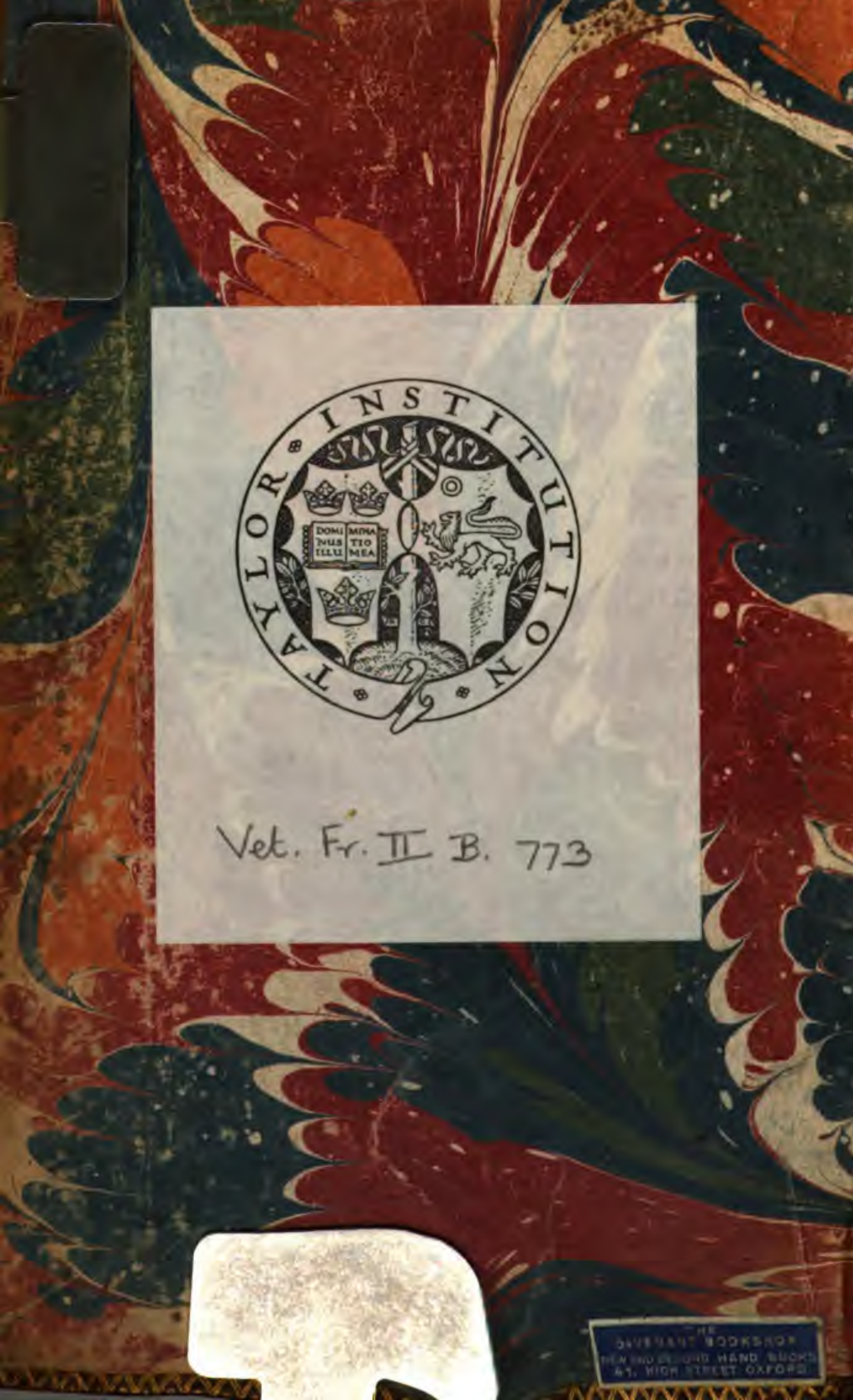



TAYLOR · INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Vet. Fr. II B. 773



7/6

d.

F A Taylor
Christ Church
Oxford.

POESIES
DE
MALHERBE,

RANGÉES PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE;

AVEC

Un *DISCOURS sur les obligations que la Langue & la Poësie Françoise ont à MALHERBE*, & quelques *REMARQUES historiques & critiques.*



A PARIS,

De l'Imprimerie de JOSEPH BARBOU, rue Saint Jacques, aux Cicognes.

M DCC LVII.

X V.

STANCES.

Paraphrase d'une partie du Pseaume CXLV.

N'espérons plus, mon AME, aux promesses du monde ;
Sa lumiere est un verre, & sa faveur une onde
Que toujours quelque vent empêche de calmer.
Quittons ces vanitez, lassons-nous de les suivre ;
C'est Dieu qui nous fait vivre,
C'est Dieu qu'il faut aimer.

En vain pour satisfaire à nos lâches envies,
Nous passons près des Rois tout le temps de nos vies
A souffrir des mépris & ployer les genoux.
Ce qu'ils peuvent n'est rien ; ils sont, comme nous sommes,
Véritablement hommes,
Et meurent comme nous.

Ont-ils rendu l'eſprit, ce n'eſt plus que pouſſiere,
Que cette majeſté ſi pompeuſe & ſi fiere
Dont l'éclat orgueilleux étonnoit l'Univers;
Et dans ces grands tombeaux, où leurs ames hautaines
Font encore les vaines,
Ils ſont mangez des vers.

Là ſe perdent ces noms de maîtres de la terre;
D'arbîtres de la paix, de foudres de la guerre;
Comme ils n'ont plus de ſceptre, il n'ont plus de flatteurs;
Et tombent avec eux d'une chûte commune
Tous ceux que leur fortune
Faiſoit leurs ſerviteurs.

FIN

DES POESIES DE MALHERBE.

DISCOURS

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Avant que d'indiquer quelques corrections nécessaires, il est bon d'avertir qu'en se rapprochant, dans l'impression des Poësies de Malherbe, de l'Ortographe aujourd'hui la plus commune, on a cru devoir suivre en quelque chose celle de ce Poète même, ou du moins des premières éditions de ses Œuvres.

1°. C'est pour s'y conformer, qu'on n'a point mis d'*s* à la fin de la première persone du singulier du Présent & du second Parfait des Verbes Actifs, come *je li*, *je lû*, pour *je lis*, *je lûs*; & quelquefois à l'Imparfait, come *j'aimoi* pour *j'aimois*. Ce n'est que depuis Malherbe que l'on a fini communément ces premières persones par une *s*, que nos Poètes suppriment encore au Présent dans quelques Verbes, quand cela leur est commode.

2°. Les premières éditions des Œuvres de Malherbe & toutes les Poësies imprimées du même tems font voir que l'on vouloit alors rimer pour les ieux aussi-bien que pour l'oreille; ce qui fait que l'Ortographe ordinaire de quelques mots s'y trouve de tems en tems altérée. On a conservé quelques-uns de ces mots ortographiés pour la rime, come une preuve de l'ancien usage: mais on en a conservé très peu, parce que l'on a craint que la multitude n'en fût choquante. On trouvera donc *empraintes* rimant avec *saintes*; *civille* ou *serville* rimant avec *ville*; *fidelle* avec *immortelle* ou *éternelle*, & quelques autres.

3°. Malherbe écrivoit indifféremment *trouver*, *éprouver* & *treuver*, *épreuver*: mais il n'emploie jamais à la rime qu'*épreuver* & *treuver*. C'est pourquoi l'on les a fait imprimer ici beaucoup plus souvent qu'*éprouver* & *trouver*.

Passons aux corrections.

DANS LES POESIES.

Page 39, Stance I, *Vers* 4; N'est jamais, *lisés*: jamais n'est.
P. 70, St. II, *V.* 3; Que l'on, *lisés*: Qu'on.
P. 116, St. II, *V.* 2; M'emporte, *lisés*: me porte.
P. 165, St. II, *V.* 15; leur; *lisés*: leurs.
P. 173, St. I, *V.* 2; fais; *lisés*: faits.
P. 180, St. II, *V.* 5; A la foi, *lisés*: en la foi.
P. 200, St. I, *V.* 8; La terre, *lisés*: Leur terre.

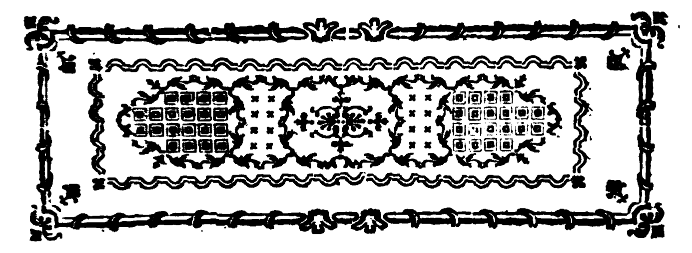
P. 217, St. II, *V.* 1; de beautez & de vertus, *lisés :* des beautez & des vertus.
P. 228, St. I, *V.* 7; pour, *lisés :* par.
P. 245, St. I, *V.* 1; sans, *lisés :* par.

DANS LE DISCOURS, &c.

Nota. Come dans ce *Discours* & dans la *Table raisonée* les pages sont entremêlées de Prose & de Vers, on comte ici les lignes de Prose & les Vers séparément.
P. 345, Notes, Colone I, *ligne* 14; con raires; *lisés :* contraires.
P. 370, N. Col. I, *l.* 3; omme il le; *lisés :* somme il ne.
P. 374, Texte, *l. dernière;* ce n'est la; *lisés :* si ce n'est la.
P. 382, Tex. *l.* 11; il n'y a donc; *lisés :* il n'y done.

DANS LA TABLE RAISONE'E.

P. 429, *V.* 16; Esfluere; *lisés :* Effluere.
P. 431, Col. I, *l.* 32; de feu; *lisés :* du feu.
P. 434, *V.* 15; procedit; *lisés :* præcedit.
P. 439, Titre I, *l.* 1; 1664; *lisés :* 1604.
P. 454, Col. I, *l.* 4 & 5; *effacés ces mots :* V. 2. Me porte, &c.
P. 460, St, XXIV, *V.* 3; Au, *lisés :* A. *V.* 5; A, *lisés :* Au.
P. 464, Tit. IV, Col. II, *l.* 4; Il me paroît; *lisés :* Je le trouve.
P. 473, Col. II, *l.* 3; *ajoutés :* Les doubles Titres, qui sont à chaque Stance de la première, m'ont èté fournis par la *Relation* dont je viens de parler.
Ibid. Tit. I, Col. I, *l.* 2; *effacés :* en.
P. 476, Tit. II, Col. II, *l.* 6; suam; *lisés :* suum.
P. 482, Tit. III, *V.* 3; proferri; *lisés :* præferri.
P. 489, Col. I, *l.* 21; *après* guères; *ajoutés :* Malherbe a fait usage de cette liberté dans le mot *même* emploïé come Adverbe & signifiant *etiam* en latin; lequel étant alors indéclinable ne devroit jamais avoir d'*s* à la fin. Nos anciens cependant y en mètoient une ordinairement. On lit ici: P. 71. St. I, *V.* 4; *Dont mêmes au berceau les enfans*, &c. Dans d'autres endroits des *Poësies* on trouvera *mêmes* Adverbe, sans que la nécessité de la mesure obligeât d'y mètre une *s* pour éviter l'élision. Je l'ai conservé parce qu'il est ainsi dans toutes les éditions de Malherbe.



AVERTISSEMENT.

LES Larmes de Saint Pierre, *par lesquelles Malherbe se fit connoître dès 1587, ne promètoient rien moins qu'un Poète, né pour éclairer parmi nous la Poësie du flambeau de la Raison, & pour apprendre à l'Imagination à soumètre ses caprices aux loix du Bon-Sens. Il a falu que l'âge, les connoissances, les réflexions & le travail mûrissent le jugement & perfectionassent le goût d'un jeune home, qui ne s'étoit annoncé que come aiant un talent décidé pour la Versification, & come aiant entrevu de quelle ressource il est pour écrire de bien connoître le génie de sa Langue. Les éditions multipliées de ce premier Ouvrage sont des garans du succès qu'il eut en son tems; & le mépris, que Malherbe en fit lui-même dans la suite, est une preuve de la supériorité, que sa raison lui donoit sur les approbateurs d'un essai si peu digne de louanges.*

Mais coment parvint-il à cette ſupériorité de raiſon, qui le mit en droit de doner le ton à ſon ſiècle, & qui ſeule a du porter Deſpréaux à nous le propoſer come un modèle digne d'être imité. C'eſt ce que je me ſuis imaginé que cette édition de ſes Poëſies devoit rendre ſenſible. C'eſt en même tems un projet, qu'il étoit plus facile de concevoir, que d'exécuter.

Je n'avois point encore alors entre les mains ce qui m'a depuis fourni de quoi faire le Diſcours, *dont je parlerai plus bas; & parmi les moïens, qui s'offroient à mon eſprit, aucun ne me paroiſſoit avoir tout ce qu'il faloit pour me fixer. Je communiquai mes vues & mon embaras à M. de Bombarde, qui m'engagea de ranger les Poëſies de Malherbe par ordre chronologique.*

Je n'apporterai point ici d'autres raiſons de cet arrangement, que celles qu'il emploïa pour m'y déterminer.

Votre deſſein n'eſt pas, *me dit-il*, de faire uniquement connoître Malherbe, come Poëte. Vous voulés le peindre come le *Reſtaurateur de la Langue & de la Poëſie Françoiſe.* Qu'y auroit-il de mieux, que de doner ſes Poëſies dans l'ordre qu'il les a compoſées, & d'y joindre les *Variantes* des éditions poſtérieures? Vous mètrés le Lecteur en état de comparer Malherbe avec lui-même; de démêler & de ſuivre les nuances de ſes progrès. Telle Rime, tel Mot, tel Tour ſe

trouvent emploïés par Malherbe en 1600. Ils sont condamnés & proscrits en 1604. Ce sera, pour ainsi dire, l'historique de la révolution, qu'il a produite dans le Langage & dans la Poësie.

Cette idée me frapa. Je me sentis seulement arrêté par la difficulté de trouver la plusspart des dates & de rassembler les Variantes. *Il m'indiqua plusieurs sources, où je pouvois puiser & qui m'en devoient découvrir d'autres; il m'offrit les Livres & les Recueils de son Cabinet; & parvint à me déterminer.*

Différens Recueils *de* Poësies *imprimés depuis 1599 jusqu'en 1630, les* Lètres *de* Malherbe, les Observations *de* Ménage, *d'autres Livres & quelques conjectures m'ont fait entrevoir à peu près le tems, où pouvoit avoir été composé la plus grande partie de ce qui n'a pas des évènemens publics pour objet; & j'ai daté cent quatre Pièces de cent dix-&-neuf, que contiènent ici les Poësies de Malherbe.*

La Table raisonée, *qui termine ce volume, a principalement pour but de satisfaire les Lecteurs à cet égard. Ils sentent bien qu'il ne m'étoit pas possible de m'assurer précisement de l'année où chaque Pièce avoit été faite. Quand je n'ai pu me fonder que sur l'autorité des* Recueils, *j'ai dit les Pièces antérieures à l'année de l'impression de ceux qui les avoient adoptées les premiers.*

plaires contrefaits ; de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes ; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725 ; qu'avant de les exposer en vente, les Manuscrits, qui auront servi de copie à l'impression desdits Ouvrages, seront remis dans le même état, où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur de Lamoignon, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le sieur de Lamoignon, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le sieur de Machault, Commandeur de nos Ordres ; le tout à peine de nullité des Présentes ; Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. voulons qu'à la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux Copies collationnés par l'un de nos amés & féaux Conseillers & Sécrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original : Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, charte Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. Donné à Versailles le quatriéme jour du mois de Septembre, l'An de grace mil sept cens cinquante-quatre, & de notre régne le quarantiéme. PAR LE ROI EN SON CONSEIL.

Signé PERRIN.

Régistré sur le Régistre XIII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 416. fol. 324. conformément aux Réglemens confirmés par celui du 28 Février 1723, à Paris, le 24 Septembre 1754.

Signé B. BRUNET, *Adjoint*.

X I.

1608.

CHANSON.

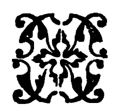
Ils s'en vont ces Rois de ma vie,
Ces yeux, ces beaux yeux,
Dont l'éclat fait pâlir d'envie
Ceux même des cieux.
DIEUX, amis de l'innocence,
Qu'ai-je fait pour mériter
Les ennuis où cette absence
Me va précipiter.

Elle s'en va cette merveille,
Pour qui nuit & jour,
Quoi que la raison me conseille,
Je brûle d'amour.
DIEUX, amis de l'innocence,
Qu'ai-je fait pour mériter
Les ennuis où cette absence
Me va précipiter.



En quel effroi de ſolitude
   Aſſez écarté
Mettrai-je mon inquiétude
   En ſa liberté ?
Dieux, amis de l'innocence,
Qu'ai-je fait pour mériter
Les ennuis où cette abſence
   Me va précipiter.

Les affligez ont en leur peine
   Recours à pleurer :
Mais quand mes yeux feroient fontaines,
   Que puis-je eſpérer ?
Dieux, amis de l'innocence,
Quai-je fait pour mériter
Les ennuis où cette abſence
   Me va précipiter.



la Table raisonée, *que ce soupçon est né dans mon esprit. L'idée ne m'est pas venue plustôt de m'assurer de l'âge des Auteurs, que Chevreau cite ; & présentement il n'en est plus tems. Come je ne devois rapporter que ce que Malherbe pouvoit avoir eu dessein d'imiter ; j'espère que, s'il m'est arrivé de tomber à cet égard dans quelque anachronisme involontaire, on voudra bien me le pardoner.*

Pour les Remarques historiques & critiques, *j'en avois préparé beaucoup : mais la loi que l'on s'étoit imposée de se renfermer dans un seul volume, ne m'a pas permis d'en faire usage. J'en done seulement quelques-unes, parce qu'elles m'ont paru, les* historiques, *absolument nécessaires ; les* critiques, *d'une assés grande utilité.*

Le Discours sur les obligations que la Langue & la Poësie Françoise ont à Malherbe, *tend au but général de cette édition de ses Poësies ; & mérite d'autant plus d'attention, que Malherbe y parle d'un bout à l'autre.*

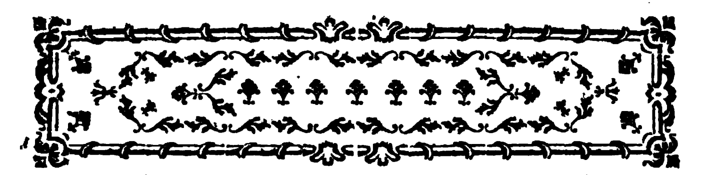
Mais sur quoi je dois prévenir les Lecteurs, c'est qu'ils y verront quelquefois notre Poète censurer des fautes, dont ses Vers ne sont pas exemts. Ils en doivent conclure qu'il a connu lui-même ses défauts, qu'il a fait tous ses efforts pour s'en corriger, & que la mort l'a surpris y travaillant encore. C'est la véritable raison sans doute pour laquelle il n'a jamais fait imprimer

lui-même le recueil de ſes Poëſies, que l'on n'a vu réunies que deux ans après ſa mort. Il vouloit qu'elles euſſent toute la correction qu'il ſe ſentoit capable de leur doner : mais c'êtoit un ouvrage pour lui de trop longue halène ; & ſa vie, come il eſt arrivé, ne devoit pas durer aſſés, pour qu'il eût le loiſir de conduire à la plus exacte perfection ce qu'il n'avoit enfanté qu'à force de réflexions & de travail.

SAINT-MARC.




Enfin Malherbe vint.



MÉMOIRES *POUR LA VIE* DE MALHERBE, *PAR LE MARQUIS* DE RACAN*.

I. FRANÇOIS DE MALHERBE naquit à Caen, environ l'an 1555. Il étoit de l'illustre Maison de *Malherbe Saint-*

* CE petit Ouvrage fut imprimé pour la première fois à Paris en 1651 *in-8°*; pour la seconde dans un petit Récueil, que Saint-Ussans fit paroître à Paris en 1672 sous le Titre de DIVERS TRAITEZ *de Morale, d'Histoire & d'Eloquence*; pour la troisième fois en 1717 dans le T. I des MÉMOIRES *d'Histoire & de Littérature*, récueillis par M. de Sallengre; enfin à la tête de l'Edition, que les Frères Barbou donèrent en 1723 à Paris, des ŒUVRES DE MALHERBE, en 3 Vol. *in-12*; & par tout le Titre est LA VIE *de* MALHERBE. Ménage dit dans ses OBSERVATIONS *sur les Poësies de* MALHERBE, p. 59, du T. II de l'Edition de 1723 nomée ci-dessus, la seule que je dois citer ici: *J'aprens des* MÉMOIRES de M. DE RACAN pour la VIE de MALHERBE, *écrits en ma faveur, dans le dessein que j'avois d'écrire la Vie de ce Prince de nos Poëtes Liriques*, &c. Toutes les fois qu'il cite cet Ouvrage, il ne le nome pas autrement. Mais est-ce bien l'ouvrage de Racan, que nous avons? Ou l'avons-nous tel qu'il l'avoit fait? *C'est*, dit M. l'Abbé Goujet, BIBLIOTH. FRANC. T. XV, p. 183, *un point de Critique qui m'a paru fort bien discuté dans les* Remarques Critiques *de M. l'Abbé Joly, Chanoine de Dijon, sur le Dictionaire de Bayle* (imprimées à Dijon en 1748 *in-fol.* p. 514.) *J'y renvoie. Je me contenterai de dire, qu'après avoir bien examiné ce qui peut être dit sur ce sujet, M. Joly conclut " qu'il n'y a aucun lieu de douter que Racan n'ait jeté sur le papier des Mémoires pour la Vie de son Maître, l'autorité de Ménage y étant formelle. " Mais que ces Mémoires aïent été imprimés tels qu'ils sont sortis de la plume de Racan; " c'est, dit-il, ce que je ne me persuaderai jamais. Racan, ajoute-t-il, étoit incapable de doner au public un tissu de contradictions & d'absurdités, qui blessent également la mémoire de son Maître & sa propre réputation ". M. Joly croit donc " que les* Mémoires *de Racan, avant que d'être mis en lumière, étant passés de main en main, plusieurs persones qui avoient connu Malherbe, se firent un plaisir, les uns de bone foi, les autres par malignité, de les augmenter, plus souvent selon leur caprice ou sur des bruits incertains, que suivant les loix de la conscience & de la vérité ".* La conjecture de M. l'Abbé Joly fait honeur à sa manière de penser: mais je la crois sans fondement. Les *Mémoires* de Racan fu-

Aignan, qui a porté les armes en Angleterre sous un Duc Robert de Normandie (1); & cette Maison s'étoit rendue plus illustre en ce païs-là qu'au lieu de son origine, où elle s'étoit tellement rabaissée que le Père de notre Malherbe n'étoit qu'Assesseur à Caen (2). Il se fit de la Religion un peu avant que de mourir. Son Fils, dont nous parlons, en eut un déplaisir si sensible, qu'il en quitta le Païs & s'alla habituer en Provence à la suite de M. le Grand-Prieur, qui en avoit le Gouvernement (3). Il entra dans sa Maison à l'âge de

rent imprimés en 1651, dix-&-neuf ans avant sa mort; & nous ne voïons nulle part qu'il se soit plaint lui-même, ni persone pour lui, que l'on eût altéré son ouvrage. La première Edition des *Observations de Ménage* est de 1666, quinze ans après l'impression des *Mémoires* de Racan; & Ménage, bien loin d'avertir que ce que le Public avoit entre les mains n'étoit pas le véritable ouvrage de Racan, ne dit même nulle part que ces *Mémoires* fussent imprimés. Il doit donc rester pour constant que, quant au fond, nous avons les *Mémoires* de Racan tels qu'il les avoit faits. Il ne les avoit pas écrits pour le Public. Il les avoit compilés au hazard, jetant tout sans ordre & sans stile sur le papier, à mesure que sa mémoire le lui fournissoit; & laissant à Ménage à faire le choix des matériaux qu'il lui donoit à mètre en œuvre. Je ne puis rien dire de l'Édition de 1651, qu'il ne m'a pas été possible de trouver. Pour celle de 1672, dont les autres sont des copies, il est certain que Saint-Ussans n'a pas fait difficulté de l'interpoler. La Fable du Meûnier & de son Fils n'avoit pas été mise en Vers par la Fontaine en 1651, & le XXXVIIe *Entretien de Balzac* ne vit le jour qu'en 1657. Je n'ai donc pas fait difficulté de retrancher de ces *Mémoires* ces deux Pièces qui n'y pouvoient pas être en 1651. Saint-Ussans a fait encore des changemens de stile en quelques endroits, & d'autres altérations. Come mon intention est de rendre ces *Mémoires* le plus conformes qu'il me sera possible à leur original; je donerai les endroits que Ménage en cite, précisément tels qu'il les rapporte, & j'aurai soin d'en avertir. En confrontant ces endroits avec les Editions ordinaires, on verra la preuve des libertés que Saint-Ussans avoit prises.

I. (1) C'EST Robert III, Duc de Normandie, Fils de Guillaume le Conquérant. *M. de Foix*, dit BALZAC, Entret. *XVIII*, (lorsqu'il fut) *nomé à l'Archevêché de Toulouse, étoit Conseiller au Parlement de Paris..... Sans ce grand exemple de M. de Foix, Malherbe ne se fut jamais résolu à traiter pour son Fils d'un Office de Conseiller au Parlement de Provence. Ses Amis lui représentèrent en cette occasion qu'après un Gentilhome, Parent des Rois & Allié de toutes les Maisons Souveraines de l'Europe, le Fils d'un Gentilhome, quoique de la race de ceux qui suivirent en Angleterre Guillaume le Conquérant, pouvoit sans scrupule exercer une Charge de Conseiller.*

(2) VOICI ce qu'on lit dans le *Perroniana*, si l'on peut faire quelque fond sur ce Livre. *Malherbe est un bon esprit, qui écrit fort bien en Vers & en Prose. M. Bertaut m'envoïa un jour cette* Ode à la Reine (ci p. 51), *sans me dire l'Auteur. Je la trouvai excellente. Il a même en ses discours quelque chose de bon & de hardi. Il est Fils d'un Père qui avoit bon esprit, qui étoit Lieutenant-Général à Saint-Lô. C'étoit la fleur du Païs. Il étoit grand ami de mon Père.* M. l'Abbé Goujet, ibid. p. 174, dit: *M. Huet se contente de dire que Malherbe sortoit d'une famille qui possédoit depuis longtems les premières Magistratures de la Ville de Caen. Son Père, Conseiller au Baillage, lui destinant sa Charge, le fit étudier dans l'Université de Caen, où il eut l'avantage d'avoir pour Maître le célèbre Jean Rouxel, qui avoit su joindre la force de l'Éloquence & les graces de la Poësie Latine à la profondeur de la Jurisprudence. Il l'envoïa ensuite en Allemagne & en Suisse, où il prit à Heidelberg & à Bâle les leçons des plus habiles Professeurs de l'une & de l'autre ville. Revenu à Caen, il fit des discours dans les Ecoles publiques, aïant l'épée au côté; ce qui n'étoit pas sans exemple, dit M. Huet.*

(3) HENRI d'Angoulême, Grand Prieur de France, Fils naturel de Henri II, accompagna le Maréchal de Retz, Gouverneur de Provence, dans le séjour qu'il alla faire en cette Province en 1574, & lui-même en eut le Gouvernement en 1579.

dix-sept ans (4), & le servit jusqu'à ce qu'il fut assassiné par Altoviti (5).

II. PENDANT son séjour en Provence, il s'insinua dans les bones graces de la Veuve d'un Conseiller & Fille d'un Président, dont je ne sais point les noms (1). Il l'épousa après quelques années de recherche, & il en eut plusieurs enfans qui sont morts avant lui. Les plus remarquables sont une Fille qui mourut de la peste à l'âge de cinq ou six ans, & qu'il assista jusqu'à la mort (2); & un Fils qui fut tué malheureusement en duel par M. de Piles (3).

III. LES actions les plus remarquables de sa vie, & dont je me puis souvenir, sont que pendant la Ligue, lui & un nomé de La Roque, qui faisoit joliment des Vers & qui est mort à la suite de la Reine Marguerite (1), poussèrent M. de Sulli si violemment l'espace de deux ou trois lieues qu'il en a toujours gardé du ressentiment contre Malherbe, & « c'étoit » la cause, à ce qu'il disoit, qu'il n'avoit jamais pu tirer de » faveurs de Henri quatrième, pendant que M. de Sulli gou- » vernoit les Finances ».

IV. JE lui ai oui conter aussi plusieurs fois qu'en un partage de fourage ou de butin qu'il avoit fait, il y eut un Capitaine d'Infanterie assés fâcheux qui le maltraita d'abord, jusqu'à lui ôter son épée; ce qui fut cause que le Capitaine eut pour un tems les Rieurs de son côté: mais enfin Malherbe aïant fait en sorte de retirer son épée, il obligea ce Capitaine insolent d'en venir aux mains. D'abord il lui dona un coup à travers le corps, qui le mit hors de combat; & alors ceux qui l'avoient méprisé auparavant, le félicitèrent de sa belle action.

V. IL m'a souvent dit encore qu'étant habitué à Aix depuis la mort de M. le Grand-Prieur son Maître (1), il fut commandé de mener deux cens homes de pied devant la ville de Martigues. Cette ville étant infectée, les Espagnols l'assiégeoient par mer, & les Provençaux par terre, pour empê-

(4) LORSQU'EN 1574 Malherbe suivit le Grand Prieur en Provence, il avoit environ dix-neuf ans, parce qu'étant mort au mois d'Octobre 1628, âgé de plus de 73 ans, il devoit être né dans le cours de l'année 1555.

(5) PHILIPPE Altouvitis, ou Altoviti, Baron de Castelane.

II. (1) LE nom de ce Président étoit de Coriolis, & sa Fille s'appelloit Madelène.

(2) ON trouve une Epitaphe de cet enfant dans les Poësies de la Frenaie-Vauquelin, qui qualifie Malherbe de *Sieur de Digly*.

(3) MARC-Antoine de Malherbe, Fils du Poëte, fut tué vers l'automne de 1627, étant sur le point d'être reçu Conseiller au Parlement de Provence. *Il a laissé*, dit M. l'Abbé Goujet, ibid. p. 179, *quelques Vers, où il y a plus de feu, mais moins de correction que dans ceux de son Père*. Je ne les ai pu trouver nulle part. Si je les avois recouvrés, on m'eût su quelque gré de les avoir joints aux Poësies de son Père.

III. (1) AU sujet de ce Poëte La Roque, Voïés la *Table raisonée*, &c. p. 419.

V. (1) CE Prince fut tué par Altoviti le 2 de Juin 1586 à Aix.

cher que les habitans ne communiquassent le mauvais air; & ils la tinrent si étroitement assiégée par des lignes de communication, qu'ils réduisirent le dernier vivant à mètre le drapeau noir sur la ville avant la levée du siége. Voilà ce que je lui ai oui dire de plus remarquable en sa vie avant notre connoissance.

VI. SON nom & son mérite furent connus de Henri le Grand par le rapport avantageux, que lui en fit M. le Cardinal du Perron (1). En une certaine rencontre, le Roi lui demandant s'il ne faisoit plus de Vers, il lui dit, « que depuis que sa Majesté lui avoit fait l'honneur de l'emploïer » en ses affaires, il avoit tout-à-fait quité cet exercice; & » qu'il ne faloit point que persone s'en mêlât après un certain Gentilhomme de Normandie, habitué en Provence, » nomé Malherbe, qui avoit porté la Poësie Françoise à un » si haut point, que persone n'en pouvoit jamais approcher » (2). Le Roi se ressouvint de ce nom de Malherbe. Souvent même il en parloit à M. Desyveteaux, alors Précepteur de M. de Vendôme, & qui en toutes rencontres offroit à Sa Majesté de le faire venir de Provence: mais le Roi ne lui en dona point d'ordre; de sorte que Malherbe ne vint à la Cour que trois ou quatre ans après que le Cardinal du Perron eut parlé de lui. Etant donc venu à Paris par occasion pour ses affaires particulieres, M. Desyveteaux prit son tems pour en avertir le Roi; & aussi-tôt Sa Majesté l'envoïa querir. C'étoit en l'année 1605 (3). Come le Roi étoit sur le point de partir pour le Limosin, Sa Majesté lui commanda de faire des Vers sur son voïage, qu'il lui présenta à son retour. C'est cette excellente Piéce qui commence:

O Dieu dont les bontés de nos larmes touchées (4).

Le Roi fut si content de ces Vers, que, desirant le retenir à son service, il commanda par avance à M. de Bellegarde de lui doner sa maison, jusqu'à ce qu'il l'eût fait mètre sur l'état de ses Pensionaires. M. de Bellegarde lui dona sa table, un cheval & mille livres d'appointemens.

VII. RACAN, qui étoit alors Page de la Chambre sous M. de Bellegarde & qui commençoit à faire des Vers, eut par cette rencontre la connoissance de Malherbe, dont il apprit

VI. (1) ALORS seulement Evêque d'Evreux.

(2) CE fut au voïage de Lion en 1601, que le Cardinal du Perron fit au Roi l'éloge de Malherbe, come on le voit par une Lètre du Poëte à ce Prélat, du 9 de Novembre 1601. LET. *de Mal.* L. II. *Lèt.* II. Le Cardinal fondoit son jugement sur l'ODE *à la Reine Marie de Médicis sur sa bienvenue en France*. V. ci-dessus I, 2, & *Table raisonée*, Liv. I, XI.

(3) AU mois de Septembre, come on l'apprend de la *Lètre* XIII du Liv. II des LETRES *de Malherbe*.

(4) CI, p. 78.

ce qu'il a jamais su de la Poèsie Françoise, ainsi qu'il l'avoue lui-même dans une Lètre qu'il a écrite à M. Conrart. Cette connoissance & l'amitié qu'il contracta avec Malherbe, dura jusqu'à sa mort arrivée en 1628, quatre ou cinq jours avant la prise de la Rochelle, come nous le dirons ci-après.

VIII. A la mort de Henri le Grand, la Reine Marie de Médicis gratifia Malherbe de cinq cens écus de pension ; ce qui lui dona moïen de n'être plus à charge à M. de Bellegarde (1). Depuis ce tems-là il a fort peu travaillé ; & je ne pense pas qu'il ait fait guère autre chose que les Odes pour la Reine Mère, quelques Vers de Balet, quelques Sonnets au Roi, à Monsieur & à des particuliers ; & cette dernière Pièce qu'il fit avant que de mourir, qui commence.

Donc un nouveau labeur à tes armes s'apprête (2).

IX. Pour parler de sa Persone & de ses Mœurs, sa constitution étoit si excellente, que j'ai oui dire à ceux qui l'ont connu en sa jeunesse, que ses sueurs avoient quelque chose d'agréable, come celles d'Alexandre. Sa conversation étoit brusque : mais il ne disoit mot qui ne portât. En voici quelques-uns.

X. Pendant la prison de M. le Prince (1), le lendemain que Madame la Princesse (2) fut accouchée de deux enfans morts, pour avoir été incommodée de la fumée qu'il faisoit en sa chambre au Bois de Vincennes, il trouva un Conseiller de Provence de ses amis en une grande tristesse, chés M. le Garde des Sceaux du Vair. Il lui demanda la cause de son affliction. Le Conseiller lui répondit « que les » Gens de bien ne pouvoient avoir de joie après le malheur » qui venoit d'arriver, de la perte de deux Princes du Sang, » par les mauvaises couches de Madame la Princesse ». Malherbe lui répondit ces propres mots : *Monsieur, Monsieur, cela ne doit point vous affliger ; vous ne manquerés jamais de maître.*

XI. Une autre fois, un de ses Neveux le venant voir au

VIII. (1) Cependant, dit M. l'Abbé Goujet (ibid. p. 178) d'après M. Huet, *cela ne le mêtant point assés au large, il n'épargnoit point sa veine pour tâcher de se procurer une meilleure fortune. Sa Poësie, toute noble qu'elle est, n'est pas toujours emploïée noblement ; en sorte que M. Vauquelin Desyveteaux disoit " qu'il de" mandoit l'aumône, le Sonnet à la " main ".*

(2) Ci, p. 294. Le Livre III où se trouve cette Ode, contient les Pièces composées depuis la mort d'Henri IV jusqu'à celle de Malherbe, & renferme près de la moitié de ses Poësies ; ce qui semble démentir ce que Racan avance dans cet Article. Il devoit pourtant être sur de ce qu'il disoit ; & l'on en peut conclure, que nous n'avons pas toutes les Poësies de Malherbe.

(1) Henri de Bourbon, Prince de Condé.

(2) Charlote-Marguerite de Montmorenci, dont Henri IV avoit été fort amoureux. Notre Poète a fait plusieurs Pièces, au nom de ce Roi, pour cette Princesse.

retour du Collége, où il avoit été neuf ans, il lui demanda s'il étoit savant ; &, lui ouvrant son Ovide, il l'obligea de lui en expliquer quelques Vers. Son Neveu se trouvant fort empêché & ne faisant qu'hésiter, Malherbe lui dit plaisamment : *Croïés-moi, soïés vaillant. Vous ne valés rien à autre chose.*

XII. Un jour dans le Cercle, un Prude, l'abordant, lui fit un grand éloge de Madame la Marquise de Guercheville, qui étoit là présente, come Dame d'honeur de la Reine ; & après lui avoir conté toute sa vie, & la constance qu'elle avoit eue aux poursuites de feu Henri le Grand, il conclut son panégirique par ces mots, en la montrant à Malherbe : *Voilà ce qu'a fait la Vertu* (1). Malherbe aussi tôt lui montra de la même sorte la Conêtable de Luines, qui avoit son tabouret auprès de la Reine ; & il lui dit : *Voilà ce qu'a fait le Vice* (2).

XIII. Un Gentilhomme de ses parens faisoit tous les ans des enfans à sa Femme, dont Malherbe se plaignoit, en lui disant, « qu'il craignoit que cela n'apportât de l'incommodité » à ses affaires, & qu'il n'eût pas le moïen de les élever selon » son état ». A quoi le Parent répondit, « qu'il ne pouvoit avoir trop d'enfans, pourvu qu'ils fussent gens de bien ». Malherbe lui dit fort sèchement, « qu'il n'étoit pas de cet » avis-là ; & qu'il aimoit mieux manger un chapon avec un » Voleur, qu'avec trente Capucins ».

XIV. Quand son Fils fut tué par M. de Piles, il alla exprès au Siége de la Rochelle, pour en demander justice au Roi : mais n'en aiant pas eu toute la satisfaction qu'il en espéroit, il disoit tout haut dans la Cour d'Estrée, qui étoit alors le logis du Roi, « qu'il vouloit demander le combat » contre M. de Piles ». Quelques Capitaines des Gardes & autres gens de guerre qui étoient-là, se sourioient à le voir

XII. (1) Antoinete de Pons, Dame de Guercheville, Fille d'Antoine, Sire de Pons, Comte de Mareines, fut mariée d'abord à Henri de Silli, Comte de la Roche-Guion, ensuite à Charles du Plessis, Seigneur de Liancourt. L'un & l'autre prirent, à cause d'elle, le nom de Marquis de Guercheville. Lorsqu'elle étoit veuve pour la première fois, Henri IV, la reconoissant plus vertueuse qu'il n'eut voulu, lui dit " que puisque véritablement elle étoit Dame d'honeur, " elle le seroit de la Reine sa Femme ". Il lui tint parole, en la nomant dix ans après Dame d'honeur de Marie de Médicis. Elle mourut à Paris le 16 de Janvier 1632, étant veuve pour la seconde fois.

(2) Marie de Rohan, née en Décembre 1600 & morte le 12 d'Août 1679, étoit Fille d'Hercule de Rohan, Duc de Montbazon. Au mois de Septembre 1617, elle épousa Charles d'Albert, Duc de Luines, Pair & Conêtable de France, qui mourut en 1621. Elle se remaria l'année suivante avec Claude de Lorraine, Duc de Chevreuse. Cette Dame, qui fut pendant quelque tems favorite d'Anne d'Autriche, se rendit très célèbre par ses intrigues durant la Régence de cette Reine. Ce que Malherbe dit ici, ne tombe pas sur elle : mais sur le Conêtable de Luines, qu'il n'aimoit pas.

à ſon âge parler encore d'aller ſur le pré ; & Racan, come ſon ami, le tira à part pour lui doner avis « qu'il ſe faiſoit » moquer de lui ; & qu'il étoit ridicule à l'âge de ſoixante- » &-treize ans qu'il avoit, de ſe vouloir batre contre un » home de vingt-&-cinq ». Sans attendre qu'il achevât ſa remontrance, il repliqua bruſquement : *C'eſt pour cela que je le fais. Je hazarde un ſol contre une piſtole* (1).

XV. La façon de corriger ſon Valet étoit aſſés plaiſante. Il lui donoit dix ſols par jour pour ſa vie, ce qui étoit honête en ce tems-là, & vingt écus de gage par an. Quand donc il l'avoit fâché, il lui faiſoit une remontrance en ces termes : *Mon ami, quand on offenſe ſon Maître, on offenſe Dieu ; & quand on offenſe Dieu, il faut avoir abſolution de ſon péché, jeûner & doner l'aumône. C'eſt pourquoi je retien-*

XIV. (1) Voici ce que *Balzac* dit à ce ſujet dans ſon XXXVIIe. Entretien. *La dernière année de ſa vie, Malherbe perdit ſon Fils, qui fut tué en duel par un Gentilhome de Provence. Cette perte le toucha ſenſiblement. Je le voiois tous les jours dans le fort de ſon affliction, & je le vis agité de pluſieurs penſées différentes. Il ſongea une fois à ſe batre contre celui qui avoit tué ſon Fils ; & come nous lui repréſentames, M. de Porchères d'Arbaud & moi, qu'il y avoit trop de diſproportion de ſon âge de ſoixante-&-douze ans à celui d'un home qui n'en avoit que vingt-&-cinq ;* C'eſt à cauſe de cela que je me veux batre, *nous répondit-il.* Ne voiés-vous pas que je ne hazarde qu'un denier contre une piſtole ! *On lui parla enſuite d'accommodement ; & un Conſeiller au Parlement de Provence, ſon ami particulier, lui porta parole de dix mille écus. Il en rejeta la première propoſition ; & nous dit l'après-dînée ce qui s'étoit paſſé le matin entre lui & ſon ami. Mais nous lui fîmes conſidérer que la vangeance qu'il deſiroit, étant apparemment impoſſible, à cauſe du crédit que ſa Partie avoit à la Cour, il ne devoit pas refuſer cette légère ſatisfaction ...* Eh bien, *dit-il*. Je croirai votre conſeil. Je pourai prendre l'argent, puiſqu'on m'y force : mais je proteſte que je ne garderai pas un teſton pour moi de ce qu'on me baillera. J'emploierai le tout à faire bâtir un Mauſolée à mon Fils. *Il uſa du mot de* Mauſolée, *au lieu de celui de* Tombeau ; *& fit le Poète par tout. Peu de tems après, il fit un voiage à la Cour, qui étoit alors devant la Rochelle, & apporta de l'Armée la maladie, dont il vint mourir à Paris. Ainſi le traité des dix mille écus ne fut point conclu, & le deſſein du Mauſolée demeura dans ſon eſprit. Il fit ſeulement imprimer un* Factum *& trois* Sonnets, *qui n'ont point été mis dans le corps de ſes Ouvrages ... De pluſieurs exemplaires, qu'il m'en avoit donés, il ne s'en eſt pu trouver aucun dans mes papiers, & il ne me ſouvient que de ce ſeul Vers* (ci, page 306) :

Mon Fils, qui fut ſi brave & que j'aimai ſi fort.

Sur ma parole, aſſurés-vous qu'ils étoient tous excellens, & que ce n'eſt pas une petite perte que celle que vous en faites. Ménage, qui dans ſes Observat. (p. 383) ſur le Sonnet dont Balzac cite le premiers Vers, rapporte ce que l'on vient de lire, dit enſuite, p. 385 : *M. de Balzac ſe trompe en ce qu'il dit que Malherbe avoit fait trois* Sonnets *ſur la mort de ſon Fils, qu'il fit imprimer avec un* Factum. *A l'heure même que j'écris ces lignes, j'ai devant mes ieux ce* Factum *de Malherbe, qui eſt une* Lètre *adreſſée au Roi ; & avec ce* Factum *ou cette* Lètre, *il n'y a que le* Sonnet *dont il s'agit dans cet Article, d'imprimé &* l'Ode pour le Roi Louis XIII allant châtier la rébellion des Rochelois, &c. (ci, p. 294.) *Ce Gentilhome de Provence, qui tua en duel le Fils de Malherbe, s'appelloit M. de Piles. Son ſecond étoit un nomé M. de Bormes, Fils de M. Cauvet, Conſeiller au Parlement d'Aix & Beaupère de ce M. de Piles.* J'ai vu de la Lètre, dont parle Ménage, deux Editions en Feuilles volantes, qui ſont du tems même. L'une eſt *in-4°*, l'autre *in-8°*. La Lètre n'eſt accompagnée dans les deux Editions que du *Sonnet* & de l'*Ode*, que Ménage indique.

drai cinq sols de votre dépense, que je donerai aux Pauvres à votre intention pour l'expiation de vos péchés.

XVI. Etant allé visiter Madame de Bellegarde un matin, un peu après la mort du Maréchal d'Ancre, come on lui dit qu'elle étoit allée à la Messe, il demanda « si elle avoit » quelque chose à demander à Dieu, après qu'il avoit délivré » la France du Maréchal d'Ancre ».

XVII. M. de Meziriac, accompagné de deux ou trois de ses amis, lui apportant un Livre d'Arithmétique d'un Auteur Grec, nomé Diophante, qu'il avoit commenté, & ses amis louant extraordinairement ce livre come fort utile au public; Malherbe leur demanda « s'il feroit amander le pain ». Il fit presque une même réponse à un Gentilhome de la Religion, qui l'importunoit de Controverses, lui demandant pour toute replique, « si l'on boiroit de meilleur vin & si l'on vivroit » de meilleur bled à la Rochelle qu'à Paris ».

XVIII. Il n'estimoit aucun des anciens Poètes, qu'un peu Bertaut. Encore disoit-il « que ses Stances étoient *nichil-» au-dos* (1); & que, pour mètre une pointe à la fin, il faisoit » les trois derniers Vers insupportables (2).

XVIII. (1) Menage dans son *Dictionaire Etimologique*, après avoir observé que nos Anciens prononçoient *nic-hil* & *mic-hi* pour *nihil* & *mihi*, done l'explication de ce que c'est que *Nichil-au-dos*, en rapportant ce passage d'Henri Estienne dans sa *Préparation de l'Apologie d'Hérodote*, p. 348. *S'il faut parler de la mécaniquerie, faisoit-il pas bon voir un Grand Seigneur, voire un Roi portant manches de deux paroisses, c'est-à-dire, dont la moitié étoit d'Ostade & l'autre moitié de Velours; voire quelquefois un pourpoint de trois paroisses, car le corps étoit de demi-Ostade, le haut des manches de Cuir, & le bas de Velours; & pour ce qu'il n'y en avoit aucunement à l'endroit du dos, on appelloit cette sorte de pourpoint* Nic-hil-au-dos. *Duquel mot ont usé plusieurs, qui, n'entendant son origine, ont prononcé* Nichilodo. *Et a été appliqué ce mot généralement à toutes choses qui avoient une montre en l'extérieur, à laquelle l'intérieur ne répondoit point.*

(2) Ce jugement si sévère, que notre Poète portoit de Bertaut, va trouver sa censure & sa justification dans ces paroles de M. l'Abbé Goujet, Bibl. Franc. T. xiv, p. 163. " „ *Desportes, dit Mademoiselle de Scu-„ deri* (Conversf. sur différens sujets, „ T. II, pp. 819, 850) *a une dou-„ ceur charmante, du Perron une élé-" vation plus naturelle; & Bertaut a „ tout ce que les autres peuvent avoir „ d'excellent. Mais il l'a avec plus „ d'esprit, plus de force, & plus de „ hardiesse sans comparaison . . . . Il „ s'est fait un chemin particulier entre „ Ronsard & Desportes. Il a plus de „ clarté que le premier, plus de force „ que le second, & plus d'esprit & de „ politesse que les deux autres ensem-„ ble „. Le jugement de M. de Brieux de Mosant est plus sévère. " Bertaut, „ selon lui* (Récueil de Pièces en Vers „ & en Prose, Caën 1671, p. 120), „ *étoit très docte, & trop peu tendre „ Galant, un bon Coûturier & un „ mauvais Rentraïeur, c'est-à-dire, „ qu'il ne savoit pas assés l'art de faire „ ces liaisons imperceptibles que de-„ mandent les Vers, & qu'il mètoit „ trop en œuvre les* car, mais, donc, „ puis, ores, *& autres connexions „ grossières que la Prose se réserve; „ que d'ailleurs dans sa Rime il y avoit „ trop de raisonemens, pour ne pas „ dire d'argumens à découvert. „ . . . Sorel dans sa* Bibliothèque Françoise *dit que Bertaut " avoit rendu sa Poësie „ surprenante par ses pointes „. Colletet fait la même remarque dans son* Discours sur l'Eloquence. *Il prétend que ce Poète s'étoit trop formé sur Sénéque qu'il avoit bien étudié. MM. de Sainte-Marthe le louent d'avoir eu une veine heureuse, facile & pure; & on lit dans le* Perroniana " *que c'étoit un „ Poète fort poli, & que ses Vers „ étoient ingénieux „. Pour réunir ces*

XIX. Il avoit êté ami de Regnier le Satirique, & l'estimoit en son genre à l'égal des Latins : mais il survint entre eux un divorce, dont voici la cause. Etant allés diner ensemble chés l'Abbé Desportes, Oncle de Regnier, ils trouvèrent qu'on avoit déja servi les potages. Desportes, se levant de table, reçut Malherbe avec grande civilité : & offrant de lui doner un exemplaire de ses Pseaumes qu'il avoit nouvellement faits, come il se mit en devoir de monter en son cabinet pour l'aller querir, Malherbe lui dit « qu'il les avoit » déja vus, que cela ne méritoit pas qu'il prît cette peine, » & que son potage valoit mieux que ses Pseaumes ». Cette brusquerie déplut si fort à Desportes, qu'il ne lui dit pas un mot durant tout le diner : & aussi-tôt qu'ils furent sortis de table, ils se séparèrent, & ne se sont jamais vus depuis. Cela dona lieu à Regnier de faire la Satire contre Malherbe, qui commence,

RAPIN, le favori d'Apollon & des Muses.

XX. Il n'estimoit point du tout les Grecs, & particulièrement il s'êtoit déclaré ennemi du galimatias de Pindare. Pour les Latins, celui qu'il estimoit le plus êtoit Stace ; & après lui Sénèque le Tragique, Horace, Juvénal, Ovide & Martial (1). Il faisoit peu de cas des Poètes Italiens : &

jugemens, je crois qu'on peut dire que Bertaut a mérité & ces éloges & ces censures. Il avoit les défauts qu'on lui reproche : mais aussi ne peut-on lui refuser les bones qualités qu'on loue en lui ; ce qui est un véritable éloge, eu égard au tems où il vivoit.

XX. (1) Les paroles de *Godeau* dans son *Discours sur les Œuvres de Malherbe*, semblent contredire ce que Racan dit du peu d'estime que notre Poète faisoit des Grecs. *Malherbe a aimé les Grecs & les Romains : mais il n'en a pas été idolâtre. Il s'est enrichi de leurs dépouilles, il s'est paré de leurs ornemens : mais il les a changés auparavant avec tant de dextérité, qu'il faut avoir bone vue pour les discerner d'entre ceux qui sont à lui.* Pour ce que Racan ajoute que des Poètes Latins *celui que Malherbe aimoit le plus êtoit Stace ;* c'est ce qui paroît insoûtenable à Brieux de Mosant. Il s'en explique ainsi dans sa *Lètre à M. de Saint-Clair Turgot, Conseiller d'Etat*, imprimée à la suite de ses Poësies Latines à Caen en 1669. *Le caractère de Malherbe est, à mon avis, éloigné de celui de Stace, autant que le ciel est éloigné de la terre ; & j'avoue que je ne puis comprendre come quoi M. de Racan a dit que notre Poète François faisoit de ce Poète Latin son modèle & ses délices. L'un est un Poète Lirique, l'autre un Poète Héroique ; l'un joue du luth, l'autre bat du tambour. Malherbe est doux & réglé, Stace emporté & violent. L'un est une rivière, qui coule paisiblement dans son lit ; l'autre un torrent, qui se précipite parmi des rochers. Celui-là est animé d'un feu pur & céleste ; celui-ci, dit Scaliger, est un furieux, & quelquefois un frénétique. Ce n'est pas que je sois entièrement de l'avis de ce grand Censeur. Il est en ceci trop sévère, pour ne point dire cruel, come il l'a été quand il a dit que Lucain méritoit les étrivières. Stace a ses charmes : mais lui & Malherbe sont des beautés toutes différentes. En l'un on voit un visage serain, & cette majesté nomée par les Latins* comis & tranquilla majestas. *En l'autre vous voïés cet air fier appellé* terribilis decor, *& le* speciosum ex horrido *que Sénèque done au Lion. Aussi est-il aisé à tout le monde de voir qu'Horace êtoit l'ami du cœur de notre Poète, & le patron qu'il se proposoit d'imiter. Il l'avoit dans son cabinet, sous le chevet de son lit, sur sa toilète, dans sa mémoire, aux champs & à la ville ; & il l'appelloit ordinairement* son Breviaire. *C'est ce que j'ai appris de M. de Grentemesnil, qui a fort connu Malherbe.*

disoit « que tous les Sonnets de Pétrarque étoient à la Grè-
» que, aussi-bien que les Epigrammes de Mademoiselle de
» Gournai (2) ».

XXI. Il se faisoit presque tous les jours sur le soir quelques petites conférences dans sa chambre, où assistoient particulièrement Coulomby (1), Maynard, Racan, du Moustier (2), & quelques autres, dont les noms n'ont pas été connus dans le monde. Et un jour un habitant d'Aurillac, où Maynard étoit alors Président, venant heurter à la porte de cette chambre, & demandant si M. le Président n'y étoit point; Malherbe se leva brusquement, &, parlant au Provincial : *Quel Président*, dit-il, *demandés-vous ? Apprenés qu'il n'y a point ici d'autre Président que moi ?*

XXII. Quelqu'un lui disant que M. Gaulmin (1) avoit trouvé le moïen d'entendre le secret de la Langue Punique, & qu'il y avoit fait le *Pater noster*; il dit aussi-tôt assés brusquement : *Je m'en vais tout à l'heure y faire le* Credo; & à l'instant il prononça une douzaine de mots, qui n'étoient d'aucune Langue, en disant : *Je vous soûtiens que voila le* Credo *en Langue Punique. Qui est-ce qui me poura dire le contraire ?*

XXIII. (1) Il s'obstina avec un nomé M. de Laleu à faire des Sonnets licencieux, dont les deux Quatrains ne fussent pas sur mêmes Rimes (2). Coulomby n'en voulut jamais

(2) C'est ce qui s'entendra par ce passage du *Ménagiana*, T. II, p. 344, Edition de Paris, 1715. *M. de Racan alla voir un jour Mademoiselle de Gournai, qui lui fit voir des Epigrammes qu'elle avoit faites, & lui en demanda son sentiment. M. de Racan lui dit " qu'il n'y avoit rien de bon, & „ qu'elles n'avoient pas de pointes „. Mademoiselle de Gournai lui dit " qu'il ne faloit pas prendre garde à „ cela; que c'étoient des Epigrammes „ à la Grèque „. Ils allèrent ensuite dîner ensemble chés M. de Lorme, Médecin des Eaux de Bourbon. M. de Lorme leur aïant fait servir un potage qui n'étoit pas fort bon, Mademoiselle de Gournai se tourna du côté de* M. de *Racan, & lui dit :* Monsieur, voilà une méchante soupe. Mademoiselle, *repartit M. de Racan*, c'est une soupe à la Grèque. *Cela se répandit tellement, qu'on ne parloit en plusieurs endroits que de* soupe à la Grèque, *pour dire un mauvais potage; & pour marquer un méchant Cuisinier, on disoit*. Il fait de la soupe à la Grèque.

XXI. (1) François de Cauvigni, Sieur de Coulomby, Colomby ou Collombi, l'un des premiers Membres de l'Académie Françoise, étoit Cousin de Malherbe, & mourut vers 1648.

(2) Du Moustier étoit un Peintre célèbre, home d'esprit & Poète. On trouve de lui quelques Vers assés bons dans les Récueils de ce tems-là.

XXII. (1) Gilbert Gaulmin, Sieur de Montgeorge, Doïen des Maîtres des Requêtes, Intendant du Nivernois & Conseiller d'Etat, étoit de Moulins en Bourbonois, & mourut le 8 de Décembre 1667, âgé de plus de 80 ans. Il passa dans son tems pour un très habile Critique. Il avoit une parfaite connoissance des Langues Latine, Grèque, Hébraïque, Arabe, Turque & Persane. Il étoit même assés instruit de plusieurs autres. On estime ses Poësies Latines. Chapelain disoit de lui " qu'il avoit plus d'esprit que „ de jugement „.

XXIII. (1) Je done cet Article d'après Ménage, excepté ce qui se trouve entre deux Parenthèses, que je conserve de Saint-Ussans, ainsi que ce que je marquerai dans la Note 3.

(2) Il n'y a de ces Sonnets irréguliers que quatre dans les Poësies de Malherbe; & ce que Racan dit ici

faire, & ne les pouvoit approuver. Racan en fit un ou deux : mais ce fut le premier qui s'en ennuïa ; (&, come il en vouloit détourner Malherbe, en lui disant « que ce n'étoit » pas faire un Sonnet, que de passer par dessus les règles » ordinaires ». Malherbe lui répondit : *Eh bien, Monsieur! Si ce n'est un Sonnet, ce sont des Vers.*) A la fin aussi Malherbe s'en dégouta ; & il n'y a eu que Maynard de tous ses Ecoliers, qui ait continué d'en faire jusqu'à la mort. Malherbe les quita de lui-même, lorsque Coulomby & Racan ne l'en persécutoient plus. C'étoit son ordinaire de s'opiniâtrer d'abord contre le conseil de ses amis, & de s'y rendre après de lui-même. (3).

XXIV. Il avoit aversion des fictions poètiques ; & en lisant une Elégie de Regnier à Henri le Grand, qui commence,

Il étoit presque jour, & le Ciel soûriant, &c.

& où il feint que la France s'enleva en l'air pour parler à Jupiter, & se plaindre du misérable état où elle étoit pendant la Ligue ; il demandoit à Regnier en quel tems cela étoit arrivé ; & disoit « qu'il avoit toujours demeuré en France » depuis cinquante ans, & qu'il ne s'étoit point apperçu qu'elle se fût enlevée hors de sa place ».

XXV. Il avoit un Frère aîné, avec lequel il avoit toujours été en procès ; & comme un de ses amis se plaignoit de cette mauvaise intelligence, Malherbe lui dit, « qu'il ne pouvoit pas en avoir avec les Turcs & les Moscovites, avec » qui il n'avoit rien à partager ».

XXVI. Il perdit sa Mère environ l'an 1615, c'est-à-dire étant âgé de plus de soixante ans ; &, come la Reine Mère envoïa un Gentilhome pour le consoler, il dit à ce Gentilhome, « qu'il ne pouvoit se revancher de l'honeur que lui » faisoit la Reine, qu'en priant Dieu que le Roi son Fils » pleurât sa mort aussi vieux, qu'il pleuroit celle de sa Mère ».

XXVII. Il ne pouvoit souffrir que les Pauvres, demandant l'aumône, dissent : *Noble Gentilhome.* Il disoit « que *Noble* » étoit superflu ; & que, s'il étoit Gentilhome, il étoit noble ». Quand les Pauvres lui disoient qu'ils prioient Dieu pour lui, il leur répondoit « qu'il ne croïoit pas qu'ils eussent grand » crédit au Ciel, vu le mauvais état auquel il les laissoit en » ce monde ; & qu'il eût mieux aimé que M. de Luines, ou

reste encore à prouver qu'en 1630 on n'a pas récueilli toutes les Pièces de notre Poète.

(3) Dans les Morceaux de ces *Memoires* que Ménage cite, Racan, en parlant de son Maître, dit toujours *M. de Malherbe*. J'ai cru qu'il suffiroit d'en avertir. Les Phrases, qui suivent ces mots, *jusqu'à la mort*, sont conservés de Saint-Ussans.

» quelque autre Favori lui eût fait la même promesse (1) ».

XXVIII. M. DE TERMES reprenant Racan d'un Vers qu'il a changé depuis, & où il y avoit, parlant d'un home champêtre :

Le labeur de ses mains rend sa maison prospère ;

Racan lui répondit que Malherbe avoit usé de ce mot *prospère*, en ce Vers,

O que nos fortunes prospères (1).

Malherbe, qui ètoit présent, lui dit brusquement : *Eh bien, morbleu ! Si je fais une sotise, en voules-vous faire une autre ?*

XXIX. QUAND on lui montroit des Vers, où il y avoit des mots superflus, il disoit, « que c'ètoit une bride de cheval attachée avec une éguillète ».

XXX. UN home de robe & de condition lui apporta des Vers assés mal polis, qu'il avoit faits à la louange d'une Dame, & lui dit, avant que de les lui montrer, que des considérations particulières l'avoient obligé de faire ces Vers. Malherbe les lut avec mépris ; & lui demanda, après qu'il eût achevé, « s'il avoit été condamné à être pendu, ou à » faire ces Vers-là ; parce qu'à moins de cela il ne devoit » pas exposer sa réputation, en produisant une Pièce si ridi» cule (1) ».

XXXI. S'ETANT vêtu un jour extraordinairement à cause du grand froid, il avoit encore étendu sur sa fenêtre trois ou quatre aunes de Frise verte ; & come on lui demanda ce qu'il vouloit faire de cette Frise, il répondit brusquement : *Je pense qu'il est avis à ce froid qu'il n'y a point de Frise dans Paris. Je lui montrerai bien que si.* En même tems aiant mis à ses jambes une si grande quantité de bas, presque tous

XXVII. (1) VOICI, dit Brieux de Mosant dans sa Lètre citée plus haut, *une Historiète de notre Poète, que je tiens de M. le Picard, Conseiller en notre Baillage* (de Caen.) *Un Gueux, passant par la Rue, leur demanda l'aumône. Malherbe, qui d'ailleurs avoit l'ame assés tendre, & qui ètoit charitable, le rebuta, en disant : « Voïés-vous bien ce Coquin. Il est velu depuis la plante des » pieds jusqu'au sommet de la tête, » velu par le col, velu par les bras » & les mains, velu par les jambes, » velu par tout le corps :* ergo aut robustus, aut dives, aut lascivus. *S'il » est fort, qu'il travaille. S'il est ri» che, il n'a besoin de rien. S'il est » paillard, je ne dois pas fournir à » ses débauches ».*

XXVIII. (1) CI, *P.* 87.

XXX. (1) LE Pere Bougerel rapporte dans la Vie de Gassendi, que le Grand Prieur (Henri d'Angouleme) aiant demandé à Malherbe son sentiment sur quelques Vers de sa composition ; Malherbe lui répondit « qu'il » les faloit supprimer, parce qu'il ne » convenoit pas à un Prince de doner » un Ouvrage à moins qu'il ne fût par» fait ». Le fait suivant se lit au mot POETE dans le SORBERIANA. *Malherbe avoit été prié par un Poète Provincial de lui corriger une Ode au Roi. Le Bon-home, come le Poète revint, lui dit « qu'il n'y avoit que quatre » mots à ajouter ». Le Poète pria Malherbe qu'il eût l'honeur de les recevoir écrits de sa main. Malherbe écrivit au dessous du titre* AU ROI : pour torcher son cul, *plia le papier & le dona au Poète, qui l'en remercia un million de fois & partit sans voir ce qu'il avoit écrit.*

noirs, qu'il ne se pouvoit chausser également qu'avec des jetons; Racan arriva dans sa chambre, come il ètoit en cet ètat-là, & lui conseilla, pour se délivrer de la peine de se servir de jetons, de mètre à chacun de ses Bas un ruban de quelque couleur, ou une marque soie qui commençât par une Lètre de l'Alphabet, come au premier un ruban ou un bout de soie *amarante*, au second un *bleu*, au troisième un *cramoisi* & ainsi des autres. Malherbe, approuvant ce conseil, l'exécuta à l'heure même; & le lendemain venant dîner chés M. de Bellegarde, en voïant Racan, il lui dit, au lieu de bon jour: *J'en ai jusqu'à l'L.* De quoi tout le monde fut fort surpris; & Racan même eut de la peine à concevoir d'abord ce qu'il vouloit dire, ne se souvenant pas alors du conseil qu'il lui avoit doné le jour précèdent. Il disoit aussi à ce propos « que Dieu n'avoit fait le froid que pour les » Pauvres & pour les Sots; & que ceux qui avoient le moïen » de se bien chauffer & bien habiller, ne devoient point souf- » frir de froid ».

XXXII. QUAND on lui parloit des affaires d'Etat, il avoit toujours ce mot en la bouche, qu'il a mis dans l'Epître liminaire de Tite-Live, adressée à M. de Luines (1), « qu'il ne faloit point se mêler de la conduite d'un vaisseau, » où l'on n'ètoit que simple passager ».

XXXIII. UNE fois, Henri le Grand lui montrant la première Lètre que le feu Roi Louis XIII avoit écrite à Sa Majesté; Malherbe aiant remarqué qu'il avoit signé *Lois* au lieu de *Louis*, demanda assés brusquement au Roi, « Si Mon- » seigneur le Dauphin avoit nom *Lois* ». Le Roi, ètoné de cette demande, en voulut savoir la cause. Malherbe lui fit voir qu'il avoit signé *Lois* & non pas *Louis*; ce qui dona lieu d'envoïer querir celui qui apprenoit à écrire à Monseigneur le Dauphin, pour lui enjoindre de lui faire mieux ortographier son nom. Et voila d'où vient Malherbe disoit « être cause que le défunt Roi s'appelloit *Louis* ».

XXXIV. COME les Etats Généraux se tenoient à Paris (1), il y eut une grande contestation entre le Tiers-Etat & le Clergé, qui dona sujet à cette belle Harangue de M. le Cardinal du Perron; & cette affaire s'échauffant, les Evêques menaçoient de se retirer & de mètre la France en interdit. M. de Bellegarde, entretenant Malherbe de l'appréhension qu'il

XXXII. (1) RACAN veut parler de la traduction du XXXIIIe Livre de Tite, dediée au Conétable de Luines. Elle fut imprimée pour la premiere fois à Paris en 1621 *in*-8°. chés Toussainct du Bray.

XXXIV. (1) CE sont les derniers Etats, tenus en 1614.

avoit d'être excommunié, Malherbe lui dit, pour le consoler, « qu'au contraire il devoit s'en réjouir ; & que devenant tout » noir come sont les Excommuniés, cela le délivreroit de la » peine qu'il prenoit tous les jours de se peindre la barbe & » les cheveux ».

XXXV. Une autre fois, il disoit à M. de Bellegarde : *Vous faites bien le galant & l'amoureux des belles Dames. Lisés-vous encore à livre ouvert ?* C'étoit sa façon de parler, pour dire, s'il étoit encore prêt à les servir. M. de Bellegarde lui dit qu'oui. Malherbe lui répondit en ces mots : *Parbleu, Monsieur ! J'aimerois mieux vous ressembler en cela, qu'en votre Duché & Pairie* (1).

XXXVI. Un jour, Henri le Grand lui montra des Vers qu'on lui avoit donés, & qui commençoient :

Toujours l'heur & la gloire
Soient à votre côté !
De vos faits la mémoire
Dure à l'éternité !

Malherbe sur le champ, & sans en lire d'avantage, les retourna de cette sorte :

Que l'épée & la dague
Soient à votre côté !
Ne courés point la bague,
Si vous n'êtes boté.

Et la dessus il se retira, sans faire aucun jugement.

XXXVII. Je ne sais si le festin qu'il fit à six de ses amis, & où il faisoit le septième, pouroit avoir place dans sa vie. D'abord il n'en avoit prié que quatre ; savoir M. de Fouquerolles, Enseigne ou Lieutenant aux Gardes du Corps ; M. de La Mazure, Gentilhome de Normandie, qui étoit à la suite de M. de Bellegarde; M. de Coulomby & M. Patris (1) : mais le jour de devant que se devoit faire le festin, Yvrande (2) & Racan revinrent de Touraine, de la maison de Racan. Etant décendus chés Malherbe, si-tôt qu'il les vit, il commanda à son Valet d'acheter encore deux chapons, & les pria de venir le lendemain dîner chés lui. Enfin, pour le faire

XXXV. Voiés les Lètres de Malherbe, Liv. II, Lèt. XVII.

XXXVII. (1) Pierre Patris ou Patrix, naquit à Caen en 1583, & mourut à Paris le 6 d'Octobre 1677. Il étoit Cousin de Desyveteaux ; & fut Gentihome de Gaston de France, Duc d'Orléans, qui le fit Gouverneur de Limours. On trouve de ses Poësies dans différens Recueils. Il n'a doné lui-même au public qu'un petit Volume de Vers de piété, qui parut à Blois en 1660, sous ce titre : *La miséricorde de Dieu sur un Pécheur pénitent*. C'est peut-être ce que nous avions de mieux en ce genre.

(2) Cet Yvrande étoit un Gentilhome, Disciple de Malherbe, ainsi que Racan le dit plus bas. Je ne le connois point d'ailleurs. On m'a pourtant assuré que dans nos anciens Recueils de Poësies, il se trouve des Pièces signées Y, dont il pourroit être l'Auteur. Elles m'ont échapé.

court, tout le festin ne fut que de sept chapons bouillis, dont il leur fit servir un à chacun, & leur dit : *Messieurs, je vous aime tous également, c'est pourquoi, je veux vous traiter de même, & ne prétens pas que vous aïés d'avantage l'un sur l'autre.*

XXXVIII. Tout son contentement étoit de s'entretenir avec ses amis particuliers, come Racan, Coulomby, Yvrande, & autres du mépris de toutes les choses que l'on estime le plus dans le monde. En voici un exemple. Il disoit souvent à Racan « que c'étoit une folie de se vanter d'être d'une an» ciène noblesse ; & que plus elle étoit ancière, & plus elle » étoit douteuse ; qu'il ne faloit qu'une Femme lascive pour » pervertir le sang des Césars ; & que tel, qui pensoit être issu » de ces grands Héros, étoit peut-être venu d'un Valet de » chambre ou d'un Violon (1) ». Il ne s'épargnoit pas lui-même en l'art où il excelloit. Il disoit souvent à Racan : *Voïes-vous, Monsieur, si nos Vers vivent après nous, toute la gloire que nous en pouvons espérer, est qu'on dira que nous avons été deux excellens arrangeurs de sillabes ; que nous avons eu une grande puissance sur les paroles, pour les placer si à propos chacune en leur rang ; & que nous avons été tous deux bien fous de passer la meilleure partie de notre âge dans un exercice si peu utile au public & à nous-même, au lieu de l'emploïer à nous doner du bon tems, ou à penser à l'établissement de notre fortune* (2). Il avoit aussi un grand mépris pour tous les homes en général ; &, après avoir fait le récit du péché de Caïn & de la mort d'Abel son Frère, il disoit à peu près : *Voilà un beau début ! Ils n'étoient que trois ou quatre au monde, & l'un d'eux va tuer son Frère ! Que Dieu pouvoit-il espérer des homes après cela ? N'eût-il pas mieux fait d'en éteindre dès l'heure même pour jamais l'engeance ?* Voila les discours ordinaires, qu'il tenoit avec ses plus familiers amis : mais ils ne se peuvent exprimer avec la grace qu'il les prononçoit, parce qu'ils tiroient leur plus grand ornement de son geste & du ton de sa voix (3).

XXXVIII. (1) Despre'aux, dans sa sixième Satire, a fait usage de cette Pensée, qui n'en a pas acquis plus de vérité pour cela.

(2) Les paroles, que Racan met ici dans la bouche de Malherbe, sont la réponse la plus juste qui se puisse opposer aux reproches de présomption & d'orgueil, que l'on a faits à ce Poète sur les louanges, qu'il se done à lui-même dans quelques endroits de ses Poësies. Il se louoit en Vers, à l'exemple de Pindare, d'Horace & d'un grand nombre d'autres Poètes : mais lorsqu'en home de bon sens, en Philosophe, il ouvroit son cœur à son ami, sa sincérité lui faisant réduire le métier de Poète à la juste valeur qu'il peut avoir, il se montroit au fond très éloigné d'en tirer vanité. Voïés xl.

(3) Balzac (*Entret.* xxxvii.) est peu d'accord avec Racan, & dit : *Malherbe disoit les plus belles choses du monde : mais il ne les disoit pas de bone grace, & il étoit le plus mau-*

XXXIX. M. l'Archeveque de Rouen (1) l'aiant prié d'entendre un Sermon, qu'il devoit faire en une Eglise près de son logis ; au sortir de table, il s'endormit dans une chaise ; &, come Monseigneur de Rouen voulut le reveiller pour le mener au Sermon, il le pria de l'en dispenser, disant « qu'il dormiroit bien sans cela ».

XL. Il parloit fort ingénument de toutes choses (1), & avoit un grand mépris pour les sciences, particuliérement pour celles qui ne servent qu'au plaisir des ieux & des oreilles, come la Peinture, la Musique, & même la Poësie. Surquoi Bordier (2) se plaignant à lui, « qu'il n'y avoit de récompenses que pour ceux qui servoient le Roi dans les Armées » & dans les Affaires, & qu'on abandonoit ceux qui excelloient dans les Belles-Lètres » ; il répondit « que c'ètoit » en user fort sagement, & qu'il y avoit de la sotise de faire » un mètier de la Poësie ; qu'on n'en devoit point espérer » d'autre récompense que son plaisir ; & qu'un bon Poète » n'ètoit pas plus utile à l'Etat, qu'un bon Joueur de Quille (3) ».

XLI. Un certain jour qu'il se retiroit fort tard de chés M. de Bellegarde, avec un flambeau allumé devant lui, il

vais Récitateur de son tems. Nous l'appellions l'Anti-Mondori. *Il gâtoit ses beaux Vers, en les récitant. Outre qu'on ne l'entendoit presque pas à cause de l'empêchement de sa langue & de l'obscurité de sa voix, il crachoit au moins six fois en récitant une Stance de quatre Vers. Et ce fut ce qui obligea le Cavalier Marin à dire de lui, " qu'il n'avoit jamais vu d'home plus „ humide, ni de Poète plus sec „.* Plus bas (N. XLVIII). Racan fait entendre aussi que Malherbe récitoit mal ses Vers. Balzac parle de la prononciation de notre Poète en général, & Racan ne la considère que dans un point particulier. Malherbe avoit la parole brusque & bégaïoit. Sa prononciation ordinaire ne devoit pas flater agréablement l'oreille : mais ses défauts même, assaisonés du ton de la voix, des mouvemens du visage, & du geste, pouvoient doner une grace particulière à ses saillies.

XXXIX. (1) François de Harlai, Archevêque de Rouen, mort le 22 de Mars, 1652, étoit Oncle de François de Harlai, qu'il avoit fait nomer à l'Archevéché de Rouen en sa place, & qui mourut Archevêque de Paris, le 6 d'Août 1695.

XL. (1) C'est peut-être plustôt à l'ingénuité de Malherbe, qu'à la vanité dont on a pris plaisir à l'accuser, qu'il faut attribuer ce que Sorel rapporte dans son *Discours sur l'Académie Françoise*, p. 40. *Lorsqu'on a*, dit-il, *quelque-fois demandé à Malherbe, pourquoi il ne donoit pas une nouvelle Grammaire, lui qui ètoit le grand Critique & le Réformateur du Langage François ; il disoit au commencement " que l'on n'avoit qu'à „ écrire au contraire de ce que faisoit „ un certain Historiographe de son „ tems, qu'il nomoit, & que l'on „ écriroit bien „. Mais aussi pour instruction directe, aïant fait la traduction du* XXXIIIe. *Livre de Tite-Live, il dit " que l'on n'avoit qu'à en suivre „ les règles pour écrire purement en „ notre Langue ; & qu'il n'ètoit pas „ besoin de Grammaire „.* Je ne sais si c'est aussi sur le comte de l'ingénuité de notre poète, qu'il faut mètre ce qu'on lit à la p. 256. du Carpentaria. Malherbe, *voulant faire connoître combien ceux de Blaïe sont gens rustiques & grossiers, a dit " que le „ Bon-Sens, aïant voulu entreprendre „ de passer par cette ville, y devint „ paralitique „.*

(2) Voïés ci-après *Discours sur les Obligations, que la Poësie Françoise*, &c. p. 338.

(3) La Note 1 sur le N. XXXVIII renvoie à cet Article qui fait voir que Malherbe tiroit assés peu de vanité de sa supériorité sur les autres poètes de son tems.

rencontra M. de Saint Paul, Gentilhome de condition, Parent de M. de Bellegarde, qui le vouloit entretenir de quelques nouvelles de peu d'importance. Il lui coupa court, en lui disant : *Adieu, adieu. Vous me faites brûler ici pour cinq sols de flambeau ; & tout ce que vous me dites, ne vaut pas six blancs.*

XLII. DANS ses *Heures* il avoit effacé des Litanies des Saints, tous les noms particuliers, disant « qu'il étoit superflu » de les nomer tous les uns après les autres, & qu'il suffisoit » de les nomer en général, *Omnes Sancti & Sanctæ Dei*, *orate* » *pro nobis* (1) ».

XLIII. (1) IL avoit aussi effacé plus de la moitié de son Ronsard, & il en cotoit à la marge les raisons. Un jour Yvrande, Racan, Coulomby & autres de ses amis le feuilletant sur sa table, Racan lui demanda, « S'il approuvoit ce qu'il » n'avoit point effacé » ; *Pas plus que le reste*, dit-il. Cela dona sujet à la compagnie, & entre autres à Coulomby, de lui dire « que, si l'on trouvoit ce Livre après sa mort, on » croiroit qu'il auroit trouvé bon ce qu'il n'avoit pas effacé ». Il lui répondit : *Vous avez raison* ; & à l'heure même il acheva d'effacer le reste (2).

XLII. (1) CET endroit, & quelques autres endroits de ces *Mémoires*, ont fait accuser Malherbe d'avoir peu de religion : mais il me paroit que c'est assés mal a propos ; & que cette accusation ne seroit pas mieux fondée sur ce trait du Menagiana, T. I. *M. de Racan, allant voir Malherbe, un samedi lendemain de la Chandeleur à huit heures du matin, le trouva qui mangeoit du jambon.* " Ah Monsieur, *dit-il* ! „ La Vierge n'est plus en couches „. Oh, *dit Malherbe* : Les Dames ne se levent pas si matin.

XLIII. (1) L'article entier est d'après Ménage, p. 348.

(2) M. L'ABBE' JOLY, dans l'Ouvrage cité plus haut, révoque en doute, ce que Racan dit dans cet Article & dans le précèdent. Il faut se rappeller qu'il ne croit pas que nous aïons ces *Mémoires*, tels que Racan les avoit faits. *Je ne parlerai point*, dit-il, *d'un grand nombre de bizareries attribuées à Malherbe par l'Écrivain anonime. Qui croira, par exemple, ce que cet Auteur rapporte en ces termes.* Après avoir transcrit cet Article & le précèdent, M. l'Abbé Joly dit : *Si Malherbe avoit tant de mépris pour les Ouvrages de Ronsard, n'étoit-il pas plus prompt & plus commode d'en faire un sacrifice à Vulcain ? D'ailleurs on demanderoit volontiers combien il emploïa d'heures à cette operation. Car ce n'étoit pas l'affaire d'un moment.* M. l'Abbé Joly prend un peu trop à la lètre les expressions de Racan. Il suffit qu'aussi-tôt après la remarque de Coulomby, Malherbe se soit mis en devoir d'effacer quelques Vers dans son Ronsard, pour que Racan ait pu s'exprimer, come il a fait. Malherbe commença sur le champ à marquer ce qui lui déplaisoit encore dans les Vers de ce Poëte, & continua sans doute ensuite pendant quelques jours ; ensorte qu'il se trouva qu'à la fin, il avoit effacé, c'est-à-dire marqué d'une barre, tous ou presque tous les Vers de Ronsard. C'est sur quoi BALZAC a pu dire, *Entret.* XI. *Qui est-ce qui vous empêchera, pour passer le tems & pour fuir l'oisiveté, d'exercer chés vous une inquisition privée ; .... de déchirer les Auteurs, en maniant les Livres, d'effacer tout Virgile de votre main, come fit Malherbe tout Ronsard.* Ménage, *Observ.* p. 348, après avoir rapporté tout ce que Racan dit dans ce n. XLIII, ajoute : *Je me souviens à ce propos d'avoir oui dire à M. de Gombaud „ que „ quand Malherbe lisoit ses Vers à ses „ amis & qu'il y rencontroit quelque „ chose de dur ou d'impropre, il s'arrêtoit tout court, & leur disoit ensuite :* Ici je ronsardisois „. *Ce mépris public, qu'il faisoit de Ronsard irrita contre lui Richelet, le Commentateur de Ronsard ; car c'est de Malherbe qu'il*

XLIV. Il étoit assés mal meublé, logeant ordinairement en chambre garnie. Il n'avoit même que sept ou huit chaises de paille; &, come il étoit fort visité de ceux qui aimoient les Belles-Lètres, quand les chaises étoient toutes remplies, il fermoit sa porte par dedans; &, si quelqu'un venoit heurter, il lui crioit : *Attendés, il n'y a plus de chaises;* estimant qu'il valoit mieux ne les point recevoir, que de leur doner l'incommodité d'être debout.

XLV. Une fois entrant dans l'Hôtel de Sens, il trouva dans la Sale deux homes qui jouoient au Trictrac; & qui, disputant d'un coup, se donoient tous deux au Diable, qu'ils avoient gagné. Au lieu de les saluer, il ne fit que dire : *Viens, Diable, viens. Tu ne saurois faillir; il y a l'un ou l'autre à toi.*

XLVI. Il y eut une grande contestation entre ceux du païs d'*Adiousias*, qui étoient tous ceux de de-là la Loire, & ceux de de-çà, qu'il appelloit du païs, *Que Dieu vous conduise*; savoir, « S'il faloit appeller le petit vase, dont on se » sert pour manger du potage, *une cueiller*, ou *une cueillière* ». La raison de ceux du païs d'*Adiousias*, d'où étoit Henri le Grand, aiant été nourri en Bearn, étoit que ce mot étant féminin, il devoit avoir une terminaison féminine. Le païs de *Dieu vous conduise* alléguoit, outre l'usage, qu'il n'étoit pas sans exemple de voir des mots féminins avoir des terminaisons masculines; & qu'ainsi l'on disoit *une perdrix* & *une met* (1) à Boulanger. Enfin cette dispute dura si long-tems, qu'elle obligea le Roi d'en demander à Malherbe son sentiment; & son avis fut qu'il faloit dire *cueiller*. Le Roi néanmoins ne se rendant point à ce jugement, il lui dit ces mêmes mots : *Sire, vous êtes le plus absolu Roi, qui ait jamais gouverné la France; & avec tout cela vous ne sauriés faire dire de de-çà la Loire* une cueillère, *à moins que de faire défense, à peine de cent livres d'amande, de la nomer autrement.* M. de Bellegarde, qui étoit Gascon, lui envoïant demander « le- » quel étoit mieux dit, de *dépensé* ou *dépendu* »; il répondit sur le champ « que *dépensé* étoit plus François : mais que » *pendu*, *dépendu*, *rependu*, & tous les composés de ce vilain » mot qui lui vinrent à la bouche, étoient plus propres » pour les Gascons (2) ».

entend parler par ce mala herba *dans ces Vers du* Tombeau de Sainte-Marthe.

" *Hoc tamen, hoc unum est, sanctis quod Manibus optem,*
,, *Aggeribusque tuis; ut vernus semper inumbret*
,, *Flos tumulum, palmæque illum diadema coronet,*
,, *Laurusque; & mala te nunquam premat* herba *sepultum* ,,.

XLVI. (1) Mait ou Maist, *Mastra*; Huche.

(2) Lorsque *Montagne écrivoit*, dit Balzac Entret. XIX, *l'incompa-*

XLVII. Quand on lui demandoit ſon avis de quelques Vers François, il renvoïoit ordinairement aux Crocheteurs du Port-au-foin, & diſoit « que c'étoit ſes Maîtres pour le Lan» gage »; ce qui, peut-être, a doné lieu à Regnier de dire (1):

Coment, il faudroit donc pour faire une œuvre grande,
Qui de la calomnie & du tems ſe défende,
Et qui nous done rang parmi les bons Auteurs,
Parler come à Saint Jean (2) parlent les Crocheteurs (3).

XLVIII. Come il récitoit des Vers à Racan, qu'il avoit nouvellement faits, il lui en demanda ſon avis. Racan s'en excuſa, diſant « qu'il ne les avoit pas bien entendus, & qu'il » en avoit mangé la moitié ». Malherbe, qui ne pouvoit ſouffrir qu'on lui reprochât le défaut qu'il avoit de bégaïer, ſe ſentant piqué des paroles de Racan, lui dit en colere : *Mor-*

rable Malherbe n'étoit pas encore venu corriger & dégaſconer la Cour, come il diſoit. Balzac vant en plus d'un endroit les ſervices que Malherbe a rendus à notre Langue, & l'on voit avec peine que c'eſt de lui qu'il a voulu parler, lorſqu'il a dit dans ſon *Socrate Chrétien*, Diſc. x : *Vous vous ſouvenés du vieux Pédagogue de la Cour, & qu'on appelloit autrefois le* Tiran des Mots & des Sillabes ; *& qui s'appelloit lui-même, lorſqu'il étoit en belle humeur*, le Grammairien à lunètes & en cheveux gris. *N'aïons point deſſein d'imiter ce que l'on conte du ridicule de ce vieux Docteur. J'ai pitié d'un home, qui fait de ſi grandes différences entre* pas *&* point ; *qui traite l'affaire des* Gérondifs *& des* Participes, *come ſi c'étoit celle de deux Peuples voiſins l'un de l'autre & jaloux de leurs frontières. Ce Docteur en Langue vulgaire avoit accoutumé de dire « que depuis tant d'années, il travail» loit à* dégaſconer la Cour, *& qu'il » n'en pouvoit venir à bout ». La mort l'attrapa ſur l'arrondiſſement d'une Période ; & l'an climatérique l'avoit ſurpris délibérant ſi* erreur *&* doute *étoient maſculins ou féminins. Avec quelle attention vouloit-il qu'on l'écoutât, quand il dogmatiſoit de l'uſage & de la vertu des* Particules. Bayle (*Dict.* Art. Malherbe, Rem. I.) rapporte ces paroles de Balzac & dit enſuite : *La deſcription eſt un peu forte, & nous peut convaincre qu'il y a des gens qui, après la mort, ne ſont guère ménagés par les perſones dont ils avoient reçu mille marques de vénération. On imagine que, pourvu qu'on ne les faſſe pas connoître par leur nom, il eſt permis de les bien fronder.* On ne comprend pas d'où peut venir ce trait d'humeur de Balzac contre un home, dont il ſe reconnoiſſoit le Diſciple, en l'appellant ſon Père ; & dont les ouvrages & les avis l'avoient éclairé ſur le véritable génie de notre Langue, laquelle, ſelon lui-même, devoit à ce même home toute ſon élégance & ſa pureté, come on le vera dans ce que j'ai traduit d'une de ſes *Lètres Latines* à Silhon, à la fin du *Diſcours, ſur les obligations que la Langue & la Poëſie Françoiſe ont à Malherbe.* Ce qui doit paroître ici de plus bizare, c'eſt que Balzac, pour tourner Malherbe en ridicule, aille contre ſes propres ſentimens. Mille endroits de ſes Ouvrages font voir qu'il étoit intimement perſuadé que l'on ne peut écrire avec quelque correction, que par le ſecours de cette même attention aux minucies grammaticales, ſur laquelle il lui plait de s'égaïer.

XLVII. (1) Edit. de Regnier 1616. *Sat. IX.* On y lit au V. 1. *Coment il nous faut donc*, &c. au V. 3. *Qui trouve quelque place entre*, &c.

(2) La Place de Grève.

(3) Il ne faut pas regarder come une bizarerie de Malherbe, ce qu'il diſoit que les Crocheteurs du Port-au-foin étoient ſes Maîtres pour la Langue. Le Peuple parle d'une manière très peu correcte : mais c'eſt dans ſon langage demi-barbare qu'il faut chercher le véritable génie de la Langue ; come c'eſt de lui qu'il faut apprendre le véritable langage des Paſſions. Il ne faut ajouter à ſes diſcours que l'élégance & la pureté qui leur manquent. Malherbe réduiſoit en pratique ce qu'il diſoit. On lit dans le *Carpentariana*, p. 276. *Les ieux du vulgaire voient quelquefois ce que les ieux les plus ſavans n'apperçoivent pas. On dit que Malherbe avoit chés lui une vieille Servante, de qui il conſultoit l'oreille.*

bleu ! Si vous me fâchés, je les mangerai tous. Ils sont à moi, puisque je les ai faits ; j'en puis faire ce que je voudrai.

XLIX. Il ne vouloit pas que l'on fît autrement des Vers qu'en sa Langue ordinaire. Il soutenoit « que l'on ne sauroit » entendre la finesse des Langues, que l'on n'a apprises que » par art » ; & à ce propos, pour se moquer de ceux qui faisoient des Vers Latins, il disoit « que si Virgile & Horace » venoient au monde, ils doneroient le fouet à Bourbon (1) » & à Sirmond » (2).

L. Il disoit souvent, & principalement quand on le reprenoit de ne pas bien suivre les sens des Auteurs qu'il traduisoit ou qu'il paraphrasoit, « qu'il n'apprêtoit pas les viandes pour » les Cuisiniers » ; come s'il eût voulu dire « qu'il se soucioit » fort peu d'être loué des Gens de Lètres qui entendoient les » Livres qu'il avoit traduits (1), pourvu qu'il le fût des Gens » de la Cour » (2). Et c'ètoit de la même sorte que Racan se défendoit de ses censures, en avouant « qu'elles ètoient » justes : mais que les fautes dont il le reprenoit n'ètoient » connues que de trois ou quatre personnes qui le hantoient ; » & qu'il faisoit ses Vers pour être lus dans le Cabinet du Roi » & dans les Ruèles, plustôt que dans sa chambre ou dans celle » des autres Savans en Poèsie.

LI. Il avouoit pour ses Ecoliers les sieurs de Touvant, Coulomby, Maynard & Racan. Il jugeoit d'eux fort diversement. Il disoit en termes généraux « que Touvant faisoit fort » bien des Vers, sans dire en quoi il excelloit ; que Coulomby » avoit bon esprit : mais qu'il n'avoit point le génie à la Poèsie ; » que Maynard ètoit celui de tous qui faisoit les meilleurs » Vers : mais qu'il n'avoit point de force ; qu'il s'ètoit adoné » à un genre de Poèsie auquel il n'ètoit pas propre, voulant

XLIX. (1) NICOLAS BOURBON, natif ou du moins originaire de Vandeuvre, ètoit Fils d'un Médecin de Bar-sur-Aube, & Disciple de Passerat. Il enseigna la Rhétorique dans plusieurs Colléges de l'Université de Paris ; & fut fait en 1611 Professeur Roïal d'Eloquence. Il quitta cette Chaire en 1620, pour entrer à l'Oratoire. En 1623 il eut un Canonicat de Langres ; & fut de l'Académie Françoise en 1637. Il mourut à Paris chés les Pères de l'Oratoire de la Rue S. Honoré, le 6 d'Août 1644, âgé d'environ 70 ans.

(2) JEAN SIRMOND, de l'Académie Françoise, Historiographe de France, Neveu du savant & fameux Jésuite Jaques Sirmond, ètoit, ainsi que son oncle, de Riom en Auvergne. Il mourut en 1649. Il a fait sur des matières historiques & politiques beaucoup d'Ouvrages François que l'on ne connoit plus. Ses Poèsies Latines ont èté rassemblées par son Fils dans un Volume *in-4°*.

L. (1) Outre le XXXIIIe Livre de Tite-Live, Malherbe a traduit le *Traité des Bienfaits* de Sénèque ; avec une partie des *Epitres* du même *à Lucilius*.

(2) Malherbe a pris bien des libertés & peut-être trop en traduisant ; ce qui n'empêche pas que ses Traductions ne soient estimables. Il n'etoit point esclave de la Lètre ; & faisoit heureusement usage des équivalens. Je n'en veux pour preuve que ce mot de BALZAC, Entr. XVI. *Feu M. de Malherbe traduisoit ainsi le* Dii te perdant fugitive ; « *le Diable t'emporta,* » *fugitif.*

» parler de ſes Epigrammes, & qu'il n'y réuſſiroit pas parce » qu'il manquoit de pointes ; pour Racan, qu'il avoit de la » force : mais qu'il ne travailloit pas aſſés ſes Vers ; que le » plus ſouvent pour s'aider d'une bone penſée, il prenoit de » trop grandes licences ; & que de ces deux derniers on feroit » un grand Poète (1) ».

LII. RACAN, aiant dans ſa plus tendre jeuneſſe fait connoiſſance avec Malherbe, il le reſpectoit come ſon Père ; & Malherbe de ſon côté vivoit avec lui come avec ſon Fils. Cela dona ſujet à Racan, à ſon retour de Calais où il fut porter les armes en ſortant de Page, de lui demander en confidence de quelle ſorte il ſe devoit gouverner dans le monde. Il lui propoſa quatre ou cinq ſortes de vies qu'il pouvoit faire. La première & la plus honorable « êtoit de ſuivre les » armes : mais d'autant qu'il n'y avoit point alors de guerre » plus près qu'en Suède ou en Hongrie, il n'avoit pas moïen » de la chercher ſi loin, à moins que de vendre tout ſon bien » pour s'équiper & pour fournir aux frais du voiage ». La deuxième êtoit « de demeurer dans Paris, pour liquider ſes » affaires qui êtoient fort brouillées ; & celle-là lui plaiſoit le » moins ». La troiſième êtoit « de ſe marier, dans l'eſpérance » de trouver un bon parti, en vue de la ſucceſſion de Madame » de Bellegarde, qui ne lui pouvoit manquer ». Sur quoi il diſoit « que cette ſucceſſion ſeroit peut-être longue à venir ; » & que cependant épouſant une Femme qui l'obligeroit, il » ſeroit contraint d'en ſouffrir, en cas qu'elle fût de mauvaiſe » humeur ». Il propoſoit encore « de ſe retirer aux champs : » mais cela ne lui ſembloit pas ſéant à un home de ſon âge » & de ſa condition ». Sur toutes ces propoſitions faites par Racan, Malherbe, au lieu de répondre directement, commença par une Fable en ces mots. UN *home*, dit-il, *âgé environ de cinquante ans, aiant un Fils de treize ou quatorze ans au plus, n'avoit qu'un petit âne pour le porter lui & ſon Fils dans un long voïage qu'ils entreprenoient enſemble.* Le

LI. (1) M. L'ABBE' d'Artigny, dans le T. VI de ſes *Mémoires Littéraires*, prend occaſion du jugement de notre Poète en faveur des talens de Charles Picard, Sieur de Touvant & d'Infrainville, pour l'accuſer d'avoir été très partial. Selon lui, le Sieur de Touvant eſt peu digne des louanges que ſon Maitre lui donoit ; & pour nous en convaincre, M. l'Abbé d'Artigny rapporte un Sonnet de ce Poète, dont les Vers ne ſont pas trop bons ; & les Penſées ne ſont que des *Concetti* que nous trouvons ridicules : mais qui ne paſſoient pas encore généralement pour tels dans ce tems-là. Qu'il me ſoit permis de dire que ce Cenſeur fait à peu près la même choſe, qu'un home, qui, voulant prouver que Malherbe n'eſt qu'un Poète médiocre, n'en apporteroit pour preuve que la CHANSON, *Cette Anne ſi belle*, ci p. 249. Voïés DISCOURS, &c. p. 348. Ce qui prouve combien Malherbe êtoi impartial ſur le comte de Touvant, c'eſt l'exactitude du jugement qu'il portoit de Colomby, de Racan & de Maynard.

Père monta le premier ſur l'âne. Après deux ou trois lieues de chemin, le Fils qui commençoit à ſe laſſer, le ſuivoit à pied de loin & avec beaucoup de peine; ce qui dona ſujet à ceux qui les voïoient paſſer, de dire « que ce Bon-home avoit » tort de laiſſer aller à pied cet Enfant, & qu'il auroit mieux » porté cette fatigue-là que lui ». Le Bon-home mit ſon Fils ſur l'âne, & ſuivit à pied. Cela fut encore trouvé étrange par d'autres, qui diſoient « que ce Fils étoit bien ingrat & de mauvais naturel, de voir fatiguer ſon Père, pendant qu'il étoit » lui-même à ſon aiſe ». Ils s'aviſèrent donc de monter tous deux ſur l'âne; & alors on y trouva encore à redire. Ils ſont bien cruels, *diſoient les paſſans*, de monter ainſi ſur cette pauvre petite bête, qui à peine eſt aſſés forte pour en porter un. *Come ils eurent oui cela, ils décendirent tous-deux de deſſus, & le touchèrent devant eux. Ceux qui les voïoient aller de cette ſorte, ſe moquoient de les voir à pied, quand l'un & l'autre pouvoient alternativement ſe ſervir de l'âne. Ainſi ils ne ſurent jamais ſe mètre au gré de tout le monde. C'eſt pourquoi ils réſolurent de faire à leur volonté, & de laiſſer à chacun la liberté d'en juger à ſa fantaiſie. FAITES-en de même*, dit Malherbe à Racan pour toute concluſion; *car quoi que vous puiſſiés faire, vous ne ſerés jamais généralement approuvé de tout le monde; & l'on trouvera toujours à redire à votre conduite* (1).

LII. (1) DANS les Editions de ces *Mémoires* depuis 1672 juſqu'en 1723, on lit à la ſuite de cet article : *M. de la Fontaine a mis cet Apologue en Vers, & l'a ajuſté de cette manière.* La Fable de la Fontaine eſt inſérée après ces mots. Je la ſupprime, & dans la *Note préliminaire* ſur ces *Mémoires*, j'en ai dit la raiſon, à laquelle il faut ajouter, qu'il eſt certain par les dates des différens récueils que la Fontaine a donés lui-meme de ſes Fables en divers tems, qu'il n'a pas rimé celle de Malherbe avant 1660. On trouve dans le *Journal Etranger* du mois d'Avril de cette année 1756 l'extrait d'un *Mémoire de M. Chriſt*, où l'on révendique cette Fable à Camerarius, qui l'avoit miſe en Latin & fait imprimer dès 1564, tems où notre Poëte n'avoit que huit à neuf ans. M. Chriſt ne prétend pas que ce ſoit dans les ouvrages de Camerarius que Malherbe a pris cette Fable; mais il croit qu'il pouvoit la devoir au célèbre Graveur Bohémien, Venceſlas Hollard, qui la fit paroître en 1620 à Francfort, gravée en cinq Planches. Il eſt très poſſible que Malherbe n'ait jamais eu connoiſſance de ces Eſtampes; & ce fut long-tems avant qu'elles euſſent été gravées, qu'il eut avec Racan la converſation dont il s'agit. Ce dernier en fixe l'époque à ſon retour de Calais; & Ménage (*Obſerv.* p. 20.) nous apprend que Racan étoit en garniſon à Calais en 1608, étant alors âgé de dix-neuf ans; ce qui s'accorde fort bien avec ce qu'il dit lui-même qu'il étoit allé porter les armes à Calais, en ſortant de Page. Il put en revenir en 1609; & ce doit être en cette année-là que Malherbe lui raconta la Fable dont il s'agit. Il pouvoit en avoir emprunté le fond de Camerarius, dont il avoit peut-être lû le Livre lorſqu'il étudioit dans l'Univerſité d'Heidelberg. Il pouvoit auſſi la devoir au Pogge, qui l'avoit miſe en Latin dans ſes *Facéties*, plus de cent ans peut-être avant que Camerarius l'écrivît. Les deux Récits ne diffèrent que par le ſtile, plus élégant dans le premier, plus ſimple & plus ſerré dans le ſecond. Mais il faut tout dire. Cette Fable eſt originaire d'Allemagne; & le Pogge la done pour telle, par ces paroles : *Quidam.... Fabulam retulit, quam nuper in Allemannia pictam ſcriptamque vidiſſet.* On peut ſoupçoner qu'elle avoit été peinte avant qu'on l'écrivît.

LIII. Encore qu'il reconnût come nous avons déja dit, que Racan eût de la force en ses Vers, il disoit néanmoins qu'*il étoit hérétique en Poësie*, pour ne se tenir pas assés étroitement attaché à ses observations. Voici particulièrement de quoi il le blâmoit; premièrement, de rimer indifféremment toutes les terminaisons en *ant* & *ent* (1), come *Innocence* & *Puissance*, *Apparent* & *Conquérant*, *Grand* & *Prend*. Il le reprenoit aussi de rimer le Simple & le Composé, come *Tems* & *Printems*, *Séjour* & *Jour*. Il lui défendoit encore de rimer les mots qui ont quelque convenance, come *Montagne* & *Campagne*. Il ne vouloit pas non plus que l'on rimât les Dérivés, come *Admètre*, *Commètre*, *Promètre*, & autres de même nature qui tous dérivent de *Mètre*. Il ne pouvoit souffrir pareillement que l'on rimât les noms propres les uns après les autres, come *Thessalie* & *Italie*, *Castille* & *Bastille*; & sur la fin il étoit devenu si rigide en ses Vers, qu'il avoit même peine à souffrir qu'on rimât des mots qui eussent tant soit peu de convenance, *parce que* disoit-il, *on trouve de plus beaux Vers, en rapprochant des mots éloignés, qu'en joignant ceux qui n'ont quasi qu'une même signification* (2). Il s'étudioit encore à chercher des Rimes rares & stériles, dans la créance qu'il avoit qu'elles le conduisoient à de nouvelles Pensées; outre qu'il disoit « que rien ne sentoit d'avantage son grand » Poète, que de tenter des Rimes difficiles (3). Il ne souffroit » point qu'on rimât *Bonheur* à *Malheur*, disant que les Parisiens » ne prononçoient que l'*u* de l'un ou de l'autre ». Il reprenoit encore Racan de rimer *Eu* avec *Vertu*, parce qu'il disoit « qu'on prononçoit à Paris *éu* en deux Sillabes ». Outre les reprimandes qu'il lui faisoit pour ses rimes, il le reprenoit encore de beaucoup de choses touchant la construction de ses Vers, & de quelques façons de parler hardies, qui seroient trop longues à déduire, & qui auroient meilleure grace dans un Art Poëtique que dans sa Vie. C'est pourquoi je me contenterai de faire encore une remarque sur ce sujet.

LIV. (1) Au commencement que Malherbe vint à la Cour,

LIII. (1) J'ai pris en cet endroit une liberté, que la suite du Discours semble autoriser. Au lieu de ces mots: *les terminaisons en* ANT *&* *en* ENT, on lit seulement dans toutes les éditions: *les terminaisons en* ENT.

(2) Voïés Discours, &c. IV. pp. 342-344.

(3) Malherbe, dit Ménage, (*Observ.* p. 156), *affectoit les Rimes neuves, je veux dire les Rimes de mots extraordinaires, come* Turban, Liban, Memphis, Escurial, Malée, Pleiades, Atride, Chiron, Pise, Eridan, Ilion, Tir, Palestine, Phrigie, Egée, *& autres semblables. Et en effet elles plaisent par leur nouveauté. Je remarquerai au sujet de* Turban, *de* Liban, *de* Memphis (*& de* Morne) *que Théophile se moque assés plaisamment en quelque endroit de ses Poësies, de certains Poètes de son tems qui croioient avoir bien imité Malherbe, quand ils l'avoient imité par ces Rimes.*

LIV. (1) Cet Article jusqu'à ces mots qui sont vers la fin: *Hérétique*

qui fut en 1605, come nous avons déjà dit, il n'obſervoit pas encore de faire une pauſe au troiſième Vers des Stances de ſix ; come il ſe peut voir en la PRIÈRE qu'il fit *pour le Roi, allant en Limoſin* (2), où il y a deux ou trois Stances (3), où le ſens eſt emporté ; & au PSEAUME, *Domine, Dominus noſter* (4), en cette Stance (5) (& peut-être en quelques autres (6), dont je ne me ſouviens point à préſent).

Si-tôt que le beſoin excite ſon deſir, &c.

Il demeura toujours en cette négligence, pendant la vie de Henri le Grand, come il ſe voit encore en la Pièce qu'il fit pour Madame la Princeſſe (7) & qui commence,

Que n'êtes-vous laſſées (8),

en la ſeconde Stance, dont le premier Vers eſt

Que ne ceſſent mes larmes (9) ;

& je ne ſais s'il n'a point encore continué cette même négligence juſques en 1612, aux Vers qu'il fit pour la Place Roïale (10). Tant y a que le premier qui s'apperçut que cette obſervation étoit néceſſaire pour la perfection des Stances de ſix, fut Maynard ; & c'eſt peut-être la raiſon pourquoi Malherbe l'eſtimoit l'home de France qui ſavoit le mieux faire des Vers. D'abord Racan, qui jouoit un peu du luth & aimoit la Muſique, ſe rendit en faveur des Muſiciens, qui ne pouvoient faire leur repriſe aux Stances de ſix, s'il n'y avoit un arrêt au troiſième Vers. Mais quand Malherbe & Maynard voulurent qu'aux Stances de dix, outre l'arrêt du quatrième Vers, on en fit encore un au ſeptième, Racan s'y oppoſa, & ne l'a jamais preſque obſervé. Sa raiſon étoit que les Stances de dix ne ſe chantent preſque jamais ; & que, quand on les chanteroit, on ne les chanteroit pas en trois repriſes ; c'eſt pourquoi il ſuffiſoit bien d'en faire une au quatrième. Voilà la plus grande conteſtation qu'il a eue contre Malherbe & ſes Ecoliers ; & pour laquelle on a été prêt de le déclarer *Hérétique en Poëſie* (11). Malherbe

en *Poëſie*, eſt ici tel que Ménage le rapporte, p. 63.

(2) CI, p. 72.

(3) PAG. 80, ST. I ; p. 83, ST. I ; & p. 84, ST. III.

(4) PARAPHRASE du Pſeaume VIII, p. 70.

(5) PAG. 72, ST. II.

(6) PAG. 71, ST. II ; p. 72, ST. I.

(7) J'AI pris la liberté de déplacer ces mots : *qu'il fit pour Madame la Princeſſe*. La Phraſe, telle que Ménage la done, eſt embaraſſée. La voici : *La Pièce qui commence*, Que n'êtes-vous laſſées ; *en la ſeconde Stance dont le premier vers eſt*, Que ne ceſſent mes larmes ; *qu'il fit pour Madame la Princeſſe*.

(8) PAG. 175.

(9) PAG. 176, ST. I.

(10) PAG. 209 & 215. Le repos du troiſième vers eſt exactement obſervé dans la première des deux Pièces que j'indique : mais on peut reprendre dans la ſeconde, p. 216, ST. I & III ; p. 217, ST. I & II ; p. 218, ST. I.

(11) MÉNAGE, après avoir rapporté cet Article juſqu'ici, dit : *Je ſuis fort de l'avis de M. de Racan. Ces Pauſes regulières au ſeptième Vers font une monotonie ; & cette monotonie*

vouloit aussi que les Elégies eussent un sens parfait de quatre en quatre Vers, & même de deux en deux Vers, s'il se pouvoit : à quoi jamais Racan ne s'est accordé.

LV. (1) Il ne vouloit pas que l'on nombrât en Vers de ces nombres vagues, come *cent* ou *mille* ; & il disoit assés plaisamment, quand il voïoit nombrer quelqu'un de cette sorte : *Peut-être n'y en avoit-il que quatre-vingts-dix-&-neuf :* mais il estimoit qu'il y avoit de la grace à nombrer nécessairement, come en ce Vers de Racan :

Vielles Forêts de trois siécles âgées.

C'est encore une des censures, à laquelle Racan ne pouvoit se rendre : mais il n'a osé se déclarer là-dessus qu'après la mort de Malherbe (2)

LVI. Ses amis particuliers, qui voïoient de quelle manière il travailloit, disent avoir remarqué trois sortes de Stile en sa prose. Le premier étoit en ses Lètres familières, qu'il écrivoit à ses amis, sans préméditation ; & néanmoins toutes négligées qu'elles étoient, on y remarquoit toujours quelque chose d'agréable, qui sentoit son honête home. Le deuxième étoit en celles qu'il ne travailloit qu'à demi, où l'on trouvoit beaucoup de duretés, & des pensées indigestes, qui n'avoient aucun agrément. Le troisième étoit dans les choses que, par un long travail, il mètoit dans leur perfection ; & là sans doute il s'élevoit beaucoup au-dessus de tous les Ecrivains de son tems (1). De ces trois divers Stiles, le premier se remar-

devient à la longue très fastidieuse ... Je crois même que dans les Stances de six, on pouroit quelquefois se dispenser de la règle de Maynard. Beaucoup de nos Poëtes n'ont pas fait difficulté, dans des Stances qui ne devoient pas être chantées, de s'en dispenser quelquefois, soit pour éviter la continuité de la monotonie, soit pour leur commodité. *Cependant*, ajoute Ménage, *toutes ces maximes sont bones & bien inventées ; & particulièrement dans les grands Vers, aux Stances de six, qui sans ces pauses au troisième Vers ne se pouroient chanter commodément.*

LV. (1) Je done cet Article tel qu'il est rapporté par Ménage, pag. 208.

(2) Ménage dit, après ce qu'on vient de lire : *M. de Racan a eu grande raison de ne point déférer en cela à l'opinion de son Maître ; car cette opinion ... n'est qu'une pure fantaisie. Tous les Poëtes généralement de toutes les nations ont emploié avec grace ces nombres définis de* mille & de cent, ... *Et pour revenir à notre Hemistiche* (*du premier Vers du* Sonnet à Madame la Princesse de Conti, ci p. 267) Race de mille Rois *est beaucoup mieux que* Race de tant de Rois (*que le Poëte vouloit y substituer*). *Malherbe a dit ailleurs :*

Qu'avoir millé Rois pour aïeux
Est le moins de son avanture.

LVI. (1) Quoiqu'il ne s'agisse ici que des Lètres de Malherbe, Racan nous apprend, en passant, que ce n'étoit qu'à force de travail que notre Poëte donoit à ses ouvrages une certaine perfection ; & c'est à ce travail qu'il faut attribuer ce que Balsac dit dans la *Lèt.* XII, du Liv. I à Conrart : *Le Bon-home Malherbe m'a dit plusieurs fois " qu'après avoir fait un Poëme „ de cent Vers, ou un Discours de „ trois feuilles, il faloit se reposer dix „ ans „.* Le même, ibid. *Lèt.* XI, done une preuve de ce que les bons Vers coûtoient à Malherbe, en disant : *Le Bon-home, que j'allègue si souvent.*

que en ſes Lètres familieres à Racan & à ſes autres amis ; le ſecond en ſes Lètres d'amour, qui n'ont jamais été beaucoup eſtimées (2) ; & le troiſième en la Conſolation de Madame la Princeſſe de Conti (3), qui eſt preſque le ſeul ouvrage qu'il ait achevé.

LVII. Il ſe moquoit de ceux qui diſoient que la Proſe avoit ſes nombres ; & il s'étoit ſi bien mis dans l'eſprit que de faire des Périodes nombreuſes, c'étoit faire des Vers en Proſe, que pluſieurs par cette ſeule conſidération ont cru que les *Epîtres de Sénèque* n'étoient point de lui, parce que les nombres & l'harmonie ſont obſervés dans leurs Périodes (1).

LVIII. Celle pour qui il a fait des Vers ſous le nom de *Caliſte*, étoit la Vicomteſſe d'Auchy, dont le bel eſprit a paru juſqu'à ſa mort ; & (1) ſa Rodante étoit Madame la Marquiſe de Rambouillet. Voici pourquoi il lui dona ce nom. Un jour, ils s'entretenoient Racan & lui de leurs amours, qui n'étoient qu'amours honêtes ; & du deſſein qu'ils avoient de choiſir quelque Dame de mérite & de qualité, pour être le ſujet de leurs Vers. Malherbe choiſit Madame de Rambouillet, qui étoit, come elle eſt encore, l'ornement de ſon ſiècle. Racan choiſit Madame de Termes, qui en ce tems-là étoit Veuve de M. de Termes. Le plaiſir, que prit Malherbe dans

gâta une demi-rame de papier à faire & à refaire une ſeule Stance. C'eſt la IIe St. de la page 125. Balzac la cite entière. On peut attribuer l'extrême travail de Malherbe à deux cauſes. La première eſt la délicateſſe de ſon goût ; & la ſeconde le peu de fécondité de ſon imagination. Celle-ci même l'obligeoit à faire uſage en différens endroits des mêmes Penſées. A propos de quoi l'on dit dans le *Carpentariana*, p. 362 : *Notre Malherbe, accuſé de ſe dérober lui-même, répondoit à ce reproche « que lorſqu'une Porcelaine » étoit à lui, il pouvoit la mètre tan- » tôt ſur ſa cheminée, & tantôt ſur » ſon buffet, ou au-deſſus de ſa porte ».*

(2) Elles compoſent le Liv. III de ſes *Lètres*.

(3) Liv. I, *Lèt.* III.

LVII. (1) Les *Epitres de Sénèque* ne furent point donées avec les autres Ouvrages de Malherbe en 1630 & 1631, parce qu'il n'en avoit fait qu'une partie. Elles ne parurent que pluſieurs années après avec le reſte traduit par J. Baudouin. Le ſtile en eſt effectivement plus nombreux que celui de la Traduction du *Traité des Bienfaits de Sénèque*, & du XXXIIIe *Liv. de Tite-Live*. Ce que Racan dit ici done lieu de ſoupçoner que nous n'avons pas ces *Epîtres* dans l'état où Malherbe les avoit miſes ; & qu'elles ont été retouchées, peut-être par Baudouin, dont le ſtile, quoique lâche, a du nombre & de l'harmonie. Qu'il me ſoit permis de terminer cette Note par un trait qui n'a pû trouver place juſqu'ici. Je le tire de la *Lètre* de BRIEUX DE MOSANT, que j'ai citée plus haut. *J'ai appris*, dit-il, *de M. de Grentemeſnil qui a fort connu Malherbe, qu'il lui aida un jour à ſe déterminer ſur le choix de deux Deviſes, qu'il avoit faites pour le Roi. Le Corps étoit une Maſſue entre les deux Ecuſſons de France & de Navarre ; & le Mot*, Væ Monſtris, *ou bien* Erit hæc quoque cognita Monſtris. *Le premier le charmoit par ſa brèveté ſi eſſentielle à ces ſortes de ſujets ; car l'on demeure d'accord que les plus courtes Deviſes ſont les meilleures. Le dernier ne lui plaiſoit pas moins à cauſe de la force de ce* quoque, *qui étoit rélatif à Henri IV, & qui mètoit Louis XIII en parallèle avec lui ; à joindre que cet Hemiſtiche rempliſſoit bien mieux l'eſprit & l'oreille. Irréſolu de la ſorte & balancé, come l'eſt un fer entre deux aimants, il crut enfin M. de Grentemeſnil, qui lui fit choiſir le demi-Vers.*

LVIII. (1) Le reſte de cet Article eſt ici tel que Ménage l'a fait imprimer, p. 312.

cet entretien avec Racan, l'engagea à lui dire qu'il en vouloit faire une *Eglogue*, où il s'introduiroit ſous le nom de *Melibée*, & Racan ſous celui d'*Arcas*; & je m'étone qu'il ne s'en eſt trouvé quelques fragmens parmi ſes papiers; car je lui en ai oui réciter plus de quarante Vers. Madame de Rambouillet & Madame de Termes avoient toutes deux nom *Catherine*; celle-ci, *Catherine Chabot* (2); & Madame de Rambouillet, *Catherine de Vivonne*. Ne doutant pas que ce même nom de *Catherine* ne fît beaucoup d'embaras, ſi on l'emploïoit pour ces deux Dames dans l'Eglogue qu'il vouloit faire, il paſſa tout le reſte du jour avec Racan à le retourner, pour en faire d'autres noms qui puſſent être mis en Vers. Ils n'en trouvèrent que trois, *Artenice*, *Eracinthe* & *Carinthée*. Le premier fut jugé le plus beau: mais, Racan s'en étant ſervi dans ſa *Paſtorale*, Malherbe rejeta les deux autres; & prit celui de *Rhodante*, ne ſe ſouciant plus d'en prendre un qui fût Anagramme. Malherbe étoit alors marié & fort âgé; c'eſt pourquoi ſon amour ne produiſit que peu de Vers; & entre autres ceux qui commencent par

Chère Beauté que mon ame ravie (3);

& ces autres ſur leſquels Boiſſet fit un Air:

Ils s'en vont ces Rois de ma vie (4).

Il fit auſſi quelques Lètres à Rhodante. Mais Racan, qui avoit trente-quatre ans moins que lui & qui étoit garçon, changea ſon amour poètique en un amour véritable, & rechercha en mariage Madame de Termes. Il fit pour cela quelques voïages en Bourgogne, où elle faiſoit ſa demeure. Malherbe lui écrivit enſuite une grande Lètre (5) pour le divertir de cette recherche, aiant appris que Madame de Termes ſe laiſſoit cajoler par M. Vignier, qui l'a depuis épouſée. Cette Lètre où il y a des Vers de Malherbe (6), qui n'ont point été imprimés dans le recueil de ſes Poèſies & qui mériteroient bien de l'être, (7) eſt imprimée parmi ſes Lètres, avec une autre (8)

(2) *Cathérine*, Fille de Jaques Chabot, Marquis de Mirebeau, fut mariée en 1619 à Céſar-Auguſte de Saint-Lari, Baron de Termes, Chevalier des Ordres du Roi & Grand-Ecuïer de France par la démiſſion du Duc de Bellegarde ſon Frère. Elle en eut deux enfans; un Fils qui mourut jeune; & Marie-Anne de Saint-Lari, qui fut mariée par diſpenſe à Jean-Antoine de Pardaillan de Gondrin, ſon Couſin germain, auquel tous les biens de la Maiſon de Saint-Lari étoient ſubſtitués. Catherine Chabot reſta veuve en 1621; & ſe remaria quatorze ans après avec Claude Vignier, Seigneur de S. Liébaut & de Villemort, & Préſident au Parlement de Metz. Elle mourut en Mars 1662.

(3) C I, p. 281.

(4) C I p. 121. On verra par la date de cette *Chanſon*, que Racan ſe trompe ici.

(5) IL ne s'en trouve qu'une parmi ſes Lètres. C'eſt la dernière du Liv. III.

(6) C'EST la dernière du Liv. I.

(7) VOIEZ les; ci p. 290.

(8) C'EST la IXe. du Liv. I.

qu'il écrivit à Madame de Termes sur le mariage de Racan (9).

LIX. Il mourut à Paris vers la fin du siége de la Rochelle (1), où Racan commandoit la Compagnie de M. d'Effiat ; ce qui fut cause qu'il n'assista point à sa mort, & qu'il n'en a su que ce qu'il en a oui dire à M. de Porchères d'Arbaud (2). Il ne lui a point celé que pendant sa maladie,

(9) Ce que Ménage ajoute immédiatement après cet Article mérite d'être lu. *Ces Vers insérés*, dit-il, *dans cette Lètre de Malherbe dont parle M. de Racan & que j'ai fait imprimer .... parmi les Fragmens, ont été faits pour Madame de Rambouillet ; ce que je lui ai oui dire plus d'une fois. Mais je lui ai oui dire aussi plus d'une fois qu'elle ne se souvenoit point que Malherbe eût fait pour elle ces Vers dont parle M. de Racan ;* Chere Beauté, que mon ame ravie, &c. Ils s'en vont ces Rois de ma Vie, *&c. Mais qu'il en avoit fait d'autres, qui avoient été perdus, où il faisoit ainsi mention de ce nom d'Artenice, qu'il avoit retourné de celui* de Catherine :

Celle pour qui je fis ce beau nom d'Artenice.

*Ce mot d'*Artenice *au reste, que Malherbe fit pour Madame de Rambouillet, lui est demeuré ; car c'est ainsi que tous les Ecrivains l'ont depuis appellée dans leurs Ouvrages. Et elle s'est elle-même ainsi appellée dans ces Vers qu'elle fit pour son Epitaphe, quelque tems avant sa mort.*

Ici gît Artenice, exemte des douleurs
Dont la rigueur du Sort l'a toujours poursuivie ;
Et si tu veux, Passant, comter tous ses malheurs,
Tu n'auras qu'à comter les momens de sa vie.

C'étoit au reste une persone d'un mérite extraordinaire, que cette Madame la Marquise de Rambouillet ...... Elle étoit Fille unique de Jean de Vivonne, Marquis de Pisani, Chevalier des Ordres du Roi, Ambassadeur en Espagne & à Rome, & de Julie Savelli, Romaine, de l'illustre Maison de Savelli. Ce Marquis de Pisani étoit un home d'un grand mérite dans la Guerre & dans les Négociations. Le Président de Thou *dans son* Thuana *en parle en ces termes. " Il étoit de grande ,, Maison. Il aimoit les homes savans ; ,, & toutefois ne savoit rien. Aux ,, Armées, il étoit toujours près du ,, Roi, tout armé, étant même fort ,, âgé ; & le Roi disoit que si tous les ,, Gentilshomes étoient aussi diligens ,, & aussi ardens que lui, il ne seroit ,, pas besoin de trompète. Je ne conois ,, home de qui la vie fût plus belle à ,, écrire que de ce grand home ; car ,, elle fut une perpétuelle Ambassade, ,, occupée en de grandes affaires, dont ,, dont il sortoit toujours généreuse-,, ment ,,. Cathérine de Vivonne, sa Fille, fut Femme de Charles d'Angennes, Marquis de Rambouillet, Chevalier des Ordres du Roi, dont elle eut Madame la Duchesse de Montausier & Madame la Marquise de Grignan.*

LIX. (1) La Rochelle se rendit le 29 d'Octobre, & l'on a vû ci-devant, N. X, que Malherbe étoit mort quatre ou cinq jours auparavant.

(2) Nous avons eu dans le même tems deux Poètes estimables, tous deux Provençaux, tous deux de l'Académie Françoise, & tous deux portant le nom de Porchères, parce qu'ils étoient chacun Seigneurs en partie d'un Village de ce nom près de Forcalquier. L'un est Honorat Laugier, Sieur de Porchères, issu d'une branche des Seigneurs de Verdache, anciène Noblesse de Provence. Il étoit de Forcalquier dans le Diocèse de Sisteron. Il fut reçû à l'Académie Françoise en 1634 & mourut en 1640, dans un âge extrémement avancé. L'autre, reçû dans l'Académie Françoise la même année que le précédent, étoit de S. Maximin, petite Ville de Provence, & d'une Famille anciène, noble & distinguée dans le Parlement d'Aix. Il s'appelloit François d'Arbaud, Sieur de Porchères. Come il étoit Cousin de la Femme de Malherbe, celui-ci le fit élever auprès de lui, l'aima beaucoup, & lui légua par son testament la moitié de sa Bibliothèque. Dans le Privilège des Editions *in*-4°, des Œuvres de notre Poète de 1630 & 1631, expédié le 9 de Novembre 1628 à la Rochelle au nom du même d'Arbaud, il est dit que Malherbe *peu avant son décès lui avoit recommandé, & mis entre ses mains toutes les Oeuvres par lui faites, composées, corrigées & augmentées tant en Prose qu'en Poësie, pour les faire imprimer toutes en un volume, sans être mêlées ni accommodées avec aucunes autres Œuvres, come auroient fait ci-devant quelques Imprimeurs & Libraires qui en auroient imprimé ou fait imprimer quelques Pièces séparément, sans privilège particulier.* D'Arbaud

il n'eût eu beaucoup de difficulté à le faire résoudre de se confesser, lui disant « qu'il n'avoit accoutumé de le faire qu'à Pâques ». Il étoit pourtant fort soumis aux Commandemens de l'Eglise. Quoiqu'il fût fort avancé en âge, il ne mangeoit pas volontiers de la viande aux jours défendus, sans permission. Il alloit à la Messe toutes les Fêtes & tous les Dimanches ; & ne manquoit point à se confesser & communier à Pâques à sa Paroisse. Il parloit toujours de Dieu & des choses saintes avec respect ; & un de ses amis lui fit un jour avouer devant Racan, qu'il avoit une fois fait vœu d'aller d'Aix à la Sainte-Baume, tête nue, pour la maladie de sa Femme. Néanmoins il lui échapoit de dire « que la Religion des honêtes gens étoit celle de leur Prince ». C'est pourquoi Racan s'enquit fort soigneusemenr de quelle sorte il étoit mort. Il apprit que celui qui l'acheva de résoudre, fut Yvrande, Gentilhome qui avoit été nourri Page de la Grande Ecurie, & qui étoit son Ecolier en Poësie, aussi bien que Racan. Ce qu'il lui dit pour lui persuader de recevoir ses Sacremens fut « qu'aiant toujours fait profession de vivre come les autres homes, il faloit aussi mourir come eux » ; & Malherbe lui demandant ce que cela vouloit dire, Yvrande lui dit « que quand les autres mouroient, ils se confessoient, communioient & récevoient les autres Sacremens de l'Eglise ». Malherbe avoua qu'il avoit raison ; & envoïa quérir le Vicaire de Saint Germain, qui l'assista jusqu'à la mort. Il avoit souvent ces mots à la bouche, à l'exemple de M. Coeffetau (3), *Bonus animus*, *Bonus Deus*, *Bonus Cultus* (4).

mourut en 1640. Voici l'Epitaphe qu'il fit à Malherbe, la meilleure de celles que l'on composa pour ce Poëte.

J'ENTENS les Muses éplorées
Se plaindre autour de ce tombeau,
Où gît l'ornement le plus beau
Dont le Ciel les eût honorées.
MALHERBE, à qui les doctes Sœurs
Doivent leurs aimables douceurs,
N'est plus que poussière & que cendre ;
Et, si quelque excès de bonheur
Ne contraint la Parque à le rendre,
Elles ont perdu leur honeur.

C'est domage que cette chute sente un peu trop la pointe. Au reste on reconnoit dans les Vers de d'Arbaud, qu'il s'efforçoit d'imiter exactement Malherbe.

(3) C'EST le célèbre Nicolas Coeffeteau, Dominiquain, Evêque de Dardanie, mort ensuite nomé à l'Evêché de Marseille, Auteur d'une *Histoire Romaine*, d'un *Traité des passions* & d'autres Ouvrages, bien écrits pour le tems.

(4) Le DISCOURS *sur les obligations que la Langue & la Poësie Françoise ont à Malherbe* est tout composé d'Observations choisies parmi celles qu'il avoit faites sur les premières Œuvres de DESPORTES. Dans ces Observations, il s'est quelquefois contenté de souligner ce qui lui déplaisoit, sans en apporter la raison. Desportes, quoique Prêtre, laisse assés souvent échaper des choses, que la Religion ne peut s'empêcher de condam-

LX. On dit qu'une heure avant de mourir, après avoir été deux heures à l'agonie, il se reveilla come en sursaut, pour reprendre son Hôtesse, qui lui servoit de Garde, d'un mot qui n'étoit pas bien François à son gré; &, come son Confesseur lui en fit une reprimande, il lui dit « qu'il ne » pouvoit s'en empêcher, & qu'il vouloit défendre jusqu'à la » mort la pureté de la Langue Françoise » (1).

ner; & ce qui mérite une attention particulière, c'est que Malherbe, quelque chose qu'il puisse avoir doné lieu de dire de son peu de religion, fait voir dans sa critique de Desportes qu'il désapprouvoit tout ce qui lui paroissoit contraire à ce que l'Eglise nous enseigne. Il soûligne ordinairement, come blâmables, les endroits où Desportes, s'émancipe à cet égard. Il est vrai qu'il n'y joint aucune réflexion, si ce n'est dans un seul endroit, où la Pensée, vue d'un cercertain côté, peut paroître innocente; &, prise à la rigueur, doit être condamnée. Sa sévérité dans cette occasion me semble ne pouvoir que faire honeur à sa manière de penser; & peut doner lieu d'imaginer qu'il étoit par l'esprit, & peut-être par le cœur, plus Chretien, qu'on ne l'a voulu croire. Desportes dit, F. 111 R.

Eh bien! Je mourrai donc, & la fin de ma vie
Sera fin de mon mal & de votre desir;
Je mourrai, bien content de vous faire plaisir:
Mais fâché que de moi vous ne serés plus servie.
C'est le poignant regret qui m'oppresse & m'entame;
Et qui fait que je meurs triste & desespéré,
Avec cet autre soin dont je suis martiré,
Savoir après ma mort que deviendra mon ame.

Malherbe a mis à côté des deux derniers Vers: *Conception impie.*

LX. (1) Je supprime, come je l'ai dit, le *trente-septiéme Entretien de* BALZAC, cousu mal à propos à la fin de ces *Mémoires* dans l'Edition de 1672, & depuis: mais le Lecteur ne perd rien à cette suppression. J'ai fait entrer dans différentes *Notes* ce qui dans cet *Entretien* de Balzac concerne véritablement Malherbe.

J'aurois du faire une *Note* sur ce que Racan dit, N. VI, que le Roi Henri IV, *desirant retenir* Malherbe *à son service, il commanda par avance à M. de Bellegarde de lui doner sa maison, jusqu'à ce qu'il l'eût fait mêtre sur l'état de ses Pensionnaires.* On peut conclure de ces paroles qu'Henri IV retint Malherbe pour être un des Gentilshomes ordinaires de sa Chambre; & c'est apparemment en conséquence de cela, que notre Poète dans les inscriptions de presque tous ses Portraits, & dans le titre de la plupart des Editions de ses Œuvres est qualifié *Gentilhome ordinaire de la Chambre du Roi.*



POESIES
DE
MALHERBE.



POËSIES DE MALHERBE.

LIVRE PREMIER,

Contenant les Pièces composées avant 1605.

I.

1585.

EPIGRAMME

Sur le portrait d'Estienne Pasquier, que l'on avoit peint sans mains.

IL ne faut qu'avec le visage
L'on tire tes mains au pinceau :
Tu les montres dans ton ouvrage,
Et les caches dans le tableau.

II.

AVANT Juin 1586.

STANCES.

Si des maux renaiſſans avec ma patience
N'ont pouvoir d'arrêter un eſprit ſi hautain,
Le temps eſt médecin d'heureuſe expérience;
Son remède eſt tardif, mais il eſt bien certain.

Le temps à mes douleurs promet une allégeance,
Et de voir vos beautez ſe paſſer quelque jour;
Lors je ſerai vangé, ſi j'ai de la vangeance
Pour un ſi beau ſujet pour qui j'ai tant d'amour.

Vous aurez un mari ſans être guere aimée,
Ayant de ſes deſirs amorti le flambeau;
Et de cette priſon de cent chaiſnes formée
Vous n'en ſortirez point que par l'huis du tombeau.

Tant de perfections qui vous rendent ſuperbe,
Les reſtes d'un mari, ſentiront le reclus;
Et vos jeunes beautez flétriront comme l'herbe,
Que l'on a trop foulée & qui ne fleurit plus.

Vous aurez des enfans des douleurs incroyables,
Qui ſeront près de vous & crieront à l'entour;
Lors fuiront de vos yeux les ſoleils agréables,
Y laiſſant pour jamais des étoiles autour.

Si je paſſe en ce temps dedans voſtre Province,
Vous voyant ſans beautez & moi rempli d'honneur,
Car peut-eſtre qu'alors les bienfaits d'un grand Prince
Marieront ma fortune avecque le bonheur;

Ayant un ſouvenir de ma peine fidelle,
Mais n'ayant point à l'heure autant que j'ai d'ennuis,
Je dirai: Autrefois cette femme fut belle,
Et je fus autrefois plus ſot que je ne ſuis.



III.

AVANT 1587.

LES LARMES DE SAINT PIERRE,

Imitées du Tansille.

AU ROI HENRI III.

Ce n'est pas en mes vers qu'une amante abusée
Des appas enchanteurs d'un parjure Thésée,
Après l'honneur ravi de sa pudicité,
Laissée ingratement en un bord solitaire,
Fait de tous les assauts que la rage peut faire
Une fidele preuve à l'infidélité.

Les ondes que j'épans d'une éternelle veine
Dans un courage saint ont leur sainte fontaine;
Où l'amour de la terre & le soin de la chair
Aux fragiles pensers ayant ouvert la porte,
Une plus belle amour se rendit la plus forte,
Et le fit repentir aussi-tôt que pécher.

HENRI, de qui les yeux & l'image sacrée
Font un visage d'or à cette âge ferrée,
Ne refuse à mes vœux un favorable appui;
Et si pour ton autel ce n'est chose assez grande,
Pense qu'il est si grand, qu'il n'auroit point d'offrande
S'il n'en recevoit point que d'égales à lui.

La foi qui fut au cœur d'où sortirent ces larmes,
Est le premier essai de tes premieres armes,
Pour qui tant d'ennemis à tes pieds abatus,
Pâles ombres d'enfer, poussière de la terre,
Ont connu ta fortune, & que l'art de la guerre
A moins d'enseignemens que tu n'as de vertus.

De son nom de rocher, comme d'un bon augure,
Un éternel état l'Eglise se figure;
Et croit par le destin de tes justes combats,
Que ta main relevant son épaule courbée,
Un jour, qui n'est pas loin, elle verra tombée
La troupe qui l'assaut & la veut mettre bas.

Mais le coq a chanté pendant que je m'arrête
A l'ombre des lauriers qui t'embrassent la tête ;
Et la source déja commençant à s'ouvrir
A lâché les ruisseaux qui font bruire leur trace ;
Entre tant de malheurs estimant une grace,
Qu'un Monarque si grand les regarde courir.

Ce miracle d'amour, ce courage invincible ;
Qui n'espéroit jamais une chose possible
Que rien finît sa foi que le même trépas,
De vaillant fait coüard, de fidele fait traître ;
Aux portes de la peur abandonne son maître,
Et jure impudemment qu'il ne le connoît pas.

A peine la parole avoit quitté sa bouche ;
Qu'un regret aussi prompt en son ame le touche ;
Et mesurant sa faute à la peine d'autrui,
Voulant faire beaucoup, il ne peut davantage
Que soupirer tout bas, & se mettre au visage
Sur le feu de sa honte une cendre d'ennui.

Les arcs qui de plus près ſa poitrine joignirent,
Les traits qui plus avant dans le ſein l'atteignirent,
Ce fut quand du Sauveur il ſe vit regardé ;
Les yeux furent les arcs, les œillades les fleches
Qui percerent ſon ame, & remplirent de breches
Le rempart qu'il avoit ſi lâchement gardé.

Cet aſſaut comparable à l'éclat d'une foudre,
Pouſſe & jette d'un coup ſes défenſes en poudre ;
Ne laiſſant rien chez lui que le même penſer
D'un homme qui, tout nu de glaive & de courage,
Voit de ſes ennemis la menace & la rage,
Qui le fer en la main le viennent offenſer.

Ces beaux yeux ſouverains qui traverſent la terre
Mieux que les yeux mortels ne traverſent le verre,
Et qui n'ont rien de clos à leur juſte courroux,
Entrent victorieux en ſon ame étonnée,
Comme dans une place au pillage donnée,
Et lui font recevoir plus de morts que de coups.

La mer a dans son sein moins de vagues courantes;
Qu'il n'a dans le cerveau de formes différentes;
Et n'a rien toutefois qui le mette en repos;
Car aux flots de la peur sa navire qui tremble
Ne trouve point de port, & toujours il lui semble
Que des yeux de son maître il entend ce propos.

Eh bien! Où maintenant est ce brave langage?
Cette roche de foi? Cet acier de courage?
Qu'est le feu de ton zele au besoin devenu?
Où sont tant de sermens qui juroient une fable?
Comme tu fus menteur, suis-je pas véritable?
Et que t'ay-je promis qui ne soit avenu?

Toutes les cruautez de ces mains qui m'attachent,
Le mépris effronté que ces bouches me crachent,
Les preuves que je fais de leur impiété,
Pleines également de fureur & d'ordure,
Ne me sont une pointe aux entrailles si dure,
Comme le souvenir de ta déloyauté.

Je sçai bien qu'au danger les autres de ma suite
Ont eu peur de la mort, & se sont mis en fuite;
Mais toi, que plus que tous, j'aimai parfaitement,
Pour rendre en me niant ton offense plus grande,
Tu suis mes ennemis, t'assembles à leur bande,
Et des maux qu'ils me font prens ton ébatement.

Le nombre est infini des paroles empraintes
Que regarde l'Apôtre en ces lumieres saintes;
Et celui seulement que sous une beauté
Les feux d'un œil humain ont rendu tributaire,
Jugera sans mentir quel effet a pû faire
Des rayons immortels l'immortelle clarté.

Il est bien assûré que l'angoisse qu'il porte
Ne s'emprisonne pas sous les clefs d'une porte,
Et que de tous côtez elle suivra ses pas;
Mais pour ce qu'il la voit dans les yeux de son maître,
Il se veut absenter, espérant que peut-être
Il la sentira moins en ne la voyant pas.

La place lui déplaît, où la troupe maudite
Son Seigneur attaché par outrages dépite;
Et craint tant de tomber en un autre forfait;
Qu'il estime déja ses oreilles coupables
D'entendre ce qui sort de leurs bouches damnables,
Et ses yeux d'assister aux tourmens qu'on lui fait.

Il part, & la douleur qui d'un morne silence
Entre les ennemis couvroit sa violence,
Comme il se voit dehors a si peu de compas,
Qu'il demande tout haut que le sort favorable
Lui fasse rencontrer un ami secourable,
Qui touché de pitié luy donne le trépas.

En ce piteux état il n'a rien de fidelle
Que sa main qui le guide où l'orage l'appelle;
Ses pieds comme ses yeux ont perdu leur vigueur;
Il a de tout conseil son ame dépourvuë,
Et dit, en soupirant, que la nuit de sa vuë
Ne l'empêche pas tant que la nuit de son cœur,

Sa vie auparavant ſi cherement gardée,
Lui ſemble trop long-temps ici bas retardée;
C'eſt elle qui le fâche, & le fait conſumer;
Il la nomme parjure, il la nomme cruelle,
Et toujours ſe plaignant que ſa faute vient d'elle,
Il n'en veut faire compte, & ne la peut aimer.

Va, laiſſe moi, dit-il, va déloyale vie;
Si de te retenir autrefois j'eus l'envie,
Et ſi j'ai deſiré que tu fuſſes chez moi,
Puiſque tu m'as été ſi mauvaiſe compagne,
Ton infidele foi maintenànt je dédagne;
Quitte moi, je te quitte, & ne veux plus de toi.

Sont-ce tes beaux deſſeins, menſongere & méchante,
Qu'une ſeconde fois ta malice m'enchante,
Et que pour retarder une heure ſeulement
La nuit déja prochaine à ta courte journée,
Je demeure en danger que l'ame, qui eſt née
Pour ne mourir jamais, meure éternellement.

Non, ne m'abuse plus d'une lâche pensée ;
Le coup encore frais de ma chûte passée
Me doit avoir appris à me tenir debout,
Et sçavoir discerner de la treve la guerre,
Des richesses du ciel les fanges de la terre,
Et d'un bien qui s'envole un qui n'a point de bout.

Si quelqu'un d'avanture en délices abonde,
Il se perd aussi-tôt & déloge du monde ;
Qui te porte amitié, c'est à lui que tu nuis ;
Ceux qui te veulent mal, sont ceux que tu conserves;
Tu vas à qui te fuit, & toujours le réserves
A souffrir, en vivant, davantage d'ennuis.

On voit par ta rigueur tant de blondes jeunesses,
Tant de riches grandeurs, tant d'heureuses vieillesses,
En fuyant le trépas, au trépas arriver ;
Et celui qui chétif aux miseres succombe,
Sans vouloir autre bien que celui de la tombe,
N'ayant qu'un jour à vivre, il ne peut l'achever.



Que d'hommes fortunez en leur âge premiere,
Trompez de l'inconſtance à nos ans coûtumiere,
Du depuis ſe ſont vûs en étrange langueur;
Qui fuſſent morts contens, ſi le ciel amiable
Ne les abuſant pas en ton ſein variable,
Au temps de leur repos eût coupé ta longueur.

Quiconque du plaiſir a ſon ame aſſouvie,
Plein d'honneur & de bien, non ſujet à l'envie,
Sans jamais en ſon aiſe un mal-aiſe éprouver,
S'il demande à ſes jours davantage de terme,
Que fait-il ignorant, qu'attendre de pied ferme
De voir à ſon beau temps un orage arriver?

Et moi, ſi de mes jours l'importune durée
Ne m'eût en vieilliſſant la cervelle empirée,
Ne devois-je être ſage, & me reſſouvenir
D'avoir vû la lumiere aux aveugles renduë
Rebailler aux muets la parole perduë,
Et faire dans les corps les ames revenir?

De ces faits non communs la merveille profonde,
Qui par la main d'un seul étonnoit tout le monde,
Et tant d'autres encor, me devoient avertir
Que, si pour leur auteur j'endurois de l'outrage,
Le même qui les fit, en faisant davantage,
Quand on m'offenseroit me pourroit garantir.

Mais, troublé par les ans, j'ai souffert que la crainte,
Loin encore du mal, ait découvert ma feinte,
Et sortant promptement de mon sens & de moi,
Ne me suis apperçû qu'un destin favorable
M'offroit en ce danger un sujet honorable
D'acquérir par ma perte un triomphe à ma foi.

Que je porte d'envie à la troupe innocente
De ceux qui, massacrez d'une main violente;
Virent dès le matin leur beau jour accourci;
Le fer qui les tüa leur donna cette grace,
Que si de faire bien ils n'eurent pas l'espace;
Ils n'eurent pas le temps de faire mal aussi.

De ces jeunes guerriers la flotte vagabonde
Alloit courre fortune aux orages du monde,
Et déja pour voguer abandonnoit le bord,
Quand l'aguet d'un pirate arrêta leur voyage;
Mais leur sort fut si bon, que d'un même naufrage
Ils se virent sous l'onde & se virent au port.

Ce furent de beaux lis qui, mieux que la nature
Mêlans à leur blancheur l'incarnate peinture
Que tira de leur sein le couteau criminel,
Devant que d'un hiver la tempête & l'orage
A leur teint délicat pûssent faire dommage,
S'en allerent fleurir au printemps éternel.

Ces enfans bienheureux (créatures parfaites
Sans l'imperfection de leurs bouches muettes)
Ayans Dieu dans le cœur ne le pûrent loüer,
Mais leur sang leur en fut un témoin véritable;
Et moi, pouvant parler, j'ai parlé, misérable,
Pour lui faire vergogne, & le désavoüer.

Le peu qu'ils ont vécu leur fut grand avantage ;
Et le trop que je vi ne me fait que dommage ;
Cruelle occaſion du ſouci qui me nuit !
Quand j'avois de ma foi l'innocence premiere ;
Si la nuit de la mort m'eût privé de lumiere,
Je n'aurois pas la peur d'une éternelle nuit.

Ce fut en ce troupeau que, venant à la guerre
Pour combattre l'enfer & défendre la terre,
Le Sauveur inconnu ſa grandeur abaiſſa ;
Par eux il commença la premiere mêlée,
Et furent eux auſſi que la rage aveuglée
Du contraire parti les premiers offenſa.

Qui voudra ſe vanter avec eux ſe compare ;
D'avoir reçû la mort par un glaive barbare,
Et d'être allé ſoi-même au martyre s'offrir ;
L'honneur leur appartient d'avoir ouvert la porte
A quiconque oſera, d'une ame belle & forte,
Pour vivre dans le ciel en la terre mourir.

O desirable fin de leurs peines passées !
Leurs pieds, qui n'ont jamais les ordures pressées,
Un superbe planché des étoiles se font ;
Leur salaire payé les services précede,
Premier que d'avoir mal ils trouvent le remede ;
Et devant le combat ont les palmes au front.

Que d'applaudissemens, de rumeur & de presse,
Que de feux, que de jeux, que de traits de caresse,
Quand là-haut en ce point on les vit arriver !
Et quel plaisir encore à leur courage tendre,
Voyant Dieu devant eux en ses bras les attendre ;
Et pour leur faire honneur les Anges se lever !

Et vous femmes, trois fois, quatre fois bien-heureuses,
De ces jeunes amours les meres amoureuses,
Que faites-vous pour eux, si vous les regrettez ?
Vous fâchez leur repos, & vous rendez coupables,
Ou de n'estimer pas leurs trépas honorables,
Ou de porter envie à leurs felicitez.

Le ſoir fut avancé de leurs belles journées ;
Mais qu'euſſent-ils gagné par un ſiécle d'années ?
Ou que leur avint-il en ce vîte départ,
Que laiſſer promptement une baſſe demeure ;
Qui n'a rien que du mal, pour avoir de bonne heure
Aux plaiſirs éternels une éternelle part ?

Si vos yeux pénétrans juſqu'aux choſes futures
Vous pouvoient enſeigner leurs belles avantures ;
Vous auriez tant de bien en ſi peu de malheurs,
Que vous ne voudriez pas pour l'empire du monde
N'avoir eu dans le ſein la racine féconde
D'où nâquit entre nous ce miracle de fleurs.

Mais moi, puiſque les loix me défendent l'outrage
Qu'entre tant de langueurs me commande la rage,
Et qu'il ne faut ſoi-même éteindre ſon flambeau ;
Que m'eſt-il demeuré pour conſeil & pour armes,
Que d'écouler ma vie en un fleuve de larmes,
Et la chaſſant de moi l'envoyer au tombeau ?

Je ſçai bien que ma langue ayant commis l'offenſe,
Mon cœur incontinent en a fait pénitence.
Mais quoi ! Si peu de cas ne me rend ſatisfait.
Mon regret eſt ſi grand, & ma faute ſi grande,
Qu'une mer éternelle à mes yeux je demande
Pour pleurer à jamais le péché que j'ai fait.

Pendant que le chétif en ce point ſe lamente,
S'arrache les cheveux, ſe bat & ſe tourmente,
En tant d'extrémités cruellement reduit,
Il chemine toujours ; mais rêvant à ſa peine,
Sans donner à ſes pas une regle certaine,
Il erre vagabond où le pied le conduit.

A la fin égaré (car la nuit qui le trouble
Par les eaux de ſes pleurs ſon ombrage redouble)
Soit un cas d'avanture, ou que Dieu l'ait permis,
Il arrive au jardin, où la bouche du traître,
Profanant d'un baiſer la bouche de ſon maître,
Pour en priver les bons aux méchans l'a remis.

Comme un homme dolent, que le glaive contraire
A privé de ſon fils & du titre de pere,
Plaignant de-çà de-là ſon malheur avenu,
S'il arrive en la place où s'eſt fait le dommage;
L'ennui renouvellé plus rudement l'outrage
En voyant le ſujet à ſes yeux revenu.

Le vieillard, qui n'attend une telle rencontre,
Si-tôt qu'au dépourvû ſa fortune lui montre
Le lieu qui fut témoin d'un ſi lâche méfait,
De nouvelles fureurs ſe déchire & s'entame,
Et de tous les penſers qui travaillent ſon ame
L'extrême cruauté plus cruelle ſe fait.

Toutefois il n'a rien qu'une triſteſſe peinte;
Ses ennuis ſont des jeux, ſon angoiſſe une feinte,
Son malheur un bonheur & ſes larmes un ris,
Au prix de ce qu'ils ſent, quand ſa vuë abaiſſée
Remarque les endroits où la terre preſſée
A des pieds du Sauveur les veſtiges écrits.

C'eſt alors que ſes cris en tonnerres s'éclatent,
Ses ſoupirs ſe font vents, qui les chênes combattent;
Et ſes pleurs, qui tantôt deſcendoient mollement,
Reſſemblent un torrent qui, des hautes montagnes
Ravageant & noyant les voiſines campagnes,
Veut que tout l'univers ne ſoit qu'un élement.

Il y fiche ſes yeux, il les baigne, il les baiſe;
Il ſe couche deſſus, & ſeroit à ſon aiſe
S'il pouvoit avec eux à jamais s'attacher.
Il demeure muet du reſpect qu'il leur porte:
Mais enfin la douleur, ſe rendant la plus forte,
Lui fait encore un coup une plainte arracher.

Pas adorés de moi, quand par accoûtumance
Je n'aurois, comme j'ai, de vous la connoiſſance;
Tant de perfections vous découvrent aſſez;
Vous avez une odeur des parfums d'Aſſyrie,
Les autres ne l'ont pas, & la terre flétrie
Eſt belle ſeulement où vous êtes paſſez.

Beaux pas de ces ſeuls pieds que les aſtres connoiſſent,
Comme ores à mes yeux vos marques apparoiſſent !
Telle autrefois de vous la merveille me prit,
Quand, déjà demi-clos ſous la vague profonde,
Vous ayant appellés, vous affermîtes l'onde,
Et m'aſſûrant les pieds m'étonnâtes l'eſprit.

Mais, ô de tant de biens indigne recompenſe !
O deſſus les ſablons inutile ſemence !
Une peur, ô Seigneur, m'a ſéparé de toi ;
Et d'une ame ſemblable à la mienne parjure,
Tous ceux qui furent tiens, s'ils ne t'ont fait injure,
Ont laiſſé ta préſence & t'ont manqué de foi.

De douze, deux fois cinq étonnez de courage,
Par une lâche fuite éviterent l'orage,
Et tournerent le dos quand tu fus aſſailli ;
L'autre qui fut gagné d'une ſale avarice,
Fit un prix de ta vie à l'injuſte ſupplice ;
Et l'autre, en te niant, plus que tous a failli.

C'eſt choſe à mon eſprit impoſſible à comprendre,
Et nul autre que toi ne me la peut apprendre,
Comme a pû ta bonté nos outrages ſouffrir.
Et qu'attend plus de nous ta longue patience,
Sinon qu'à l'homme ingrat la ſeule conſcience
Doit être le couteau qui le faſſe mourir ?

Toutefois tu ſçais tout, tu connois qui nous ſommes,
Tu vois quelle inconſtance accompagne les hommes,
Faciles à fléchir quand il faut endurer.
Si j'ai fait, comme un homme, en faiſant une offenſe;
Tu feras, comme Dieu, d'en laiſſer la vangeance,
Et m'ôter un ſujet de me déſeſperer.

Au moins, ſi les regrets de ma faute avenuë
M'ont de ton amitié quelque part retenuë;
Pendant que je me trouve au milieu de tes pas,
Deſireux de l'honneur d'une ſi belle tombe,
Afin qu'en autre part ma dépouille ne tombe,
Puiſque ma fin eſt près, ne la recule pas.

En ces propos mourans ses complaintes se meurent ;
Mais vivantes sans fin ses angoisses demeurent,
Pour le faire en langueur à jamais consumer.
Tandis la nuit s'en va, ses lumieres s'éteignent,
Et déja devant lui les campagnes se peignent
Du saffran que le jour apporte de la mer.

L'Aurore d'une main, en sortant de ses portes,
Tient un vase de fleurs languissantes & mortes,
Elle verse de l'autre une cruche de pleurs,
Et d'un voile tissu de vapeur & d'orage
Couvrant ses cheveux d'or, découvre en son visage
Tout ce qu'une ame sent de cruelles douleurs.

Le Soleil, qui dédaigne une telle carriere,
Puisqu'il faut qu'il déloge, éloigne sa barriere ;
Mais comme un criminel qui chemine au trépas,
Montrant que dans le cœur ce voyage le fâche,
Il marche lentement, & desire qu'on sçache
Que si ce n'étoit force il ne le feroit pas.

Ses yeux par un dépit en ce monde regardent,
Ses chevaux tantôt vont, & tantôt se retardent,
Eux-mêmes ignorans de la course qu'ils font;
Sa lumiere pâlit, sa couronne se cache,
Aussi n'en veut-il pas, cependant qu'on attache
A celui qui l'a fait des épines au front.

Au point accoûtumé les oiseaux qui sommeillent,
Apprêtez à chanter dans les bois se réveillent;
Mais, voyant ce matin des autres différent,
Remplis d'étonnement ils ne daignent paroître;
Et font à qui les voit ouvertement connoître
De leur peine secrette un regret apparent.

Le jour est déja grand, & la honte plus claire
De l'Apôtre ennuyé l'avertit de se taire,
Sa parole se lasse, & le quitte au besoin;
Il voit de tous côtez qu'il n'est vû de personne,
Toutefois le remords que son ame lui donne,
Témoigne assez le mal qui n'a point de témoin.

Auſſi l'homme qui porte une ame belle & haute,
Quand ſeul en une part il a fait une faute,
S'il n'a de jugement ſon eſprit dépourvû,
Il rougit de lui-même ; &, combien qu'il ne ſente
Rien que le ciel préſent & la terre préſente,
Penſe qu'en ſe voyant tout le monde l'a vû.

I V.

1591 OU 1592.

STANCES

Pour Monſieur le Duc de Montpenſier, qui demandoit en mariage Madame Catherine Princeſſe de Navarre, ſœur d'Henri IV.

Beau ciel, par qui mes jours ſont troubles ou ſont calmes
Seule terre où je prens mes cyprès & mes palmes ;
CATHERINE, dont l'œil ne luit que pour les Dieux,
Puniſſez vos beautez pluſtôt que mon courage,
Si, trop haut s'élevant, il adore un viſage
Adorable par force à quiconque à des yeux.

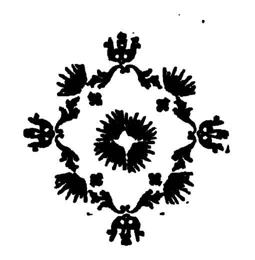
Je ne ſuis pas enſemble aveugle & téméraire,
Je connois bien l'erreur que l'amour m'a fait faire,
Cela ſeul ici bas ſurpaſſoit mon effort;
Mais mon ame qu'à vous ne peut être aſſervie,
Les Deſtins n'ayant point établi pour ma vie
Hors de cet océan de naufrage & de port.

Beauté, par qui les Dieux, las de notre dommage,
Ont voulu reparer les défauts de notre âge,
Je mourrai dans vos feux, éteignez-les ou non,
Comme le fils d'Alcmene en me brûlant moi-même;
Il ſuffit qu'en mourant dans cette flame extrême,
Une gloire éternelle accompagne mon nom.

On ne doit point ſans ſceptre aſpirer où j'aſpire;
C'eſt pourquoi, ſans quitter les loix de votre empire,
Je veux de mon eſprit tout eſpoir rejetter.
Qui ceſſe d'eſpérer, il ceſſe auſſi de craindre;
Et ſans atteindre au but où l'on ne peut atteindre
Ce m'eſt aſſez d'honneur que j'y voulois monter.

Je maudis le bonheur où le ciel m'a fait naître ;
Qui m'a fait deſirer ce qu'il m'a fait connoître :
Il faut ou vous aimer, ou ne vous faut point voir.
L'aſtre qui luit aux grands en vain à ma naiſſance
Epandit deſſus moi tant d'heur & de puiſſance,
Si pour ce que je veux j'ai trop peu de pouvoir.

Mais il le faut vouloir, & vaut mieux ſe réſoudre,
En aſpirant au ciel, être frappé de foudre,
Qu'aux deſſeins de la terre aſſûré ſe ranger.
J'ai moins de repentir, plus je penſe à ma faute ;
Et la beauté des fruits d'une palme ſi haute
Me fait par le deſir oublier le danger.



V.

1596.

ODE

AU ROI HENRI LE GRAND,

Sur la réduction de Marseille à l'obéissance de ce Roi, sous les ordres du Duc de Guise Gouverneur de Provence.

Enfin après tant d'années
Voici l'heureuse saison,
Où nos miseres bornées
Vont avoir leur guérison.
Les Dieux, longs à se résoudre;
Ont fait un coup de leur foudre,
Qui montre aux ambitieux,
Que les fureurs de la terre,
Ne sont que paille & que verre
A la colere des cieux.



Peuples, à qui la tempête
A fait faire tant de vœux,
Quelles fleurs à cette fête
Couronneront vos cheveux?
Quelle victime assez grande
Donnerez-vous pour offrande?
Et quel Indique séjour
Une perle fera naître
D'assez de lustre, pour être
La marque d'un si beau jour?

Cet effroyable colosse,
Cazaux, l'appui des mutins,
A mis le pied dans la fosse
Que lui cavoient les destins.
Il est bas, le parricide.
Un Alcide, fils d'Alcide,
A qui la France a prêté
Son invincible génie,
A coupé sa tyrannie
D'un glaive de liberté.

Les avantures du monde
Vont d'un ordre mutuel;
Comme on voit au bord de l'onde
Un reflus perpétuel.
L'aiſe & l'ennui de la vie
Ont leur courſe entreſuivie
Auſſi naturellement
Que le chaud & la froidure;
Et rien, afin que tout dure,
Ne dure éternellement.

Cinq ans Marſeille volée
A ſon juſte poſſeſſeur,
Avoit langui déſolée
Aux mains de cet oppreſſeur.
Enfin le temps l'a remiſe
En ſa premiere franchiſe;
Et les maux qu'elle enduroit
Ont eu ce bien pour échange;
Qu'elle a vû parmi la fange
Fouler ce qu'elle adoroit.



Déjà tout le peuple More
A ce miracle entendu ;
A l'un & l'autre Bosphore
Le bruit en est répandu ;
Toutes les plaines le sçavent
Que l'Inde & l'Eufrate lavent ;
Et déjà pâle d'effroi
Memphis se pense captive,
Voyant si près de sa rive
Un neveu de Godefroi.



VI.

1596.

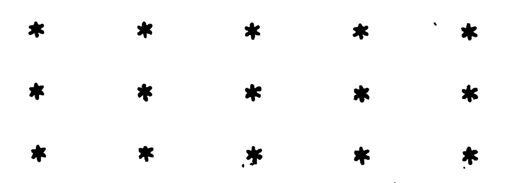
FRAGMENS
D'UNE ODE
AU ROI HENRI LE GRAND,
Sur le même sujet que la précédente.

Soit que de tes lauriers la grandeur poursuivant
D'un cœur où l'ire juste & la gloire commande,
Tu passes, comme un foudre, en la terre Flamande,
D'Espagnols abatus la campagne pavant;
Soit qu'en sa derniere tête
L'Hydre civile t'arrête,
ROI, que je verrai joüir
De l'empire de la terre,
Laisse le soin de la guerre
Et pense à te réjoüir.



Nombre tous les ſuccès où ta fatale main,
Sous l'appui du bon droit aux batailles conduite,
De tes peuples mutins la malice a détruite,
Par un heur éloigné de tout penſer humain;
Jamais tu n'as vû journée
De ſi douce deſtinée;
Non celle où tu rencontras
Sur la Dordogne en déſordre
L'orgueil à qui tu fis mordre
La pouſſiere de Coutras.

Cazaux, ce grand Titan, qui ſe moquoit des cieux,
A vû par le trépas ſon audace arrêtée,
Et ſa rage infidele aux étoiles montée,
Du plaiſir de ſa chûte a fait rire nos yeux.



Ce dos chargé de pourpre & rayé de clinquans,
A dépouillé sa gloire au milieu de la fange,
Les Dieux qu'il ignoroit ayant fait cet échange
Pour vanger en un jour les crimes de cinq ans.
La mer en cette furie
A peine a sauvé Dorie ;
Et le funeste remors
Que fait la peur des supplices,
A laissé tous ses complices
Plus morts que s'ils étoient morts.

VII.

AVANT 1597.

STANCES.

Enfin cette beauté m'a la place renduë,
Qu'elle avoit contre moi si long-temps défenduë ;
Mes vainqueurs sont vaincus ; ceux qui m'ont fait la loi,
La reçoivent de moi.



J'honore tant la palme acquiſe en cette guerre,
Que, ſi victorieux des deux bouts de la terre,
J'avois mille lauriers de ma gloire témoins,
Je les priſerois moins.

Au repos où je ſuis tout ce qui me travaille,
C'eſt la doute que j'ai qu'un malheur ne m'aſſaille,
Qui me ſépare d'elle, & me faſſe lâcher
Un bien que j'ai ſi cher.

Il n'eſt rien ici bas d'éternelle durée;
Une choſe qui plaît n'eſt jamais aſſûrée;
L'épine ſuit la roſe, & ceux qui ſont contens
Ne le ſont pas long-temps.

Et puis qui ne ſçait point que la mer amoureuſe
En ſa bonace même eſt ſouvent dangereuſe;
Et qu'on y voit toujours quelques nouveaux rochers,
Inconnus aux nochers?

Déjà de toutes parts tout le monde m'éclaire ;
Et bien-tôt les jaloux, ennuyez de ſe taire,
Si les vœux que je ſais n'en détournent l'aſſaut,
Vont médire tout haut.

Peuple, qui me veux mal, & m'imputes à vice
D'avoir été payé d'un fidele ſervice,
Où trouves-tu qu'il faille avoir ſemé ſon bien,
Et ne recueillir rien ?

Voudrois-tu que ma Dame, étant ſi bien ſervie,
Refusât le plaiſir où l'âge la convie,
Et qu'elle eût des rigueurs à qui mon amitié
Ne ſçût faire pitié ?

Ces vieux contes d'honneur, inviſibles chimeres,
Qui naiſſent aux cerveaux des maris & des meres,
Etoient-ce impreſſions qui pûſſent aveugler
Un jugement ſi clair ?



Non, non, elle a bien fait de m'être favorable;
Voyant mon feu si grand & ma foi si durable;
Et j'ai bien fait aussi d'asservir ma raison
En si belle prison.

C'est peu d'expérience à conduire sa vie,
De mesurer son aise au compas de l'envie,
Et perdre ce que l'âge a de fleur & de fruit,
Pour éviter un bruit.

De moi, que tout le monde à me nuire s'apprête,
Le ciel à tous ses traits fasse un but de ma tête;
Je me suis résolu d'attendre le trépas,
Et ne la quitter pas.

Plus j'y voi de hazard, plus j'y trouve d'amorce,
Où le danger est grand, c'est-là que je m'efforce;
En un sujet aisé moins de peine apportant,
Je ne brûle pas tant.



Un courage élevé toute peine ſurmonte ;
Les timides conſeils n'ont rien que de la honte ;
Et le front d'un guerrier aux combats étonné,
N'eſt jamais couronné.

Soit la fin de mes jours contrainte ou naturelle,
S'il plaît à mes deſtins que je meure pour elle,
Amour en ſoit loué, je ne veux un tombeau
Plus heureux ni plus beau.

VIII.

AVANT 1599.

STANCES.

CONSOLATION A CARITEE.

Ainſi quand Mauſole fut mort,
Artemiſe accuſa le ſort,
De pleurs ſe noya le viſage,
Et dit aux aſtres innocens
Tout ce que fait dire la rage
Quand elle eſt maîtreſſe des ſens.



Ainſi fut ſourde au reconfort,
Quand elle eut trouvé dans le port
La perte qu'elle avoit ſongée,
Celle de qui les paſſions
Firent voir à la mer Egée
Le premier nid des Alcions.

Vous n'êtes ſeule en ce tourment
Qui témoignez du ſentiment,
O trop fidele CARITÉE !
En toutes ames l'amitié
Des mêmes ennuis agitée,
Fait les mêmes traits de pitié.

De combien de jeunes maris
En la querelle de Paris
Tomba la vie entre les armes,
Qui fuſſent retournez un jour,
Si la mort ſe payoit de larmes,
A Mycenes faire l'amour.



Mais le destin qui fait nos lois,
Est jaloux qu'on passe deux fois
Au-deçà du rivage blême;
Et les Dieux ont gardé ce don,
Si rare que Jupiter même
Ne le sçût faire à Sarpedon.

Pourquoi donc, si peu sagement
Démentant votre jugement,
Passez-vous en cette amertume
Le meilleur de votre saison,
Aimant mieux plaindre par coûtume,
Que vous consoler par raison?

Nature fait bien quelque effort
Qu'on ne peut condamner qu'à tort:
Mais que direz-vous pour défendre
Ce prodige de cruauté,
Par qui vous semblez entreprendre
De ruiner votre beauté?



Que vous ont fait ces beaux cheveux,
Dignes objets de tant de vœux,
Pour endurer votre colere ?
Et devenus vos ennemis,
Recevoir l'injuste salaire
D'un crime qu'ils n'ont point commis ?

Quelles aimables qualitez
En celui que vous regrettez,
Ont pû mériter qu'à vos roses
Vous ôtiez leur vive couleur,
Et livriez de si belles choses
A la merci de la douleur ?

Remettez-vous l'ame en repos,
Changez ces funestes propos;
Et par la fin de vos tempêtes,
Obligeant tous les beaux esprits,
Conservez au siécle ou vous êtes
Ce que vous lui donnez de prix.



Amour, autrefois en vos yeux
Plein d'appas ſi délicieux,
Devient mélancolique & ſombre,
Quand il voit qu'un ſi long ennui
Vous fait conſumer pour une ombre
Ce que vous n'avez que pour lui.

S'il vous reſſouvient du pouvoir
Que ſes traits vous ont fait avoir,
Quand vos lumieres étoient calmes,
Permettez-lui de vous guérir,
Et ne différez point les palmes
Qu'il brûle de vous acquérir.

Le temps d'un inſenſible cours
Nous porte à la fin de nos jours;
C'eſt à notre ſage conduite,
Sans murmurer de ce défaut,
De nous conſoler de ſa fuite,
En le ménageant comme il faut.



IX.

AVANT 1599.

STANCES.

Beauté, mon beau ſouci, de qui l'ame incertaine
A, comme l'Océan, ſon flus & ſon reflus,
Penſez de vous réſoudre à ſoulager ma peine,
Ou je me vai réſoudre à ne la ſouffrir plus.

Vos yeux ont des appas que j'aime & que je priſe,
Et qui peuvent beaucoup deſſus ma liberté :
Mais pour me retenir, s'ils ſont cas de ma priſe,
Il leur faut de l'amour autant que de beauté.

Quand je penſe être au point que cela s'accompliſſe,
Quelque excuſe toujours en empêche l'effet ;
C'eſt la toile ſans fin de la femme d'Uliſſe,
Dont l'ouvrage du ſoir aû matin ſe défait.



Madame, aviſez-y, vous perdez votre gloire
De me l'avoir promis & vous rire de moi.
S'il ne vous en ſouvient, vous manquez de mémoire;
Et s'il vous en ſouvient, vous n'avez point de foi.

J'avois toujours fait compte, aimant choſe ſi haute,
De ne m'en ſéparer qu'avecque le trépas;
S'il arrive autrement ce ſera votre faute,
De faire des ſermens & ne les tenir pas.

X.

AVANT 1599.

STANCES.

CONSOLATION A M. DU PERIER.

Ta douleur, DU PERIER, ſera donc éternelle?
Et les triſtes diſcours,
Que te met en l'eſprit l'amitié paternelle,
L'augmenteront toujours?



Le malheur de ta fille au tombeau deſcenduë
Par un commun trépas,
Eſt-ce quelque dédale, où ta raiſon perduë
Ne ſe retreuve pas ?

Je ſçai de quels appas ſon enfance étoit pleine ;
Et n'ai pas entrepris,
Injurieux ami, de ſoulager ta peine
Avecque ſon mépris.

Mais elle étoit du monde, où les plus belles choſes,
Ont le pire deſtin ;
Et roſe elle a vécu ce que vivent les roſes,
L'eſpace d'un matin.

Puis quand ainſi ſeroit que, ſelon ta priere,
Elle auroit obtenu
D'avoir en cheveux blancs terminé ſa carriere,
Qu'en fut-il avenu ?



Penses-tu que plus vieille en la maison céleste
Elle eût eu plus d'accueil?
Ou qu'elle eût moins senti la poussiere funeste
Et les vers du cercueil?

Non, non, mon DU PERIER, aussi-tôt que la Parque
Ote l'ame du corps,
L'âge s'évanouït au-deçà de la barque,
Et ne suit point les morts.

Tithon n'a plus les ans qui le firent cigale;
Et Pluton aujourd'hui,
Sans égard du passé, les mérites égale
D'Archemore & de lui.

Ne te lasse donc plus d'inutiles complaintes:
Mais, sage à l'avenir,
Aime une ombre comme ombre; & des cendres éteintes
Eteins le souvenir.

C'eſt bien, je le coufeſſe, une juſte coutume,
Que le cœur affligé,
Par le canal des yeux vuidant ſon amertume,
Cherche d'être allégé.

Même quand il ayient que la tombe ſépare
Ce que nature a joint,
Celui qui ne s'emeut a l'ame d'un barbare,
Ou n'en a du tout point.

Mais d'être inconſolable & dedans ſa mémoire
Enfermer un ennui,
N'eſt-ce pas ſe haïr pour acquérir la gloire
De bien aimer autrui?

Priam qui vit ſes fils abatus par Achille,
Dénué de ſupport
Et hors de tout eſpoir du ſalut de ſa ville,
Reçût du reconfort.

François,

François, quand la Castille, inégale à ses armes
Lui vola son Dauphin,
Sembla d'un si grand coup devoir jetter des larmes
Qui n'eussent point de fin.

Il les sécha pourtant, & comme un autre Alcide
Contre fortune instruit,
Fit qu'à ses ennemis d'un acte si perfide
La honte fut le fruit.

Leur camp, qui la Durance avoit presque tarie
De bataillons épais,
Entendant sa constance, eut peur de sa furie,
Et demanda la paix.

De moi, déja deux fois d'une pareille foudre
Je me suis vû perclus,
Et deux fois la raison m'a si bien fait résoudre,
Qu'il ne m'en souvient plus.

Non, qu'il ne me ſoit grief que la tombe poſſede
Ce qui me fut ſi cher ;
Mais en un accident qui n'a point de remede,
Il n'en faut point chercher.

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles ;
On a beau la prier,
La cruelle qu'elle eſt ſe bouche les oreilles,
Et nous laiſſe crier.

Le pauvre en ſa cabane, où le chaume le couvre,
Eſt ſujet à ſes loix ;
Et la garde, qui veille aux barrieres du Louvre,
N'en défend point nos Rois.

De murmurer contre elle & perdre patience,
Il eſt mal à propos ;
Vouloir ce que Dieu veut, eſt la ſeule ſcience
Qui nous met en repos.

XI.

1600.

ODE

A LA REINE MARIE DE MEDICIS,

SUR SA BIEN-VENUE EN FRANCE;

Présentée à Aix, l'année 1600.

Peuples, qu'on mette ſur la tête
Tout ce que la terre a de fleurs;
Peuples, que cette belle fête
A jamais tariſſe nos pleurs;
Qu'aux deux bouts du monde ſe vole
Luire le feu de notre joie,
Et ſoient dans les coupes noyez
Les ſoucis de tous ces orages,
Que pour nos rebelles courages
Les Dieux nous avoient envoyez.

A ce coup iront en fumée
Les vœux que faisoient nos mutins,
En leur ame encore affamée
De massacres & de butins ;
Nos doutes seront éclaircies ;
Et mentiront les Prophéties
De tous ces visages pâlis,
Dont le vain étude s'applique
A chercher l'an climatérique
De l'éternelle fleur de lis.

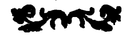
Aujourd'hui nous est amenée
Cette Princesse, que la foi
D'Amour ensemble & d'Hymenée
Destine au lit de notre Roi ;
La voici, la belle MARIE,
Belle merveille d'Hétrurie,
Qui fait confesser au Soleil,
Quoi que l'âge passé raconte,
Que du ciel, depuis qu'il y monte,
Ne vint jamais rien de pareil.

Telle n'est point la Cytherée,
Quand d'un nouveau feu s'allumant,
Elle sort pompeuse & parée
Pour la conquête d'un amant;
Telle ne luit en sa carriere
Des mois l'inégale courriere;
Et telle dessus l'horison
L'Aurore au matin ne s'étale,
Quand les yeux même de Céfale
En feroient la comparaison.

Le sceptre que porte sa race,
Où l'heur aux mérites est joint,
Lui met le respect en la face;
Mais il ne l'enorgueillit point.
Nulle vanité ne la touche;
Les graces parlent par sa bouche;
Et son front, témoin assûré
Qu'au vice elle est inaccessible,
Ne peut que d'un cœur insensible
Etre vû sans être adoré.

Quantesfois, lorſque ſur les ondes
Ce nouveau miracle flottoit,
Neptune en ſes caves profondes
Plaignit-il le feu qu'il ſentoit?
Et quantesfois en ſa penſée,
De vives atteintes bleſſée,
Sans l'honneur de la royauté
Qui lui fit celer ſon martyre
Eût-il voulu de ſon empire
Faire échange à cette beauté?

Dix jours ne pouvant ſe diſtraire
Du plaiſir de la regarder,
Il a par un effort contraire
Eſſayé de la retarder;
Mais à la fin, ſoit que l'audace
Au meilleur avis ait fait place,
Soit qu'un autre Démon plus fort
Aux vents ait impoſé ſilence;
Elle eſt hors de ſa violence,
Et la voici dans notre port.



La voici, Peuples, qui nous montre
Tout ce que la gloire a de prix ;
Les fleurs naiſſent à ſa rencontre
Dans les cœurs & dans les eſprits ;
Et la préſence des merveilles,
Qu'en oyoient dire nos oreilles,
Accuſe la témérité
De ceux qui nous l'avoient décrite,
D'avoir figuré ſon mérite
Moindre que n'eſt la vérité.

O toute parfaite Princeſſe,
L'étonnement de l'univers,
Aſtre par qui vont avoir ceſſe
Nos ténebres & nos hivers ;
Exemple ſans autres exemples,
Future image de nos temples,
Quoi que notre foible pouvoir
En votre accueil oſe entreprendre,
Peut-il eſpérer de vous rendre
Ce que nous vous allons devoir ?

Ce ſera vous, qui de nos villes
Ferez la beauté refleurir;
Vous, qui de nos haines civiles
Ferez la racine mourir;
Et par vous la paix aſſûrée
N'aura pas la courte durée
Qu'eſperent infidelement,
Non laſſez de notre ſouffrance,
Ces François qui n'ont de la France
Que la langue & l'habillement.

Par vous un Dauphin nous va naître,
Que vous-mêmes verrez un jour
De la terre entiere le maître,
Ou par armes ou par amour;
Et ne tarderont ſes conquêtes,
Dans les oracles déja prêtes,
Qu'autant que le premier coton,
Qui de jeuneſſe eſt le meſſage,
Tardera d'être en ſon viſage
Et de faire ombre à ſon menton.

O ! Combien lors aura de veuves
La gent qui porte le turban !
Que de ſang rougira les fleuves
Qui lavent les pieds du Liban !
Que le Boſphore en ſes deux rives
Aura de Sultanes captives !
Et que de meres à Memphis,
En pleurant, diront la vaillance
De ſon courage & de ſa lance,
Aux funerailles de leurs fils !

Cependant notre grand Alcide,
Amolli par vos appas,
Perdra la fureur qui ſans bride
L'emporte à chercher le trépas ;
Et cette valeur indomptée
De qui l'honneur eſt l'Eurhiſtée,
Puiſque rien n'a ſçû l'obliger
A ne nous donner plus d'allarmes,
Au moins pour épargner vos larmes,
Aura peur de nous affliger.

Si l'eſpoir qu'aux bouches des hommes
Nos beaux faits ſeront recitez
Eſt l'aiguillon par qui nous ſommes
Dans les hazards précipitez ;
Lui, de qui la gloire ſemée
Par les voix de la Renommée,
En tant de parts s'eſt fait ouïr,
Que tout le ſiecle en eſt un livre,
N'eſt-il pas indigne de vivre,
S'il ne vit pour ſe réjouïr ?

Qu'il lui ſuffiſe que l'Eſpagne,
Réduite par tant de combats
A ne l'oſer voir en campagne,
A mis l'ire & les armes bas ;
Qu'il ne provoque point l'envie
Du mauvais ſort contre ſa vie ;
Et puiſque, ſelon ſon deſſein,
Il a rendu nos troubles calmes,
S'il veut davantage de palmes,
Qu'il les acquiere en votre ſein.

C'eſt-là qu'il faut qu'à ſon génie,
Seul arbitre de ſes plaiſirs,
Quoi qu'il demande, il ne dénie
Rien qu'imaginent ſes deſirs;
C'eſt-là qu'il faut que les années
Lui coulent comme des journées,
Et qu'il ait de quoi ſe vanter,
Que la douceur qui tout excede
N'eſt point ce que ſert Ganymede
A la table de Jupiter.

Mais d'aller plus à ces batailles,
Où tonnent les foudres d'Enfer,
Et lutter contre des murailles,
D'où pleuvent la flame & le fer,
Puiſqu'il ſçait qu'en ſes deſtinées
Les nôtres ſeront terminées,
Et qu'après lui notre diſcord
N'aura plus qui dompte ſa rage,
N'eſt-ce pas nous rendre au naufrage
Après nous avoir mis à bord?

Cet Achille, de qui la pique
Faisoit aux braves d'Ilion
La terreur que fait en Afrique
Aux troupeaux l'assaut d'un lion;
Bien que sa mere eût à ses armes
Ajoûté la force des charmes,
Quand les destins l'eurent permis;
N'eut-il pas sa trame coupée
De la moins redoutable épée
Qui fut parmi ses ennemis?

Les Parques d'une même sóie
Ne devident pas tous nos jours;
Ni toujours par semblable voie
Ne font les planettes leur cours;
Quoi que promette la Fortune,
A la fin quand on l'importune,
Ce qu'elle avoit fait prospérer
Tombe du faîte au précipice;
Et pour l'avoir toujours propice
Il la faut toujours révérer.

Je sçai bien que sa Carmagnole
Devant lui se réprésentant
Telle qu'une plaintive idole,
Va son courroux sollicitant,
Et l'invite à prendre pour elle
Une légitime querelle:
Mais doit-il vouloir que pour lui
Nous ayons toujours le teint blême,
Cependant qu'il tente lui-même
Ce qu'il peut faire par autrui?

Si vos ïeux sont toute sa braise,
Et vous la fin de tous ses vœux,
Peut-il pas languir à son aise
Dans la prison de vos cheveux;
Et commettre aux dures corvées
Toutes ces ames relevées,
Que d'un conseil ambitieux
La faim de gloire persuade
D'aller sur les pas d'Encelade
Porter des échelles aux cieux?

Apollon n'a point de mystere,
Et sont profanes ses chansons,
Ou, devant que le Sagittaire
Deux fois ramene les glaçons,
Le succès de leurs entreprises,
De qui deux Provinces conquises
Ont déja fait preuve à leur dam,
Favorisé de la victoire,
Changera la fable en histoire
De Phaëton en l'Eridan.

Nice, payant avec honte
Un siége autrefois repoussé,
Cessera de nous mettre en compte
Barberousse qu'elle a chassé;
Guise en ses murailles forcées
Remettra les bornes passées
Qu'avoit notre empire marin;
Et Soissons, fatal aux superbes,
Fera chercher parmi les herbes
En quelle place fut Turin.

XII.

PEUT-ETRE DE 1603.

SONNET

A JEAN RABEL PEINTRE,

Sur un Livre de Fleurs qu'il avoit peintes.

Quelques loüanges nompareilles
Qu'ait Apelle encore aujourd'hui,
Cet ouvrage plein de merveilles,
Met Rabel au dessus de lui.

L'art y surmonte la nature;
Et, si mon jugement n'est vain,
Flore lui conduisoit la main
Quand il faisoit cette peinture.

Certes il a privé mes yeux
De l'objet qu'ils aiment le mieux,
N'y mettant point de margueritte:

Mais pouvoit-il être ignorant
Qu'une fleur de tant de mérite
Auroit terni le demeurant.

XIII.

1604.

STANCES.

PROSOPOPE'E D'OSTENDE,

Imitée du Latin d'Hugues Grotius.

Trois ans déja passez, théâtre de la guerre;
J'exerce de deux chefs les funestes combats,
Et fais émerveiller tous les yeux de la terre,
De voir que le malheur ne m'ose mettre à bas.

A la merci du ciel en ces rives je reste,
Où je souffre l'hyver froid à l'extrémité,
Lorsque l'été revient il m'apporte la peste,
Et le glaive est le moins de ma calamité.

Tout ce dont la Fortune afflige cette vie,
Pêle-mêle assemblé, me presse tellement,
Que c'est parmi les miens être digne d'envie,
Que de pouvoir mourir d'une mort seulement.

Que

Que tardez-vous, Destins, ceci n'est pas matiere
Qu'avecque tant de doute il faille décider;
Toute la question n'est que d'un cimetiere,
Prononcez librement qui le doit posséder.

XIV.

AVANT 1605.

STANCES

AUX OMBRES DE DAMON.

FRAGMENT

* * * * * * *

L'Orne comme autrefois nous reverroit encore
Ravis de ces pensers que le vulgaire ignore,
Egarer à l'écart nos pas & nos discours;
Et couchez sur les fleurs comme étoiles semées,
Rendre en si doux ébat les heures consumées,
Que les soleils nous seroient courts.

Mais, ô loi rigoureuse à la race des hommes!
C'est un point arrêté, que tout ce que nous sommes
Issus de peres Rois, & de peres bergers,
La Parque également sous la tombe nous serre;
Et les mieux établis au repos de la terre,
N'y sont qu'hôtes & passagers.

Tout ce que la grandeur a de vains équipages,
D'habillemens de pourpre & de suite de pages,
Quand le terme est échû n'allonge point nos jours;
Il faut aller tous nus où le destin commande;
Et de toutes douleurs la douleur la plus grande,
C'est qu'il faut laisser nos amours.

Amours qui la plusspart infideles & feintes,
Font gloire de manquer à nos cendres éteintes;
Et qui plus que l'honneur estimant les plaisirs,
Sous le masque trompeur de leurs visages blêmes,
Acte digne du foudre! en nos obseques mêmes
Conçoivent de nouveaux desirs.

Elles ſçavent aſſez alléguer Artemiſe,
Diſputer du devoir, & de la foi promiſe :
Mais tout ce beau langage eſt de ſi peu d'effet,
Qu'à peine en leur grand nombre une ſeule ſe treuve
De qui la foi ſurvive, & qui faſſe la preuve
Que ta Carinice te fait.

Depuis que tu n'es plus, la campagne déſerte
A deſſous deux hyvers perdu ſa robe verte,
Et deux fois le printemps l'a repeinte de fleurs,
Sans que d'aucun diſcours ſa douleur ſe conſole,
Et que ni la raiſon ni le temps qui s'envole,
Puiſſe faire tarir ſes pleurs.

Le ſilence des nuits, l'horreur des cimetieres,
De ſon contentement ſont les ſeules matieres ;
Tout ce qui plaît déplaît à ſon triſte penſer ;
Et ſi tous ſes appas ſont encore en ſa face,
C'eſt que l'Amour y loge, & que rien qu'elle faſſe
N'eſt capable de l'en chaſſer.

* * * * * * *

Mais quoi ! C'eſt un chef-d'œuvre où tout merite abonde
Un miracle du ciel, une perle du monde,
Un eſprit adorable à tous autres eſprits ;
Et nous ſommes ingrats d'une telle aventure,
Si nous ne confeſſons que jamais la nature
N'a rien fait de ſemblable prix.

J'ai vû maintes beautez à la Cour adorées,
Qui des vœux des amans à l'envi deſirées,
Aux plus audacieux ôtoient la liberté :
Mais de les approcher d'une choſe ſi rare,
C'eſt vouloir que la roſe au pavot ſe compare,
Et le nuage à la clarté.

Celle à qui dans mes vers, ſous le nom de Nérée,
J'allois bâtir un temple éternel en durée,
Si ſa déloyauté ne l'avoit abattu,
Lui peut bien reſſembler du front, ou de la joue :
Mais quoi ! puiſqu'à ma honte il faut que je l'avoue,
Elle n'a rien de ſa vertu.

L'ame de cette ingrate est une ame de cire,
Matiere à toute forme, incapable d'élire,
Changeant de passion aussi-tôt que d'objet ;
Et de la vouloir vaincre avecque des services,
Après qu'on a tout fait, on trouve que ses vices
Sont de l'essence du sujet.

Souvent de tes conseils la prudence fidelle
M'avoit sollicité de me séparer d'elle,
Et de m'assujettir à de meilleures loix :
Mais l'aise de la voir avoit tant de puissance,
Que cet ombrage faux m'ôtoit la connoissance
Du vrai bien où tu m'appellois.

Enfin après quatre ans une juste colere
* * * * * *
Que le flus de ma peine a trouvé son reflus ;
Mes sens qu'elle aveugloit ont connu leur offense,
Je les en ai purgez, & leur ai fait défense
De me la ramentevoir plus.

La femme eſt une mer aux naufrages fatale ;
Rien ne peut applanir ſon humeur inégale ;
Ses flames d'aujourd'hui ſeront glaces demain ;
Et s'il s'en rencontre une à qui cela n'avienne,
Fais compte, cher eſprit, qu'elle a comme la tienne
Quelque choſe de plus qu'humain.

XV.

AVANT 1605.

STANCES.

PARAPHRASE DU PSEAUME VIII.

O Sageſſe éternelle, à qui cet univers
Doit le nombre infini des miracles divers
Que l'on voit également ſur la terre & ſur l'onde!
Mon Dieu, mon Créateur,
Que ta magnificence étonne tout le monde,
Et que le ciel eſt bas au prix de ta hauteur !

Quelques blaſphémateurs, oppreſſeurs d'innocens,
A qui l'excès d'orgueil a fait perdre le ſens,
De prophanes diſcours ta puiſſance rabaiſſent :
Mais la naïveté
Dont mêmes au berceau ſes enfans te confeſſent,
Clôt-elle pas la bouche à leur impiété ?

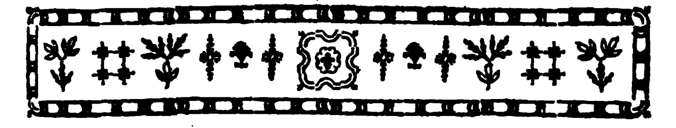
De moi, toutes ſes fois que j'arrête ſes yeux
A voir les ornemens dont tu pares les cieux,
Tu me ſembles ſi grand, & nous ſi peu de choſe,
Que mon entendement
Ne peut s'imaginer quelle amour te diſpoſe
A nous favoriſer d'un regard ſeulement.

Il n'eſt foibleſſe égale à nos infirmitez;
Nos plus ſages diſcours ne ſont que vanitez;
Et nos ſens corrompus n'ont goût qu'à des ordures;
Toutefois, ô bon Dieu,
Nous te ſommes ſi chers, qu'entre tes créatures,
Si l'ange a le premier, l'homme à le ſecond lieu.

Quelles marques d'honneur se peuvent ajoûter
A ce comble de gloire où tu l'as fait monter ?
Et pour obtenir mieux quel souhait peut-il faire,
Lui, que jusqu'au ponant,
Depuis où le soleil vient dessus l'hémisphere,
Ton absolu pouvoir a fait son lieutenant ?

Si-tôt que le besoin excite son desir,
Qu'est-ce qu'en ta largesse il ne trouve à choisir ?
Et par ton reglement, l'air, la mer & la terre,
N'entretiennent-ils pas
Une secrete loi de se faire la guerre
A qui de plus de mets fournira ses repas ?

Certes je ne puis faire en ce ravissement,
Que rappeller mon ame, & dire bassement :
O Sagesse éternelle, en merveilles féconde !
Mon Dieu, mon Créateur,
Que ta magnificence étonne tout le monde,
Et que le ciel est bas au prix de ta hauteur !



LIVRE SECOND.

Contenant les Pièces composées depuis 1605, jusqu'à la mort D'HENRI IV en 1610.

I.

1605.

STANCES

Pour les Paladins de France, assaillans dans un Combat de Barriere.

Eh quoi donc ? La France féconde
En incomparables guerriers,
Aura jusques au bout du monde
Planté des forêts de lauriers,
Et fait gagner à ses armées,
Des batailles si renommées,
Afin d'avoir cette douleur
D'oüir démentir ses victoires ;
Et nier ce que les histoires
Ont publié de sa valeur ?

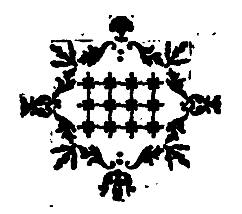
Tant de fois le Rhin & la Meuſe
Par nos redoutables efforts,
Auront vû leur onde écumeuſe
Regorger de ſang & de morts;
Et tant de fois nos deſtinées
Des Alpes & des Pyrénées
Les ſommets auront fait branler;
Afin que je ne ſçai quels Scythes,
Bas de fortune & de mérites,
Préſument de nous égaler.

Non, non, s'il eſt vrai que nous ſommes
Iſſus de ces nobles ayeux,
Que la voix commune des hommes
A fait aſſeoir entre les Dieux;
Ces arrogans, à leur dommage,
Apprendont un autre langage;
Et dans leur honte enſevelis,
Feront voir à toute la terre,
Qu'on eſt briſé comme du verre
Quand on choque les fleurs de lys.

HENRI, l'exemple des Monarques
Les plus vaillans & les meilleurs,
Plein de mérite & de marques
Qui ne ſeront jamais ailleurs;
Bel aſtre vraiment adorable,
De qui l'aſcendant favorable
En tous lieux nous ſert de rempart;
Si vous aimez votre loüange,
Deſirez-vous pas qu'on la vange
D'une injure où vous avez part?

Ces arrogans, qui ſe défient
De n'avoir pas de luſtre aſſez,
Impudemment ſe glorifient
Aux fables des ſiecles paſſez;
Et d'une audace ridicule,
Nous content qu'ils ſont fils d'Hercule,
Sans toutefois en faire foi:
Mais qu'importe qui puiſſe être
Ni leur pere ni leur ancêtre,
Puiſque vous êtes notre Roi?

Contre l'aventure funeste
Que leur garde notre courroux,
Si quelque espérance leur reste,
C'est d'obtenir grace de vous;
Et confesser que nos épées,
Si fortes & si bien trempées
Qu'il faut leur céder ou mourir,
Donneront à votre couronne
Tout ce que le ciel environne,
Quand vous le voudrez acquérir.



II.

1605.

SONNET

A MADAME LA PRINCESSE DOUAIRIERE,

Pour l'inviter à revenir de Provence à Paris.

Quoi donc! Grande Princeſſe en la terre adorée,
Et que même le ciel eſt contraint d'admirer,
Vous avez réſolu de nous voir demeurer
En une obſcurité d'éternelle durée?

La flame de vos yeux, dont la Cour éclairée
A vos rares vertus ne peut rien préférer,
Ne ſe laſſe donc point de nous déſeſpérer,
Et d'abuſer les vœux dont elle eſt deſirée?

Vous êtes en des lieux, où les champs toujours verts,
Pour ce qu'ils n'ont jamais que de tiedes hyvers,
Semblent en apparence avoir quelque mérite:

Mais ſi c'eſt pour cela que vous cauſez nos pleurs,
Comment faites-vous cas de choſe ſi petite,
Vous de qui chaque pas fait naître mille fleurs?

III.

1605.

STANCES.

Priere pour le Roi Henri le Grand, allant en Limosin.

O Dieu, dont les bontez de nos larmes touchées
Ont aux vaines fureurs les armes arrachées,
Et rangé l'insolence aux pieds de la raison,
Puisqu'à rien d'imparfait ta loüange n'aspire
Acheve ton ouvrage au bien de cet Empire,
Et nous rends l'embonpoint comme la guérison.

Nous sommes sous un Roi si vaillant & si sage,
Et qui si dignement a fait l'apprentissage
De toutes les vertus propres à commander,
Qu'il semble que cet heur nous impose silence,
Et qu'assûrez par lui de toute violence,
Nous n'avons plus sujet de te rien demander.



Certes quiconque a vû pleuvoir dessus nos têtes
Les funestes éclats des plus grandes tempêtes
Qu'exciterent jamais deux contraires partis,
Et n'en voit aujourd'hui nulle marque paroître,
En ce miracle seul il peut assez connoître
Quelle force à la main qui nous a garantis.

Mais quoi? De quelque soin qu'incessamment il veille,
Quelque gloire qu'il ait à nulle autre pareille,
Et quelque excès d'amour qu'il porte à notre bien,
Comme échapperons-nous en des nuits si profondes,
Parmi tant de rochers qui lui cachent les ondes,
Si ton entendement ne gouverne le sien?

Un malheur inconnu glisse parmi les hommes,
Qui les rend ennemis du repos où nous sommes;
La pluspart de leurs vœux tendent au changement;
Et comme s'ils vivoient des miseres publiques,
Pour les renouveller ils font tant de pratiques,
Que qui n'a point de peur n'a point de jugement.

En ce fâcheux état ce qui nous réconforte ;
C'eſt que la bonne cauſe eſt toujours la plus forte ;
Et qu'un bras ſi puiſſant t'ayant pour ſon appui,
Quand la rebellion plus qu'une hydre féconde
Auroit pour le combattre aſſemblé tout le monde,
Tout le monde aſſemblé s'enfuiroit devant lui.

Conforme donc, Seigneur, ta grace à nos penſées,
Ote-nous ces objets, qui des choſes paſſées
Ramenent à nos yeux le triſte ſouvenir ;
Et comme ſa valeur, maîtreſſe de l'orage,
A nous donner la paix a montré ſon courage,
Fais luire ſa prudence à nous l'entretenir.

Il n'a point ſon eſpoir au nombre des armées,
Etant bien aſſûré que ces vaines fumées
N'ajoûtent que de l'ombre à nos obſcurités ;
L'aide qu'il veut avoir, c'eſt que tu le conſeilles ;
Si tu le fais, Seigneur, il fera des merveilles,
Et vaincra nos ſouhaits par nos proſpérités.



Les fuites des méchans tant ſoient-elles ſecrettes,
Quand il les pourſuivra n'auront point de cachettes,
Aux lieux les plus profonds ils ſeront éclairez :
Il verra ſans effet leur honte ſe produire,
Et rendra les deſſeins qu'ils feront pour lui nuire
Auſſi-tôt confondus comme délibérez.

La rigueur de ſes loix après tant de licence,
Redonnera le cœur à la foible innocence,
Que dedans la miſere on faiſoit envieillir.
A ceux qui l'oppreſſoient il ôtera l'audace ;
Et ſans diſtinction de richeſſe ou de race,
Tous de peur de la peine auront peur de faillir.

La terreur de ſon nom rendra nos villes fortes,
On n'en gardera plus ni les murs ni les portes,
Les veilles ceſſeront au ſommet de nos tours ;
Le fer mieux employé cultivera la terre,
Et le peuple qui tremble aux frayeurs de la guerre,
Si ce n'eſt pour danſer, n'orra plus de tambours.

Loin des mœurs de ſon ſiecle il bannira les vices,
L'oiſive nonchalance & les molles délices,
Qui nous avoient portez juſqu'aux derniers hazards;
Les vertus reviendront de palmes couronnées,
Et ſes juſtes faveurs aux mérites données,
Feront reſſuſciter l'excellence des arts.

La foi de ſes ayeux, ton amour & ta crainte,
Dont il porte dans l'ame une éternelle empreinte,
D'actes de piété ne pourront l'aſſouvir;
Il étendra ta gloire autant que ſa puiſſance;
Et n'ayant rien ſi cher que ton obeïſſance,
Où tu le fais regner il te fera ſervir.

Tu nous rendras alors nos douces deſtinées;
Nous ne reverrons plus ces fâcheuſes années,
Qui pour les plus heureux n'ont produit que des pleurs,
Toute ſorte de biens comblera nos familles,
La moiſſon de nos champs laſſera les faucilles.
Et les fruits paſſeront la promeſſe des fleurs.



La fin de tant d'ennuis dont nous fûmes la proie,
Nous ravira les sens de merveille & de joie ;
Et d'autant que le monde est ainsi composé,
Qu'une bonne fortune en craint une mauvaise,
Ton pouvoir absolu, pour conserver notre aise,
Conservera celui qui nous l'aura causé.

Quand un Roi fainéant la vergogne des Rois
Laissant à ses flateurs le soin de ses provinces ;
Entre les voluptez indignement s'endort,
Quoique l'on dissimule, on en fait peu d'estime ;
Et si la vérité se peut dire sans crime,
C'est avecque plaisir qu'on survit à sa mort.

Mais ce Roi, des bons Rois l'éternel exemplaire,
Qui de notre salut est l'ange tutélaire,
L'infaillible refuge & l'assûré secours,
Son extrême douceur ayant dompté l'envie,
De quels jours assez longs peut-il borner sa vie,
Que notre affection ne les juge trop courts ?



Nous voyons les eſprits nez à la tyrannie,
Ennuyez de couver leur cruelle manie,
Tourner tous leurs conſeils à notre affliction;
Et liſons clairement dedans leur conſcience,
Que s'ils tiennent la bride à leur impatience,
Nous n'en ſommes tenus qu'à ſa protection.

Qu'il vive donc, Seigneur, & qu'il nous faſſe vivre!
Que de toutes ces peurs nos ames il délivre;
Et rendant l'univers de ſon heur étonné,
Ajoûte chaque jour quelque nouvelle marque
Au nom qu'il s'eſt acquis du plus rare Monarque
Que ta bonté propice ait jamais couronné!

Cependant ſon Dauphin d'une vîteſſe prompte,
Des ans de ſa jeuneſſe accomplira le compte;
Et ſuivant de l'honneur les aimables appas,
De faits ſi renommez ourdira ſon hiſtoire,
Que ceux qui dedans l'ombre éternellement noire
Ignorent le ſoleil, ne l'ignoreront pas.



Par sa fatale main qui vangera nos pertes,
L'Espagne pleurera ses provinces désertes,
Ses châteaux abattus & ses camps déconfits;
Et si de nos discords l'infame vitupere
A pû la dérober aux victoires du pere,
Nous la verrons captive aux triomphes du fils.



IV.

1606.

ODE

Au sujet de l'attentat commis sur le Pont-neuf, en la Personne de Henri le Grand, le 19 de Décembre 1605, par Etienne de Lisle Procureur à Senlis.

Que direz-vous, races futures,
Si quelquefois un vrai discours
Vous récite les avantures
De nos abominables jours ?
Lirez-vous sans rougir de honte,
Que notre impiété surmonte
Les faits les plus audacieux
Et les plus dignes du tonnerre,
Qui firent jamais à la terre
Sentir la colere des cieux ?

O que nos fortunes proſperes
Ont un change bien apparent !
O que du ſiecle de nos peres
Le nôtre s'eſt fait différent !
La France, devant ces orages
Pleine de mœurs & de courages
Qu'on ne pouvoit aſſez louer,
S'eſt faite aujourd'hui ſi tragique,
Qu'elle produit ce que l'Afrique
Auroit vergogne d'avoüer.

Quelles preuves incomparables
Peut donner un Prince de ſoi,
Que les Rois les plus adorables
N'en quittent l'honneur à mon Roi ?
Quelle terre n'eſt parfumée
Des odeurs de ſa renommée ?
Et qui peut nier qu'après Dieu,
Sa gloire qui n'a point d'exemples,
N'ait mérité que dans nos temples
On lui donne le ſecond lieu ?



Qui ne ſçait point qu'à ſa vaillance
Il ne ſe peut rien ajoûter ;
Qu'on reçoit de ſa bienveillance
Tout ce qu'on en doit ſouhaiter ;
Et que ſi de cette Couronne,
Que ſa tige illuſtre lui donne,
Les loix ne l'euſſent revêtu,
Nos peuples d'un juſte ſuffrage
Ne pouvoient ſans faire naufrage
Ne l'offrir point à ſa vertu ?

Toutefois, ingrats que nous ſommes,
Barbares & dénaturez,
Plus qu'en ce climat où les hommes
Par les hommes ſont dévorez !
Toujours nous aſſaillons ſa tête
De quelque nouvelle tempête ;
Et d'un courage forcené
Rejettant ſon obeïſſance,
Lui défendons la jouiſſance
Du repos qu'il nous a donné.



La main de cet eſprit farouche,
Qui ſorti des ombres d'enfer
D'un coup ſanglant frappa ſa bouche,
A peine avoit laiſſé le fer;
Et voici qu'un autre perfide,
Où la même audace réſide,
Comme ſi détruire l'Etat
Tenoit lieu de juſte conquête,
De pareilles armes s'apprête
A faire un pareil attentat.

O ſoleil, ô grand luminaire!
Si jadis l'horreur d'un feſtin
Fit que de ta route ordinaire
Tu reculas vers le matin,
Et d'un émerveillable change
Te couchas aux rives du Gange;
D'où vient que ta ſévérité
Moindre qu'en la faute d'Atrée,
Ne punit point cette contrée
D'une éternelle obſcurité?



Non, non, tu luis ſur le coupable,
Comme tu fais ſur l'innocent;
Ta nature n'eſt point capable
Du trouble qu'une ame reſſent;
Tu dois ta flame à tout le monde;
Et ton allure vagabonde,
Comme une ſervile action
Qui dépend d'une autre puiſſance,
N'ayant aucune connoiſſance,
N'a point auſſi d'affection.

Mais, ô planette belle & claire!
Je ne parle pas ſagement;
Le juſte excès de la colere
M'a fait perdre le jugement.
Ce traître, quelque frénesie
Qui travaillât ſa fantaiſie,
Eut encore aſſez de raiſon
Pour ne vouloir rien entreprendre,
Bel aſtre, qu'il n'eût vû deſcendre
Ta lumiere ſous l'horizon.



Au point qu'il écuma ſa rage ;
Le Dieu de Seine étoit dehors
A regarder croître l'ouvrage
Dont ce Prince embellit ſes bords.
Il ſe reſſerra tout à l'heure
Au plus bas lieu de ſa demeure ;
Et ſes Nymphes deſſus les eaux
Toutes ſans voix & ſans haleine,
Pour ſe cacher furent en peine
De trouver aſſez de roſeaux.

La terreur des choſes paſſées
A leurs yeux ſe ramentevant,
Faiſoit prévoir à leurs penſées
Plus de malheurs qu'auparavant ;
Et leur étoit ſi peu croyable
Qu'en cet accident effroyable
Perſonne les pût ſecourir,
Que pour en être dégagées
Le ciel les auroit obligées
S'il leur eût permis de mourir.



Revenez, belles fugitives;
De quoi verſez-vous tant de pleurs?
Aſſûrez vos ames craintives,
Remettez vos chapeaux de fleurs;
Le Roi vit, & ce miſérable,
Ce monſtre vraiment déplorable,
Qui n'avoit jamais éprouvé
Que peut un viſage d'Alcide,
A commencé le parricide:
Mais il ne l'a pas achevé.

Pucelles, qu'on ſe réjouiſſe,
Mettez-vous l'eſprit en repos;
Que cette peur s'évanouïſſe,
Vous la prenez mal-à-propos;
Le Roi vit, & les deſtinées
Lui gardent un nombre d'années,
Qui fera maudire le ſort
A ceux dont l'aveugle manie
Dreſſe des plans de tyrannie
Pour bâtir quand il ſera mort.



O bienheureuſe Intelligence,
Puiſſance quiconque tu ſois,
Dont la fatale diligence
Préſide à l'Empire François!
Toutes ces viſibles merveilles
De ſoins, de peines & de veilles,
Qui jamais ne t'ont pû laſſer,
N'ont-elles pas fait une hiſtoire,
Qu'en la plus ingrate mémoire
L'oubli ne ſçauroit effacer?

Ces Archers aux caſaques peintes
Ne peuvent pas n'être ſurpris,
Aïans à combattre les feintes
De tant d'infideles eſprits.
Leur préſence n'eſt qu'une pompe;
Avecque peu d'art on les trompe:
Mais de quelle dextérité
Se peut déguiſer une audace,
Qu'en l'ame auſſi-tôt qu'en la face
Tu n'en liſes la vérité?



Grand Démon d'éternelle marque,
Fais qu'il te ſouvienne toujours
Que tous nos maux en ce Monarque
Ont leur refuge & leur ſecours ;
Et qu'arrivant l'heure preſcrite,
Que le trépas, qui tout limite,
Nous privera de ſa valeur,
Nous n'avons jamais eu d'alarmes
Où nous ayons verſé des larmes
Pour une ſemblable douleur.

Je ſçai bien que par la juſtice,
Dont la paix accroît le pouvoir,
Il fait demeurer la malice
Aux bornes de quelque devoir ;
Et que ſon invincible épée
Sous telle influence eſt trempée,
Qu'elle met la frayeur par tout,
Auſſi-tôt qu'on la voit reluire :
Mais quand le malheur nous veut nuire,
De quoi ne vient-il point à bout ?

Soit que l'ardeur de la priere
Le tienne devant un autel,
Soit que l'honneur à la barriere
L'appelle à débattre un cartel,
Soit que dans la chambre il médite,
Soit qu'aux bois la chaſſe l'invite;
Jamais ne t'écarte ſi loin,
Qu'aux embûches qu'on lui peut tendre
Tu ne ſois prêt à le défendre,
Si-tôt qu'il en aura beſoin.

Garde ſa compagne fidelle,
Cette Reine, dont les bontez
De notre foibleſſe mortelle
Tous les défauts ont ſurmontez.
Fais que jamais rien ne l'ennuie;
Que toute infortune la fuie;
Et qu'aux roſes de ſa beauté,
L'âge, par qui tout ſe conſume,
Redonne contre ſa coutume
Les graces de la nouveauté.

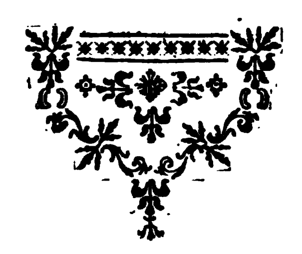


Serre d'une étreinte si ferme
Le nœud de leurs chastes amours,
Que la seule mort soit le terme
Qui puisse en arrêter le cours.
Béni les plaisirs de leur couche,
Et fais renaître de leur souche
Des scions si beaux & si verts,
Que de leur fueillage sans nombre
A jamais ils puissent faire ombre
Aux peuples de tout l'univers.

Sur-tout pour leur commune joie,
Devide aux ans de leur Dauphin,
A longs filets d'or & de soie,
Un bonheur qui n'ait point de fin;
Quelques vœux que fasse l'envie
Conserve-leur sa chere vie;
Et tiens par elle ensevelis
D'une bonace continue
Les Aquilons, dont sa venue
A garanti les fleurs de lis.



Conduis-le ſous leur aſſûrance
Promptement juſqu'au ſommet
De l'inévitable eſpérance
Que ſon enfance leur promet.
Et pour achever leurs journées,
Que les oracles ont bornées
Dedans le Trône impérial,
Avant que le Ciel les appelle ;
Fais leur ouïr cette nouvelle,
Qu'il a raſé l'Eſcurial.



V.

1606.

STANCES

Aux Dames pour les Demi-Dieux Marins conduits par Neptune, dans le Carousel des quatre Elémens, en Mars 1606.

O ! Qu'une ſageſſe profonde
Aux avantures de ce monde
Préſide ſouverainement ;
Et que l'audace eſt mal appriſe
De ceux qui font une entrepriſe,
Sans douter de l'évenement !

Le renom que chacun admire
Du Prince qui tient cet Empire,
Nous avoit fait ambitieux
De mériter ſa bienveillance,
Et donner à notre vaillance
Le témoignage de ſes yeux.

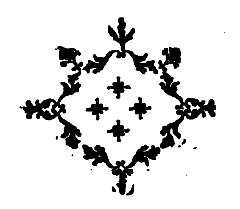
Nos forces, par tout reconnues,
Faiſoient monter juſques aux nues
Les deſſeins de nos vanitez ;
Et voici qu'avecque des charmes
Un enfant qui n'avoit point d'armes
Nous a ravi nos libertez.

Belles merveilles de la terre,
Doux ſujets de paix & de guerre,
Pouvons-nous avecque raiſon
Ne benir pas les deſtinées,
Par qui nos ames enchainées
Servent en ſi belle priſon ?

L'aiſe nouveau de cette vie
Nous ayant fait perdre l'envie
De nous en retourner chez nous,
Soit notre gloire ou notre honte,
Neptune peut bien faire compte
De nous laiſſer avecque vous.

Nous ſçavons quelle obeïſſance
Nous oblige notre naiſſance
De porter à ſa Royauté ;
Mais eſt-il ni crime ni blâme
Dont vous ne diſpenſiez une ame
Qui dépend de votre beauté ?

Qu'il s'en aille à ſes Néreïdes,
Dedans ſes cavernes humides,
Et vive miſérablement
Confiné parmi ſes tempêtes ;
Quant à nous, étant où vous êtes
Nous ſommes en notre élément.



V. I.

1606.

ODE

AU ROY HENRI LE GRAND,

Sur l'heureux succès du voyage de Sedan, entrepris pour réduire le Duc de Bouillon, en Mars & Avril 1606.

Enfin après les tempêtes
Nous voici rendus au port;
Enfin nous voyons nos têtes
Hors de l'injure du sort.
Nous n'avons rien qui menace
De troubler notre bonace;
Et ces matieres de pleurs,
Massacres, feux & rapines,
De leurs funestes épines
Ne gâteront plus nos fleurs.

Nos prieres ſont ouïes,
Tout eſt reconcilié;
Nos peurs ſont évanouïes,
Sedan s'eſt humilié.
A peine il a vû le foudre
Parti pour le mettre en poudre,
Que faiſant comparaiſon
De l'eſpoir & de la crainte,
Pour éviter la contrainte
Il s'eſt mis à la raiſon.

Qui n'eût crû que ſes murailles,
Que défendoit un Lion,
Euſſent fait des funérailles
Plus que n'en fit Ilion;
Et qu'avant qu'être à la fête
De ſi pénible conquête,
Les champs ſe fuſſent vêtus
Deux fois de robe nouvelle,
Et le fer eût en javelle
Deux fois les bleds abatus?



Et toutefois, ô merveille!
Mon Roi, l'exemple des Rois,
Dont la grandeur nompareille
Fait qu'on adore ſes loix,
Accompagné d'un Génie,
Qui les volontez manie,
L'a ſçû tellement preſſer
D'obeïr & de ſe rendre,
Qu'il n'a pas eu pour le prendre
Loiſir de le ménacer.

Tel qu'à vagues épanduës
Marche un fleuve impérieux,
De qui les neiges fonduës
Rendent le cours furieux;
Rien n'eſt ſûr en ſon rivage,
Ce qu'il treuve il le ravage;
Et traînant comme buiſſons
Les chênes & leurs racines
Ote aux campagnes voiſines
L'eſpérance des moiſſons.

O Roi, qui du rang des hommes
T'exceptes par ta bonté,
Roi, qui de l'âge où nous sommes
Tout le mal as surmonté ;
Si tes labeurs, d'où la France
A tiré sa délivrance,
Sont écrits avecque foi,
Qui sera si ridicule
Qu'il ne confesse qu'Hercule
Fut moins Hercule que toi ?

De combien de tragédies,
Sans ton assûré secours,
Etoient les trames ourdies
Pour ensanglanter nos jours ?
Et qu'auroit fait l'innocence,
Si l'outrageuse licence,
De qui le souverain bien
Est d'opprimer & de nuire,
N'eût treuvé pour la détruire
Un bras fort comme le tien ?

Mon Roi, connois ta puiſſance,
Elle eſt capable de tout ;
Tes deſſeins n'ont pas naiſſance
Qu'on en voit déja le bout ;
Et la fortune amoureuſe
De ta vertu généreuſe,
Treuve de ſi doux appas
A te ſervir & te plaire,
Que c'eſt la mettre en colere
Que de ne l'employer pas.

Uſe de ſa bienveillance,
Et lui donne ce plaiſir
Qu'elle ſuive ta vaillance
A quelque nouveau deſir.
Où que tes bannieres aillent,
Quoi que tes armes aſſaillent,
Il n'eſt orgueil endurci,
Que briſé comme du verre
A tes pieds elle n'attere,
S'il n'implore ta merci.

Je ſçai bien que les oracles
Prédiſent tous qu'à ton fils
Sont réſervez les miracles
De la priſe de Menphis ;
Et que c'eſt lui, dont l'épée
Au ſang barbare trempée,
Quelque jour apparoiſſant
A la Grece qui ſoupire,
Fera décroître l'Empire
De l'infidele Croiſſant.

Mais tandis que les années
Pas à pas font avancer
L'âge où de ſes deſtinées
La gloire doit commencer ;
Que fais-tu ; que d'une armée
A te vanger animée,
Tu ne mets dans le tombeau
Ces voiſins, dont les pratiques
De nos rages domeſtiques
Ont allumé le flambeau ?

Quoique les Alpes chenuës
Les couvrent de toutes parts,
Et fassent monter aux nuës
Leurs effroyables remparts;
Alors que de ton passage
On leur fera le message,
Qui verront-elles venir
Envoyé sous tes auspices,
Qu'aussi-tôt leurs précipices
Ne se laissent applanir?

Croi moi, contente l'envie
Qu'ont tant de jeunes guerriers
D'aller exposer leur vie
Pour t'acquérir des lauriers;
Et ne tiens point ocieuses
Ces ames ambitieuses,
Qui jusques où le matin
Met les étoiles en fuite,
Oseront sous ta conduite
Aller querir du butin.

Déja le Téſin tout morne
Conſulte de ſe cacher,
Voulant garantir ſa corne,
Que tu lui dois arracher;
Et le Pô, tombe certaine
De l'audace trop hautaine,
Tenant baiſſé le menton
Dans ſa caverne profonde,
S'apprête à voir en ſon onde
Cheoir un autre Phaëton.

Va, Monarque magnanime;
Souffre à ta juſte douleur
Qu'en leurs rives elle imprime
Les marques de ta valeur;
L'aſtre, dont la courſe ronde
Tous les jours voit tout le monde,
N'aura point achevé l'an
Que tes conquêtes ne raſent
Tout le Piémont, & n'écraſent
La couleuvre de Milan..

Ce sera là que ma lire,
Faisant son dernier effort,
Entreprendra de mieux dire
Qu'un Cygne près de sa mort;
Et se rendant favorable
Ton oreille incomparable,
Te forcera d'avoüer,
Qu'en l'aise de la victoire
Rien n'est si doux que la gloire
De se voir si bien loüer.

Il ne faut pas que tu penses
Trouver de l'éternité
En ces pompeuses dépenses
Qu'invente la vanité;
Tous ces chefs-d'œuvres antiques
Ont à peine leurs reliques;
Par les Muses seulement
L'homme est exempt de la Parque;
Et ce qui porte leur marque
Demeure éternellement.

Par elles traçant l'Hiſtoire
De tes faits laborieux,
Je défendrai ta mémoire
Du trépas injurieux;
Et quelque aſſaut que te faſſe
L'oubli, par qui tout s'efface;
Ta loüange dans mes vers,
D'Amarante couronnée,
N'aura ſa fin terminée
Qu'en celle de l'univers.



VII.

VII.

AVANT 1607.

CHANSON

Faite conjointement avec la Duchesse de Bellegarde & le Marquis de Racan

Qu'autres que vous soient desirées,
Qu'autres que vous soient adorées,
Cela se peut facilement :
Mais qu'il soit des beautez pareilles
A vous, merveille des merveilles,
Cela ne se peut nullement.

Que chacun sous votre puissance
Captive son obeïssance,
Cela se peut facilement :
Mais qu'il soit une amour si forte
Que celle-là que je vous porte,
Cela ne se peut nullement.



Que le fâcheux nom de cruelles
Semble doux à beaucoup de belles,
Cela ſe peut facilement :
Mais qu'en leur ame trouve place
Rien de ſi froid que votre glace,
Cela ne ſe peut nullement.

Qu'autres que moi ſoient miſérables
Par vos rigueurs inexorables,
Cela ſe peut facilement :
Mais que la cauſe de leurs plaintes
Porte de ſi vives atteintes,
Cela ne ſe peut nullement.

Qu'on ſerve bien, lorsque l'on penſe
En recevoir la récompenſe,
Cela ſe peut facilement :
Mais qu'une autre foi que la mienne
N'eſpere rien & ſe maintienne,
Cela ne ſe peut nullement.



Qu'à la fin la raiſon eſſaie
Quelque guériſon à ma plaie,
Cela ſe peut facilement:
Mais que d'un ſi digne ſervage
La remontrance me dégage,
Cela ne ſe peut nullement.

Qu'en ma ſeule mort ſoient finies
Mes peines & vos tyrannies,
Cela ſe peut facilement:
Mais que jamais par le martyre
De vous ſervir je me retire,
Cela ne ſe peut nullement.



VIII.

AVANT 1607.

STANCES

Pour Monsieur le Duc de Bellegarde, à une femme qui s'étoit imaginée qu'il étoit amoureux d'elle.

PHILIS qui me voit le teint blême,
Les sens ravis hors de moi-même,
Et les yeux trempez tout le jour,
Cherchant la cause de ma peine,
Se figure, tant elle est vaine,
Qu'elle m'a donné de l'amour.

Je suis marri que la colere
M'emporte jusqu'à lui déplaire;
Mais pourquoi ne m'est-il permis
De lui dire qu'elle s'abuse,
Puisqu'à ma honte elle s'accuse
De ce qu'elle n'a point commis?



En quelle école nompareille
Auroit-elle appris la merveille
De si bien charmer ses appas,
Que je pûsse la treuver belle,
Pâlir, transir, languir pour elle,
Et ne m'en appercevoir pas?

O! Qu'il me seroit desirable
Que je ne fusse misérable
Que pour être en sa prison!
Mon mal ne m'étonneroit gueres,
Et les herbes les plus vulgaires
M'en donneroient la guérison.

Mais, ô rigoureuse avanture!
Un chef-d'œuvre de la nature,
Au lieu du monde le plus beau,
Tient ma liberté si bien close;
Que le mieux que je m'en propose,
C'est d'en sortir par le tombeau.



X.

1607 OU 1608.

SONNET

AU ROI HENRI LE GRAND.

Mon Roi, s'il eſt ainſi que des choſes futures
L'école d'Apollon apprend la vérité,
Quel ordre merveilleux de belles avantures
Va combler de lauriers votre poſtérité !

Que vos jeunes Lions vont amaſſer de proie ;
Soit qu'aux rives du Tage ils portent leurs combats,
Soit que de l'Orient mettant l'Empire bas,
Ils veuillent rebâtir les murailles de Troie !

Ils seront malheureux ſeulement en un point ;
C'eſt que ſi leur courage à leur fortune joint
Avoit aſſujetti l'un & l'autre hémiſphere,

Votre gloire eſt ſi grande en la bouche de tous,
Que toujours on dira qu'ils ne pouvoient moins faire ;
Puiſqu'ils avoient l'honneur d'être ſortis de vous.

X I.

1608.

CHANSON.

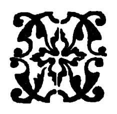
Ils s'en vont ces Rois de ma vie,
Ces yeux, ces beaux yeux,
Dont l'éclat fait pâlir d'envie
Ceux même des cieux.
Dieux, amis de l'innocence,
Qu'ai-je fait pour mériter
Les ennuis où cette absence
Me va précipiter.

Elle s'en va cette merveille,
Pour qui nuit & jour,
Quoi que la raison me conseille,
Je brûle d'amour.
Dieux, amis de l'innocence,
Qu'ai-je fait pour mériter
Les ennuis où cette absence
Me va précipiter.



En quel effroi de ſolitude
  Aſſez écarté
Mettrai-je mon inquiétude
  En ſa liberté ?
DIEUX, amis de l'innocence,
Qu'ai-je fait pour mériter
Les ennuis où cette abſence
  Me va précipiter.

Les affligez ont en leur peine
  Recours à pleurer :
Mais quand mes yeux ſeroient fontaines,
  Que puis-je eſpérer ?
DIEUX, amis de l'innocence,
Quai-je fait pour mériter
Les ennuis où cette abſence
  Me va précipiter.



XII.

1608.

ODE

A Monseigneur le Duc de Bellegarde, Grand Ecuyer de France.

A la fin c'eſt trop de ſilence
En ſi beau ſujet de parler;
Le mérite qu'on veut celer,
Souffre une injuſte violence.
BELLEGARDE, unique ſupport
Où mes vœux ont treuvé leur port,
Que tarde ma pareſſe ingrate,
Que déja ton bruit nompareil
Aux bords du Tage & de l'Eufrate
N'a vû l'un & l'autre ſoleil?



Les Muses hautaines & braves
Tiennent le flater odieux,
Et comme parentes des Dieux
Ne parlent jamais en esclaves :
Mais aussi ne sont-elles pas
De ces beautez dont les appas
Ne sont que rigueur & que glace ;
Et de qui le cerveau léger,
Quelque service qu'on leur fasse,
Ne se peut jamais obliger.

La vertu, qui de leur étude
Est le fruit précieux,
Sur tous les actes vicieux
Leur fait haïr l'ingratitude ;
Et les agréables chansons,
Par qui les doctes nourrissons
Sçavent charmer les destinées,
Récompensent un bon accueil
De loüanges, que les années
Ne mettent point dans le cercueil.



Les tiennes par moi publiées,
Je le jure sur les autels,
En la mémoire des mortels
Ne seront jamais oubliées;
Et l'éternité que promet
La montagne au double sommet
N'est que mensonge & que fumée,
Ou je rendrai cet univers
Amoureux de ta renommée,
Autant que tu l'es de mes vers.

Comme en cueillant une guirlande
L'homme est d'autant plus travaillé
Que le parterre est émaillé
D'une diversité plus grande;
Tant de fleurs de tant de côtés
Faisant paroître en leurs beautés,
L'artifice de la nature,
Qu'il tient suspendu son desir,
Et ne sçait en cette peinture
Ni que laisser, ni que choisir.



Ainſi quand preſſé de la honte
Dont me fait rougir mon devoir
Je veux une œuvre concevoir
Qui pour toi les âges ſurmonte ;
Tu me tiens les ſens enchantez
De tant de rares qualitez,
Où brille un excès de lumiere ;
Que plus je m'arrête à penſer
Laquelle ſera la premiere,
Moins je ſçai par où commencer.

Si nommer en ſon parentage
Une longue ſuite d'ayeux,
Que la gloire a mis dans les cieux,
Eſt reputé grand avantage ;
De qui n'eſt-il point reconnu
Que toujours les tiens ont tenu
Les charges les plus honorables,
Dont le mérite & la raiſon,
Quand les Deſtins ſont favorables,
Parent une illuſtre maiſon ?



Qui ne ſçait de quelles tempêtes
Leur fatale main autrefois,
Portant la foudre de nos Rois,
Des Alpes a batu les têtes ?
Qui n'a vû deſſous leurs combats
Le Pô mettre les cornes bas ;
Et les peuples de ſes deux rives,
Dans la frayeur enſevelis,
Laiſſer leurs dépouilles captives
A la merci des fleurs de lis ?

Mais de chercher aux ſépultures
Des témoignages de valeur,
C'eſt à ceux qui n'ont rien du leur
Eſtimable aux races futures ;
Non pas à toi, qui revêtu
De tous les dons que la Vertu
Peut recevoir de la Fortune,
Connois ce qui vraiment eſt bien ;
Et ne veux pas, comme la Lune,
Luire d'autre feu que du tien.



Quand le monſtre infâme d'Envie,
A qui rien de l'autrui ne plaît,
Tout lâche & perfide qu'il eſt
Jette les yeux deſſus ta vie,
Et te voit emporter le prix
Des grands cœurs & des beaux eſprits;
Dont aujourd'hui la France eſt pleine;
Eſt-il pas contraint d'avoüer,
Qu'il a lui-même de la peine
A s'empêcher de te loüer?

Soit que l'honneur de la carriere
T'appelle à monter un cheval,
Soit qu'il ſe préſente un rival,
Pour la lice ou pour la barriere,
Soit que tu donnes ton loiſir
A prendre quelque autre plaiſir,
Eloigné des molles délices;
Qui ne ſçait que toute la Court,
A regarder tes exercices
Comme à des théâtres accourt.



Quand tu paſſas en Italie,
Où tu fus querir pour ton Roi
Ce joyau d'honneur & de foi
Dont l'Arne à la Seine s'allie;
Thétis ne ſuivit-elle pas
Ta bonne grace & tes appas,
Comme un objet émerveillable,
Et jura qu'avecque Jaſon
Jamais Argonaute ſemblable
N'alla conquérir la Toiſon?

Tu menois le blond Hymenée;
Qui devoit ſolemnellement
De ce fatal accouplement
Célebrer l'heureuſe journée.
Jamais il ne fut ſi paré,
Jamais en ſon habit doré
Tant de richeſſes n'éclaterent;
Toutefois les Nymphes du lieu,
Non ſans apparence, douterent
Qui de vous deux étoit le Dieu.

De combien de pareilles marques ;
Dont on ne peut me démentir,
Ai-je de quoi te garantir
Contre les menaces des Parques ?
Si ce n'eſt qu'un ſi long diſcours
A de trop pénibles détours ;
Et qu'à bien diſpenſer les choſes,
Il faut mêler pour un guerrier
A peu de myrthe & peu de roſes
Force palme & force laurier ?

Achille étoit haut de corſage ;
L'or éclatoit en ſes cheveux ;
Et les dames avecque vœux
Soûpiroient après ſon viſage ;
Sa gloire à danſer & chanter,
Tirer de l'arc, ſauter, lutter ;
A nulle autre n'étoit ſeconde :
Mais s'il n'eût rien eu de plus beau,
Son nom qui vole par le monde,
Seroit-il pas dans le tombeau ?



S'il n'eût par un bras homicide,
Dont rien ne repouſſoit l'effort,
Sur Ilion vangé le tort
Qu'avoit reçû le jeune Atride ;
De quelque adreſſe qu'au giron
Ou de Phénix, ou de Chiron,
Il eût fait ſon apprentiſſage,
Notre âge auroit-il aujourd'hui
Le mémorable témoignage
Que la Grece a donné de lui ?

C'eſt aux magnanimes exemples,
Qui ſous la banniere de Mars
Sont faits au milieu des hazards,
Qu'il appartient d'avoir des temples ;
Et c'eſt avecque ces couleurs,
Que l'hiſtoire de nos malheurs
Marquera ſi bien ta mémoire,
Que tous les ſiecles à venir
N'auront point de nuit aſſez noire,
Pour en cacher le ſouvenir.



En ce long tems, où les manies
D'un nombre infini de mutins,
Pouſſez de nos mauvais deſtins,
Ont aſſouvi leurs félonnies,
Par quels faits d'armes valeureux,
Plus que nul autre avantureux,
N'as tu mis ta gloire en eſtime;
Et déclaré ta paſſion
Contre l'eſpoir illégitime
De la rebelle ambition?

Tel que d'un effort difficile
Un fleuve au travers de la mer,
Sans que ſon goût devienne amer,
Paſſe d'Elide en la Sicile;
Ses flots par moyens inconnus
En leur douceur entretenus
Aucun mêlange ne reçoivent;
Et dans Syracuſe arrivant
Sont treuvez de ceux qui les boivent
Auſſi peu ſalez que devant.



Tel entre ces esprits tragiques,
Ou plustôt Démons insensez,
Qui de nos dommages passez
Tramoient les funestes pratiques;
Tu ne t'es jamais diverti
De suivre le juste parti:
Mais blâmant l'impure licence
De leurs déloyales humeurs,
As toujours aimé l'innocence,
Et pris plaisir aux bonnes mœurs.

Depuis que pour sauver sa terre,
Mon Roi, le plus grands des humains
Eut laissé partir de ses mains
Le premier trait de son tonnerre,
Jusqu'à la fin de ses exploits,
Que tout eut reconnu ses loix,
A-t'il jamais défait armée,
Pris ville, ni forcé rempart,
Où ta valeur accoûtumée
N'ait eu la principale part.



Soit que près de Seine & de Loire
Il pavât les plaines de morts,
Soit que le Rône outre ses bords
Lui vit faire éclater sa gloire;
Ne l'as-tu pas toujours suivi?
Ne l'as-tu pas toujours servi;
Et toujours par dignes ouvrages
Témoigné le mépris du sort
Que sçait imprimer aux courages
Le soin de vivre après la mort?

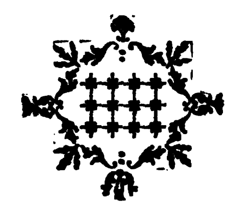
Mais quoi! Ma barque vagabonde
Est dans les Syrtes bien avant;
Et le plaisir la décevant,
Toujours l'emporte au gré de l'onde.
BELLEGARDE, les matelots,
Jamais ne méprisent les flots,
Quelque Phare qui les éclaire;
Je ferai mieux de relâcher,
Et borner le soin de te plaire,
Par la crainte de te fâcher.



L'unique but où mon attente
Croit avoir raiſon d'aſpirer,
C'eſt que tu veuilles m'aſſûrer
Que mon offrande te contente ;
Donne m'en d'un clin de tes yeux
Un témoignage gracieux ;
Et ſi tu la trouves petite,
Reſſouviens-toi qu'une action
Ne peut avoir peu de mérite,
Ayant beaucoup d'affection.

Ainſi de tant d'or & de ſoie
Ton âge dévide ſon cours,
Que tu reçoives tous les jours
Nouvelles matieres de joie ;
Ainſi tes honneurs fleuriſſans
De jour en jour aillent croiſſans ;
Malgré la Fortune contraire ;
Et ce qui les fait trébucher,
De toi ni de TERMES ton frere
Ne puiſſe jamais approcher.

Quand la faveur à pleines voiles;
Toujours compagne de vos pas,
Vous feroit devant le trépas
Avoir le front dans les étoiles,
Et remplir de votre grandeur
Ce que la terre a de rondeur;
Sans être menteur, je puis dire
Que jamais vos prospérités
N'iront jusques où je desire,
Ni jusques où vous méritez.



XIII.

1608.

SONNET

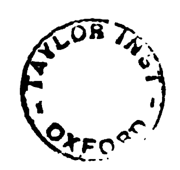
A Monsieur de Flurance, sur son livre de l'Art d'embellir.

Voyant ma CALISTE si belle,
Que l'on n'y peut rien desirer,
Je ne me pouvois figurer
Que ce fût chose naturelle.

J'ignorois que ce pouvoit être
Qui lui coloroit ce beau teint,
Où l'Aurore même n'atteint
Quand elle commence de naître:

Mais, FLURANCE, ton docte écrit
M'ayant fait voir qu'un bel esprit
Est la cause d'un beau visage;

Ce ne m'est plus de nouveauté,
Puisqu'elle est parfaitement sage,
Qu'elle soit parfaite en beauté.



XIV.

AVANT 1609.

SONNET

Sur l'absence de Madame la Vicomtesse d'Auchy.

Quel astre malheureux ma fortune a bâtie ?
A quelles dures loix m'a le ciel attaché,
Que l'extrême regret ne m'ait point empêché
De me laisser résoudre à cette départie ?

Quelle sorte d'ennuis fut jamais ressentie
Egale au déplaisir dont j'ai l'esprit touché ?
Qui vit jamais coupable expier son péché,
D'une douleur si forte, & si peu divertie.

On doute en quelle part est le funeste lieu
Que réserve aux damnez la justice de Dieu ;
Et de beaucoup d'avis la dispute en est pleine :

Mais sans être sçavant & sans philosopher,
Amour en soit loüé, je n'en suis point en peine ;
Où CALISTE n'est point, c'est-là qu'est mon enfer.

XV.

AVANT 1609.

STANCES

Poûr Madame la Vicomtesse d'Auchy.

Laisse moi, RAISON importune,
Cesse d'affliger mon repos,
En me faisant mal à propos
Désespérer de ma fortune;
Tu perds tems de me secourir,
Puisque je ne veux point guérir.

Si l'Amour en tout son Empire,
Au jugement des beaux esprits,
N'a rien qui ne quitte le prix
A celle pour qui je soûpire;
D'où vient que tu me veux ravir
L'aise que j'ai de la servir?

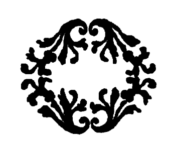
A quelles roſes ne fait honte
De ſon teint la vive fraîcheur ?
Quelle neige a tant de blancheur
Que ſa gorge ne la ſurmonte ?
Et quelle flamme luit aux cieux
Claire & nette comme ſes yeux ?

Soit que de ſes douces merveilles
Sa parole enchante les ſens,
Soit que ſa voix de ſes accens
Frappe les cœurs par les oreilles,
A qui ne fait-elle avoüer
Qu'on ne la peut aſſez loüer ?

Tout ce que d'elle on me peut dire,
C'eſt que ſon trop chaſte penſer,
Ingrat à me recompenſer,
Se moquera de mon martyre ;
Supplice qui jamais ne faut
Aux deſirs qui volent trop haut.

Je l'accorde, il eſt véritable ;
Je devois bien moins deſirer :
Mais mon humeur eſt d'aſpirer
Où la gloire eſt indubitable.
Les dangers me ſont des appas ;
Un bien ſans mal ne me plaît pas.

Je me rends donc ſans réſiſtance
A la merci d'elle & du Sort ;
Auſſi-bien par la ſeule mort
Se doit faire la pénitence
D'avoir oſé délibérer
Si je la devois adorer.



XVI.

AVANT 1609.

SONNET

Pour Madame la Vicomtesse d'Auchi.

Il n'est rien de si beau comme CALISTE est belle ;
C'est une œuvre où Nature a fait tous ses efforts ;
Et notre âge est ingrat qui voit tant de trésors,
S'il n'éleve à sa gloire une marque éternelle.

La clarté de son teint n'est pas chose mortelle ;
Le baume est dans sa bouche, & les roses dehors ;
Sa parole & sa voix ressuscitent les morts,
Et l'art n'égale point sa douceur naturelle.

La blancheur de sa gorge éblouït les regards ;
Amour est dans ses yeux, il y trempe ses dards ;
Et la fait reconnoître un miracle visible.

En ce nombre infini de graces & d'appas,
Qu'en dis-tu, ma RAISON ! Croi-tu qu'il soit possible
D'avoir du jugement, & ne l'adorer pas ?

XVII.

AVANT 1609.

STANCES

Sur l'éloignement prochain de Madame la Comteſſe de La Roche, ou de Madame la Vicomteſſe d'Auchy.

Le dernier de mes jours eſt deſſus l'horizon;
Celle dont mes ennuis avoient leur guériſon
S'en va porter ailleurs ſes appas & ſes charmes.
Je fais ce que je puis, l'en penſant divertir:
Mais tout m'eſt inutile, & ſemble que mes larmes
Excitent ſa rigueur à la faire partir.

Beaux YEUX, à qui le ciel & mon conſentement,
Pour me combler de gloire, ont donné juſtement
Deſſus mes volontez un empire ſuprême;
Que ce coup m'eſt ſenſible, & que tout à loiſir
Je vais bien épreuver qu'un déplaiſir extrême
Eſt toujours à la fin d'un extrême plaiſir!



Quel tragique ſuccès ne dois-je redouter
Du funeſte voyage où vous m'allez ôter
Pour un terme ſi long tant d'aimables délices ;
Puiſque votre préſence étant mon élément ,
Je penſe être aux enfers & ſouffrir leurs ſupplices ,
Lorſque je m'en ſépare une heure ſeulement !

Au moins ſi je voyois cette fiere beauté ,
Préparant ſon départ , cacher ſa cruauté
Deſſous quelque triſteſſe , ou feinte , ou véritable ;
L'eſpoir , qui volontiers accompagne l'amour ,
Soulageant ma langueur , la rendroit ſupportable ,
Et me conſoleroit juſques à ſon retour.

Mais quel aveuglement me le fait deſirer ?
Avec quelle raiſon me puis-je figurer
Que cette ame de roche une grace m'octroie ;
Et qu'ayant fait deſſein de ruïner ma foi ,
Son humeur ſe diſpoſe à vouloir que je croie
Quelle a compaſſion de s'éloigner de moi ?

Puis

Puis étant son mérite infini comme il est,
Dois-je pas me résoudre à tout ce qui lui plaît,
Quelques loix qu'elle fasse & quoi qu'il m'èn avienne,
Sans faire cette injure à mon affection,
D'appeller sa douleur au secours de la mienne,
Et chercher mon repos en son affliction?

Non, non qu'elle s'en aille à son contentement,
Ou dure ou pitoyable, il n'importe comment;
Je n'ai point d'autre vœu que ce qu'elle souhaite,
Et quand de mes souhaits je n'aurois jamais rien,
Le sort en est jetté, l'entreprise en est faite,
Je ne sçaurois brûler d'autre feu que le sien.

Je ne ressemble point à ces foibles esprits,
Qui bien-tôt délivrez, comme ils sont bien-tôt pris,
En leur fidélité n'ont rien que du langage.
Toute sorte d'objets les touche également;
Quant à moi, je dispute avant que je m'engage:
Mais quand je l'ai promis, j'aime éternellement.

XVIII.

AVANT 1609.

SONNET

A Madame la Vicomtesse d'Auchy.

Beauté, de qui la grace étonne la nature,
Il faut donc que je cede à l'injure du Sort,
Que je vous abandonne, & loin de votre port
M'en aille au gré du vent suivre mon avanture.

Il n'est ennui si grand que celui que j'endure;
Et la seule raison qui m'empêche la mort,
C'est la doute que j'ai que ce dernier effort
Ne fût mal employé pour une ame si dure.

CALISTE, où pensez-vous? Qu'avez-vous entrepris?
Vous resoudrez-vous point à borner ce mépris,
Qui de ma patience indignement se jouë?

Mais, ô de mon erreur l'étrange nouveauté!
Je vous souhaite douce, & toutefois j'avouë
Que je doi mon salut à votre cruauté.

XIX.

AVANT 1609.

SONNET

Fait à Fontainebleau, sur l'absence de Madame la Vicomtesse d'Auchy.

Beaux & grands bâtimens d'éternelle structure;
Superbes de matiere, & d'ouvrages divers,
Où le plus digne Roi qui soit en l'univers,
Aux miracles de l'art fait ceder la nature;

Beau parc & beaux jardins, qui dans votre clôture;
Avez toujours des fleurs & des ombrages verds,
Non sans quelque Démon qui défend aux hyver,
D'en effacer jamais l'agréable peinture;

Lieux, qui donnez aux cœurs tant d'aimables désirs;
Bois, fontaines, canaux, si parmi vos plaisirs
Mon humeur est chagrine & mon visage triste;

Ce n'est point qu'en effet vous n'ayez des appas:
Mais quoi que vous ayez, vous n'avez point CALISTE;
Et moi, je ne voi rien quand je ne la voi pas.

XX.

AVANT 1609.

SONNET

Sur le même sujet que le précedent, & fait sans doute au même lieu.

CALISTE, en cet exil j'ai l'ame si gênée,
Qu'au tourment que je souffre il n'est rien de pareil;
Et ne sçaurois ouïr ni raison ni conseil,
Tant je suis dépité contre ma destinée.

J'ai beau voir commencer & finir la journée,
En quelque part des cieux que luise le soleil,
Si le plaisir me fuit, aussi fait le sommeil,
Et la douleur que j'ai n'est jamais terminée.

Toute la Cour fait cas du séjour où je suis;
Et pour y prendre goût, je fais ce que je puis:
Mais j'y deviens plus sec, plus j'y voi de verdure;

En ce piteux état si j'ai du reconfort,
C'est, ô rare beauté! que vous êtes si dure,
Qu'autant près comme loin je n'attens que la mort.

XXI.

AVANT 1609.

SONNET

A Madame la Vicomtesse d'Auchy.

C'est fait, belle CALISTE, il n'y faut plus penser :
Il se faut affranchir des loix de votre empire ;
Leur rigueur me dégoute, & fait que je soupire
Que ce qui s'est passé n'est à recommencer.

Plus en vous adorant je me pense avancer,
Plus votre cruauté, qui toujours devient pire,
Me défend d'arriver au bonheur où j'aspire,
Comme si vous servir étoit vous offenser.

Adieu donc, ô beauté, des beautés la merveille !
Il faut qu'à l'avenir ma raison me conseille,
Et dispose mon ame à se laisser guérir.

Vous m'étiez un trésor aussi cher que la vie :
Mais puisque votre amour ne se peut acquérir,
Comme j'en pers l'espoir, j'en veux perdre l'envie.

XXII.

AVANT 1609.

STANCES

A Madame la Princesse de Conty, pour Monsieur le Duc de Bellegarde.

Dure contrainte de partir,
A quoi je ne puis consentir,
Et dont je ne m'ose défendre,
Que ta rigueur a de pouvoir;
Et que tu me fais bien apprendre
Quel tyran c'est que le devoir!

J'aurai donc nommé ces beaux yeux
Tant de fois mes Rois & mes Dieux,
Pour aujourd'hui n'en tenir compte;
Et permettre qu'à l'avenir
On leur impute cette honte
De n'avoir sçû me retenir?



Ils auront donc ce déplaisir
Que je meurs après un desir
Où la vanité me convie ;
Et qu'ayant juré si souvent
D'être auprès d'eux toute ma vie,
Mes sermens s'en aillent au vent ?

Vraiment je puis bien avoüer
Que j'aurois tort de me loüer
Par dessus le reste des hommes ;
Je n'ai point d'autre qualité
Que celle du siécle où nous sommes,
La fraude & l'infidélité.

Mais, à quoi tendent ces discours,
O beauté, qui de mes amours
Etes le port & le naufrage !
Ce que je di contre ma foi,
N'est-ce pas un vrai témoignage
Que je suis déja hors de moi ?

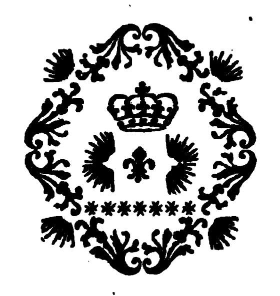
Votre eſprit, de qui la beauté
Dans la plus ſombre obſcurité
Se fait une inſenſible voie,
Ne vous laiſſe pas ignorer
Que c'eſt le comble de ma joie
Que l'honneur de vous adorer.

Mais pourrois-je n'obeïr pas
Au Deſtin, de qui le compas
Marque à chacun ſon avanture;
Puiſqu'en leur propre adverſité
Les Dieux, tous puiſſans de nature,
Cedent à la néceſſité?

Pour le moins j'ai ce reconfort,
Que les derniers traits de la mort
Sont peints en mon viſage blême,
Et font voir aſſez clair à tous,
Que c'eſt m'arracher à moi-même
Que de me ſéparer de vous.



Un lâche eſpoir de revenir
Tâche en vain de m'entretenir ;
Ce qu'il me propoſe m'irrite ;
Et mes vœux n'auront point de lieu ;
Si par le trépas je n'évite
La douleur de vous dire adieu.



XXIII.

1609.

SONNET

A l'occasion de la Goutte dont Henri le Grand fut attaqué, au mois de Janvier 1609.

Quoi donc ! C'eſt un arrêt qui n'épargne perſonne,
Que rien n'eſt ici bas heureux parfaitement ;
Et qu'on ne peut au monde avoir contentement,
Qu'un funeſte malheur auſſi-tôt n'empoiſonne ?

La ſanté de mon Prince en la guerre étoit bonne,
Il vivoit aux combats comme en ſon élement ;
Depuis que dans la paix il regne abſolument
Tous les jours la douleur quelque atteinte lui donne.

DIEUX, à qui nous devons ce miracle des Rois,
Qui du bruit de ſa gloire & de ſes juſtes loix
Invite à l'adorer tous les yeux de la terre ;

Puiſque ſeul après vous il eſt notre ſoutien,
Quelque malheureux fruits que produiſe la guerre,
N'ayons jamais la paix, & qu'il ſe porte bien !

XXIV.

1609.

STANCES

De la Renommée au Roi Henri le Grand, dans le Ballet de la Reine, dansé au mois de Mars 1609.

Pleine de langues & de voix,
O Roi le miracle des Rois,
Je viens de voir toute la terre,
Et publier en ses deux bouts
Que pour la paix ni pour la guerre
Il n'est rien de pareil à vous.

Par ce bruit je vous ai donné
Un renom, qui n'est terminé
Ni de fleuve, ni de montagne;
Et par lui j'ai fait desirer
A la troupe que j'accompagne
De vous voir & vous adorer.

Ce font douze rares beautez,
Qui de fi dignes qualitez
Tirent un cœur à leur fervice,
Que leur fouhaiter plus d'appas;
C'eft vouloir avec injuftice
Ce que les cieux ne peuvent pas.

L'Orient qui de leurs ayeux
Sçait les titres ambitieux,
Donne à leur fang un avantage,
Qu'on ne leur peut faire quitter
Sans être iffu du parentage,
Ou de vous, ou de Jupiter.

Tout ce qu'à façonner un corps
Nature affemble de tréfors
Eft en elles fans artifice;
Et la force de leurs efprits
D'où jamais n'approche le vice,
Fait encore accroître leur prix.

Elles souffrent bien que l'amour
Par elles fasse chaque jour
Nouvelles preuves de ses charmes ;
Mais si-tôt qu'il les veut toucher,
Il reconnoît qu'il n'a point d'armes
Qu'elles ne fassent reboucher.

Loin des vaines impressions
De toutes folles passions,
La vertu leur apprend à vivre ;
Et dans la Cour leur fait des loix,
Que Diane auroit peine à suivre
Au plus grand silence des bois.

Une Reine qui les conduit,
De tant de merveilles reluit,
Que le soleil qui tout surmonte,
Quand même il est plus flamboyant,
S'il étoit sensible à la honte,
Se cacheroit en la voyant.

Aussi le temps a beau courir
Je la ferai toujours fleurir
Au rang des choses éternelles ;
Et non moins que les Immortels,
Tant que mon dos aura des aîles,
Son image aura des autels.

GRAND ROI, faites leur bon accueil ;
Loüez leur magnanime orgueil,
Que vous seul avez fait ployable ;
Et vous acquérez sagement,
Afin de me rendre croyable,
La faveur de leur jugement.

Jusqu'ici vos faits glorieux
Peuvent avoir des envieux :
Mais quelles ames si farouches
Oseront douter de ma foi,
Quand on verra leurs belles bouches
Les raconter avecque moi.

XXV.

1609.

STANCES

Pour Henri le Grand, sous le nom d'Alcandre, au sujet de l'absence de la Princesse de Condé, sous le nom d'Oranthe.

Donc cette merveille des cieux,
Parce qu'elle est chere à mes yeux,
En sera toujours éloignée;
Et mon impatiente amour,
Par tant de larmes témoignée,
N'obtiendra jamais son retour!

Mes vœux donc ne servent de rien!
Les Dieux ennemis de mon bien,
Ne veulent plus que je la voye;
Et semble que de rechercher
Qu'ils me permettent cette joye,
Les invite à me l'empêcher.

O beauté, reine des beautez!
Seule de qui les volontez
Président à ma destinée,
Pourquoi n'est comme la Toison
Votre conquête abandonnée
A l'effort d'un autre Jason?

Quels feux, quels dragons, quels taureaux,
Quelle horreur de monstres nouveaux,
Et quelle puissance de charmes,
Pourroit empêcher qu'aux enfers
Je n'allasse avecque les armes
Rompre vos chaines & vos fers?

N'ai-je pas le cœur aussi haut;
Et pour oser tout ce qu'il faut
Un aussi grand desir de gloire,
Que j'avois lorsque je couvri
D'exploits d'éternelle mémoire
Les plaines d'Arques & d'Ivry?

Mais quoi ! Ces loix dont la rigueur
Retient mes souhaits en langueur
Regnent avec un tel empire,
Que si le ciel ne les dissout,
Pour pouvoir ce que je desire,
Ce n'est rien que de pouvoir tout.

Je ne veux point, en me flatant,
Croire que le Sort inconstant
De ces tempêtes me délivre;
Quelque espoir qui se puisse offrir,
Il faut que je cesse de vivre,
Si je veux cesser de souffrir.

Arriere donc ces vains discours;
Qu'après les nuits viennent les jours,
Et le repos après l'orage;
Autre sorte de reconfort
Ne me satisfait le courage,
Que de me résoudre à la mort.

* L

C'eſt-là que de tout mon tourment
Se bornera le ſentiment ;
Ma foi ſeule, auſſi pure & belle
Comme le ſujet en eſt beau,
Sera ma compagne éternelle,
Et me ſuivra dans le tombeau.

Ainſi d'une mourante voix
ALCANDRE, au ſilence des bois,
Témoignoit ſes vives atteintes ;
Et ſon viſage ſans couleur
Faiſoit connoître que ſes plaintes
Etoient moindres que ſa douleur.

ORANTHE qui par les Zéphirs
Reçut les funeſtes ſoupirs
D'une paſſion ſi fidelle,
Le cœur outré de même ennui,
Jura que s'il mouroit pour elle,
Elle mourroit avecque lui.

XXVI.

1609.

STANCES

Pour Alcandre, sur le même sujet que les précédentes.

Quelque ennui donc qu'en cette abſence
Avec une injuſte licence
Le Deſtin me faſſe endurer,
Ma peine lui ſemble petite,
Si chaque jour il ne l'irrite
D'un nouveau ſujet de pleurer!

Paroles, que permet la rage
A l'innocence qu'on outrage,
C'eſt aujourd'hui votre ſaiſon;
Faites vous ouïr en ma plainte;
Jamais l'ame n'eſt bien atteinte,
Quand on parle avecque raiſon.

O fureurs, dont même les Scythes
N'useroient pas vers des mérites
Qui n'ont rien de pareil à soi!
Ma Dame est captive; & son crime,
C'est que je l'aime, & qu'on estime
Qu'elle en fait de même de moi.

Rochers, où mes inquiétudes
Viennent chercher les solitudes
Pour blasphémer contre le sort,
Quoiqu'insensibles aux tempêtes,
Je suis plus rocher que vous n'êtes,
De la voir, & n'être pas mort.

Assez de preuves à la guerre,
D'un bout à l'autre de la terre,
Ont fait paroître ma valeur;
Ici je renonce à la gloire,
Et ne veux point d'autre victoire
Que de ceder à ma douleur.



Quelquefois les Dieux pitoyables
Terminent des maux incroyables :
Mais en un lieu que tant d'appas
Exposent à la jalousie,
Ne seroit-ce pas frénesie
De ne les en soupçonner pas ?

Qui ne sçait combien de mortelles
Les ont fait soupirer pour elles ;
Et d'un conseil audacieux,
En bergers, bêtes & Satyres,
Afin d'appaiser leur martyres,
Les ont fait descendre des cieux ?

Non, non, si je veux un remede,
C'est de moi qu'il faut qu'il procede,
Sans les importuner de rien ;
J'ai sçu faire la délivrance
Du malheur de toute la France,
Je la sçaurai faire du mien.

Hâtons donc ce fatal ouvrage ;
Trouvons le ſalut au naufrage ;
Et multiplions dans les bois
Les herbes, dont les feuilles peintes
Gardent les ſanglantes empreintes
De la fin tragique des Rois.

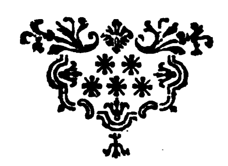
Pour le moins la haine & l'envie
Ayant leur rigueur aſſouvie
Quand j'aurai clos mon dernier jour,
ORANTHE ſera ſans alarmes,
Et mon trépas aura des larmes
De quiconque aura de l'amour.

A ces mots tombant ſur la place ;
Tranſi d'une mortelle glace,
ALCANDRE ceſſa de parler ;
La nuit aſſiégea ſes prunelles ;
Et ſon ame, étendant les ailes
Fut toute prête à s'envoler.



Que fais-tu, Monarque adorable,
Lui dit un Démon favorable?
En quels termes te réduis-tu?
Veux-tu succomber à l'orage,
Et laisser perdre à ton courage
Le nom qu'il a pour sa vertu?

N'en doute point, quoi qu'il avienne,
La belle ORANTHE sera tienne;
C'est chose qui ne peut faillir.
Le tems adoucira les choses;
Et tous deux vous aurez des roses,
Plus que vous n'en sçauriez cueillir.



XXVII.

1609.

STANCES

Alcandre plaint la captivité de ſa Maîtreſſe.

Que d'épines, Amour, accompagnent tes roſes!
Que d'une aveugle erreur, tu laiſſes toutes choſes
A la merci du Sort!
Qu'en tes proſpéritez à bon droit on ſoupire;
Et qu'il eſt mal-aiſé de vivre en ton empire,
Sans deſirer la mort!

Je ſers, je le confeſſe, une jeune merveille;
En rares qualitez à nulle autre pareille,
Seule ſemblable à ſoi;
Et, ſans faire le vain, mon avanture eſt telle;
Que de la même ardeur que je brûle pour elle,
Elle brûle pour moi.



Mais parmi tout cet heur, ô dure Deſtinée !
Que de tragiques ſoins, comme oiſeaux de Phinée,
Sens-je me dévorer !
Et ce que je ſupporte avecque patience,
Ai-je quelque ennemi, s'il n'eſt ſans conſcience,
Qui le vît ſans pleurer ?

La mer a moins de vents qui ſes vagues irritent,
Que je n'ai de penſers qui tous me ſollicitent
D'un funeſte deſſein ;
Je ne trouve la paix qu'à me faire la guerre ;
Et ſi l'Enfer eſt fable au centre de la terre,
Il eſt vrai dans mon ſein.

Depuis que le ſoleil eſt deſſus l'hémiſphere ;
Qu'il monte ou qu'il deſcende, il ne me voit rien faire
Que plaindre & ſoûpirer ;
Des autres actions j'ai perdu la coûtume,
Et ce qui s'offre à moi, s'il n'a de l'amertume,
Je ne puis l'endurer.



Comme la nuit arrive, & que par le silence,
Qui fait des bruits du jour cesser la violence,
L'esprit est relâché,
Je voi de tous côtez sur la terre & sur l'onde
Les pavots qu'elle seme assoupir tout le monde,
Et n'en suis point touché.

S'il m'avient quelquefois de clorre les paupieres,
Aussi-tôt ma douleur en nouvelles manieres
Fait de nouveaux efforts;
Et de quelque souci qu'en veillant je me ronge,
Il ne me trouble point comme le meilleur songe
Que je fais quand je dors.

Tantôt cette beauté, dont ma flâme est le crime,
M'apparoît à l'autel, où comme une victime
On la veut égorger;
Tantôt je me la voi d'un pirate ravie,
Et tantôt la fortune abandonne sa vie
A quelqu'autre danger.



En ces extrémitez la pauvrette s'écrie :
ALCANDRE, mon ALCANDRE, ôte-moi, je te prie,
Du malheur où je suis.
La fureur me saisit, je mets la main aux armes :
Mais son destin m'arrête ; & lui donner des larmes,
C'est tout ce que je puis.

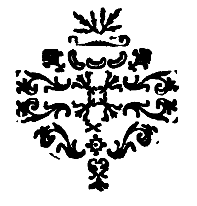
Voilà comme je vi, voilà ce que j'endure
Pour une affection que je veux qui me dure
Au delà du trépas.
Tout ce qui me la blâme offense mon oreille ;
Et qui veut m'affliger, il faut qu'il me conseille
De ne m'affliger pas.

On me dit qu'à la fin toute chose se change,
Et qu'avecque le temps les beaux yeux de mon ange
Reviendront m'éclairer.
Mais voyant tous les jours ses chaînes se restraindre
Désolé que je suis ! que ne dois-je point craindre,
Ou que puis-je espérer ?



Non, non, je veux mourir, la raison m'y convie;
Aussi-bien le sujet, qui m'en donne l'envie,
Ne peut être plus beau;
Et le Sort, qui détruit tout ce que je consulte,
Me fait voir assez clair que jamais ce tumulte
N'aura paix qu'au tombeau.

Ainsi le grand ALCANDRE aux campagnes de Seine
Faisoit, loin de témoins, le récit de sa peine,
Et se fondoit en pleurs.
Le fleuve en fut ému, ses Nymphes se cacherent;
Et l'herbe du rivage, où ses larmes toucherent,
Perdit toutes ses fleurs.



XXVIII.

1609.

STANCES

Pour Alcandre au retour d'Oranthe à Fontainebleau.

Revenez, mes plaiſirs, ma Dame eſt revenuë;
Et les vœux que j'ai fais pour revoir ſes beaux yeux,
Rendant par mes ſoupirs ma douleur reconnuë,
Ont eu grace des cieux.

Les voici de retour ces aſtres adorables;
Ou prend mon océan ſon flus & ſon reflus;
Soucis, retirez-vous, cherchez les miſérables;
Je ne vous connois plus.

Peut-on voir ce miracle où le ſoin de nature
A ſemé comme fleurs tant d'aimables appas,
Et ne confeſſer point qu'il n'eſt pire avanture
Que de ne la voir pas.



Certes l'autre ſoleil d'une erreur vagabonde
Court inutilement par ſes douze maiſons ;
C'eſt-elle, & non pas lui, qui fait ſentir au monde
Le change des ſaiſons.

Avecque ſa beauté toutes beautez arrivent ;
Ces déſerts ſont jardins de l'un à l'autre bout ;
Tant l'extrême pouvoir des graces qui la ſuivent,
Les pénetre par tout.

Ces bois en ont repris leur verdure nouvelle,
L'orage en eſt ceſſé, l'air en eſt éclairci ;
Et même ces canaux ont leur courſe plus belle,
Depuis qu'elle eſt ici.

De moi, que les reſpects obligent au ſilence,
J'ai beau me contrefaire & beau diſſimuler ;
Les douceurs où je nage, ont une violence
Qui ne ſe peut celer.



Mais ô rigueur du Sort ! Tandis que je m'arrête
A chatouiller mon ame en ce contentement,
Je ne m'apperçois pas que le Destin m'apprête
Un autre partement.

Arriere ces penſers que la crainte m'envoye ;
Je ne ſçai que trop bien l'inconſtance du Sort :
Mais de m'ôter le goût d'une ſi chere joie,
C'eſt me donner la mort.

XXIX.

1609.

CHANSON

Pour Henri le Grand, ſur la derniere abſence de la Princeſſe de Condé.

Que n'êtes-vous laſſées,
Mes triſtes PENSÉES,
De troubler ma raiſon ;
Et faire avecque blâme
Rébeller mon ame
Contre ma guériſon ?



Que ne cessent mes larmes,
Inutiles armes;
Et que n'ôte des cieux
La fatale ordonnance
A ma souvenance
Ce qu'elle ôte à mes yeux?

O beauté nompareille,
Ma chere merveille,
Que le rigoureux sort
Dont vous m'êtes ravie
Aimeroit ma vie,
S'il me donnoit la mort!

Quelles pointes de rage
Ne sent mon courage,
De voir que le danger
En vos ans les plus tendres
Menace vos cendres
D'un cercueil étranger?



Je

Je m'impoſe ſilence
  En la violence
Que me fait le malheur :
Mais j'accrois mon martyre ;
  Et n'oſer rien dire
M'eſt douleur ſur douleur.

Auſſi ſuis-je un ſquelette,
  Et la violette,
Qu'un froid hors de ſaiſon,
Où le ſoc a touchée,
  De ma peau ſéchée
Eſt la comparaiſon.

DIEUX, qui les deſtinées
  Les plus obſtinées
Tournez de mal en bien,
Après tant de tempêtes
  Mes juſtes requêtes
N'obtiendront-elles rien ?



Avez-vous eu les titres
D'abſolus arbitres
De l'état des mortels,
Pour être inexorables
Quand les miſérables
Implorent vos autels ?

Mon ſoin n'eſt point de faire
En l'autre hémiſphere
Voir mes actes guerriers,
Et juſqu'aux bords de l'onde
Où finit le monde
Acquérir des lauriers.

Deux beaux yeux ſont l'Empire
Pour qui je ſoûpire ;
Sans eux rien ne m'eſt doux ;
Donnez-moi cette joie
Que je les revoie,
Je ſuis Dieu comme vous.



XXX.

AVANT 1610.

SONNET

A Monſeigneur le Dauphin, depuis Roi Louis XIII.

Que l'honneur de mon Prince eſt cher aux deſtinées!
Que le Démon eſt grand qui lui ſert de ſupport;
Et que viſiblement un favorable ſort
Tient ſes proſpéritez l'une à l'autre enchaînées!

Ses filles ſont encore en leurs tendres années,
Et déja leurs appas ont un charme ſi fort,
Que les Rois les plus grands du Ponant & du Nort;
Brûlent d'impatience après leurs hymenées.

Penſez à vous, DAUPHIN; j'ai prédit en mes vers,
Que le plus grand orgueil de tout cet univers,
Quelque jour à vos pieds doit abaiſſer la tête:

Mais ne vous flattez point de ces vaines douceurs;
Si vous ne vous hâtez d'en faire la conquête,
Vous en ſerez fruſtré par les yeux de vos ſœurs.

XXXI.

AVANT 1610.

STANCES

Composées en Bourgogne.

Complices de ma servitude,
PENSERS, où mon inquiétude
Treuve son repos desiré,
Mes fideles amis & mes vrais secretaires,
Ne m'abandonnez point en ces lieux solitaires;
C'est pour l'amour de vous que j'y suis retiré.

Par tout ailleurs je suis en crainte;
Ma langue demeure contrainte,
Si je parle, c'est à regret;
Je pese mes discours, je me trouble & m'étonne,
Tant j'ai peu d'assûrance à la foi de personne:
Mais à vous je suis libre, & n'ai rien de secret.



Vous lisez bien en mon visage
Ce que je souffre en ce voyage,
Dont le ciel m'a voulu punir;
Et sçavez bien aussi que je ne vous demande,
Etant loin de ma Dame, une grace plus grande,
Que d'aimer sa mémoire & m'en entretenir.

Dites-moi donc sans artifice,
Quand je lui voüai mon service,
Failli-je en mon élection?
N'est-ce pas un sujet digne d'avoir un temple;
Et dont les qualitez n'ont jamais eu d'exemple,
Comme il n'en fut jamais de mon affection?

Au retour des saisons nouvelles
Choisissez les fleurs les plus belles
De qui la campagne se peint;
En trouverez-vous une, où le soin de Nature
Ait avecque tant d'art employé sa peinture,
Qu'elle soit comparable aux roses de son teint?



Peut-on aſſez vanter l'ivoire
De ſon front, où ſont en leur gloire
La douceur & la majeſté;
Ses yeux, moins à des yeux qu'à des ſoleils ſemblables;
Et de ſes beaux cheveux les nœuds inviolables,
D'où n'échappe jamais rien qu'elle ait arrêté?

Ajoûtez à tous ces miracles
Sa bouche, de qui les oracles
Ont toujours de nouveaux tréſors;
Prenez garde à ſes mœurs, conſiderez la toute;
Ne m'avoûrez-vous pas que vous êtes en doute
Ce qu'elle a plus parfait, ou l'eſprit, ou le corps?

Mon Roi par ſon rare mérite
A fait que la terre eſt petite
Pour un nom ſi grand que le ſien:
Mais ſi mes longs travaux faiſoient cette conquête,
Quelques fameux lauriers qui lui couvrent la tête,
Il n'en auroit pas un qui fut égal au mien.



Auſſi quoique l'on me propoſe
Que l'eſpérance m'en eſt cloſe,
Et qu'on n'en peut rien obtenir ;
Puiſqu'à ſi beau deſſein mon deſir me convie,
Son extrême rigueur me coûtera la vie,
Ou mon extrême foi m'y fera parvenir.

Si les tigres les plus ſauvages
Enfin apprivoiſent leurs rages,
Flattez par un doux traitement ;
Par la même raiſon pourquoi n'eſt-il croyable
Qu'à la fin mes ennuis la rendront pitoyable,
Pourvû que je la ſerve à ſon contentement ?

Toute ma peur eſt que l'abſence
Ne lui donne quelque licence
De tourner ailleurs ſes appas ;
Et qu'étant, comme elle eſt, d'un ſexe variable,
Ma foi, qu'en me voyant elle avoit agréable,
Ne lui ſoit contemptible en ne me voyant pas ?



Amour a cela de Neptune;
Que toujours à quelque infortune
Il ſe faut tenir préparé;
Ses infideles flots ne ſont point ſans orages,
Aux jours les plus ſerains on y fait des naufrages;
Et même dans le port on eſt mal aſſûré.

Peut-être qu'à cette même heure
Que je langui, ſoûpire & pleure,
De triſteſſe me conſumant;
Elle, qui n'a ſouci de moi, ni de mes larmes,
Étale ſes beautez, fait montre de ſes charmes,
Et met en ſes filets quelque nouvel amant.

Tout beau, PENSERS mélancoliques;
Auteurs d'avantures tragiques,
De quoi m'oſez-vous diſcourir?
Impudens boute-feux de noiſe & de querelle;
Ne ſçavez-vous pas bien que je brûle pour elle;
Et que me la blâmer c'eſt me faire mourir?



Dites-moi qu'elle eſt ſans reproche,
Que ſa conſtance eſt une roche,
Que rien n'eſt égal à ſa foi ;
Prêchez-moi ſes vertus, contez-m'en des merveilles ;
C'eſt le ſeul entretien qui plaît à mes oreilles :
Mais pour en dire mal, n'approchez point de moi.

XXXII.

1610.

EPIGRAMME

Sur Mademoiſelle Marie de Bourbon Fille de François de Bourbon, Prince de Conti, & de Louiſe Marguerite de Lorraine, Fille d'Henri I, Duc de Guiſe.

N'égalons point cette petite
Aux Déeſſes que nous récite
L'hiſtoire du temps paſſé ;
Tout cela n'eſt qu'une chimere.
Il faut dire, pour dire aſſez ;
Elle eſt belle comme ſa mere.

XXXIII.

1610.

SONNET

Epitaphe de la même Mademoiselle de Conty, morte douze ou quatorze jours après sa naissance.

Tu vois, PASSANT, la sépulture
D'un chef-d'œuvre si précieux,
Qu'avoir mille Rois pour ayeux
Fut le moins de son avanture.

O quel affront à la Nature,
Et quelle injustice des Cieux,
Qu'un moment ait fermé les yeux
D'une si belle créature!

On doute pour quelle raison
Les Destins si hors de saison
De ce monde l'ont appellée:

Mais leur prétexte le plus beau,
C'est que la terre étoit brûlée,
S'ils n'eussent tué ce flambeau.

XXXIV.

1610.

SONNET

Au Roi Henri le Grand, pour le premier Ballet de Monſeigneur le Dauphin, danſé au mois de Janvier 1610.

Voici de ton Etat la plus grande merveille,
Ce fils où ta vertu reluit ſi vivement;
Approche-toi, mon PRINCE, & voi le mouvement,
Qu'en ce jeune Dauphin la muſique réveille.

Qui témoigna jamais une ſi juſte oreille
A remarquer des tons le divers changement?
Qui jamais à les ſuivre eut tant de jugement,
Ou meſura ſes pas d'une grace pareille?

Les eſprits de la Cour, s'attachans par les yeux
A voir en cet objet un chef-d'œuvre des cieux,
Diſent tous que la France eſt moins qu'il ne mérite:

Mais moi, que du futur Apollon avertit,
Je di que ſa grandeur n'aura point de limite,
Et que tout l'univers lui ſera trop petit.

XXXV.

1610.

STANCES

Au Roi Henry le Grand, pour de petites Nymphes, menant l'Amour prisonnier.

A la fin tant d'Amans, dont les ames blessées
Languissent nuit & jour,
Verront sur leur auteur leurs peines renversées,
Et seront consolez aux dépens de l'Amour.

Ce publique ennemi, cette peste du monde,
Que l'erreur des humains
Fait le maître absolu de la terre & de l'onde;
Se treuve à la merci de nos petites mains.

Nous le vous amenons dépouillé de ses armes,
O Roi, l'astre des Rois!
Quittez votre bonté, mocquez-vous de ses larmes,
Et lui faites sentir la rigueur de vos loix.



Commandez que sans grace on lui fasse justice;
Il sera mal aisé
Que sa vaine éloquence ait assez d'artifice,
Pour démentir les faits dont il est accusé.

Jamais ses passions, par qui chacun soûpire,
Ne nous ont fait d'ennui:
Mais c'est un bruit commun que dans tout votre Empire;
Il n'est point de malheur qui ne vienne de lui.

Mars, qui met sa loüange à déserter la terre
Par des meurtres épais,
N'a rien de si tragique aux fureurs de la guerre,
Comme ce déloyal aux douceurs de la paix.

Mais sans qu'il soit besoin d'en parler davantage,
Votre seule valeur,
Qui de son impudence a ressenti l'outrage,
Vous fournit-elle pas une juste douleur?

Ne mêlez rien de lâche à vos hautes penſées;
Et par quelques appas
Qu'il demande merci de ſes fautes paſſées,
Imitez ſon exemple à ne pardonner pas.

L'ombre de vos lauriers admirez de l'Envie
Fait l'Europe trembler;
Attachez bien ce monſtre, ou le privez de vie;
Vous n'aurez jamais rien qui vous puiſſe troubler.

XXXVI.

1610.

STANCES

Sur la mort d'Henri le Grand, au nom de Monſieur le Duc de Bellegarde.

Enfin l'ire du ciel & ſa fatale envie,
Dont j'avois repouſſé tant d'injuſtes efforts,
Ont détruit ma fortune; & ſans m'ôter la vie,
M'ont mis entre les morts.

HENRI, ce grand HENRI, que les ſoins de Nature
Avoient fait un miracle aux yeux de l'univers,
Comme un homme vulgaire eſt dans la ſépulture
A la merci des vers.

Belle AME, beau patron des céleſtes ouvrages
Qui fus de mon eſpoir l'infaillible recours,
Quelle nuit fut pareille aux funeſtes ombrages
Où tu laiſſes mes jours?

C'eſt bien à tout le monde une commune plaie;
Et le malheur que j'ai, chacun l'eſtime ſien:
Mais en quel autre cœur eſt la douleur ſi vraie;
Comme elle eſt dans le mien?

Ta fidelle compagne aſpirant à la gloire
Que ſon affliction ne ſe puiſſe imiter,
Seule de cet ennui me débat la victoire,
Et me la fait quitter.

L'image de ſes pleurs, dont la ſource féconde
Jamais depuis ta mort ſes vaiſſeaux n'a taris,
C'eſt la Seine en fureur qui déborde ſon onde
Sur les quais de Paris.

Nulle heure de beau tems ſes orages n'eſſuie;
Et ſa grace divine endure en ce tourment
Ce qu'endure une fleur que la biſe ou la pluie
Bat exceſſivement.

Quiconque approche d'elle a part à ſon martyre,
Et par contagion prend ſa triſte couleur;
Car pour la conſoler que lui ſçauroit-on dire
En ſi juſte douleur?

Revien la voir, grande AME; ôte lui cette nuë,
Dont la ſombre épaiſſeur aveugle ſa raiſon;
Et fais du même lieu d'où ſa peine eſt venue,
Venir ſa guériſon.

Bien

Bien que tout reconfort lui ſoit une amertume,
Avec quelque douceur qu'il lui ſoit préſenté,
Elle prendra le tien, & ſelon ſa coûtume,
Suivra ta volonté.

Quelque ſoir en ſa chambre apparois devant elle;
Non le ſang en la bouche & le viſage blanc,
Comme tu demeuras ſous l'atteinte mortelle
Qui te perça le flanc.

Viens-y tel que tu fus, quand aux monts de Savoie
Hymen en robe d'or te la vint amener;
Ou tel qu'à ſaint Denis entre nos cris de joie
Tu la fis couronner.

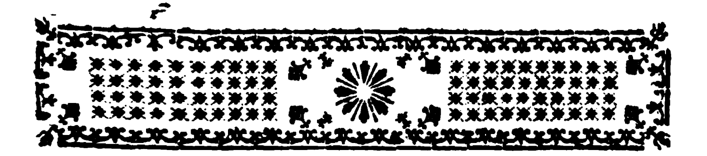
Après cet eſſai fait, s'il demeure inutile,
Je ne connois plus rien qui la puiſſe toucher;
Et ſans doute la France aura, comme Sypile,
Quelque fameux rocher.

Pour moi, dont la foiblesse à l'orage succombe;
Quand mon heur abattu pourroit se redresser,
J'ai mis avecque toi mes desseins en la tombe;
Je les y veux laisser.

Quoi que pour m'obliger fasse la Destinée,
Et quelque heureux succès qui me puisse arriver,
Je n'attends mon repos qu'en l'heureuse journée
Où je t'irai treuver.

Ainsi de cette Cour l'honneur & la merveille
ALCIPPE soupiroit, prêt à s'évanouïr;
On l'auroit consolé: mais il ferme l'oreille,
De peur de rien ouïr.





LIVRE TROISIE'ME,

Contenant les Pieces composées depuis la mort d'HENRI IV. en 1610. jusqu'à celle de l'Auteur en 1628.

I.

ODE

A la Reine Marie de Médicis, sur les heureux succès de sa Régence.

NYMPHE qui jamais ne sommeilles,
Et dont les messages divers
En un moment sont aux oreilles
Des peuples de tout l'univers;
Vole vîte, & de la contrée
Par où le jour fait son entrée
Jusqu'au rivage de Calis,
Conte sur la terre & sur l'onde,
Que l'honneur unique du monde,
C'est la Reine des fleurs de lis.

Quand ſon HENRI, de qui la gloire
Fut une merveille à nos yeux,
Loin des hommes s'en alla boire
Le nectar avecque les Dieux,
En cette avanture effroyable
A qui ne ſembloit-il croyable
Qu'on alloit voir une ſaiſon,
Où nos brutales perfidies
Feroient naître des maladies
Qui n'auroient jamais guériſon?

Qui ne penſoit que les Furies
Viendroient des abîmes d'enfer,
En de nouvelles barbaries
Employer la flame & le fer;
Qu'un débordement de licence
Feroit ſouffrir à l'innocence
Toute ſorte de cruautez;
Et que nos malheurs ſeroient pires
Que n'agueres ſous les Buſines
Que cet Hercule avoit domptez?

Toutefois depuis l'infortune
De cet abominable jour,
A peine la quatrieme lune
Acheve de faire ſon tour;
Et la France a les deſtinées
Pour elle tellement tournées
Contre les vents ſéditieux,
Qu'au lieu de craindre la tempête;
Il ſemble que jamais ſa tête
Ne fut plus voiſine des cieux.

Au de-là des bords de la Meuſe
L'Allemagne a vû nos guerriers,
Par une conquête fameuſe
Se couvrir le front de lauriers.
Tout a fléchi ſous leur menace;
L'Aigle même leur a fait place;
Et les regardant approcher
Comme lions à qui tout cede,
N'a point eu de meilleur remede
Que de fuïr & ſe cacher.

O Reine, qui pleine de charmes
Pour toute ſorte d'accidens,
As borné le flus de nos larmes
En ces miracles évidens!
Que peut la fortune publique
Te voüer d'aſſez magnifique,
Si miſe au rang des Immortels,
Dont ta vertu ſuit les exemples,
Tu n'as avec eux dans nos temples,
Des images & des autels?

Que ſçauroit enſeigner aux Princes
Le grand Démon qui les inſtruit;
Dont ta ſageſſe en nos provinces
Chaque jour n'épande le fruit;
Et qui juſtement ne peut dire,
A te voir regir cet Empire,
Que ſi ton heur étoit pareil
A tes admirables mérites,
Tu ferois dedans ſes limites
Lever & coucher le ſoleil?

Le ſoin qui reſte à nos penſées,
O bel ASTRE ! c'eſt que toujours
Nos felicitez commencées
Puiſſent continuer leur cours.
Tout nous rit, & notre navire
A la bonace qu'il deſire :
Mais ſi quelque injure du Sort
Provoquoit l'ire de Neptune,
Quel excès d'heureuſe fortune
Nous garantiroit de la mort ?

Aſſez de funeſtes batailles
Et de carnages inhumains
Ont fait en nos propres entrailles
Rougir nos déloyales mains ;
Donne ordre que ſous ton génie
Se termine cette manie ;
Et que las de perpétuer
Une ſi longue mal-vueillance,
Nous emploiyons notre vaillance
Ailleurs qu'à nous entretuer.

La Diſcorde aux crins de couleuvres,
Peſte fatale aux Potentats,
Ne finit ſes tragiques œuvres
Qu'en la fin même des Etats;
D'elle naquit la frénefie
De la Grece contre l'Aſie,
Et d'elle prirent le flambeau
Dont ils déſolerent la terre,
Les deux freres de qui la guerre
Ne ceſſa point dans le tombeau.

C'eſt en la paix que toutes choſes
Succedent ſelon nos deſirs;
Comme au printemps naiſſent les roſes,
En la paix naiſſent les plaiſirs;
Elle met les pompes aux villes,
Donne aux champs les moiſſons fertilles;
Et de la majeſté des loix
Appuyant les pouvoirs ſuprêmes,
Fait demeurer les diadêmes
Fermes ſur la tête des Rois.



Ce ſera deſſous cette Egide,
Qu'invincible de tous côtez
Tu verras ces peuples ſans bride
Obeïr à tes volontez;
Et ſurmontant leur eſpérance,
Remettras en telle aſſûrance
Leur ſalut qui fut déploré
Que vivre au ſiecle de MARIE,
Sans menſonge & ſans flatterie,
Sera vivre au ſiecle doré.

Les Muſes, les neuf belles Fées,
Dont les bois ſuivent les chanſons,
Rempliront de nouveaux Orphées
La troupe de leurs nourriſſons;
Tous leurs vœux ſeront de te plaire;
Et ſi ta faveur tutélaire
Fait ſigne de les avoüer,
Jamais ne partit de leurs veilles
Rien qui ſe compare aux merveilles
Qu'elles feront pour te loüer.

En cette hautaine entreprise,
Commune à tous les beaux esprits,
Plus ardent qu'un Athlete à Pise,
Je me ferai quitter le prix;
Et quand j'aurai peint ton image,
Quiconque verra mon ouvrage,
Avoûra que Fontaine-bleau,
Le Louvre, ni les Tuilleries,
En leurs superbes galeries
N'ont point un si riche tableau.

Apollon à portes ouvertes
Laisse indifféremment cueillir
Les belles fueilles toujours vertes
Qui gardent les noms de vieillir,
Mais l'art d'en faire les couronnes
N'est pas sçû de toutes personnes;
Et trois ou quatre seulement,
Au nombre desquels on me range,
Peuvent donner une loüange
Qui demeure éternellement.

II.

1611.

SONNET

A la Reine Marie de Médicis, sur la mort de Monseigneur le Duc d'Orleans, son second fils.

Consolez vous, MADAME, appaisez votre plainte ;
La France, à qui vos yeux tiennent lieu de soleil,
Ne dormira jamais d'un paisible sommeil
Tant que sur votre front la douleur sera peinte.

Rendez-vous à vous-même, assûrez votre crainte ;
Et de votre vertu recevez ce conseil,
Que souffrir sans murmure est le seul appareil
Qui peut guérir l'ennui dont vous êtes atteinte.

Le Ciel en qui votre ame a borné ses amours,
Etoit bien obligé de vous donner des jours
Qui fussent sans orage & qui n'eussent point d'ombre :

Mais ayant de vos fils les grands cœurs découverts,
N'a-t'il pas moins failli d'en ôter un du nombre,
Que d'en partager trois en un seul univers.

III.

1611.

SONNET.

Epitaphe du même Duc d'Orléans.

Plus Mars que Mars de la Thrace
Mon pere victorieux
Aux Rois les plus glorieux
Ota la premiere place.

Ma mere vient d'une race
Si fertile en demi-Dieux,
Que ſon éclat radieux
Toutes lumieres efface.

Je ſuis poudre toutefois;
Tant la Parque a fait ſes loix
Egales & néceſſaires.

Rien ne m'en a ſçû parer;
Apprenez, AMES vulgaires
A mourir ſans murmurer.

I V.

1611.

STANCES

A la Reine Marie de Médicis, pendant sa Régence.

Objet divin des ames & des yeux,
REINE le chef-d'œuvre des cieux,
Quels doctes vers me feront avoüer
Digne de te loüer.

Les monts fameux des vierges que je sers
Ont-ils des fleurs en leurs déserts,
Qui s'efforçant d'embellir ta couleur,
Ne ternissent la leur ?

Le Thermodon a vû seoir autrefois
Des Reines au thrône des Rois :
Mais que vit-il par qui soit débatu
Le prix à ta vertu ?

Certes nos lis, quoique bien cultivez,
Ne s'êtoient jamais élevez
Au point heureux où les Destins amis
Sous ta main les ont mis.

A leur odeur l'Anglois se relâchant,
Notre amitié va recherchant ;
Et l'Espagnol, prodige merveilleux,
Cesse d'être orgueilleux.

De tous côtez nous regorgeons de biens ;
Et qui voit l'aise où tu nous tiens,
De ce vieux siecle aux Fables recité
Voit la félicité.

Quelque discord murmurant bassement,
Nous fit peur au commencement :
Mais sans effet presque il s'évanouït,
Plustôt qu'on ne l'ouït.

Tu menaças l'orage paroiſſant ;
Et tout ſoudain obéïſſant,
Il diſparut comme flots courroucez,
Que Neptune a tancez.

Que puiſſes-tu, grand SOLEIL de nos jours,
Faire ſans fin le même cours ;
Le ſoin du Ciel te gardant auſſi bien,
Que nous garde le tien !

Puiſſes-tu voir ſous le bras de ton fils
Trébucher les murs de Memphis ;
Et de Marſeille au rivage de Tyr
Son Empire aboutir !

Les vœux ſont grands : mais avecque raiſon
Que ne peut l'ardente oraiſon ;
Et ſans flatter, ne ſers-tu pas les Dieux
Aſſez pour avoir mieux ?

V.

1611.

SONNET

A Monſieur du Maine, ſur ſes Oeuvres ſpirituelles.

Tu me ravis, DU MAINE, il faut que je l'avoüe,
Et tes ſacrez diſcours me charment tellement,
Que le monde aujourd'hui ne m'étant plus que boüe,
Je me tiens profané d'en parler ſeulement.

Je renonce à l'Amour, je quitte ſon empire,
Et ne veux point d'excuſe à mon impiété,
Si la beauté des cieux n'eſt l'unique beauté
Dont on m'orra jamais les merveilles écrire.

Caliſte ſe plaindra de voir ſi peu durer
La forte paſſion qui me faiſoit jurer
Qu'elle auroit en mes vers une gloire éternelle:

Mais ſi mon jugement n'eſt point hors de ſon lieu;
Doi-je eſtimer l'ennui de me ſéparer d'elle,
Autant que le plaiſir de me donner à Dieu?

VI.

VI.

1612.

STANCES

Chantées par les Sibylles, le premier jour des Fêtes du Camp de la Place Royale, données les 5, 6 & 7. d'Avril 1612. pour la publication des Mariages arrêtez du Roi Louis XIII. avec l'Infante d'Espagne Anne d'Autriche, & de Madame Elizabeth sœur de ce Roi avec le Prince, depuis Roi d'Espagne Philippe IV.

LA SIBYLLE PERSIQUE.

Pour la Reine.

Que Bellonne & Mars se détachent,
Et de leurs cavernes arrachent
Tous les vents des séditions;
La France est hors de leur furie,
Tant qu'elle aura pour Alcyons
L'heur & la vertu de MARIE.

*O

LA SIBYLLE LYBIQUE,

Pour la Reine.

Ceſſe, Pô, d'abuſer le monde,
Il eſt tems d'ôter à ton onde
Sa fabuleuſe royauté.
L'Arne, ſans en faire autres preuves,
Ayant produit cette beauté,
S'eſt acquis l'empire des fleuves.

LA SIBYLLE DELPHIQUE,

Sur le double Mariage.

La France à l'Eſpagne s'allie;
Leur diſcorde eſt enſevelie,
Et tous leurs orages finis.
Armes du reſte de la terre,
Contre ces deux peuples unis
Qu'êtes-vous que paille & que verre?



LA SIBYLLE CUMÉE,

Sur le double Mariage.

Arriere ces plaintes communes,
Que les plus durables fortunes
Paſſent du jour au lendemain;
Les nœuds de ces grands hymenées
Sont-ils pas de la propre main
De ceux qui font les deſtinées?

LA SIBYLLE ERYTHRÉE,

Sur le même ſujet.

Taiſez-vous, funeſtes langages;
Qui jamais ne faites préſages,
Où quelque malheur ne ſoit joint;
La Diſcorde ici n'eſt mêlée,
Et Thétis n'y ſoûpire point
Pour avoir épouſé Pélée.



LA SIBYLLE SAMIENNE,

Au Roi.

Roi que tout bonheur accompagne,
Voi partir du côté d'Eſpagne
Un ſoleil qui te vient chercher.
O vraiment divine avanture,
Que ton reſpect faſſe marcher
Les aſtres contre leur nature!

LA SIBYLLE CUMANE,

Au Roi.

O que l'heur de tes deſtinées
Pouſſera tes jeunes années
A de magnanimes ſoucis;
Et combien te verront épandre
De ſang des peuples circoncis
Les flots qui noyerent Léandre!



LA SIBYLLE HELLESPONTIQUE.

Au Roi.

Soit que le Danube t'arrête,
Soit que l'Eufrate à sa conquête
Te fasse tourner ton desir;
Trouveras-tu quelque puissance,
A qui tu ne fasses choisir
Où la mort, ou l'obeïssance?

LA SIBYLLE PHRYGIENNE.

A la Reine.

Courage, REINE sans pareille!
L'esprit sacré qui te conseille,
Est ferme en ce qu'il a promis.
Acheve, & que rien ne t'arrête:
Le Ciel tient pour ses ennemis
Les ennemis de cette fête.



LA SIBYLLE TYBURTINE,

A la Reine.

Sous ta bonté s'en va renaître
Le ſiecle où Saturne fut maître ;
Thémis les vices détruira ;
L'Honneur ouvrira ſon école ;
Et dans Seine & Marne luira
Même ſablon que dans Pactole.



VII.

1612.

STANCES

Chantées à la suite des précedentes par une Sibylle, au nom de tous les François.

Donc après un si long séjour,
FLEURS DE LIS, voici le retour
De vos avantures prosperes;
Et vous allez être à nos yeux
Fraîches comme au yeux de nos peres
Lors que vous tombâtes des cieux.

A ce coup s'en vont les Destins
Entre les jeux & les festins
Nous faire couler nos années:
Et commencer une saison,
Où nulles funestes journées
Ne verront jamais l'horizon.



Ce n'eſt plus comme auparavant
Que, ſi l'Aurore en ſe levant
D'avanture nous voyoit rire,
On ſe pouvoit bien aſſûrer,
Tant la Fortune avoit d'empire,
Que le ſoir nous verroit pleurer.

De toutes parts ſont éclaircis
Les nüages de nos ſoucis;
La ſûreté chaſſe les craintes;
Et la Diſcorde ſans flambeau,
Laiſſe mettre avecque nos plaintes
Tous nos ſoupçons dans le tombeau.

O qu'il nous eût coûté de morts,
O que la France eût fait d'efforts,
Avant que d'avoir par les armes,
Tant de Provinces qu'en un jour,
Belle REINE, avecque vos charmes
Vous nous acquérez par amour!



Qui pouvoit, ſinon vos bontez,
Faire à des peuples indomptez
Laiſſer leurs haines obſtinées,
Pour juter ſolemnellement
En la main de deux Hymenées,
D'être amis éternellement?

Fleur de beautez & de vertus,
Après nos malheurs abbatus
D'une ſi parfaite victoire,
Quel marbre à la poſtérité
Fera paroître votre gloire
Au luſtre qu'elle a mérité?

Non, non, malgré les envieux,
La raiſon veut qu'entre les Dieux
Votre image ſoit adorée;
Et qu'aidant comme eux aux mortels,
Lors que vous ſerez implorée,
Comme eux vous ayez des autels.



Nos fastes sont pleins de lauriers
De toutes sortes de guerriers :
Mais hors de toute flaterie,
Furent-ils jamais embellis
Des miracles que fait MARIE
Pour le salut des fleurs de lis ?

VIII.

1612.

COUPLET

Chanté par toutes les Sibylles, à la suite des deux Pieces précedentes.

A ce coup la France est guérie ;
PEUPLES fatalement sauvez,
Payez les vœux que vous devez
A la sagesse de MARIE.



IX.

1612.

SONNET

A LA REINE MARIE DE MEDICIS,

Pour Monsieur de la Ceppede, premier Président de la Chambre des Comptes de Provence, au sujet de ses Théorêmes spirituels, sur la Vie & la Passion de Notre Seigneur, &c.

J'estime la Ceppede, & l'honore & l'admire,
Comme un des ornemens des premiers de nos jours;
Mais qu'à sa plume seule on doive ce discours,
Certes, sans le flater, je ne l'oserois dire.

L'esprit du Tout-puissant, qui ses graces inspire
A celui qui sans feinte en attend le secours,
Pour élever notre ame aux célestes amours,
Sur un si beau sujet l'a fait si bien écrire.

REINE, l'heur de la France & de tous l'univers,
Qui voyez chaque jour tant d'hommages divers,
Que présente la Muse aux pieds de votre image;

Bien que votre bonté leur soit propice à tous,
Ou je n'y connois rien, ou devant cet ouvrage,
Vous n'en vîtes jamais qui fût digne de vous.

X.

1613.

EPIGRAMME

Sur la Pucelle d'Orléans, brûlée par les Anglois.

L'ennemi tous droits violant,
Belle AMAZONE, en vous brûlant,
Témoigne ſon ame perfide :
Mais le Deſtin n'eut point de tort ;
Celle qui vivoit comme Alcide,
Devoit mourir comme il eſt mort.



XI.

1613.

EPIGRAMME

Sur ce que la Statue érigée en l'honneur de la Pucelle, sur le Pont de la Ville d'Orléans, étoit sans inscription.

PASSANS, vous trouvez à redire
Qu'on ne voit ici rien gravé
De l'acte le plus relevé
Que jamais l'histoire ait fait lire ;
La raison qui vous doit suffire,
C'est qu'en un miracle si haut,
Il est meilleur de ne rien dire
Que ne dire pas ce qu'il faut.

XII.

1614.

ODE

A LA REINE MARIE DE MEDICIS,

Pendant sa Régence ; sans doute après la premiere guerre des Princes, en 1614.

Si quelque avorton de l'Envie
Ose encore lever les yeux,
Je veux bander contre sa vie
L'ire de la terre & des cieux ;
Et dans les sçavantes oreilles
Verser de si douces merveilles,
Que ce misérable corbeau,
Comme oiseau d'augure sinistre,
Banni des rives du Caïstre,
S'aille cacher dans le tombeau.



Venez-donc, non pas habillées
Comme on vous trouve quelquefois,
En jupes deſſous les feuillées
Danſant au ſilence des bois.
Venez en robes, où l'on voie
Deſſus les ouvrages de ſoie
Les rayons d'or étinceller;
Et chargez de perles vos têtes,
Comme quand vous allez aux fêtes
Où les Dieux vous font appeller.

Quand le ſang boüillant en mes veines
Me donnoit de jeunes deſirs,
Tantôt vous ſoûpiriez mes peines,
Tantôt vous chantiez mes plaiſirs;
Mais aujourd'hui que mes années
Vers leur fin s'en vont terminées,
Siéroit-il bien à mes écrits
D'ennuyer les races futures
Des ridicules avantures
D'un amoureux en cheveux gris?



Non, VIERGES, non ; je me retire
De tous ces frivoles difcours ;
Ma REINE eft un but à ma lyre
Plus jufte que nulles amours ;
Et quand j'aurai, comme j'efpere,
Fait oüir du Gange à l'Ibere
Sa loüange à tout l'univers,
Permeffe me foit un Cocyte,
Si jamais je vous follicite
De m'aider à faire des vers !

Auffi-bien chanter d'autre chofe
Ayant chanté de fa grandeur,
Seroit-ce pas après la rofe
Aux pavots chercher de l'odeur ;
Et des loüangues de la lune
Defcendre à la clarté commune
D'un des feux du firmament,
Qui fans profiter & fans nuire,
N'ont reçû l'ufage de luire
Que par le nombre feulement ?



Entre les Rois à qui cet âge
Doit ſon principal ornement,
Ceux de la Tamiſe & du Tage
Font loüer leur gouvernement:
Mais en de ſi calmes provinces,
Où le peuple adore les princes
Et met au degré le plus haut,
L'honneur du ſceptre légitime,
Sçauroit-on excuſer le crime
De ne regner pas comme il faut?

Ce n'eſt point aux rives d'un fleuve,
Où dorment les vents & les eaux
Que fait ſa véritable preuve
L'art de conduire les vaiſſeaux;
Il faut en la plaine ſalée
Avoir lutté contre Malée,
Et près du naufrage dernier
S'être vû deſſous les Pléiades
Eloigné de ports & de rades,
Pour être crû bon marinier.



Ainsi quand la Grece partie
D'où le mol Anaure couloit,
Traversa les mers de Scythie
En la navire qui parloit,
Pour avoir sçû des Cyanées
Tromper les vagues forcenées,
Les pilotes du fils d'Eson,
Dont le nom jamais ne s'efface,
Ont gagné la premiere place
En la fable de la Toison.

Ainsi, conservant cet Empire
Où l'infidélité du Sort,
Jointe à la nôtre encore pire,
Alloit faire un dernier effort,
Ma REINE acquiert à ses mérites
Un nom qui n'a point de limites;
Et ternissant le souvenir
Des Reines qui l'ont précedée,
Devient une éternelle idée
De celles qui sont à venir.



Auſſi-tôt que le coup tragique
Dont nous fûmes preſque abbatus,
Eut fait la fortune publique
L'exercice de ſes vertus,
En quelle nouveauté d'orage
Ne fut éprouvé ſon courage;
Et quelles malices de flots,
Par des murmures effroyables,
A des vœux à peine payables
N'obligerent les matelots?

Qui n'ouït la voix de Bellonne,
Laſſé d'un repos de douze ans,
Telle que d'un foudre qui tonne,
Appeller tous ſes partiſans;
Et déjà les rages extrêmes,
Par qui tombent les Diadêmes,
Faire appréhender le retour
De ces combats, dont la manie
Eſt l'éternelle ignominie
De Jarnac & de Moncontour?



Qui ne voit encore à cette heure
Tous les infideles cerveaux,
Dont la fortune eſt la meilleure,
Ne chercher que troubles nouveaux;
Et reſſembler à ces fontaines
Dont les conduites ſoûterraines
Paſſent pour un plomb ſi gâté
Que toujours ayant quelque tare,
Au même temps qu'on les repare
L'eau s'enfuit d'un autre côté.

La Paix ne voit rien qui menace
De faire renaître nos pleurs;
Tout s'accorde à notre bonace;
Les hivers nous donnent des fleurs;
Et ſi les pâles Eumenides,
Pour réveiller nos parricides,
Toutes trois ne ſortent d'enfer,
Le repos du ſiecle où nous ſommes
Va faire à la moitié des hommes
Ignorer que c'eſt que le fer.



Thémis, capitale ennemie
Des ennemis de leur devoir,
Comme un rocher eſt affermie
En ſon redoutable pouvoir;
Elle va d'un pas & d'un ordre,
Où la cenſure n'a que mordre;
Et les loix qui n'exceptent rien
De leur glaive & de leur balance,
Font tout perdre à la violence
Qui veut avoir plus que le ſien.

Nos champs même ont leur abondance,
Hors de l'outrage des voleurs;
Les feſtins, les jeux & la danſe
En banniſſent toutes douleurs.
Rien n'y gémit, rien n'y ſoûpire;
Chaque Amarille a ſon Tytire;
Et ſous l'épaiſſeur des rameaux,
Il n'eſt place où l'ombre ſoit bonne,
Qui ſoir & matin ne réſonne
Ou de voix, ou de chalumeaux.



Puis quand ces deux grands hymenées,
Dont le fatal embraſſement
Doit applanir les Pyrenées,
Auront leur accompliſſement,
Devons-nous douter qu'on ne voie,
Pour accompagner cette joie,
L'encens germer en nos buiſſons,
La myrrhe couler en nos ruës,
Et ſans l'uſage des charruës,
Nos plaines jaunir de moiſſons?

Quelle moins hautaine eſpérance
Pouvons-nous concevoir alors,
Que de conquêter à la France
La Propontide en ſes deux bords?
Et vangeant de ſuccès proſperes
Les infortunes de nos peres,
Que tient l'Egypte enſevelis,
Aller ſi près du bout du monde,
Que le ſoleil ſorte de l'onde
Sur la terre des fleurs de lis?



Certes ces miracles viſibles
Excedant le penſer humain,
Ne ſont point ouvrages poſſibles
A moins qu'une immortelle main;
Et la raiſon ne ſe peut dire,
De nous voir en notre navire
A ſi bon port acheminez,
Où ſans fard & ſans flaterie,
C'eſt Pallas que cette MARIE,
Par qui nous ſommes gouvernez.

Quoi qu'elle ſoit, Nymphe ou Déeſſe,
De ſang immortel ou mortel,
Il faut que le monde confeſſe
Qu'il ne vit jamais rien de tel;
Et quiconque fera l'hiſtoire
De ce grand chef-d'œuvre de gloire,
L'incrédule poſtérité
Rejettera ſon témoignage,
S'il ne la dépeint belle & ſage,
Au-deçà de la vérité.



Grand HENRI, grand foudre de guerre
Que cependant que parmi nous
Ta valeur étonnoit la terre,
Les Deſtins firent ſon époux ;
ROI dont la mémoire eſt ſans blâme,
Que dis-tu de cette belle ame,
Quand tu la vois ſi dignement
Adoucir toutes nos abſinthes,
Et ſe tirer des labyrinthes
Où la met ton éloignement ?

Que dis-tu, lors que tu remarques
Après ſes pas ton héritier,
De la ſageſſe des Monarques
Monter le pénible ſentier ;
Et pour étendre ſa couronne,
Croître comme un fan de lionne ?
Que s'il peut un jour égaler
Sa force aveeque ſa furie,
Les Nomades n'ont bergerie
Qu'il ne ſuffiſe à déſoler.



Qui doute que si de ses armes
Ilion avoit eu l'appui,
Le jeune Atride avecque larmes
Ne s'en fût retourné chez lui ;
Et qu'aux beaux champs de la Phrygie,
De tant de batailles rougie,
Ne fussent encore honorez
Ces ouvrages des mains célestes,
Que jusques à leurs derniers restes
La flâme Grecque a devorez ?

XIII.

1614.

FRAGMENT

Au sujet de la même guerre des Princes.

Allez à la malheure, allez, AMES tragiques,
Qui fondez votre gloire aux miseres publiques,
Et dont l'orgueil ne connoît point de loix;
Allez, fleaux de la France & les pestes du monde.
Jamais pas un de vous ne reverra mon onde;
Regardez-là pour la derniere fois.

XIV.

1614.

STANCES.

Paraphrase du Pseaume CXXVIII, au nom du Roi Louis XIII, à l'occasion de la premiere guerre des Princes.

Les funestes complots des ames forcenées,
Qui pensoient triompher de mes jeunes années,
Ont d'un commun assaut mon repos offensé.
Leur rage a mis au jour ce qu'elle avoit de pire,
Certes je le puis dire :
Mais je puis dire aussi qu'ils n'ont rien avancé.

J'étois dans leurs filets ; c'étoit fait de ma vie ;
Leur funeste rigueur qui l'avoit poursuivie,
Méprisoit le conseil de revenir à soi ;
Et le coutre aiguisé s'imprime sur la terre
Moins avant, que leur guerre
N'espéroit imprimer ses outrages sur moi.

Dieu, qui de ceux qu'il aime eſt la garde érernelle,
Me témoignant contre eux ſa bonté paternelle,
A ſelon mes ſouhaits terminé mes douleurs.
Il a rompu leur piége ; & de quelque artifice
Qu'ait uſé leur malice,
Ses mains qui peuvent tout m'ont dégagé des leurs.

La gloire des méchans eſt pareille à cette herbe,
Qui ſans porter jamais ni javelle ni gerbe,
Croît ſur le toit pourri d'une vieille maiſon.
On la voit ſeche & morte, auſſi-tôt qu'elle eſt née;
Et vivre une journée
Eſt reputé pour elle une longue ſaiſon.

Bien eſt-il mal-aiſé que l'injuſte licence
Qu'ils prennent chaque jour d'affliger l'innocence
En quelqu'un de leurs vœux ne puiſſe proſpérer :
Mais tout incontinent leur bonheur ſe retire,
Et leur honte fait rire
Ceux que leur inſolence avoit fait ſoûpirer.

XV.

1614.

FRAGMENT

Au sujet de la même guerre.

O toi, qui d'un clein d'œil sur la terre & sur l'onde
Fais trembler tout le monde,
DIEU, qui toujours es bon, & toujours l'as été,
Verras-tu concerter à ces ames tragiques
Leurs funestes pratiques,
Et ne tonneras-tu point sur leur impiété ?

Voyez en quel état est aujourd'hui la France,
Hors d'humaine espérance.
Les peuples les plus fiers du Couchant & du Nort
Ou sont alliez d'elle ou recherchent de l'être ;
Et ceux qu'elle a fait naître,
Tournent tous leurs conseils pour lui donner la mort.

XVI.

1614.

FRAGMENT

Sur le même ſujet.

AMES pleines de vent, que la rage a bleſſées,
Connoiſſez votre faute & bornez vos penſées
En un juſte compas;
Attachez votre eſpoir à de moindres conquêtes;
Briare avoit cent mains, Tiphon avoit cent têtes,
Et ce que vous tentez leur coûta le trépas.

SOUCIS, retirez-vous; faites place à la joie,
Miſerable DOULEUR, dont nous ſommes la proie;
Nos vœux ſont exaucez.
Les vertus de la REINE & les bontez céleſtes
Ont faït évanoüir ces orages funeſtes,
Et diſſipé les vents qui nous ont menacé.

XVII.

AVANT 1615.

SONNET.

Epitaphe de la Femme de Monsieur Puget, qui fut dans la suite Evêque de Marseille. Le Mari parle.

Celle qu'avoit Hymen à mon cœur attachée,
Et qui fut ici bas ce que j'aimai le mieux,
Allant changer la terre à de plus dignes lieux,
Au marbre que tu vois sa dépoüille a cachée.

Comme tombe une fleur que la bise a sechée,
Ainsi fut abbatu ce chef-d'œuvre des cieux;
Et depuis le trépas qui lui ferma les yeux,
L'eau que versent les miens n'est jamais étanchée.

Ni prieres ni vœux ne m'y pûrent servir;
La rigueur de la mort se voulut assouvir,
Et mon affection n'en put avoir dispensé.

Toi, dont la pieté vient sa tombe honorer;
Pleure mon infortune; & pour ta recompense
Jamais autre douleur ne te fasse pleurer.

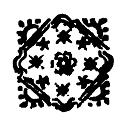
XVIII.

AVANT 1615.

EPIGRAMME,

Au nom de Monsieur Puget, pour servir de dédicace à l'Epitaphe précédente.

Belle AME, qui fus mon flambeau,
Reçoi l'honneur qu'en ce tombeau
Je suis obligé de te rendre.
Ce que je fais te sert de peu :
Mais au moins tu vois en la cendre
Comme j'en conserve le feu.



XIX.

AVANT 1615.

EPIGRAMME,

Pour mettre au devant des Heures de Madame la Vicomteſſe d'Auchy.

Tant que vous ſerez ſans amour,
CALISTE, priez nuit & jour;
Vous n'aurez point miſéricorde.
Ce n'eſt pas que Dieu ne ſoit doux:
Mais penſez-vous qu'il vous accorde
Ce qu'on ne peut avoir de vous?

XX.

AVANT 1615.

EPIGRAMME

Sur le même ſujet.

Prier Dieu qu'il vous ſoit propice,
Tant que vous me tourmenterez,
C'eſt le prier d'une injuſtice.
Faites moi grace, & vous l'aurez.

XXI.

AVANT 1615.

CHANSON.

Sus de bout la merveille des Belles ;
Allons voir ſur les herbes nouvelles
Luire un émail, dont la vive peinture
Défend à l'art d'imiter la nature.

L'air eſt plein d'une haleine de roſes ;
Tous les Vents tiennent leurs bouches cloſes ;
Et le Soleil ſemble ſortir de l'onde
Pour quelque amour plus que pour luire au monde.

On diroit à lui voir ſur la tête
Ses rayons comme un chapeau de fête,
Qu'il s'en va ſuivre en ſi belle journée
Encore un coup la fille de Penée.

Toute choſe aux délices conſpire,
Mettez-vous en votre humeur de rire;
Les ſoins profonds d'où les rides nous viennent,
A d'autres ans qu'aux vôtres appartiennent.

Il fait chaud: mais un feuillage ſombre
Loin du bruit nous fournira quelque ombre,
Où nous ferons parmi les violettes
Mépris de l'ambre & de ſes caſſolettes.

Près de nous ſur les branches voiſines
Des genets, des houx & des épines,
Le Roſſignol déployant ſes merveilles,
Juſqu'aux rochers donnera des oreilles.

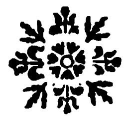
Et peut-être à travers des fougeres,
Verrons-nous de Bergers à Bergeres
Sein contre ſein & bouche contre bouche,
Naître & finir quelque douce eſcarmouche.



C'eſt chez eux qu'Amour eſt à ſon aiſe;
Il y ſaute, il y danſe, il y baiſe,
Et foule aux pieds les contraintes ſervilles
De tant de loix qui le gênent aux villes.

O qu'un jour mon ame auroit de gloire
D'obtenir cette heureuſe victoire,
Si la pitié de mes peines paſſées
Vous diſpoſoit à ſemblables penſées!

Votre honneur, le plus vain des idoles,
Vous remplit de menſonges frivoles:
Mais quel eſprit que la raiſon conſeille,
S'il eſt aimé, ne rend point la pareille?



XXII.

1615.

STANCES.

Récit d'un Berger au Balet du Triomphe de Pallas, où Madame Elizabeth, Princesse d'Espagne, représentoit Pallas. Ce Balet fut executé le 19 Mars 1615. dans la grande Sale de Bourbon, lorsque Louis XIII. & la Reine sa mere se disposoient à partir pour aller conduire cette Princesse & recevoir en même-temps l'Infante Anne d'Autriche, que le Roi devoit épouser.

HOULETE de LOUIS, HOULETE de MARIE,
Dont le fatal appui met notre bergerie
Hors du pouvoir des loups,
Vous placer dans les cieux en la même contrée
Des balances d'Aſtrée,
Eſt-ce un prix de vertu qui ſoit digne de vous?

Vos penibles travaux ſans qui nos pâturages,
Sont encore en leur gloire, en dépit des orages
Qui les ont déſolez,
Sont-ce pas des effets que même en Arcadie,
Quoi que la Grece die,
Les plus fameux paſteurs n'ont jamais égalez?

Voyez des bords de Loire & des bords de Garonne,
Juſques à ce rivage où Thétis ſe couronne
De bouquets d'orangers,
A qui ne donnez-vous une heureuſe bonace,
Loin de toute menace
Et de maux inteſtins, & de maux étrangers?

Où ne voit-on la Paix comme un roc affermie,
Faire à nos Gerions déteſter l'infamie
De leurs actes ſanglans;
Et la belle Cérès en javelles féconde
Oter à tout le monde
La peur de retourner à l'uſage des glands?

Aussi dans nos maisons, en nos places publiques,
Ce ne sont que festins, ce ne sont que musiques
De peuples réjouis;
Et que l'astre du jour ou se leve ou se couche,
Nous n'avons en la bouche
Que le nom de MARIE, & le nom de LOUIS.

Certes une douleur quelques ames afflige,
Qu'un fleuron de nos lis separé de sa tige
Soit prêt à nous quitter:
Mais quoi qu'on nous augure & qu'on nous fasse craindre
ELIZE est-elle à plaindre
D'un bien que tous nos vœux lui doivent souhaiter?

Le jeune demi-Dieu qui pour elle soûpire,
De la fin du Couchant termine son empire
En la source du jour;
Elle va dans ses bras prendre part à sa gloire;
Quelle malice noire
Peut sans aveuglement condamner leur amour?

Il eſt vrai qu'elle eſt ſage, il eſt vrai qu'elle eſt belle;
Et notre affection pour autre que pour elle
Ne peut mieux s'employer.
Auſſi la nommons-nous la Pallas de cet âge:
Mais que ne dit le Tage
De celle qu'en ſa place il nous doit envoyer?

ESPRITS mal-aviſez, qui blâmez un échange,
Où ſe prend & ſe baille un Ange pour un Ange,
Jugez plus ſainement.
Notre grande Bergere a Pan qui la conſeille;
Seroit-ce pas merveille
Qu'un deſſein qu'elle eût fait n'eût bon évenement?

C'eſt en l'aſſemblement de ces couples céleſtes,
Que ſi nos maux paſſez ont laiſſé quelques reſtes,
Ils vont du tout finir.
Mopſe, qui nous l'aſſûre, a le don de prédire;
Et les chênes d'Epire
Sçavent moins qu'il ne ſçait des choſes à venir.

Un ſiecle renaîtra comblé d'heur & de joie ;
Où le nombre des ans ſera la ſeule voie
D'arriver au trépas.
Tous venins y mourront comme au temps de nos peres ;
Et mêmes les viperes
Y piqueront ſans nuire, ou n'y piqueront pas.

La terre en tous endroits produira toutes choſes,
Tous métaux ſeront or, toutes fleurs ſeront roſes,
Tous arbres oliviers ;
L'an n'aura plus d'hiver, le jour n'aura plus d'ombre,
Et les perles ſans nombre
Germeront dans la Seine au milieu des graviers.

DIEUX, qui de vos arrêts formez nos deſtinées,
Donnez un dernier terme à ces grands hymenées,
C'eſt trop les différer ;
L'Europe les demande, accordez ſa requête.
Qui verra cette fête,
Pour mourir ſatisfait n'aura que deſirer.

XXIII.

1615.

CHANSON,

Qui fut chantée dans le même Balet que les Stances precédentes, & dont l'Auteur faisoit très-peu de cas.

Cette ANNE si belle,
Qu'on vante si fort,
Pourquoi ne vient-elle ?
Vraiment elle a tort.

Son LOUIS soûpire
Après ses appas ;
Que veut-elle dire
De ne venir pas ?

S'il ne la possede
Il s'en va mourir ;
Donnons-y remede ;
Allons la querir.



Aſſemblons, Marie
Ses yeux à vos yeux;
Notre bergerie
N'en vaudra que mieux.

Hâtons-le voyage;
Le ſiecle doré
En ce mariage
Nous eſt aſſûré.

XXIV.

1615.

STANCES

Sur le Mariage du Roi Louis XIII. avec Anne d'Autriche, Infante d'Eſpagne.

Mopſe entre les devins l'Apollon de cet âge
Avoit toujours fait eſpérer
Qu'un ſoleil qui naîtroit ſur les rives du Tage,
En la terre du lis nous viendroit éclairer.



Cette prédiction sembloit une avanture
Contre le sens & le discours,
N'étant pas convenable aux regles de nature,
Qu'un soleil se levât où se couchent les jours.

ANNE, qui de Madrid fut l'unique miracle,
Maintenant l'aise de nos yeux,
Au sein de notre Mars satisfait à l'oracle,
Et dégage envers nous la promesse des cieux.

Bien est-elle un soleil, & ses yeux adorables,
Déja vûs de tout l'horizon,
Font croire que nos maux seront maux incurables;
Si d'un si beau remede ils n'ont leur guérison.

Quoi que l'esprit y cherche, il n'y voit que des chaînes
Qui le captivent à ses loix.
Certes c'est à l'Espagne à produire des Reines,
Comme c'est à la France à produire des Rois.

Heureux couple d'AMANS, notre grande MARIE
A pour vous combatu le sort;
Elle a forcé les vents & dompté leur furie;
C'est à vous à goûter les délices du port.

Goûtez-les, beaux ESPRITS; & donnez connoissance,
En l'excès de votre plaisir,
Qu'à des cœurs bien touchez tarder la jouissance,
C'est infailliblement leur croître le desir.

Les fleurs de votre amour, dignes de leur racine,
Montrent un grand commencement:
Mais il faut passer outre, & des fruits de Lucine
Faire avoir à nos vœux leur accomplissement.

Reservez le repos à ces vieilles années
Par qui le sang est refroidi.
Tout le plaisir des jours est en leurs matinées;
La nuit est déja proche à qui passe midi.

XXV.

AVANT 1617.

CHANSON

Pour Monſieur le Duc de Bellegarde, amoureux d'une Dame de la plus haute condition qui fût en France, & même en Europe.

Mes YEUX, vous m'êtes ſuperflus;
Cette beauté qui m'eſt ravie
Fut ſeule ma vûe & ma vie,
Je ne voi plus, n'y ne vi plus.
Qui me croit abſent, il a tort;
Je ne le ſuis point, je ſuis mort.

O qu'en ce triſte éloignement,
Où la néceſſité me traine,
Les Dieux me témoignent de haine,
Et m'affligent indignement!
Qui me croit abſent, il a tort;
Je ne le ſuis point, je ſuis mort.



Quelles fleches a la douleur
Dont mon ame ne ſoit percée ;
Et quelle tragique penſée
N'eſt point en ma pâle couleur !
Qui me croit abſent, il a tort ;
Je ne le ſuis point, je ſuis mort.

Certes, où l'on peut m'écouter,
J'ai des reſpects qui me font taire :
Mais en un reduit ſolitaire
Quels regrets ne fais-je éclater !
Qui me croit abſent, il a tort ;
Je ne le ſuis point, je ſuis mort.

Quelle funeſte liberté
Ne prennent mes pleurs & mes plaintes,
Quand je puis trouver à mes craintes
Un ſéjour aſſez écarté !
Qui me croit abſent, il a tort ;
Je ne le ſuis point, je ſuis mort.



Si mes amis ont quelque ſoin
De ma pitoyable avanture,
Qu'ils penſent à ma ſépulture ;
C'eſt tout ce de quoi j'ai beſoin.
Qui me croit abſent, il a tort ;
Je ne le ſuis point, je ſuis mort.

XXVI.

AVANT 1617.

CHANSON

Pour Monſieur le Duc de Bellegarde, amoureux de la même Dame.

C'eſt aſſez, mes DESIRS, qu'un aveugle penſer
Trop peu diſcrettement vous ait fait adreſſer
Au plus haut objet de la terre ;
Quittez cette pourſuite, & vous reſſouvenez
Qu'on ne voit jamais le tonnerre
Pardonner au deſſein que vous entreprenez.

Quelque flateur eſpoir qui vous tienne enchantez,
Ne connoiſſez-vous pas qu'en ce que vous tentez,
Toute raiſon vous déſavouë ?
Et que vous allez faire un ſecond Ixion,
Cloüé là-bas ſur une rouë,
Pour avoir trop permis à ſon affection ?

Bornez-voue, croyez-moi, dan sun juſte compas,
Et fuyez une mer, qui ne s'irrite pas
Que le ſuccès n'en ſoit funeſte.
Le calme juſqu'ici vous a trop aſſûrez ;
Si quelque ſageſſe vous reſte,
Connoiſſez le péril & vous en retirez.

Mais, ô conſeil infame ! O profanes diſcours
Tenus indignement des plus dignes amours,
Dont jamais une ame fut bleſſée !
Quel excès de frayeur m'a ſçû faire goûter
Cette abominable penſée,
Que ce que je pourſuis me peut aſſez coûter ?

D'où

D'où s'est coulée en moi cette lâche poison,
D'oser impudemment faire comparaison
De mes épines à mes roses ?
Moi, de qui la fortune est si proche des cieux,
Que je voi sous moi toutes choses ;
Et tout ce que je voi n'est qu'un point à mes yeux.

Non, non, servons CHRYSANTE, & sans penser à moi,
Pensons à l'adorer d'une aussi ferme foi
Que son empire est légitime ;
Exposons-nous pour elle aux injures du Sort ;
Et s'il faut être sa victime,
En un si beau danger mocquons-nous de la mort.

Ceux que l'opinion fait plaire aux vanitez,
Font dessus leurs tombeaux graver des qualitez
Dont à peine un Dieu seroit digne ;
Moi, pour un monument & plus grand & plus beau,
Je ne veux rien que cette ligne :
L'exemple des Amans est clos dans ce tombeau.

XXVII.

AVANT 1617.

STANCES

Pour Monſieur le Duc de Bellegarde, ſur la guériſon de Chryſante, c'eſt-à-dire, la même Dame à qui les deux Piéces précedentes ſont adreſſées.

Les Deſtins ſont vaincus, & le flux de mes larmes
De leur main inſolente a fait tomber les armes;
Amour en ce combat a reconnu ma foi;
LAURIERS, couronnez-moi.

Quel penſer agréable a ſoulagé mes plaintes,
Quelle heure de repos a diſſipé mes craintes,
Tant que du cher objet en mon ame adoré
Le péril a duré?

J'ai toujours vû ma Dame avoir toutes les marques,
De n'être point ſujette à l'outrage des Parques:
Mais quel eſpoir de bien en l'excès de ma peur
N'eſtimois-je trompeur?



Aujourd'hui c'en eſt fait, elle eſt toute guérie ;
Et les ſoleils d'Avril peignans une prairie,
En leurs tapis de fleurs n'ont jamais égalé
Son teint renouvellé.

Je ne la vis jamais ſi fraîche, ni ſi belle ;
Jamais de ſi bon cœur je ne brûlai pour elle ;
Et ne penſe jamais avoir tant de raiſon
De bénir ma priſon.

DIEUX, dont la providence & les mains ſouveraines,
Terminant ſa langueur, ont mis fin à mes peines,
Vous ſçaurois-je payer avec aſſez d'encens
L'aiſe que je reſſens ?

Après une faveur ſi viſible & ſi grande,
Je n'ai plus à vous faire aucune autre demande ;
Vous m'avez tout donné, redonnant à mes yeux
Ce chef-d'œuvre des cieux.

Certes vous êtes bons; & combien que nos crimes
Vous donnent quelquefois des courroux légitimes,
Quand des cœurs bien touchés vous demandent secours,
Ils l'obtiennent toujours.

Continuez, grands DIEUX, & ne faites pas dire,
Où que rien ici bas ne connoît votre empire,
Ou qu'aux occasions les plus dignes de soins
Vous en avez le moins.

Donnez-nous tous les ans des moissons redoublées,
Soient toujours de nectar nos rivieres comblées;
Si CHRYSANTE ne vit & ne se porte bien,
Nous ne vous devons rien.



XXVIII.

1617.

EPIGRAMME

Pour mettre au devant des Poëmes divers du ſieur de Lortigue Provençal.

Vous, dont les cenſures s'étendent
Deſſus les ouvrages de tous,
Ce livre ſe mocque de vous ;
Mars & les Muſes le défendent.

XXIX.

1617.

STANCES.

Fragment d'une Prophétie du Dieu de Seine contre le Maréchal d'Ancre.

Va-t'en à la malheure, excrément de la terre,
Monſtre, qui dans la paix fais les maux de la guerre
Et dont l'orgueil ne connoît point de loix ;
En quelque haut deſſein que ton eſprit s'égare,
Tes jours ſont à leur fin, ta chûte ſe prépare ;
Regarde-moi pour la derniere fois.

C'eſt aſſez que cinq ans ton audace effrénée,
Sur des aîles de cire aux étoiles montée
Princes & Rois ait oſé défier.
La Fortune t'appelle au rang de ſes victimes;
Et le ciel accuſé de ſupporter tes crimes,
Eſt réſolu de ſe juſtifier.

XXX.

1619.

STANCES

Pour le Comte de Charny, qui recherchoit en mariage Mademoiſelle de Caſtille, qu'il épouſa en 1620.

Enfin ma patience & les ſoins que j'ai pris
Ont, ſelon mes ſouhaits, adouci les eſprits,
Dont l'injuſte rigueur ſi long-tems m'a fait plaindre.
Ceſſons de ſoûpirer;
Graces à mon deſtin, je n'ai plus rien à craindre,
Et puis tout eſpérer.



Soit qu'étant le soleil, dont je suis enflamé,
Le plus aimable objet qui fut jamais aimé,
On ne m'ait pû nier qu'il ne fût adorable;
Soit que d'un oppressé
Le droit bien reconnu soit toujours favorable;
Les Dieux m'ont exaucé.

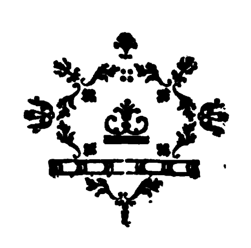
N'agueres que j'oyois la tempête souffler,
Que je voyois la vague en montagne s'enfler,
Et Neptune à mes cris faire la sourde oreille;
A peu près englouti,
Eussé-je osé prétendre à l'heureuse merveille
D'en être garanti?

Contre mon jugement les orages cessez
Ont des calmes si doux en leur place laissez,
Qu'aujourd'hui ma fortune à l'empire de l'onde;
Et je voi sur le bord
Un Ange, dont la grace est la gloire du monde,
Qui m'assûre du port.



Certes c'est lâchement qu'un tas de médisans,
Imputans à l'Amour qu'il abuse nos ans,
De frivoles soupçons nos courages étonnent ;
Tous ceux à qui déplaît
L'agréable tourment que ses flames nous donnent,
Ne sçavent ce qu'il est,

S'il a de l'amertume à son commencement ;
Pourvû qu'à mon exemple on souffre doucement
Et qu'aux appas du change une ame ne s'envole,
On se peut assûrer
Qu'il est maître équitable & qu'enfin il console
Ceux qu'il a fait pleurer.



XXXI.

AVANT 1620.

EPIGRAMME

Sur une Image de Sainte Catherine.

L'Art, auſſi-bien que la Nature,
Eût fait plaindre cette peinture:
Mais il a voulu figurer
Qu'aux tourmens dont la cauſe eſt ſi belle,
La gloire d'une ame fidelle
Eſt de ſouffrir ſans murmurer.



XXXII.

AVANT 1620.

EPIGRAMME

Imitée de la quarantieme du quatrieme Livre de Martial.

JEANNE, tandis que tu fus belle,
Tu le fus ſans comparaiſon;
ANNE à cette heure eſt de ſaiſon,
Et ne voi rien ſi beau comme elle.
Je ſçai que les ans lui mettront
Comme à toi les rides au front,
Et feront à ſa treſſe blonde
Même outrage qu'à tes cheveux:
Mais voilà comme va le monde;
Je te voulus, & je la veux.

XXXIII.

AVANT 1620.

SONNET

A Madame la Princesse de Conti.

Race de mille Rois, adorable PRINCESSE,
Dont le puissant appui de faveurs m'a comblé,
Si faut-il qu'à la fin j'acquitte ma promesse,
Et m'allége du faix dont je suis accablé.

Telle que notre siecle aujourd'hui vous regarde,
Merveille incomparable en toute qualité,
Telle je me résous de vous bailler en garde
Aux fastes éternels de la postérité.

Je sçai bien quel effort cet ouvrage demande:
Mais si la pesanteur d'une charge si grande
Résiste à mon audace & me la refroidit;

Voi-je pas vos bontés à mon aide paroître;
Et parler dans vos yeux un signe qui me dit,
Que c'est assez payer que de bien reconnoître?

XXXIV.

AVANT 1620.

STANCES SPIRITUELLES.

Louez Dieu par toute la terre,
Non pour la crainte du tonnerre
Dont il menace les humains :
Mais pour ce que ſa gloire en merveilles abonde,
Et que tant de beautez qui reluiſent au monde,
Sont des ouvrages de ſes mains.

Sa providence libérale
Eſt une ſource générale
Toujours prête à nous arrouſer ;
L'Aurore & l'Occident s'abreuvent en ſa courſe,
On y puiſe en Afrique, on y puiſe ſous l'Ourſe,
Et rien ne la peut épuiſer.



N'eſt-ce pas lui qui fait aux ondes
Germer les ſemences fécondes
D'un nombre infini de poiſſons;
Qui peuple de troupeaux les bois & les montagnes,
Donne aux prés la verdure, & couvre les campagnes
De vendanges & de moiſſons?

Il eſt bien dur à ſa juſtice
De voir l'impudente malice
Dont nous l'offenſons chaque jour:
Mais, comme notre pere, il excuſe nos crimes;
Et mêmes ſes courroux, tant ſoient-ils légitimes,
Sont des marques de ſon amour.

Nos affections paſſageres,
Tenant de nos humeurs légeres,
Se font vieilles en un moment;
Quelque nouveau deſir comme un vent les emporte:
La ſienne, toujours ferme & toujours d'une ſorte,
Se conſerve éternellement.

XXXV.

1620.

EPIGRAMME

Mise au devant du livre intitulé : Le Pourtraict de l'Eloquence Françoise, avec dix Actions Oratoires, de Jean du Pré, Ecuyer Seigneur de la Porte, Conseiller du Roy & Général en sa Cour des Aydes de Normandie.

Tu faux, DU PRÉ, de nous pourtraire
Ce que l'éloquence a d'appas;
Quel besoin as-tu de le faire ?
Qui te voit, ne la voit-il pas ?

XXXVI.

1621.

EPIGRAMME

Pour servir d'Epitaphe à un Grand.

Cet Absynthe au nez de barbet
En ce tombeau fait sa demeure.
Chacun en rit, & moi j'en pleure;
Je le voulois voir au gibet.

XXXVII.

1621.

SONNET

A Monseigneur le Duc d'Orléans.

MUSES, quand finira cette longue remise
De contenter GASTON, & d'écrire de lui ?
Le soin que vous avez de la gloire d'autrui,
Peut-il mieux s'employer qu'à si belle entreprise ?

En ce malheureux siecle, où chacun vous méprise
Et quiconque vous sert n'en a que de l'ennui,
Misérable Neuvaine, où sera votre appui,
S'il ne vous tend les mains & ne vous favorise ?

Je croi bien que la peur d'oser plus qu'il ne faut,
Et les difficultez d'un ouvrage si haut,
Vous ôtent le desir que sa vertu vous donne :

Mais tant de beaux objets tous les jours s'augmentans
Puisqu'en âge si bas leur nombre vous étonne,
Comme y fournirez-vous quand il aura vingt ans ?

XXXVIII.

1621 OU 1622.

STANCES

A Monsieur le premier Président de Verdun, pour le consoler de la mort de sa premiere femme.

Sacré Ministre de Thémis,
Verdun, en qui le ciel a mis
Une sagesse non commune;
Sera-ce pour jamais que ton cœur abattu
Laissera sous une infortune,
Au mépris de ta gloire, accabler ta vertu?

Toi, de qui les avis prudens
En toute sorte d'accidens
Sont loüez même de l'Envie,
Perdras-tu la raison, jusqu'à te figurer
Que les morts reviennent en vie,
Et qu'on leur rende l'ame à force de pleurer?



Tel

Tel qu'au soir on voit le Soleil
Se jetter au bras du sommeil,
Tel au matin il sort de l'onde.
Les affaires de l'homme ont un autre destin;
Après qu'il est parti du monde,
La nuit qui lui survient n'a jamais de matin.

Jupiter, ami des mortels,
Ne rejette de ses autels
Ni requêtes ni sacrifices;
Il reçoit en ses bras ceux qu'il a menacez;
Et qui s'est nettoyé de vices,
Ne lui fait point de vœux qui ne soient exaucez.

Neptune, en la fureur des flots
Invoqué par les matelots,
Remet l'espoir en leurs courages;
Et ce pouvoir si grand dont il est renommé,
N'est connu que par les naufrages
Dont il a garanti ceux qui l'ont réclamé.



Pluton eſt ſeul entre les Dieux
Dénué d'oreilles & d'yeux
A quiconque le ſollicite.
Il dévore ſa proie auſſi-tôt qu'il la prend ;
Et quoi qu'on liſe d'Hippolyte,
Ce qu'une fois il tient, jamais il ne le rend.

S'il étoit vrai que la pitié
De voir un excès d'amitié
Lui fit faire ce qu'on deſire ;
Qui devoit le fléchir avec plus de couleur,
Que ce fameux joüeur de lyre
Qui fut juſqu'aux enfers lui montrer ſa douleur ?

Cependant il eut beau chanter,
Beau prier, preſſer, & flater,
Il s'en revint ſans Eurydice ;
Et la vaine faveur dont il fut obligé,
Fut une ſi noire malice,
Qu'un abſolu refus l'auroit moins affligé.



Mais quand tu pourrois obtenir
Que la mort laiſſât revenir
Celle dont tu pleures l'abſence ;
La voudrois-tu remettre dans un ſiecle effronté,
Qui plein d'une extrême licence,
Ne feroit que troubler ſon extrême bonté ?

Que voyons-nous que des Titans,
De bras & de jambes luttans
Contre les pouvoirs légitimes ;
Infâmes rejettons de ces audacieux,
Qui dédaignans les petits crimes ;
Pour en faire un illuſtre attaquerent les cieux ?

Quelle horreur de flame & de fer
N'eſt éparſe, comme en enfer,
Aux plus beaux lieux de cet empire ?
Et les moins travaillez des injures du ſort,
Peuvent-ils pas juſtement dire
Qu'un homme dans la tombe eſt un navire au port ?



Croi-moi, ton deüil a trop duré;
Tes plaintes ont trop murmuré;
Chasse l'ennui qui te posséde,
Sans t'irriter en vain contre une adversité,
Que tu sçais bien qui n'a remede
Autre que d'obeïr à la nécessité.

Rends à ton ame le repos
Qu'elle s'ôte mal à propos;
Jusqu'à te dégoûter de vivre;
Et si tu n'as l'amour que chacun a pour soi,
Aime ton Prince, & le delivre
Du regret qu'il aura s'il est privé de toi.

Quelque jour ce jeune lion
Choquera la rebellion,
En sorte qu'il en sera maître:
Mais quiconque voit clair, ne connoît-il pas bien
Que pour l'empêcher de renaître,
Il faut que ton labeur accompagne le sien.



La Justice le glaive en main
Est un pouvoir autre qu'humain
Contre les révoltes civiles.
Elle seule fait l'ordre ; & les sceptres des Rois
N'ont que des pompes inutiles,
S'ils ne sont appuyez de la force des loix.

XXXIX.

1622.

INSCRIPTION

Pour le Portrait de Cassandre, Maîtresse de Ronsard.

L'Art, la Nature exprimant ;
En ce portrait m'a fait telle ;
Si n'y suis-je pas si belle
Qu'aux écrits de mon Amant.



XL.

1622.

STANCES

Pour Monseigneur le Comte de Soissons, à qui l'on faisoit espérer qu'il épouseroit Madame Henriette-Marie de France, depuis Reine d'Angleterre.

Ne délibérons plus; allons droit à la mort;
La tristesse m'appelle à ce dernier effort,
Et l'honneur m'y convie.
Je n'ai que trop gémi;
Si parmi tant d'ennuis j'aime encore ma vie,
Je suis mon ennemi.

O beaux Yeux, beaux objets de gloire & de grandeur;
Vive source de flame, où j'ai pris une ardeur
Qui toute autre surmonte;
Puis-je souffrir assez,
Pour expier le crime & reparer la honte
De vous avoir laissez?

Quelqu'un dira pour moi que je fais mon devoir,
Et que les volontez d'un abſolu pouvoir
Sont de juſtes contraintes :
Mais à quelle autre loi
Doit un parfait Amant des reſpects & des craintes,
Qu'à celle de ſa foi ?

Quand le ciel offriroit à mes jeunes deſirs
Les plus rares tréſors & les plus grands plaiſirs,
Dont ſa richeſſe abonde ;
Que ſçaurois-je eſpérer
A quoi votre préſence, ô merveille du monde,
Ne ſoit à préférer ?

On parle de l'enfer & des maux éternels
Baillez en châtiment à ces grands criminels,
Dont les fables ſont pleines :
Mais ce qu'ils ſouffrent tous,
Le ſouffrai-je pas ſeul en la moindre des peines
D'être éloigné de vous ?

J'ai beau par la raiſon exhorter mon amour,
De vouloir réſerver à l'aiſe du retour
Quelque reſte de larmes;
Miſérable qu'il eſt!
Contenter ſa douleur & lui donner des armes,
C'eſt tout ce qu'il lui plaît.

Non, non; laiſſons nous vaincre après tant de combats;
Allons épouvanter les ombres de là bas
De mon viſage blême;
Et ſans nous conſoler,
Mettons fin à des jours que la Parque elle-même
A pitié de filer.

Je connois CHARIGENE, & n'oſe deſirer
Qu'elle ait un ſentiment qui la faſſe pleurer
Deſſus ma ſépulture;
Mais cela m'arrivant,
Quelle ſeroit ma gloire; & pour quelle avanture
Voudrois-je être vivant!

XLI.

1622 OU 1623.

CHANSON

A Madame la Marquise de Ramboüillet, sous le nom de Rodante.

Chere BEAUTÉ, que mon ame ravie
Comme son pole va regardant,
Quel astre d'ire & d'envie
Quand vous naissiez marquoit votre ascendant;
Que votre courage endurci,
Plus je le supplie, moins ait de merci?

En tous climats, voire au fond de la Thrace;
Après les neiges & les glaçons
Le beau temps reprend sa place,
Et les êtez mûrissent les moissons;
Chaque saison y fait son cours;
En vous seule on trouve qu'il gele toujours.

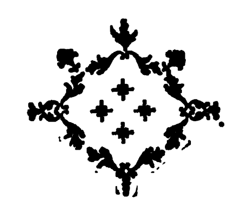
J'ai beau me plaindre, & vous conter mes peines,
Avec prieres d'y compâtir;
J'ai beau m'épuiser les veines,
Et tout mon ſang en larmes convertir;
Un mal au deça du trépas,
Tant ſoit-il extrême, ne vous émeut pas.

Je ſçai que c'eſt; vous êtes offenſée,
Comme d'un crime hors de raiſon,
Que mon ardeur inſenſée
En trop haut lieu borne ſa guériſon;
Et voudriez bien pour la finir,
M'ôter l'eſpérance de rien obtenir.

Vous vous trompez; c'eſt aux foibles courages,
Qui toujours portent la peur au ſein,
De ſuccomber aux orages,
Et ſe laſſer d'un pénible deſſein.
De moi, plus je ſuis combatu,
Plus ma réſiſtance montre ſa vertu.

Loin de mon front ſoient ces palmes communes,
Où tout le monde peut aſpirer;
Loin les vulgaires fortunes,
Où ce n'eſt qu'un jouïr & deſirer.
Mon goût cherche l'empêchement;
Quand j'aime ſans peine, j'aime lâchement.

Je connois bien que dans ce labyrinthe,
Le ciel injuſte m'a réſervé
Tout le fiel & tout l'abſynthe
Dont un Amant fut jamais abreuvé:
Mais je ne m'étonne de rien;
Je ſuis à RODANTE, je veux mourir ſien.



XLII.

1623.

SONNET

AU ROI LOUIS XIII.

Après la guerre de 1621 *&* 1622, *contre les Huguenots.*

MUSES, je ſuis confus ; mon devoir me convie
A loüer de mon ROI les rares qualitez :
Mais le mauvais deſtin qu'ont les téméritez,
Fait peur à ma foibleſſe & m'en ôte l'envie.

A quel front orgueilleux n'a l'audace ravie
Le nombre des lauriers qu'il a déja plantez ;
Et ce que ſa valeur a fait en deux étez,
Alcide l'eût-il fait en deux ſiecles de vie ?

Il arrivoit à peine à l'âge de vingt ans,
Quand ſa juſte colere aſſaillant nos Titans
Nous donna de nos maux l'heureuſe délivrance.

Certes, ou ce miracle à mes ſens éblouïs ;
Ou Mars s'eſt mis lui-même au trône de la France,
Et s'eſt fait notre Roi ſous le nom de LOUIS.

XLIII.

1623 OU 1624.

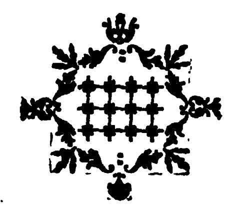
FRAGMENT
D'UNE ODE.

A MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE RICHELIEU,

Ministre & Sécrétaire d'Etat.

Grand & grand Prince de l'Eglise,
RICHELIEU, jusques à la mort,
Quelque chemin que l'homme élise,
Il est à la merci du Sort;
Nos jours filez de toutes soies
Ont des ennuis comme des joies;
Et de ce mélange divers
Se composent nos destinées,
Comme on voit le cours des années
Composé d'êtez & d'hivers.

Tantôt une molle bonace
Nous laiſſe joüer ſur les flots;
Tantôt un péril nous menace,
Plus grand que l'art des matelots;
Et cette ſageſſe profonde,
Qui donne aux fortunes du monde
Leur fatale néceſſité,
N'a fait loi qui moins ſe révoque
Que celle du flux réciproque
De l'heur & de l'adverſité.



XLIV.

1624.

SONNET

A MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE RICHELIEU,

Premier Ministre d'Etat.

A ce coup nos frayeurs n'auront plus de raiſon,
Grande AME aux grands travaux ſans repos adonnée;
Puiſque par vos conſeils la France eſt gouvernée,
Tout ce qui la travaille aura ſa guériſon.

Tel que fut rajeuni le vieil âge d'Eſon;
Telle cette Princeſſe en vos mains réſinée;
Vaincra de ſes deſtins la rigueur obſtinée,
Et reprendra le teint de ſa verte ſaiſon.

Le bon-ſens de mon Roi m'a toujours fait prédire,
Que les fruits de la paix combleroient ſon empire,
Et comme un demi-Dieu le feroient adorer:

Mais voyant que le vôtre aujourd'hui le ſeconde,
Je ne lui promets pas ce qu'il doit eſpérer,
Si je ne lui promets la conquête du monde.

XLV.

1624.

SONNET

AU ROI LOUIS XIII.

Qu'avec une valeur à nulle autre seconde ;
Et qui seule est fatale à notre guérison,
Votre courage, mûr en sa verte saison,
Nous ait acquis la paix sur la terre & sur l'onde ;

Que l'Hydre de la France en révoltes féconde,
Pour vous soit du tout morte ou n'ait plus de poison ;
Certes, c'est un bonheur dont la juste raison
Promet à votre front la couronne du monde.

Mais qu'en de si beaux faits vous m'ayez pour témoin ;
Connoissez-le, mon ROI, c'est le comble du soin
Que de vous obliger ont eu les Destinées.

Tous vous sçavent loüer : mais non également.
Les ouvrages communs vivent quelques années ;
Ce que MALHERBE écrit dure éternellement.

XLVI.

1624.

SONNET

A Monsieur le Marquis de la Vieuville, Surintendant des Finances.

Il est vrai, LA VIEUVILLE, & quiconque le nie
Condamne impudemment le bon goût de mon Roi;
Nous devons des Autels à la sincere foi
Dont ta dextérité nos affaires manie.

Tes soins laborieux, & ton libre génie
Qui hors de la raison ne connoît point de loi,
Ont mis fin aux malheurs qu'attiroit après soi
De nos profusions l'effroyable manie.

Tout ce qu'à tes vertus il reste à desirer,
C'est que les beaux esprits les veuillent honorer
Et qu'en l'éternité la Muse les imprime.

J'en ai bien le dessein dans mon ame formé:
Mais je suis généreux, & tiens cette maxime,
Qu'il ne faut point aimer quand on est point aimé.

XLVII.

1624 OU 1625.

FRAGMENT

POUR Mde. LA MARQUISE DE RAMBOUILLET.

Et maintenant encore en cet âge panchant,
Où mon peu de lumiere eſt ſi près du couchant,
Quand je verrois Hélene au monde revenuë
En l'état glorieux où Paris l'a connuë,
Faire à toute la terre adorer ſes appas;
N'en étant point aimé, je ne l'aimerois pas.
Cette belle Bergere, à qui les Deſtinées
Sembloient avoir gardé mes dernieres années,
Eut en perfection tous les rares tréſors
Qui parent un eſprit & font aimer un corps.
Ce ne furent qu'attraits, ce ne furent que charmes;
Si-tôt que je la vis, je lui rendis les armes,
Un objet ſi puiſſant ébranla ma raiſon,
Je voulus être ſien, j'entrai dans ſa priſon,
Et de tout mon pouvoir eſſayai de lui plaire,
Tant que ma ſervitude eſpéra du ſalaire.

Mais comme j'apperçûs l'infaillible danger
Où, si je poursuivois, je m'allois engager;
Le soin de mon salut m'ôta cette pensée,
J'eus honte de brûler pour une ame glacée,
Et sans me travailler à lui faire pitié,
Restreignis mon amour aux termes d'amitié.



XLVIII.

1625 OU 1626.

SONNET

Pour Monſeigneur le Cardinal de Richelieu, Premier Miniſtre d'Etat.

PEUPLES, ça de l'encens; PEUPLES, ça des victimes,
A ce grand Cardinal, grand chef-d'œuvre des cieux,
Qui n'a but que la gloire, & n'eſt ambitieux
Que de faire mourir l'inſolence des crimes.

A quoi ſont employez tant de ſoins magnanimes
Où ſon eſprit travaille & fait veiller ſes yeux,
Qu'à tromper les complots de nos ſéditieux,
Et ſoumettre leur rage aux pouvoirs légitimes?

Le mérite d'un homme, ou ſçavant, ou guerrier;
Trouve ſa récompenſe aux chapeaux de laurier,
Dont la vanité Grecque a donné les exemples;

Le ſien, je l'oſe dire, eſt ſi grand & ſi haut,
Que ſi comme nos Dieux il n'a place en nos temples,
Tout ce qu'on lui peut faire eſt moins qu'il ne lui faut.

XLIX.

1625 OU 1626.

INSCRIPTION

Pour la Fontaine de l'Hôtel de Rambouillet.

Vois-tu, PASSANT, couler cette onde,
Et s'écouler incontinent.
Ainsi fuit la gloire du monde;
Et rien que Dieu n'est permanent.



L.

1627.

ODE

AU ROI LOUIS XIII.

Allant châtier la rébellion des Rochelois, & chasser les Anglois, qui en leur faveur étaient décendus en l'Isle de Ré.

Donc un nouveau labeur à tes armes s'apprête;
Prens ta foudre, LOUIS, & va comme un lion
Donner le dernier coup à la derniere tête
De la rébellion.

Fai choir en sacrifice au Démon de la France
Les fronts trop élevez de ces ames d'enfer;
Et n'épargne contre eux pour notre délivrance
Ni le feu ni le fer.



Aſſez de leurs complots l'infidele malice
A nourri le déſordre & la ſédition ;
Quitte le nom de JUSTE, ou fai voir ta juſtice
En leur punition.

Le centieme Décembre a les plaines ternies,
Et le centieme Avril les a peintes de fleurs,
Depuis que parmi nous leur brutales manies
Ne cauſent que des pleurs.

Dans toutes les fureurs des ſiecles de tes peres
Les monſtres les plus noirs firent-ils jamais rien ;
Que l'inhumanité de ces cœurs de viperes
Ne renouvelle au tien ?

Par qui ſont aujourd'hui tant de villes déſertes,
Tant de grands bâtimens en maſures changez,
Et de tant de chardons la campagnes couvertes,
Que par ces enragez ?



Les sceptres devant eux n'ont point de priviléges;
Les Immortels eux-même en sont persécutez;
Et c'est aux plus saints lieux que leurs mains sacriléges
Font plus d'impiétez.

Marche, va les détruire, éteins-en la sémence;
Et sui jusqu'à leur fin ton courroux généreux,
Sans jamais écouter ni pitié ni clémence
Qui te parle pour eux.

Ils ont beau vers le ciel leurs murailles accroître,
Beau d'un soin assidu travailler à leurs forts,
Et creuser leur fossez jusqu'à faire paroître
Le jour entre les morts;

Laisse-les espérer, laisse les entreprendre;
Il suffit que ta cause est la cause de Dieu,
Et qu'avecque ton bras elle a pour la défendre
Les soins de Richelieu.

Richelieu, ce Prélat de qui toute l'envie
Eſt de voir ta grandeur aux Indes ſe borner;
Et qui viſiblement ne fait cas de ſa vie,
Que pour te la donner.

Rien que ton intérêt n'occupe ſa penſée,
Nuls divertiſſemens ne l'appellent ailleurs;
Et de quelques bons yeux qu'on ait vanté Lyncée,
Il en a de meilleurs.

Son ame toute grande eſt une ame hardie,
Qui pratique ſi bien l'art de nous ſecourir,
Que pourvû qu'il ſoit crû, nous n'avons maladie
Qu'il ne ſçache guérir.

Le ciel, qui doit le bien ſelon qu'on le mérite,
Si de ce grand oracle il ne t'eût aſſiſté,
Par un autre préſent n'eut jamais été quitte
Envers ta piété.

Va, ne differe plus tes bonnes destinées;
Mon Apollon t'assûre & t'engage sa foi,
Qu'employant ce Typhis, Syrtes & Cyanées
Seront havres pour toi.

Certes, ou je me trompe, ou déja la Victoire,
Qui son plus grand honneur de tes palmes attent,
Est aux bords de Charante en son habit de gloire,
Pour te rendre content.

Je la voi qui t'appelle, & qui semble te dire:
ROI, le plus grand des Rois & qui m'es le plus cher,
Si tu veux que je t'aide à sauver ton empire,
Il est temps de marcher.

Que sa façon est brave, & sa mine assûrée!
Qu'elle a fait richement son armure étoffer;
Et qu'il se connoît bien à la voir si parée,
Que tu vas triompher!

Telle en ce grand assaut, où des fils de la terre
La rage ambitieuse à leur honte parut,
Elle sauva le ciel & rua le tonnerre
Dont Briare mourut.

Déja de tous côtez s'avançoient les approches ;
Ici couroit Mimas, là Tiphon se battoit,
Et là suoit Euryte à détacher les roches
Qu'Encelade jettoit.

A peine cette Vierge eut l'affaire embrassée,
Qu'aussi-tôt Jupiter en son trône remis,
Vit selon son desir la tempête cessée,
Et n'eut plus d'ennemis.

Ces colosses d'orgueil furent tous mis en poudre,
Et tous couverts des monts qu'ils avoient arrachez;
Phlegre qui les reçut, pût encore la foudre
Dont ils furent touchez.

L'exemple de leur race à jamais abolie,
Devoit ſous ta merci tes rebelles ployer:
Mais ſeroit-ce raiſon qu'une même folie
N'eut pas même loyer?

Déja l'étonnement leur fait la couleur blême;
Et ce lâche voiſin qu'ils ſont allez querir,
Miſérable qu'il eſt, ſe condamne lui-même
A fuïr ou mourir.

Sa faute le remord; Mégere le regarde;
Et lui porte l'eſprit à ce vrai ſentiment,
Que d'une injuſte offenſe il aura, quoiqu'il tarde,
Le juſte châtiment.

Bien ſemble être la mer une barre aſſez forte,
Pour nous ôter l'eſpoir qu'il puiſſe être battu:
Mais eſt-il rien de clos dont ne t'ouvre la porte
Ton heur & ta vertu?



Neptune importuné de ses voiles infâmes,
Comme tu paroîtras au passage des flots,
Voudra que ses Tritons mettent la main aux rames,
Et soient tes matelots.

Là rendront tes guerriers tant de sortes de preuves,
Et d'une telle ardeur pousseront leurs efforts,
Que le sang étranger fera monter nos fleuves
Au dessus de leurs bords.

Par cet espoir fatal en tous lieux va renaître
La bonne opinion des courages François;
Et le monde croira, s'il doit avoir un maître,
Qu'il faut que tu le sois.

O que pour avoir part en si belle avanture
Je me souhaiterois la fortune d'Eson,
Qui, vieil comme je suis, revint contre nature
En sa jeune saison!

De quel péril extrême eſt la guerre ſuivie ;
Où je ne fiſſe voir que tout l'or du Levant
N'a rien que je compare aux honneurs d'une vie
Perduë en te ſervant ?

Toutes les autres morts n'ont mérite ni marque ;
Celle-ci porte ſeule un éclat radieux,
Qui fait revivre l'homme & le met de la barque
A la table des Dieux.

Mais quoi ! Tous les penſers dont les ames bien nées
Excitent leur valeur & flattent leur devoir,
Que ſont-ce que regrets, quand le nombre d'années
Leur ôte le pouvoir ?

Ceux à qui la chaleur ne bout plus dans les veines
En vain dans les combats ont des ſoins diligens ;
Mars eſt comme l'Amour ; ſes travaux & ſes peines
Veulent de jeunes gens.



Je suis vaincu du temps, je céde à ses outrages ;
Mon esprit seulement exempt de sa rigueur,
A de quoi témoigner en ses derniers ouvrages
Sa premiere vigueur.

Les puissantes faveurs dont Parnasse m'hônore,
Non loin de mon berceau commencerent leur cours ;
Je les possédai jeune, & les possede encore
A la fin de mes jours.

Ce que j'en ai reçû, je te le veux produire ;
Tu verras mon adresse, & ton front cette fois
Sera ceint de rayons qu'on ne vit jamais luire
Sur la tête des Rois.

Soit que de tes lauriers ma lyre s'entretienne ;
Soit que de tes bontez je la fasse parler,
Quel rival assez vain prétendra que la sienne
Ait de quoi m'égaler ?



Le fameux Amphion, dont la voix nompareille
Bâtiſſant une ville étonna l'univers,
Quelque bruit qu'il ait eu, n'a point fait de merveille
Que ne faſſent mes vers.

Par eux de tes beaux faits la terre ſera pleine;
Et les peuples du Nil qui les auront oüis,
Donneront de l'encens, comme ceux de la Seine,
Aux autels de LOUIS.



LI.

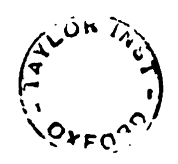
1628.

FRAGMENT

Sur la prise prochaine de la Rochelle.

Enfin mon Roi les a mis bas ;
Ces murs qui de tant de combas
Furent les tragiques matieres ;
La Rochelle eſt en poudre, & ſes champs déſertez
N'ont face que de cimetiere,
Où giſent les Titans qui les ont habitez.





LII.

1628.

SONNET

Sur la mort de son Fils.

Que mon fils ait perdu sa dépouille mortelle,
Ce fils qui fut si brave, & que j'aimai si fort;
Je ne l'impute point à l'injure du Sort,
Puisque finir à l'homme est chose naturelle.

Mais que de deux marauts la surprise infidelle
Ait terminé ses jours d'une tragique mort;
En cela ma douleur n'a point de réconfort,
Et tous mes sentimens sont d'accord avec elle.

O mon DIEU, mon Sauveur, puisque par la raison
Le trouble de mon ame étant sans guérison,
Le vœu de la vengeance est un vœu légitime;

Fai que de ton appui je sois fortifié.
Ta justice t'en prie; & les auteurs du crime
Sont fils de ces bourreaux qui t'ont crucifié.

LIII.

1628.

ODE

A Monsieur de la Garde, au sujet de son Histoire Sainte.

LA GARDE, tes doctes écrits
Montrent les soins que tu as pris
A sçavoir tant de belles choses;
Et ta prestance & tes discours
Etalent un heureux concours
De toutes les graces écloses.

Davantage tes actions
Captivent les affections
Des cœurs, des yeux & des oreilles;
Forçant les personnes d'honneur
De te souhaiter tout bonheur
Pour tes qualitez nompareilles.



Tu sçais bien que je suis de ceux
Qui ne sont jamais paresseux
A loüer les vertus des hommes ;
Et dans Paris en mes vieux ans
Je passe à ce devoir mon temps,
Au malheureux siecle où nous sommes.

Mais, las ! la perte de mon fils,
Ses assassins d'orgueil bouffis,
Ont toute ma vigueur ravie ;
L'ingratitude & peu de soin
Que montrent les Grands au besoin,
De douleur accablent ma vie.

Je ne désiste pas pourtant
D'être dans moi-même content
D'avoir vécu dedans le monde,
Prisé (quoique vieil abbatu)
Des gens de bien & de vertu ;
Et voilà le bien qui m'abonde.



Nos jours passent comme le vent;
Les plaisirs nous vont décevant;
Et toutes les faveurs humaines
Sont hémérocalles d'un jour;
Grandeurs, richesses & l'amour
Sont fleurs périssables & vaines.

Nous avons tant perdu d'amis,
Et de bien par le sort transmis
Au pouvoir de nos adversaires;
Néanmoins nous voyons du port
D'autrui les débris & la mort,
En nous éloignant des corsaires.

Ainsi puissions-nous voir long-temps
Nos esprits libres & contens,
Sous l'influence d'un bon astre.
Que vive & meure qui voudra!
La constance nous résoudra
Contre l'effort de tout désastre.



Le ſoldat remis par ſon chef,
Pour ſe garantir de méchef,
En état de faire ſa garde,
N'oſeroit pas en déloger
Sans congé, pour ſe ſoulager,
Nonobſtant que trop il lui tarde;

Car s'il procédoit autrement,
Il ſeroit puni promptement,
Aux dépens de ſa propre vie.
Le parfait chrêtien tout ainſi,
Créé pour obéïr auſſi,
Y tient ſa fortune aſſervie.

Il ne doit pas quitter ce lieu
Ordonné par la loi de Dieu;
Car l'ame qui lui eſt tranſmiſe,
Félonne ne doit pas fuïr
Pour ſa damnation encourir,
Et être en l'érebe remiſe.



Désolé je tiens ce propos,
Voyant approcher Atropos
Pour couper le nœud de ma trame;
Et ne puis ni ne veux l'éviter,
Moins aussi la précipiter;
Car Dieu seul commande à mon ame.

Non, Malherbe n'est pas de ceux
Que l'esprit d'enfer a deçeus
Pour acquérir la renommée
De s'être affranchis de prison
Par une lame, ou par poison,
Ou par une rage animée.

Au seul point que Dieu prescrira,
Mon ame du corps partira
Sans contrainte ni violence;
De l'enfer les tentations,
Ni toutes mes afflictions
Ne forceront point ma constance.



Mais, LA GARDE, voyez comment
On ſe disvague doucement,
Et comme notre eſprit agrée
De s'entretenir près & loin,
Encor qu'il n'en ſoit pas beſoin,
Avec l'objet qui le recrée.

J'avois mis la plume à la main,
Avec l'honorable deſſein
De loüer votre ſainte Hiſtoire :
Mais l'amitié que je vous dois,
Par de-là ce que je voulois
A fait débaucher ma mémoire.

Vous m'êtiez préſent à l'eſprit;
En voulant tracer cet écrit;
Et me ſembloit vous voir paroître
Brave & galant en cette Cour,
Où les plus hupez à leur tour
Tâchoient de vous voir & connoître.



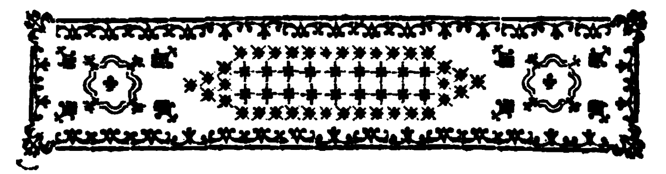
Mais ores à moi revenu,
Comme d'un doux ſonge avenu
Qui tous nos ſentimens cajole ;
Je veux vous dire franchement,
Et de ma façon librement,
Que votre Hiſtoire eſt une école.

Pour moi, en ce que j'en ai veu
J'aſſûre qu'elle aura l'aveu
De tout excellent perſonnage ;
Et puiſque Malherbe le dit,
Cela ſera ſans contredit,
Car c'eſt un très-juſte préſage.

Toute la France ſçait fort bien
Que je n'eſtime ou reprens rien
Que par raiſon & par bon titre,
Et que les doctes de mon temps
Ont toujours été très contens
De m'élire pour leur arbître.

LA GARDE, vous m'en croirez-donc,
Que ſi Gentilhomme fut onc
Digne d'éternelle mémoire;
Par vos vertus vous le ſerez,
Et votre loz rehauſſerez
Par votre docte & ſainte Hiſtoire.





LIVRE QUATRIEME,

Contenant les Pièces que l'on n'a pû ranger ſous aucune date.

I.

STANCES

Pour une Maſquarade.

Ceux-ci de qui vos yeux admirent la venuë,
Pour un fameux honneur qu'ils brûlent d'acquérir;
Partis des bords lointains d'une terre inconnuë,
S'en vont au gré d'Amour tout le monde courir.
Ce grand Démon qui ſe déplaît
D'être prophané comme il eſt,
Par eux veut repurger ſon temple;
Et croit qu'ils auront ce pouvoir,
Que ce qu'on ne fait par devoir,
On le fera par leur exemple.

Ce ne ſont point eſprits qu'une vague licence
Porte inconſidérez à leurs contentemens;
L'or de cet âge vieil, où regnoit l'innocence,
N'eſt pas moins en leurs mœurs qu'en leurs accoûtremens,
La foi, l'honneur & la raiſon
Gardent la clef de leur priſon;
Penſer au change leur eſt crime;
Leurs paroles n'ont point de fard;
Et faire les choſes ſans art,
Eſt l'art dont ils font plus d'eſtime.

Compoſez-vous ſur eux, AMES belles & hautes;
Retirez votre humeur de l'infidelité;
Laſſez-vous d'abuſer les jeuneſſes peu cautes,
Et de vous prévaloir de leur crédulité;
N'ayez jamais impreſſion
Que d'une ſeule paſſion;
A quoi que l'eſpoir vous convie.
Bien aimer ſoit votre vrai bien,
Et, bien aimez, n'eſtimez rien
Si doux qu'une ſi douce vie.

On tient que ce plaisir est fertile de peines ;
Et qu'un mauvais succès l'accompagne souvent :
Mais n'est-ce pas la loi des fortunes humaines,
Qu'elles n'ont point de havre à l'abri de tout vent?
Puis cela n'avient qu'aux amours,
Où les desirs, comme vautours,
Se paissent de sales rapines ;
Ce qui les forme les détruit ;
Celles que la vertu produit
Sont roses qui n'ont point d'épines.

II.

FRAGMENT

* * * * *

Elle étoit jusqu'au nombril
Sur les ondes paroissante,
Telle que l'aube naissante
Peint les roses en Avril.

III.

CHANSON.

C'est faussement qu'on estime
Qu'il ne soit point de beautez,
Où ne se trouve le crime
De se plaire aux nouveautez.

Si ma Dame avoit envie
D'aimer des objets divers,
Seroit-elle pas suivie
Des yeux de tout l'univers ?

Est-il courage si brave,
Qui pût avecque raison
Fuïr d'être son esclave,
Et de vivre en sa prison ?

Toutefois cette belle ame,
A qui l'honneur ſert de loi;
Ne hait rien tant que le blâme
D'aimer une autre que moi.

Tous ces charmes de langage
Dont on s'offre à la ſervir,
Me l'aſſûrent davantage,
Au lieu de me la ravir.

Auſſi ma gloire eſt ſi grande
D'un tréſor ſi précieux,
Que je ne ſçai quelle offrande
M'en peut acquitter aux cieux.

Tout le ſoin qui me demeure
N'eſt que d'obtenir du Sort,
Que ce qu'elle eſt à cette heure,
Elle ſoit juſqu'à la mort.

De moi, c'eſt choſe ſans doute,
Que l'aſtre qui fait les jours
Luira dans une autre voûte,
Quand j'aurai d'autres amours.

IV.

EPIGRAMME

Tu dis, COLIN, de tous côtez,
Que mes vers, à les ouïr lire,
Te font venir des cruditez,
Et penſes qu'on en doive rire.
Cocu de long & de travers,
Sot au-delà de toutes bornes,
Comme te plains-tu de mes vers,
Toi, qui ſouffres ſi bien les cornes?



V.

CHANSON.

Est-ce à jamais, folle ESPÉRANCE ;
Que tes infideles appas
M'empêcheront la délivrance
Que me propose le trépas ?

La raison veut, & la nature,
Qu'après le mal vienne le bien :
Mais en ma funeste avanture,
Leurs regles ne servent de rien.

C'est fait de moi, quoi que je fasse.
J'ai beau plaindre & beau soûpirer ;
Le seul remede en ma disgrace,
C'est qu'il n'en faut point espérer.

Une réſiſtance mortelle
Ne m'empêche point ſon retour;
Quelque Dieu qui brûle pour elle
Fait çette injure à mon amour.

Ainſi trompé de mon attente,
Je me conſume vainement;
Et les remedes que je tente,
Demeurent ſans évenement.

Toute nuit enfin ſe termine;
La mienne ſeule a ce deſtin,
Que d'autant plus elle chemine,
Moins elle approche du matin.

Adieu donc, importune peſte,
A qui j'ai trop donné de foi.
Le meilleur avis qui me reſte,
C'eſt de me ſéparer de toi.



Sors de mon ame, & t'en va ſuivre
Ceux qui deſirent de guérir;
Plus tu me conſeilles de vivre;
Plus je me réſous de mourir.

VI.

FRAGMENT

* * * * *

Tantôt nos navires, braves
De la dépoüille d'Alger,
Viendront les Mores eſclaves
A Marſeille décharger;
Tantôt, riches de la perte
De Thunis & de Biſerte,
Sur nos bords étaleront
Le cotton pris en leurs rives;
Que leurs pucelles captives
En nos maiſons fileront.



VII.

STANCES.

Quoi donc ! Ma lâcheté ſera ſi criminelle ;
Et les vœux que j'ai faits pourront ſi peu ſur moi ;
Que je quitte ma Dame, & démente la foi
Dont je lui promettois une amour éternelle ?

Que ferons-nous, mon CŒUR ? Avec quelle ſcience
Vaincrons-nous les malheurs qui nous ſont préparez ?
Courrons-nous le hazard comme déſeſpérez,
Ou nous réſoudrons-nous à prendre patience ?

Non, non, quelques aſſauts que me donne l'envie,
Et quelques vains reſpects qu'allégue mon devoir ;
Je ne céderai point, que du même pouvoir
Dont on m'ôte ma Dame, on ne m'ôte la vie.

Mais où va ma fureur? Quelle erreur me transporte,
De vouloir en Géant aux astres commander?
Ai-je perdu l'esprit, de me persuader
Que la nécessité ne soit pas la plus forte?

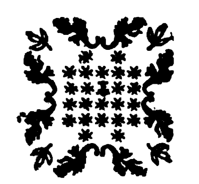
Achille, à qui la Grece a donné cette marque,
D'avoir eu le courage aussi haut que les cieux,
Fut en la même peine, & ne pût faire mieux,
Que soûpirer neuf ans dans le fonds d'une barque.

Je veux du même esprit que ce miracle d'armes,
Chercher en quelque part un séjour écarté,
Où ma douleur & moi soyons en liberté,
Sans que rien qui m'approche interrompe mes larmes.

Bien sera-ce à jamais renoncer à la joie,
D'être sans la beauté dont l'objet m'est si doux:
Mais qui m'empêchera qu'en dépit des jaloux,
Avecque le penser mon ame ne la voie?

Le temps qui toujours vole, & sous qui tout succombe,
Fléchira cependant l'injustice du Sort;
Ou d'un pas insensible avancera la mort,
Qui bornera ma peine au repos de la tombe.

La Fortune en tous lieux à l'homme est dangereuse;
Quelque chemin qu'il tienne il trouve des combas:
Mais des conditions que l'on voit ici bas,
Certes, celle d'aimer est la plus malheureuse.



VIII.

SONNET

Sur la mort d'un Gentilhomme qui fut assassiné.

Belle AME, aux beaux travaux sans repos adonnée,
Si parmi tant de gloire & de contentement
Rien te fâche là-bas, c'est l'ennui seulement
Qu'un indigne trépas ait clos ta destinée.

Tu penses que d'Ivry la fatale journée,
Où ta belle vertu parut si clairement,
Avecque plus d'honneur & plus heureusement
Auroit de tes beaux jours la carriere bornée.

Toutefois, bel ESPRIT, console ta douleur;
Il faut par la raison adoucir le malheur,
Et telle qu'elle vient prendre son avanture.

Il ne se fit jamais un acte si cruel:
Mais c'est un témoignage à la race future,
Qu'on ne t'auroit sçû vaincre en un juste duel.

IX.

FRAGMENT

* * * * *

Et quand j'aurai peint ton image,
Comme j'en prépare l'ouvrage,
Sans doute on dira quelque jour,
Quoi que d'Apelle on nous raconte;
Malherbe pouvoit, à sa honte,
Achever la mere d'amour.

X.

EPITAPHE

D'un Gentilhomme de ses amis, qui mourut âgé de cent ans.

N'attens, PASSANT, que de ma gloire
Je te fasse une longue histoire,
Pleine de langage indiscret.
Qui se louë irrite l'envie.
Juge de moi par le regret
Qu'eut la mort de m'ôter lavie.

XI.

FRAGMENT.

Fin d'une Ode pour le Roi.

Je veux croire que la Seine
Aura des Cygnes alors,
Qui pour toi feront en peine
De faire quelques efforts:
Mais vû le nom que me donne
Tout ce que ma lyre fonne,
Quelle fera la hauteur
De l'hymne de ta victoire;
Quand elle aura cette gloire,
Que Malherbe en foit l'Auteur.



XII.

FRAGMENT

D'UNE ODE.

Invective, contre les Mignons d'Henri III.

Les peuples pipez de leur mine,
Les voyant ainsi renfermer,
Jugeoient qu'ils parloient de s'armer
Pour conquérir la Palestine,
Et borner de Tyr à Calis
L'Empire de la fleur de lis;
Et toutefois leur entreprise
Etoit le parfum d'un collet,
Le point coupé d'une chemise
Et la figure d'un ballet.



De leur molesse létargique
Le Discord sortant des enfers,
Des maux que nous avons soufferts
Nous ourdit la toile tragique;
La Justice n'eut plus de poids;
L'impunité chassa les loix;
Et le taon des guerres civiles
Piqua les ames des méchans,
Qui firent avoir à nos villes
La face déserte des champs.

XIII.

EPITAPHE

De Monsieur d'Is, parent de l'Auteur.

Ici dessous gît Monsieur d'Is.
Plût or à Dieu qu'ils fussent dix!
Mes trois sœurs, mon pere & ma mere,
Le grand Eléazar mon frere,
Mes trois tantes & Monsieur d'Is.
Vous les nommai-je pas tous dix?

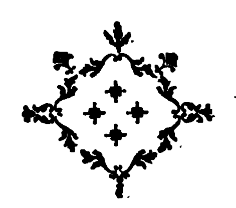
XIV.

EPIGRAMME

A MONSIEUR COLLETET,

Sur la mort de sa sœur.

En vain, mon COLLETET, tu conjures la Parque
De repasser ta sœur dans la fatale barque ;
Elle ne rend jamais un trésor qu'elle a pris.
Ce que l'on dit d'Orphée est bien peu véritable.
Son chant n'a point forcé l'Empire des Esprits,
Puisqu'on sçait que l'arrêt en est irrévocable.
Certes, si les beaux vers faisoient ce bel effet,
Tu ferois mieux que lui ce qu'on dit qu'il a fait.



X V.

STANCES.

Paraphraſe d'une partie du Pſeaume CXLV.

N'eſpérons plus, mon AME, aux promeſſes du monde ;
Sa lumiere eſt un verre, & ſa faveur une onde
Que toujours quelque vent empêche de calmer.
Quittons ces vanitez, laſſons-nous de les ſuivre ;
C'eſt Dieu qui nous fait vivre,
C'eſt Dieu qu'il faut aimer.

En vain pour ſatisfaire à nos lâches envies,
Nous paſſons près des Rois tout le temps de nos vies
A ſouffrir des mépris & ployer les genoux.
Ce qu'ils peuvent n'eſt rien ; ils ſont, comme nous ſommes,
Véritablement hommes,
Et meurent comme nous.



Ont-ils rendu l'eſprit, ce n'eſt plus que pouſſiere,
Que cette majeſté ſi pompeuſe & ſi fiere
Dont l'éclat orgueilleux étonnoit l'Univers;
Et dans ces grands tombeaux, où leurs ames hautaines
Font encore les vaines,
Ils ſont mangez des vers.

Là ſe perdent ces noms de maîtres de la terre,
D'arbîtres de la paix, de foudres de la guerre;
Comme ils n'ont plus de ſceptre, il n'ont plus de flatteurs;
Et tombent avec eux d'une chûte commune
Tous ceux que leur fortune
Faiſoit leurs ſerviteurs.

FIN

DES POESIES DE MALHERBE.



DISCOURS

SUR LES OBLIGATIONS,

Que la Langue & la Poësie Françoise ont à MALHERBE.

ENFIN MALHERBE vint & le premier en France
Fit ſentir dans les Vers une juſte cadence,
D'un mot mis en ſa place enſeigna le pouvoir,
Et réduiſit la Muſe aux règles du devoir.
Par ce ſage Ecrivain la Langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée ;
Les Stances avec grace apprirent à tomber,
Et le Vers ſur le Vers n'oſa plus enjamber.
Tout reconnut ſes loix, & ce guide fidèle
Aux Auteurs de ce tems ſert encor de modèle.
Marchés donc ſur ſes pas, aimés ſa pureté,
Et de ſon tour heureux imités la clarté (1).

Le Légiſlateur du Parnaſſe François, en fixant ainſi le véritable degré du mérite de Malherbe, le propoſe come un guide que l'on peut ſuivre ſans crainte de s'égarer, & l'annonce en même tems comme le *Reſtaurateur de la Langue & de la Poëſie Françoiſe*. Je n'entens ici par Poëſie que l'art d'écrire en Vers ; & c'eſt ſous cette idée de *Reſtaurateur* que je me propoſe de conſidérer un Poëte, un Ecrivain, à qui la France eſt redevable de la correction que tous ceux qui ſont venus depuis, ont miſe dans leurs Ouvrages.

Notre Langue, élégante & naïve dans les Vers de Marot,

(1) Deſpréaux *Art Poëtique*. Chant I, Vers 131.

de Mellin de Saint-Gelais & de quelques-uns de leurs contemporains ; pure, coulante, nète, riche, harmonieuse, fidèle à son propre génie, dans la Prose de la Reine de Navarre (2), d'Amyot, d'Herberay Sieur des Essarts (3) & de Rabelais lorsqu'il le vouloit ; étoit devenue barbare, pédantesque, forcée, pauvre à force de s'enrichir, dans les Vers de du Bartas, de Ronsard & des Imitateurs de ce dernier ; dure, grossière, obscure, sans élégance ; sans aucune espèce de Nombre & n'aiant plus rien de son véritable génie, dans la Prose d'un tas d'Ecrivains célèbres sous les règnes des trois Frères de Valois, & dont aucun, si ce n'est peut-être Pibrac (4) ne mérite d'être nomé.

Desportes, le Cardinal du Perron, Bertaud & le Garde des Sceaux du Vair ne faisoient que des efforts sans doute inutiles pour la retirer du misérable état auquel elle étoit réduite, lorsque Malherbe fit les premiers essais de ses talens. Les *Larmes de Saint Pierre*, Ouvrage de sa jeunesse, quoiqu'infectées par tout du mauvais goût qui règnoit alors, annoncèrent un Poëte, connoisseur en Harmonie ; un Ecrivain, né pour parler François.

Ainsi pour savoir jusqu'où doit s'étendre notre reconnoissance envers ce Génie guidé par le Bon-Sens & par le Goût, il ne faut que le mètre en parallèle avec les plus estimables de ses prédécesseurs ou de ses contemporains.

Sa Prose, comparée à celle de Pibrac & du Cardinal du Perron, sera prise difficilement pour être du même siècle. On lui donera même le prix sur celle du Garde du Vair qui, plus nombreuse & plus éloquente, est beaucoup moins nète & moins Françoise.

On s'étonera peut-être que je ne fasse entrer ici pour rien deux homes, qui furent alors très célèbres, dont le tems

(2) Marguerite de Valois, Sœur de François I.

(3) Nous avons de cet Ecrivain différentes Traductions, entre autres celle d'une partie du *Roman des Amadis*, laquelle est très bien écrite, & d'un stile supérieur à certains égards à celui d'Amyot.

(4) Il ne nous est plus guère connu que par ses Quatrains, dont la Poësie, quelle qu'elle soit, est meilleure que sa Prose.

n'a point affoibli la réputation, & dont les Ouvrages sont encore en possession de plaire ; Montaigne & Charron son Imitateur. Mais on doit les estimer plustôt come des gens qui pensoient, que come des gens qui sussent écrire. Ils se sont aidés l'un & l'autre, come ils ont pu, d'une Langue encore très imparfaite, & dont il ne paroît pas qu'ils eussent fait aucune étude. Montaigne, né Gascon, en connoissoit peu le génie ; & Charron, en s'attachant à suivre de trop près son modèle, semble avoir oublié qu'il étoit né Parisien.

Les Poësies de Malherbe, opposées à ce que du Bellay, Ronsard, Jamyn, Belleau, Desportes, Bertaud ont fait de mieux, prouveront qu'il s'efforçoit d'éviter les fautes, qu'il se croïoit en droit de leur reprocher. Elles offriront des hardiesses raisonées, au lieu de leurs emportemens téméraires ; des pensées vraies & sages, au lieu de leurs conceptions souvent fausses & quelquefois extravagantes. Je n'insiste point sur les agrémens de la Versification. Ils ont tous à cet égard, excepté Bertaud, si peu de bon, qu'il seroit difficile de les comparer à Malherbe.

Ses leçons & ses exemples changèrent la face de la Langue & de la Poësie Françoise, & justifièrent le jugement que le Cardinal du Perron avoit porté de lui comme Poëte, après avoir vu l'*Ode à la Reine Marie de Médicis sur sa bienvenue en France* (5). Cette Pièce, dont le Cardinal faisoit un cas extraordinaire, fut cause qu'Henri IV lui demandant s'il ne faisoit plus de vers, il répondit entre autres choses ; *Qu'il ne faloit point que persone s'en mêlât après un certain Gentilhome de Normandie, habitué en Provence, appellé Malherbe, qui avoit porté la Poësie Françoise à un si haut point que persone n'en pouvoit approcher* (6).

On voit le fruit des leçons de notre Poëte dans la Prose de Balzac & de Chapelain (7) ; & dans les Vers de l'Abbé

(5) Liv. I, xi.

(6) Ce sont les termes de Racan, qui rapporte ce fait dans sa *Vie de Malherbe*.

(7) Si je comte Chapelain pour être en quelque sorte le Disciple de Malherbe, c'est que ce fut par son conseil & sous ses ieux qu'il compo-

de Monfuron, du Sieur de Touvant & d'Infrainville (8), de Maynard & du Marquis de Racan.

On ſent l'influence de ſes exemples dans les Poëſies de ceux qui travailloient en concurrence avec lui pour la Cour, come Durant & Bordier (9); & même dans les Ouvrages de ceux que la ſévérité de ſa critique offenſoit, & qui ſe plaiſoient à le cenſurer. Tels étoient Berthelot & le célèbre Regnier.

Il faut avouer que ce dernier étoit beaucoup plus Poëte dans ſon genre, que Malherbe dans le ſien: mais il faut convenir en même tems qu'à titre d'Ecrivain & de Verſificateur, Regnier, quoique très ſupérieur à ſon Oncle Deſportes, eſt en quelque choſe inférieur à Malherbe.

C'étoit d'abord à ces différentes ſortes de comparaiſons, que j'avois deſtiné ce Diſcours. Depuis, l'exécution m'en aiant paru de trop longue halène, je me ſuis reſtraint à l'expoſition des règles de critique, que Malherbe s'étoit preſcrites à lui-même. Il n'eſt pas difficile de les tirer par induction d'une lecture réfléchie de ſes Ouvrages; & c'eſt le parti que j'aurois pris, ſi je n'avois cru qu'on aimeroit mieux le voir lui-même les expoſer ici.

Je trouvois dans ſa Vie écrite par Racan, *qu'il avoit effacé plus de la moitié de ſon Ronſard & qu'il en cottoit en marge les raiſons*; & je me ſouvenois d'avoir lu dans une des Lètres de Balzac à Chapelain, qu'il avoit en ſa poſſeſſion un exemplaire de Deſportes, *marqué de la main de Malherbe*, *corrigé d'une étrange ſorte*, & dont *les marges étoient bordées de ſes obſervations critiques*. Il ne faloit pour mon deſſein que recouvrer l'un ou l'autre de ces deux Livres.

ſa le *Diſcours ſur le Poëme Epique*, qui ſe lit à la tête de la première édition de l'*Adone* du Cavalier Marin.

(8) Charles Piard, Sieur de Touvant & d'Infrainville. Ses Poëſies ſont répandues en différens Recueils, tantôt ſous l'un de ces noms, tantôt ſous l'autre. Il mourut jeune ſans doute, puiſqu'il étoit mort en 1620, come on l'apprend d'un Recueil de cette année. Ce que j'ai vu de lui m'a fait juger que Malherbe avoit raiſon de l'avouer pour Diſciple; & que s'il eût vécu plus long-tems, il eût pu n'être pas inférieur à Maynard.

(9) J'ai lu de fort bones choſes de ces deux Poëtes dans quelques-uns des Ballets, pour leſquels Malherbe a travaillé.

Mes recherches ne m'ont rien appris au ſujet du Ronſard: mais aiant ſu que le Deſportes étoit dans la Bibliothèque de feu M. le Préſident Bouhier, je n'ai pas douté que M. le Préſident de Bourbonne, Gendre de cet illuſtre Savant, héritier de ſa Charge, de ſa Bibliothèque & de ſon goût pour les Lètres, ne ſe prêtât à ce qui pouvoit faire connoître combien nous ſommes redevables à Malherbe. En effet ce Magiſtrat, ami des Muſes, a conſenti dans cette vue à ſe déſaiſir pour quelque tems du précieux dépôt qu'il avoit entre ſes mains. M. de Bombarde m'en a procuré la communication ; & je lui dois auſſi la forme ſous laquelle je vais en faire uſage.

Come il n'étoit pas poſſible de doner en entier les obſervations de Malherbe, il faloit, pour n'en rien omètre d'eſſentiel, les rapporter à des points de critique généraux, ſous leſquels ce qui pouvoit leur convenir ſe plaçât naturellement : mais en des articles ſéparés, dont chacun offrît un point de critique particulier, éclairci par un petit nombre d'exemples, qui fiſſent connoître le défaut que Malherbe avoit intention de relever. C'eſt le plan que je vais ſuivre dans ce Diſcours.

Un pareil ouvrage n'étant guère ſuſceptible d'agrément, mon devoir eſt de le reſſerrer, & d'y jeter autant de clarté qu'il ſera poſſible.

J'emploierai par tout les propres paroles de Malherbe ; & je n'y joindrai de courtes réflexions, que lorſqu'il ne me paroîtra pas s'être expliqué ſuffiſamment (10). On verra combien il étoit vivement affecté des défauts, qui le choquoient. Ses expreſſions paroîtront quelquefois un peu dures : mais on peut les pardoner à ce ton de Maître que la juſteſſe de ſon goût & la ſolidité de ſes réflexions le mètoient en droit de prendre pour inſtruire ſon ſiècle.

Les remarques, dont il avoit chargé les marges de ſon

(10) Ces réflexions ſeront inſérées quelquefois dans le texte : mais renvoïées le plus communément aux Notes.

exemplaire des *premières Œuvres* de Desportes (11), ont pour objet ou la *Versification*, ou le *Langage*, ou les *Pensées*.

Je rapporterai des choses, qui nous sont à présent très familières : mais elles êtoient entièrement ou presque entièrement inconnues du tems de Malherbe. Les études êtoient alors beaucoup meilleures, que celles que nous faisons aujourd'hui. Les gens de Lètres François (& je comprens les Poètes sous ce nom) êtoient parfaitement instruits des Langues savantes, & leur mémoire êtoit enrichie d'un vaste fond de Littérature. Quelle connoissance de l'Antiquité, quelle profusion d'érudition dans les Ouvrages de du Bartas, de Ronsard & de quelques autres ! Mais ils n'avoient aucune idée de ce que c'est que goût ; &, leur jugement n'êtant pas dans l'habitude de réprimer la fougue de leur imagination, leurs productions n'êtoient que des efforts de génie & de mémoire.

VERSIFICATION.

MALHERBE condamne les Rencontres de Voïèles, où l'Elision n'a point lieu : les Enjambemens d'un Vers à l'autre : les mauvaises Césures, où faux repos à l'Hémistiche : les Rimes défectueuses ; la Rime ou Consonance de l'Hémistiche avec la fin du Vers, & de la fin d'un Vers avec l'Hémistiche du précèdent : les Inversions, ou Transpositions dures & forcées : la Cacophonie, c'est-à-dire, l'union de sons qui s'allient mal ensemble ; les mêmes sons trop voisins les uns des autres ; & sur-tout les suites de sillabes, qui commencent par la même Consone : les Lètres retranchées à quelques mots, & l'augmentation de Sillabes faite à d'autres : les Chevilles, & diverses Négligences.

I. RENCONTRES DE VOÏÈLES.

I. LES Rencontres de Voïèles, que l'on appelle assés communément *Hiatus*, sont très fréquentes chés nos anciens Rimeurs ; & c'est Malherbe qui les a banies de notre Poësie.

(11) Edition in-8, de 1600 chés Mamert Patisson.

On n'en trouve que deux dans ses premiers Ouvrages (12). Je joins à cette preuve tirée de sa pratique constante quelques petites Notes, qui font voir qu'il croïoit nécessaire d'éviter les *Hiatus*. RENCONTRES DE VOÏELLES

Mon mortel ennemi par eux *a eu* passage Fol. 62 Verso.

A par eux eu passage.

C'est toute la note de Malherbe.

A cheval & à *pied, en* bataille rangée F. 152. V.

Cacophonie, pied en bataille; *car de dire* piet en *come les Gascons, il n'y a pas d'apparence* (13).

Ne peut laisser son *nid, y* fait maint & maint tour. Fol. 333 Recto.

Garde-toi bien de croire que l'on prononce nid. *On ne dit que* ni, *& pour ce il y a ici Cacophonie. Quelques Provinces disent* nic, *d'où vient* nicher; *& Ronsard l'a dit selon le Langage Vendômois.*

II. MALHERBE done ordinairement aux Enjambemens le nom de *Suspension* ou *Sens suspendu*, parce que le sens commencé dans un Vers s'achève dans le suivant, qui lui-même finit par un nouveau sens, ou par le commencement d'un nouveau sens. II. ENJAMBEMENS

O grand Démon volant, arrête *la meurtrière* 2 V
Qui fuit devant mes pas ; car *pour moi je ne puis,*
Ma course est trop tardive : & plus je la poursuis, &c.

Le premier Vers achève son sens à la moitié du second, & le second à la moitié du troisième.

Je veux avec le fer *son portrait effacer* 200 V.
Du rocher de mon cœur : car si fidèle place, &c.

Suspendu.

Aiant depuis deux jours vainement *pourchassé* 224 V
Le vaillant Mandricard, il décend *tout lassé*

(12) *Dans les Larmes de Saint Pierre* & dans la Pièce qui les précède. L'*Ode à M. de la Garde* (L. III. LIII.) offre encore quelques *Hiatus :* mais on n'en peut rien conclure contre ce que j'avance. Cette Pièce est la dernière que Malherbe ait composée; & la mort l'aïant sans doute empêché d'y mètre la dernière main, nous ne l'avons pas telle qu'il l'auroit voulu laisser à la postérité.

(13) Ce que Malherbe appelle là *Cacophonie*, est, come on le voit, la Rencontre des Voïèles.

ENJAMBEMENS. *De chaud & de travail*, auprès d'un clair rivage.

Vers qui enjambent sur le suivant.

333 V. Ce cœur, qui t'aima tant & qui fut *tant aimé*
De toi, chère Philis, sera ta sépulture.

Suspension admirable ; un sens imparfait au premier Vers & qui s'arrête à la seconde Sillabe du Vers suivant. Voïés avec quelle grace ce peut être.

III. CESURES. III. Nous appellons Césure le repos, que l'on doit ménager après le premier Hémistiche dans les Vers de douze ou de dix Sillabes.

19 R. Il me fait assés voir — d'autres faits admirables

Mauvaise Césure.

14 R. Les premiers jours qu'Amour — range sous sa puissance

Mauvaise Césure.

30 R. Et ne conclu devant — qu'être bien avertie,

Mauvaise Césure.

21 R. Et n'espérer ni paix — ni trève à son malheur.

Foible Vers à cause de la Césure.

197 R. Car outre le tourment — coûtumier que j'endure

Mauvais Vers. Le Substantif finit le premier Hémistiche, & l'Adjectif commence l'autre.

62 V. Mais celui qui vouloit — pousser ton nom aux cieux

Foible. C'est un vice, quand en un Vers Alexandrin, comme est celui-ci, le Verbe gouvernant est à la fin de la moitié du Vers, & le Verbe gouverné commence l'autre moitié ; comme ici vouloit *est gouvernant, &* pousser *gouverné.*

La faute que Malherbe vient de reprendre, est aujourd'hui très commune (14).

IV. RIMES DEFECTUEUSES. IV. Je n'entreprendrai point de faire voir en détail ce que Malherbe vouloit que l'on observât à l'égard de la Rime.

(14) Ce qu'on a vu dans l'Article ci-dessus, montre que Malherbe s'étoit fait à l'égard des Césures les mêmes règles, que suivent aujourd'hui ceux qui versifient avec exactitude ; & l'on ne sauroit douter en lisant ses Poësies & celles de ses Disciples, que ces règles ne soient le fruit de ses leçons & de ses exemples.

On trouve dans ce qu'il dit des Rimes défectueuses qu'il reproche à Desportes, le germe des Règles donées depuis par D. Claude Lancelot dans son *Traité de la Poësie Françoise* (15). Le détail seroit ici d'autant plus inutile, que les censures de notre Poète ne manqueroient pas de paroître trop sévères à la pluspart de ceux d'aujourd'hui, qui, séduits par des exemples brillans, sont tombés sur ce point dans un relâchement beaucoup plus excessif, que la sévérité de Malherbe ne l'étoit. RIMES DEFECTUEUSES

Il la portoit cependant très loin. Il condamne non seulement toute Rime d'une Voïèle longue avec une Voïèle brève, come *chaîne* & *certaine* : mais encore toute Rime d'une Diphtongue avec une Voïèle, come pourroit être *progrès* avec *attraits*, *peine* avec *promène*, *vaine* avec *arène*. Il dit de ces deux derniers mots, qu'*ils riment comme four & moulin*. Il en faut conclure que les Diphtongues, qui ne sont aujourd'hui dans notre prononciation que de simples Voïèles, se prononçoient du tems de Malherbe d'une manière toute différente. 289 V.

Les Voïèles, suivies d'une double Consone & d'un *e* muet, forment aussi, selon lui, des Rimes vicieuses, avec les Voïèles qui ne sont suivies que d'une Consone, Telle est la Rime de *chère* & de *terre*. Notre prononciation présente y met si peu de différence pour le son, que je ne serois pas étoné que cette Rime satisfît quelques oreilles.

Enfin Malherbe prétend que les Simples & leurs Composés, & les Composés dérivés du même mot, ne peuvent jamais rimer ensemble, non seulement lorsqu'ils ont quelque rapport de sens, comme *incertain* avec *certain*, *empire* venant du Verbe *empirer* avec *pire* son Simple : mais aussi lors même que par l'usage de la Langue les significations soit du Simple & des Composés, soit des Composés entre eux, n'ont ensemble aucun rapport ; comme *jeter* & *projeter* *mètre* & *promètre* ; *sortir* & *assortir*, *rejeter* & *projéter*,

(15) On le trouve à la fin de la *Méthode Latine* de Port-Roïal.

RIMES DÉFECTUEUSES

promètre & *transmètre*, *assortir* & *ressortir*. Nous somes à cet égard bien moins délicats. Nous ne faisons aucune difficulté de rimer le Simple avec ses Composés, & les Composés entre eux, lorsqu'ils n'ont pour le sens aucune relation visible de ressemblance ou de contrarieté.

Quoi qu'il en soit, l'exemple que voici montrera combien l'attention de Malherbe à la Rime ètoit scrupuleuse.

61 V. Et moi je montre mon *lien*,
Heureuse marque de mon *bien*.

Mal rimé ; une Sillabe sur deux.

En effet *lien* en a deux, & *bien* n'en a qu'une. Il s'agit là d'une délicatesse d'oreille, dont nous avons sécoué le joug depuis long-tems (16).

V. RIMES A L'HEMISTICHE.

V. Je cours à ce qui m'est contraire,
Et ne fuis *rien* tant que mon *bien*.

S'il y a quelque Césure en ces Vers, c'est sans doute en la quatrième Sillabe. Voilà pourquoi il se faut garder d'y rimer, comme fait ici Desportes (17).

22 R. Mais je me veux ai*mer* afin de m'éprou*ver*

Rime au milieu du Vers.

42 R. Et ne sens pas sou*vent* son doux allége*ment*.

Rime au milieu.

65 R. Languissant, déso*lé*, couvert d'obscuri*té*.

69 V. Sur ce tombeau sa*cré* d'un que j'ai tant ai*mé*.

Malherbe dit aussi de ces deux Vers : *Rime au milieu*.

Ce sont pourtant moins de véritables Rimes que de simples *Assonances*, qu'il faut en effet éviter. Je done le nom d'*Assonance* au son final de deux mots formé par la même

(16) Je ne dois pas oublier de dire que dans les Pièces de peu d'halène, telles que celles que portent le nom de Stances, les Odes, les Elégies, les Discours, &c. Malherbe ne vouloit pas qu'un mot déjà mis à la Rime, y reparût une seconde fois. Il faut avouer qu'à cet égard il étoit scrupuleux à l'excès. On doit, autant qu'on le peut, éviter de répéter le même mot à la Rime : mais il ne faut pas sacrifier la pensée à cette prétendue exactitude. Les Règles, que D. Lancelot prescrit à ce sujet, sont sensées, & ce sont celles que nous suivons.

(17) A proprement parler les Vers de huit & de sept Sillabes n'ont point de Césure. Il ne faut pourtant pas que la quatrième Sillabe des uns & la troisième des autres, quand elle finit un mot, rime avec la dernière. Alors, au lieu d'un Vers, on auroit deux tronçons de Vers.

RIMES A L'HÉMISTICHE.

Voïèle, qui n'est pas appuïée sur la même Consone, comme ai*mer*, éprou*ver* ; ai*mé*, sa*cré* ; pru*dent*, dili*gent*.

La même critique de Malherbe a lieu quand la Rime ou l'*Assonance* se trouve entre la fin d'un Vers & l'Hémistiche du Vers suivant.

Si la loi vous retient vous n'avés pas raison, 163 R.
Car l'amour & la loi sont sans compara*ison*.
Amour est un Dé*mon* de divine nature.

C'est un vice, quand, après avoir rimé un Vers, on finit le demi-Vers suivant en la même Rime, come ici Démon *&* comparaison (18).

VI. INVERSIONS.

VI. PEUT-être devrois-je étendre cet Article un peu plus que les autres, parce que de tous les défauts qui peuvent défigurer les Vers, le plus ordinaire aux jeunes gens est le mauvais emploi des Inversions : mais il faut me restraindre.

On appelle Inversions ou Transpositions toutes les Constructions, qui s'écartent de l'ordre que notre Sintaxe assigne aux mots. Dans les Ouvrages de tous ceux qui, depuis Marot jusqu'à Malherbe, s'efforcèrent de perfectioner notre Poësie, rien n'est plus commun que ces Constructions irrégulières. Desportes est peut-être en ce point un des plus réservés ; & cependant il ne s'est que trop permis de Transpositions impardonables, ou parce qu'elles choquent l'oreille, ou parce qu'elles nuisent à la clarté du sens.

(18) Par une suite de cette observation il faut rapporter à notre Poète l'origine de la Règle, qui défend de faire rimer un Vers avec l'Hémistiche de celui qui le précède, & de faire rimer entre eux les deux premiers Hémistiches de deux Vers qui se suivent & qui sont liés par le sens, soit que ces deux Vers riment ensemble, soit qu'ils n'y riment pas. A l'égard des Rimes *assonantes* que l'on peut nomer imparfaites, elles me semblent produire deux effets contraires. Lorsqu'elles terminent les deux Hémistiches du même Vers, come les mots *assonans* sont trop voisins l'un de l'autre, la répétition de la Voïèle qui caractérise la Sillabe finale, frapant brusquement l'oreille, lui paroit une vraie Rime & lui déplait. Mais quand ces *Assonances* se trouvent à la fin de deux grands Vers qui se suivent, elles sont alors éloignées du double, & la ressemblance de leur son se fait assés peu sentir, pour que l'on doute si les deux Vers riment ensemble. Le doute peut même augmenter à proportion de l'éloignement des deux Vers, qui dans les Stances & les Vers libres peuvent en avoir entre eux ou deux, ou trois, ou même un plus grand nombre. Nos Vers ne différant absolument de notre Prose que par la Mesure & la Rime, ce dernier effet des *assonances* nous met dans la nécessité d'emploïer toujours, sinon des Rimes riches, du moins des Rimes exactes ; & c'est ce qu'ont fait Malherbe & ceux qui se sont formés sur ses exemples.

INVERSIONS. Si jamais *que de toi je n'ai voulu rien dire*

28 R. *Transposition cruelle.*

30 V. Si c'est une prison, *prisonnière est mon ame.*

Transposition dure.

39 V. Je vais trouver les ieux qui *sain me peuvent rendre*

Transposition fâcheuse.

70 R. Que tout soit conjuré pour *de vous me distraire.*

Rude.

80 R. *Aïés de votre honneur & non de moi pitié.*

La transposition de ce Vers le rend rude.

108 V. *Au ciel* d'astres semé *les mortels regardant*

Transposition dure.

110 R. Je ne puis, malheureux, *de remède éprouver.*

Transposition rude.

129 V. *Assés je me tiendrois* en mes maux *guerdoné.*

Dure transposition.

173 R. Et que *de vraie amour en dedans n'aïés point.*

Transposition insupportable.

95 V. *Je n'ai* de mon amour *aucun fruit espéré*

Cet espéré *est en lieu qui rend le sens ambigu. Les transpositions sont évitables, quand elles font le langage rude ou le sens douteux.*

Voilà la règle, dont il n'est jamais permis de s'écarter, en usant d'Inversions.

VII. CACOPHONIE. VII. TOUT ce qui fait dans les Vers ou dans la Prose une espèce de Dissonance qui choque l'oreille, est ce que l'on appelle Cacophonie. Quiconque est né pour écrire ou pour versifier, évite avec soin ces assemblages bizarres de sons, qui gâtent l'expression d'ailleurs la plus juste & la plus ingénieuse ; & , si quelquefois il se les permet, ce n'est que dans le stile imitatif. Ils y deviènent des beautés, lorsque les sons, qui composent le Vers ou la Phrase forment, cette harmonie caractérisée, qui rend présent à l'esprit l'objet que l'on veut peindre (19). Hors de ce cas, & peut-

(19) C'est ce qui fait le principal mérite de ces deux Vers du récit de

être de quelques mouvemens impétueux de Paſſions véhémentes, les Cacophonies ne ſe pardonent point aux Poètes, & s'excuſent difficilement chés les autres Ecrivains. CACOPHONIE.

C'eſt ſur quoi Malherbe ſe montre inexorable.

Fuïant *tout entretien*, je penſe à mon martire 12 V.

Tou-ten-tre-tien.

Pour faite ſentir le ridicule de ces ſortes de Cacophonies, Malherbe ſe contente ordinairement d'en raſſembler ainſi les ſons à la marge.

De *même en mes* douleurs j'aurois pris eſpérance 18 R.

Mê-men-mê.

Ne m'eût touché qu'au bras, *je l'euſſe ſéparé.* 21 R.

Il auroit mieux dit, je l'aurois ſéparé, *à cauſe de* ſe ſé.

Ma langue ardant *ſans ceſſe eſt ſèche* 63 R.

San-cè-ſè-ſè-che.

Par le tems à la fin ſoit *éteint ou* gelé 71 V.

Té-tein-tou.

Et ſi dedans le feu tes louang*es je chan*te. 75 R.

Ge-je-chan.

D'une ſecr*ète trame à mon* dam commencée. 146 V.

Crè-te-tra-ma-mon.

Qu'Amour en tout mon *ſang ſes ſagètes ait teintes.* 116 V.

San-ſè-ſa-gète-ʒait-tein-te.

Le feu ſera peſant, la terre aur*a ſa place* 128 R.

Ra-ſa-pla.

Qu'Amour en mon eſprit vien*dra répré*ſenter. 131 R.

Dra-ré-pré.

Et lorſque par raiſon je *tâche à la* domter 143 V.

Ta-cha-la.

la mort d'Hippolite dans la *Phèdre* de Racine.

L'eſſieu crie & ſe rompt ; l'intrépide Hippolite
Voit voler en éclats tout ſon char fracaſſé.

Crie & ſe rompt, char fracaſſé; voilà des ſons, dont l'aſſemblage a quelque choſe de ſi dur & de ſi déſagréable pour l'oreille, qu'il ſemble qu'on n'auroit jamais du les unir dans des Vers, ni même dans une Proſe un peu ſoignée : mais ils peignent ; & l'eſprit qui ſaiſit avec plaiſir l'image qu'ils lui préſentent, ne peut s'empêcher d'applaudir au Poète d'avoir eu l'adreſſe, en ſe ſervant des termes les plus propres, de mètre à côté l'un de l'autre, des ſons, qui par leur réunion, expriment ſi bien ce qu'il vouloit rendre préſent à l'imagination.

CACOPHONIE. Aux païs étrangers *quelque lieu séparé.*

166 R. *Mauvais son.*

109 R. Amour, choisi mon cœur pour but*e à tous tes traits*

Ta-tou-tê-trais. Cacophonie.

266 R. Quelle fureur peut *être tant extrême.*

Tê-tre-tan-tex-trê.

147 V. Ou vous laisserés la part*ie im*mortelle.

Ti-im (20).

Je dois avertir, en finissant, que Malherbe regarde comme une espèce de Cacophonie la répétition d'un mot, qui sous diverses inflexions finit un Vers & commence le suivant.

36 R. Le pauvre prisonnier dedans sa prison *close*

Clôt quelquefois les ieux & soulage ses maux.

Clos, clôt ; *trop près l'un de l'autre.*

VIII. LÈTRES RETRANCHÉES. VIII. Les Poètes du tems de Malherbe, à l'exemple de leurs Prédécesseurs, retranchoient des Lètres à quelques mots, pour les rendre propres à la place qu'ils leur vouloient faire occuper.

4 R. Durant les *grand's* chaleurs j'ai vu cent mille fois.

Grandes. *Il pouvoit dire :* Aux chaleurs de Juillet.

27 R. Tout rit par où tu *passe*, & ta vue amoureuse.

Passes.

27 R. La grace quand tu *marche* est toujours au devant.

Marches.

93 R. S'égare au *labirinth'* de diverses amours.

Labirinthe.

181 V. Come un hidre *fertil* renouvellant sa vie

Di fertile, inutile ; *non* fertil, inutil.

(20) Cette courte Note de notre Poète suffit pour nous apprendre qu'il vouloit que l'on usât de précaution, en se servant des mots terminés en *e* pur, c'est-a-dire, par un *e* muet précèdé d'une Voïèle. Ils ne peuvent se trouver dans le cours du Vers qu'à la faveur de l'Elision ; & je ne vois aucun de nos Poètes, qui fasse difficulté de les emploïer de cette maniere. Il est pourtant vrai qu'il faudroit tâcher que ce ne fût pas souvent ; parce que, l'*e* muet étant supprimé par l'Elision, la Voïèle qui le précéde, fait avec celle qui commence le mot suivant un *Hiatus* desagréable aux oreilles amies de l'harmonie. En général les mots terminés en *e* pur n'ont bone grace qu'à la fin du Vers. Il se peut aussi quelquefois qu'ils ne choquent point à l'Hémistiche. Quand le sens exige qu'en récitant, on marque fortement la Césure, cet *Hiatus* se fait peu sentir.

Voici l'exemple d'un retranchement de Lètres qu'on n'imagineroit pas qu'aucun Ecrivain eût jamais hazardé. C'est le fruit d'une mauvaise prononciation, qui subsiste encore parmi le Peuple. LÈTRES RETRANCHÉES.

Je sais qu'ell' ont des ieux les autres Demoiselles. 43 V.

Elles.

IX. AUTREFOIS le Peuple prononçoit aussi, comme il fait encore à Paris aujourd'hui, *voïent*, *croïent*, *soïent*, *aie*, *aïent*, & les terminaisons qui leur ressemblent, en deux Sillabes, quoiqu'elles n'en aient qu'une. Malherbe semble être le premier qui se soit récrié contre l'emploi de cette mauvaise prononciation. IX. AUGMENTATION DE SILLABES.

Ceux qui *voïent* coment ce mal me met au bas. 66 R.

Voient *se nome une Sillabe ; sans quoi il ne le faut pas mètre dans le Vers.*

Desportes a commis cette faute assés souvent. On la rencontre aussi dans quelques Poètes voisins de notre tems. On la voit même encore dans des Vers faits de nos jours.

X. LE défaut le plus commun dans les Vers, ce qui les deshonore le plus, est ce que nous nomons *Chevilles*, & ce que Malherbe appelle indifféremment de ce nom, ou de celui de *Bourre*, & quelquefois de celui de *Vent*. X. CHEVILLES.

Les Chevilles sont des Vers ou des portions de Vers, qui ne disent rien de nécessaire ou d'utile, & qui ne servent que pour rimer ; ou des mots insérés dans le cours du Vers, pour en remplir la mesure.

Nous n'avons aucun Poète même excellent, chés qui l'on ne trouve des effets de ce double besoin. Malherbe lui même n'a pu s'en garantir : mais il faut dire à sa gloire que ce défaut ne gâte ses Vers que rarement ; & que ses censures & son exemple ont rendu les Poètes qui l'ont suivi, beaucoup plus attentifs au soin d'assujètir leurs Vers à l'étendue de leurs Pensées ; ou que du moins ils les ont engagés, lorsqu'ils se sont vus contraints, soit par la Rime, soit par la Mesure, d'étendre une Pensée au delà de ses bor-

CHEVILLES. nes, à déguiser si bien ce qu'ils étoient forcés d'ajouter; qu'il parût une partie, sinon nécessaire, au moins agréable de la Pensée totale. Tel est l'art de faire illusion sur ce point; & Despréaux, qui le possèdoit, a pu se vanter que *son Vers bien ou mal disoit toujours quelque chose* (21).

Je ne considère ici les Chevilles que come de tristes effets de la nécessité de rimer ou de remplir la mesure; & je n'en citerai même qu'un petit nombre d'exemples, parce que l'on peut ramener à cet Article une partie de ceux qu'il me faudra mètre sous les titres de *Tautologies* & de *Pensées redondantes*, deux autres défauts, qui ne se glissent pas moins dans la Prose que dans les Vers.

Pour rimer.
Lorsque le trait par vos ieux décoché,
Rompit le roc de ma poitrine dure,
8 R. Ce même trait *dónt vous m'aviés touché*,
Dans mon esprit grava votre figure.

Dont vous m'aviés touché; *Superflu* (22).

Le Poète dans une plainte allégorique des maux que l'Amour lui fait souffrir, après avoir dit que ce Tiran l'*abandone au pillage de mille outrageux soldars* (23), ajoute:

31 R. L'un se loge en ma poitrine,
L'autre me suce le sang:
Et l'autre *qui se mutine*,
De traits me pique le flanc.

Qui se mutine. *Cheville. Pourquoi n'en a-t-il pas dit autant de celui qui lui suce le sang?*

64 R. . . . . C'est quelqu'un des Dieux,
Jaloux du Paradis qui bienheuroit ma vue
En l'objet des beautés dont vous êtes pourvue,
Qui m'a doné ce mal, *de mon aise envieux*.

(21) Un des principaux artifices de Despréaux est de placer le plus souvent la *Pensée cheville* dans le premier de deux Vers qui riment ensemble; & par ce moïen de la rendre si dépendante de la suite du discours, qu'il est assés difficile d'en reconnoitre le défaut.

(22) Ce que dit cet Hémistiche, est déja dit, & plus fortement, quoique d'une maniere assez dure, dans les deux premiers Vers.

(23) Desportes en cet endroit écrit ainsi ce mot à l'antique. Il se sert aussi quelquefois de *Soudarts* & de *Soldats*.

Superflu visiblement, Lourdaut; c'est quelqu'un des Dieux, jaloux de mon contentement, *qui m'a doné ce mal*, de mon aise envieux. CHEVILLES.

Je ne veux plus jamais penser
De voir *un jour* récompenser
Le mal qu'en aimant je supporte. Pour remplir la mesure. 46 V.

Un jour, *superflu. On ne dit pas* je n'espère jamais de vous voir un jour, *ou* d'être un jour. *Dans* jamais *sont compris tous les jours possibles.*

L'amorçant des regards d'une belle Déesse, 20 V.
Dont le plus grand des Dieux n'eût su *libre* échaper.

Libre *est superflu & mal.*

Nous dont la renomée, en tous lieux épandue, 240 R.
Immortelle & *durable* à bon droit s'est rendue.

A quel propos durable *après* immortelle?

Un jour l'aveugle Amour, Diane & ma Maîtresse, Pour rimer & remplir la mesure. 4 V.
Ne pouvant s'accorder de leur dextérité,
S'essaïèrent de l'arc à un but *limité.*

Limité; *Bourre.*

Ces doux attraits pleins de chaste rudesse, 23 R.
Ces vives fleurs d'une belle jeunesse,
L'œil de la Cour, son printems *gracieux*,
O sort cruel! se dérobe à ma vue.

Gracieux; *Cheville.*

Tempérés seulement ces raïons *élancés*, 107 V.
Trop clairs & trop ardens qui m'offusquent la vue.

Si élancés *fût demeuré au bout de la plume, il eût été aussi bien qu'ici.*

Si la foi plus certaine en une ame non feinte, 9 R.
Un desir téméraire, un doux languissement,
Une erreur variable, & sentir vivement
Avec peur d'en guarir, une profonde atteinte;
Si voir une pensée au front toute dépeinte;
Une voix empêchée, un morne étonement
De honte ou de fraïeur naissant soudainement;
Une pâle couleur de lis & d'amour teinte;

CHEVILLES. Bref, si se mépriser pour une autre adorer;
Si verser mille pleurs, si toujours soûpirer,
Faisant de sa douleur nourriture & breuvage;
Si loin être de flâme, & de près tout transi;
Sont cause que je meurs par défaut de merci,
L'offense en est sur vous, & sur moi le danger.

Ce Sonnet ne vaut rien, & tous ceux qui lui ressembleront ne vaudront pas d'avantage. C'est un Pâté de Chevilles.

XI. DIVERSES NÉGLIGENCES. XI. On ne doit pas traiter les Négligences, qui se glissent quelquefois dans les Vers, avec la même rigueur que les fautes: mais on a droit de les blâmer, & d'exiger qu'on les évite.

1 R. *Ains* plustôt je m'écrie au mal qui me transporte,
Ainsi qu'un patient qui languit sans mourir.

Un Vers commencé par Ains *& l'autre par* Ainsi, *ce n'est pas avec beaucoup de grace.*

129 R. Pour ce que je vous aime à l'égal de mon ame,
Je vous voi contre moi la haîne entretenir:
Or si l'inimitié mon amour fait finir,
Changeant de naturel, m'aimerés vous, *Madame*

Ces Vocatifs sont mal à la fin des Vers de cette mesure.

320 R. Ces deux enfans de Mars, dont la gloire indomtée
Aux deserts plus cachés par le fer est plantée,
La terreur du Levant, en tous lieux redoutés,
Du butin qu'ils ont fait courant toute la terre,
Viènent païer ces vœux, non au Dieu de la guerre:
Mais à vos ieux vainqueurs, *Déesse des Beautés.*

Ce Vocatif en fin de Vers ne vaut guères en la fin de la Stance (24).

2 R. Le jour que je fus né, *l'impitoïable Archer*,
Amour à qui le Ciel rend *humble obéissance*,
Se trouva sur le point de ma *triste naissance.*

Trois Substantifs, précédés de trois Adjectifs, finissent ces trois Vers; avec quelle grace? Le Lecteur en jugera (25).

(24) A l'exception de quelques cas particuliers, les Vocatifs ont toujours mauvaise grace, soit en Vers soit en Prose, lorsqu'ils terminent une Phrase.

(25) Malherbe, que son goût &

Au dedans l'eſtomac vous auriés un rocher, DIVERSES NE'GLIGENCES. 161 V.
Et le cœur inhumain d'une bête cruelle.
Or en vous connoiſſant ſi divine & ſi belle, &c.

Quand on finit un ſens, il le faut finir à la ſeconde Rime; & non pas faire que des deux Rimes, l'une achève un ſens & l'autre en commence un autre (26).

LANGAGE.

LES Solécifmes & les Barbariſmes; les Articles & les Pronoms maladroitement ſupprimés ou mal placés: les Prépoſitions & les autres Particules emploïées les unes pour les autres, ou miſes hors de leur véritable place: les Termes ou les Tours impropres: les Adjectifs mal à propos con-

ſes réflexions avoient rendu ſavant dans l'Art d'écrire, exigeoit dans les Vers une variété de Tours encore plus grande que celle que la Proſe demande. Nous n'y ſerions pas toujours choqués de trois Membres de Phraſe conſécutifs, qui finiroient par le même arrangement de mots. C'eſt ce qui ne peut ſe pardoner dans les Vers, & ſur tout dans les Alexandrins, qui deviendroient inſupportables, s'ils joignoient une eſpèce de monotomie de Tours à celle de leur cadence.

(26) L'uſage de Deſpréaux eſt preſque par tout, & principalement dans ſon *Art Poëtique*, de finir une matière au premier de deux Vers qui riment enſemble, & d'en commencer une autre au ſecond. C'eſt ce qui m'a toujours paru finir, à proprement parler, un *Alinea* par un Vers ſans rime, & commencer un nouvel *Alinea* par un autre Vers auſſi ſans rime. On ne s'eſt aviſé de cette diviſion d'une ſuite de diſcours en *Alinea*, que pour ménager aux Lecteurs des endroits, auxquels ils puſſent commodément s'arrêter & reprendre halène. Si dans les Vers on nous arrête ſur une première Rime, notre oreille ſent qu'il lui manque quelque choſe; & quand, après une légère pauſe, on reprend le nouvel *Alinea*, nous ſomes choqués de le voir commencer par un Vers, qui ne paroit pas en avoir avec qui rimer. Quoique j'euſſe fait ces réflexions en travaillant à l'édition des *Œuvres de Deſpréaux*, je n'oſai pas à cet égard taxer de négligence un auſſi grand Maître. Je vais etre plus hardi. Fondé ſur l'autorité du premier de nos Maîtres dans l'Art d'écrire en Vers, je ne craindrai pas de dire que c'eſt une faute contre cet Art, quand non ſeulement une matière, mais tout ſens complet, c'eſt-à-dire une ſuite d'idées néceſſairement liées, eſt terminée par un Vers, dont il faut aller chercher la Rime dans le nouveau ſens qui commmence enſuite. Ce défaut eſt extrêmement choquant dans les Pièces à Rimes ſuivies. Il ſe fait un peu moins ſentir dans les Rimes croiſées, que l'on ſépare, come on le veut, dans les Vers, libres: mais il n'y faut pas moins avoir ſoin que tous les Vers, qui ſervent à rendre un ſens complet, une ſuite d'idées néceſſairement liées, en aient qui riment avec eux; & que le commencement d'un nouveau ſens, d'une nouvelle ſuite d'idées n'offre pas un Vers, qui ne puiſſe rimer qu'avec quelqu'un de ceux qui renferment le ſens que l'on vient d'achever. Cette Règle, car c'en eſt une que Malherbe nous preſcrit, eſt tirée de la nature même de notre Verſification. Ce n'eſt pas la Meſure ſeule qui caractériſe nos Vers. La Rime leur eſt également eſſentielle. En notre Langue, un Vers ne ſauroit ſubſiſter ſeul. Il faut que dans les Rimes ſuivies il en ait un, & dans les Rimes croiſées au moins un, qui rime avec lui. Cette raiſon, rapprochée de celle que fourniſſent les pauſes qui ſe font en liſant, prouve que la Règle de Malherbe eſt néceſſaire.

vertis, ſoit en Subſtantifs, ſoit en Advèrbes : les Adverbes appliqués à d'autres uſages qu'à celui qui leur eſt propre : les mauvaiſes Conſtructions, c'eſt-a-dire les mots unis ou rangés d'une manière contraire aux Règles de la Sintaxe : les Expreſſions baſſes ou triviales ; & celles qui ſont indécentes ou fauſſes : les *Tautologies*, qui ne ſont ordinairement que des Répétitions inutiles d'une même choſe en un ou pluſieurs termes : enfin l'Obſcurité, le Galimatias & l'Equivoque ſont les principaux vices du Langage, dont le premières Œuvres de Deſportes offrent preſque par tout des exemples.

On voit par ce détail que je ne borne pas le Langage à ce qui n'eſt que grammatical ; & que j'étens la ſignification de ce mot à preſque tout ce que la Rhétorique comprend ſous le nom d'Elocution. J'en uſe ainſi pour ne pas m'engager dans un labirinthe de Diviſions & de Subdiviſions, d'où peut-être un peu de Logique m'aideroit à me démêler : mais où je ne ſerois pas ſur que tous mes Lecteurs me vouluſſent ſuivre.

Je ne parlerai point en particulier des Solécîſmes & des Barbariſmes. Malherbe en reproche beaucoup à Deſportes : mais le détail n'en ſeroit ici d'aucune utilité.

I. ARTICLES ET PRONOMS.

I. Nos anciens Poëtes êtoient dans l'habitude de ſupprimer les Articles & les Pronoms perſonels, toutes les fois qu'ils en êtoient importunés. Ils plaçoient auſſi quelquefois les autres Pronoms & les Articles dans des endroits où leur préſence êtoit peu néceſſaire. Deſportes uſe preſque par tout de ces Licences, & Malherbe ne le lui pardone jamais.

22 V.
Car en tous leurs diſcours
De conſtance & de foi *vous parleront* toujours.

Ils *oublié*.

144 V.
Soleil ſans fin tournant, qui le jour nous départs,
Puis *qui* nous fais la nuit retirant tes regards.

Ce qui *eſt ſuperflu. Il devoit dire :* qui fais le jour, puis la nuit.

C'eſt qu'en dépit du Ciel, de Fortune & *d'Envie* ARTICLES ET PRONOMS. 104 R.

En dépit d'Envie *n'eſt pas bien dit. Il faut dire*, en dépit de l'Envie. *Pour* en dépit de Fortune, *paſſe.*

Nous ne le paſſerions pas aujourd'hui, ſi ce n'eſt dans le Stile naïf & marotique. La Fortune & l'Envie ſont deux Etres moraux également perſonifiés ; & come on dit, *en dépit de l'Envie ;* il faut auſſi que l'on diſe, *en dépit de la Fortune.*

Me voïant *favori* de ſi belle Princeſſe. 169 R.

Il faut dire favoriſé ; *car autrement il faut dire* le favori, *lui donant un Article, come à un Subſtantif.*

Ardent *Amour* la pouſſe, & *la peur* la retire. 213 R.

Puiſqu'il y avoit un Article à peur, *il en falloit un à* amour.

Je reconnois Amour pour maître & pour vainqueur, 264 R.
Et quand de m'en ſouſtraire *il me prendra l'envie*,

Mal parlé, quand il me prendra l'envie de m'en ſouſtraire ; *il faut dire* envie. *On dit bien*, ſi l'envie m'en prend : *Mais il faut dire*, s'il m'en prend envie. (27).

Lui qui de fait aucun ne s'eſt plus ſouvenu, 243 V.
Se remet au chemin *dont* il étoit venu.

Dont & d'où *ſont très différens, & jamais ne prènent la place l'un de l'autre.* Dont *ſe met pour le Génitif de* qui, *de* lequel *ou de* laquelle. D'où *ne ſe dit jamais que pour* de quel lieu. *Auſſi eſt-ce* de où, *come* d'où vient (28).

O Mort ! tu pers ton tems de me pourſuivre ainſi, 63 R.
Me tenant miſérable *en fiévre continue*
Qui trouble mon cerveau.

Ce n'eſt pas bien dit, Je ſuis en fièvre qui me trouble. *Il devoit dire* en une fièvre. *On ne dit pas*, je ſuis en peine qui me travaille ; *mais* en une peine qui me travaille (29).

(27) L'uſage veut que les mots *Envie, Fantaiſie*, &c. mis après une troiſième Perſone de quelques Tems & Mode que ce ſoit du Verbe *prendre*, n'en ſoient point le Nominatif & n'aient par conſéquent point d'Article : mais qu'ils faſſent avec cette troiſième Perſone un Verbe Imperſonel composé.

(28) *Dont* s'emploie encore aſſés indifféremment aujourd'hui dans les Vers, & même dans la Proſe, pour l'Adverbe de lieu *d'où*. C'eſt un ancien abus, qui déplaiſoit ſi fort à Malherbe que, contre ſa coûtume, il expoſe à diverſes repriſes les raiſons de le condamner.

(29) La raiſon de cet uſage eſt

ARTICLES ET PRONOMS. Il s'agit d'une Femme dans le Vers ſuivant.

Un ſeul mauvais penſer n'a place *auprès de ſoi.*

123 V. Auprès d'elle. *Le Roi eſt aux Thuilleries, & la Reine eſt* auprès de ſoi. *Quel Ecolier feroit cette faute?*

174 V. Il a votre peinture,
Il dit *qu'avés* la ſiène : &c.

Vous *oublié mal à propos en ce lieu.*

180 R. Mais come un ferme roc, que les vents & la grêle,
La tempête & les flots combatent pêle-mêle;
Et pour tous leurs efforts *n'eſt jamais abatu.*

Où eſt le nominatif de n'eſt jamais abatu?

Ce Nominatif eſt le Relatif *qui* mal à propos ſupprimé par le Poète. Il l'auroit du mètre après l'*Et* qui commence le troiſième Vers.

263 R. Doncques *ceux*, qui plus vivement.
Ont de ſon feu l'ame ſaiſie,
Il laiſſe outrager durement
Par l'Envie & la Jalouſie.

Ceux *ſemble Nominatif. Cette Tranſpoſition eſt inſupportable. C'eſt bien un Idiotiſme du Langage François de dire :* Ceux qui ſont le plus amoureux d'elle, elle les eſtime le moins : *mais il faut mètre ce Relatif* les.

II. PRÉPOSITIONS ET PARTICULES. II. L'ABUS de ſe ſervir indifféremment de certaines Prépoſitions les unes pour les autres, & de placer quelques Particules dans des endroits qui ne leur conviènent pas, s'eſt continué chés les Poètes du dernier ſiècle, & l'on en trouve encore aujourd'hui des traces dans notre Poëſie. Si Malherbe n'a pas totalement réformé cet abus, contre lequel la Grammaire n'a point ceſſé de réclamer, ſes cenſures en ont rendu les effets moins fréquens; &, jointes à ſes exemples, elles ont inſenſiblement accoûtumé nos Poètes & nos autres Ecrivains à diſcerner la valeur de toutes les eſpèces de Par-

qu'un Nom Subſtantif, qu'une Prépoſition, come dans les exemples ci-deſſus, joint avec un Verbe d'une manière abſolue, ne formant avec lui qu'un Verbe composé, perd ſa nature de Subſtantif; & par conſéquent il ne ſauroit mener aucun Relatif à ſa ſuite.

ticules ; & par une suite nécessaire à les emploïer plus correctement que l'on ne faisoit autrefois. PRÉPOSITIONS ET PARTICULES

Dès le jour que mon ame, amoureuse insensée,
Se rendant à vos ieux, les fit Rois de mon cœur,
Il n'y a cruauté, &c.

Dès ; *il faloit dire* depuis : *mais le discours voudroit plus de papier qu'il n'y en a ici* (30).

Persone n'ignore aujourd'hui ce qui fait la différence de ces deux Prépositions.

Puis *ils ont intelligence* 31 V.
A mon cœur qui s'est rendu.

C'est mal parlé, avoir intelligence à quelqu'un. *Il faut dire* avec quelqu'un.

Mirés-vous dessus moi, pour les connoître mieux. 77 V.

Que veut dire mirés-vous dessus moi ? *Se mire-t-on sur un miroir ? J'ai bien oui dire*, se mirer en un miroir, en de l'eau, *ou quelque autre chose semblable : mais* se mirer dessus *m'est nouveau.*

Voi ce pauvre Actéon sans pitié dévoré.... 70 V.
Pour *avoir offensé d'erreur* trop excusable.

J'ai offensé de grande erreur, *mal parlé.*

C'est *par une erreur*, qu'il falloit dire.

Je n'aurai jamais fait si je veux *entreprendre* 37 R.
De ce bourreau nouveau les rigueurs *faire entendre.*

Il faut dire, Il a entrepris de faire ; *& non pas*, il a entrepris faire.

Faites tant que je puisse *en vous tenir les ieux.* 123 V.

Je dirois tenir les ieux sur quelqu'un, *& non* en quelqu'un.

Puisque mon plus bel âge en servant dépensé, 48 V.
Puisque ma loïauté, mon ardeur, ma tristesse,
Mon teint pâle & ma voix, mon œil pleurant sans cesse
N'ont su domter un cœur qui se disoit forcé.

(30) La marge d'un *in*-8o. laissoit peu d'espace à Malherbe, & la discussion, de quelque manière qu'il s'y fût pris, eût été longue.

PRÉPOSITIONS ET PARTICULES.

Cette Copulative & *n'est pas en sa place. Il la faloit mètre devant* mon œil.

156 V.
L'air ètoit tout noirci
Et se tenoit couvert d'un grand voile obscurci,
Soit pour ne voir le point de ma perte prochaine,
Où qu'il portât le deuil de ma mort inhumaine.

Disjonction mal accommodée (31).

5 V.
Ni tant de pleurs sans profit répandus,
Ni ses propos qui me sont défendus.....
Ni la rigueur d'un triste changement
Me sortiront de son obéissance.

Il faut dire ne me sortiront.

18 V.
J'ai *par long tems*, come amour m'affolloit,
Suivi ton œil d'une flâme si claire.

J'ai par long tems *est mal parlé*.

Il faloit *pendant long tems*, ou simplement *longtems*.

83 R.
La gloire de mon seul penser,
Fait que rien ne peut m'offenser
Rigueur, prison, gêne & martire.

Et ! *Il faut dire* ni. *Il n'est venu ici personne*; home ni femme. *Quel ignorant seroit-on de dire*, home & femme !

87 R.
Ainsi la mort qui tout détruit
Chasse après celui qui la fuit.

Chasser après un lièvre, *est mal dit. On dit*, chasser, courir un lièvre.

96 R.
Il n'y a désormais ni rivière ni bois,
Plaine, mont *ou* rocher, qui n'ait su par ma voix.

Puisqu'il y a ni rivière ni bois, *je dirois* plaine, mont ni rocher.

120 R.
La faute en est d'amour qui me fait vous aimer.

(31) Si j'entens bien ce que Malherbe veut dire, il condamne ici *soit* mis en opposition avec *ou*. Pour rendre ces Phrases disjonctives régulières, *ou* se doit emploier avec *ou*, *soit* avec *soit* : mais c'est à quoi nos Ecrivains n'ont pas cru devoir s'assujètir. Ils entremêlent ces Particules come il leur plait. Peut-être aussi, car il faut tout dire, ce qui fait paroitre à Malherbe la Disjonction dont il s'agit, *mal accommodée*, c'est la diversité de construction dans les deux membres. après avoir dit, *Soit pour ne voir*, il faloit dire, *Ou pour porter*, & non *ou qu'il portât*.

Mal parlé. Il faut dire, la faute en eſt à l'Amour, & *non* de l'Amour. *Bien dit-on*, c'eſt la faute d'Amour. *Il a bien dit en la quatrième ligne de ce Sonnet*, la faute en eſt à lui (*au Ciel*) qui vous forma ſi belle. *Il pouvoit dire*, c'eſt la faute d'Amour. PRÉPOSITIONS ET PARTICULES.

Et que le bien du tout *impoſſible d'avoir*. 129 V.

Faute de Grammaire. On dit bien, c'eſt choſe qu'il eſt impoſſible d'avoir : *mais on dit*, c'eſt *choſe* impoſſible à avoir, à faire, à prendre, *&c*; & *non* c'eſt choſe impoſſible de faire, *pour dire* il eſt impoſſible de faire. *C'eſt un bien qu'il eſt* impoſſible d'avoir : *mais je ne dis pas, c'eſt un bien* impoſſible d'avoir.

Quand je vois vos bontés *admirables de tous*. 140 V.

Admirable de quelqu'un *ne ſe peut excuſer. On dit* admirable à quelqu'un, à tout le monde (32).

Et nous en avertit afin *d'y prévenir*. 155 V.

Prévenir à quelque choſe *eſt parler Allemand. Il faut dire* prévenir quelque choſe.

Et voilà ce qui fait que l'amour que je porte 167 R.
A vos beautés, Madame, eſt *ſi conſtante & forte*.

Pour bien parler il dèvoit dire ſi conſtante & ſi forte. *On dit*, il eſt ſi bon & ſi beau; & *non pas*, il eſt ſi bon & beau.

Et *je crains vous prier* de m'y doner remède. 177 R.

Je crains faire mal *eſt mal parlé. Il faut dire*, je crains de faire mal, de cheoir, *&c.*

A qui plus déſormais pourrai-je *avoir de foi?* 217 R.

J'euſſe dit, avoir foi. De *ſe met avec la Négative*. Je ne puis avoir de foi à ſes paroles.

Courière du Soleil, tu devois de tout point 218 R.
Devers notre horizon ce jour *n'arriver point*.

Je ne dirois point, l'Aurore eſt arrivée devers l'horizon; *mais* ſur l'horizon.

Mais quoi vous ſervira cette fleur de beauté. 49 R.

De quoi vous ſervira; *car il ne faloit point de* mais (33).

(32) Aujourd'hui nous dirions, ce me ſemble, plus volontiers *admirable pour*, qu'*admirable à*.

(33) La Particule *mais* très ſujète,

PRE'POSITIONS ET PARTICULES. Quiconque à ce voïage après moi s'ose mètre,
Ne fera long chemin avant de se lasser.

58 V. *Ne fera pas long chemin.*

Desportes supprime presque par tout la seconde Négation, & Malherbe l'en reprend très souvent.

III. IMPROPRIE'TE' DES TERMES ET DES TOURS. III. SI l'Impropriété des Termes nuit à la pureté de la Langue, l'Impropriété des Tours n'est pas moins contraire à la nèteté du Stile. La première consiste à ne pas emploïer les mots dans les acceptions auxquelles l'usage les a fixés. Par la seconde j'entens les Expressions, c'est-à-dire les unions de mots, qui ne rendent pas assés précisément ce qu'on a dans l'esprit. Quoique le Stile de Malherbe soit extrêmement figuré, ce Poète n'en ètoit pas moins né pour nous *enseigner le pouvoir d'un mot mis en sa place.* Il fut, après le siècle de Marot, le premier qui s'imposa la loi de ne se servir, autant qu'il seroit possible, que des Termes & des Tours les plus propres à réprésenter ses pensées. Si je voulois faire voir combien sa critique a du rendre les autres Ecrivains circonspects à cet égard, il me faudroit copier ici plus de la sixième partie de ses Observations sur les Œuvres de Desportes : mais un petit nombre d'exemples doit suffire.

13 R. O Dieux ! permètés-moi que toujours *je sommeille.*

Sommeille *est mal ici ; car* sommeiller, *c'est* avoir envie de dormir, *ou* être assailli du sommeil. *Il devoit dire* que je dorme.

13 V. Hélas ! Un trait mortel *sans relâche m'entame.*

Sans relâche *se dit aux choses qui ont continuation. Or* entamer *n'en a point, & se fait tout d'un coup. Ainsi* entamer sans relâche *est mal dit* (34).

aujourd'hui même, à se trouver mal placée, est *adversative* de sa nature. Quelquefois aussi dans la suite du discours elle tient lieu d'une espèce de Conjonction, que l'on peut appeller *transitive*, parce qu'en effet elle sert alors de *Transition*. C'est come telle que Desportes a prétendu l'emploïer dans l'endroit d'où ce Vers est tiré : mais ce ne pouvoit pas être plus mal à propos. L'Interrogation y suit naturellement de ce qui précède.

(34) Les deux impropriétés du Terme & du Tour se réunissent dans ce Vers, par lequel le Poète veut dire que *ses tourmens lui font continuellement sentir de nouvelles douleurs.*

IMPROPRIÉTÉ DES TERMES ET DES TOURS.

Et si ton feu divin *m'a* toujours *allumé*. 28 R.

Allumé *pour les flambeaux, cierges*, &c. (35).

Qui *s'est fait si longtems vainqueur* de mon courage. 34 V.

Mal dit, il s'est fait longtems vainqueur. *On est longtems* Maître, *ou* Roi, *ou* Possesseur : *mais on n'est pas longtems* vainqueur (36).

La France, en partis divisée, 52 R.
Sent enfin sa rage accoisée
Au doux *léniment* d'une paix.

Léniment, *langage de Médecins ; encore je crois qu'ils disent* liniment.

Pour le moins en souffrant *la douleur qui m'offense*. 80 R.

Drôlerie. La douleur n'offense point ; *elle* afflige, tourmente, trouble, &c. *Une injure, une mauvaise parole, ou quelque autre chose semblable*, offense.

Plus *mon chemin s'éloigne* & se trouve en arrière 166 R.

C'est le but qui s'éloigne. *Le chemin se peut bien* allonger : *mais non* éloigner. *Ce qui s'éloigne se recule de nous. Choisissés : mais n'en prenés qu'un.*

Malherbe veut qu'on choisisse entre *le but qui s'éloigne* & *le chemin qui s'allonge.*

Et les autres *flambeaux* par le ciel *reluisans*. 187 R.

Je trouve quelque différence entre luire & reluire. *Les Astres ne* reluisent *point, ni le feu, ni la chandèle. Il faut dire* luire, *en ces lieux-là. L'or, l'argent & autres telles choses*, luisent & reluisent. *L'un & l'autre se disent là indifféremment.*

Non non, *n'estimés point* pour m'être ainsi *rebelle*. 261 R.
D'ébranler par ces flots le rocher de ma foi.

1°. *Je serois d'avis d'user de ce mot* rebelle *plus religieusement. Une persone est* rebelle *à une autre, quand elle ou-*

(35) C'est *enflamé* qu'il faloit. On ne dit point, *Allumer une persone*, *Allumer un esprit*. Voiture a dit quelque part : *Allumer le cœur*.

(36) Les deux Impropriétés se trouvent encore dans ce Vers, où l'Auteur prétend dire que l'*Amour a longtems règné sur son cœur*. On trouvera la même chose dans d'autres exemples.

IMPROPRIETÉ DES TERMES ET DES TOURS. *blie ce qu'elle lui doit : mais quand elle ne lui doit rien ; de quelle* rebellion *la peut-on accuser ?*

2°. *Considérés cette façon de parler*, n'estimés pas d'ébranler. *Je n'userois nullement de ce mot* estimer *en ce lieu. J'eusse dit*, ne pensés pas, n'espérés pas *ou* ne croïés pas; *&c.* (37).

164 V. Et que j'ai bien le cœur *d'atteindre en si haut lieu.*

Atteindre, *mal* ; *car il veut dire* aspirer. *Il devoit dire* de tendre en si haut lieu.

161 V. Et prenant vos rigueurs pour *sujet de ma voix.*

Il devoit dire, sujet de mes plaintes. *La voix est l'instrument dont on fait les plaintes : mais ici l'instrument se prend pour l'action. On dit*, le sujet de mon voïage, *& non* le sujet de mes pieds ; *encore que les pieds soient l'instrument du voïage.*

37 V. Je prens congé de vous, amoureuses pensées,
Plaintes, Pleurs & Regrets, *je vous done la fuite.*

Doner la fuite *n'est pas bien ici ; & puis il dit qu'il* prend congé, *c'est donc lui qui s'en va.*

42 V. Les Amours la servoient : l'un brassoit les couleurs,
L'autre les *détrempoit en l'argent* de mes pleurs.

Détremper en de l'argent, *est mal dit. Je ne veux pas m'arrêter à disputer si* l'argent de mes pleurs *est bien dit ; il me suffit de dire qu'on* ne détrempe point dans de l'argent.

43 V. Et *fait* toujours des cœurs *sa victoire* & *son prix.*

Faire sa victoire de quelque chose, *n'est pas bien dit. On dit* faire butin, conquête, *& non* faire victoire. Faire son prix *ne vaut pas mieux.*

96 R. Je n'ai que ce *rempart pour défendre* ma peine
Et cacher mon desir aux homes curieux.

Il devoit dire moïen *ou* invention.

Le *rempart* est une *défense* à la vérité : mais ce n'est pas un endroit ou l'on *cache.*

115 V. La mort & ma douleur *sont sans comparaison.*

(37) Cette Métaphore du second Vers, *le rocher de ma foi*, n'étant point préparée par ce qui précède, est dure, sans justesse, sans agrément, & rentre dans la classe des Tours impropres.

Mal. Il veut dire que ſa douleur eſt trop forte pour la comparer avec la mort : *mais il ne le dit pas.* IMPROPRIETE' DES TERMES ET DES TOURS.

Ah ! que j'ai de regret quand *je mets en mémoire* 174 R.
Combien j'ai reçu d'heur, de plaiſir & de gloire !

Mètre quelque choſe en mémoire, *c'eſt l'écrire en des tablètes ou en quelque papier pour s'en reſſouvenir. Il devoit dire,* je me remets en mémoire.

Depuis que je ſuis vôtre & qu'à mon grand malheur 179 V.
De vos divins appas *je tente la valeur.*

Valeur *pour* pouvoir *ne me plaît pas ici* (38).

J'ai fait *planer* les monts, & tari les rivières. 240 V.

Il faut dire aplanir, & *non* planer. Planer *eſt autre choſe. Il ſe dit des oiſeaux, qui volent ſans branler les ailes.*

Son œil jadis ſi clair, défailloit de lumiere 332 R.
Come un rai du ſoleil qui la nuit *ſe déteint.*

Je dirois s'éteint, & *non* ſe déteint. *Les Normands diſent*, la chandèle eſt déteinte : *mais mal ; car il faut dire* éteinte. Déteint *ſe dit d'un drap, ou autre choſe qui a perdu ſa couleur. Les raïons du ſoleil ne* ſe déteignent *point la nuit. Et puis, à bien parler, une clarté ne* ſe déteint *pas ; elle* s'éteint. *Une couleur* ſe déteint, *c'eſt-à-dire perd ſon luſtre, perd ſon teint.*

IV. C'EST un ancien uſage dans notre Langue d'emploïer quelquefois des Adjectifs come Subſtantifs, & quelquefois auſſi de leur faire faire la fonction d'Adverbes ; ce qui pour être commun, n'en demande pas moins de précaution. Ces ſortes de changemens dans la valeur des Termes ne ſont pas toujours heureux. Je ne rapporterai qu'un exemple de chaque eſpèce. La choſe ne demande pas que je m'étende d'avantage. IV. ADJECTIFS.

Si je ſuis travaillé d'un mal inſupportable, 11 V.
Sans relâche il me preſſe & me ſuit *obſtiné.*

Je n'approuve point ces Participes ou ces Adjectifs pour Adverbes. Il eſt mieux de dire obſtinément.

(38) *Je tente* n'eſt pas moins impropre ici que *valeur.* Le Poète veut dire, *depuis que j'eſſaie, que j'éprouve quel eſt le pouvoir de vos appas* : mais il le dit ſi mal, qu'il faut deviner.

ADJECTIFS. 72 R. Come dans un miroir on voit toutes les Graces
Au clair de votre teint, &c.

Au clair de votre teint, *sotise. Ces Adjectifs pour Substantifs ne sont pas tous recevables.*

V. ADVERBES. V. LES Adverbes, appliqués à d'autres usages qu'à celui qui leur est propre, ne m'arrêteront pas longtems.

97 V. C'est que je meurs *divinement brûlé.*

Que veut dire ce divinement *? Je n'ai jamais oui parler de* brûler divinement.

Cet Adverbe, emploïé contre sa propre destination, rend ici l'Expression si peu claire, qu'on soupçone à peine que le Poète veut dire qu'*il meurt du feu que les ieux d'une Déesse ont allumé dans son cœur.*

36 V. L'un *çà*, l'autre *de-là*, chacun à qui mieux mieux.

Deçà, delà *se doivent opposer.* Qui deçà, qui de-là *pourroit passer ?*

50 V. Las ! Quand mon ame est plus fort tourmentée,
C'est quand je suis joïeux en apparence,
Couvrant mon dueil d'une joie empruntée.
Et *toutefois* avec sa violence
Bien que ma peine en ma face soit peinte
Aucun pourtant n'en a la connoissance.

Je couvre mon deuil d'une joie empruntée, & toutefois on n'en a point connoissance ; *jugés si ce* toutefois *est à propos. Il n'y a point de difficulté qu'après avoir dit*, je couvre mon dueil d'une joie empruntée, toutefois *fait attendre quelque chose qui arrive contre son dessein, come* & toutefois ma douleur est si violente, qu'elle ne laisse pas de paroître au travers de ma dissimulation.

53 V. Plus une place est *chèrement tenue*,
Plus elle acquiert de louange au vainqueur.

Qu'est-ce à dire, tenir une place chèrement ?

167 R. *Ils demeurent* toujours *inséparablement.*

Ils demeurent inséparablement, *est mal parlé.* Ils demeurent inséparables, *ou* ils sont joints inséparablement, *ou bien* ils demeurent ensemble inséparablement.

Mais pourtant *quelquefois* vous me confesserés — ADVERBES. 272 R.

Il y a différence de quelquefois *&* quelque jour. *Il faloit ici* quelque jour. *On dit*, je l'ai vu quelquefois : *mais on dit*, je le verrai quelque jour ; *& quand on dit*, je le verrai quelquefois, *c'est en une autre signification.*

Et que quand il voudroit *autrefois* me reprendre. — 153 V.

Il devoit dire une autre fois ; *& non simplement* autrefois. *On ne dit pas*, je vous verrai autrefois : *mais* je vous verrai une autre fois. *Au tems passé, on dit* autrefois, *come* autrefois je lui vu, autrefois j'ai été de ses amis.

VI. RIEN n'est si commun chés les Versificateurs que les Phrases mal construites, c'est-à-dire dans lesquelles les mots sont joints ou placés d'une manière contraire aux règles de la Sintaxe ; & cet Article sera peut-être plus long que je ne voudrois. — VI. MAUVAISES CONSTRUCTIONS.

Aiant (*brûlé* d'amour) gémi, pleuré, crié. — 5 R.

Ce brûlé, *étant si près d'*aiant, *semble en être gouverné* (39).

Marchands qui *recherchés tout le rivage More* — 9 V.
Du froid Septentrion, & qui sans reposer, &c.

Rechercher le rivage More du froid Septentrion ; *je ne sais ce qu'il veut dire, sinon* aller du Septentrion au Midi : *mais je le devine par discrétion ; car il ne dit rien moins que cela.*

Je la vois quelquefois s'elle veut s'aller mirer, — 10 R.
Eperdue, étonée, & longtems *demeurer*, &c.

Un Participe & un Infinitif, assemblés par une Copulative ont mauvaise grace.

Celui qui n'a point vu par un tems furieux — 76 R.
La tourmente *cesser* & la mer *appaisée.*

Il devoit y avoir deux Infinitifs ou deux Participes ; & non un infinitif cesser *& un Participe* appaisée (40).

Car les vents irrités combatans sans repos — 16 V.
Avoient juré ma mort *sans espérance aucune.*

(39) La Parenthèse peut sauver la faute aux ieux : mais non pas à l'oreille.

(40) Cette faute est encore aujourd'hui très commune non seulement dans les Vers, mais aussi dans la Prose

MAUVAISES CONSTRUCTIONS.

Mal parlé, Mes ennemis ont juré ma mort ſans eſpérance.

Ces mots *ſans eſpérance aucune*, ſe conſtruiſant néceſſairement avec *avoient juré*, ſe rapportent aux *Vents*, contre l'intention de l'Auteur qui vouloit dire : *les Vents avoient juré ma mort, & je n'avois aucune eſpérance d'échaper à leur fureur* (41).

27 R. Nos Ancêtres groſſ ers, qui vivoient aux bocages,
Ont fait les Déités, *ſe ſont élus* des Rois.

Pour bien parler, il faloit dire, ſe ſont élu des Rois. *Si l'action fût retournée aux Eliſans, il eût falu dire*, ſe ſont élus, *&c. come* ils ſe ſont bleſſés, ils ſe ſont chauſſés, *&c. mais come l'action va hors des Eliſans, il faloit dire*, ſe ſont élu.

27 R. Tu banis les fraïeurs des plus lâches courages
Rendant l'home craintif, hautain & généreux.

Il ſemble qu'il faſſe devenir l'home craintif & hautain ; *ce qui eſt impertinent. Il ſe faut mieux expliquer.*

Deſportes vouloit dire, *rendant l'home hautain & généreux, de craintif qu'il étoit.*

34 R. *Tu rechanges nos cœurs* de cent ſortes diverſes,
Bouillans & refroidis, craintifs & généreux.

Je ne dirois pas tu rechanges nos cœurs bouillans & refroidis *&c : mais* tu rechanges nos cœurs de cent ſortes diverſes, tu les fais tantôt chauds, tantôt froids, &c.

35 V. Et *penſant de mes faits l'étrange frénéſie.*

Je penſe la frénéſie de mes faits ; *je ne ſais ſi c'eſt Allemand ou Anglois : mais je ſais bien que ce n'eſt pas François* (42).

48 R. Malgré ma Dame & malgré que j'en aie,
Qu'à chauds bouillons toujours ſaigne la plaie

(41) Rien n'eſt moins rare que les mauvaiſes Conſtructions pareilles à celle des deux Vers dont il s'agit, Elles ſont très vicieuſes, parce qu'elles rendent le diſcours équivoque & quelquefois inintelligible.

(42) *Penſer* dans le ſens de *réflechir* à ſon régime au Datif. Dans le ſens d'*imaginer*, Il le peut avoir à l'Accuſatif. Mais ce que Malherbe paroit avoir principalement en vue de reprendre en cet endroit, c'eſt l'Impropriété du Tour dans ces mots, *la frénéſie de mes faits*, pour dire *mes actions qui ſont celles d'un Frénétique.*

Qu'elle

Qu'elle me fait à ses pieds étendu. MAUVAISES CONSTRUCTIONS.

Mal ; car me *est Datif. C'est bien dit*, il me frapa à ses pieds étendu, *parce que* me *est Accusatif. C'est bien dit aussi au Datif*, il bailla l'aumône à un Pauvre à ses pieds étendu : *mais* il me bailla l'aumône à ses pieds étendu, *ne vaut rien. Il se faut mieux expliquer.*

Déja le haut renom & les faits glorieux 411 V.
Du vaillant *Eurilas* s'épandoient en tous lieux,
Qui n'atteignant encor sa vingtième année, &c.

Qui *est loin d'*Eurilas.

Il paroît d'abord se rapporter à *lieux.*

Liés *ses mains* de chaînes fortes, 59 V.
Las ! *qui* m'ont volé ma raison.

Qui *est un peu loin de son antécédent* (ses mains).

Soit qu'Amour le guidât en son heureux destin, 60 V.
Ou que votre œil luisant *lui fournît de lumière.*

Lui fournît de lumière *est mal parlé. On ne dit pas*, il lui fournit d'argent : *mais* il lui fournit de l'argent. *Ainsi devoit-il dire*, lui fournit de la lumière. *La faute est sans excuse.*

Fai que la même source & les mêmes douleurs 205 R.
Me fournissent encor *de sanglots & de pleurs.*

Il a bien dit, de sanglots & de pleurs. *Il eût bien dit aussi* des sanglots & des pleurs. *On dit bien*, il fournit du bois à ma maison, *ou* il fournit ma maison de bois.

Le robuste animal dont l'Inde est nouricière. 65 V.
Qui pour n'être pollu se purge & va lavant,
Afin que plus dévot, *il puisse en arrivant*
La nouvelle Diane, adorer sa lumière.

Faute de langage excellente !

En arrivant la nouvelle Diane est là pour *à l'arrivée de la nouvelle Lune.* (43).

(43) La faute, que Malherbe vient de reprendre, est contre la Règle de notre Sintaxe, qui veut que les Gérondifs se rapportent au Nominatif de la Phrase. Dans celle dont il s'agit, *en arrivant* se rapporte à *la nouvelle Diane* ; & ce Gérondif est mis là d'une maniere absolue, au lieu de ce Tour qu'il y faloit nécessairement emploïer, *lorsque la nou-*

* MAUVAISES CONSTRUCTIONS.

76 V. Ce n'eſt aſſés que ſoïés ſi bien née;
Riche d'eſprit, de grace & de beauté,
Que l'honeur ſaint marche à votre côté,
Grande, admirable, aux vertus adonée.

Non conſtruit.

Le quàtrième Vers ètant une ſuite de la Conſtruction des deux premiers, devoit être le troiſième; & le troiſième devoit être le quatrième, parce que ſa Conſtruction eſt diffèrente de celle des trois autres.

93 V. L'ame en feu, l'œil en pleurs, le cœur plein de triſteſſe,
Et *la bouche en regrets*, éloigne ſa Déeſſe.

L'ame en feu, l'œil en pleurs, *ſont bones Conſtructions: mais il n'y a pas d'apparence de dire qu'un home s'en eſt allé,* la bouche en regrets.

68 R. Il eſt de ma nature & *ma propre ſubſtance.*

Ma propre Subſtance, *mal, ſi* Subſtance *eſt Nominatif; & pis, s'il eſt Génitif, car en ce cas il devoit répéter* de.

48 V. Qui m'a flame a nourie, & l'a *faite* ainſi croître.

Il faut dire fait, *& non* faite. *On ne dit pas*, je l'ai faite venir.

109 V. Quand ſes beaux ieux de rigueur elle arma,
Pour *me tuer ſans l'avoir offenſée.*

Je n'aime point cette façon de parler, il la tué, ſans l'avoir offenſé. *Je dirois*, il l'a tué, ſans en avoir été offenſé.

108 R. *Or'* en ces chauds regards *ce penſer ſe formant*;
Or' en ſes doux propos *mon eſprit va charmant.*

Voïés l'excellence de cette Bourre; ce penſer ores ſe formant, ores va charmant mon eſprit. *Quelle Conſtruction! Il veut, à mon avis, dire:* ce penſer, qui ſe forme tantôt en ſes chauds regards, tantôt en ſes doux propos, va charmant mon eſprit: *mais il dit:* tantôt en ſes chauds regards ce penſer ſe formant, tantôt il va charmant mon eſprit en ſes doux propos. *Où a-t-il appris cette Conſtruction?*

velle Lune arrive. Suivant la Sintaxe, *en arrivant* ſe conſtruit avec *ce robuſte animal*, Nominatif de toute la Phraſe, remplacé par le Pronom *il*, qui ſert en particulier de Nominatif au Verbe *puiſſe*; & dans ce cas la Phraſe n'eſt grammaticalement ſuſceptible d'aucun ſens.

Sinon de *blasphémer la fortune* contraire. MAUVAISES CONSTRUCTIONS. 157 R. 175 V.

Blasphémer la fortune *ne me plaît pas. Je dirois* contre la fortune.

Tout bien considéré, *mon plus grand avantage*
C'est que. . . . . .
Je consente à regret tout bas en mon penser,
Qu'infidèle ou parjure, ou pis cent fois encore
Il faut, bon gré malgré, que mon cœur vous adore.

Voici qui est étrange : mon plus grand avantage, c'est que je consente qu'infidèle ou parjure, il faut que mon cœur vous adore (44).

Et *ne se connoît point privé de sentiment.* 234 V.

*Il veut dire qu'*il est tellement privé de sentiment, qu'il ne se connoît point ; & *cependant il le dit d'une façon qu'il semble dire*, il ne connoît pas qu'il est privé de sentiment.

Et n'a non plus d'arrêt en son *troublé courage.* 175 R.

Remarqués ici come les Participes ont mauvaise grace étant transposés, come troublé courage, détruites murailles, refusée grace, &c. Priam voïant détruites ses murailles ; *mieux*, Priam voïant ses murailles détruites.

Une fois *je te vois que ma douleur te touche*, 182 V.
Les ieux couverts de pleurs, les sanglots à la bouche ;
Et d'un habit de dueil ombrageant ta beauté,
Blasphémer le devoir qui si loin m'a jeté.

Trois Constructions différentes (45).

Ces Constructions différentes, régies par un seul Verbe une seule fois énoncé, sont toujours choquantes ; & sont pourtant un défaut si commun, qu'il se trouve dans presque tous nos Ecrivains.

Nul divertissement sa douleur ne déçoit, 220 R.
Des ieux ni de l'esprit *le somme il ne reçoit*,

(44) L'inattention de Desportes est singulière. *Mon avantage, c'est que je consente qu'il faut.* Il ne faloit que l'un ou l'autre.

(45) Ces trois Constructions différentes dépendent ici du seul Verbe *je vois*, qui n'est exprimé qu'une fois. 1°. *Je te vois que ma douleur te touche ;* 2°. *Je te vois les ieux couverts de pleurs*, &c. 3°. *Je te vois, ombrageant ta beauté d'un habit de dueil, blasphémer le devoir.*

MAUVAISES CONSTRUCTIONS.

Tant cet ennui le point; *done*, *promet & prie*, &c.

Done, promet & prie; *nul ne peut dire que ce soit bien parlé; car cet* il *qui est avec* ne peut dormir (46) *ne se peut rapporter à* done, promet & prie. *Il faut donc faire cette Règle que, quand la première clause (47) est négative, il faut répéter* il, *ou l'autre Pronom (48); car on ne dit pas*, il ne sait que c'est de vertu, jure, renie *&c: mais* il jure, renie *&c.*

274 R. A ce que l'un contraint, l'autre nous en dispense.

Contraindre & dispenser *n'ont pas la même Construction. Si on dit*, contraindre à quelque chose; *on ne dit pas*, dispenser à quelque chose. *C'est bien dit*, ce dont votre courtoisie me sollicite, ma nécessité m'en dispense; *& encore mieux sans transposition*, ma nécessité me dispense de ce dont votre courtoisie me sollicite. *Il pouvoit dire:*

Si l'un nous y contraint, l'autre nous en dispense.

76 V. En peu de jours la forte destinée
Peut *rendre* hélas! *votre honeur surmonté.*

Rendre surmonté *très mal; & très mal* surmonter l'honeur (49).

51 R. Et ce qui *rend mon ame* plus *chargée*,
C'est que mon mal de mon malheur procède,
Sans que je puisse en *la rendant vangée*, &c.

Mal parlé, cela rend mon ame chargée; *mal aussi* la rendant vangée.

68 R. J'assure & *vais jurant* plein d'amour & de crainte

Aller jurant, *pour* jurer; *mal.*

68 V. Les épis blonds-dorés
Dont la Mère Cérès *va couronant* sa tête.

Cérès se courone donc en se promenant. C'est une façon bien nouvelle (50).

(46) Malherbe rend ainsi le sens de ces mots du second Vers, *le omme il le reçoit.*

(47) C'est-à-dire, le premier Membre de la Phrase, la première Proposition.

(48) Le Pronom féminin *elle.*

(49) Cette Expression, quand il s'agit d'une Femme come dans les Vers ci-dessus, présente un sens bien éloigné de la pensée de l'Auteur.

(50) Les Verbes *aller & rendre*

Fait que ce qui a fin *n'est jamais finissant.* MAUVAISES CONSTRUCTIONS. 26 V.

N'est jamais finissant, *mal pour* ne finit jamais.

Sans qui rien ici bas ne peut *être naissant.*

Mal parlé être naissant *pour* naître.

VII. Je serois beaucoup trop long, si je voulois parcourir tous les vices de l'Expression, qui sont l'objet de la critique de Malherbe. Il faut me borner, & parler d'abord dans cet Article des Expressions basses & triviales, qu'il nomoit *plébées.* VII. EXPRESSIONS BASSES.

Coment! Déja *vous en faisiés coûtume.* 17 R.

Façon de parler plébée.

En lui voïant *d'un valet faire comte.* 38 R.

Plébée.

Ses cheveux frisés 275 R.

Ne sont pas ses cheveux, c'est *une fausse tresse.*

Bas & populaire (51).

Fuïés aussi toute accointance 114 V.

De ces *Muguets* pleins d'apparence.

Muguet. *Ce mot est bas & plébée. Il peut avoir lieu aux Satires & Comédies.*

Voulant *jusqu'à la mort votre serf demeurer.* 159 V.

Bas & plébée.

Et qui tournoient mon ame *ainsi come* ils vouloient. 202 V.

Ainsi come, *lâche & plébée.*

Faisoit de tintamare & se montroit horrible. 232 V.

Tintamare *mot de Comédie ou Satire* (52).

converti en Auxiliaires & joints, le premier avec un Participe actif, & le second avec un Participe passif, mis au lieu des Verbes même de ces Participes, sont très fréquens chés Desportes & souvent censurés par Malherbe. Ces manières de parler, quoique très contraires au génie de la Langue, se sont conservées longtems dans nos Vers & dans notre Prose. Nous emploïons encore *rendre* avec quelques Participes passifs : mais bien rarement. Pour *aller* avec un Participe actif, il ne paroit plus que dans le Stile naïf, badin & marotique : mais ce n'est avec grace, que quand on le joint au Participe d'un Verbe de mouvement.

(51) Cette courte Note suffit pour faire voir que Malherbe, ainsi que tous les Grands Maitres, vouloit que dans les Vers l'Expression ennoblit les choses basses, ou du moins petites par elles-même.

(52) C'est dans le Poème Héroïque de la *Mort de Rodomont*, que le Poète emploie cette Expression, *Faire du tintamare.*

VIII. EXPRESSIONS INDE'CENTES. VIII. Par Expreſſions indécentes, j'entens moins ici celles qui renferment un Sens obſcène, que celles qui préſentent des Images dégoutantes, ou qui pèchent contre quelque bienſéance.

9 R. Si *chaud deſir m'aiguillone* & me preſſe.

Si chaud deſir, *mauvais Nominatif.*

Ce qui peut avoir choqué là Malherbe, c'eſt l'indécence qui réſulte de *chaud* doné pour Epithète à *deſir*, ſervant de Nominatif au Verbe *aiguillone.*

57 R. Et de ſon ſang tout chaud *oignés* ma plaie ouverte

Oignés *eſt un mot ſale.*

Il offre une Image dégoutante.

83 V. Que je ſuis redevable aux cieux
De ce qu'ils m'ont ouvert les ieux
Et ſi bien *purgé ma poitrine.*

Ce mot poitrine *n'eſt guère bon en Vers : mais il eſt encore pire en la compagnie de* purger, *come il le met ici.*

68 R. Puiſſions-nous vivre ainſi toujours,
Maîtreſſe, heureux en nos amours!

Ce mot de Maîtreſſe *ne me plaît pas ſans* ma, ta, ſa, *ou quelque autre choſe de ſemblable. Ici les Garçons de Boutique appellent ainſi la Femme de leur Maître* (53).

145 V. Et plus *tant de vapeur n'écume en mes eſprits.*

Cette manière d'exprimer la Gaillardiſe *de la jeuneſſe, n'eſt pas bien.*

96 V. O vent qui fais mouvoir cette divine plante,
Te jouant amoureux parmi *ſes blanches fleurs.*

Sale. Chacun ſait aſſés ce que je veux dire.

La critique eſt d'autant plus juſte, que Deſportes en cet endroit parle allégoriquement de ſa Maîtreſſe, ſous l'idée de cette *divine plante.*

268 R. Saignée, herbes, *onguents* ne ſont pour ma ſanté.

Onguents, *Sale en cet endroit.*

(53) On voit par-là qu'un Terme, auquel l'uſage done entrée dans le Stile noble, forme quelquefois par la manière dont on s'en ſert, une Expreſſion, ou baſſe, ou contraire à quelque bienſéance; & par là même indécente.

IX. TOUTE Expreſſion, qui ne rend pas avec juſteſſe l'idée qu'on veut lui faire répréſenter, eſt une Expreſſion fauſſe ; & le plus ſouvent elle communique ſon vice à la Penſée elle-même. On ne ſera donc pas ſurpris s'il ſe trouve ici quelques exemples, qui paroîtront appartenir à l'Article où je dois parler des Penſées fauſſes. IX. EXPRESSIONS FAUSSES.

Bref mon eſprit, *ardant d'affections*. 8 R.

Cela ne vaut rien, même en Pluriel (54).

Et quand la nuit *à ſon aiſe il ſommeille*. 297 R.

On ne ſommeille pas à ſon aiſe : *mais on peut* dormir à ſon aiſe (55).

Mais *la peur* ſeulement de *n'oſer aſpirer* 186 R.
A ſi digne ſervice, &c.

Qu'eſt-ce que veut dire la peur de n'oſer faire une choſe? *Il veut dire* la peur de faillir & d'aſpirer trop haut, *ou* de choir, *ou* de monter, *&c ; ou bien* la peur de ne pouvoir arriver en ſi haut lieu : *mais il le faut entendre par diſcrétion.*

De grace, eh ! montre-moi l'une ou l'autre fortune, 208 V.
Et s'il faut que j'attende *ou douceur ou pitié.*

Douceur ou pitié, *ne ſont pas* l'une ou l'autre fortune. *Il s'eſt mécomté. Il vouloit dire* la mort ou la vie, *ou quelque choſe ſemblable, come* rigueur ou pitié.

Puis come le ſoleil ſes raïons élança 830 R.
Pour *éclairer le jour*, &c.

*Je ne ſais ce que c'eſt qu'*éclairer le jour.

Adieu donc, Liberté, tu m'as aſſés ſuivie, 265 R.
Je ne redoute plus le travail enduré (56).

Pourquoi redouter le travail enduré. *On ne redoute pas le paſſé : mais l'avenir.*

(54) *Ardant d'affections* eſt-là pour *enflamé*, *brûlant d'amour*. Ce qui done à cette Expreſſion une fauſſeté, qui s'étend juſqu'à la Penſée, c'eſt qu'*affection* eſt un Terme générique, qui ſignifie toutes les manières dont l'ame peut *être affectée*. Si parmi les *affections de l'ame*, il en eſt de chaudes & vives, il en eſt auſſi de froides & tranquilles, auxquelles on ne ſauroit attribuer de l'ardeur. On diroit une ſotiſe, en diſant *une admiration ardente.*

(55) On a vu plus haut que *ſommeiller* eſt *avoir envie* de dormir. *On n'eſt donc pas à ſon aiſe, quand on ſommeille.*

(56) Le Poëte vouloit dire, *je ne crains plus de ſouffrir des maux pareils à ceux que j'ai ſoufferts.*

X. TAUTOLOGIES. X. J'AI dit que les *Tautologies* ne ſont ordinairement que des Répétitions inutiles d'une même choſe en un ou pluſieurs Termes. J'ajoute, pour être exact, qu'il y a *Tautologie* dans une Phraſe, lorſqu'elle réunit des Mots, dont le ſens de l'un eſt renfermé dans un autre. C'eſt ce que les Exemples feront entendre.

9 R. Il n'eſt priſon ni *torture*, ni flame,
Qui mes *tourmens* me ſût faire avouer.

Il n'y a point de tourment qui me fût faire avouer mes tourmens ; *il devoit dire* mon amour, *ou quelque autre choſe.*

Cette *Tautologie* eſt d'autant plus condamnable, que la Phraſe n'a point de ſens.

26 R. Auſſi les *Déités* qu'en ces Vers je veux dire
N'ont rien qui ſoit égal à leur *divin pouvoir.*

Le divin *pouvoir des* Déités.

57 R. Et de ſon ſang tout chaud oignés ma *plaie ouverte.*

Qu'eſt-ce qu'il veut dire par ma plaie ouverte ?

L'Idée d'*ouverte* eſt renfermée dans le mot *plaie.* Une *plaie*, quand elle eſt fermée, ne doit plus porter ce nom: mais celui de *cicatrice.*

38 R. Que mon teint pâle & *mon viſage blême.*

Viſage blême *eſt ſuperflu*, *après avoir dit* teint pâle.

128 R. Pour réſiſter à deux *Déités ſaintes.*

Beaucoup ont doné cet Epithète à la Déité : mais je doute s'il ſe doit faire ; car quelles Déités ſont prophanes (57)?

126 R. Leur *querêleux diſcord* ne fait pas que je meure.

Un querêleux diſcord *me plaît auſſi peu qu'une* diſcordante querèle.

205 R. *Je ſors* donc *de ma chambre* hâté de cette eſcorte,
Et d'un pied défaillant *je paſſe outre la porte.*

A quoi bon je ſors de ma chambre & je paſſe outre la porte, *ce n'eſt la porte de la rue ? Mais il le faut dire.*

(57) L'Idée de la Divinité renfermant néceſſairement celle de la *Sainteté*, come d'un Attribut eſſentiel ; l'Epithète de *Sainte* donée à la *Divinité*, doit paſſer pour une vraie Tautologie.

Il montre à nu le ventre & le dos *&* *l'échine.* TAUTOLOGIES.

Cheville. Coment montreroit-on le dos *sans montrer* l'échine? 231 R.

O bienheureux qui peut passer sa vie..... 297 R.
Parmi les champs *, les forêts* & *les bois !*

Cette différence de forêts *&* *de* bois *est bone aux Maîtres des Eaux & Forêts , ou aux Veneurs : mais je ne suis pas d'avis qu'un Poëte soit si pointilleux. Un* bois *n'est pas une* forêt : *mais une* forêt *est un* bois.

XI. LES Poètes doivent apporter d'autant plus d'attention à rendre clairement leurs pensées, qu'ètant gênés sans cesse par la Rime & par la Mesure, ils risquent plus souvent d'être obscurs, qu'aucune autre sorte d'Ecrivains. XI. OBSCURITE'.

Ce Trompeur que tu vois, jaloux de ma franchise, 28 V.
Masquant de deux beaux ieux sa cruelle entreprise.

Qu'est-ce à dire?

La Pensée se laisse aisément deviner. L'*Amour*, *voulant cacher le dessein qu'il avoit de me faire souffrir*, *emploïa pour me surprendre la douceur des regards de deux beaux ieux*. L'Expression, qui ne dit cela qu'imparfaitement, est très obscure.

Laissant mon *ame comblée* 31 R
De feux, d'horreur & *de cris.*

Qu'est-ce qu'une ame comblée de cris?

L'Expression ne se peut pas entendre. Les cris ètant une action purement corporelle, on ne les peut jamais attribuer à l'ame (58).

Change en benin *aspect mon astre* rigoureux. 32 V.

Quel langage est-ce là, changer un astre en aspect ? *Je*

(58) Quoique Malherbe ne dise rien de *comblée de feux* & de *comblée d'horreur*, il ne faut pas croire qu'il approuvât ces deux Expressions. Leur sens se présente avec peine ; & peut-être, en les examinant rigoureusement, trouveroit-on qu'elles ne signifient rien. *Plein*, *rempli*, *comblé* s'emploient assés indifféremment les uns pour les autres par la plusspart de nos Ecrivains : mais, généralement parlant, *comblé* ne doit s'allier qu'à des Substantifs réprésentant des idées de choses qui puissent, phisiquement ou moralement être mesurées ou comtées. J'avouerai cependant, en même tems que j'ose proposer cette espèce de règle, que la bizarerie de l'Usage lui peut faire recevoir quelques exceptions.

OBSCURITÉ. *crois qu'il a intention de dire quelque chose de bon : mais il faut deviner.*

C'est en effet, en devinant, qu'on se doute que le Poète a voulu dire : *change l'influence rigoureuse de mon astre en une influence plus favorable.*

61 V. O vous *furieux de soucis*,
Sans repos troublés & *transis*
Pour renverser une police ;
Aiant l'Univers travaillé,
Le prix qui vous sera baillé
N'est rien auprès de mon service.

1°. *Qu'est-ce à dire* furieux de soucis & transis pour renverser une police.

2°. Le prix qui vous sera baillé n'est rien auprès de mon service ; *mal conçu.*

S'imagineroit-on que par cette dernière Phrase le Poète a prétendu dire aux Conquérans : *La gloire que vous recueillerés de vos exploits, ne vaut pas celle que j'acquiers en servant ma Maîtresse ?*

62 R. Egal au *Dieu de ma victoire.*

202 V. Vous en juriés vos ieux, *Seigneurs de ma victoire*

Qu'est-ce à dire Dieu de ma victoire, Seigneurs de ma victoire (59) ?

90 R. Et n'attens pas de vous un plus doux paiement,
Que mourir *sans pitié* servant fidèlement.

Ce sans pitié *n'est point clair.*

On ne voit qu'à peine que le Poète veut dire : *En vous servant fidèlement, je m'attens de mourir sans que vous aiés pitié de ma mort.*

81 R. Mes Vers plaintifs, *couriers de son mérite.*

Qu'est-ce à dire couriers de son mérite ? *J'ai bien ouï parler d'un* Courier d'Espagne *ou* du Roi d'Espagne : *mais*

(59) Contre l'usage constant de la Langue, Desportes done à *Victoire* un sens passif, pour dire *la victoire remportée sur lui.* Les deux endroits se prêtent mutuellement quelque foible lumière : mais il faut deviner par tout ; & l'Expression est encore plus vide de sens, qu'elle n'est obscure.

Courier d'une chose *ne fut jamais dit que par un Ignorant.* OBSCURITÉ.
Qnand même on parle d'une nouvelle, on dit le Courier qui a apporté une telle nouvelle, & *non pas* le Courier de telle nouvelle (60).

Néron; *fusil* de meurtre & *de flame* & de rage. 94 V.

Que veut dire fusil de flame (61)?

XII. Si quelque chose distingue le *Galimatias* de l'Obscurité; c'est que la dernière cache un sens difficile à pénétrer, & que le premier n'en renferme aucun qui soit raisonable. XII. GALIMATIAS.

Les traits d'une jeune Guerrière, 82 R.
Un port céleste, *une lumière*,
Un esprit de gloire animé,
Hauts discours, divines pensées,
Et mille vertus amassées,
Sont les Sorciers qui m'ont charmé.

Que veut dire cette lumière *mise ainsi absolument, sans rien dire ou d'ieux ou d'esprit? Et puis après avoir dit* un esprit de gloire animé, *il ne faloit pas dire* hauts discours; *car quel langage est-ce* hauts discours sont les Sorciers qui m'ont charmé?

Une lumière & hauts discours, n'offrant par eux-même aucun sens, & ne pouvant s'allier avec *les Sorciers qui m'ont charmé*, font que toute la Stance n'est que du Galimatias.

Quelle *manie* est *égale à ma rage* 101 R.

Manie égale à ma rage, *Galimatias.*

Je vois mille clairtés & mille choses belles; 125 V.
Mais c'est tout par vos ieux, les miens ne sauroient voir:
Votre esprit tout divin me rend plus de savoir.

Galimatias excellent!

(60) Cette Expression, *Couriers de son mérite*, est très peu claire: mais on peut, si l'on veut, la ranger parmi les Impropriétés de Tours. En y regardant de près, on verra que l'Expression n'est le plus souvent obscure, que parce qu'elle est impropre.

(61) *Fusil de rage, fusil de meurtre* sont également obscurs & beaucoup plus ridicules. *Fusil*, considéré come un instrument qui sert à tirer du feu d'une pierre, a quelque rapport avec *la flame*: mais il n'en peut avoir aucun avec *le meurtre* & *la rage.*

GALIMATIAS. 20 V. *Vaincu je me rendis, ne pouvant mesurer*
Come je me perdois, & que pour ma souffrance
Je ne trouverois rien qui me fît espérer.

Galimatias roïal.

Le Poète, après avoir demandé pourquoi la mort, qu'il a tant appellée à son secours, ne vient pas terminer sa vie, ajoute en parlant à sa Maîtresse :

94 R. J'en sais bien la raison. Cette Mort trop cruelle,
Voïant dedans mon cœur votre image si belle
Se retire étonée & retient son effort.
O destin rigoureux d'un Amant misérable !
En peinture & de loin, vous m'êtes favorable :
Mais vraie & près de vous, vous me donés la mort.

La Mort ne le tua point, parce qu'elle lui vit le portrait de sa Dame au cœur ; & quand il est près de sa Dame, elle lui done la mort. Eh ! Coment pouvoit-elle être plus près que dans son cœur ? Cette Imagination est imaginaire, s'il en fût jamais ; car de dire qu'il ne l'a dans le cœur, que lorsqu'il est absent ; c'est une faute plus grande que la première.

Cet amas d'Idées, qui ne tiènent point l'une à l'autre, est si mal rendu par l'Expression, qu'il ne présente point un sens total qui puisse satisfaire.

104 R. D'une seule lumière en la nuit allumée
L'ombre entière se fait, qui se perd consumée
Par les raïons épars des flambeaux d'alentour.

Je ne vous entens pas.

L'expression n'est ici que du Galimatias ; & l'on a beaucoup de peine à deviner que la Pensée, que le Poète vouloit rendre, est : *Pendant la nuit une seule lumière marque l'ombre entière d'un corps placé devant elle : mais si ce même corps est environné de différentes lumières qui jètent de toutes parts un éclat égal, son ombre disparoît.*

462 V. Cette rigueur nous peut bien *interdire*
Les doux propos que nous soulions dire,

Et de nos ſens deguiſer l'apparence. GALIMATIAS.

Bien mal exprimé, au lieu de dire, on nous peut bien défendre de parler enſemble; *car qu'eſt-ce à dire,* On nous interdit les propos que nous ſoulions tenir? *On ne leur défend pas ce propos-ci, ni celui-là: mais toutes ſortes de propos. Mais ce qui ſuit n'eſt pas moins plaiſant,* On nous peut bien interdire les propos, & déguiſer l'apparence de nos ſens. Interdire déguiſer, *Voilà une Conſtruction étrange. Que ſi l'on prend* & *pour une Copulative de* interdire *&* déguiſer; *qu'eſt-ce à dire,* On peut bien déguiſer l'apparence de nos ſens? *Et qu'eſt-ce encore que* l'apparence de nos ſens.

XIII. Il faut entendre par Equivoque toute eſpèce d'Ambiguité de Termes, d'Expreſſions & de Tours. XIII. EQUIVOQUE.

Je rebelle mon cœur au grand Roi des Amours. 61 R.
La Raiſon auſſi-tôt s'avance à mon ſecours,
Qui m'ouvre les priſons & guarit ma pointure.
Libre alors je maudis *ſa* méchante nature;
Et conſens que *ſa* loi n'ait plus en moi de cours.

Sa *eſt mis là de façon, qu'il ſemble ſe rapporter à la* Raiſon.

Il s'agit de *la méchante nature* & de *la loi* du *grand Roi des Amours.*

La terre n'aguères glacée 51 R.
Eſt ores de verd tapiſſée:
Son ſein eſt embelli de fleurs;
L'Air eſt *encore* amoureux d'elle.

Que veut dire cet encore? *Eſt-ce que* l'amour de l'air pour la Terre dure encore, *ou n'eſt pas encore paſſé? Ou bien s'il veut dire,* il y a d'avantage que tout cela, c'eſt que l'air eſt amoureux de la Terre?

Le Gouverneur d'un fort, *vigilant & fidèle,* 53 V.
Jamais d'un long ſommeil n'aſſoupit ſes eſprits.

Vous diriés que le Fort *eſt* vigilant & fidèle.

EQUIVOQUE. Et puis aimés les Grands, croïés en leur langage.

197 V. *Leur flame* aussi soudain *est par tout épandue.*

S'il veut dire que la flame des Grands est épandue par tout, *c'est-à-dire que* tout le monde en parle ; *ceci est hors de propos. S'il veut dire qu*'elle suit plusieurs objets, *il s'est mal exprimé* (62).

311 R. Celui qui a gagné ma place,
Ne vous peut aimer *tant que moi.*

Equivoque en ce moi, *que l'on ne sait s'il est Accusatif ou Nominatif. Il faut, tant que l'on peut, éviter ces ambiguités. Je dirois* ne vous peut aimer tant que je vous aime.

324 R. Et *d'un coup de trois Dieux l'attente* elle a ravie.

D'un coup de trois Dieux *se peut aussi bien entendre, come* l'attente de trois Dieux.

328 R. Phébus sur Hiacinthe épandit moins de larmes,
Et *l'ennui de son Fils* lui sembla plus facile.

Il se devoit mieux expliquer ; car proprement l'ennui de son Fils *est* l'ennui que son Fils ressent ; & *non* l'ennui de la mort de son Fils.

XIV. DIVERSES INEXACTITUDES. XIV. JE rassemble ici diverses inexactitudes de Stile ; que j'aurois difficilement fait entrer dans les Articles précédens.

70 R. On verra défaillir tous les astres aux *cieux*,
Les poissons à la *mer*, le sable à son *rivage*
Au *soleil* ses raïons bannisseurs de l'ombrage,
La verdure & les fleurs au *Printems gracieux.*

Les cieux, *la* mer, *le* soleil, *le* rivage *n'ont point d'Epithètes, il n'en faloit point au* Printems (63).

(62) La réflexion fait voir que l'Expression de Desportes dans la place qu'elle occupe, ne doit recevoir que le second sens : mais lorsqu'on lit, le premier sens est celui qui se présente d'abord.

(63) Malherbe laisse à suppléer que les *astres*, les *poissons*, le *sable*, la *verdure* & les *fleurs* n'aïant point d'Epithètes, les *raïons* n'en devoient pas avoir non plus. Ainsi dans le troisième Vers cette Epithète composée *bannisseurs de l'ombrage*, & dans le quatrième cette Epithète simple *gracieux*, ne sont que du remplissage, c'est-à-dire des Chevilles.

O Vers, que j'ai chantés en l'ardeur qui m'enflame, DIVERSES INEXACTITUDES.
Je deviens à bon droit de votre aiſe envieux!
Vous viendrés en *la main*, vous retiendrés *les ieux* 71 R.
Qui retiènent ma vie en l'amoureuſe flâme.

Qui retiènent ma vie *ſe rapporte aux* ieux *: mais il n'y a rien qui ſe rapporte à* la main.

Tu retiens doucement *ces beaux ieux* rigoureux 40 R.
*Dont il faut qu'*à regret ſans cœur *je me retire*,
Tu vois tous les tréſors de l'amoureux Empire,
Et *reçois tous les biens dont je ſuis deſireux.*

Aiant dit Tu retiens les beaux ieux qu'il faut que je laiſſe, *&* Tu reçois tous les biens dont je ſuis deſireux, *il devoit dire quelque choſe de ſemblable, quand il parle* des tréſors.

Mètés en égale balance 161 V.
D'une part vos rigueurs & ma longue ſouffrance;....
. . . . . Puis *en l'autre partie*
Mètés les faux propos qui vous ont ſubvertie.

Aiant dit d'une part, *il devoit dire* de l'autre, *& non* en l'autre partie ; *& à tout évènement il devoit dire* en l'autre part.

Mer qui pour notre mort *nouris* mainte Serène.... 145 V.
Hiver qui ſe déguiſe en nouvelle ſaiſon.

Puiſqu'il avoit dit, Mer qui nouris *en ſeconde perſone, il devoit dire auſſi,* Hiver qui te déguiſes.

Ces deux Vers ſont renfermés dans une même Phraſe.

Par les courtes Obſervations que l'on vient de lire, Malherbe établit cette Règle eſſentielle de Stile, à laquelle la pluſpart de nos Ecrivains ne font pas aſſés d'attention. Les Termes & les Expreſſions qui ſe correſpondent dans une même Phraſe, dans une même Période, doivent obſerver entre eux un parallèliſme exact. Si cette Règle eſt ſuſceptible de quelque exception, ce ne peut être que dans des mouvemens de Paſſions impétueuſes.

Pluſtôt *Juillet* ſera glacé 83 V.
Et l'*Hiver* de fleurs tapiſſé.

DIVERSES INEXACTITUDES. *Il devoit dire* Décembre de fleurs tapissé, *pour opposer mois à mois ; & non un mois à une saison.*

Ici non seulement les Expressions, mais les idées ne sont point parallèles. La même faute se trouve dans les trois exemples suivans.

22 V. Pense que mon cœur trouble est ému tout ainsi
D'ennui, de desespoir, de tempête & d'orage.

Il faloit que tout fût propre ou figuré ; & non moitié propre, come sont ennui *&* désespoir ; *& moitié figuré, come* tempête *&* orage.

85 V. Si *froide* est la gélée & le feu *dévorant.*

Il faloit dire chaud, *& non pas* dévorant.

3 R. Une pâle *couleur de lis & d'amour teinte.*

Il veut réprésenter le tinctus viola pallor amantium : *mais il n'y a donc ni près ni loin. On ne dit point* Une couleur de lis & d'amour : *mais* une couleur de lis & d'œillets, *ou bien* de colère & d'amour ; *ensorte que* la fleur *soit avec* la fleur, *&* la passion *avec* la passion.

172 R. Et toujours *aux* glaçons la flâme entremêlant
L'absinthe *avec* le miel, la joie *à* la tristesse.

Il devoit dire l'absinthe au miel, *& non* avec ; *tout ainsi qu'il a dit* la flâme aux glaçons, la joie à la tristesse (64).

188 R. O Dieux ! si d'un tel heur je contente ma vie,
Ne m'accordés plus rien de chose que je prie.
On ne me verra point d'autre bien desireux,
Et m'estimerai lors content & bienheureux :
Mais si pour mon malheur, trop cruelle & trop fière,
Vous ne vous fléchissés au son de ma prière, &c.

Le dernier Vocatif est O Dieux ! *& il parle à sa Maitresse.*

Il devoit revenir à lui parler par une nouvelle Apostrophe.

290 R. De toutes les fureurs dont nous somes pressés,
De tout ce que les Cieux ardemment courroucés

(64) On peut dire, suivant les cas, *mêler avec* ou *mêler à* : mais on ne dit plus *entremêler avec.* Il faut toujours dire, *entremêler à.*

Peuvent

DIVERSES INEXACTITUDES.

Peuvent *darder* sur nous de tonerre & *d'orage*,
D'angoisseuses langueurs, *de meurtre ensanglanté*,
De soucis, de travaux, de faim, de pauvreté,
Rien n'approche en rigueur la loi du mariage.

Dure & sanglante loi nos plaisirs meurtrissant,
Qui fertile a produit un Hidre renaissant
De mépris, de chagrin, de rancune & d'envie,
Du repos des humains l'inhumaine poison,
Des corps & des esprits la cruelle prison,
La source des malheurs, le fiel de notre vie.

1°. *Je ne trouve pas grand goût à* darder un orage. Darder la foudre, *bon ; & pour* le tonerre, *passe, pour ce que l'usage a fait recevoir cet abus, que l'on prend* tonerre *pour* foudre ; *& dit-on*, le tonerre est tombé, *encore que le tonerre est seulement le bruit.* Tout ce que les cieux peuvent darder sur nous de meurtre ensanglanté, *Drôlerie* (65).

2°. *Toute la seconde Stance n'est qu'un Vocatif & ne veut rien dire. Cela s'appelle appeller un home & ne lui dire mot. S'il le rapporte aux Vers précédens, il ne vaut pas mieux* (66).

(65) Il faut traiter avec la même rigueur tous les autres Substantifs, qu'il plait à Desportes de faire régir par le Verbe *darder*. Ainsi *darder des langueurs, des soucis, des travaux ; Darder la faim, la pauvreté*, sont toutes expressions également impropres, inintelligibles & ridicules. Rien ne demande tant d'attention que ces amas de Noms gouvernés par un seul Verbe. Ils ne doivent ordinairement avoir lieu que dans des mouvemens de Passions véhémentes : mais il est bien rare qu'il ne se trouve pas quelques-uns de ces Noms dont les Idées s'accordent mal avec celle du Verbe qui les gouverne tous. On ne hazarde presque jamais cette espèce de Figure, sans dire quelque sotise.

(66) Cette seconde Stance ne peut pas être un Vocatif, puisque celle qui la suit entame un nouveau sens, indépendant de ce qui précède. L'intention du Poète a donc été de caractériser cette *loi du mariage*, qui finit la première Stance. La seconde en dépend par forme d'*Apposition* : mais cette *Apposition* est vicieuse en ce qu'elle est trop longue.

Les Grammairiens appellent *Apposition* l'union d'un Nom avec un autre par lequel il n'est pas régi, come *le Dieu Mercure*. Les Rhéteurs appellent de même des Phrases imparfaites, qui ne formant pas véritablement un sens par elles-même, se joignent au dernier Membre d'une autre Phrase, qui renferme une Pensée déja complète : mais dont cette addition est une suite qui lui done, pour ainsi dire, un nouveau complément. Un exemple rendra ceci plus plus clair. *Aimés ceux qui vous font connoître vos devoirs, & ne prêtés jamais l'oreille aux Flateurs, fléau le plus terrible dont le ciel puisse affliger ceux qu'il veut punir.* Cette fin est une Apposition qui forme un sens, en s'unissant au mot *Flateurs* qui termine le dernier membre de la Phrase précèdente, laquelle renferme déja par elle-même une Pensée complète.

PENSÉES.

AVEC beaucoup d'eſprit, mais ſans goût, Deſportes aimoit à ſe modeler ſur quelques Italiens, dont le brillant l'avoit ébloui. Voilà principalement ce qui choquoit Malherbe. Il avoit tant de honte d'avoir dans ſa jeuneſſe fait aſſaut de bel eſprit avec le Tanſille, en le traduiſant ou l'imitant, que tout ce qu'il rencontroit d'approchant du mauvais goût des Italiens de ce tems-là, le mètoit, pour ainſi dire en colère. De-là vient qu'il traite quelquefois Deſportes avec une dureté, qui fait la cenſure de ſon humeur en même tems qu'elle fait l'éloge de ſon diſcernement.

Je réduis ce qui me reſte à dire à quelques chefs princicipaux, qui ſont ce que les Italiens appellent *Concetti* : les Puérilités ou Niaiſeries : les Pédanteries, ou l'Erudition hors de propos, & l'affectation d'eſprit à contre-tems ; ce qui peut comprendre auſſi les fauſſes applications de l'Hiſtoire & de la Fable : les Métaphores, les Comparaiſons & les Allégories vicieuſes : les Epithètes mal choiſies : les Idées déplacées : les Renverſemens d'Idées : les Idées diſparates : les Penſées apparentes : les Penſées incomplètes : les Penſées *rédondantes* : les Penſées contradictoires : les Penſées fauſſes : les Abſurdités ; & les Traits mal imaginés, ou les mauvaiſes Inventions.

I. CONCETTI. I. LE nom de *Concetti*, qui veut dire en Italien *Conceptions*, *Penſées*, ſe prend le plus ſouvent en mauvaiſe part, même dans cette Langue ; & ſe done à toutes Penſées, qui frapent par ce qu'elles ont de brillant : mais qui manquent ordinairement de juſteſſe, & qui ſont quelquefois totalement fauſſes. Les Jeux de Mots & les Jeux d'Imagination ſont une ſource féconde de *Concetti*.

73 V. J'écris toute nuit ce que je n'oſe dire
Et quand l'encre me faut je me ſers de mes pleurs.

Niaiserie, imitée de l'Italien ; ex Sannazaro, lib. II. Epigrammaton (67). CONCETTI.

Et *le mal* qui me tue *est vie* à ma pensée 121 V.

Etrange Oisonerie.

Non seulement la Pensée n'a là qu'un faux faux brillant d'Antithèse ; elle n'est même qu'apparente, car *le mal est vie* ne veut rien dire.

Prens donc une autre adresse, ou *l'ardente chaleur*
De mes justes *soupirs te brûlera les aîles.*

Ridicule (68).

Les Vers suivans terminent un Sonnet sur des *Pendans d'oreille de tête de mort.* C'ètoit assurément une jolie Galanterie. Il s'agit du cœur de celui par qui le présent ètoit envoïé.

Donc, ô Beauté du Ciel ! ne vous offensés pas 295 R.
Si souffrant loin de vous tant de vivans trépas,
A sa mort véritable il offre une mort feinte.

Conclusion impertinente.

Misérables travaux, vagabonde pensée, 145 R.
Soucis continuels, espoirs faux & soudains
Feintes affections, véritables dedains,
Mémoire qu'une absence a bientôt effacée;
Vraie & parfaite amour d'oubli recompensée,
Avantureux desirs, mais follement hautains,
Et vous de ma douleur messagers trop certains,
Soupirs qui donés air à mon ame oppressée ;
Quoi ! Ces vivantes morts, ces durables ennuis,
Ces jours noirs & troublés, ces languissantes nuits,

(67) Quoique Malherbe qualifie cette Pensée de *Niaiserie*, & qu'à ce titre elle semble appartenir à l'Article suivant ; j'ai du la mètre ici, parce que le Poète n'a cherché qu'à dire quelque chose de brillant : & que ce qu'il dit l'est en effet : mais sans aucune vérité. J'avertis d'ailleurs qu'en rapportant les critiques de Malherbe à certains chefs, j'ai fait peu d'attention aux noms qu'il lui plait d'emploïer, pour qualifier les différentes choses qui sont l'objet de sa censure.

(68) La Pensée n'est encore qu'apparente. Au fond le Poète qui dans ces Vers parle à l'*Espour faux & trompeur* qui l'avoit séduit, ne veut rien dire sinon qu'*à force de soupirer il perdra l'espérance ;* ce qui ne signifie rien. L'Espérance peut faire pousser des soupirs : mais les soupirs n'ont point d'effet sur l'Espérance. Voila come un Tour brillant, qui semble dire quelque chose, ne dit rien en effet.

CONCETTI. Tiendront-ils mon esprit en tristesse éternelle ?
Ne dois-je donc jamais sentir d'allégement ?
Hélas ! Je n'en sais rien, je sais tant seulement
Que j'endure ces maux pour être trop fidèle.

Ce Sonnet ne veut rien dire ; & tous ceux qui seront composés de pièces rapportées, come celui-ci, ne vaudront non plus que lui.

Si ces Pièces rapportées étoient des Pensées justes, vraies &, quoique sans liaison apparente, dépendantes du même principe, rien n'empêcheroit qu'on ne pût en faire quelque chose de bon.

11. PUERILITÉS. II. LES Puérilités, que Malherbe nome assés souvent Niaiseries, n'ont pas besoin de définition pour être connues. Je dois seulement avertir qu'à l'exemple des anciens Rhéteurs, je ne distingue point du Puéril, ce que l'on appelle *Froid* dans le Discours.

13 R. *Je baillone mes maux*, je contrains mon vouloir.

Drôlerie.

Est-il une Métaphore plus puérile & plus ridicule que de dire que l'*on met un baillon à ses maux*, pour dire que *l'on s'abstient de se plaindre des maux que l'on souffre.*

14 R. Ces eaux qui sans cesser coulent dessus ma face,
Les témoins découverts des couvertes douleurs,
Diane, hélas ! voïés ce ne sont point des pleurs ;
Tant de pleurs dedans moi ne sauroient trouver place.
C'est une eau que je fais de tout ce que j'amasse
De vos perfections, & de cent mille fleurs
De vos jeunes beautés, y mêlant les odeurs,
Les roses & les lis de votre bone grace.
Mon amour sert de feu, mon cœur sert de fourneau,
Le vent de mes soupirs nourit sa véhémence :
Mon œil sert d'alembic par où distille l'eau.
Et d'autant que mon feu est violent & chaud
Il fait ainsi monter tant de vapeurs en haut,
Qui coulent par mes ieux en si grande abondance.

Mauvais au quatrième degré.

Puérilités.

C'est tout ce que Malherbe dit du Sonnet entier ; & j'ajoute que je n'ai rien vu nulle part d'aussi froid (69).

Mon cœur, mon œil, mon teint, blessé, cavé, défait, 64 V.
De traits, de pleurs, d'ennuis, cruels, amers, durables,
Pouroient faire avouer aux Damnés misérables ;
Que de mes passions l'Enfer n'est qu'un pourtrait.

Drôlerie.

La censure ne tombe peut-être que sur le ridicule & puéril arrangement des mots dans les deux premiers Vers. C'est un badinage assés passable en Latin : mais insupportable en François. On en trouve quelques exemples dans nos vieux Poètes (70).

Cette belle Déesse, ah ! *non seulement belle* 123 V.
Ains Bellone & guerrière, ainsi m'a surmonté.

Excellente Paronomase, scilicet (71).

Après des reproches à l'Amour sur ce qu'il a coûtume de faire souffrir aux Amans, Desportes lui dit :

Les graces que tu fais pour couvrir ta coûtume, 259 R.
C'est sous un peu de miel cent toneaux d'amertume,
Et pour un promt éclair un long aveuglement.
Ah ! Maudit soit le jour qui premier me vit naître
Sous un si noir destin, qu'hélas ! il me faut être
D'un enfant sans pitié le triste ébatement.

Frigidius glacie.

Malherbe, en prononçant que les trois derniers Vers sont *plus froids que glace*, ne me laisse rien à dire, sinon que les trois premiers ne le sont guères moins (72).

Les Vers suivans finissent un Sonnet, dans lequel le Poète veut détourner un Peintre de faire le Portrait d'une Demoiselle, dont il vante la beauté.

(69) Malherbe traite de *sotise* le premier Vers du second Quatrain.

(70) La pensée totale des quatre Vers ci-dessus n'est qu'une froide Parodie de cette Phrase triviale : *Je souffre plus qu'un Damné.*

(71) La *Paronomase* est une Figure de Rhétorique qui consiste à jouer sur un mot, pour en former un autre mot par le déplacement, le changement, le retranchement ou l'addition de quelques Lètres. Dans le Stile sérieux cette espèce de Jeu de mots ne manque presque jamais d'être d'un froid à glacer.

(72) Vers 4. *Premier* est une Cheville ridicule & vide de sens. On ne nait pas un jour, & puis un autre jour. On ne nait qu'une fois, & dans un seul Instant.

PUE'RI-LITE'S. 294 V. Laisse au grand Dieu d'Amour ce labeur téméraire,
Qui d'un trait pour pinceau la saura mieux pourtraire,
Non dessus de la toile, ains dans le cœur des Dieux.

Froid.

Il est bien rare que les Allusions du Phisique au Moral, bien qu'assés souvent ingénieuses, ne soient pas extrêmement froides. Il y règne toujours un certain faux qui, forçant à chercher en vain les rapports de l'Allusion, rallentit la vivacité de l'impression qu'elles peuvent faire.

Une Femme, envoïant en présent un Miroir à son Amant, envie le bonheur dont ce Miroir va jouir en appartenant à celui qu'elle aime. Elle proteste qu'elle ne cessera jamais de l'aimer, & dit ensuite :

294 V. Voïant en ce Miroir vos ieux que j'aime tant,
Pensés come du Ciel je m'irai lamentant,
Loin de ces chauds regards & de ce beau visage.
Mais à tort toutefois *je me plaindrois des Cieux :*
Car bien que mon destin m'égare en divers lieux,
Tout par tout dans le cœur je porte votre image.

Froid (73).

312 R. *J'étois home de chair*, & or' par sa rigueur
Je suis home de flame.

Inepte.

Ce mot en dit assés.

III. PE'DANTERIES. III. OUTRE l'Erudition hors de propos, j'ai compris sous le nom de Pédanterie, l'Affectation d'Esprit à contre tems, & les fausses applications de l'Histoire & de la Fable.

7 R. Plustôt d'un *trait doré* Venus vous blessera.

Il prend la Mère pour le Fils. Vénus n'a point ces deux sortes de flèches attribuées à l'Amour.

8 V. Je ne me plains du vol que j'ai tenté,

(73) Cela n'est pas moins faux que froid. Plus l'image d'un Amant est présente au cœur de sa Maitresse, plus elle a sujet de se plaindre de ce qu'elle est éloignée de lui. Cet exemple & quelques autres rapportés dans différens Articles, font voir que la fausseté de la Pensée accompagne ordinairement les autres vices qu'elle peut avoir.

Jeune Dédale, aux périls téméraire. PE'DANTERIES.

Je crois qu'il veut dire Icare *par le* jeune Dédale *: mais cela ne se peut défendre, vu que les succès de* Dédale *&* *d'*Icare *en même dessein furent différens ; car* Dédale *ne fut pas* téméraire.

Amour a mis mon cœur *come un rocher à l'onde* 17 V.
Come enclume au marteau, come une tour au vent,
Et *come l'or au feu*, dont je pleure souvent
Et crie à haute voix sans qu'aucun me réponde....
L'onde c'est ton orgueil, le marteau mon tourment,
Le vent ta volonté tournant légèrement
Qui pourtant ne m'émeut, ne me rompt, ne m'encline.
Puis ton ardent courroux plein de froide rigueur.
Come un feu dévorant veut consumer mon cœur :
Mais tout ainsi que l'or dans la braise il s'affine.

Tout ce Sonnet est, ce me semble, pris de Petrarque : mais il n'en fut jamais de si impertinent.

Malherbe traite ensuite les deux Tersets de *Pédanterie* (74).

Tous ces brasiers *je plonge en Léthès* bien avant. 48 R.

Latinerie.

Je plonge en Léthès, ou *je plonge dans le Léthé*, pour dire *j'oublie*, est une affectation d'érudition très hors de propos.

Voici la fin d'un Sonnet, où le Poète fait le Parallèle d'Ino persécutée par Junon, avec lui-même tourmenté par par sa Maîtresse, *Déesse beaucoup plus inhumaine.*

La misérable Inon d'Athamas pourchassée, 54 R.
Portant son Fils d'un bras, éperdue, insensée,
S'élança dans la mer & noïa ses douleurs.
Et moi de vos courroux fuïant la violence,
Et *portant sous le bras ma débile espérance,*
Troublé je me submerge en la mer de mes pleurs.

(74) C'est uniquement pour faire parade de son esprit, & toujours très mal à propos, que l'on a recours à ces similitudes tirées de loin, dont on trouve quelques exemples dans Pétrarque, & qui sont très communes chés les Poètes Italiens du seizième siècle.

PE'DANTERIES. *Etrange imagination, prise de l'Italien & sote par tout (75).*

68 R. Mon feu brûle toujours & n'est point évident.

Aussi l'amour en moi *n'est point par accident;*

Il est de ma nature & ma propre substance.

Pédanterie, en parlant aux Femmes.

Car devant que le tems nos deux cœurs assemble,

Un sujet recevra deux contraires ensemble.

Cette impossibilité n'est point poëtique.

145 R. Que ferai-je donc pour avoir guerison?

Il faut vaincre en fuïant, *ainsi que fait le Parthe.*

C'est l'opinion de tous les Auteurs que les Parthes vainquent en fuïant : mais il n'est rien si ridicule. On peut bien en fuïant, tuer quelques-uns des poursuivans : mais de vaincre, il est inimaginable (76).

IV. METAPHORES. IV. Je ne m'arrêterai pas longtems aux mauvaises Métaphores. Les Exemples rapportés dans les autres Articles, en offrent un assés grand nombre, qu'il est aisé de reconnoître (77).

(75) On s'expose nécessairement à dire des sotises, quand on veut trouver de la ressemblance entre des choses, qui n'en ont aucune. On voit encore ici combien l'Allusion du Physique au Moral produit de ridicule. J'aurois pu réserver cet exemple pour l'Article des Comparaisons : mais il appartient à celui-ci come mauvaise application de la Fable.

(76) Quelle différence de la manière dont Desportes se sert de ce trait d'Histoire, à celle dont Corneille en fait usage dans sa *Rodogune*. Après que Rodogune a dit (Act. III. Sc. IV.) aux Princes Antiochus & Séleucus, que son cœur & sa main sont pour celui des deux qui vangera la mort de leur Père Nicanor sur Cléopâtre leur Mère; elle se retire sans vouloir écouter rien de ce qu'ils ont à lui dire pour la faire changer de résolution. Il faut se rappeller que cette Princesse étoit Sœur du Roi des Parthes. Séleucus (Sc. v.) s'écrie au moment même qu'elle sort :

Elle nous fuit, mon Frère, après cette rigueur.

Antiochus, par une réflexion aussi juste, qu'elle est vive, lui replique :

Elle fuit, mais en Parthe, en nous perçant le cœur.

(77) A ne considérer les Métaphores que come un ornement du Discours, c'en est le plus brillant; & par cette raison même il faut leur doner une justesse, sans laquelle elles produisent un effet contraire à celui que l'on en attend. Mais ce n'est pas seulement à titre d'ornement qu'elles entrent dans le Discours. On est souvent obligé d'y recourir pour exprimer noblement ou fortement ce que les Termes propres ne réprésenteroient qu'avec quelque bassesse, ou du moins avec trop peu d'élévation, ou d'une manière foible, rélativement au genre de l'Ouvrage, au caractère de Stile qu'on a cru devoir suivre, aux Impressions que l'on veut faire. Les Métaphores, envisagées de ce côté, sont donc une manière de dire mieux certaines choses, que l'on diroit simplement bien, ou même mal en certains cas, en se servant des Termes destinés à les exprimer. C'est une nouvelle raison pour n'en emploïer que de justes. Elles sont des espèces de Portraits, dont le principal mérite est d'avoir une exacte ressemblance avec leurs Originaux.

C'est le *poignant regret* qui *m'oppresse* & *m'entame.* MÉTAPHORES. 111 R.

Ce regret m'oppresse *est aussi bien dit que* ce regret m'entame. *Et puis jugés encore come cet Epithète* (78) poignant *convient bien à* oppresser. *Pour* oppresser *il faloit* pesant.

Depuis, votre beauté s'y est venu loger, 129 R.
Trouvant *la place* vide & *sans nulle pensée.*

Une place sans pensée *ne se peut dire. Je sais bien que* la place *dont il parle est* le cœur : *mais ce qui convient au signifié, ne convient pas toujours au signifiant* (79).

Arrière, espoir conçu de *vent* 148 R.
Qui servois d'*attiser ma flame.*

Attiser ma flame *ne me plait pas.* Attiser le feu, *bon. Et puis le vent n'attise point. Il devoit dire* d'accroître ma flâme (80).

V. COMPARAISONS.

V. Les Rhéteurs mètent de la différence entre les Comparaisons, les Similitudes & les Parallèles : mais pour le but que je me propose ici, tout Discours qui compare une chose avec une autre, en les nomant toutes deux, ne peut être qu'une Comparaison plus ou moins détaillée (81).

(78) Malherbe fait par tout *Epithète* du Masculin.

(79) Le mot *cœur* est ici le signifié ; *la Place* est le signifiant. Supposé que le mot *Pensée* puisse être dit pour *Sentiment*, il convient au *Cœur* : mais il ne peut jamais convenir à *la Place*. D'ailleurs come *Pensée* ne veut pas dire *Sentiment*, la Métaphore de Desportes pèche doublement, en ce que le Terme dont il se sert, ne convient en aucune manière au signifiant, & qu'il ne peut convenir que très improprement au signifié.

(80) Si le Poëte eût dit *attiser mon feu*, je doute que Malherbe en eût été content. La manière dont l'Espérance agit sur une Passion pour l'accroitre, ne peut avoir aucun rapport de ressemblance avec l'action d'arranger le bois d'un feu, de *l'attiser* pour entretenir ou pour augmenter sa chaleur.

(81) Hors quelques cas particuliers, où les Comparaisons servent à rendre sensible ce qui ne seroit pas saisi facilement, elles ne s'emploient dans le Discours qu'à titre d'ornemens. L'usage en est donc communément arbitraire ; & si les Poëtes en mètent beaucoup plus dans leurs Ouvrages, que les autres Ecrivains, c'est que leur devoir est de les remplir d'Images & de Peintures ; ce qui les oblige même à tirer presque toutes leurs Comparaisons des Objets sensibles, qui se peignent plus aisément que les Objets intellectuels. Mais, absolument parlant, le Discours, même chés les Poëtes, pourroit se passer de Comparaisons ; & c'est pour cela qu'elles sont répréhensibles toutes les fois qu'elles n'ont pas dans les circonstances que l'on en détaille, un rapport évident avec autant de circonstances parallèles des Objets que l'on compare. Annoncer ainsi la règle qu'elles doivent suivre, c'est prononcer, peut-être un peu témérairement, la condamnation de la plupart de celles qu'Homère, Virgile & tous les Poëtes ont emploïées. Leur usage ordinaire est de n'envisager qu'un ou deux rapports de la chose comparée avec celle à laquelle ils la comparent ; & de s'égaïer à peindre dans celle-ci divers traits, qui sont inutiles au but local, si je puis m'exprimer ainsi :

COMPARAISONS. 18 V. *J'accompare ma Dame au Serpent furieux*
Que le divin Thébain ſurmonta par la flame.
Ce Serpent eut ſept chefs, & ma cruelle Dame
A ſept moïens vainqueurs des homes & des Dieux.
Le teint, le front, la main, la parole & les ieux,
Le ſein & les cheveux qui retiènent mon ame.
Avec ces ſept beautés les rochers elle entame,
Et toujours ſon pouvoir revient victorieux.
De chacun de ces chefs ſept autres nouveaux ſortent,
La mort, les traits, le feu, les deſirs qui tranſportent
L'eſpoir, la défiance & *l'*apre *déconfort.*
Ils ſont en ce ſeul point différens de nature;
C'eſt qu'avecque du feu l'Hidre fut mis à mort
Et l'autre de mon feu prend vie & nourriture.

Malherbe a mis d'abord en tête de cette Pièce : *Excellente ſotiſe !* Il dit enſuite : *ce Sonnet eſt pris mot à mot de l'Italien : mais il n'en vaut pas mieux.* Il dit en particulier du premier Terſet : *de chacun de ces chefs il en ſort ſept, ce ſont donc quarante-neuf ; & il n'en comte que ſept* (82).

104 V. J'accompare une Dame en cent lieux embraſée
Au Miroir qui reçoit toute image oppoſée,
Et n'en retient pourtant aucune impreſſion.
Ainſi dans ſon eſprit de légère nature
Ce qu'elle voit lui plaît, elle en prend la figure :
Mais le perdant des ieux le perd d'affection.

Similitude mal rendue. A quel propos Ainſi *? Il devoit dire,* Je compare une Dame en cent lieux embraſée à un Miroir.

mais qui peuvent amuſer le Lecteur par l'agrément & la variété des Images, qu'ils lui préſentent. Je conſens qu'à cet égard on ait quelque indulgence pour les Poètes, dont la première, & peut-être l'unique fin eſt de plaire : mais après avoir dit qu'en général leurs Comparaiſons ſont vicieuſes, eſt-ce être de trop mauvaiſe humeur que d'exiger qu'au moins ils aient ſoin de ſaiſir & de préſenter des rapports exacts dans ce qui fait le point précis de Comparaiſon.

(82) En ſuppoſant que Desportes eût fait (ce qui l'eût fort embaraſſé) l'énumération complète des quarante-neuf chefs qui ſortoient des ſept premiers ; il auroit falu qu'il eût dit que ſa Dame à meſure qu'elle perdoit un de ces ſept premiers chefs, en recouvroit ſept autres à la place. De chaque tête de l'Hidre qu'Hercule abatoit, il en renaiſſoit ſept.

Toutes les images qu'on lui présente, il les reçoit sans en retenir l'impression. Elle fait de même (83). COMPARAISONS.

Il fuit, libre d'amour, d'un cœur léger & prompt, 211 V.
Plus soudain qu'un torrent ne s'écoule d'un mont.

Mauvaise comparaison d'un home qui fait l'amour avec un torrent.

Ce qui suit fait partie du Portrait de Médor, dans le *Poème d'Angélique.*

Une toison subtile au menton lui naissoit, 247 R.
Qui come un blond duvet, mollement paroissoit
Prime, douce & frisée, & nouvellement crue
Come petits flocons de soie bien menue.

Le Poil est une Toison, *qui lui sort*, come un duvet, prime, douce come flocons de soie. *Ces Comparaisons l'une sur l'autre ne valent rien* (84).

La description du teint de Médor finit ainsi.

Bref, il semble à le voir, d'un pré bien émaillé, 247 V.
Qui découvre au Soleil mille beautés nouvelles,
Quand la verte saison rend les campagnes belles.

Un home ressemble à un Pré. *Cette Comparaison est extravagante.*

Les pensers des homes ressemblent 289 R.
A l'air, aux vents, & *aux saisons.*

A quel propos aux Saisons ? *Elles sont règlées en tous leurs changemens. Et puis les Saisons ne changent pas, à bien parler : mais elles succédent l'une à l'autre.*

Ce qu'est l'herbe à la terre, à l'herbage les fleurs, 330 V.
L'or aux autres métaux, la blancheur aux couleurs ;
Cher ami, *tu l'étois à la race des homes.*

Voici une sotise incomparable. L'herbe est-elle à la terre,

(83) Malherbe ne reprend ici que la manière dont le Poëte fait l'application de sa Comparaison. La Comparaison est juste : mais l'Application est mal faite. Elle devoit être exprimée en un seul Vers. Ce que le Poëte ajoute pour avoir de quoi remplir sa Stance, n'est que de la *Bourre.*

(84) Plusieurs Comparaisons, mises l'une sur l'autre, marquent le moins la fécondité que la stérilité de l'esprit. On ne les entasse le plus souvent, que par l'impuissance de rendre toute sa pensée. C'est aussi quelquefois chés nos Poëtes le besoin de la Rime qui les multiplie. La Comparaison, exprimée dans le dernier des Vers ci-dessus, n'est là que pour la Rime.

COMPA-RAISONS. *ce que l'or est aux autres métaux ? L'or est un métal qui ; étant comparé aux autres métaux, emporte le prix sur eux : mais peut-on dire le semblable de l'herbe & de la terre ? Ceci est si sot, que c'est la sotise même.* Et puis ce qu'est l'herbe à la terre, & à l'herbage les fleurs, tu l'ètois aux autres homes *si quelqu'un me démêle ceci*, erit mihi magnus Apollo.

VI. ALLE'-GORIES. VI. LES Allégories sont des suites de Comparaisons tacites, parce que sous les différens traits & les différentes Images d'une chose qu'elles présentent, elles ont pour but d'en faire connoître une autre qu'elles ne montrent pas (85). Je trouve peu de Pièces dans Desportes, qui méritent véritablement le nom d'Allégories ; & je n'en rapporterai qu'une qui n'est pas tout à fait exacte dans sa forme, & par laquelle il veut faire entendre qu'*éloigné de sa Maîtresse & privé d'espérance, il est assuré de mourir de ses tourmens.*

198. Ma nef passe au detroit d'une mer courroucée,
Toute comble d'oubli, l'hiver à la mi-nuit.
Un Aveugle, un Enfant, sans souci la conduit,
Desireux de la voir sous les eaux renversée.
Elle a pour chaque rame une longue pensée,
Coupant au lieu de l'eau l'espérance qui fuit,
Les vents de mes soupirs effroïables de bruit,
Ont arraché la voile à leur plaisir poussée.
De pleurs une grande pluie & un humide nuage
Des dédains orageux détendent le cordage
Retors des propres mains d'Ignorance & d'Erreur.
De mes astres luisans la flame est retirée ;
L'art est vaincu du tems, du bruit & de l'horreur
Las ! Puis-je donc rien voir que ma perte assurée ?

(85) Si les Comparaisons ordinaires dans leur course étendue, & les Métaphores qui ne sont au fond que des Comparaisons exprimées souvent en un seul mot, manquent le plus communément de justesse ; il est évident que les Allégories, qui sont quelquefois très étendues, peuvent rarement avoir assés de justesse dans tous les rapports des traits qu'elles offrent, avec ceux de la chose qu'elles veulent indiquer.

Malherbe n'a point examiné ce Sonnet, & s'eſt contenté de mètre à côté du ſecond Quatrain : *Vice de la Métaphore trop continuée.* ALLÉGORIES.

Cette critique doit s'étendre à tout le Sonnet, qui ſelon l'idée préſente de Malherbe, eſt un amas de Métaphores ou de Comparaiſons pouſſées trop loin. Il n'uſe pas toujours dans ces ſortes de remarques du Terme propre à chaque choſe en particulier. Il ſe ſert pour exprimer ce qu'il penſe du premier mot qui s'offre à ſon eſprit. Au bas d'un autre Sonnet, qui par ſa forme eſt une veritable Comparaiſon détaillée, il a mis : *Cette Allégorie eſt trop continuée ;* & ce jugement ſe peut appliquer à celui que l'on vient de lire (86).

VII. Nous ſomes ſur le choix des Epithètes beaucoup plus ſévères que les Grecs & les Romains. Nous voulons que les Idées qu'elles expriment, couviènent parfaitement aux Idées compriſes dans les Mots auxquels on les allie ; & qu'elles ajoutent à la Penſée, à l'Image, au Sentiment. Sans cela nous les regardons come oiſives, & come un fâcheux effet de la contrainte où la Meſure & la Rime mètent les Poètes. On ne ſauroit douter que ce ne ſoit à Malherbe, que nous ſomes redevables de l'heureuſe exactitude, qui rend, à cet égard ſeulement, nos Vers ſi ſupérieurs à ceux des Anciens. Ses Poëſies en fourniſſent la preuve, & ce que l'on va voir ſert à la fortifier. VII. EPITHÈTES.

(86) Il faudroit une longue Diſſertation pour montrer combien ſont faux tous les rapports que le Poète croit appercevoir entre *une nef voguant ſur une mer courroucée & les différentes ſituations du cœur d'un Amant éloigné de ſa Maîtreſſe & privé d'eſpérance.* Ce qui feroit ici la principale difficulté, c'eſt l'obſcurité preſque énigmatique de cette Allégorie. Défaut eſſentiel dans ce genre d'Ouvrage, puiſque les rapports s'y doivent préſenter ſi clairement, qu'on les faiſiſſe au premier coup d'œil, & que l'on n'ait jamais beſoin de réflexion pour les découvrir. Cette clarté ſi néceſſaire à l'Allégorie, pour la rendre agréable, s'y rencontre cependant auſſi rarement que la juſteſſe. Les rapports y ſont preſques toujours mal vus, & plus ſouvent encore mal préſentés. Peut-être eſt-ce la faute du genre en lui-même. Que l'on ne s'étone donc pas ſi Deſpréaux a vu toute la juſteſſe de ſon eſprit échouer contre cet écueil. Dans ſa onzième Satire, l'Allégorie du faux honeur porte à faux preſque en tous ſes points. Il faut cependant pour cette ſorte d'ouvrage d'eſprit moins d'Imagination que de bon Sens. Et, malgré cela, de toutes les Allégories du célèbre Rouſſeau, je n'en connois pas une qui puiſſe ſoutenir l'examen ; pas même le *Torticolis*, qui ſans contredit eſt la mieux faite.

EPITHE'-TES. La France n'a rien vu qu'un *hiver soucieux.*

19 R. Soucieux hiver, *excellent Epithète !*

16 R. Qu'on pense en recueillir quelque *faveur certaine.*

Ce certaine *est superflu. Si vous en cueillés quelque faveur, elle est toujours* certaine.

12 R. Les herbes que l'on voit au *Printems desirable*,
Ont leurs effets divers & leurs propriétés

Desirable, *inutile.*

55 V. Elle trouble mes sens d'une *guerre éternelle.*

A quel propos éternelle *? Il devoit dire* continuelle.

80 V. L'*Home mortel* doit obéir aux Dieux.

Qu'est-ce à dire l'Home mortel ?

83 R. Après qu'ils m'ont blessé d'une *plaie inhumaine.*

Inhumaine *mal avec* plaie.

93 R. 'Amour, à qui j'ai fait tant de fois sacrifice
De mon *cœur tout sanglant* réduit sous ton pouvoir.

A quel propos sanglant ?

102 V. Encore ce beau loïer que j'avois acheté
Par tant de passion & de *peine immortelle.*

La peine *se peut regarder come* immortelle *pour le regard de l'avenir : mais non pour le passé ; & d'ailleurs* une peine immortelle *ne vaut guere de bone monoie.*

116 R. Hélas ! j'en suis vaincu, je la sens qui saccage....
Elle brûle mon cœur d'une *flame éternelle.*

A quel propos éternelle *? Elle vient de le vaincre &* le brûle d'une flame éternelle ! *Je consens qu'on die au Futur,* ma flame sera éternelle : *mais* je sens une flame éternelle, *nulli nisi bardo placeat !*

131 R. Que je vous porte envie, ô bois, ô monts, ô plaines!..
Que je sois parmi vous en oiseau transmué
En arbre, en fleur, en roc, en *fontaine champêtre.*

A quel propos champêtre *? Il souhaite d'être aux champs* une fontaine champêtre.*Quelles autres fontaines y a-t-il dans les champs, que champêtres ?*

Cette Epithète eſt en cet endroit une Tautologie, ou ſi l'on veut un Pléonaſme ridicule. EPITHE'TES.

On liſoit en ſes ieux une *paix éternelle*, 138 R.
Lorſqu'en ſortant du ciel ſa beauté m'apparut.

Eternelle *ne fut jamais ſi mal en lieu du monde, qu'il eſt ici. En ce moment qu'il la vit, il lui vit* une paix éternelle dans les ieux.

Par la commune loi de l'*antique nature.* 144 V.

Cet Epithète ne vaut rien. Il n'y a point de nature moderne.

Joint que tant plus *un Prince* eſt grand & *remarquable.* 169 R.

Plus un Prince eſt grand, *bon : mais* remarquable *ne peut être dit que pour rimer. Cet Epithète ne peut ici convenir au* Prince, *& ailleurs ne peut avoir guère bone grace.*

Amour . . . . 247 R.
Lui tira droit au cœur une *flèche divine.*

Flèche divine, *mauvais Epithète.*

Mais voïés (ce dit-il) ſon *pourtrait figuré.* 250 V.

Ce figuré *eſt une Cheville excellente.*

Si le plus grand des Dieux vouloit vous adorer 256 V.
Contre lui de fureur mon ame ſeroit pleine :
Coment dont ſouffrirois-je une *perſone humaine?*

Eh quoi ! une perſone divine?

Le Gaſt, qui ſous Briſſac nouriture avoit priſe 32 R.
Et qui ſeul imita ſes deſſeins généreux,
Eut *le cœur* grand & *beau*, *l'eſprit avantureux.*

Je n'aime point cet Epithète avantureux *à* l'eſprit. *Il me ſemble qu'il eût mieux dit :*

Eut l'eſprit grand & beau, le cœur avantureux;

Car il eut le cœur beau *eſt encore pire, que* l'eſprit avantureux.

Avantureux ſignifie là *propre aux grandes avantures, aux grands exploits.*

VIII. IDÉES DÉPLACÉES. VIII. J'APPELLE Idées déplacées celles qui sont absolument inutiles dans la place qu'elles occupent, ou qui ne sont pas précisement ce que cette place semble demander.

5 V. Pleines de fruits, *d'arbrisseaux* & de fleurs

A quels propos arbrisseaux *parmi les fleurs & les fruits?*

17 R. Madame, après la mort *qui les beautés efface.*

La mort qui les beautés efface, *fut-il jamais rien d'impertinent comme cette cheville? Il devoit dire* à laquelle persone n'échape. *A quel propos peut dire un home*, quand la mort, qui les beautés efface, m'aura mis au tombeau! *Car come il parle d'elle (de sa Maîtresse) il parle aussi de lui.*

76 R. Celui qui n'a point vu le Printems gracieux,
Quand il étale au ciel sa richesse prisée,
Remplissant l'air d'odeurs, les herbes de rosée,
Les cœurs d'affections & *de larmes les ieux.*

Pourquoi les ieux de larmes? *Ce n'est nullement un effet du Printems.*

127 V. Soit que mon haut desir trop prompt & trop ardent
M'offusque les esprits & les aille bandant;
Soit que devant mes ieux sans cesse elle revière;
Soit que sa belle vue ensorcèle la miène.....
Je lui trouve toujours quelque beauté nouvelle.

Vers 3. *Cela ne peut être cause d'y trouver toujours quelque beauté nouvelle.*

214 R. Camille, atteinte au vif de l'ardente étincelle
Des ieux de Floridan, qui meurt pour ses beautés.

Etincelle *seroit bien hors d'ici.*

270 V. Mais que le fier Destin à son gré me promène
D'un & d'autre côté par les tems plus divers,
Sous l'Ourse en la Scithie, *entre cent mille hivers,*
Toujours de votre amour mon ame sera pleine.

Il ne faloit point nombrer les hivers : *mais exprimer leur froidure & leur rigueur.*

270 V. Cependant que l'honêteté
Retenoit ta jeune beauté;

Empreinte

Empreinte au plus vif de mon ame. IDE'ES DE'PLACE'ES.
Quand je sentois brûler mon cœur,
Je me plaisois en ma langueur.

Vers 4. *Tout ce Vers est une Cheville. Il devoit dire simplement*, Tant que vous avés été fidèle, *ou* Tant que vous avés fait cas de l'honeur.

IX. IL ne faut pas confondre les Renversemens d'Idées avec les Idées déplacées. Il est bien vrai que dans ceux-là les Idées ne sont pas précisément à leur véritable place : mais ce ne sont pas des Idées absolument inutiles, ou différentes de celles que la place exige. C'en sont de nécessaires, ou seulement utiles, à l'endroit où l'Auteur les emploie : mais qui n'observent pas entre elles l'ordre que la suite naturelle des Idées devroit leur faire garder. IX. RENVERSEMENS D'IDE'ES.

Mais le plus grandement dont je sois tourmenté, 110 R.
C'est de sentir le feu sans en voir la clarté:
Mon soleil luit ailleurs, quand plus fort il m'enflame.

Il a renversé cette Proposition : car il veut dire, Mon soleil m'enflame plus fort, quand il luit ailleurs.

Que d'agréables feux ! Que de *douceurs amères !* 140 V.

Il devoit dire Que d'amertumes douces, *puisqu'il avoit dit* Que de feux agréables.

Ah ! Prince bienheureux, Roi de sa volonté 196 R.
Que je porte d'envie à ta félicité ! . . . . .
Non pour mille vertus honorant ta jeunesse,
Mais *pour être adoré de ma seule Maîtresse.*

Ce n'est pas ce qu'il doit dire. Aussi vouloit-il dire, mais pour être seul adoré de ma Maîtresse.

Un petit Dieu d'Amour *tout céleste & tout beau.* 150 V.

Tout céleste & tout beau ! *Il devoit dire le plus après le moins.*

X. J'ENTENS par Idées disparates celles qui n'ont aucun rapport réel, ni même apparent, avec ce qui les précède & ce qui les suit. X. IDE'ES DISPARATES.

IDÉES DISPARATES. 5 R.

Si c'eſt aimer que *porter bas la vue*,
Que *parler bas*, que ſoupirer ſouvent. . .
Si c'eſt aimer, que de *peindre en la nue*,
Semer ſur l'eau, jeter ſes cris au vent,
Chercher la nuit par le ſoleil levant,
Et le ſoleil quand la nuit eſt venue. . .
Tous les Amours ſont campés en mon ame.

Parler bas *eſt une belle marque d'aimer. Toutes les autres marques qu'il met ici, ne ſont guères moins impertinentes.*

14 V.
Hélas ! de plus en plus le malheur qui m'outrage,
Renforce ſa furie & me va pourſuivant;
Je ſens en pleine mer les ondes & le vent
A l'heure que je penſe être près du rivage.
Dieux, ſoïés-moi benins, détournés ce préſage,
Faites que ma fraïeur ne marche plus avant;
Ou ne permètés pas que je reſte vivant
Pour voir de mes deux ieux un ſi piteux naufrage.
Les phantômes plaiſans qui ſouloient m'enchanter
Triſtement déguiſés viènent m'épouvanter,
Offrant devant mes ſens maint idole funeſte.
O Mort ! ſi c'eſt le Ciel qui te faſſe avancer
Pour ravir la Beauté qu'adore mon penſer,
Las ! change en mon deſtin la fortune d'Alceſte.

Le premier Quatrain n'eſt point du ſujet du reſte du Sonnet. Dans ce premier Quatrain le Poète ſe repréſente come étant en danger de périr ; & le ſecond Terſet fait voir que c'eſt de ſa Maîtreſſe malade qu'il veut parler. Tout le Sonnet eſt compoſé d'Idées diſparates, dont les unes ſe rapportent au Poète, les autres à ſa Maîtreſſe

20 V.
Que je ſuis agité d'orage & de tempête !
Et ſi je ne vois rien qui me promète mieux.

Mauvaiſe Imagination, Je ſuis agité d'orage & de tempête, & ſi je ne vois rien qui me promète mieux. *Ce n'eſt pas l'orage ni la tempête qui donent de bones eſpérances* (87).

(87) Cet exemple & quelques autres font voir que je mets, ainſi que je le devois, les Inconſéquences au rang des Idées diſparates.

Si la flèche d'Amour dont mon ame est blessée, IDE'ES DISPARATES. 21 R.
Ne m'eût touché qu'au bras, je l'eusse séparé...
Mais, las! cette poison tout par tout épandue
M'envenime le sang, l'ame & l'entendement,
Mon cœur en est saisi. *C'est donc peine perdue*
D'espérer que le tems m'y trouve allégement.

Cette conséquence n'est pas à propos. Il ne doit pas rendre raison pourquoi le tems ne le peut alléger : mais répondre à ce qu'il a dit, que si le mal n'étoit qu'en une partie, il l'auroit séparée.

Le Poète, après s'être plaint de ce que les tourmens de l'amour l'empêchent de dormir, dit au Sommeil:

Si tu peux, selon ton desir, 44 V.
Combler un home de plaisir
Au fort d'une extrème tristesse:
Pour montrer quel est ton pouvoir,
Fais moi quelque plaisir avoir
Durant la douleur qui m'oppresse.

Il ne devoit demander autre chose que repos & allégement, & non du plaisir : Il confond deux Imaginations. Celui qui, come lui, ne peut dormir, doit demander à dormir ; celui qui dort, demander des songes plaisans.

Desportes, aiant parlé du plaisir que Jupiter, sous la figure d'un Taureau, ressentit lorsqu'il traversoit la mer avec Europe sur son dos, dit qu'il voudroit, sous sa propre forme ou sous une forme empruntée, enlever de même sa Maîtresse. Il se reprend ensuite:

Ah! non, je ne voudrois vers vous me déguiser, 307 R.
Et rendre en vous trompant ma grand'flame amortie.
Or ne vous fâchés donc si j'ose vous baiser,
Et si troublé d'amour je pers la modestie.

Je ne sais d'où est tirée cette Conclusion.

De palme & de laurier tout au tour soit planté 323 V.
Ce sacré monument ; car le corps qu'il enserre,
En vivant *triompha des vices de la terre,*
Et *l'orna de vertus, d'honeurs & de bonté.*

IDE'ES DISPARATES. *Que veut dire*, Ce corps orna la terre d'honeurs & de bonté (88).

XI. PENSE'ES APPARENTES. XI. Les Penſées apparentes ſont des aſſemblages de Mots, qui ſemblent renſermer une Penſée dépendante de ce qui précède ou de ce qui ſuit ; & qui, bien examinés, ne forment réellement aucun ſens dans la place qu'ils occupent. Ce défaut n'étoit pas familier à Deſportes.

Après avoir décrit l'arrivée du Printems, il dit :

2 R. Le Dieu Mars & l'Amour ſont parmi la campagne ;
L'un au ſang des humains, l'autre en leurs pleurs ſe bagne :
L'un tient le coutelas, l'autre porte les dards.
Suive Mars qui voudra, mourant entre les armes.
Je veux ſuivre l'Amour ; & *ſeront mes alarmes*
Les couroux, les ſoupirs, les pleurs & les regards

Cela ne veut rien dire ;

Cette apparence de Penſée eſt une faute d'autant plus ſingulière, qu'elle termine un Sonnet, qui devroit finir par un trait frapant.

Le Poète dit à ſa Maîtreſſe, en parlant de l'Amour :

169 V. Il offrit à mes ieux votre unique beauté
Riche d'attraits ſubtils, *de regards* & *de flames.*

Qu'eſt-ce à dire, une beauté riche de regards. *La plus laide Femme du monde eſt auſſi* riche de regards, *que la plus belle.* Une beauté riche de flame *ne vaut guères mieux* (89).

XII. PENSE'ES INCOMPLETES. XII. Aux Penſées apparentes je fais ſuccéder les Penſées incomplètes, qui ne diſent pas tout ce qu'elles ſemblent dire, ou tout ce que l'on attendoit. Deſportes en a beaucoup de ce genre.

16 R. Si la pitié trouve en vous quelque place....
De vos courroux temperés la menace.

Si vous avés quelque pitié, ne ſoïés plus en colère. *Voilà*

(88) Le troiſième & le quatrième Vers offrent des Idées qui ſont diſpates étant rapportées au *Corps.* Ce n'eſt pas le Corps qui triomphe des Vices, & dont les Vertus ornent le monde ; c'eſt l'Ame.

(89) *Riche de regards* & *riche de flame* paroiſſent dire quelque choſe, & ne diſent rien. *Riche d'attraits* offre une penſée : mais *Riche d'attraits ſubtils* eſt dans le cas de *Riche de regards* & de *Riche de flame ;* & tout ce Vers n'eſt qu'une Penſée apparente.

bien imaginé. Il devoit dire récompensés *ou bien quelque autre chose* (90).

Envain je répans des larmes 31 V.
Pour les penser émouvoir ;
Et n'y puis venir par armes,
Car ils ont trop de pouvoir.

Il rend raison pourquoi il n'y peut venir par armes, *pour ce, dit-il*, qu'ils ont trop de pouvoir. *Il devroit rendre aussi raison pourquoi* il n'y peut obvier par les larmes (91).

Et combien de bon cœur ai-je maudit ma vie, 36 R.
Me forgeant sans raison *un mécontentement.*

Mécontentement *n'est pas assés fort pour* maudire sa vie.

Le Poète dit à ses ieux :

Devenés torrens pour pleurer cette absence :
Mais *pour la bien pleurer c'est trop peu de deux ieux.*

Il n'est plus question de dire que c'est trop peu de deux ieux ; *il faut parler de* deux torrens, *Voïés come cette Conception est plaisante*, Mes ieux devenés torrens pour pleures cette absence : mais c'est trop peu de deux ieux, &c. *Il devoit dire*, mais c'est trop peu de deux torrens, devenés deux mers ; car à moins de deux mers, une douleur, grande come la miène, ne se sauroit dignement pleurer.

Tous ceux qu'aiment les Dieux, *ne vivent pas* longtems. 220 V.

*Cette Proposition devroit être affirmative ; car étant dite négative, il s'ensuit qu'*il y a quelqu'un de ceux que les Dieux aiment, qui vivent longtems ; *qui est le contraire de ce qu'il veut dire, car il entend que* tous ceux que les Dieux aiment, vivent peu.

Tout remède en ce tems *ne l'eût pu secourir.* 317 V.

*Il veut dire qu'*il n'y avoit aucun remède qui l'eût pu secourir : *mais il dit que* tout remède ne l'eût pu secourir.

(90) Cette Pensée peut fort bien être prise pour une Idée disparate. Il est si rare qu'une Pensée défectueuse ne le soit qu'en un seul point, qu'on ne doit pas être surpris de rencontrer ici quelquefois des exemples, qui peuvent appartenir en même tems à différens Articles.

(91) Deux effets, qui doivent être produits par deux causes différentes, ne peuvent pas être réunis sous une même cause ; & la Pensée dont il s'agit, est inconséquente, en même tems qu'incomplète.

PENSÉ'ES INCOMPLE'TES. *On ſait bien que tout remède ne guérit pas une maladie.*

Il s'agit d'Icare dans les Vers ſuivans.

73 R. Il eut pour le brûler des aſtres le plus beau,
Il mourut pourſuivant une haute avanture;
Le ciel fut ſon deſir, la mer ſa ſépulture,
Eſt-il *plus beau deſſein*, ou *plus riche tombeau.*

Ce dernier Vers ne parle que du deſſein *qui étoit* le Ciel, *du* tombeau *qui fut* la Mer : *mais il laiſſe* le meurtrier *qui étoit* le Soleil.

53 R. Vien donc, ô pâle Déité!
Tu n'as autels ni ſacrifices:
Mais ſi tes dards me ſont propices,
Mourant *je loûrai ta bonté*,

Mal conçu, Tu n'as point d'autels ni de ſacrifices: mais ſi tu m'aides, je te louerai. *Il devoit dire plus que louer; car il y a bien loin de louer, à faire des autels & ſacrifier.* Tu n'as manteau, pourpoint, ni chauſſes : mais, ſi tu veux m'aider, je te donerai un bouton & une éguillète.

XIII. PENSÉ'ES REDONDANTES. XIII. LES Penſées *rédondantes*, qui diſent plus qu'il ne faut, ou qui ſont abſolument inutiles, nuiſent extrêmement au Diſcours. Elles le rendent froid & languiſſant (92).

4 R. Encore eſt-ce un confort à l'home malheureux
D'avoir un compagnon *au malheur qui l'affole*

Au malheur qui l'affole, *Bourre.*

La Beauté qui m'allume,
Viène ſeule à ce coup *mon courage émouvoir!*

Qu'eſt-ce à dire la Beauté qui m'allume, viène émouvoir mon courage. *Puiſqu'elle* l'allume, *que voulés-vous qu'elle faſſe d'avantage?*

64 R. Cette humeur qui m'aveugle & *me bande les ieux.*

Bander les ieux d'un home après l'avoir aveuglé, *ce n'eſt pas lui faire un grand mal.*

Deſportes ſe plaignant de tout ce que l'Amour lui fait

(92) S'il ſe trouve dans cet Article quelque choſe qui paroiſſe appartenir à ceux des Chevilles & des Tautologies; je n'en fais point d'excuſes. Les Chevilles & les Tautologies ſont de véritables *Rédondantes.*

souffrir, en done pour raison que ce Dieu courroucé contre la fière Hippolite, croit ne s'en pouvoir mieux vanger qu'en nuisant au Poète, Amant de cette Belle. Il ajoute: PENSE'ES REDONDANTES.

Ou c'est qu'en la voïant dedans moi si bien peinte : 84 R.
Il tire incessamment pour lui doner atteinte ;
Mais ses traits rigoureux donent tous à mon cœur.

Ce dernier Vers est hors d'œuvre. Puisque sa Maîtresse est peinte dans lui, il faut que ce soit dans son cœur. Ainsi il dit : Amour veut blesser ma Maîtresse, qu'il voit peinte dans mon cœur ; il y tire : mais tous ses traits donent à mon cœur. *Jugés si c'est là de la fine Bourre.*

Tout *enflamés d'amour*, tout *chauds d'affection*. 193 R.

L'un ou l'autre est superflu.

Le pouvoir du *Destin*, ou du *Sort* inconstant. 210 R.

Il fait ici deux morceaux d'une Cerise. Quelle subtile distinction peut-il alléguer entre le Sort & le Destin *? Les Poètes n'y en font point, s'ils ne veulent* cheviller, *come il fait ici.*

Quelle rage te tient ? Quel brasier véhément 292 R.
Te dévore *l'esprit*, *l'ame & l'entendement.*

En voilà trop (93).

Il a vu ce Guerrier qui porte en tous alarmes 224 R.
La foudre en sa main droite & *la mort dans ses armes.*

Qu'est-ce à dire Il porte la mort dans ses armes, *après avoir dit*, Il porte la foudre en sa main droite ?

Caron *tout étoné*, le voïant *s'effroïa.* 332 V.

Tout étoné s'effroïa, *soie sur soie.* (94).

J'ai fait trembler de peur la France *épouvantée.* 239 V.

Faire trembler de peur un home épouvanté, *n'est pas grande louange* (95).

Destin malencontreux des Amans *misérables.* 273 V.

Il suffisoit de dire Destin malencontreux des Amans ;

(93) En disant *Te dévore l'esprit*, Le Poète a tout dit. *L'ame & l'entendement* ne font-là qu'une double Tautologie.

(94) Autre Tautologie. L'Idée de *l'étonement* est nécessairement renfermée dans celle de l'*effroi*, dont il est le commencement.

(95) *Epouvanté & trembler de peur*, font dans ce Vers une Tautologie pareille à celle de l'exemple précédent.

PENSE'ES REDONDANTES. car *les Amans ne sont misérables que parce que leurs destins sont malencontreux.*

XIV. PENSE'ES CONTRADICTOIRES. XIV. EST-IL besoin d'avertir que les Pensées contradictoires sont celles qui, de la manière qu'elles sont présentées, impliquent contradiction en elles-même, & celles qui contredisent ce qui les précède ou ce qui les suit.

8 V. Les vents *émus retenoient leurs halènes.*

Excellente sotise ! Si les vents étoient émus, coment retenoient-ils leurs halènes ? Il veut dire Les vents, émus auparavant, s'appaisoient.

44 V. Le bien de la voir tous les jours
Etoit autrefois *le secours*
De mes nuits alors *trop heureuses.*

Les nuits heureuses *n'avoient pas besoin de* secours. *Cela eût été bon, si elles eussent été malheureuses.*

84 V. *Que mon ame aux Enfers* ou *aux Cieux s'achemine,*
Jamais en mon esprit *tant que je serai vivant*, &c.

Si son ame est aux Enfers, il ne sera plus vivant.

89 V. N'espere plus de vivre
Bani-toi de toi-même, & triste désormais
Ne pense plus goûter de repos ni de paix.

Après avoir dit N'espère plus de vivre, *il ne devoit dire, ni* Bani-toi de toi-même, *ni ce qui vient après ; car après qu'on ne vit plus, il n'est plus question de vivre triste ni joïeux.*

150 R. Tes soleils *éclairans mes ténèbres chassées.*

Mal. Coment les éclaireront-ils, si elles sont chassées.

275 V. *De* mille *plaisirs ils enivroient leurs peines.*

Voilà une belle Conception ; Ils enivroient leur peine de plaisir.

435 r. *Roger* toujours *le suit* ne cessant de trancher,
Et à coup de taillant *l'engarde d'approcher.*

Voilà qui est étrange ; Roger suit Rodomont (*qui suit*), & garde que Rodomont n'approche de lui.

XV. PENSE'ES FAUSSES. XV. ON convient assés de ce que c'est qu'une Pensée fausse, & ce terme n'a pas besoin de définition.

J'invoque le ſommeil pour guarir mes penſées : PENSE'ES FAUSSES. 2 V.
Mais il fuit de mes ieux, & *n'y veut demeurer.*

Vous l'appellés, il s'enfuit. Coment voulés-vous qu'il demeure où il n'eſt pas.

On ne voit rien qui ſoit ſi ſolitaire 7 R.
Come je ſuis, lorſque je ne puis voir
Ces deux beaux ieux *ma gloire & mon pouvoir.*

Qu'eſt-ce à dire les ieux de ma Maîtreſſe ſont mon pouvoir (96).

Las ! *Je n'éteins par mes pleurs* ruiſſelans 90 V.
De ces beaux ieux une claire *étincelle.*

A quel propos avec les pleurs éteindroit-il le feu qui eſt dans les ieux de ſa Dame ? Il le pouvoit dire du feu qu'il a au cœur.

La Deſcription d'un ſonge agréable & répété pluſieurs fois, après lequel le Poète s'étoit éveillé, finit par ces Vers.

Encor longtems depuis d'une ruſe agréable 50 R.
Je tins les ieux fermés, & feignois ſommeiller :
Mais le ſonge paſſé, je trouve au reveiller
Que ma joie étoit fauſſe & mon mal véritable.

Ces deux dernières lignes ne ſont pas ici à propos ; car après avoir dit qu'il ne dormoit plus, & qu'il tenoit ſeulement les ieux fermés pour ſe continuer la douceur d'un ſonge qu'il avoit eu pluſieurs fois, il n'étoit pas à propos de dire, Mais le ſonge paſſé ; *car il ne ſongeoit plus lorſqu'*il feignoit de ſommeiller ; *& lorſqu'*il feignoit de ſommeiller & tenoit les ieux fermés, *ne ſavoit-il pas bien que* ſa joie étoit fauſſe ?

Les couroux, la rigueur, le tems & la diſtance 104 R.
Serviront de *remparts pour garder ma conſtance.*

*Mal imaginé ; car il ſuffiſoit de dire qu'*ils ne pourront rien contre ſa conſtance.

Dont je viens à ſentir mille charbons ardens 288 V.
Que larmes & *ſoupirs n'ont puiſſance d'éteindre.*

Les ſoupirs ne pouvent pas éteindre les charbons.

(96) Les beaux ieux d'une Maîtreſſe ſont *ſa gloire* &, ſi l'on veut, *ſon pouvoir* : mais ils ne ſont ni *la gloire* ni *le pouvoir* de l'Amant.

PENSÉES FAUSSES.

175 V. Je ne vous puis haïr, quand je vous vois si belle;
Je ne vous puis aimer, vous sachant infidèle.
Mes sens sont en débat.

Ce n'est pas entre les sens que se fait cette dispute.

120 R. Qu'on ne me vante plus l'amitié vangeresse
Du preux Fils de Thétis, *sur rempart de la Grèce.*

Achille n'étoit pas le rempart de la Grèce, *Hector l'étoit de Troie; car la Grèce n'étoit point assaillie, & ceux qui assaillent n'ont que faire de rempart.*

Les Vers suivans sont adressés à Pluton par l'Ombre de Mandricart, dans le Poème de la *Mort de Rodomont.*

241 R. Tous ces autres tourmens, punisseurs des méfaits,
Les cris, l'horreur, l'effroi, *les serpens contrefaits*,
La faim du Phrigien (97), *le travail des Bélides* (98), —
Ne me blessent point tant que l'amoureuse rage
Qui d'ongles & de dents cruellement m'outrage.

1°. Les cris *ne sont pas tourmens.* 2°. Les serpens contrefaits; *Pourquoi* contrefaits? *S'ils sont feints, ils ne sauroient faire mal.* 3°. *Quand il dit*, la faim du Phrigien & le travail des Bélides ne me blessent point tant, que l'amour qui m'outrage; *qui est-ce qui ne riroit d'ouir*, le mal de mon voisin ne me fait pas tant de mal que le mien?

Le Poète après avoir déclaré que la sagesse des mœurs de sa Maîtresse étoit principalement ce qui l'avoit rendue digne d'être aimée de lui; dit ensuite, qu'elle n'est plus belle à ses ïeux, parce qu'oubliant son devoir, elle a cessé, pour un Amant plus riche que lui, d'être fidèle à son honeur. Il ajoute enfin:

271 V. Encor si la longue amitié
Eût fléchi ton cœur à pitié,
J'eusse moins senti cet outrage:
Mais en la fleur de son printems
Se vendre à beaux deniers comtans,
C'est n'avoir amour ni courage.

(97) Tantale. (98) Les Danaïdes.

Il y a bien plus de raison de se vendre, étant jeune ; car qui voudroit doner de l'argent pour une Vieille. PENSE'ES FAUSSES.

XVI. CE qui ne renferme aucun sens raisonnable, soit en soi-même, soit rélativement à ce qui précède ou ce qui suit, est ce qui porte ici le nom d'Absurdités. XVI. ABSURDITE'S.

Las ! que me sert de voir ces belles plaines 5 V.
Pleines de *fruits*, d'arbrisseaux & de *fleurs ;*
De voir ces prés bigarés de couleurs,
Et l'argent vif des bruïantes fontaines ?
C'est autant d'eau pour reverdir mes peines
D'huile à ma braise, *à mes larmes d'humeurs,*
Ne voïant point celle pour qui je meurs
Cent fois le jour de cent morts inhumaines.

Ces fruits *&* *ces* fleurs sont autant d'humeurs à mes larmes, *jugés de cette belle conception* (99).

Mon Dieu ! mon Dieu ! Que j'aime ses beaux ieux,
Dont *l'un m'est doux, l'autre plein de rigueur.*

Je ne puis imaginer come une Femme a un œil doux *&* l'autre rigoureux. *Les ieux tantôt doux & tantôt rigoureux, cela se peut : mais non le reste.*

Je mourus dedans moi, pensant trouver ma vie 42 R.
Au cœur de la Beauté qui me l'avoit ravie :
Mais depuis je n'ai pu, dont j'ai souffert la mort ;
Et si je semble vif, las ! ne t'en émerveille,
Le tiran fait en moi cette étrange merveille
Pour montrer clairement qu'il est puissant & fort.

Vers 1-3. *Chimère extravagante.* Il mourut dedans lui, pensant trouver la vie au cœur de sa Maîtresse qui la lui avoit ravie : mais depuis il ne put, dont il est mort.

Les trois derniers Vers ne sont pas moins absurdes.

Madame, Amour, Fortune & tous *les Elemens* 87 R.
Animés contre moi, sont bandés pour me nuire :
Sans plus *le* doux *sommeil de leurs fers me retire.*

(99) Il en faut dire autant de ces mots *d'huile à ma braise ;* & conclure que les deux Stances ensemble sont d'une absurdité très complète.

ABSURDITÉ'S. *Etrange Imagination ; le sommeil le retire des fers du feu, de l'air, de l'eau & de la terre.*

29 R. Elle est sourde aux flots de mes pleurs ;
Et clôt, de peur d'être benine,
L'oreille *au son de mes douleurs.*

Quel son ont les douleurs ? Je ne les ouis jamais rimer ni carilloner.

123 R. Venus, au lieu de lait, quand j'étois au berceau,
Me fit *sucer des feux*, *des soupirs* & des larmes.

Pour les larmes, *bon : mais* des feux & des soupirs, *il n'y a pas d'apparence.*

134 V. *Si mon* ardent *cri ne te peut échauffer.*

Ce n'est pas la coûtume que les cris échauffent ceux à qui l'on crie.

63 R. O Mort ! tu perds ton tems de me poursuivre ainsi,
Me tenant misérable en fièvre continue
Qui trouble mon cerveau, come la mer émuë
Batant de cent bouillons un rocher endurci
Je n'ai plus de couleur, mon œil est tout noirci ;
Ma langue, ardant sans cesse, est sèche devenue,
Mon accès violent jamais ne diminue ;
Et tu ne peux finir ma vie & mon souci.
C'est que tes coups sont vains contre *une froide lame*
Sans cœur, sans mouvement, sans esprit & sans ame,
Qui rebouche les traits de ta cruelle main.
Si tu veux donc, ô Mort ! *triompher de ma vie,*
Il faut contre ma Dame adresser ta furie.
Blesse mon cœur qu'elle a, je mourrai tout soudain.

Terset I, Vers 1 & 2. *A quel propos peut-on dire*, Je suis une froide lame. *J'ai bien oui dire en boufonant*, C'est une chaude lame : *mais* froide, *jamais. S'il prend* lame *pour* tombe, *à quel propos ce qui suit ? En a-t-on jamais vu qui ait* cœur, mouvement, esprit & ame (100) ?

(100) Desportes, prenant le mot de *lame* dans le sens de tombe, dit par une Métaphore prodigieusement forcée, *Je suis une froide lame* pour *Je suis mort.* Mais, come nous avons vu Malherbe le dire ailleurs, *ce qui convient au signifié, ne convient pas toujours au signifiant.*

Terset II. *Chimère* (101).

XVII. J'AI promis de finir par les mauvaises Inventions ou les Traits mal imaginés, c'est-à-dire, les Traits d'Imagination qui s'accordent mal avec le Bon-Sens. Je ne rapporterai rien dans ce dernier Article, qui n'eût pu trouver place parmi les Absurdités : mais come les exemples, que l'on va voir, renferment des Pensées vicieuses à différens égards, & que par cette raison ils appartiènent en même-tems à différens Articles, j'ai cru devoir les mètre à part. XVII. MAUVAISES INVENTIONS.

Celui que l'Amour range à son commandement, 10 R.
Change de jour en jour de façon différente.
Hélas j'en ai bien fait mainte épreuve apparente,
Aiant été par lui changé diversement.
Je me suit vu muer pour le commencement
En Cerf qui porte au flanc une flèche sanglante :
Après je devins Cigne, & d'une voix dolente
Je présageai ma mort me plaignant doucement.
Après je devins Fleur languissante & panchée ;
Puis je fus fait Fontaine aussi soudain sèchée,
Epuisant par mes ieux toute l'eau que j'avois.
Or' je suis Salemandre, & vis dedans la flame :
Mais j'espère bientôt me voir changer en voix,
Pour dire incessamment les beautés de ma Dame.

Si cette Imagination n'est bourue, il n'y en a & n'y en aura jamais. (102).

Mon œil sera la lampe, & la flame immortelle 12 V.
Qui m'ard incessamment servira de chandelle.
Mon corps sera l'autel, & mes soupirs les vœux ;
Par mille & mille Vers je chanterai l'Office ;
Puis épanchant mes pleurs & coupant mes cheveux,
J'y ferai tous les jours de mon cœur sacrifice.

(101) Quoique dans le Jargon de l'Amour un Amant ait droit de dire : *Je ne suis plus le maître de mon cœur, Iris le possède,* il ne s'ensuit pas qu'il puisse dire : *Je suis sans cœur, puisqu'Iris a le mien.*

(102) Malherbe, aiant renfermé dans un crochet, tout ce que j'ai fait mètre en Italique, ne paroît pas avoir compris dans sa censure le premier Quatrain, où je ne vois rien qui n'annonce bien le sujet.

MAUVAISES. INVENTIONS. *S'il y a rien au monde de ridicule, c'est cette Imagination.*
Son œil sera la lampe, & sa flame la chandelle (103).

16 V. J'ai longtems voïagé courant toujours fortune
Sur une mer de pleurs, à l'abandon des flots
De mille ardens soupirs & de mille sanglots,
Demeurant quinze mois sans voir soleil ni lune.
Je réclamois envain la faveur de Neptune,
Et des Astres jumeaux sourds à tous mes propos;
Car les vents irrités combatans sans repos,
Avoient juré ma mort sans espérance aucune.
Mon desir trop ardent, ainsi qu'il lui plaisoit,
Sans voile & sans timon la barque conduisoit,
Qui couroit incertaine au vouloir de l'orage.
Mais durant ce danger un écueil je trouvai,
Qui brisa ma nacelle, & moi je me sauvai,
A force de nager évitant le naufrage.

Si ce Sonnet eût été dans la nacelle qui se brisa, il eût été au fond de la mer aussi-bien qu'ici.

Le Tiran des Hébreux transporté de furie
Ne fit jamais meurtrir tant d'Enfans innocens,
Que je tue au maillot de Pensers languissans;
Et ne touche à celui qui menace ma vie.
Car lui, déja rusé, fuïant cette furie
Se sauve à la Beauté qui domine mes sens;
Et là, tout assuré, rit des maux que je sens,
Et m'abuse sans fin par quelque tromperie.
Or' en ses chauds regards ce Penser se formant,
Or' en ses doux propos mon esprit va charmant,
L'emprisone & l'étreint en des chaînes pesantes.
Hélas! C'est le malheur qui m'ètoit destiné,
Et que me présageoient deux étoiles luisantes
Que je vis sur le point que ce méchant fut né.

Imagination bestiale, prise d'Angelo Constantino mot à mot (104).

(103) C'est tout ce que Malherbe dit: mais, n'approuvant pas le surplus qui réellement est de la même trempe, Il a renfermé les six Vers dans un crochet.

(104) Malherbe reprend une coi-

TOUT ce que l'on vient de lire, rapproché des Ecrits de Malherbe, fait voir dans ce Poète un Maître en l'Art de versifier, attentif à la recherche de ce qui pouvoit rendre notre Versification plus parfaite qu'il ne l'avoit trouvée; un Maître en l'Art d'écrire, instruit des Règles de la Langue, en connoissant le véritable génie, & capable d'apprendre aux autres à joindre à sa pureté des agrémens qu'elle n'avoit point eus jusqu'alors; enfin un Maître dans la Science de juger qui, persuadé que l'Eloquence & la Poèsie sont du ressort de l'Imagination, étoit convaincu que celle-ci doit être conduite par la Raison & le Bon-Sens.

C'est ce que je m'étois proposé de prouver, en donant ici quelques légères idées des obligations que la Langue & la Poèsie Françoise ont à Malherbe. C'est en effet ce qu'il faloit qu'il fût, pour opérer dans l'une & dans l'autre une aussi grande révolution; & c'est sous ces mêmes points de vue, que nous le présente Balzac, son contemporain, son ami, son disciple, & le seul peut-être de nos Auteurs, qui l'ait bien connu come Poète, come Ecrivain & come Critique.

MALHERBE, dit-il (105), *fut le premier ou l'un des premiers qui découvrit la route qui conduit aux bons Vers. Parmi les ténèbres de l'Erreur & de l'Ignorance, il ouvrit le premier les ieux à la lumière; & satisfit l'oreille, ce juge si difficile à contenter. Il ne put souffrir, après qu'il eût connu l'usage du bled, que nos François se nourrissent encore de gland. Il leur apprit ce que c'est que justesse & pureté dans le Stile. Il leur apprit que le choix des Termes & des Pensées est la source de l'Eloquence; & même que l'heureuse disposition des Choses & des Mots l'emporte le plus souvent sur les Choses & les Mots*

tradiction évidente dans le second Quatrain & le premier Vers du second Terset. *Quand ce Penser*, dit-il, *de peur d'être tué parmi les autres s'est sauvé, n'étoit-il pas formé? Si les Oisons pouvoient dire ce qu'ils pensent, ils imagineroient mieux.* Au reste ce Sonnet est encore plus répréhensible que Malherbe ne le dit. Si l'on prend garde aux Allusions continuelles qui s'y font au Massacre des Innocens, à la naissance de JESUS-CHRIST, à sa fuite en Egipte, à l'Etoile qui s'arrêtant sur l'Etable de Béthléem annonça la naissance du Sauveur; on aura peine à ne le pas traiter d'impie.

(105) Dans une Lètre Latine à Silhon son Confrère à l'Académie Françoise. Voïés l'Edition *in-folio* de ses Œuvres, T. II. pag. 65 des *Œuvres Latines*.

même. J'avoue qu'en certains endroits de DESPORTES *on entrevoit quelques efforts, qui sont come les premiers traits de l'Art inventé par Malherbe. Le Stile en est vieilli : mais le Nombre en est moderne ; & la Politesse, qu'on y remarque, tient entre celle de notre siècle & celle du siècle précèdent un si juste milieu, que l'un & l'autre peuvent la revendiquer. Mais le peu de bon, qui se trouve dans Desportes & qui lui paroît échapé sans que peut-être il s'en doutât, est enseveli sous l'abondance de ce qu'il a de mauvais ; & ce seroit avoir une fausse idée de l'Art, que de le faire consister dans ce qui n'est fondé sur aucunes Règles certaines. Malherbe qui, ne se démentant jamais, est par tout semblable à lui-même, n'a pu faire sans raison ce qu'il a fait. Un coup d'œil sur, un jugement exact, lui montrant à reprendre beaucoup en lui-même, un peu trop peut-être dans les autres, l'ont mis en état de former & de corriger avec un tel succès les esprits de ses compatriotes, que nous devons uniquement à ses leçons cette foule d'Ecrivains élégans qui font aujourd'hui tant d'honeur à la France. Il n'est donc persone, si l'on veut peser les mots & non pas les comter, à qui nos Lètres Françoises aient plus d'obligations. De grands Homes n'ont autrefois été grands que dans un seul genre. L'heureux génie de Virgile l'abandonoit dans la Prose ; & l'éloquence manquoit à Ciceron, lorsqu'il écrivoit en Vers. Si Malherbe doit aux siens la réputation de Poète très poli, sa Prose mérite aussi des louanges.*

FIN DU DISCOURS, &c.



TABLE RAISONÉE

DES POÉSIES

DE MALHERBE.



TABLE RAISONÉE
DES POÉSIES
DE MALHERBE,

Où l'on rend comte de l'ordre qu'on leur a doné dans cette Edition, & des corrections qu'il avoit faites en différens tems à quelques-unes des principales ; où l'on rassemble ce qu'il peut avoir eu dessein d'imiter chés les Anciens où chés les Modernes ; & l'on entre dans quelques détails historiques & critiques.

COMMENÇONS par faire connoitre les Recueils de Poësies, qui m'ont fourni les dates de beaucoup de Pièces, & les diverses Leçons que je rassemble ici. Voici les titres de ces Recueils. Ils sont précédés d'une Lètre Majuscule & de l'année de leur Impression. C'est la manière dont je les citerai.

A 1597. DIVERSES POESIES NOUVELLES *données à R. D. P. Val par ses amis ; reveuës, corrigées, & augmentées de nouveau.* Rouen, RAPHAEL DU PETIT-VAL, in-12.

B 1599. L'ACADE'MIE DES POETES FRANÇOIS *remplie des plus beaux Vers que ce siecle réserve à la postérité.* Paris, ANTOINE DU BREUIL, in-12.

C 1599. LE PARNASSE DES PLUS EXCELLENTS POETES FRANÇOIS DE CE TEMPS, *ou* MUSES R'ALLIE'ES *de diverses parts.* Paris, MATTHIEU GUILLEMOT. T. I. *in-16.*

D 1600. LE PARNASSE DES PLUS EXCELLENTS POETES FRANÇOIS &c. Paris, MAT. GUILLEMOT. T. II. *in-16.*

Le Privilége du T. I. est du 1 de Novembre 1598, & celui du T. II est du 23 de Septembre 1599. On trouve des exemplaires où les deux volumes sont datés de 1599 ; & dans d'autres ils le sont de 1600. Ce n'est, à ce qu'il m'a paru, qu'une seule & même Edition. Ce Recueil fut depuis réimprimé souvent avec des différences considérables, & de nouvelles Epitres dédicatoires, toutes signées D'ESPINELLES, ainsi que celles de 1599 & de 1600.

E 1603. LE PARNASSE DES PLUS EXCELLENTS POETES FRANÇOIS &c. Paris, MAT. GUILLEMOT, 2. Vol. *in-16.*

F 1607. LE PARNASSE DES PLUS EXCELLENTS POETES FRANÇOIS &c. Paris, MAT. GUILLEMOT, 2. Vol. *in-16.*

G 1607. LE PARNASSE DES PLUS EXCELLENTS POETES FRANÇOIS &c. 2 Vol. *in-16.*

Je n'ai vu de cette Edition que le T. II, où le Frontispice manque. Après l'Epitre dédicatoire est l'Extrait du Privilége expédié *le vingt-uniesme de Juillet* 1606, au nom de MAT. GUILLEMOT *Libraire à Paris.* On lit au bas : *Achevé d'imprimer le 25 Febvrier* 1607. Ou Guillemot fit deux Editions presque en même tems sous la même date ; ou bien l'une des deux est une contrefaction ; ou bien enfin l'une fut faite en Province par quelque Libraire Associé de Guillemot, pendant qu'il faisoit l'autre à Paris ; ce qui n'étoit pas rare en ce tems-là. Quoi qu'il en soit, le T. II diffère en beaucoup de choses dans ces deux Editions de 1607.

H 1609. NOUVEAU PARNASSE. Paris, MAT. GUILLEMOT, in-12.

I 1609. LES MUSES GAILLARDES *recüeillies des plus beaux esprits de ce temps, par A. D. B. Parisien. Dernière Edition reveuë, corrigée & beaucoup augmentée.* Paris, ANTOINE DU BREUIL, in-12.

Ce Recueil est l'original de celui réimprimé plusieurs fois depuis en un ou deux Volumes, sous le titre de

CABINET SATYRIQUE, *ou* RECUEIL DE VERS PIQUANS ET GAILLARDS, *tirez des cabinets des sieurs de* SIGOGNES, REGNIER, MOTIN, BERTELOT, MAYNARD, *& autres des plus signalez Poëtes*, &c.

K 1609. NOUVEAU RECUEIL *des plus beaux Vers de ce temps*. Paris, TOUSSAINCT DU BRAY, in-8°.

Ce Recüeil a reparu depuis plusieurs fois avec des changemens & des augmentations considérables, sous ce titre: LES DELICES DE LA POESIE FRANÇOISE *&c.*

L 1611. LE TEMPLE D'APOLLON, *ou* NOUVEAU RECUEIL *des plus excellents Vers de ce temps*. Rouen, RAPHAEL DU PETIT-VAL. 2 Vol. *in*-12.

Le T. I est ce qu'il y a de nouveau. Le T. II est composé de quatre petits Recueils publiés par le même Libraire en différentes années & réimprimés plusieurs fois. A 1597 en est un.

M 1612. LE PARNASSE DES PLUS EXCELLENTS POETES FRANÇOIS *&c.* Lyon, B. ANCELIN. 2 Vol. *in*-16.

C'est une Edition du Recueil de *d'Espinelles*, fort différente de toutes celles faites par *Matt. Guillemot.* L'exemplaire unique que j'ai vu, n'a point de Frontispice, & la date ne se trouve nulle part ailleurs: mais une note manuscrite, mise au commencement, avertit que cette Edition fut faite après 1611. C'est ce que prouvent quelques-unes des Pièces, qu'elle renferme. Je n'y en ai point vues de postérieures à cette année; ce qui fait qu'à tout évènement je date cette Edition de 1612.

N 1615. LES DELICES DE LA POESIE FRANÇOISE *ou* RECUEIL DES PLUS BEAUX VERS DE CE TEMPS, *corrigé de nouveau par leurs Autheurs, & augmenté de plusieurs belles & rares pieces non encore imprimées. Recueilli par* FRANÇOIS DE ROSSET *&c.* Paris, TOUSSAINCT DU BRAY. 2Vol. *in*-8°.

On trouve ce Recueil avec la date de 1618: mais je crois pouvoir assurer que les exemplaires qui portent cette date sont de 1615.

O 1618. LE PARNASSE DES PLUS EXCELLENTS POETES FRANÇOIS *&c.* Paris, MATT. GUILLEMOT. 2 Vol. *in*-16.

Quelques Exemplaires sont datés de 1628: mais sous l'une ou sous l'autre date, ce n'est nullement une nouvelle Edition. Ce n'est qu'un *rapetassage* (que l'on me permète ce mot) des Editions de 1603 & de 1607. avec quelques feuillets refaits de nouveau, qui contiènent des Pièces différentes. Le T. I de 1603 fait le II de 1618 ou 1628; & le T. I de 1607 en fait le I.

P 1620. LES DELICES DE LA POESIE FRANÇOISE, *ou* DERNIER RECUEIL DES PLUS BEAUX VERS DE CE TEMPS, *corrigé de nouveau par ses Autheurs & augmenté d'une esuite de plusieurs pieces non encore imprimées &c.* Paris, TOUSSAINCT DU BRAY. C'est un *in*-8°. d'environ 1200 pages.

Q 1620. LE SECOND LIVRE DES DELICES DE LA POESIE FRANÇOISE, *ou* NOUVEAU RECUEIL *des plus beaux Vers de ce temps par* J. BAUDOUIN. Paris, TOUSSAINCT DU BRAY, *in*-8°.

Quoique ces deux Recueils soient imprimés sous le même Privilège qu'N 1615, dont le titre est le meme, le premier de ces deux-ci diffère beaucoup de celui-là. J. BAUDOUIN, qui qui fut ensuite de l'Académie Françoise & qui n'a mis son nom qu'au second des deux Recueils dont il s'agit, avoit aussi pris soin du premier. Dans les *Avertissemens* de l'un & de l'autre il assure que les Auteurs, qui se trouvoient à portée, avoient eux-même revu leurs Pièces. Cette assurance a rendu pour moi ces deux Recueils d'une très grande autorité.

R 1627. RECUEIL DES PLUS BEAUX VERS *de Messieurs* DE MALHERBE, RACAN, MAYNARD, BOIS-ROBERT, MONTFURON, LINGENDES, TOUVANT, DE LESTOILLE, *& autres Autheurs des plus fameux esprits de la cour, reveus, corrigez, & augmentez.* Paris, TOUSSAINCT DU BRAY, *in*-8°.

C'est à CLAUDE DE LESTOILLE, qui fut ensuite de l'Académie Françoise, que l'on est redevable de ce Recueil, le mieux fait de ceux que j'ai vus. Il s'en trouve des Exemplaires datés de 1630 chés TOUSSAINCT DU BRAY, & d'autres de 1638 chés PIERRE METTAYER: mais ils sont tous de l'Edition de 1627, rajeunie deux fois par de nouveaux Frontispices.

S 1630. LE SEJOUR DES MUSES, *ou* LA CRESME DES BONS VERS *tirez du meslange & cabinet des sieurs* DE RONSARD, DU PERRON, AUBIGNY *pere & fils*, DE MALHERBE, DE LINGENDES, MOTIN, MAYNARD, THEOPHILE, DE BELLAN, *& autres Autheurs.* Rouen, MARTIN DE LA MOTTE, *in*-8°.

Quoique ce Recueil, très mal fait & très fautif, n'ait paru qu'après la mort de Malherbe, il méritoit cependant que j'y fisse quelque attention, parce qu'il s'imprimoit en même tems que la première Edition des Œuvres de notre Poète.

Je ferai connoître, à mesure que l'occasion s'en présentera, les autres Livres, qui m'ont été de quelque utilité.

Pour la commodité des Lecteurs, les Articles de cette TABLE, qui contiènent les diverses Leçons, sont précèdés d'une *; & ceux où je rapporte les passages imités, le sont d'une †.

LIVRE PREMIER,

Contenant les Pièces composées avant 1605.

I. 1585. EPIGRAMME *sur le Portrait d'Estienne Pasquier, que l'on avoit peint sans mains.* Page 1.

CE Portrait fut l'occasion de beaucoup de Vers Grecs, Latins, François, Italiens & Provençaux. Pasquier en fit imprimer un recueil à Paris, en 1584, *in*-4°. chés MICHEL GADOULEAU, sous ce titre : LA MAIN *ou* ŒUVRES POETIQUES *faittes sur la main d'*ESTIENNE PASQUIER, *Advocat au Parlement de Paris.* En 1610 ANDRE' DU CHESNE, Tourangeau, fit imprimer à Paris *in*-8° chés JEAN PETITPAS les premiers Ouvrages de Pasquier avec ce titre : LA JEUNESSE D'ESTIENNE PASQUIER *& suite.* Ce qui termine ce Volume, est LA MAIN, augmentée de seize Pièces de Vers Latins, François, Italiens & Provençaux. L'Epigramme de Malherbe est du nombre. Elle est précèdée d'une Lètre d'Henri d'Angoulême, Grand-Prieur de France & Gouverneur de Provence, datée d'Aix le 8 de Juillet 1585. Le Grand-Prieur envoie à Pasquier le Quatrain de Malherbe avec deux autres ; l'un en François, dont il étoit lui-même l'Auteur ; & l'autre en Italien, dont l'Auteur étoit Mazzei son Grand Vicaire.

* L'Epigramme de Malherbe fut jointe à ses Poësies en 1666 par Ménage, qui, la copiant sans doute de mémoire, y fit deux légères fautes. Il mit, Vers 2, *On tire*, pour *L'on tire* ; &, V. 3, *en ton Ouvrage*, pour *dans ton Ouvrage*.

II. AVANT Juin 1586. STANCES. p. 2.

L. 1611. p. 29.

JE n'ai trouvé ces Stances que dans ce Recueil. Elle y sont signées : MALHERBE.

Page 3. STANCE III. Elle m'a fourni la date que je done à cette Pièce. Le grand Prince, dont Malherbe parle-là, ne peut être qu'Henri d'Angoulême, qui mourut au mois de Juin 1586.

III. AVANT 1587. *LES LARMES DE S. PIERRE, imitées du Tansile. Au Roi* HENRI *III.* p. 4.

B 1599. E 1603, I. F 1607, I. L 1611, I. O 1618, I.

CE ne sont-là que des Réimpressions. Ce Poëme parut pour la première fois à Paris en 1587 *in*-4°. Je n'ai pu trouver cette Edition : mais j'en ai vu deux autres.

1°. LES LARMES DE S. PIERRE *imitées du* TANSILLE *au* ROI. Paris, LUCAS BREYEL, 1596. *Suivant la copie imprimée en l'an* 1587. *& corrigée par lui-même* (c'est-à-dire par l'Auteur.). *in*-8°. On lit à la tête de ce petit volume trois Pièces de Vers François, dont la première est un Sonnet de J. Chrestien, Provençal, dont il se trouve quelques Poësies en différens Recueils. Ce Sonnet est suivi d'un Quatrain signé Saint Sixt, qui doit être Charles de Saint Sixt, Provençal, Prieur & Seigneur du S. Esprit, ensuite Evêque de Riez ; home d'esprit, de qui j'ai vu des Vers Latins fort bien tournés. Ensuite sont des Stances de ce La Roque, dont Racan parle dans ses *Mémoires pour la Vie de Malherbe.* C'étoit un ami de notre Poëte, avec lequel il avoit été Gentilhome d'Henri d'Angoulême. Il mourut au service de la Reine Marguerite, peut-être au commencement de 1615. En 1609 il avoit fait paroître à Paris *in*-12 chés la *Veuve de* CLAUDE MONSTREIL une dernière Edition de ses Poësies, sous ce titre : LES ŒUVRES *du sieur* DE LA ROQUE *de Clairmont en Beauvoisis, reveuës & augmentées de plusieurs Poësies, outre les précédentes impressions. A la* ROYNE MARGUERITE. J'ai lu cette Edition presque entière ; & je puis dire que des Poëtes vraiment comtemporains de Malherbe, c'est-à-dire, à peu près de même age que lui, la Roque est peut-être le seul qui mérite d'être lu. Ses Vers, dignes de la louange que Racan leur done, ont de la douceur & du naturel. Son Stile est simple, clair,

assés noble. Son Langage est presque aussi pur que celui de Malherbe ; & l'on ne peut guère reprocher à ce Poète d'autres défauts que ceux de son tems. Parmi quelques Poësies Chretienes de sa façon est un Poème des *Larmes de la Madelène*, en Stances pareilles à celles des *Larmes de Saint Pierre*. J'ignore en quel tems La Roque le composa : mais ce Poème est à bien des égards beaucoup meilleur que celui de son ami. La dernière Stance des *Larmes de Saint Pierre*, est souscrite, dans l'Edition dont je rens comte ici : *Vostre tres-humble & tres-obéissant serviteur & subjet* MALERBE. C'est ainsi que son nom est écrit dans tous les Recueils antérieurs à 1615. A la fin du Volume est une Approbation de S. de Pierrevive, Docteur en Théologie, lequel atteste que dans ce Poème il n'a *rien trouvé qui ne soit conforme à la Religion Catholique*. J'ai vu deux exemplaires de cette Edition, dans l'un desquels, après l'Approbation de S. de Pierrevive, on trouve sous un nouveau chifre les Vers du Tansille, sans Frontispice particulier, aiant seulement en titre à la première page : LAGRIME DI S. PIETRO *del Signor* TANSILLO.

2°. LES LARMES DE SAINCT PIERRE *du Seigneur* LOYS TANSILLE *avec l'imitation du sieur* DE MALERBE. AU ROY. 1598 *in*-8°. sans nom de lieu, ni d'Imprimeur ou de Libraire. L'exemplaire, qui m'est tombé sous la main, est à la suite d'un autre Livre intitulé ; RECUEIL *de plusieurs diverses Poësies, tant de M.* DU PERRON, *que des sieurs* DE BERTAUD, DE PORCHERES *& autres*. Paris, NICOLAS & PIERRE BONFONS. 1598. Le Papier, le Format, le Caractère & la Composition sont absolument les memes dans les deux Livres ; & l'on doit présumer que les *Larmes de S. Pierre* font partie du Recueil. Elles ont pourtant leur Frontispice particulier, & commencent un nouveau chifre ; ce qui peut s'être fait pour ceux qui les vouloient avoir séparément. Au dos du Frontispice est l'Approbation de S. de Pierrevive. La dernière Stance est souscrite comme cidessus : mais avec une *h* au nom de Malherbe, qui n'en a point dans le titre. On trouve après le Sonnet de J. Chrestien, & le Quatrain de Saint Sixt. Ensuite sous un nouveau chifre sont les Stances du Tansille avec ce titre : LAGRIME DI SANCTO PIETRO *del Signor* LUIGI TANSILLO.

Tant de Réimpressions sont une preuve du succès que cet Ouvrage eut dans un tems, où le Goût étoit une chose inconnue en France. Malherbe dut à ses propres réflexions, peut-être plus qu'à l'étude des Anciens, ce qui fait le prix des Poësies qu'il composa dans la suite ; & l'on ne doit pas s'étoner si, lorsqu'il eut saisi l'idée du vrai Beau, ses *Larmes de Saint Pierre* lui déplurent au point de refuser de s'en avouer le Père. C'est ce que Racan & Guyet avoient assuré plus d'une fois à Ménage. Ce que Malherbe devoit trouver de plus répréhensible & de plus contraire à son propre génie dans ce fruit de son *Enfance poëtique*, c'est le fond des pensées, qui n'offre presque rien qui ne s'écarte de la nature. Il avoit fait tant d'efforts pour enchérir par tout sur son original, que dans un âge plus mur il devoit se paroitre à lui-même beaucoup moins naturel que le Tansille, qui l'est rarement. Mais si les *Larmes de Saint Pierre* sont à cet égard peu dignes du succès qu'elles eurent, & très dignes du mépris que l'Auteur en faisoit ; il faut convenir que pour la Versification, elles sont un heureux essai des services qu'il devoit rendre à notre Poësie, lorque la maturité du goût & du génie l'auroit mis en état de suivre la nature, & d'en joindre des images vraies aux charmes de l'harmonie du Vers & du tour de l'Expression.

Les Espagnols ont en leur Langue deux Imitations ou Traductions en Vers des mêmes Stances du Tansille. L'une est de *Fray* DAMIAN ALVAREZ, Dominicain, imprimée à Naples en 1613. *in*-12. L'autre est de *Don* JUAN SEDEÑO. D. Nicolas Antonio parle de cette dernière dans sa Bibliothèque : mais il n'en indique aucune édition.

Si l'Espagne a fourni deux Imitateurs ou Traducteurs au Tansille, ce Poète a reçu de la France le même honeur. En 1611, il parut à Paris une petite Brochure de dix-sept Feuillets *in*-12. imprimée chés JEAN SARA, laquelle a pour titre : LES LARMES DE SAINCT PIERRE *& autres Vers sur* LA PASSION. *Plus quelques* PARAPHRASES *sur les* HYMNES *de l'année. A Monsieur* PHELYPEAUX D'HERBAULT, *Conseiller du Roy en son Conseil d'Estat, Thrésorier de son Espargne*. L'Epître dédicatoire, qui tient lieu de Préface, est signée R E. Ces deux Lètres initiales me paroissent ne pouvoir désigner que ROBERT ESTIENNE, troisiéme du nom. On a de la même année 1611, RECUEIL DE POESIES DIVERSES *sur le Trespas de* HENRY LE GRAND *très-Chrestien Roy de France & de Navarre, & sur le Sacre & Couronnement de* LOUYS XIII. *son successeur, dédié à la* ROYNE MERE DU ROY, *Régente en France. Par* G. DU PEYRAT, *Aumosnier servant du Roy*. Paris, ROBERT ESTIENNE & JEAN CHEVALIER *in*-4°. Voilà notre Traducteur du Tansille. Il y a de lui dans ce Recueil plusieurs Pièces de Vers

Grecs, Latins & François. Ce qui pourroit embarasser, c'est que le petit Livre, que j'annonce, est imprimé chés Jean Sara. Je ne puis deviner pour quelle raison Estienne ne voulut pas, come Imprimeur, mètre son nom à cet Ouvrage, où l'on reconnoît ses caractères. Tout ce que je sais, c'est que Jean Sara marque sa demeure *Rue Saint Jean de Beauvais vis-à-vis les Eschóles de Decret*; que dans le Recueil de du Peyrat notre Estienne indique la même demeure; & que c'ètoit de tout tems la maison des Estiennes; d'où l'on peut conclure que Robert III avoit ce Jean Sara pour associé. L'Epître dédicatoire à M. Phelypeaux d'Herbault mérite une attention particulière en ce que l'Auteur ne fait aucune mention de l'Ouvrage de Malherbe, & semble doner le sien propre come la première Traduction faite en François des Stances du Tansille. Seroit-il possible qu'étant home de Lètres, aussi bien qu'Imprimeur & Libraire, il n'eût pas connu le Poème de Malherbe, que l'on avoit, en 1611, imprimé déja six fois à Paris. C'est ce qu'on aura d'autant plus de peine à croire, qu'en lisant sa Traduction, on reconnoît aisément qu'il n'a pas fait difficulté d'emprunter quelques Expressions à notre Poète. La différence qui se trouve entre l'Ouvrage de Malherbe & celui d'Estienne, autorisoit en quelque sorte ce dernier à se doner pour avoir le premier traduit le Tansille. Malherbe pousse les privilèges de l'Imitation aussi loin qu'ils peuvent aller. Il retranche, il ajoute, il déplace; en un mot il fait de l'Ouvrage d'un autre, un ouvrage purement à lui pour la forme & quelquefois pour le fond. Estienne, Traducteur fidèle autant qu'on peut l'être en Vers, suit l'ordre de son original, dont quelquefois il resserre, & le plus souvent il paraphrase un peu les Pensées. Sa Versification est assés correcte pour le tems: mais elle n'a ni la pompe ni l'harmonie de celle de Malherbe. En récompense son Langage est un peu plus exact, & ses Expressions beaucoup plus sages.

LUIGI TANSILLO, mauvais modèle pour les Poètes François, étoit un Gentilhome de Nola, Ville du Roïaume de Naples. Il naquit au plus tard en 1510, puisqu'en 1534 il n'a pas encore 25 ans, come il le dit lui-même quelque part. Il mourut en 1569. Ce fut vers 1534 qu'il composa ses Stances si célèbres dont le titre est IL VENDEMIATORE. Ce n'est pas ici le lieu de les faire connoître. Il suffit de dire qu'elles sont très licencieuses, & que Paul IV les fit censurer. Come le Tansille avoit au fond les mœurs assés réglées, il se repentit d'avoir fait un pareil Ouvrage; & ce fut pour expier cette faute & pour se reconcilier avec le Pape, qu'il entreprit son Poème des LARMES DE SAINT PIERRE. Les Stances, imitées par Malherbe & traduites par Estienne, ne sont qu'un premier essai de ce que le Tansille avoit projeté. GIOVAN-MARIA VERDIZOTTI les fit imprimer à Venise en 1560 sous le nom du Cardinal DE' PUCI. Près de 20 ans se passèrent, sans que le Public en connût le véritable Auteur. Ce ne fut qu'en 1579 qu'AGOSTINO FERENTILLI les inséra sous le nom du Tansille dans le premier Volume des STANZE DI DIVERSI AUTORI, qu'il fit paroître cette année chés les GIUNTI de Venise. Elles furent réimprimées depuis dans différens Recueils. Le Poème entier, à la composition duquel l'Auteur avoit emploïé vint-&-quatre ans sans avoir eu le tems d'y mètre la dernière main, ne vit le jour que plus de quinze ans après sa mort, en 1585 *in Vico Equense* par les soins de GIOVAN-BATTISTA ATTENDOLO, qui s'étoit chargé de le retoucher pour le doner au Public. Après quatre autres Editions, BARREZZO BARREZZI, Libraire de Venise, en fit une sixième édition en 1606, *in*-4°. sous ce titre: LE LAGRIME DI S. PIETRO *di* LUIGI TANSILLO, *cavate dal suo proprio originale. Poema sacro ed Eroico, con gli* ARGOMENSI *ed* ALLEGORIE *di* LUCREZIA MARINELLA, *e con un* DISCORSO *di* TOMASO COSTO. Cette Edition passe pour la meilleure, bien qu'elle ne tiène pas exactement ce que son titre promet. Bien loin d'avoir été faite sur le Manuscrit original de l'Auteur, elle le fut sur une Copie si mauvaise qu'il falût y faire beaucoup de changemens, ensorte qu'on est sur de ne point avoir l'Ouvrage du Tansille tel qu'il l'avoit composé. Le Poème a quinze Chants dans cette dernière Edition, & seize dans les autres qui sont moins amples d'environ quatre cens Stances. Celles imitées par Malherbe & traduites par Etienne font partie du premier Chant. Il paroît que le Tansille, malgré ses défauts, a conservé sa réputation en Italie, puisqu'en 1738 on a fait à Venise une nouvelle Edition *in*-4°. de ses Poësies, sous ce titre: LE LAGRIME DI SAN PIETRO, *Poema sacro di* LUIGI TANSILLO, *con gli* ARGOMENTI *ed* ALLEGORIE *di* LUCREZIA MARINELLA: *Giuntavi in questa edizione la raccolta delle sue Rime notabilmente accresciuta.*

Dans le T. I des LETTRES *de* COSTAR imprimées en 1658 à Paris en 2 V. *in*-4°. chés AUGUSTIN COURBE', les CLVIII, CLIX, CLX & CLXI, adressées a Madame la Marquise de Lavardin, contiènent des Remarques Théologiques, Morales & Critiques

sur les Poësies sacrées de Malherbe, qui composent le Liv. I des autres Editions, & sur différens endroits de quelques autres Pièces. La Lètre CLX est toute entière sur les *Larmes de S. Pierre*. Ménage, ami particulier de Costar, dit de ces Remarques qu'elles sont *très doctes & très curieuses*. Elles recevroient aujourd'hui peu d'éloges.

* *P.* 5. St. II, *V.* 4. On y lit *poussiere* au Singulier, come dans l'Edition de 1630 & dans toutes celles qui l'ont suivie : mais dans celles qui l'ont précèdée, que j'indiquerai dorenavant par le nom d'anciènes Editions, on lit *poussieres* au Pluriel ; & l'on ne sauroit douter que Malherbe ne l'eût écrit ainsi. La lecture de ses Poësies fait voir qu'il aimoit les Pluriels, jusqu'à les emploïer quelquefois assés mal à propos.

* *P.* 8. St. III, *V.* 2. Restitué sur les anciènes Editions. Depuis 1630 on lisoit *bourreaux*, au lieu de *bouches* ; & c'étoit apparemment une fausse correction hazardées par LA RIVIERE-GRANIER, qui prit soin de l'Edition de 1630. *Mains* du Vers précèdent demande *bouches* dans celui-ci.

* *V.* 5. 1630 & depuis *Ne me sont une preuve* &c, ce qui ne fait point de sens. Anciènes Edit. *Ne me sont une pointe* &c. rétabli par Ménage en 1666.

* *P.* 10. St. I, *V.* 2. *Outrages* au Pluriel avec les anciènes Editions.

* St. II, *V.* 3 Depuis 1630 on lisoit *combas*, qui ne formoit aucun sens. Les anciènes Edit. m'ont fourni *compas*, qui signifie ici *mesure*. Malherbe l'emploïe ailleurs en ce sens ; & l'usage en étoit commun de son tems.

* *P.* 11. St. II, *V.* 6. Rétabli sur les anciènes Editions. La Rivière-Granier en 1630 avoit fait imprimer cette prière si ridiculement polie : *Quitte-moi, je te prie, je ne veux* &c ; ce qui subsista jusqu'en 1666, que Ménage pour rendre au Vers sa mesure, mit : *Quitte-moi, je te pri', je ne veux* &c. Sans doute il s'imagina que Malherbe avoit usé d'une licence ordinaire auxPoëtes qui l'avoient précèdé. Lorsqu'ils en avoient besoin, ils supprimoient l'e muet à la fin des mots ; & marquoient ce retranchement par une Apostrophe.

* *P.* 13. St. I, *V.* 6. On y lisoit depuis 1630, *sa longueur* ; ce qui rendoit toute la Stance inintelligible, & Ménage avouoit qu'il ne l'entendoit pas. Les anciènes Editions l'auroient éclairé. S. Pierre continue d'apostropher la vie.

* *P.* 14. St. I, V. 6. J'ai lu *pourroit* avec E 1603, F 1607 & L 1611. Par tout ailleurs il y a *pouvoit*, qui peut passer : mais avec *pourroit* la Phrase est plus correcte.

† *P.* 15. St. II, *V.* 1 & 6. Le Dante done à la félicité de l'autre vie le nom de *Primavera eterna*. Prudence commence ainsi son *Himne des Innocens*.

> SALVETE *flores Martyrum*
> *Quos lucis ipso in limine*,
> CHRISTI *insecutor sustulit*,
> *Ceu turbo nascentes rosas*.

* *P.* 16. St. I, *V.* 6. Anc. Edit. *d'une immortelle nuit* ; & sans doute Malherbe avoit mis ainsi parce que *printems éternel* finit la II St. de la page précèdente. C'est à la Riviere-Granier qu'il faut attribuer *d'une éternelle nuit*, qu'on a toujours imprimée depuis & que j'ai gardée par inattention.

† St. II. *V.* 4-6. Prudence dans la même *Himne* dit que les Innocens sont *prima Christi victima*.

† *P.* 17. St. I, V. 4. Imité de ces deux Vers du *Tasse*.

> *Nova cosa parer dovrà per certo*
> *Che precede à i servigi il guiderdone.*

* St. II, *V.* 1 & 2. J'ai suivi les anciènes Editions. 1630 & depuis :

> Que d'applaudissemens, de rumeur & de presses,
> Que de feux, que de jeux, que de traits, de caresses.

Le mot *traits*, séparé de *caresses* au Pluriel, par une Virgule, ne peut rien signifier ici : mais ôtés la virgule & mètés *caresse* au singulier, *traits* forme un sens, quel qu'il soit.

St. III, *V.* 2. Au lieu de *ces jeunes Amours*, Ménage auroit voulu que Malherbe eût dit *ces Anges nouveaux*. C'est une Expression que le Tansille lui fournissoit. Il appelle les INNOCENS, *Angioletti belli*.

P. 18. St. II, *V.* 4. Le Poète ne done que deux Sillabes à *voudriés*, suivant l'usage de son tems, où l'on faisoit une Diphtongue d'*ié* lorsqu'il étoit précèdé d'une *l* ou d'une *r*, que précèdoit une autre Consone. Ainsi l'on trouve dans notre Poëte *livriés* de deux Sillabes, *quatrième* de trois, *grief* d'une seule.

* *P.* 21. St. I, *V.* 1. J'ai mis *en tonnerres s'éclatans*, d'après 1596 & 1598.

Les différens Recueils ont *en tonnerres éclatens*, & c'est ainsi qu'ont lu Costar & Chevreau. Edit. 1730 & suivantes, *en tonnerre s'éclatent*. La Leçon des Recueils doit être la véritable. Celle de 1596 & 1598 pouroit être une faute d'impression ; & je ne l'ai suivie, que pour n'avoir pas fait attention assés tôt que je n'ai vu nulle part, ni dans Malherbe ni dans aucun Ecrivain de son tems, le Verbe *s'éclater* emploïé come Neutre Réciproque, dans le sens de *faire du bruit*.

† *P*. 24. ST. II & III. Sannazar, parlant de la mort de JESUS-CHRIT, dans le Liv. I. de son Poème *De Partu Virginis*, avoit dit avant le Tansille & Malherbe :

Quod scelus Eois ut primum cernet ab undis
Sol indignatus, retro convertere currus
Optabit ; frustraque suis luctatus habenis
Quod poterit, tandem auratos ferrugine crines
Inficiet, mæstamque diu sine lumine frontem
Ostendet terris, ut qui jam ploret ademptum
Auctorem regemque suum ; quin ipsa nigranti
Fratris ab ore timens, & tanto concita cursu,
Cynthia ceruleo vultus obnubet amictu,
Avertetque oculos, lacrymasque effundet inanes.

Sannazar avoit emprunté lui-même ces idées, qui sont toutes paiennes & qui ne devoient pas trouver place dans un Poème Chretien, à Lucain, qui dit au sujet de la Bataille de Pharsale :

Segnior Oceano, quam lex æterna vocabat,
Luctificus Titan, nunquam magis æthera contra
Egit equos, currumque polo rapiente retorsit ;
Defectusque pati voluit, raptæque labores
Lucis ; & attraxit nubes, non pabula flammis,
Sed ne Thessalico purus luceret in orbe.

IV. 1591 ou 1592. STANCES *pour M. le Duc de Montpensier, qui demandoit en mariage Madame Catherine, Princesse de Navarre, sœur d'Henri IV.* pag. 26.

E 1603, I. F 1607, I. L 1611, I. O 1618, I & II. R 1627.

HENRI DE BOURBON, Duc de Montpensier, qui, dès qu'Henri III fut mort, reconnut à la tete des Seigneurs Catholiques, Henri de Bourbon, Roi de Navarre, pour Roi de France, come étant le légitime héritier de la Courone, est celui pour qui Malherbe fit ces Stances. Je les date de 1591 ou 1592, parce que je trouve dans le *Journal de Lestoille* que pendant le Siége de Rouen, qui commença dans le mois de Novembre 1591 & fut levé vers la fin de Mars 1592, le Duc de Montpensier, en concurrence du Comte de Soissons Cousin Germain d'Henri IV, demanda Madame Catherine en mariage au Roi son Frère, qui panchoit beaucoup plus pour le Duc que pour le Comte, que la Princesse aimoit, & qui même avoit d'elle une promesse de mariage. Le Duc de Montpensier ne se maria qu'au mois de Mai 1597 ; &, si l'on veut, on peut dans l'intervalle de la fin de 1591 aux premiers mois de 1597 chercher une autre date pour cette Pièce. Il est certain d'ailleurs qu'avant 1595, Henri IV voulut plus d'une fois renouer le traité du mariage de sa Sœur avec le Duc de Montpensier : mais il m'a paru plus convenable de dater la Pièce du tems où le Duc fit la demande de la Princesse.

† *P*. 27. ST. II, *V*. 5 & 6. Properce, Liv. II, *Eleg*. VIII, a dit,

Quod si deficiant vires, audacia certe
Laus erit : in magnis at voluisse sat est.

* *P*. 28. ST. II, *V*. 6. J'ai préféré la leçon des Recueils à celle-ci de 1630, que l'on a suivie depuis : *Me fait par le plaisir*, &c. La plus grande justesse de la Pensée est ce qui m'a déterminé.

V. 1596. ODE AU ROI HENRI LE GRAND, *sur la réduction de Marseille à l'obéissance de ce Roi, sous les ordres du Duc de Guise Gouverneur de Provence.* pag. 29.

MALHERBE *fit cette Ode en Provence ; ou plustôt ce fragment d'Ode, car elle n'est pas achevée.* MÉNAGE.

C'est ici vraisemblablement le premier essai, que Malherbe fit de son talent pour l'Ode sublime. Je ne vois pas pourquoi Ménage veut que ce ne soit, qu'un fragment. La Pièce me paroit entière ; & je pense que Malherbe en étant avec raison peu content, ne la fit point présenter au Roi. C'est pour cela sans doute qu'elle ne fut imprimée pour la première fois qu'en 1630. Elle est datée par l'évènement, ainsi que la suivante.

P. 30. ST. II, *V.* 5. Ce *Parricide* est Charles Cazaux, Consul de Marseille, lequel s'étant, avec Louis d'Aix, rendu maître absolu dans cette ville, avoit appellé les Espagnols à son secours, pour se maintenir contre les forces du Roi commandées par le Duc de Guise. *V.* 6. Cet *Alcide, fils d'Alcide*, est ce Duc de Guise, Fils du Balafré. *V.* 9. C'est à Cazaux nomé dans le second Vers, que *sa tirannie* se rapporte. *V.* 10. Par ces mots *d'un glaive de liberté*, le Poète, suivant le mauvais goût de ce tems-là, fait allusion au nom de *Pierre* & de *Barthelmi de Libertas*, qui tuèrent Charles Cazaux, ouvrirent les portes de Marseille au Duc de Guise, & firent ainsi rentrer cette Ville sous l'autorité du Roi. Je suis tenté de croire que, lorsque Malherbe composa cette Ode, son jugement & son goût commençoient à se former ; & que, sentant tout le ridicule du froid jeu de mots dont il s'agit, il ne rendit pas la Pièce publique dans le dessein de corriger à loisir ce qui le choquoit ; & que depuis il abandona ce dessein, quand il eut fait quelques-unes des autres Odes, qui lui conservent encore aujourd'hui le premier rang parmi nos Poètes Liriques.

* *V.* 5. Au lieu d'*Il est bas*, Ménage a fait imprimer en 1666 & 1689, *Il est mort* ; ce qu'on a copié dans l'Edition de 1723. Il est certain qu'*Il est mort* est beaucoup mieux, *qu'Il est bas* : mais ce dernier est de Malherbe ; & mon dessein étoit de doner, autant que je le pourrois, son véritable texte.

P. 32. ST. I, *V.* 10. Ces mots *Un Neveu de Godefroi* désignent le Duc de Guise, sorti de la Maison de Lorraine, laquelle, sans aucun fondement, prétend tirer son origine de Godefroi de Bouillon, Duc de la Basse-Lorraine.

VI. 1596. FRAGMENS D'UNE ODE AU ROI HENRI LE GRAND, *sur le même sujet que la précédente.* pag. 33.

P. 35. ST. I, *V.* 6. *Dorie* est Charles Doria, Génois, qui commandoit les Galères d'Espagne, que Cazaux devoit introduire dans le Port de Marseille.

VII. AVANT 1597. *STANCES.* pag. 35.

A 1597, *où le titre est* CHANSON. C 1599, I, *même titre.* E 1603, II. F 1607, I. L 1611, I. N 1615. O 1618, I. P 1620. R 1627. S 1630.

MALHERBE, dit Ménage, *apporta ces Stances de Provence à Paris quand il vint en* 1605. Les Recueils de 1597. & de 1599 démentent ce fait. Au reste dans presque tous les Recueils, ainsi que dans les Editions des Poësies de Malherbe, cette Pièce a pour titre particulier : *Victoire de la Constance.*

* ST. I, *V.* 2. J'ai mis ce Vers tel qu'il est dans tous les Recueils. Ménage, qui le cite, dit que *cette première leçon vaut bien la seconde.* C'est la Rivière-Granier qui la fit imprimer en 1730 ; & depuis on a toujours lu : *Que d'un siege si long elle avoit* &c. L'autorité du Recueil de 1620 m'a décidé. J'en ai dit la raison en l'annonçant. Ménage accuse la seconde leçon d'être *trop figurée* ; & l'ancière, que j'adopte, me paroit beaucoup meilleure, parce qu'elle est simple. Quoique Malherbe soit assés souvent très figuré dans son Stile & qu'il passe même quelquefois les bornes à cet égard, c'est bien rarement aux dépens de la nèteté de la Pensée ou de l'harmonie du Vers ; deux points contre lesquel la Leçon de 1630 pèche également. L'Inversion en

est dure ; & la Phrase, *une place défendue d'un long siége*, fait chercher ce qu'elle peut signifier.

† Ovide, *Amours*, Liv. II. *Eleg.* XII.

Ite triumphales circum mea tempora lauri ;
Vicimus, in nostro est ecce Corinna sinu.

P. 36. ST. II, *V.* 2. Remarqués, *C'est la doute.* Malherbe dans ses Vers & dans sa Prose fait toujours ce mot du Féminin. Il étoit aussi masculin de son tems, puisque je trouve, *C'est le doute* dans C 1599, E 1603, F 1607, L 1611, O 1618, S 1630.

* ST. IV. Elle manque dans tous les Recueils excepté R 1627. Come il s'imprimoit du vivant de notre Poète ; il est à croire qu'il y fit mètre lui-méme cette Piéce come il vouloit qu'elle restât. C'est une raison de plus pour justifier la liberté que j'ai prise de rétablir le second Vers de la ST. I de cette Piéce.

† Voici la fin d'un *Sonnet* du Tasse, *Rime diverse*, Part. I.

AH ! *Non si fidi alcun, perche sereno*
Volto l'inviti, e'l sentier piano mostri,
Nel pelago d'amor spiegar le vele.
COSI *l'infido mar placido il seno*
Scopre, e i nocchieri alletta, e poi crudele
Gli affonda, e perde tra i scogli e i mostri.

* *P.* 37. ST. III. La voici telle qu'elle est dans A 1597, C 1599, E 1603, F 1607, L 1611, O 1618 & S 1630.

QU'AUROIS-je fait aux Dieux pour avoir eu la peine
D'attacher mon espoir à la poursuite vaine
D'une Maîtresse ingrate, à qui mon amitié
N'eut su faire pitié ?

† *P.* 37. ST. IV. Imitation de cette Stance du Bembe.

IL *pregio d'onestade amato e colto*
Da quelle Antiche poste in prose e'n rima
E le voci che'l volgo errante e stolto
Di peccato e disnor si gravi estima ;
E quel longo rimbombo indi raccolto,
Che s'ode risonar per ogni clima ;
Son fole di Romanzi, e sogno & ombra ;
Che l'alme simplicette preme, e'ngombra.

* *P.* 38. ST. I. Dans les Recueils, cités à la pénultième Remarque, on lit cette autre Stance meilleure pour le sens : mais beaucoup moins bone pour les Vers, que celle qui se lit ici dans le Texte.

NON, non, elle a bien fait, & la Femme avisée
Qui n'a de songes vains sa raison abusée,
Préférant sagement au langage l'effet,
Fera ce qu'elle a fait.

† ST. IV. Il faut rapprocher d'ici deux autres Stances, qui sont p. 141, ST. I ; & p. 283, ST. I. En voici les originaux. Properce Liv. IV. *El.* pen.

Magnum iter ascendo, sed dat mihi gloria vires ;
Non juvat ex facili lecta corona jugo.

C'est ce que Pétrone exprime plus simplement.

Nolo quod cupio statim tenere ;
Nec victoria mî placet parata.

* *P.* 39. ST. I. Les mêmes Recueils, déja cités deux fois, ont cette Stance autrement, avec quelques différences entre eux au quatriéme Vers.

TOUJOURS d'un beau dessein la gloire avantureuse
Veut avoir pour hôtesse une ame généreuse ;
Et jamais un Guerrier aux combats étoné
Ne se voit couroné.

V. 4. F 1607. *N'eut le front, &c.* S 1630 : *N'a le front, &c.* ST. II, *V.* 4. Tous les mêmes Recueils : *Plus heureux ne plus, &c.*

VIII. AVANT 1599. STANCES. CONSOLATION A CARITÉE. pag. 39.

D 1600, II. E 1603, I. F 1607, I. L 1611, I. N 1615. P 1620. R 1627. S 1630.

J'AI *appris de M. de Racan que Malherbe avoit apporté ce Poème de Provence. Ainsi vraisemblablement cette Caritée étoit une Dame de Provence. M. du Périer célèbre Avocat au Parlement d'Aix, que j'ai consulté là-dessus, croit avoir oui dire à son Père, l'ami familier de Malherbe, que c'étoit la Veuve d'un certain M. L'Evesque, Seigneur de S. Etienne, Gentilhomme de Provence, qui étoit une Dame de grand mérite & de grande beauté.* MENAGE.

Trois Editions de cette Pièce, antérieures à l'année 1610, prouvent combien étoit peu fidèle la tradition de ces persones de la vieille Cour, sur la foi desquelles Saint-Evremont a dit que Malherbe avoit composé ces Stances pour consoler la Reine Marie de Médicis de la Mort d'Henri IV, arrivée en 1610. Voïes *Œuvres de S. Evrem.* Ed. de Londres in-4°. T. I. Pièce intitulée : SUR *la complaisance que les Femmes ont en leur beauté.*

† ST. I & II. Imitation de ces Vers de l'*Elégie* de Pedo Albinovanus à Livie, sur la mort de Drusus :

Talis in umbrosis mitis nunc denique sylvis
Deflet Threïcium Daulias ales Ityn.
Halcyonum tales ventosa per æquora questus
Ad surdas tenui voce sonantur aquas.
Sic flevit Clymene, sic & Clymeneides, altè
Cum juvenis patriis excidit ictus equis.

P. 40. ST. I. Ménage dit à l'occasion de cette Stance : *Volés come notre Poète se sert judicieusement de la Fable. Les Fables, come Plutarque l'a très véritablement observé, sont l'ame de la Poësie : mais il y a de l'adresse à s'en bien servir. Nous ne devons emploïer que celles qui sont connues de tout le monde. Ronsard, pour en avoir emploïé qui ne sont connues que des Savans, & qui ne se trouvent que dans des Scholiastes, . . . au lieu d'acquérir la réputation de Docte, a acquis celle de Pédant. Nous ne devons pas non plus emploïer trop de Fables dans nos Poëmes ; & come disoit Corinna au sujet de Pindare, selon le témoignage de Plutarque, il faut les semer avec la main, & ne les pas répandre avec le sac.* L'Observation est utile & juste : mais il la faloit étendre jusqu'à l'Histoire, dont il ne faut pas que les Poètes usent avec moins de précaution & de sobriété. Ce qu'ils en empruntent pour orner leurs Vers, doit être presque généralement connu, s'ils ne veulent pas courir le risque d'être inintelligibles pour le plus grand nombre de leurs Lecteurs. Les Ecrivains, dont le principal but est de plaire, sont dans l'obligation de se mètre à portée d'être entendus de tout le monde ; & c'est un devoir encore plus indispensable pour les Poètes, que pour les autres Ecrivains. On ne lit des Vers que pour s'amuser, & l'on ne veut point être arrêté dans sa lecture.

* *V.* 1. D 1600, E 1603.

AINSI perdit tout reconfort.

* ST. II. D 1600, E 1603.

VOUS n'étiés seule en ce malheur
Qui témoigniés de la douleur,
Belle & divine CARITE'E.
En toutes ames l'amitié,
Des mêmes ennuis agitée,
Sent les mêmes traits de pitié.

Ce dernier Vers est beaucoup mieux pour l'Expression, que celui que j'ai doné d'après toutes les autres Editions : mais il n'est pas si bien pour le Sens. Il faloit dire que *les amis du mort font voir autant de regret de l'avoir perdu, que Caritée en témoigne de douleur.* C'est en corrigeant ce Vers & mètant *fait*, au lieu de *sent*, ce que Malherbe à voulu dire : mais il s'est exprimé d'une maniere très improprе.

* *P.* 41. ST. I. *V.* 4-6. Voici come ces Vers ont été ponctués jusqu'ici.

Et les Dieux ont gardé ce don
Si rare, que Jupiter même
Ne le sut faire à Sarpédon.

Ménage fait observer qu'il y a du premier au second de ces Vers un Enjambement ; ce qui peut être permis quelquefois. Il n'en faut pas douter pour les petits Vers. Mais ici Ménage s'est mépris, à cause de la mauvaise ponctuation. La Virgule, placée après *rare*, a fait prendre à ce Critique le *que*, qui suit *rare*, pour le Relatif du Substantif *don*. En plaçant, come j'ai fait, la Virgule après *don*, l'Enjambement disparoit, le *que* devient Comparatif & se rapporte à *si rare*. Ce qui ne souffre aucune difficulté.

* *V.* 6. P. 1620 : *Ne le put*, &c.

† Il faut lire avec cette Stance trois autres qui sont p. 272, II ; p. 273, I ; & p. 274, I. Voici quelques endroits de différens Auteurs, qui peuvent avoir fourni les idées de ces quatre Stances. Dans l'*Electre* de Sophocle, Chrisothémis dit a Electre, quelque chose que Chevreau traduit ainsi.

Ne pensés pas tirer du ténébreux séjour
Celui dont vous tenés le jour ;
Vos vœux sont méprisés & vos larmes sont vaines.
Consolés-vous d'un mal qu'on ne peut éviter ;
Aussi-bien ces regrets, loin d'adoucir vos peines,
Ne servent qu'à les irriter.

Sénèque, plus familier à Malherbe que Sophocle, dit dans sa *Consolation à Marcia*, ch. VI : *Si nullis planctibus defuncta revocantur ; si sors immota & in æternum fixa, nulla miseria mutatur & mors tenet quidquid abstulit, desinat dolor qui perit.* Catulle, *Epigramme* V.

Soles occidere & redire possunt ;
Nobis cum semel occidit brevis lux,
Nox est perpetua una dormienda ;

C'est ce que le Tasse a fort bien rendu par ces trois Vers d'un *Sonnet* qui se trouve dans la VIIe. Partie de ses *Rime diverse* :

Ahi ! Tramontare soli e tornar ponno ;
Ma s'una breve luce à noi s'ascose,
Dormiam di notte oscura eterno sonno.

Properce, Liv. II. Elég. XIII.

Dum nos fata sinunt, oculos satiemus amore ;
Nox ubi longa venit, nec reditura dies.

Albinovanus. Elég. déja citée.

Supprime jám lacrymas, non est revocabilis iste
Quem semel umbrifero navita lintre tulit.

A l'égard de la troisième des Stances que j'indique, ce que le Poète y dit d'Hippolite est pris d'Horace, Liv. IV, *Ode* VII.

Infernis neque enim tenebris Diana pudicum
Liberat Hippolytum.

Pour l'inflexibilité de Pluton, tous les Poètes en ont parlé d'après Homére, qui dit dans l'*Iliade*, Liv. IX : *De tous les Dieux celui que les homes ont le plus en horreur, est Pluton, parce qu'il ne se laisse point fléchir.* C'est pour cela qu'Horace, Liv. II, *Ode* XIV, le nome *Illacrymabilem*, c'est-à-dire, *incapable de pleurer ; qui ne verse jamais de larmes ; qui n'est jamis attendri par les larmes des autres.*

NON *si trecenis, quotquot eunt dies,*
Amice, places illacrymabilem
Plutona tauris.

Selon le même Poète, Liv. II, *Epît.* II, les présens n'ont pas sur ce même Dieu plus de pouvoir que les larmes.

Quid vici prosunt aut horrea, quidve Calabris
Saltibus adjecti Lucani, si metit Orcus
Grandia cum parvis, non exorabilis auro.

Venons présentement à ce qui concerne la Stance de cette *Consolation* à *Caritée*. On y voit deux choses prises des Anciens ; ce fleuve qu'on ne passe pas deux fois ; & Sarpédon à qui son Pere Jupiter ne put pas acorder le droit de sortir des Enfers.

1°. Catulle dit, *Epigramme* III.

Qui nunc it per iter tenebricosum
Illuc unde negant redire quemquam.

Virgile rend l'Idée de ce dernier Vers par un seul mot, *Enéide*, L. VI, V. 24.

Occupat Æneas aditum, custode sepulto,
Evaditque celer ripam irremeabilis undæ.

Stace, *Théb.* Liv. I, V. 92, a dit après Virgile :

Tænariæ limen petit irremeabile portæ.

L'idée de Virgile & de Stace est assés bien paraphrasée par le Comte Fulvio Testi, dans une *Ode* au Comte Giovan-Battista Ronchi.

L'onde di Stige amare
Hansi à varcar, ne dopo il guado estremo
Del crudo passeggier venale è'l remo.

C'est l'*irremeabilis* de Virgile & l'*irremeabile* de Stace, que Malherbe a voulu paraphraser par *en-deça duquel on ne passe pas deux fois* : mais cette Périphrase ne rend pas le sens du terme Latin qui fait entendre que, *quand une fois on a passé le Stix, on ne le repasse pas pour revenir sur la terre*. Malherbe, en disant que *le Destin est jaloux qu'on passe deux fois au-deça du rivage des morts*, semble avoir eu dessein de dire *que le Destin veut bien qu'on sorte une fois des Enfers : mais qu'il ne veut pas qu'on en sorte deux fois*. En effet pour *passer deux fois au deça du rivage blême*, il faut *avoir passé deux fois au-delà*. La seule manière de justifier Malherbe est de dire qu'il a mis *au-deça* dans le même sens que nous mètrions *au-delà*.

2°. Dans ce que notre Poète dit de Sarpédon, il n'imite Virgile qu'en ce qu'il fait le même usage du même fait. Dans l'*Enéide*, Liv. X, V. 467, Jupiter console Hercule de la mort prochaine du jeune Pallas, qui, dans un Combat qui se va doner, doit etre tué par Turnus ; & lui dit :

Stat sua cuique dies ; breve & irreparabile tempus
Omnibus est vitæ ; sed famam extendere factis,
Hoc virtutis opus. Trojæ sub mœnibus altis
Tot nati cecidere Deûm ; quin occidit una
Sarpedon, mea progenies.

Enfin le fond de ces différentes manières de dire la même chose se trouve dans ces Vers de la derniere *Elégie* du Liv. IV de Properce.

Desine, Paule, meum lacrymis urgere sepulchrum ;
Panditur ad nullas janua nigra preces.
Cum semel infernas intrarunt funera leges,
Non exorato stant adamante viæ.

* *P.* 41. ST. II, V. 2. D 1600, E 1603 : *Trompant votre beau* &c. Dans ces deux Editions cette Stance, est suivie de celle-ci, qui finit la Pièce.

QUELLE injustice faites-vous
Aux ieux que vous aurés si doux
Quand vos orages seront calmes,
De refuser de les guérir,
Et ne les apprêter aux palmes
Qu'ils brûlent de vous acquérir.

Cela ne vaut absolument rien & Malherbe avoit trop de sens & de goût pour ne s'en pas appercevoir. Il devoit sentir aussi que sa Pièce etoit très imparfaite ; & que, s'agissant de consoler une jeune Veuve de la mort de son Mari, c'ètoit faire assés peu de chose que de lui proposer l'exemple de deux Reines aussi malheureuses qu'elle ; de lui parler de la nécessité de mourir, & de l'inutilité des larmes qui ne rendent point la vie à ceux que l'on pleure ; de la rappeller à des principes de Raison, à des vues de Religion ou de Morale. Malherbe ètoit assés Philosophe pour ne

par ignorer qu'il faut parler au Cœur de ce qui peut l'intéresser le plus; & que rien n'intéresse plus les Femmes que les droits de leur beauté. C'est d'après de pareilles réflexions que, pour doner à cette Pièce un plan raisonable & philosophique, il prit le parti de faire des changemens à la Stance, que l'on vient de lire; de la déplacer & d'en faire la douzième au lieu de la septième qu'elle étoit; enfin d'ajoûter six autres Stances, qui roulent toutes sur l'intérêt qu'une jeune Veuve à de s'occuper du soin de la conservation de ses appas. C'est par là que ce petit Ouvrage est devenu l'une de ses meilleures Pièces. Il fut Imprimé pour la première fois tel que nous l'avons, à quelques fautes d'impression près, dans E 1607.

† *P.* 42. ST. I. Albinovanus dit dans la même *Elégie*, que j'ai déja citée:

Quó raperis laniata comas? similisque furenti
Quo ruis? Attonitá quid petis ora manu?

* ST. 3, V. 2. J'ai restitué *changés* d'après toutes les Editions antérieures à 1666, où Ménage avoit mis *quittés* que l'on a copié depuis.

† *P.* 43. ST. III. Le fonds de cette Stance & de la quatrième de la p. 252. appartient à différens Poètes. Tibulle, Liv. I. *Elég.* X.

At tu dum primi floret tibi temporis ætas,
Utere; non tardo labitur illa pede.

Properce. Liv. IV, *Elégie* V.

Dum vernat sanguis, dum rugis integer annus;
Utere; ne quis eat liber amore dies.
Vidi ego odorati victura rosaria Pæsti
Sub matutino cocta jacere noto.

Sénèque, *Hippol.* Act. II. Sc. II.

Perdere est dignus bona
Qui nescit uti. . . .
Ætate fruere; mobili cursu fugit.
Nunc facile pectus; grata nunc juveni Venus;
Exultet animus. Cur toro viduo jaces?
Tristem juventam solve, nunc luxus rape,
Effunde habenas; optimos vitæ dies
Effluere prohibe.

Chœur du même Acte.

Res est forma fugax. Quis sapiens bono
Confidat fragili? Dum licet, utere.

Le Tasse, *Jérusalem délivrée*, Chant XVI, St. XIV.

DEH! *mira (egli cantò) spuntar la rosa. . . . .*
COSI *trapassa al trapassar d'un giorno*
De la vita mortale il fiore, e'l verde.
Nè perche faccia in dietro april ritorno,
Si rinfiora ella mai, nè si rinverde;
Cogliam d'amor la rosa, in sùl mattino adorno
Di questo dì, che tosto il seren perde:
Cogliam d'amor la rosa, amiamo or quando
Esser si puote riamato amando.

Girolamo Gratiani, *Conquête de Grenade*, Ch. VIII, St. 42.

CONTEMPLATE, *ammirate il sol, che nasce. . . . .*
TALE *è la nostra vita, e in un momento*
Con la rota fatal girano gli anni,
Ne può, ben che rinasca, il sol gia spento
Ristorar de l'etá l'injurie, e i danni.
Copre il volto di rughe, il crin d'argento
La vecchiezza, e nel cor semina affanni;
E in van finto color, le guancie adorna;

Gioventù, che fuggi, mai più non torna,
L'oziosa beltà perde suo vanto,
Van gli anni à volo, e per girar di lustri
Cagiono i marmi al fin, non che i ligustri.
Fulvio Testi, *Ode à Cintia.*

UN *ben che tosto manca, un don che fugge*
E quel fragil tuo fior di giovinezza.
Importuna vecchiezza
E rose, e gigli in un momento adugge;
Cangeran qualità le guancie e'l crine,
Quello si fara d'or, questo di brine.
S'A *te dunque benigno il ciel concesse?*
Prezioso tesor, perche il trascuri.
Ecco pender maturi
Dal tronco i pomi, e biondeggiar le messe;
E tu folle vorrei pria che raccorli,
Del tempo à l'ire inutilmente esporli.

IX. AVANT 1599. *STANCES.* pag. 44.

D 1600, II; *Titre* CHANSON. E 1603, I. F 1607, II. L 1611, I. O 1618, I & II. S 1630.

SI je date cette Pièce avant 1599, c'est parce que le Recueil, que je cite le premier, est daté de cette année dans quelques exemplaires, ainsi que je l'ai dit, en commençant.

ST. I, *V.* 1 & 2. Cette ame incertaine qui a son flux & reflux, *m'a fait souvenir d'abord*, dit Chevreau, *de la Métempsicose de Pithagore, que Tertullien nome* reciprocationem animarum in corpora, *après Platon qui avoit nomé* réciprocation *le flux & le reflux de la mer. Je sais bien que M. de Malherbe ne visoit pas-là : mais je sais bien aussi qu'il ne dit pas nétement ce qu'il veut dire. En effet cette manière de s'exprimer* Votre ame incertaine a son flux & son reflux come l'Océan ; *n'est pas moins obscure que cette autre* (ci p. 173, ST. II.):

LES voici de retour ces astres adorables,
Où prend mon Océan son flux & son reflux;

quoiqu'on devine qu'il a voulu représenter un esprit irrésolu dans les deux premiers Vers ; & marquer dans les seconds la joie, que le retour d'une Maîtresse peut causer à un Amant qui ne pouvoit se consoler de sa longue absence.

ST. I, *V.* 1. D 1600, E 1603, O 1618, I. *Beauté, mon cher souci;* ce qui me paroît meilleur, que *Beauté, mon beau souci.*

* *V.* 6. Les mêmes : *Ou je me résoudrai de ne la* &c.

* *P.* 44. ST. II, *V.* 3. Les mêmes, *Mais, en me retenant* &c.

* *P.* 45. ST. I, V. 4. F 1607, O 1618, II. *Ou s'il vous en souvient* &c. Cet *Ou* me paroît mieux que l'*Et* qui le remplace.

* ST. II, *V.* 1 & 2. D 1600; F 1607; O 1618, II; où *cas* dans le premer Vers est sans doute une faute d'impression.

J'avois toujours fait cas, aimant chose si haute,
De ne m'en départir jusques à mon trépas.

X. AVANT 1599. *STANCES.* CONSOLATION A *M.* DU PERIER. pag. 45.

F 1607, I. L 1611, I. N 1615. O 1618, I. P 1620. R 1627.

LES Editions des Œuvres de Malherbe ajoutent au Titre : *Gentilhome d'Aix en Provence, sur la mort de sa Fille.*

Ce M. du Périer, qui avoit nom François, *étoit un Gentilhome de Provence, come il est ici qualifié & un des plus beaux esprits de son tems.*

Il

*Il étoit Fils de Laurent du Périer, Avocat au Parlement d'Aix, & Petit-Fils de Gaspar du Périer, Conseiller au même Parlement; lequel étoit Frère de Jacques du Périer, Chevalier de Rhode, qui fut tué au siége de Rhode, come nous l'apprenons de l'*Histoire de Provence de NOSTRADAMUS, *& du* Martirologe de l'ordre de S. Jean de Jérusalem *compilé par* GOUSSAINCOURT. *Mademoiselle du Périer, sur la mort de laquelle Malherbe fit ces Vers, come en firent aussi tous les beaux esprits de Provence, & François du Périer lui-même, s'appelloit* Marguerite. *Ce François du Périer a laissé un Fils, appellé* Scipion, *qui est encore présentement vivant & qui est aujourd'hui* (1666) *un des plus célèbres Avocats, non seulement de la Ville d'Aix, mais de toute la France.... J'apprens de l'*Histoire de la Ville de Marseille, *que lorsque Malherbe présenta en* 1600 *en la Ville de Marseille son* ODE À MARIE DE MEDICIS, *ce fut notre François du Périer qui le présenta à Marie de Médicis.* MEN.

Il est certain que Malherbe fit cette Pièce en Provence : mais n'aïant pu découvrir en quel tems, j'avois pris le parti de la dater avant 1605. Je tiens la date que je lui done ici, de feu P. Bougerel de l'Oratoire, le Provençal le mieux instruit qui fut jamais de tout ce qui peut concerner les Homes illustres de sa Province, & de qui nous avons une Vie de Charles du Périer nomé ci-dessus. Par la combinaison de divers endroits des Poësies de ce La Roque de qui j'ai parlé plus haut à l'occasion des *Larmes de S. Pierre*, j'avois trouvé que cette *Consolation à M. du Périer* pouvoit être antérieure à 1597. Je communiquai cette idée au P. Bougerel, qui fit difficulté de l'adopter : mais qui me dit en même tems qu'il croïoit être sur que la Pièce avoit été faite avant 1599. Il n'avoit point la date de la mort de la jeune Marguerite du Périer : mais sur quelques faits dont il me parla, son opinion me parut assez fondée pour que je pusse m'y tenir.

Dans toutes les Editions que j'ai marquées ci-dessus, la Pièce est telle que dans les Editions des Poësies de Malherbe : mais il ne l'avoit pas fait d'abord aussi parfaite. M. HUET en avoit une copie manuscrite, qu'il avoit reçue le 8 de Janvier 1705 d'un P. MARTIN, Cordelier d'Aix, & que ce Religieux avoit faite sur une première Edition en Feuille volante, que nous ne connoissons point & qui peut être actuellement n'existe nulle part. Ce Prélat en avoit transporté les différences à la marge de son exemplaire de l'Edition de 1666. Cet exemplaire & la Copie du P. Martin sont conservés dans la Bibliothéque de M. Huet à la Maison Professe des Jésuites ; & je dois la communication de l'un & de l'autre à la politesse du R. P. GRIFFET, chargé de la garde de cette Bibliothéque. Toutes les *Variantes* que je vais rapporter, sont uniquement tirées de cette Copie du P. Martin ; & je me dispenserai de la citer.

* ST. I.

TA douleur, Cléophon, sera donc incurable
Et les sages discours
Qu'apporte à l'adoucir un ami secourable
L'enaigrissent toujours.

* *P.* 46. ST. II.

J'AI su de son esprit la beauté naturelle ;
Et si par du mépris
Je voulois t'empêcher de soupirer pour elle,
Je serois mal appris.

Cette Stance étoit suivie de celle-ci dont l'Auteur apparemment ne put pas corriger la mauvaise rime de *mœurs* & *meurs*, qui se prononce *murs*.

NUL autre plus que moi n'a fait cas de sa perte
Pour avoir vu ses mœurs,
Avec étonnement qu'une saison si verte
Portât des fruits si meurs.

* *P.* 46. ST. III.

MAIS elle étoit du monde, où les plus belles choses
Font le moins de séjour,
Et ne pouvoit rosète être mieux que les roses
Qui ne vivent qu'un jour.

† Malherbe a pu prendre l'idée du commencement de cette Stance & de

celle qui la précède dans le Texte, de cet endroit de l'*Elégie* qu'Albinovanus adresse à Livie sur la mort de Drusus.

Maximus ille quidem juvenum, spes publica vixit.....
Sed mortalis erat,

* *P*. 47. ST. II, *V*. 1. NON, *non, mon Cléophon*, &c.

ST. III. *V*. 3 & 4. 1°. L'Auteur y parle des *mérites* de Tithon & d'Archemore : mais dans le *V*. 1, il parle des *ans* de Tithon, & dans la Stance précèdente, il s'agit d'*âge*. Il faloit donc dire que *Pluton ne met point de différence entre l'âge de Tithon & celui d'Archemore*, & non pas qu'*il égale leurs mérites*. 2°. On peut reprendre le Poëte d'avoir parlé d'Archemore. L'Histoire de ce jeune Enfant n'est pas assés connue pour que 'en fasse usage dans des Vers. LICURGUE, *Roi de Némée*, dit Ménage, *eut un Fils, nomé* Opheltès, *qu'il dona à Hypsipile pour l'élever. Les sept Princes Grecs, qui alloient assiéger Thèbes, passant par la Némée, & rencontrant Hypsipile qui tenoit entre ses bras le petit Opheltès, la prièrent de leur montrer quelque fontaine ou quelque ruisseau pour faire boire leur Armée qui mouroit de soif. Elle les mena vers une fontaine ; & afin de marcher plus commodément, elle laissa son nourisson sur l'herbe. Cependant un Serpent mordit Opheltès, qui mourut à l'instant de cette morsure. Licurgue, imputant la mort de son Fils à Hypsipile, la voulut faire mourir. Les Princes Grecs, qui étoient cause de cet accident, l'en empêchèrent ; & pour consoler Licurgue, ils instituèrent les Jeux Némées en l'honeur d'Opheltès, qu'ils surnomèrent* ARCHEMORE.

† Horace, Liv. I, *Ode* XXVII.

Occidit & Pelopis genitor, conviva Deorum,
Tithonusque remotus in auras.

* ST. III, *V*. 2. *Ains sage*, &c.

* *P*. 48, *St*. I.

JE sais que la nature a fait cette coutume.

* *V*. 3. *Versant son amertume.*

ST. II. *V*. 3 & 4. On doit passer au dernier Vers, en faveur de sa naiveté, ce qu'il paroît avoir d'un peu piat. Pour le tour des deux Vers Malherbe s'en sert ailleurs, en disant:

Et même les Viperes
Y piqueront sans nuire ou n'y piqueront pas.

† Guarini, *Pastor fido* Act. IV, Sc. V.

Ben duro cor avrebbe, o non avrebbe.
Più tosto cor.

* Même Stance.

MAIS lorsque la blessure est en lieu si sensible,
Il faut que de tout point
L'home cesse d'être home & n'ait rien de passible,
S'il ne s'en émeut point.

* *P*. 48. ST. III, *V*. 1. *Mais sans se consoler*. *V*. 3. *pour une vaine gloire.*

P. 49. ST. I, II & III. L'intelligence de ces Stances dépend de deux faits. L'un est que François Dauphin de France, Fils ainé de François I, mourut empoisoné le 28 de Février 1536, âgé de 18 ans ; & que l'on crut avoir de fortes raisons d'attribuer la cause d'une mort si prématurée à la Cour de Madrid, qui redoutoit les talens que ce jeune Prince faisoit voir pour la guerre. Le second fait est qu'en 1536 Charlesquint fit une irruption en Provence, que son armée s'y détruisit & qu'il fut trop heureux de faire l'année d'après une trève de quelques mois, qui fut suivie en 1538 d'une autre trève pour dix ans.

* ST. I, *V*. 3. *Sembloit d'un si grand coup*, &c. *V*. 4. *N'eussent jamais fin.*

* *P*. 50. ST. I, *V*. 1. *Non qu'il ne me soit mal*, &c.

* ST. II.

LA Mort d'un coup fatal toute chose moissone ;
Et l'arrêt souverain,
Qui veut que sa rigueur ne connoisse persone,
Est écrit en airain.

ST. III. Cette Stance si belle, si généralement applaudie, & que tout le monde sait par cœur, essuia dans le tems la critique d'Honoré d'Urfé. Cet Home célèbre prétendoit, dit Ménage, *que l'opposition du Pauvre aux Rois n'étoit pas juste ; & qu'après avoir dit que* le Pauvre dans sa caba-

ne étoit sujet à la mort, *il faloit dire que* les Rois dans leur Louvre y étoient aussi sujets. *M. d'Urfé,* continue Ménage, *n'avoit pas raison. Les grands Poëtes n'affectent point, mais ils évitent ces petites Antithèses, qui tiènent plus de l'artifice étudié que du naturel libre.* La Critique étoit juste & la réponse est bone, parce que dans les traits qui tendent au sublime, & qui sont come des éclairs de Génie, on n'exige pas une précision si rigoureuse. C'est par la meme raison qu'on ne doit pas imputer à cette Stance si véritablement belle un défaut dans l'Expression grammaticale, qui ne se fait sentir que lorsqu'on y fait attention. Dans ces mots du *V.* 4, *N'en défend point nos Rois*, la Particule *en* se rapporte grammaticalement a *ses loix* du *V.* 2; & la seconde Phrase de la Stance veut dire, *La Garde qui veille aux barrières du Louvre ne défend point nos Rois des loix de la Mort.* Qu'est-ce que *défendre quelqu'un des loix d'un autre ?* Mais par la force du sens, ce n'est point véritablement à *ses loix* que se rapporte *en* : mais à *la mort* nomée dans la Stance précèdente. Le sens se présente sans peine, & la Phrase est à l'abri de la critique.

† Horace.

Pallida mors æquo pulsat pede Pauperum tabernas
Regumque turres, ô beate Sexti.

Le quel vaut mieux de l'original ou de la copie. C'est une question faite depuis long-tems. Balzac panche à doner la préférence à Malherbe. Le P. Bouhours dit que le tour du Poète Latin est plus figuré & plus vif; celui du Poète François plus naturel & plus fin; & qu'il y a de la noblesse dans l'un & dans l'autre. Sans adopter ni réfuter ce jugement, je me contenterai de dire que le Latin n'offre qu'une Image dessinée avec force. Le François en offre deux. L'une charme par sa simplicité, l'autre frappe par sa grandeur.

* ST. IV. *V.* 4. *De nous mètre*, &c.

XI. 1600. *ODE A LA REINE MARIE DE MEDICIS, sur sa bienvenue en France, présentée à Aix, l'année* 1600. pag. 51.

E 1603, I. F 1607, I. L 1611, I. N 1615. O 1618, I & II. P 1620. R 1627. S 1630.

J'APPRENS *du* PERRONIANA.... *que le Cardinal du Perron estimoit extraordinairement cette Ode; & j'ai appris de M. de Racan que ce fut particulièrement à l'occasion de cette Ode que ce grand Prélat commença à estimer notre Poëte. En effet elle est parfaitement belle. Elle fut faite en* 1600 *& à la réserve de deux ou trois mots, il n'y a rien qui ne soit encore aujourd'hui* (1666) *à la mode, & dans toute la justesse de nos règles. Tous les autres Vers François de ce tems-là sont plustôt Gothiques que François.* MEN.

Cette Ode, toute imparfaite qu'elle étoit d'abord & toute imparfaite qu'elle est encore, malgré le grand nombre de corrections que l'Auteur y fit en différens tems, est le premier Ouvrage où Malherbe se montre véritablement Poète. Elle est pleine de traits de Génie. Elle brille par l'Invention & par l'abondance des Pensées & des Images. La Versification en est noble, grande & soutenue. L'Elocution en est brillante, élévée, & quelquefois sublime. Les hardiesses du Poète lui font honeur, quoiqu'elles ne soient pas toutes également heureuses; & le grand nombre des défauts de cette Pièce offusque assés foiblement le nombre encore plus grand de ses beautés.

ST. I, *V.* 1 & 2. L'Auteur de l'*Astrée* blâmoit notre Poète d'avoir exhorté les Peuples à se couroner de toutes les fleurs que la terre produit. Il se fondoit sur ce que la Reine étoit arrivée à Marseille au mois de Novembre, tems ou la terre n'est plus couverte de fleurs. Sans examiner si la remarque est bien vraie pour la Provence, on peut assurer hardiment que la critique d'Honoré d'Urfé n'est qu'une chicane. L'Enthousiasme rapproche au Poète les objets, & lui fait d'un seul regard embrasser toute la terre. Come elle n'est jamais en même tems dépouillée par tout de fleurs, le Poète a raison d'inviter les Peuples *à se mètre sur la tête toutes les fleurs que la terre a.* Le même Enthousiasme lui fait souhaiter tout de suite que *les deux bouts de la terre voient luire les feux, temoins de la joie* des Peuples. Rien là ne passe les bornes que la raison prescrit à la Poësie sur l'usage des Hiperboles.

* *V.* 5-8. E 1603; F 1607; L 1611; O 1618, I & II.

Que les flames aillent aux nues;
Que le bal empêche les rues,

Et dans l'oubli soient noïés
Tant de pitoïables orages.

P. 52. ST. I, *V.* 8. Remarqués *étude* du masculin.

* *V.* 1-4. E 1603 ; O 1618, II.

A CE coup sera dissipée
L'attente qu'avoient nos mutins,
Qu'ils retremperoient leur épée
Aux parricides intestins.

Ces *parricides intestins* sont certainement une faute de Copiste ou d'Imprimeur : mais je n'ai pu deviner ce que Malherbe avoit mis à la place.

* *V.* 5. E 1603 ; O 1618, II ; L 1611 ; S 1630. *A la honte des Prophéties.* *V.* 8 E 1603 ; O 1618, II. *De qui le cerveau s'alembique.*

* ST. II. *V.* 3 & 4. E 1663 ; F 1607 ; O 1618, II ; L 1611 ; S 1630. *D'un loïal & Saint Himénée fait épouse de* &c.

* *P.* 53. ST. I, *V.* 3 & 4. E 1603 ; O 1618, II. *Elle va pompeuse..... se faire voir à quelque*, &c.

† *V.* 5-8. Horace, dans la cinquième Ode du Livre second dit, en parlant de Lalagé :

Albo sic humero nitens,
Ut pura nocturno renidet
Luna mari.

Sénèque, *Hippol.* Act. II. Chœur.

Pulchrior tanto tua forma lucet,
Clarior quanto micat orbe pleno
Cum suos ignes ineunte cornu
Junxit, & curru properante pernox,
Exerit vultus rubicunda Phœbe.

Stace, Liv. II. des *Silves*, Poème sur la mort de Piletus, V. 34.

Illius unus
Ante decor, quantum procedit clara minores
Luna faces, quantumque alios premit Hesperus ignes.

Le même, au troisième Livre de ses *Silves*, fait dire par Vénus dans l'*Epithalame de Stella & de Violantilla*, V. 115,

Latias metire quid ultra
Emineat matres, quantum Latonia Nymphas
Virgo premit, quantumque egomet Nereidas exto.

* *P.* 53. ST. II. *V.* 1. E 1603 ; O 1618, II.

L'antique sceptre de sa race.

* *P.* 54. ST. I. E 1603 ; O 1618, II.

QUANTESFOIS, lorsque sur les ondes
Elle flotoit en ses vaisseaux,
Neptune après ses tresses blondes
Attentif courut sur les eaux !
Et quantesfois en sa pensée
Que l'amour avoit offensée,
Si l'honeur de la Roïauté
Ne l'eût fait celer son martire ;
Eût-il voulu de son empire
Faire échange à cette Beauté ?

Il ne subsiste aujourd'hui de cette Stance que les *V.* 1, 9 & 10. *Quantesfois* est un vieux mot qui signifie *combien de fois.* F 1607 ; L 1611 ; O 1618, I. *V.* 1-3. come ici dans notre Texte. *V.* 4. *Soupira du feu qu'il sentoit.* *V.* 5-7. come ci-dessus. *V.* 8. *Ne l'eût fait sage en souffrance.*

S. 1630. *V.* 1-4. come notre Texte. *V.* 5-8. come ci-dessus. *V.* 9 & 10. come notre Texte.

ST. II. *V.* 3 & 4. E 1603 ; F 1607 ; L 1611 ; O 1618, I & II. *Par un tempête..... Il a pensé le* &c.

* *P*. 55. ST. I. Elle se trouve pour la première fois dans N. 1615, suivi par P 1620 & R 1627 : mais elle manque dans les autres Recueils postérieurs à 1615.

* ST. II. *V*. 1. E 1603 ; O 1618, II. *O belle & divine*, &c. F 1607 ; L 1611 ; O 1618, I ; S 1630 : *O toute divine*, &c. *V*. 7-10. E 1603 ; O 1618, II.

Quel ingrat ne baisera pas,
S'il n'a la raison empêchée,
La terre qui sera touchée
Des belles marques de vos pas ?

F 1607 ; L 1611 ; O 1618, I ; S 1630.

Quel orgueil n'estimera pas
Sa peine assés recompensée,
S'il baise la terre pressée
Des belles marques de vos pas ?

* *P*. 56. ST. I, *V*. 3. Toutes les anciènes Editions, excepté N 1615. *Nos guerres civiles*.

* Ibid. *V*. 5 & 6. E 1603 ; F 1607 ; L 1611 ; O 1618, I & II ; S 1630.

O ! Que Jaffe & Tir en leurs rives
Auront de Sultanes captives !

† *V*. 7-10 Imitation de Catulle, qui dans son Poème des *Noces de Thétis & de Pelée* dit, en en parlant d'Achille :

Illius egregias virtutes, claraque facta
Sæpe fatebuntur gnatorum in funere matres.

V. 8 & 9. Come on ne sauroit dire *la vaillance d'un courage* ni *la vaillance d'une lance*, Patru, l'un de nos Ecrivains les plus correcIs & de nos Critiques les plus judicieux, auroit souhaité que Malherbe eût ainsi tourné les deux Vers qui sont l'óbjet de cette Remarque.

En pleurant, diront sa vaillance
Et les coups mortels de sa lance.

P. 57. ST. II. *V*. 2-4. Les Expressions *amolli par vos appas* & *la fureur qui l'emporte sans bride à chercher*, &c, gâtent un peu cette Stance d'ailleurs très belle. Il faut faire attention que c'est une Reine à qui Malherbe parle d'un grand Roi dont elle devient la Femme. *Outre qu'*amolli *ne me plaît pas pour la raison que vous pourés deviner d'abord* (dit Chevreau), *cette bride est une vilaine chose pour un grand Roi ; & nous somes trop respectueux & trop retenus en France, pour y doner une bride aux Rois & aux Princes. On ne sauroit jamais éviter avec trop de superstition des Figures qui laissent une vilaine idée dans l'esprit.* Ce n'est pas seulement parce qu'*amolli* présente une idée indécente, qu'il est condamnable. En attendant qu'il naisse un Dauphin qui portera la guerre aux extrémités de la terre, Malherbe veut qu'*Henri IV, enivré des appas de la Reine, perde cette fureur guerrière qui, sans que rien pût la retenir, le portoit sans cesse à chercher la mort dans les combats.* On sent que le mot *amolli* ne peut jamais avoir place dans l'expression de ces Idées. Il est ici dans le sens de *tranquillisé*, de *calmé*, d'*adouci* qui n'y signifieroient pas grand'chose. A l'égard de *bride* ce terme est bas. *Frein* ne le seroit pas dans la même place. Pur caprice de l'Usage.

V. 5 & 6. C'est une hardiesse très lirique & même sublime, que *cette valeur dont l'honeur est l'Euristhée.* Le seul nom d'*Euristhée*, amené par celui d'*Alcide* qui se trouve dans le *V*. 1, renferme une comparaison noble & grande, qui met Henri IV au dessus d'Hercule. J'ai fait valoir tous les avantages de ce trait hardi : mais il ne faut pas dissimuler que la Comparaison manque de justesse en un point. Euristhée, servant la haine de Junon, n'exposoit Hercule aux plus grands dangers qu'à dessein de l'y faire périr. L'honeur n'exposoit la valeur d'Henri IV à tous les dangers de la guerre, que pour augmenter la gloire & la puissance de ce Monarque.

* *V*. 2 & 3. Anciènes Editions excepté N 1615. & O 1620 : *la fureur qui le guide à la recherche du* &c.

P. 58. ST. I, *V*. 8. L'Idée de ce Vers est encore plus hardie que celle qui fait *de l'honeur ; l'Euristhée de la valeur* ; & quoiqu'ici l'Idée & l'Expression aient quelque chose de bizarre, elles sont l'une & l'autre le fruit d'un enthousiasme qui n'est guère moins audacieux que celui de Pindare. C'est domage qu'un emportement qui peut paroître véritablement liri-

que, puisse être soupçoné de n'avoir eu pour cause que le besoin de la Rime.

* *V.* 9 & 10. Anc. Edit. excepté N 1615 & P 1620 : *A quoi doit-il penser qu'à vivre, vous jouir & se réjouir.* Ces derniers mots présentoient une Idée peut-être un peu trop gaillarde pour l'Ode sublime, & trop peu respectueuse pour une Reine. La correction est exemte de ces défauts : mais il n'est pas sur que ce qu'elle dit passât aujourd'hui dans ce genre de Poësie. L'Idée & le Terme de *se réjouir* ont quelque chose de trivial.

St. I I. *V.* 10. Ménage avoit raison de souhaiter que Malherbe eût dit : *Qu'il les cueille dans votre sein.*

P. 59. St. I. Il y a dans toute cette Stance, ainsi que dans la précèdente, un fond de gaillardise, qui paroîtroit sans doute aujourd'hui peu conforme au respect que la Majesté Roïale semble exiger.

**V.* 1-4. E 1603 ; O 1618, II.

C'EST là qu'il faut qu'à son génie
Faisant inventer des plaisirs,
Il s'entretiène, & ne se nie
Rien qu'imaginent ses désirs.

* St. II. Ancièn. Edit. excepté N 1615, P 1620 & R 1627.

MAIS d'aller plus à ces batailles,
Où tone l'horreur des enfers,
Et lutter contre des murailles
D'où pleuvent les feux & les fers ;
Puisqu'il fait qu'en ses destinées
Les nôtres seront terminées,
Et qu'en lui seul est reservé
Notre bien & notre dommage,
N'est-ce pas chercher le naufrage
D'un vaisseau qu'il en a sauvé.

† *V.* 4. Malherbe dans cette Stance fait *pleuvoir les feux & les fers* ; & dans celle qui la remplace il fait *pleuvoir la flâme & le fer.* Il fait ailleurs (p. 79. St. I.) *pleuvoir des tempêtes.* Il avoit trouvé dans l'Antiquité les originaux de ces Images. Il est dit dans le Pseaume XI, que Dieu dans sa colère *pluet super impios ignem & sulphur.*

Pacuvius

Sagittis, plumbo & Saxis grandinat.

Ennius.

Hastati spargunt hastas, fit ferreus imber.

Lucrèce, Liv. VI :

Nunc ratio quæ sit, per fauces montis ut Ætnæ
Expirent ignes interdum turbine tanto
Expediam, neque enim media de clade coorta
Flammæ tempestas, &c.

Virgile, *Enéide*, Liv. II. V. 283.

It, toto turbida cælo
Tempestas telorum, ac ferrens ingruit imber.

Tertullien, *De Pallio*, Ch. II, parlant de Sodome & de Gomorre consumées par le feu du Ciel, dit : *impietas ignium meruit imbres.*

Claudien, Poème sur le VIe. Consulat d'Honorius.

Flammeus imber in hostem
Decidit.

Prudence dans le *Martire de S. Etiène.*

Primus init Stephanus mercedèm sanguinis, imbre
Afflictus lapidum.

Le même, ou quiconque est l'Auteur du Manuel de l'Ancien & du Nouveau Testament, dit en parlant de la Patience :

Fortis ad omnes
Telorum nimbos. . . . .
Et jaculorum
Nube supervacua lassaverat irrita dextram.

Pétrarque dit quelque part :

Fiamma dal Ciel sù le tue treccie piova.

Le Comte Boiardo, *Orlando inamorato*, Ch. XV, St. XLI.

Hor si commincia la bataglia dura
E di più spessi colpi la tempesta.

Le Tasse, *Jérusal. déliv.* Ch. VIII, St. XVII.

E intorno un bosco habbian d'haste, e di spade,
E sovra noi di strali un nembo cade.

Girolamo Gratiani, *Conquête de Grenade*, Ch. I, St. LVI.

Già di strali atra nube il cielo oscura,
Onde pioggia scorga di sangue humano.

Trois Stances plus bas.

Piomba d'horrida calce ardente pioggia
Sù la gente Christiana, & piomba ancora
Di bitume, e di zolpho in varie foggia
Fiamma, che dilatata arde, e divora.

Cet Auteur emploie la même Image en divers autres endroits du même Poème. On trouve chés les Poètes des *Pluies de fleurs, de roses, de graces & de vertus, de cheveux, de faveurs, de lumière, de peur, de baisers, de plaintes*; des *Nuages de chagrins*; des *Nuées de témoins*. Cette dernière Expression est dans l'*Epître aux Hébreux*. Virgile parle quelque part d'un *Nuage* ou d'un *Orage de Fantassins*, *Insequitur peditum nimbus*. On sent que ces différentes Images ne sont pas toutes également bones. Aussi la plupart appartiènent-elles à des Poètes Italiens, que le Bon-sens & le Goût nous défendent de prendre en tout pour modèles.

P. 60. St. I, *V.* 5 & 6. En disant que *la Mère d'Achille ajouta la force des charmes aux armes de ce Héros*, le Poète fait de Thétis une Magiciène qui revêtit son Fils d'armes enchantées, ou, come parloient nos vieux Romanciers, d'*armes fées*. On ne pouvoit pas faire entendre plus maladroitement que *Thétis avoit rendu son Fils invulnérable, en le plongeant dans l'eau du Stix*; & ce n'étoit pas une chose aisée à dire en deux petits Vers, come on le va voir par les vains efforts que Malherbe à faits pour y parvenir.

V. 8-10. Quand il dit que *la trame d'Achille fut coupée par l'Epée la moins redoutable qui fût parmi ses Ennemis*, il semble s'écarter de ce qu'il y a de plus connu dans la Fable. Achille mourut de la blessure que Pâris lui fit d'un coup de flèche au talon, la seule partie du corps où ce Héros ne fût pas invulnérable. Voilà l'opinion la plus commune. Hygin & Dictis de Crète disent qu'Achille fut tué par Paris à coup de poignard. D'autres le font mourir de diverses autres manières. C'est tout ce que Ménage a pu dire pour justifier Malherbe : mais il étoit plus simple de convenir qu'ici le Poète ne faisoit aucune allusion à la manière dont Achille avoit perdu la vie ; & que par une Périphrase poètique il avoit seulement voulu dire que *ce Héros avoit été tué par le Guerrier le moins redoutable qui fût parmi les Troiens*. Il a dit *la moins redoutable Epée* par une sorte Figure, dont les exemples ne sont rares ni chés les Anciens ni chés les Modernes. Au reste cette Expression figurée l'*Epée*, que le Poète ennoblit par l'Epithéte de *redoutable* auroit sans doute peine à passer aujourd'hui, que l'on dit d'un home qui se bat bien, *c'est une bonne épée*.

* *V.* 5-10. E 1603 ; O 1618, II.

Bien que sa peau fût estimée
Dans un fleuve si bien charmée
Que nulle sorte de périls
Ne lui pût oncques faire brèche,
Ne chut-il pas d'une flèche
Dans les embûches de Paris ?

F 1607 ; L 1611 ; O 1618, I ; S 1630.

Bien que par les charmes d'un fleuve
On le crût si bien à l'épreuve
Que nulle sorte de périls
A sa peau ne pût faire brèche.
Ne chut-il pas, &c.

P. 61. ST. I. Il s'agit dans cette Stance de la Guerre de Savoie commencée en 1600, pour faire restituer le Marquisat de Saluces, dont le Duc de Savoie s'étoit emparé dès 1598, & dont Carmagnole est la Capitale.

* *V.* 5 & 6. E 1603 ; F 1607 ; L 1611 ; O 1618, I & II ; S 1630.

Et l'appelle à venger l'injure
Que lui fait un voisin parjure.

* *V.* 9 & 10. E 1603 ; F 1607 ; L 1611 ; O 1618, I & II.

Ceux qui l'aiment soient toujours blêmes
Cependant qu'il tente lui-mêmes.

* *V.* 9 S 1630 : *Ceux qu'il aime* &c.

ST. II, *V.* 6-10. Le Poète fait allusion aux François qui, pendant cette année faisoient la guerre en Savoie dans l'Armée que le Maréchal de Lesdiguières commandoit sous Henri IV lui-même : mais cette allusion n'a guère de justesse. A la bone heure que les Montagnes de Savoie soient réprésentées par les Cieux : mais les François qui portoient la guerre dans ces Montagnes pour se faire rendre un patrimoine de la Courone, n'ont aucune ressemblance avec Encélade & les autres Géans qui vouloient chasser du Ciel Jupiter & les autres Dieux.

* *V.* 4. N 1615 ; P 1620 ; R 1627 & toutes les Editions des Poësies de notre Auteur : *En la prison*, J'ai cru que pour remètre Malherbe dans la règle de notre Grammaire qui veut que la Préposition *dans* se place devant les Articles *le*, *la*, *les*, & la Préposition *en* devant des Noms sans Article, il m'étoit permis de prendre la leçon de tous les autres Recueils, laquelle est certainement de Malherbe. Dans le dernier Vers de la Stance suivante j'ai laissé subsister *en l'Eridan*, parce que je l'ai trouvé par tout.

P. 62. ST. II, *V.* 1-4. Il parle du siége de Nice fait en 1543 du côté de la terre par le Comte d'Enguien avec l'Armée Françoise, & du côté de la mer par une Flotte Turque que Barberousse commandoit Philippe Doria, Génois, qui commandoit la Flote de Charlesquint, le fit lever.

V. 5-7. Il s'agit du Duc de Guise, dont il est parlé plus haut ; & le Poète fait entendre que Nice appartenoit autrefois aux François, come faisant partie du Comté de Provence. Au reste ce qu'il dit là du Duc de Guise & ce qu'il ajoute ensuite concernant le Comte de Soissons, est relatif à des projets arretés au commencement de cette guerre, lesquels ne furent point exécutés parce que le Duc de Savoie se hâta d'entrer en Négociation.

† *V.* 9 & 10. Sénèque a dit quelque part : *Lugdunum, quod ostendebatur in Gallia, quæritur.* Florus paroit avoir eu dessein d'imiter Sénèque, quand il a dit : *Ita ruinas ipsas urbium diruit, ut hodie Samnium in ipso Samnio requiratur.* Avant eux, Virgile dans le second Livre de l'Enéide parlant de Troie ruinée, avoit dit d'une manière aussi rapide que simple : *Et campos ubi Troja fuit.* Voilà sans doute ce que Malherbe avoit en vûe ; & c'est sur quoi Macrobe a fait cette observation de goût. *Vis audire illum (Maronem) tanta brevitate dicentem, ut arctari magis & contrahi brevitas ipsa non possit ? Ecce paucissimis verbis maximam civitatem hausit & absorpsit : non reliquit illi nec ruinam.*

XII. PEUT-ETRE DE 1603. *SONNET A JEAN RABEL PEINTRE, sur un Livre de Fleurs qu'il avoit peintes.* pag. 63.

CE Sonnet fut apparemment écrit au commencement du Livre de Fleurs de Rabel : mais je ne le trouve imprimé pour la première fois que dans l'Edition des Œuvres de Malherbe en 1630. Le Titre est, A RABEL PEINTRE, *sur un Livre de Fleurs.* J'ajoute le Nom de Batême, parce que, malgré toutes mes recherches, je ne connois de Peintre de ce nom, que celui dont Lestoille dit dans son *Journal d'Henri IV*, au mois de Mars 1604 :

Le Mardi 4, mourut à Paris JEAN RABEL, *Peintre, un des premiers en l'art de pourtraiture, & qui avoit un bel Esprit.* C'est sur ces paroles que je me suis fondé pour dater de l'année 1603 ce Sonnet, que l'on doit avoir raison de croire antérieur à la mort de Rabel. *M. de Chelande*, dit Ménage, *a parlé dans ses Poësies de ce Peintre Rabel :*

Ingénieux Rabel de qui la docte main
Ne cèdera jamais au Tempeste Romain.

Ce Livre de Fleurs est aujourd'hui entre les mains de M. le Duc de Mazarin. Il sembloit que ces indications devoient m'être de quelque utilité : mais je n'ai pu découvrir ni ce que c'étoit que ce Poëte Chélande, ni dans quel tems il vivoit, ni ce que le Livre de Fleurs étoit devenu depuis le tems de Ménage. Ma date & le nom de Batême de Rabel sont donc de pures conjectures, qui ne méritent de créance qu'autant que l'on ne trouvera rien de mieux. Ce qui sert à les fortifier ; c'est que la Pièce est peu de chose & digne par là de la jeunesse de Malherbe, ou pour mieux dire d'un tems où sa raison ne s'étoit pas encore aperçu de tout le faux des Jeux de Pensées & des Allusions aux Noms propres si chères aux Poëtes Italiens du seizième siècle, & trop fréquentes chés nos Poëtes du même tems & chés ceux du tems de Malherbe. C'est une allusion de ce genre & des plus froides qui fait tout le prétendu sel de ce Sonnet irrégulier, dont les deux Quatrains sont sur des Rimes différentes.

XIII. 1664. STANCES. PROSOPOPÉE D'OSTENDE, *imitée du Latin d'Hugues Grotius.* pag. 66.

JE n'ai trouvé cette Pièce imprimée pour la première fois que dans la première Édition des Œuvres de Malherbe en 1630.

C'est une pure Traduction de ces beaux Vers de M. Grotius.

AREA parva Ducum, totus quam respicit orbis,
Celsior una malis, & quam damnare ruinæ
Nunc quoque fata timent ; alieno in littore resto.
Tertius annus abit ; toties mutavimus hostem :
Sævit hyems pelago, morbisque furentibus æstas :
Et minimum est quod fecit Iber. Crudelior armis,
In nos orta lues : nullum est sine funere funus :
Nec perimit mors una semel. Fortuna quid hæres ?
Qua mercede tenes mistos in sanguine Manes ?
Quis tumulos moriens hos occupet, hoste perempto,
Quæritur, & sterili tantum de pulvere pugna est ;

Et que M. du Vair & Rapin ont aussi traduits. M. Gassendi, en la Vie de M. de Peirese, *fait mention de la Traduction de Malherbe & de celle de M. du Vair.* Hinc proinde cœpit Peirescius Malherbii Poëmata cognoscere suspicere, apud exteros commendare. Si quidem cum mense octobri (1604) illa memorabilis Ostendæ obsidio exitum habuisset, pulchraque illa Carmina, *Area parva Ducum*, &c. fuissent Gallicis Versibus non modo à Vario, sed à Malherbio etiam expressa, misit illico cum ad alios, tum ad ipsum Scaligerum, quem Latinorum Carminum arbitrabatur esse auctorem. Taceo autem ut Scaliger ad ipsum rescripserit, auctorem esse Hugonem Grotium, adolescentem lectissimum. *Ce que M. Gassendi dit en cet endroit, que M. de Peirese crut d'abord que Joseph Scaliger étoit l'Auteur de ces Vers de M. Grotius, me fait souvenir qu'ils lui sont attribués par Matthieu dans son* Histoire des sept années de Paix. . . Etiène Pasquier *les attribue aussi au même Scaliger dans le Recueil de ses Poësies, où il les a aussi traduits en François, ou plustôt en Gaulois. Mais ils ont encore été attribués à d'autres qu'à Joseph Scaliger, come nous l'apprenons de M. Grotius même ; car voici come il en parle dans la Lettre à son Frère, imprimée à la tête de ses Poësies :* Scis exiguo de Ostenda Carmini quam multos magnosque auctores fama assignaverit. *Et nous apprenons du* Mercure François *de* PIERRE VICTOR PALMA CAYET, *qu'ils ont été attribués à Baudius ; & du* second Scaligerana, *qu'ils furent traduits en Grec par Casaubon.* MEN.

Grotius pouvoit être dans sa vingtième année lorsqu'il composa ces Vers, que Malherbe a plustôt imités que traduits, en restant quelquefois

au dessous de l'Original : mais en lui prêtant aussi quelquefois des beautés. La Traduction de Pasquier est plus Littérale. Celles de Nicolas Rapin & de du Vair ne se trouvent point dans les Editions de leurs Œuvres. G 1607, II, 65, en offre une que je soupçone être celle de du Vair. Le stile ne m'en paroît avoir aucun rapport avec celui de Rapin.

XIV. AVANT 1605. STANCES AUX OMBRES DE DAMON. *Fragment.* pag. 64.

J'ai appris de M. de Racan que Malherbe avoit fait ces Vers en Provence. Je ne sais de qui il a entendu parler sous le nom de Damon : mais par ce Vers,

L'Orne, come autrefois, nous reverroit encore,

il paroît que c'est d'un homme de Caen; car l'Orne est une rivière qui passe à Caen. MEN.

Ce Fragment fut imprimé pour la première fois dans les Œuvres de Malherbe en 1630.

† ST. I, *V.* 4. Columelle *Poëme des Jardins.*

Pingit & in varios, terrestria sidera, flores.

† *V.* 5 & 6. Virgile, *Eglog.* IX.

Sæpe ego longos
Cantando puerum memini me condere soles.

† *P.* 66. ST. I. Horace, Liv. II, *Ode* XIV. dit de l'eau du Stix qu'elle est

Omnibus
Quicunque terræ munere vescimur,
Enaviganda, sive reges,
Sive inopes erimus coloni.

ST. II, *V.* 6. Remarqués que *nos Amours* y signifie *nos Maîtresses.* Ce sens est déterminé par la Stance suivante.

† Horace, *Ibid.*

Linquenda tellus, & domus, & placens
Uxor, neque harum, quas colis, arborum
Te præter invisas cupressos,
Ulla brevem dominum sequetur.

† ST. III, *V.* 3-6. Ovide : *Funere sæpe viri vir quæritur.*

ST. III, *V.* 4. NERE'E dit Menage, *est l'Anagramme de* Renée ; *& à ce propos je me souviens d'avoir oui dire mais je ne me souviens point à qui, que cette* Nérée *dont parle Malherbe, étoit une Dame de Provence qui avoit nom* Renée. *Ce nom est en effet fort commun en Provence à cause de* René, *Roi de Sicile, qui étoit Comte de Provence. Les Poëtes déguisent d'ordinaire sous des Anagrammes les véritables noms de leurs Maîtresses.*

† *P.* 67. ST. II, *V.* 2. C'est d'après bien des Auteurs anciens & modernes que Malherbe vêtit ici le Printems ; & que, *P.* 102. ST. II, il a vêtu les Champs. Un vieux Poëte, cité dans les Tusculanes, dit :

Cælum nitescere, arbores frondescere. . . .
Fontes scatere, herbis prata convestirier.

Cicéron, Liv. II. *de la Nature des Dieux,* dit : *Si principio terra universa cernatur. . . . vestita floribus, herbis, arboribus, frugibus ; quorum omnium incredibilis multitudo distinguitur. Adde huc fontium gelidas perennitates, omnium riparum vestitus viridissimos.* Il transporte dans un autre Ouvrage la même expression à quelque chose de purement intellectuel, en disant : *De M. Callidio dicamus aliquid, qui non fuit Orator unus è multis, potius inter multos prope singularis fuit ; ita reconditas exquisitasque sententias mollis & perlucens vestiebat Oratio.* Tite-Live, troisième Decade, Liv. III. *Ipsi montes Epiri.... vestiti frequentissimus sivis sunt.* Virgile, dans le sixième Livre de l'*Enéide :*

Largior hic campis æther, & lumine vestit
Purpureo.

On lit dans le quatrième Livre de Columelle au sujet des Vignes : *Eæ ubi se frondibus & uvis vestierint, teneris caulibus, necdum adultis, modus adhibendus est.* Stace dit quelque part :

Ingenti tellurem proximus umbra
Vestit Athos.

Martial :

Ridet humus, vestitur ager, vestitur & arbor.

Tertullien, dans son Traité *de Pallio*, Chapitre second : *Terram si recenseas temporatim vestiri amantem, prope sis eandem negare memor viridem, cum conspicis flavam, mox visurus & canam.*

Palladius :

Tristis hyems montes niveo velamine vestit.

Euthemius :

Obtegitur tellus per frigora veste nivali.

Claudien, *Poëme sur le Consulat de Probinus & d'Olibrius* :

Prima tibi procedat hyems, non frigore torpens,
Non canas vestita nives.

Le même, *Poëme sur les Nôces d'Honorius & de Marie* :

Mons latus Ionium Cypri præruptus obumbrat
Invius humano gressu, Phariique cubile
Proteos & septem despectans cornua Nili.
Hunc neque candentes audent vestire pruinæ.

Le même ailleurs :

Frigida ter decies nudatum frondibus Hæmum
Tendit hyems vestire gelu, totidemque solutis
Ver nivibus, viridem montis reparavit amictum.

Prudènce dit quelque part : *Vestiti messibus agri* ; & dans un autre endroit :

Unde seges late crinitis fluctibus agris
Densius, & gravidis se vestiat æquor aristis.

Horatio Cardaneto, II Partie de ses *Rime Scelte* :

Zephiro già l'ignuda horrida terra
D'un bel rivo fiorito, e verde manto
Riveste e copre.

Luigi Hamanni, *Elégie sur la Résurrection* :

Cessa, ô Madre Maria ! cessa' l tuo pianto ;
Spieghi le chiome il sol, l'aria s'allumi
Posi la terra, e veste il verde ammanto.

P. 60. St. I, *V.* 2, 5 & 6. *Matière à toute forme, & ses vices sont de l'essence du sujet* ; Langage d'Ecole, que Malherbe lui-même ne pouvoit souffrir dans les Vers, & qu'il a repris plus d'une fois dans Desportes.

XV. AVANT 1605. PARAPHRASE DU PSEAUME VIII. p. 70.

N 1615. P 1620. R 1627.

J'AUROIS pu dater cette Pièce de 1605 même : mais il m'a semblé pouvoir conclure de ces paroles de Racan dans les *Mémoires pour la Vie de Malherbe*, (Nombre LIV), que cette Paraphrase étoit faite avant 1605. *A commencement que M. de Malherbe vint à la Cour, qui fut en 1605.... il n'observoit pas encore de faire une pause au troisième Vers des Stances de six, come il se peut voir en la* Prière qu'il fit pour le Roi allant en Limosin, *ou il y a deux ou trois Stances où le sens est emporté, & au Pseaume* Domine Dominus noster, *en cette Stance.....*

Sitôt que le besoin excite son desir.

Ce qui m'a fait conclure que cette Paraphrase étoit faite, quand Malherbe vint à la Cour ; c'est que la *Prière pour le Roi allant en Limosin* est un de ses meilleurs Ouvrages & des plus travaillés ; & que, come il travailloit

très difficilement & très lentement, & qu'il repolissoit très à loisir ce qu'il avoit une fois composé ; je n'ai pu me persuader qu'il eût fait la même année aucune autre Pièce travaillée avec soin, come l'est cette Paraphrase. Ce fondement est assés leger. J'en conviens ; & les Lecteurs sont maitres de dater la Pièce de 1605 ; & dans ce cas de suppofer qu'elle commence le second Livre.

* ST. I, *V.* 2 N 1615. *Dont un nombre infini de* &c.

P. 71. ST. III, *V.* 4. Ménage souhaitoit qu'au lieu d'*O bon Dieu !* Malherbe eût dit : *O mon Dieu !* qui feroit beaucoup mieux ; & je l'ai trouvé dans une Edition des Poësies de Malherbe faite en 1660 : mais cette Edition ne sauroit faire autorité.

* *V.* 5 & 6. Dans R 1627 & dans toutes les Editions des Poësies de Malherbe, on lit ainsi ces deux Vers :

Nous te somes si chers, qu'entre tes Créatures
Si l'Ange est le premier, l'Home à le second lieu.

Ménage souhaitoit que notre Poète eût dit : *Si l'Ange a le premier* &c. C'est effectivement ce qu'il avoit dit. J'en ai pour garans N 1615, & P 1620. *Si l'Ange est le premier*, est une faute échapée au Recueil de 1627, adoptée en 1630 par la Rivière-Gravier, & perpétuée jusqu'à présent.

LIVRE SECOND,

Contenant les Pièces composées depuis 1605. jusqu'à la mort d'Henri IV en 1610.

I 1605. STANCES *pour les Paladins de France assaillans dans un Combat de barrière.* pag. 73.

CES Stances furent imprimées dans le tems avec d'autres Vers faits pour la même Fête ; & c'est d'après cette première Edition que j'ai mis au titre *pour les Paladins de France* au lieu de *pour les Pairs de France*, qu'on lit dans toutes les Editions des Poësies de Malherbe. Le Maréchal de Bassompierre dans le *Journal de sa Vie* (année 1605) parle ainsi de cette Fête. *Le Dimanche* 25 (*Février*) *se fit le Combat à la Barrière, le seul qui se soit fait du règne du feu Roi* (*Henri IV*) *ni de celui de son Fils présent règnant.* Il nome ensuite ceux avec lesquels il étoit, ne parle point de leurs Adversaires, & ne dit rien qui puisse faire bien entendre cette Pièce, dont les beautés tiènent à des circonstances qu'il faut deviner.

† ST. I, *V.* 4. Ou Malherbe a pris au Cavalier Marin, ou le Cavalier Marin a pris à Malherbe l'Expression figurée *Planter des lauriers*, qui ne vaut guère mieux en Italien qu'en François. Le Marin faisant parler le Tasse lui met ces deux Vers dans la bouche :

Nacqui in Sebeto : in riva al Pò piantai
Di mia verde corona i primi allori.

ST. II, *V.* 6. Ceux qui se disent *Fils d'Hercule* sont ces mêmes Scithes només dans la ST. II de la Pièce. *Quelques-uns*, dit Ménage, *ont dit qu'un certain Scitha fut Fils d'Hercule, & que les Scithes sont décendus de ce Fils d'Hercule.* Voïés *Hérodote au Livre quatrième.*

II. 1605. SONNET A MADAME LA PRINCESSE DOUAIRIERE, *pour l'inviter à revenir de Provence à Paris.* pag. 77.

P 1620. S 1630.

IL *fit ce Sonnet en arrivant à la Cour. Les Rimes masculines des Quatrains sont en rer, & les Féminines en rée ; ce qui cause un son désagréable à l'oreille.* MEN.

Charlote-Catherine de la Trémoille, Veuve de Henri I de Bourbon Prince de Condé, mort à S. Jean d'Angeli, le 5 de Mars 1588, est la Princesse Douairière à qui Malherbe adresse ce Sonnet. Dans la Lèt. II, Liv. I, après s'être excusé de n'avoir pas pris congé d'elle, lorsqu'elle avoit quitté la Cour, il lui dit : *Pour se-*

tisfaction, ne pouvant mieux faire, je vous apporte l'offrande d'un chétif Sonnet, que je fis tout aussi-tôt que je sus qu'au lieu de revenir par deça, vous tourniés le visage vers la Provence. Il vous sera peut-être rendu trop tard : mais le principal est qu'il vous fasse croire que je mets la gloire de votre nom entre les plus dignes sujets où je me saurois jamais emploier.

† *V.* 13 *&* 14. La Pensée de ces Vers & celle des Stances II & III, de la pag. 174, sont communes chés les Poëtes.

Virgile, Egl. VIII.

Aret ager, vitio moriens sitit aëris herba;
Liber pampineas invidit collibus umbras:
Phyllidis adventu nostræ nemus omne virebit,
Juppiter & læto descendet plurimus imbri.

Perse, *Sat.* II, V. 36.

Hunc optent generum Rex & Regina; puellæ
Hunc rapiant; quidquid calcaverit hic, rosa fiet.

Claudien, *Poëme à la louange de Serena:*

Quocumque per herbam
Reptares, fluxere rosæ, candentia nasci
Lilia.

Némésien, *Eglogue* II, V. 44.

Te sine, væ misero mihi! lilia nigra videntur;
Pallentesque rosæ, nec dulce rubens Hyacinthus.
Nullos hæc myrthus, laurus nec spirat odores.
At tu si venias, & candida lilia fient,
Purpureæque rosæ, tum dulce rubens Hyacinthus;
Tum mihi cum myrto laurus spirabit odores.

Calpurnius, qui n'a pas fait difficulté de copier Némésien son Protecteur, a dit dans son *Eglogue* III, V. 521.

Te sine, væ misero mihi! lilia nigra videntur,
Nec sapiunt fontes & acescunt vina bibenti:
At tu si venias, & candida lilia fient,
Et sapient fontes, & dulcia vina bibentur.

Pétrarque, *Sonnet* CLX.

L'herbetta verde, e i fior di color mille
Sparsi sotto quell' elce antiqua, e negra
Pregan pur, che'l bel piè li prema, o tocchi;
E'l ciel di vaghe, e lucide faville
S'averde intorno; e'n vista si rallegra
D'esser fatto seren da si begli occhi.

Le Tasse, *Jérus. déliv.* Ch. XVIII, St. XXIII.

DOVE *in passando le vestigia ci posa,*
Par ch'ivi scaturisca, o che germoglie.
Là s'apre il giglio, e qui spunta la rosa;
Qui sorge un fonte, ivi un ruscel si scioglie.
E sovra e intorno à lui la selva annosa
Tutta parea ringiovenir le foglie,
S'ammolis on le scorze, e si rinverde
Più lietamente in ogni pianta il verde.

Baïf, *Amours de Méline*, Liv. II.

TAIRAI-je tes pieds petits
Pieds argentins de Thétis
Qui font fleurir une prée
De cent & cent mille fleurs
Par la place diaprée
De l'émail de cent couleurs;

Eclatans de toutes parts
D'où marchante tu départs.

III. 1605. *STANCES. Prière pour le Roi allant en Limosin*, pag. 78.

F 1607, I. L 1611, I. N 1615. O 1618, I. P 1620. R 1627. S 1630.

J'APPRENS *des* Mémoires de M. de Racan, pour la Vie de Malherbe; *écrits en ma faveur, dans le dessein que j'avois d'écrire la vie de ce Prince de nos Liriques; que...* (*Malherbe*) *étant venu à Paris en 1605 pour ses affaires particulières, le Roi Henri IV, qui connoissoit son nom & son mérite sur le rapport du Cardinal du Perron & de M. Desyveteaux, l'envoia quérir par M. Desyveteaux; & qu'après lui avoir fait beaucoup de caresses, il lui demanda des Vers sur le voïage qu'il alloit faire en Limosin au sujet de quelques Rebelles; qu'il fit ces Stances sur ce voiage; & que le Roi, auquel il les présenta à son retour, les trouva si belles, qu'il voulut avoir Malherbe auprès de sa persone. Malherbe dans une de ses Lètres à M. de Racan, qui est la XIIe. du Liv. II, & qui est datée du 10 Septembre 1625. fait mention de cette particularité touchant M. Desyveteaux & de ce commandement du Roi.* Pour moi (*ce sont les termes de Malherbe*) je ne dispute de mérite avec persone; & crois que de tous ceux à qui le Roi fait du bien, il n'y en a pas un qui n'en soit plus digne que moi. Mais si je n'ai autre avantage, pour le moins ai-je celui de n'etre point venu à la Cour demander si l'on avoit affaire de moi, come la plufpart de ceux qui y font aujourd'hui le plus de bruit Il y a en ce mois où nous fomes, justement vingt ans que le feu Roi m'envoïa quérir par M. Desyveteaux; me commanda de me tenir près de lui, & m'assura qu'il me feroit du bien. Je n'en nomerai point de petits témoins. La Reine Mère du Roi, Madame la Princesse de Conti, Madame de Guise sa Mère, M. le Duc de Bellegarde, & généralement tous ceux qui alors etoient ordinaires au Cabinet, savent cette vérité; & savent aussi qu'une infinité de fois il m'a dit que je ne me misse point en peine & qu'il me doneroit tout sujet d'être content. *Je reviens à nos Stances de Malherbe. J'apprens aussi de l'agréable Relation de M. Pelisson contenant l'Histoire de l'Académie Françoise, que ces Messieurs de l'Académie au commencement de leur établissement emploièrent près de trois mois à examiner une partie de ce Poëme, & que de toutes les Stances qu'ils examinèrent, il ne s'en trouva qu'une seule à l'épreuve de leur critique. Et à ce propos, je me souviens d'avoir oui dire à M. Gombaud, que sous son Directorat ces Messieurs aiant epluché plusieurs jours avec apparat pour condamner une de ces Stances, quand il opina, & il opinoit le dernier en qualité de Directeur, il ne dit autre chose, sinon:* Messieurs, je voudrois l'avoir faite. MEN..

Come les anciens Regiftres de l'Académie Françoise n'existent plus, nous ne pouvons connoitre que par Pelisson ce qu'elle avoit pensé sur ces Stances. *J'ai pris plaisir*, dit-il, *à lire dans les Registres l'examen des* Stances de Malherbe pour le Roi allant en Limosin; *car s'il y a rien qui fasse voir ce qu'on a dit plusieurs fois, que les Vers n'étoient jamais achevés, c'est sans doute cette lecture. A peine y a-t'il une Stance où, sans user d'une Critique trop sévère, on ne rencontre quelque chose ou plusieurs qu'on souhaiteroit de changer, si cela se pouvoit, en conservant ce beau sens, cette élégance merveilleuse, & cet inimitable tour de Vers, qu'on trouve dans ses excellens Ouvrages. Je dis sans user d'une Critique trop sévère; car pour en doner quelques exemples, dans cette première Stance:*

O DIEUX, dont les bontés de nos larmes touchées,
Ont aux vaines fureurs les armes arrachées,
Et rangé l'innocence aux pieds de la raison,
Puisqu'à rien d'imparfait ta louange n'aspire,
Achève ton ouvrage au bien de cet Empire,
Et rens nous l'embonpoint come la guérison;

Ces Messieurs remarquèrent bien que la bonté touchée de nos larmes, *seroit mieux que* les bontés; *que le troisième Vers*, Et rangé l'innocence aux pieds de la raison, *n'avoit point de sens raisonnable; qu'au quatrième Vers*, Ta louange n'aspire à rien d'imparfait, *n'étoit pas bien François;*

mais ils ne remarquèrent pas come une faute, qu'il eût dit à la fin, & nous rens l'embonpoint come la guérison, *quoiqu'à y regarder de près, ce me semble, & dans l'ordinaire façon de parler, on puisse bien dire en notre Langue.* Rendre la santé, *&* Rendre la vie, *mais non pas* Rendre la guérison. *Or quant à ce vers,* Et rangé l'innocence aux pieds de la raison, *l'Académie n'a point de tort, & il est vrai qu'on n'y sauroit trouver un sens raisonable : mais cela vient d'une faute d'impression, où on est tombé dans toutes les Editions des Œuvres de Malherbe, & dont persone, que je sache, ne s'est apperçu jusqu'ici. Au lieu de* l'innocence, *il faut mètre* l'insolence. *Je l'ai cru d'abord par conjecture : mais je n'en doute plus, depuis que j'ai vu ce vers imprimé de cette sorte en trois Recueils de Poësies Françoises, qui sont ceux de* de 1615, 1621 (ou 1620) *&* 1627. Ranger l'insolence aux pieds de la raison, *fait un sens non seulement fort bon, mais encore fort beau & fort poëtique.*

Il y a une seule Stance, qui est la seizième, sur laquelle je ne vois rien dans les Registres, sinon qu'elle a été admirée de tout le monde, & qu'on n'y a rien trouvé à redire.

QUAND un Roi fainéant, la vergogne des Princes,
Laissant à ses flateurs le soin de ses Provinces,
Entre les voluptés indignement s'endort,
Quoique l'on dissimule, on n'en fait point d'estime;
Et si la vérité se peut dire sans crime,
C'est avecque plaisir qu'on survit à sa mort.

Cependant dans cette Stance certainement admirable, il a emploïé le mot de Vergogne, *dont plusieurs feroient difficulté de se servir aujourd'hui ; & que de moindres Juges n'auroient jamais manqué de condamner. Je pourrois ajouter plusieurs autres choses semblables, si je ne craignois d'être trop long. Mais il y a deux endroits dont je juge à propos de parler, parce que l'Académie a remarqué que Malherbe avoit manqué lui-même contre ses propres règles. Le premier est en la troisième Stance.*

CERTES quiconque a vu pleuvoir dessus nos têtes
Les funestes éclats des plus grandes tempêtes
Qu'excitèrent jamais deux contraires partis,
Et n'en voit aujourd'hui nulle marque paroître,
En ce miracle seul il peut assés connoître
Quelle force a la main, qui nous a garantis.

Malherbe vouloit que les Sixains eussent un repos à la fin du troisième vers. Ici cependant il va jusqu'à la fin du quatrième sans se reposer : mais vous ne vous en étonerés pas quand vous saurés ce que l'Académie elle-même ignoroit alors, à mon avis, & que j'ai appris de quelques Mémoires que M. de Racan a donés pour la vie de cet excellent Poëte. C'est qu'il avoit fait ces Stances, avant que de s'être imposé cette loi ; & de-là vient qu'il y a quelques-uns de ses Ouvrages où elle n'est pas exactement observée....

Je vous ai dit qu'il y avoit encore un autre endroit, où, par le jugement de l'Academie, Malherbe pechoit contre ses propres maximes. C'est dans la septième Stance en ce vers :

L'infaillible réfuge & l'assuré secours.

En ce lieu vous voïés qu'il dit assuré secours, *au lieu de* secours assuré, *aussi bien qu'en un autre endroit dont je me souviens* (ci p. 106, St. II).

De combien de Tragédies
Sans ton assuré secours.

Cependant il tenoit pour maxime que ces Adjectifs qui ont la terminaison en é masculin, ne devoient jamais être mis devant le Substantif, mais après ; au lieu que les autres qui ont la terminaison féminine, pouvoient être placés avant ou après, suivant qu'on le jugeroit à propos ; qu'on pouvoit dire par exemple ce redoutable Monarque, *ou* ce Monarque redoutable ; *& tout au contraire qu'on pouvoit bien dire,* Ce Monarque redouté : *mais non pas,* Ce redouté Monarque. *Je n'ai pas pris cet exemple sans raison & à l'avanture ; car j'ai souvent oui dire à M. de Gombaud, qu'avant qu'on eût encore fait cette réflexion, M. de Malherbe & lui se promenant un jour ensemble, & parlant de certains vers de Mademoiselle Anne de Rohan, où il y avoit,*

Quoi ! Faut-il que Henri ce redouté Monarque ;

M. de Malherbe assura plusieurs fois que cette fin lui déplaisoit, sans qu'il pût dire pourquoi ; que cela l'obligea lui-même d'y penser avec attention ; & que sur l'heure en ayant découvert la raison, il l'a dit à M. de Malherbe, qui en fut aussi aise que s'il eût trouvé un trésor ; & en forma depuis cette règle générale.

L'Académie emploïa près de trois mois à examiner ces Stances, encore n'acheva-t-elle pas ; car elle ne toucha point aux quatre dernières, parce qu'elle eut d'autres pensées, & que les vacations de cette année-là survinrent bien-tôt après.

Après avoir cité ce qu'on vient de lire au sujet d'*assuré secours*, Ménage ajoute : *M. Gombaud m'a aussi souvent conté cet entretien qu'il eut avec Malherbe : mais non pas tout à fait de la sorte que M. Pelisson l'a rapporté ; car il m'a toujours dit que ce fut lui qui s'apperçut que* redouté Monarque *ne valoit rien. Quoi qu'il en soit, cette règle, ou de Malherbe, ou de Gombaud, est absolument fausse. Il y a des Adjectifs de terminaison féminine qui ne doivent point être mis devant les Substantifs. Par exemple, on ne doit pas dire,* la voisine campagne, la voisine rive, la voisine montagne : *mais* la campagne voisine, la rive voisine, la campagne voisine. *Et au contraire, il y a des Adjectifs dont la terminaison est en é masculin, qui se mètent fort bien devant des Substantifs, come l'*infortuné Tirsis *& autres semblables.*

La règle de Malherbe ou de Gombaud ne pèche que par trop de généralité. Tous les Participes passés, quelle qu'en soit la terminaison, doivent être mis après leurs Substantifs, suivant une des Remarques de Malherbe sur Desportes, parce qu'ils ont mauvaise grace devant. Pour les autres Adjectifs terminés en *é* fermé, l'oreille ordinairement doit décider de leur place. Je dis ordinairement, parce que nous avons un petit nombre d'Adjectifs dont la place est fixée par l'usage, pour les uns devant, pour les autres après leurs Substantifs ; sur quoi l'on peut consulter la Grammaire du P. Buffier. Ce qu'il dit à ce sujet est exact. Ne parlons donc ici que des Adjectifs dont l'Usage n'a point déterminé la place. Si l'on ne veut considérer que le mécanisme du Vers, qui doit toujours flater l'oreille par son harmonie, il faut établir que toutes les fois que l'Adjectif, quelle qu'en soit la terminaison masculine ou feminine ; blesse l'oreille etant placé devant le Substantif, il doit aller après ; & que réciproquement toutes les fois que l'oreille est choquée de l'Adjectif mis après le Substantif, il doit être placé devant. Mais cette règle plus étendue & plus vraie que celle de Malherbe ou de Gombaud, est insuffisante. La véritable place des Adjectifs, qui n'en ont point de fixée par l'Usage, dépend de règles de Stile dont j'ai parlé dans l'Edition de Despréaux, T. V, p. 242, IX.

ST. I, *V.* 1. Non seulement il eut été mieux de dire *la bonté touchée de nos larmes*, que *les bontés* : mais il le faloit dire nécessairement. Par *les bontés* on entend les actes, les marques extérieures du sentiment, de la vertu que nous désignons par le nom de *bonte*. Les actes sont des effets de sensibilité : mais ils n'en sont pas eux-même susceptibles. Il n'en est pas de même du principe qui les produit. Ce principe n'est autre que le cœur, en tant qu'il est bon ; & le cœur est fait pour être touché des larmes. Tout cela peut aisement se ramener à Dieu. Le goût de Malherbe pour les Pluriels ne devoit pas l'empêcher de faire attention qu'il se servoit ici du mot *bonté* pour marquer l'Attribut de Dieu, lequel le rend sensible aux maux de ses Créatures & le porte à les combler de ses bienfaits. Cet Attribut, qui s'appelle *la Bonté*, doit être considéré come un Etre, un Individu moral, qui, n'étant susceptible d'aucune différence numérique, ne peut etre exprimé que par le Nombre singulier.

* *V.* 3. Tous les Recueils ont *rangé l'insolence*. La Rivière-Gravier en 1630 laissa passer *rangé l'innocence* & cette faute s'étoit perpétuée jusqu'en 1666 que Ménage la corrigea.

P. 78. ST. II. *V.* 6. F 1627 ; L 1611 ; O 1618, I ; S 1630. *Nous n'aions pas sujet*, &c.

P. 79. ST. I, *V.* 3. Inutile ; & supposé qu'il fut nécessaire pour faire entendre que le Poète vouloit parler des Guerres civiles, il faloit continuer la Métaphore en disant *deux vents contraires*, & non *deux partis contraires*. Pour exprimer une même suite d'Idées tout doit être ou Propre ou Figuré : mais non partie Propre & partie Figuré. Cette Règle est de Malherbe lui-même.

† *V.* 1 & 2. Voïés ci-dessus L. I, XI. † Malherbe dans, &c.

† *P.* 80. ST. I, *V.* 1 & 2. On peut croire avec Ménage que Malherbe en composant ces Vers avoit en vue les deux d'Ovide que voici :

Frangit & attollit vires in milite causa ;
Et nisi justa subest, excutit arma pudor.

† *P.* 81. ST. II, V. 6. C'est la Traduction de ce Vers commun.

Oderunt peccare mali formidine pœnæ ;

lequel

lequel est parodié de celui-ci d'Horace, Liv. I. Epit. XV, *V.* 52.

Oderunt peccare boni virtutis amore.

ST. III. *Cette Stance est fort belle M. de Racan y trouve pourtant à dire, qu'on y parle de danser au son des tambours, dans un Poème adressé à Dieu; ce qui lui semble peu respectueux. Mais à cela on peut répondre qu'on dansoit devant le Tabernacle.* MEN.

Je ne sais si cette réponse est bien satisfaisante. Feu M. le Duc du Maine, au rapport de Chevrau, trouvoit cette Stance incomparable.

* *V.* 6. F 1607; 1611; O 1618, I; R 1627; S 1630, & toutes les Editions des Poësies de Malherbe portent, *n'aura point de tambours.* A ce *n'aura* j'ai substitué *n'orra*, que j'ai pris dans N 1615 & P. 1620. J'ai dit plus haut qu'elle devoit être l'autorité du second de ces Recueils. *Orra* est la troisième Persone du singulier du Futur de l'Indicatif du Verbe *ouir.* Malherbe l'emploie encore p. 208. V. 8. Ce Futur j'*orrai* & le Futur conditionel j'*orrois* étoient en usage durant sa vie, & se sont conservés quelque tems après. Je crois que l'une & l'autre leçon est de notre Poëte; & que celle que j'adopte est une correction qu'il avoit faite à cette Piéce, lorsqu'elle fut réimprimée en 1615. Il s'étoit apperçu que *n'aura* ne formoit point d'Image, & qu'il s'étoit efforcé d'en faire dans tout le reste de la Stance.

† Bacchilide dit dans un Fragment: *Durant la paix, qui produit la joie & les richesses, les Araignées font leurs toiles dans les boucliers; la rouille mange les épées; on ne voit plus que des festins; au lieu d'entendre le bruit des trompètes, on n'entend que des Chansons amoureuses.*

Sénèque, *Thieste*, Act. III, Chœur.

Jam minæ sævi cecidere ferri,
Jam silet murmur grave classicorum;
Jam tacet stridor litui strepentis.

Claudien, *Poème sur le Consulat de Stilicon*, Liv. I:

Rhenumque minacem
Cornibus infractis, adeo mitescere cogis,
Ut Salius jam rura colat, flexosque Sicambri
In falcem curvent gladios.

Le même, *Poème sur les Nôces d'Honorius & de Marie*:

Tibia pro lituis, & pro clangore tubarum
Molle lyræ festumque canant: epulentur ad ipsas
Excubias, mediis spirent crateres in armis.

Calpurnius, *Eglogue* VII.

Licet omne vagetur
Securo custode pecus, . . .
Et redit ad terras tandem squalore situque
Alma Themis posito. . . .
Plena quies aderit quæ stricti nescia ferri.

Bernardo Tasso, dans un *Sonnet*, Liv. V de ses *Rime*:

Ecco scesa dal ciel lieta, e gioconda
La Pace, che da noi dianzi fuggiva.
Ecco cantando con la treccia bionda
Cinta di lieti fior, di tema priva,
La Pastorella, ove più l'herba abbonda
Menar la greggia, ove più l'acqua è viva.
Ecco il diletto, la letitia, e'l gioco
Ch'havea in odio il mondo, hor notte e giorno
Danzar per ogni colle, e ogni prato.

**P.* 82. ST. III, *V.* 5. F 1607; L 1611; N 1615; O 1618, I; P 1620; S 1630, m'ont fourni *lassera les faucilles.* Edit. 1630, copiée depuis, *lassera nos faucilles.* Le Poëte avoit mis *les* pour ne pas répéter une seconde fois *nos* emploié dans le premier Hémistiche de ce Vers & dans le second du Vers précédent.

P. 83. ST. II. Quoique Chevreau sût que l'Académie Françoise avoit trouvé cette Stance à l'abri de toute critique; il n'a pas laissé d'y condamner *Fainéant*, come *bas*; & *Vergogne* come

vieilli. Qui pourroit soufcrire à cette Censure ? Un *Roi fainéant* est une Expression consacrée dans notre Histoire, & qui par là ne peut jamais être basse. Pour le mot *Vergogne*, il étoit déja vieux quand Chevreau l'a dit en 1660 : mais cinquante cinq ans auparavant, il étoit encore du bel usage. La preuve s'en trouve dans les meilleurs Ecrivains de ce tems-là. D'ailleurs combien ce Vers ne perdroit-il pas de l'énergie de son expression, si l'on essaioit d'y mètre le mot de *honte* ou d'*opprobre*, qui remplacent aujourd'hui, mais si foiblement, celui de *Vergogne*.

* *P*. 84. ST. I, *V*. 1. N 1615 ; S 1630. *Nous volons ces esprits*, &c.

ST. III, *V*. 1. Son Dauphin d'une vitesse prompte. *Je ne sais si notre Poète n'a point fait ici allusion à la vitesse des Dauphins. Oppian dit que Neptune étant amoureux d'une Nimphe qui se cachoit de lui, il la trouva par leur diligence ; & que pour récompense, il leur dona la vitesse*. MEN. J'aimerois autant *promptitude vîte* que *vîtesse prompte*. La Tautologie seroit la même.

V. 4-6. Pensée Paiène. Quelle indécence de dire d'un Prince Chrétien dans une Pièce où l'on adresse la parole à Dieu, que *ce Prince portera si loin la réputation de ses hauts faits, qu'elle s'étendra jusqu'au séjour des morts !*

† *V*. 6. Terence, *Heautontim. Act.* I, Sc. I.

Erras, si id credis & me ignoras, Clinia.

Virgile, Enéide. Liv. VIII, V. 202.

Ne fugite hospitium, neve ignorate Latinos.

Liv. V, V. 848.

Mene salis placidi vultum, fluctusque quietos
Ignorare putas.

Tout cela ne fait pas qu'*ignorer le Soleil* soit une Expression Françoise.

* *P*. 85. *V*. 3. *Il faut lire* & ses camps déconfits, *come je l'ai trouvé imprimé dans le premier volume des Muses Françoises*. Déconfit *ne se dit point des choses inanimées. J'aurois dit au reste* (*au lieu de* ses Châteaux abatus) & ses Forts abatus. . . . *parce que nous disons en commun Proverbe* Des Châteaux en Espagne, *pour dire des choses qui ne sont point*. MEN.

Je ne connois point ce que Ménage appelle *les Muses Françoises* : mais aiant trouvé la même leçon dans F 1607, dans L 1611, & dans O 1618, je n'ai pas douté que ce ne fût la véritable. La raison que Ménage en done est suffisante ; & nous verrons plus bas que Malherbe avoit mis *Camp* pour dire *Armée* dans l'*Ode au Duc de Bellegarde*, première manière, ST. XXI.

IV. 1606. *O*DE *au sujet de l'attentat commis sur le Pont-neuf en la persone de Henri le Grand, le 19 de Décembre 1605, par Etiène de l'Isle, Procureur à Senlis*. p. 86.

F 1607, II. K 1609. M 1642, II. N 1615. O 1618, II. P 1620. R 1627.

CET Etiène de l'Isle, *se jetant sur le Roi, come il passoit à cheval sur le Pont-neuf, le tira par son manteau, qu'il fit tomber. Cet home fut pris aussitôt & mené à la Bastille : mais come par ses interrogatoires il parut aliéné d'esprit, le Roi lui pardona*. MEN.

Cette Pièce, dans laquelle le Poète allie par tout le Pathétique au Sublime, est une réfutation complète de l'opinion de ceux qui prétendent que l'Ode est le triomphe des Images, & que les Sentimens peuvent malaisément y trouver place. Sublime & Pathétique, Images & Sentimens sont également du ressort de l'Ode ; & les Odes les plus parfaites sont celles qui les réunissent. Il est vrai que parmi celles que nous estimons, nous en avons peu sur ce modèle : mais c'est aux Poètes, & non au Genre Lirique, qu'il s'en faut prendre. Ceux qui depuis Malherbe se sont distingués dans ce genre, avoient ou beaucoup d'esprit comme La Mothe ou beaucoup de sens & de goût come Rousseau : mais ils n'avoient pas dans le cœur cette heureuse sensibilité, sans laquelle on n'est jamais véritablement Orateur ni véritablement Poète, parce qu'on est incapable de faire agir les différens ressorts du Pathétique, dans lequel consiste principalement la véritable Eloquence ; & sous ce nom je comprens la Poësie.

P. 87. ST. I, *V*. 1 - 8. Chevreau trouve avec raison qu'ils présentent assés mal leur sens. *V*. 3 & 4. Il propose de les mètre de cette manière :

O ! Que du siécle de nos Pères
On voit le nôtre différent !

La Phrase seroit plus correcte : mais le Vers seroit plus prosaïque.

† *P*. 88, ST. I, *V*. 6-10. Ronsard, *Epitaphe de Charles IX* :

Et quand il ne seroit héritier de l'Empire,
Sur ses rares vertus on le devroit élire.

P. 89. ST. I, *V*. 1. C'est Jean Chatel que le Poëte désigne par *cet esprit farouche*, & cette dénomination annonce mal un attentat commis sur un Roi. D'ailleurs *la main de cet Esprit* est une Expression qui nous revolte. Je ne sais quel Poëte Grec done à l'*Esprit* un *pied leger* ; Eschile des *pieds* à l'*œil*, & des *ieux* à la *main* : mais ces Figures outrées ne sont pas de notre goût, & ce n'est point en cela que nous devons imiter les Anciens.

P. 89, ST. II ; *P*. 90. ST. I & II. Malherbe aiant commencé la première de ces Stances par *O Soleil ! O grand luminaire*, n'a du rien dire ni dans l'une ni dans l'autre qui ne convînt aux Idées de *Soleil & de Luminaire*. C'est du *Soleil*, considéré come Etre animé, qu'on peut dire qu'*il a moins de sévérité*, qu'*il se couche*, qu'*il ne punit point*, que *son allure est vagabonde* ; ce qui ne se peut pas dire d'un *Luminaire*. C'est du *Luminaire* qu'on peut dire que *n'aiant point de connoissance, il n'a point d'affection* : mais cela ne sauroit convenir au *Soleil*, Etre animé. Malgré ces défauts de justesse, la premiere de ces Stances est très pathétique, & fait son impression.

† *P*. 90. ST. I, *V*. 1 & 2. Saint Matthieu, Ch. v, dit que Dieu *solem suum oriri facit super bonos & malos, & pluit super justos & injustos*. Sénèque, *Traité des Bienfaits* Liv. IV : *Si Deos à inquit, imitaris, da & ingratis beneficia : nam & sceleratis sol oritur, & piratis patent maria*. Prudence, Liv. I. *contre Simmaque*, V. 780, &c.

Unas capit impius & pius auras....
Sic piratis mare servit
Ut mercatori....
Sic probus atque reus capitalis criminis iisdem
Sideribus facilisque poli bonitate fruuntur.

P. 91. ST. I, *V*. 3 & 4. L'Ouvrage dont Henri IV embellissoit alors les bords de la Seine, étoit la grande Galerie du Louvre.

P. 96. ST. I, *V*. 1-4. Les Idées en sont disparates. Après avoir dit : *Serre d'une étreinte si ferme le nœud de leurs amours* ; il faloit nécessairement dire : *Que la Mort seule le puisse rompre*.

V. 1606. *STANCES aux Dames pour les Demi-Dieux Marins conduits par Neptune, dans le Carousel des quatre Elémens, en Mars* 1606. p. 98.

H 1609. K 1609. N 1615. P 1620. S 1630.

CES *Stances furent faites au sujet du Carousel des quatre Eléments, pour M. de Guise, pour M. de Bellegarde & autres Seigneurs, qui représentoient la Mer*. MEN.

Ce Carousel, dont le Maréchal de Bassompierre m'a fourni la date, fut fait à l'occasion de l'accouchement de la Reine, qui, le 20 de Février 1606, avoit mis au monde Madame Chretiêne ou Christine, depuis Duchesse de Savoie. *Nous fîmes*, dit ce Maréchal, *plusieurs Balets & un Carousel, qui fut couru au Louvre & à l'Arsenal, qui étoit de quatres troupes. La première, étoit de l'Eau, où M. le Grand* (le Duc de Bellegarde) *& les principaux de la Cour étoient. Celle qui entroit après, étoit la* Terre, *que M. de Vendôme menoit. La troisième étoit le* Feu, *que M. de Rohan conduisoit ; & la quatrième l'*Air, *de laquelle étoit Chef M. le Comte de Sommerive*.

* *P*. 98. ST. II, V. 5. Beaucoup d'Editions des Poësies de Malherbe ont *à votre vaillance*, ce qui ne fait point de sens. J'ai suivi la Leçon de tous les Recueils, & des Editions de Malherbe de 1638 & 1660.

P. 99. ST. III, *V*. 3. *Nous en retourner chés nous* ; Locution que Malherbe auroit eu raison de nomer *Plébée*.

* *P*. 100. ST. I, *V*. 2. Edit. de Malh. 1630, 1631, 1638 : *Nous oblige à notre* &c : ce qui ne fait point de sens. En 1666 Ménage, qu'on a

suivi depuis, fit imprimer *Nous obligea notre* &c. ce qui fait un sens : mais toute la Phrase demande que ce Vers soit au Présent, *Nous oblige*, come je l'ai rétabli d'après tous les Recueils & l'Edit. des Poës. de Malh. 1660.

VI. 1606. ODE AU ROI HENRI LE GRAND, *Sur l'heureux succès du voïage de Sedan, entrepris pour réduire le Duc de Bouillon en Mars & Avril 1606.* p. 101.

F 1607, II. K 1609, M 1612, II. N 1615. O 1618, II. P 1620. R 1627.

J'AI *appris de M. Racan que cette Ode étoit une de celles que Malherbe estimoit davantage ; & en effet, elle est fort belle. Ces Vers de sept à huit Sillabes, dont elle est composée, sont extrêmement harmonieux ; & quoi qu'ils soient petits, ils sont beaucoup plus propres à exprimer de grandes choses dans le Genre Lirique, que ceux de* 8 *à* 9, *de* 10 *à* 11, *de* 12 *à* 13. MEN.

La raison pourquoi les Vers de sept Sillabes sont les *plus propres à exprimer de grandes choses dans le Genre Lirique*, c'est qu'ils sont assés courts pour obliger le Poëte à chercher les Tours d'expression les plus capables de doner au Stile la rapidité qu'il doit avoir ; & qu'en même tems ils sont assés longs pour que l'Expression conserve une sorte de majesté ; ce qu'elle seroit difficilement dans une mésure de Vers plus bornée.

Après un très long détail de passages de Ronsard & d'Ecrivains de son tems, par lequel il est prouvé sans replique que Ronsard a le premier composé des Odes en François, & qu'il s'est aussi servi le premier de ce nom d'Ode ; Ménage dit : *J'ajoute à toutes ces choses que Malherbe après Ronsard, & M. de Racan après Malherbe, se sont enfin élevés en ce genre de Poëme à un si haut dégré de perfection, que non seulement ils ont laissé au-dessous d'eux tous leurs prédécesseurs : mais qu'ils ont ôté à leurs successeurs l'espérance de les égaler, ou du moins de les surpasser.* Malheureusement pour nous, Ménage a prophétisé.

ST. I. les six premiers Vers sont très bien. Les quatre derniers ne sont que du galimatias ; & les idées du neuvième ne sont pas dans leur ordre naturel.

* *P.* 102. ST. II, V. 3. Quelques Recueils & toutes les Edit. des Poës. de Malh. ont ici, *N'eussent fait.* J'ai mis avec F 1607, M 1612 & O 1618, *Eussent fait* ; & l'on peut être sûr que Malherbe n'avoit pas mis ici de Négation ; 1°. parce que la Sintaxe n'en demande pas ; 2°. parce que sa Phrase n'eût pas été réguliere. *V.* 7, il dit *Se fussent* & non pas *Ne se fussent vêtus* ; & *V.* 9, *eût*, & non pas *n'eût.*

† *V.* 7 & 8. Voiés Liv. I, XIV.

† *P.* 67. ST. II, *V.* 2.

P. 103. ST. I, *V.* 3 & 4. On en peut en traiter la Pensée de fausse ; parce qu'à la rigueur ce n'est pas la grandeur d'un Roi, mais sa bonté qui fait adorer ses loix.

ST. II. *V.* 8. Quelques Critiques, au rapport de Ménage, ont prétendu que *Les Chênes* disoient tout ; & que ces mots *& leurs racines* étoient une cheville amenée par la Rime. Ces Critiques ne se connoissoient pas en Images ; & ne sentoient pas combien ces mots ajoutent à celle que le Poëte fait ici.

† *V.* 1-4. Pétrarque a dit quelque part

E'l caldo fa sparir le nevi, e'l ghiaccio,
Di che vanno superbi in vista i fiumi.

Dans toute cette Stance & la suivante Malherbe semble avoir voulu joûter contre Ronsard, qu'il n'a pas eu de peine à surmonter. Ce dernier s'étoit servi de la même Comparaison, en parlant à Charles IX, Liv. I. Ode I.

COMME on voit l'orgueil d'un torrent,
Bouillonant d'une trace neuve,
Parmi les plaines en courant
Ravager tout ce qu'il y treuve :
Ainsi ta main renversera
Sur la terre de sang trempée,
Tout l'effort qui s'opposera
Devant le fil de ton épée.

Rien n'est plus ordinaire chés les Poëtes que cette Comparaison d'un grand Capitaine, d'un Conquérant, d'un Héros avec un grand Fleuve, un Torrent impétueux, un grand Incendie. Virgile en avoit pris l'Image dans le Liv. IV. de l'Iliade. Homère, y parle d'Ajax & de Diomède: mais Virgile, en s'appropriant cette Comparaison, a su l'appliquer tout différemment, *Enéide*, Liv. II, *V*. 304.

In segetem veluti cum flamma furentibus austris
Incidit ; aut rapidus montano flumine torrens
Sternit agros, sternit sata læta boumque labores,
Præcipitesque trahit silvas.

Horace, Liv. III, Ode IX, fait aussi de cette Comparaison une application différente des autres Poëtes. Il l'applique à l'avenir.

Quod adest memento
COMPONERE *æquus : cætera fluminis*
Ritu feruntur, nunc medio alveo
Cum pace delabentis Etruscum
In mare, nunc lapides adesos
STIRPESQUE *raptas, & pecus, & domos*
Volventis una, non sine montium
Clamore, vicinæque sylvæ ;
Cum fera diluvies quietos
IRRITAT *amnes.*

Lucain, *Pharf.* Liv. IV, *V*. 272, parlant de Pompée.

Sic pleno Padus ore tumens super aggere totas
Excurrit ripas, & totos concutit agros,
Succubuit si qua tellus, cumulumque furentem
Undarum non passa ruit : tum flumine toto
Transit & ignotos aperit sibi gurgite campos.

Silius Italicus, Liv. IV, *V*. 522, parlant du Consul Gracchus.

Ut torrens celsi præceps è vertice Pindi
Cum sonitu ruit in campos ; magnoque fragore
Avulsum montis volvit latus, obvia passim
Armenta, immanesque feræ, sylvæque trahuntur.
Spumea saxosis clamat convallibus unda.

Le Tasse, *Jérus. déliv.* Ch. I, ST. LXXV, parlant de l'Armée des Chretiens.

NON *è gente pagana insieme accolta,*
Non muro cinto di profonda fossa,
Non gran torrente, ò monte alpestre, ò folta
Selva, che'l lor viaggio arrestar possa.
Così de gli altri fiumi il Re tal volta,
Quando superbo oltra misura ingrossa,
Sovra le sponde ruinoso scorre e
Nè cosa è mai, che gli s'ardisca opporre.

L'Arioste, *Roland le furieux*, Ch. 40, St. 31, commence du ton de l'Epopée en imitant Virgile, & gâte tout en finissant par un badinage imité d'Ovide.

CON *quel furor, che'l Re de' fiumi altero*
Quando rompe tal volta argini e sponde,
E che ne i campi Ocnei s'apre il sentiero,
E i grassi solchi, e le biade feconde,
E con le sue capanne il gregge intero,
E co i cani i pastor porta ne l'onde,
Guizano i pesci à gli olmi in sù la cima,
Ove solean volar gli augelli in prima.

† *P.* 104. ST. I, *V.* 7-10. Properce, Liv. IV, *Elég.* VIII, parlant de la colère de Cinthie, renferme la Pensée de ces quatre Vers dans ces trois mots qui forment une Image sublime : *Fulminat illa oculis.*

* *P.* 106, ST. I, V. 9. Toutes les Edit. des Poës. de Malh. & tous les Rec. à l'exception d'un seul, portent, *Qui sera si ridicule, Qui ne confesse*, &c. La Sintaxe demande *Qu'il*, & K 1609 me l'a fourni.

† *V.* 9 & 10. *Hercule fut moins Hercule que toi.* Malherbe fait usage de la même Hiperbole, en parlant d'Henri IV, dans ce commencement de *l'Epitaphe du Duc d'Orléans* (ci p. 204) : *Plus Mars que Mars de la Thrace.* Avant lui Marot avoit dit à François I : *Roi le plus Roi qui fut onc couroné.* Ce *le plus Roi* se trouve dans Homère, qui, suivant le génie de sa langue, l'a dit en un seul mot. Sapho, citée par le Rhéteur Démétrius, avoit dit de même en un seul mot : *plus or que l'or.* Plaute fait dire par un Parasite, qui parle de son Patron :

Victimas, lanios ut ego huic sacrificem summo Jovi;
Nam hic mihi nunc est potior Juppiter quam Juppiter.

Quelque ami que Balzac fût de l'Hiperbole, il n'approuvoit pas celle de Malherbe, dont il s'agit ici. Dans son *Entretien* XXXI, après avoir rapporté les Vers de Plaute cités ci-dessus, & cette fin d'un Vers de Daniel Hinsius, *Plus quovis Cæsare Cæsar* ; il ajoute : *Je ne condamne pas ces belles Figures. Je dis seulement qu'elles ne sont plus à mon usage.* Moins reservé que Balzac, j'oserai dire qu'il faut laisser ces belles Figures aux Anciens, & n'emploïer ces sortes de traits & ceux qui leur ressemblent que dans le Stile badin. *Hiperbolen*, dit Quintilien. *audacioris ornatus summo loco posui,... sed ejus rei servetur quoque mensura quædam. Quamvis enim omnis Hyperbole ultra fidem, non tamen esse debet ultra modum ; nec alia via in Cacozeliam itur, ... Pervenit hæc frequentissime ad risum : qui, si captatus est, Urbanitatis ; sin aliter, Stultitiæ nomen assequitur.*

* *P.* 107. ST. I, *V.* 6. N 1615 ; P 1620 ; R 1627, & toutes les Edit. des Poës. de Malh. disent *De la vertu*, &c. au lieu *De ta vertu* : mais F 1607 ; K 1609 ; M 1612 ; O 1618, m'ont fait croire que le Poète, aiant eu particulièrement dessein d'attacher la Fortune au Char d'Henri IV, avoit dit réellement : *De ta vertu.* Que l'on fasse attention à toute la Stance ; la suite du discours semble exiger cette leçon.

ST. II, *V.* 7-10. Métaphore mal soutenue. L'orgueil, considéré come du verre, ne sauroit demander merci.

P. 108. ST. I, *V.* 5-10. *Cette Epée apparoissant à la Gréce* est une manière de s'exprimer, qui révolte ; dont le sens ne se présente pas d'abord, & n'a rien de satisfaisant quand on l'a compris. C'est encore une Métaphore mal soutenue. Pour la soutenir, il faloit dire : *obscurcira l'éclat*, ou *la lumière de l'infidèle croissant.*

P. 109. ST. II, *V.* 10. Expression indécente & basse, amenée par la Rime. C'est avilir les ames ambitieuses, que l'amour de la gloire conduit à la guerre, que de les y faire *aller querir du butin.*

† *P.* 110. ST. I, *V.* 1-3. C'est d'après les Anciens qu'il done une Corne au Tesin. *P.* 127. ST. I, *V.* 6 ; il parle des *cornes* du Pô. Les Anciens représentoient les Dieux des Fleuves avec une tête de Taureau. Virgile, Georg. Liv. III, dit de l'Eridan ou du Pô : *Gemina auratus Taurino cornua vultu Eridanus.* Horace, Liv. IV. Ode XV, appelle l'Ofente : *Tauriformis Aufidus.*

* *V.* 7-10. J'ai suivi la ponctuation de F 1607, K 1609, M 1612, O 1618, & des Edit. de 1638 & 1660, come la plus naturelle. Dans N 1615, & R 1627, il y a une Virgule après le Vers 8, & une autre après le *V.* 9. P 1620, les Editions de 1630, 1631, 1666, 1689 & 1723, mètent seulement une Virgule après le V. 7.

ST. II, *V.* 10. Il fait allusion aux Armes du Duché de Milan.

P. 3. ST. I, *V.* 3. *Dire*, Terme impropre à l'égard de *ma lire* du *V.* 1. & du *Cigne*, de *V.* 4. *V.* 5. *Incomparable*, pure Cheville.

ST. II, *V.* 2. M. Huet a mis à la marge de son Exemplaire : *Trouver l'immortalité.* C'est ce qu'il faloit, & non pas *trouver de l'éternité.*

P. 112, ST. I, *V.* 7 & 8. *Couroner quelqu'un d'Amarante*, pour dire *l'immortaliser* est une Expression à l'abri de la Critique : mais *Couroner d'Amarante la louange de quelqu'un* est une Expression si hardie, qu'elle pouroit bien ne pas plaire à tout le monde. Ce qui soit dit sans doner atteinte à l'heureuse hardiesse, qui doit quelquefois se trouver dans les Expressions Liriques.

† Horace & Properce ont fourni le fond de cette Stance & de la précèdente. Horace, Liv. IV, *Ode* VIII.

Non incisa notis marmora publicis...
Ejus qui domita nomen ab Africa
Lucratus rediit, clarius indicant

Laudes quam Calabræ Pierides; neque
Si chartæ sileant quod bene feceris,
Mercedem tuleris. . . . .
Dignum laude virum Musa vetat mori.

Properce, Liv. III, *Elég.* I.

Nam neque Pyramidum sumptus ad sidera ducti
Nec Jovis Ælæi cælum imitata domus:
Non Mausolæi dives fortuna sepulchri,
Mortis ab extrema conditione vacat.
Aut illis flamma, aut imber subducet honores;
Annorum aut ictu pondera victa ruent.
At non ingenio quæsitum nomen ab ævo
Excidet; ingenio stat sine morte decus.

VII. AVANT 1607. CHANSON *faite conjointement avec la Duchesse de Bellegarde & le Marquis de Racan.*

G 1607, II. M 1612, II. O 1618, II. *Plusieurs Editions du* CABINET SATYRIQUE; *&* *presque par tout le Titre est* STANCES.

J'AI *oui dire à M. de Racan que cette Chanson fut faite dans la Chambre de Madame de Bellegarde, par lui & par Malherbe, à l'imitation d'une Chanson Espagnole, dont le Refrein étoit* Bien puede ser, Non puede ser; *& que Madame de Bellegarde y avoit beaucoup plus de part, que ni lui, ni que Malherbe. Ainsi cette Pièce n'a point du être mise parmi celles de Malherbe. Cependant de son tems même, elle passoit pour être de Malherbe, come il paroît par des Vers que Bertelot fit contre lui au sujet de cette Chanson.* MEN.

Ménage rapporte ensuite les Vers de Berthelot, qui font une espèce de Parodie de la Chanson de Malherbe. L'une & l'autre Pièce se trouvent ensemble dans différentes Editions du *Cabinet Satyrique.* Je ne mètrai point ici la Parodie de Berthelot. Elle me tiendroit trop de place. Come elle est très offensante pour Malherbe, il y répondit en faisant doner des coups de bâton à Berthelot, par un Gentilhome de Caën, que Ménage nome La Boulardiere.

* *P.* 113. COUPLET II. V. 1. Edit. des Poësies de Malh. *Sous telle puissance.* J'ai suivi la Leçon des Rec. & du Cab. Sat. *V.* 5. On lit, ibid. *Come celle que je,* &c.

* *P.* 114. *V.* 4 & 5. Rec. & Cab. Sat.

Mais que de si vives atteintes
Parte la cause de leurs plaintes.

* C. III, *V.* 1 & 2. Rec.

QU'UN Amant, flaté d'espérance,
Obstine sa persévérance.

* *P.* 115. C. I, *V.* 4 & 5. Rec.

Mais que de si digne servage
Pour une autre je me dégage.

VIII. AVANT 1607. STANCES *pour Monsieur le Duc de Bellegarde, à une Femme qui s'étoit imaginée qu'il étoit amoureux d'elle.* p. 116.

G 1607, II. I 1609. K 1609. M 1612, II. N 1615. O 1618, II. P 1620. R 1627.

MALHERBE *fit ces Stances pour M. de Bellegarde, au sujet d'une Fille qui s'étoit imaginée que M. de Bellegarde l'aimoit.* MEN.

* *P.* 116. ST. I, *V.* 6. G 1607; I 1609; M 1612; O 1618: *Qu'elle me done*, &c.

ST. II. Les mêmes Recueils. *V.* 2. *Me porte*, &c. *V.* 5, *elle m'accuse*. *V.* 6. *De ce que je n'ai point*, &c.

P. 117. ST. II. Le Poète, après avoir dit qu'*il souhaitoit n'avoir pas d'autre malheur que d'être dans la prison de Philis*, ne devoit pas ajouter *que son mal ne l'étoneroit guères*, & *que les remèdes les plus communs l'en guériroient*. Il devoit dire *que ses fers ne l'étoneroient guères*, & *qu'il les romproit au moindre effort*. C'est ici le vice de la Métaphore mal soutenue. Malherbe a commis la même faute en plusieurs endroits: & l'on doit en être surpris. Ménage avoit su de Jean Sirmond de l'Académie Françoise que Malherbe étoit grand ennemi des Métaphores non continuées, & qu'il ne cessoit point de blâmer ce Vers d'Horace:

Et male tornatos incudi reddere versus.

Il disoit même à ce sujet: *Dire à un Poète; Remètés sur l'enclume ces Vers qui sont mal tournés; c'est come si l'on disoit à un Cuisinier, cette pièce de Bœuf n'est pas assés bouillie, qu'on la remète à la broche.* Guyet, Ménage & d'autres Critiques ont justifié le Vers d'Horace, en avouant qu'on y lit, *male tornatos*, mais par une faute de Copiste, au lieu de *male formatos*. Je renvoie à l'*Observation* de Ménage, qui prouve la vérité de cette leçon.

* *V.* 3. G 1607; I 1609; M 1612; O 1618: *Mes douleurs ne durroient* &c.

* ST. III, *V.* 3. Les mêmes Recueils: *En un lieu si fort & si beau*. K 1609: *si haut & si beau*.

* *P.* 118. ST. II & III. Elles manquent dans I 1609.

IX. 1607. SONNET AU ROI HENRI LE GRAND. P. 119.

L 1611, I.

CE *Sonnet fut fait en* 1607. MEN. Ce fut apparemment à l'occasion de la naissance du second Fils d'Henri IV, ce petit Duc d'Orléans dont on voit l'Epitaphe, ci p. 204. Il étoit né le 6 d'Avril 1607.

* *V.* 1. L 1611. DESTINS, *je le connois*, &c.

V. 4. *Effrotable* est impropre. Si l'on peut dire dans l'éloge d'un Conquérant qu'*il est l'effroi de la terre*, on ne peut pas dire qu'*il est effrotable*. La première Phrase offre une idée terrible, à la vérité; mais grande. La seconde Phrase ne présente qu'une idée odieuse.

* *Ibid.* L 1611. *Soit encore adorable*, &c. Le sens est plus beau, qu'avec *effrotable*: mais il s'accorde moins bien avec ce qui suit.

V. 9 & 10. Ils désignent d'une manière assés poëtique l'*Equateur*, cercle imaginaire, également éloigné des deux Pôles, & partageant la Sphère en deux parties égales. Mais ne peuron pas dire que Malherbe tombe ici dans le défaut qu'il reprochoit à Desportes, d'être quelquefois trop savant.

* *V.* 14. L 1611: *Ce leur sera trop peu, s'ils* &c.

X. 1607. OU 1608. SONNET au Roi Henri le Grand. P. 120.

K 1609. N 1615. P 1620. R 1627.

J'AUROIS pu dater simplement ce Sonnet de 1607, puisque le sujet est le même que celui du précédent, & qu'on peut croire qu'il fut fait à peu près dans le même tems.

Il est à remarquer, dit Ménage, *que les Rimes du second Quatrain de ce Sonnet ne sont pas semblables à celles du premier; ce que Malherbe a encore pratiqué en quelques autres Sonnets, come en celui à M. du Maine* (ci p. 208), *en celui à M. de Fluance* (p. 137), *en celui à Rabel* (p. 63). *M. de Racan dans ses* Mémoires pour la Vie de Malherbe, *parle de ces Sonnets licentieux.* Après avoir rapporté ce que Racan en dit, n. XXIII, Ménage ajoute: *M. Pelisson en parle aussi dans son* Histoire de l'Académie, *au sujet de M. Maynard, qui les appeloit des Epigrammes de quatorze Vers. Mais à propos de Sonnets, il est encore à remarquer que tous ceux de Malherbe, à la réserve de deux ou trois finissent par des Rimes masculines; ce que Malherbe a affecté, à cause que les Rimes masculines ferment mieux la Période, que les Rimes féminines. Et c'est aussi pour cette raison que la plupart de ses Stances finissent par des Rimes masculines. Dans les sujets tristes les Rimes féminines, come plus languissantes, finissent néanmoins plus agréablement les Stances, que les masculines.*

V. 5-8. Métaphore mal soutenue.

V. 8. Il fait allusion à l'opinion, très commune encore de son tems, laquelle faisoit decendre les François d'un prétendu Fils d'Hector, nomé Francus ou Francion, que nos vieux Romanciers avoient imaginé s'etre soustrait à la ruine de Troie & s'ètre, après bien des avantures, réfugié dans la partie Septentrionale de l'Europe.

XI. 1608. CHANSON *sur le départ de Madame la Vicomtesse d'Auchy.* p. 121.

JE n'ai point d'autre raison de la dater de 1608, sinon que la plupart des Pièces adressées à cette Vicomtesse, sont antérieures à 1609.

JE *crois que notre Poëte a fait cette Chanson pour sa Caliste, & que c'est de cette Chanson dont il entend parler, quand il dit dans une de ses* Lètres à Caliste, *qui est la* XVIe *du Liv.* III : J'avois commencé des Vers quand vous partites d'ici, pour vous témoigner le déplaisir que j'en avois. Je suis après de les achever, & les vous envoierai tout aussi-tôt avecque le plus bel air du monde, qui y est déja fait. *Ce que je dis d'ailleurs* (ci Liv. III, XL), *que Malherbe avoit eu le déplaisir de ne voir jamais de beaux Airs sur ses belles Chansons, est contraire à ce passage : mais je ne laisse pas de croire que cela est vrai, l'aiant oui dire à des persones dignes de foi, qui l'ont oui dire à Malherbe.... Cette Caliste étoit la Vicomtesse d'Auchy, de qui nous avons une* PARAPHRASE sur l'Epitre de S. Paul aux Hébreux. *C'est la Dame que notre Poëte a le plus ardemment & le plus constamment aimée, come il paroît par les Lètres qu'il lui a écrites, qui contiènent tout le Livre troisième de ses Lètres.... Cette Caliste, Vicomtesse d'Auchy, s'appelloit Charlote des Ursins ; & elle étoit Fille de Gilles Jouvenel des Ursins, Seigneur d'Armentières, & de Charlote d'Arcés. Elle avoit épousé Eustache de Conflans, Vicomte d'Auchy, Fils d'Eustache de Conflans, Vicomte d'Auchy, & de Marie de Scepoix. Malherbe la slupa, come Ovide avoit fait Corinne. Voiés la Lètre XV du Liv. III de ses Lètres.* MEN.

† COUPL. I, *V.* 2-4. Pétrarque, *Sonnet* CXXXIV.

E vidi lagrimar que' duo bei lumi
Ch'an fatto mille volte invidia al sole.

† *P.* 122 : COUPL. II, *V.* 3. Pétrarque, *Sonnet* CXXIX.

O occhi miei, occhi non già, ma fonti!

XII. 1608. ODE *à Monseigneur le Duc de Bellegarde, Grand Ecuïer de France.* p. 123.

H 1609. K 1609. L 1611, I. N 1615. P 1620. R 1627.

MALHERBE *fit cette Ode, étant addomestiqué chés M. de Bellegarde, deux ans avant la mort du Roi Henri le Grand.* MEN.

Malherbe n'avoit pas fait d'abord cette Ode, telle que nous l'avons dans ses Œuvres & dans les quatre derniers des Recueils cités ci-dessus. Dans H & K 1609, elle est de huit Stances plus longue. Le Poëte en supprima onze, en la corrigeant ; en fit trois nouvelles ; & mit dans un ordre diférent celles des anciènes qu'il conserva. Je ferai suivre les Remarques, que l'on va lire, de l'Ode come elle est dans Recueils de 1609 ; & pour la commodité des Lecteurs j'en numeroterai les Stances, parce que je vais y renvoier continuellement.

ST. I. C'est aussi la première des Recueils de 1609.

P. 124. ST. I. Elle est la seconde des mêmes Recueils.

* *V.* 1-4. *Ce que M. de Girac dit sur ces Vers de Malherbe dans sa* Réplique à M. Costar, *mérite d'être ici rapporté.* Cette Stance est une de celles qu'on a le plus blâmées parmi les Ouvrages de cet incomparable Poëte. Plusieurs Critiques n'ont pu souffrir qu'il appellât les Muses *Parentes des Dieux*, puisqu'elles sont elles-même des Déesses ; qu'en cette qualité, & non come Parentes des Dieux, elles ne parlent pas en esclaves ; quoiqu'il ne faille point être Dieu, ni Parent des Dieux, pour ne pas parler de cette sorte. Et ce ne seroit pas bien s'expliquer, ajoutent-ils, d'appeller *Parent des Princes* celui qui seroit effectivement Prince. Il n'appartient qu'à la Langue Grèque d'user en cela de circonlocution ; & au lieu de *Poëtes* & d'*Orateurs*, de dire *les Enfans des Poëtes & des Orateurs.* En effet j'ai vu un exemplaire de Malherbe, où il y avoit écrit à la marge, de la main d'un des plus beaux Esprits de ce siècle ;

LES Muses hautaines & braves,
Come Filles de Jupiter,
Ne savent que c'est de flater
A la manière des esclaves.

Toutes ces Objections de M. de Girac contre notre Poète, sont nulles de toute nullité. Il est vrai que les Muses sont des Déesses : mais ce sont des Déesses d'un ordre inférieur à Jupiter, à Apollon, à Mars, à Bacchus, à Junon, à Vénus, à Diane, à Miverve & à tous autres Dieux qu'on appelle majorum gentium. *Desorte que, quand notre Poète a dit que les Muses étoient* Parentes des Dieux, *il a entendu parler des Dieux du premier ordre, qu'il a appellés Dieux par excellence. Aristophane a dit de même dans son* PLUTUS. . . O Jupiter, & vous Dieux. *Il est vrai aussi qu'il n'est pas nécessaire d'être Dieu, ou Parent des Dieux, pour ne point parler en esclave ; & que d'autres que les Dieux & leurs Parens peuvent parler en persones libres : mais il suffit que les Dieux & les Parens des Dieux parlent de la sorte. Pour ce qui est de cet exemplaire de Malherbe, où l'un des plus beaux Esprits de ce siècle (ce que j'explique de M. de Balzac) avoit écrit,*

LES Muses hautaines & braves,
Comme Filles de Jupiter, &c;

il est constant que ces Vers sont de Malherbe : mais Malherbe qui les avoit faits premièrement de cette sorte, les changea depuis de l'autre façon, à cause de la mauvaise Rime de Jupiter *& de* flater, *come je l'ai appris de Monsieur de Racan ; de qui j'ai appris aussi que Malherbe sur la fin de ses jours avoit conçu une si grande aversion contre ces Rimes Normandes, qu'il avoit dessein de les ôter de toutes ses Poësies. Mais pour revenir à nos* Parentes des Dieux, *j'avoue que ce mot de* Parentes *n'est pas favorable : & j'aurois mieux aimé m'exprimer de la sorte :*

LES Muses hautaines & braves
Tiènent le flater odieux.
Ces Filles du Père des Dieux
Ne parlent jamais en Esclaves.

MENAGE.

Je me range du parti de Girac, dont Ménage ne détruit point les objections ; &, sans approuver ni désapprouver la correction de ce dernier, je dis que le *flater*, au lieu de la *flaterie*, ne passeroit aujourd'hui qu'avec peine dans le Stile Marotique. Ce n'est pas tout. Chevreau croit que peu de gens, à l'exemple de Malherbe, *nomeroient* braves *les Muses, qui ne cherchent que la paix leur bone amie, qui se piquent plus d'esprit que de cœur ; qui se contentent de promètre ou de doner une courone au Victorieux, au retour de la bataille. Il faut,* dit-il encore, *laisser cette épithète à Pallas, qui est née le casque en tête, & que les Anciens ont réprésentée come une Fille dont le cœur ne pouvoit être fléchi, . . qui partage avec le Dieu Mars tout le soin & toute la gloire de la guerre.* Cette critique est très juste. A l'égard des quatre Vers cités par Girac, Racan, ou Ménage a manqué de mémoire. Ces Vers ne sont point la première manière dont notre Poète avoit commencé cette Stance. Les Recueils de 1609 sont en ceci conformes aux Editions des Poësies de Malherbe. Balzac avoit trouvé dans L 1611 les quatre Vers, que Girac a cités depuis. Malherbe étant peu content de la première manière, les refit de la seconde. Il est vrai que dans N 1615, on les retrouve tels qu'ils étoient dans H & K 1609 : mais dans P. 1620, Recueil dont les Pièces avoient été revûes par leurs Auteurs, on lit les mêmes Vers que dans L 1611. Il en faut conclure que, sans trop s'embarasser de la *Rime Normande* de *Jupiter* avec *flater*, Malherbe après avoir varié, résolut enfin, plus choqué de *Parentes des Dieux*, que d'une mauvaise Rime, de s'en tenir à sa seconde manière : & que Balzac, instruit de ses intentions, la mit par cette raison à la marge de son exemplaire. Si la première manière se retrouve dans l'Edition de 1630, toujours suivie depuis, c'est à la Rivière-Gravier, qu'il s'en faut prendre ; & si dans cette Edition même elle reparoit encore, c'est parce que je n'ai fait une attention convenable à tout ce que l'on vient de lire, que depuis l'impression des Poësies.

* *V.* 9. Les Recueils de 1609 & les Edit. des Poës. de Malh. avant 1666. *Quelque service qu'on lui*, &c. Chevreau soit qu'il connût les Recueils de 1609, soit qu'il s'en tint au sens, avoit lu *qu'on leur fasse* ; & Ménage a suivi cette correction.

* *P.* 124. ST. II. 1609, III. *V.* 1-4. ne sont pas les mêmes dans H & dans K 1609, suivis par L 1611.

P. 125. ST. I. 1609, IV.

* *P*. 126. ST. I. 1609. V. *V*. 2. L'home est *c'est-à-dire* On est ; *& dans les premières Édit. il y avoit* L'on est. *J'ai remarqué il y a long tems dans mes* Origines de la Langue Françoises *& dans mes* Observations sur l'Aminte *que le François* On dit *avoit été fait du Latin* Homo dicit. *D'où vient que dans les anciens Livres vous trouverés toujours écrit* L'hom dit, L'hom fait, *au lieu de* L'on dit, L'on fait. *Les anciens Auteurs Italiens ont emploïé le mot* Uomo *en la même signification... Les Allemans disent de même* Man Sagt. *&* Man Kan, *pour dire*, On dit, On peut ; *qui est comme qui diroit* Homo dicit, Homo potest. *Cependant cette façon de parler de Malherbe n'est pas à imiter.* MEN.

* *V*. 2, 8-10, diffèrent de 1609.

P. 126. ST. I. 1609, VI.

† Du Bellai dans son Ode au Prince de Meuse.

MAIS come errant par une prée,
De diverses fleurs diaprée
La Vierge souvent n'a loisir,
Parmi tant de beautés nouvelles,
De reconnoître les plus belles,
Et ne sait lesquelles choisir.
AINSI confus de merveilles,
Pour tant de vertus pareilles
Qu'en toi reluire je voi,
Je pers toute connoissance,
Et pauvre par l'abondance
Ne sais que choisir en toi.

Ange Politien *Epigramme* à la louange de Bassus.

Utque intret biferi si Virgo rosaria Pæsti,
Quam primo carpat vix sciat illa rosam.
Sic tot Fama tuæ cernens miracula laudis,
Palmam cui primum deferat, in dubio est.

ST. II. 1609. XIII. V. 5-10. *Le Duc de Bellegarde étoit de la Maison* de Saint Lari, *c'est-à-dire*, de Saint Hilaire, de Sancto Hilario. *C'est ainsi que cette Maison est appellée dans les Titres Latins. Il y a eu de cette Maison un Maréchal de France, appellé* le Maréchal de Bellegarde, *qui étoit Oncle de notre Duc. Et c'est de ce Maréchal & de celui de Termes, allié à la Maison de Bellgarde, de qui Malherbe entend parler quand il dit que les Parens du Duc de Bellegarde ; ont toujours tenu en France les charges les plus honorables.* MEN.

* *V*. 5, 8-10, diffèrent de 1609.

P. 127. ST. I. 1609, XIV. Il s'agit dans cette Stance du Maréchal de Termes.

V. 1, 3 *&* 5. diffèrent un peu de 1609.

† *V*. 5 *&* 6. Voïés ci-dessus Liv. II, VI : † *P*. 110. ST. I, *V*. 1-3.

ST. II. 1609, XV.

* *V*. 8. J'ai suivi la leçon de ces Recueils. Partout ailleurs on lit : *Connoît que c'est que du vrai bien.* Quoique ce tour soit familier à Malherbe, qu'il fût commun de son tems, & qu'on puisse croire que ce Vers est sa seconde manière ; je n'ai pas fait difficulté d'adopter l'autre, parce qu'il n'est pas, come celui-ci, d'une dureté qui choque l'oreille, & que la Phrase en est plus Françoise.

P. 128. ST. I. 1609, XVI.

* V. 6. 1609. *Des beaux cœurs*, &c.

ST. II. 1609, XVIII. *V*. 8 *&* 10. *J'ai remarqué, il y a long-tems dans mes* ORIGINES *de la* Langue Françoise, *que le mot de* Court *avoit été fait du Latin* Curtis *ou* Cortis, *de même que l'Italien* Corte (*& l'Espagnol* Cortes) ; *& non pas de* Curia ; *& que par cette raison d'Etimologie il faloit écrire* Court, *& non pas* Cour. *Ainsi notre Poëte n'est pas à reprendre d'avoir rimé* Court *&* accourt. *Mais ceux qui riment* Court, *avec les mots qui se terminent en our, sont encore moins à reprendre ; car on prononce* cour, *& non pas* court. *Et cependant j'apprens de M. de Racan que Malherbe ne pouvoit souffrir les Poëtes de son tems qui rimoient* la Cour, *avec ces mots qui se terminent en* our. MEN.

* *V*. 6-9, diffèrent de 1609.

* *P*. 129. ST. I. Elle répond à la XXIXe de 1609, dont le Poëte a conservé peu de chose.

P. 129 ST. II. 1609, XXX.

P. 130. ST. I. 1609, VII.

* *V*. 1 *&* 4, diffèrent de 1609.

ST. II. 1609, VIII.

* *V*. 2. *Les Femmes avec des*, &c.

V. 10. *Fût-il pas clos*, &c.

P. 131. ST. I. Rien ne répond à

cette Stance dans H & K 1609. *V.* 1. *Homicide* mauvaise Epithète. Ce n'est pas honorer un Héros que de lui doner un *bras homicide.*

ST. II. 1609, IX.

V. 2. 1609; *Qui dessus la scène*, &c. *V.* 5-8. 1609; Pensée & Vers diférens.

P. 132. ST. I. 1609, X.

* *V.* 4-9. 1609. Diférens, & même en partie pour la Pensée.

ST. II. 1609, XI.

* *V.* 2, 4-10. 1609, Diférens pour le fond des Pensées.

† Virgile, je n'ai pas l'endroit présent

Alpheum fama est huc Elidis amnem
Occultas egisse vias subter mare, qui nunc
Ore Arethusa tuo Siculis confunditur undis.

Le même *Eglogue X*, apostrophant l'Alphée:

Sic tibi cum fluctus subterlabere Sicanos
Doris amara suam non intermisceat undam.

P. 133. ST. I. 1609, XII.

ST. II. Elle n'est pas dans H & K 1609.

P. 134. ST. I. Elle n'est pas non plus dans ces Recueils: mais avec la précèdente elle en remplace six que l'on y lit.

ST. II. 1609, XXXI.

* V. 4. 1609, *Toujours la pousse*, &c. *V.* 7. J'ai suivi P 1620. Partout ailleurs on lit: *qui leur éclaire*; ce qui rend la Phrase moins Françoise & le Vers moins harmonieux.

P. 135. ST. I. 1509, XXXII.

* *V.* 1. 1609: *Toute la gloire des*, &c. *V.* 8. *Considère qu'une*, &c.

ST. II. 1609, XXXIII.

* *V.* 1. 1609, *Ainsi toujours d'or*, &c. V. 3. 1609. *Ainsi te naissent tous*, &c. V. 5-8. 1609, tous diférens.

P. 136. ST. I. 1609, XXXIV. *V.* 1. *Ces pleines voiles n'ont point de rapport avec ce qui suit.* Vous feront avoir le front dans les étoiles. MEN. V. 8-10. *Ce Compliment est trop commun. J'aurois souhaité que notre Poëte eût fini son Ode par quelque chose de plus extraordinaire.* MEN.

Voïons présentement cette Ode telle qu'elle est dans les Rec. de 1609.

I.

A la fin c'est trop de silence
En si beau sujet de parler;
Le mérite qu'on veut celer
Souffre une injuste violence.
BELLEGARDE, unique support
Où mes vœux ont treuvé leur port,
Que tarde ma paresse ingrate,
Que déja ton bruit nompareil
Au bords du Tage & de l'Euphrate
N'a vu l'un & l'autre soleil.

II.

Les Muses hautaines & braves
Tiènent le flater odieux;
Et come parentes des Dieux
Ne parlent jamais en esclaves.
Mais aussi ne sont-elles pas
De ces Beautés, dont les appas
Ne sont que rigueur & que glace,
Et de qui le cerveau léger,
Quelque service qu'on leur fasse,
Ne se peut jamais obliger.

III.

La Vertu, qui de leur étude
Est le fruit le plus précieux,
Sur tous les actes vicieux
Leur fait haïr l'ingratitude;
Et les agréables chansons,
Par qui leurs doctes nourissons
Savent charmer les Destinées,
Récompensent un bon accueil
De louanges, que les années
Ne mètent point dans le cercueil.

IV.

Les tiènes vivront, je le jure
Touchant la main à l'Autel,
Sans que jamais rien de mortel
Ait pouvoir de leur faire injure:
Et l'éternité que promet
La montagne au double sommet,
N'est que mensonge & que fumée,
Où je rendrai cet Univers
Amoureux de ta renomée,
Autant que tu l'es de mes Vers.

V.

Come en cueillant une guirlande
L'on est d'autant plus travaillé
Que le Parterre est émaillé
D'une diversité plus grande,
Tant de fleurs de tant de côtés,
Faisant paroître en leurs beautés
L'artifice de la Nature,
Que les ieux troublés de plaisir,
Ne savent en cette peinture
Ni que laisser ni que choisir.

VI.

Ainsi quand pressé de la honte
Dont me fait rougir mon devoir,
Je veux une œuvre concevoir
Qui pour toi les âges surmonte,
Tu me tiens les sens enchantés
De tant de rares qualités
Où brille un excès de lumière,
Que plus je m'arrête à penser
Laquelle sera la première,
Moins je sais par où commencer.

VII.

Par combien de semblables marques
Dont on ne peut me démentir,
Ai-je de quoi te garantir
Contre les outrages des Parques?
Mais des sujets beaucoup meilleurs
Me font tourner ma route ailleurs,
Et la bienséance des choses
M'avertit qu'il faut qu'un Guerrier
En sa courone ait peu de roses
Avecques beaucoup de laurier.

VIII.

Achille étoit haut de corsage,
L'or éclatoit en ses cheveux,
Et les Femmes avec des voeux
Soupiroient après son visage;
Sa gloire à danser & chanter
Tirer de l'arc, sauter, luter
A nulle autre n'étoit seconde:
Mais s'il n'eût rien eu de plus beau,
Son nom qui vole par le monde,
Fût-il pas clos dans le tombeau?

IX.

C'est aux magnanimes exemples
Qui dessus la scène de Mars
Sont faits au milieu des hazards
Qu'il appartient d'avoir des temples;
Et c'est là que je veux trouver
De quoi si dignement graver
Les monumens de ta mémoire,
Que tous les siècles à venir
N'auront point de nuit assés noire
Pour en cacher le souvenir.

X.

En ce long tems où les manies
D'un nombre infini de Mutins
Poussés de nos mauvais Destins,
Ont assouvi leurs tiranies,
Qui peut se vanter come toi,
D'avoir toujours gardé sa foi
Hors de soupçon come de crime;
Et d'une forte passion
Haï l'espoir illégitime
De la rebelle ambition?

XI.

Que d'un effort difficile
Un fleuve par dessous la mer
Sans que son flot deviène amer,
Passe de Grèce en la Sicile;
Il ne sait lui-même coment
Il peut couler si nètement;
Et sa fugitive Aréthuse,
Coûtumière à le mépriser,
De ce miracle est si confuse
Qu'elle s'accorde à le baiser.

XII.

Tel entre ces Esprits tragiques,
Ou plûtôt Démons insensés,
Qui de nos domages passés
Tramoient les funestes pratiques,
Tu ne t'es jamais diverti
De suivre le juste parti:
Mais blâmant l'impure licence
De nos déloïales humeurs,
As toujours aimé l'innocence
Et pris plaisir aux bones moeurs.

XIII.

Si nomer en son parentage
Une longue suite d'aïeux
Que la gloire a mis dans les Cieux,
Est réputé grand avantage;
A qui peut-il être inconnu
Que toujours les tiens ont tenu
Les charges les plus honorables
Qu'espèrent avecque raison
Sous des Monarques favorables
Ceux qui sont d'illustre Maison.

XIV.

Qui ne sait de quelles tempêtes
Leurs fatales mains autrefois,
Portant la foudre de nos Rois,
Des Alpes ont batu les têtes?
Qui n'a vu dessous leurs combats
Le Pô mètre ses cornes bas,
Et les Peuples de ses deux rives,
Dans la fraïeur ensevelis,
Laisser leurs dépouilles captives
A la merci des Fleurs de lis.

XV.

Mais de chercher aux sépultures
Des témoignages de valeur,
C'est à ceux qui n'ont rien du leur
Estimable aux races futures;
Non pas à toi qui, revêtu
De tous les dons que la Vertu
Peut recevoir de la Fortune,
Connois ce qui vraiment est bien,
Et ne veux pas, come la Lune,
Luire d'autre feu que du tien.

XVI.

Quand le monstre infâme d'Envie
A qui rien de l'autrui ne plait,
Tout lâche & perfide qu'il est,
Jète les ieux dessus ta vie,
Et voit qu'on te done le prix
Des beaux cœurs & des beaux esprits
Dont aujourd'hui la France est pleine;
N'est-il pas contraint d'avouer
Qu'il a lui-même de la peine
A s'empêcher de te louer?

XVII.

De quelle adresse incomparable
Ce que tu fais n'est-il règlé?
Qui ne voit, s'il n'est aveuglé
Que ton discours est admirable?
Et les charmes de tes bontés
N'ont-ils pas sur les volontés
Une si parfaite puissance
Qu'une ame ne peut éviter
D'être sous ton obéïssance
Quand tu l'en veux solliciter?

XVIII.

Soit que l'honeur de la carrière
T'appelle à monter un cheval,
Soit qu'il se présente un rival
Pour la lice ou pour la barrière,
Soit que tu dones ton loisir
A faire en quelque autre plaisir
Luire tes graces nompareilles;
Voit-on pas que toute la Court
Aux spectacles de tes merveilles
Come à des Théâtres accourt?

XIX.

Quand il a falu par les armes
Venir à l'essai glorieux
De réduire ces Furieux
Aveuglés d'appas & de charmes,
Qui plus heureusement a mis
La honte au front des Ennemis;
Et par de plus dignes ouvrages
Témoigné le mépris du Sort,
Dont sollicite les courages
Le soin de vivre après la mort?

XX.

Dreux fait bien avec quelle audace
Il vit au haut de ses remparts
Ton glaive craint de toutes parts
Se faire abandonner la place;
Et fait bien que les Assiégés,
En péril extrême rangés,
Tenoient déja leur perte sure,
Quand, demi-mort par le défaut
Du sang versé d'une blessure,
Tu fus remporté de l'assaut.

XXI.

La défense victorieuse
D'un petit nombre de maisons,
Qu'à peine avoit clos de gazons
Une hâte peu curieuse;
Un Camp, venant pour te forcer,
Abbatu sans se redresser,
Et le repos d'une Province
Par un même effet rétabli
Au gré des Sujets & du Prince,
Sont-ce des choses dignes d'oubli?

XXII.

Sous la Canicule enflamée
Les bleds ne sont point aux sillons
Si nombreux, que les bataillons
Qui fourmilloient en cette Armée;
Et si la fureur des Titans
Par de semblables Combatans
Eût présenté son escalade,
Le Ciel avoit de quoi douter
Qu'il n'eût vu règner Encelade
En la place de Jupiter.

XXIII.

Qui vers l'épaisseur d'un bocage
A vu se retirer des Loups
Qu'un Berger de cris & de coups
A repoussés de son herbage;
Il a vu ces Désespérés
Par ta gloire deshonorés
S'en revenir en leurs tranchées,
Et ne rester de leurs efforts
Que toute la terre jonchée
De leurs blessés & de leurs morts.

XXIV.

La Paix qui, neuf ans retirée
Faisoit la sourde à nous ouir,
Au la fin nous laissa jouir
De sa présence desirée.
A lieu du soin & des ennuis,
Par qui nos jours sembloient des nuits,
L'Age d'or revint sur la terre,
Les délices eurent leur tour;
Et mon Roi, lassé de la guerre,
Mit son tems à faire l'amour.

XXV.

Le nom de sa chaste Marie
Le travailloit d'une langueur,
Qu'il pensoit que pour sa longueur
Jamais il ne verroit guérie;
Et bien que des succès heureux
De ses combats avantureux
Toute l'Europe fût l'histoire,
Il croioit en sa roiauté
N'avoir rien, s'il n'avoit la gloire
De possèder cette Beauté.

XXVI.

Elle auparavant invincible
Et plus dure qu'un diamant,
S'apperçevoit que cet Amant
La faisoit devenir sensible.
Les doutes que les Femmes font,
Et la conduite qu'elles ont
Plus discrète & plus retenue,
Contre sa flame combatant,
Faisoit qu'elle étoit moins connue:
Mais elle étoit grande pourtant.

XXVII.

En l'heureux sein de la Toscane,
Diane aux ombres de ses bois
La nourissoit dessous ses loix
Qui n'enseignent rien de prophane.
Tandis le tems faisoit murir
Le dessein de l'aller guérir;
Et ne restoit plus que d'élire
Celui qui seroit le Jason
Digne de faire à cet Empire
Voir une si belle toison.

XXVIII.

Tu vainquis en cette dispute,
Aussi plein d'aise dans le cœur,
Qu'à Pise jadis un Vainqueur
Ou de la Course ou de la Lute;
Et parus sur les Poursuivans,
Dont les vœux trop haut s'élevans
Te donoient de la jalousie,
Come dessus des Arbrisseaux
Un de ces Pins de Silésie
Qui font les mâts de nos vaisseaux.

XXIX.

Quelle prudence inestimable
Ne fis-tu remarquer alors?
Quels ornemens d'ame & de corps
Ne te firent treuver aimable?
Thétis, que ta grace ravit,
Pleine de flame te suivit
Autant que dura ton passage;
Et l'Arne cessa de couler,
Plein de honte qu'en son rivage
Il n'avoit de quoi t'égaler.

XXX.

Tu menois le blond Himénée,
Qui devoit solemnellement
De ce fatal accouplement
Célèbrer l'heureuse journée.
Jamais il ne fut si paré,
Jamais en son habit doré
Tant de richesses n'éclatèrent.
Toutefois les Nimphes du lieu,
Non sans apparence, doutèrent
Qui de vous deux étoit le Dieu.

XXXI.

Mais quoi ! Ma barque vagabonde
Est dans les Sirtes bien avant ;
Et le plaisir, la décevant,
Toujours la pousse au gré de l'onde.
BELLEGARDE, les Matelots,
Jamais ne méprisent les flots,
Quelque Phare qui leur éclaire.
Je ferai mieux de relâcher,
Et borner le soin de te plaire,
Par la crainte de te fâcher.

XXXII.

Toute la gloire où mon attente
Croit avoir raison d'aspirer,
C'est qu'il te plaise m'assurer
Que mon offrande te contente.
Done-m'en d'un clin de tes ieux
Un témoignage gracieux ;
Et si tu la treuves petite
Considère qu'une action
Ne peut avoir peu de mérite,
Aiant beaucoup d'affection.

XXXIII.

Ainsi toujours d'or & de soie
Ton âge devide son cours ;
Ainsi te naissent tous les jours
Nouvelles matières de joie ;
Et les foudres accoûtumés
De tous les traits envenimés,
Que par la Fortune contraire
L'ire du Ciel fait décocher,
De toi, ni de TERMES ton Frère,
Ne puissent jamais approcher !

XXXIV.

Quand la faveur a pleines voiles,
Toujours compagnes de vos pas,
Vous feroit devant le trépas
Avoir le front dans les étoiles,
Et remplir de votre grandeur
Ce que la terre a de rondeur,
Sans être menteur, je puis dire
Que jamais vos prospérités
N'iront jusques où je desire,
Ni jusques où vous mérités.

XIII. 1608. SONNET *à Monsieur de Flurance, sur son Livre de l'Art d'embellir*. p. 137.

LE Titre de ce Livre est L'ART D'EMBELLIR ; *tiré du sens de ce sacré Paradoxe*, La sagesse de la Personne embellit sa face ; *étendu en toute sorte de beauté & ès moyens de faire que le corps retire en effet son embellissement des belles qualitez de l'ame. Dédié à la Royne. Par le sieur* DE FLURANCE - RIVAULT. Paris, JULIEN BERTAUT. 1608. Le Sonnet de Malherbe se lit à la tête.

On trouvera dans les OBSERVATIONS de MENAGE ; Ed. de 1689 & de 1723, un assés long détail sur cet Ecrivain avec la liste de tous ses Ouvrages. Dom Liron en parle aussi très au long dans ses SINGULARITE'S *Historiques & Littéraires*. J'y renvoie. DAVID RIVAULT sieur *de Flurance*, & non *de Fleurance*, come on lit dans les Edit. de Malherbe jusqu'en 1666, naquit à Laval ou dans les environs vers 1571. Il fit d'abord profession des armes. En 1603, Henri IV, le fit Gentilhome de sa Chambre. En 1605, il suivit en Hongrie le jeune Comte de Laval, qui fut tué près de Gomor dans une occasion où Flurance reçut plusieurs blessures. Il rapporta le corps de ce jeune Seigneur en France ; & se donna tout entier à l'étude. En 1611 il fut fait Sousprécepteur de Louis XIII, sous Desyveteaux ; & par le même Brevet du 28 d'Avril, il fut nomé son Lecteur en Mathématiques. Le 10 de Novembre de la même année, il eut une pension de trois mille livres, Le 4 de Novembre 1612, après la mort de Nicolas le Febvre, successeur de Desyveteaux, il fut fait Précepteur du Roi. Le 4 d'Août précèdent, il avoit été nomé Conseiller d'Etat. Il déplut au Roi parce qu'importuné, pendant qu'il lui donoit leçon, par un chien que ce Prince aimoit, il le chassa d'un coup de pied. Le Roi se mit en colère & frapa Flurance, qui se retira de la Cour. Le Roi l'y rappella dans la suite, & lui destinoit un Evêché : mais sa mort arrivée à Tours au mois de Janvier 1616, à l'âge de 45 ans, empêcha l'effet des intentions du Roi.

XIV. AVANT 1609. SONNET *sur l'absence de Madame la Vicomtesse d'Auchy*. p. 138.

K 1609. P 1620. Q 1620. R 1627.

V. 1. Triste effet du besoin de la Rime. Les Astres ne bâtissent point. Ils éclairent ou président.

* *V.* 7 & 8. Toutes les Edit. avant 1666 font le V. 7 du V. 8, & le V. 8 du V. 7. La disposition des Rimes dans le I Quatrain, & le I Terset, qui commence par deux Rimes masculines, exigent que les V. 7 & 8 soient dans l'ordre où je les ai mis d'après Ménage.

XV. AVANT 1609. STANCES *pour Madame la Vicomtesse d'Auchy*. p. 139.

H 1609. K 1609; Titre, CHANSON. N 1615. P 1620. R 1627.

M. DE RACAN *croit que Malherbe fit ces Stances pour lui-même.* MEN.

P. 140. ST. II. *V.* 3 & 4. Ils ne sont pas une répétition, une amplification des deux premiers. Le Poète parle d'abord des charmes de la converſation, enſuite des agrêmens de la voix de ſa Belle. C'eſt ce qui m'a fait croire que ces Stances avoient été faites pour ſa Caliſte. Outre beaucoup de beauté, d'eſprit & de ſcience, cette Dame avoit une belle voix. J'ai vu des Vers de Lingendes & de Charles Piard, ſieur de de Touvant & d'Infrainville, dans leſquels l'un & l'autre lui donent de grandes louanges à ce ſujet.

ST. III, *V.* 6. K 1609 & N 1615. *A celui qui vole*, &c.

† *P.* 141. ST. I. Voïés ci-deſſus, Liv. I. VII: † ST. IV.

ST. II. *Notre Poëte ſe blâmoit lui-même de n'avoir pas fermé le ſens au quatrième Vers de cette Stance, come il avoit fait dans les autres précedentes; ce que j'ai appris de Monſieur de Racan.* MEN.

XVI. AVANT 1609. SONNET *pour Madame la Vicomteſſe d'Auchy*. p. 142.

K 1609, N 1615. P 1620. R 1627.

CE Sonnet eſt aſſés peu de choſe, & Bertelot, qui n'aimoit pas Malherbe en fit une Parodie qui ſe trouve dans de diverſes Editions du *Cabinet Satirique*, & qui commence par ce Vers:

DE toutes les Laideurs FRANCINE eſt la plus laide.

† *V.* 5. Pétrarque, *Sonnet* LXX, Part. I.

Non era lodar ſuo coſa mortale.

L'Arioſte, *Orl. Fur.* Ch. XLVIII, parlant d'une Belle:

Celeſte e non mortal coſa parea.

V. 7. *Parole & voix*, n'y font point de Tautologie. Il s'agit de la Vicomteſſe d'Auchy.

† *V.* 10. Muſée V. 90 de ſon Poème dit que *c'eſt des raïons de deux beaux ieux que le flambeau de l'Amour tire ſa force & ſa nourriture.* Tibulle. Liv. IV, *Elégie II*, dit de Sulpitia:

Illius ex oculis, cum vult exurere divos
Accendit geminas lampadas acer Amor.

C'eſt ce que J. A. Baïf a traduit ainſi dans ſes *Diverſes Amours*, Liv. II:

Quand Cupidon veut enflamer les Dieux,
Ses deux flambeaux il allume en ses ieux.

XVII. AVANT 1609. STANCES *ſur l'éloignement prochain de Madame la Comteſſe de la Roche, ou de Madame la Vicomteſſe d'Auchy*. p. 143.

H 1609. K 1609. N 1615. P 1620. R 1627.

M. DE RACAN *croit que ces Stances ont été faites par Malherbe pour la Vicomteſſe d'Auchy... Mais Madame la Marquiſe de Rambouillet m'a aſſuré qu'il les avoit faites pour une certaine Madame la Comteſſe de la Roche, au nom de laquelle il avoit viſé en cet endroit de ces mêmes Stances*, (pag. 144. STANCE III, V. 2 & 3).

Avec quelle raiſon me puis-je figurer
Que cette ame de roche une grace octroie.

Parmi

Parmi les Lètres de Théophile, il y en a une à cette Madame la Comtesse de la Roche. MEN.

P. 144. ST. II, *V.* 3. *J'ai appris de M. de Racan que Malherbe se blâmoit lui-même d'avoir mis en cet endroit* dessous, *au lieu de* sous. MEN.

† *V.* 5 & 6. Imitation de cette Maxime connue : *Extrema gaudii luctus occupat.*

* *P.* 145. ST. II. *V.* 4. H 1609, K 1609, N 1615. *Et quand de mes travaux je n'aurois* &c. Peut-être cette Leçon vaut-elle mieux que celle de toutes les autres Editions, que j'ai suivies.

ST. III. *J'ai appris de M. de Racan que cette Stance & celle qui commence par* Voilà come je vis (p. 171 ST. II.) *étoient les deux de toutes les Poësies de Malherbe, que Malherbe estimoit d'avantage.* MEN.

XVIII. AVANT 1609. SONNET *à Madame la Vicomtesse d'Auchy.* p. 146.

K 1609. N 1615. P 1620. R 1627.

V. 1. Le Poète veut dire que *la Nature, en voiant la grace dont elle a pourvu Caliste, est elle-même étonée de son propre ouvrage.* J'ai peine à croire que le Vers rende tout à fait cette Pensée.

XIX. AVANT 1609. SONNET *fait à Fontainebleau sur l'absence de Madame la Vicomtesse d'Auchy.* p. 147.

K 1609. N 1615. P 1620. R 1627.

CE *Sonnet a été fait à Fontainebleau.* MEN.

On apprend du *XXXIIe. Entretien de Balzac* que notre Poète estimoit ce Sonnet plus que tous ses autres Sonnets ; & Balzac dit qu'*il ne se peut rien voir de plus pur, de plus harmonieux, ni de plus François.* On y peut reprendre à son avis, *V.* 7, *Non sans quelque Démon.* Il eût été mieux de dire, si la mesure du Vers l'eût permis, *Non sans quelque Divinité.* Mais on peut excuser Malherbe sur ce que nos Poètes ont été longtems dans l'usage d'emploïer le mot *Démon* en bone part.

* *V.* 2. Les Editions des Poësies de Malherbe de 1630, 1631, 1666, 1689 & 1723 ne mètent point de Virgule dans ce Vers après *matière* : mais les Edit. de 1658 & de 1660 & les Recueils en mètent une. P 1620 a du me décider. De sorte que, contre l'avis de Ménage, Malherbe a voulu dire que les Bâtimens de Fontainebleau sont *divers d'ouvrages*, c'est-à-dire, un assemblage de morceaux de différente Architecture. La leçon que j'ai suivie, a pour elle la vérité du fait.

V. 12. *Après avoir nomé tous les appas de Fontainebleau en détail, il devoit dire*, Mais avec tous ces appas, vous n'avés point Caliste. Ce n'est point qu'en effet vous n'aïés des appas, *ne peut être dit après une énumération particulière d'un grand nombre d'appas.* MEN.

† Tout ce Sonnet est une belle Amplification d'un Distique de l'*Anthologie*, traduit par ces Vers Latins.

THERONA *cum video, videor mihi cuncta videre ;*
Hoc sine si videam cuncta, videre nihil.

C'est ce que Chevreau n'a pas mal rendu par ce Quatrain.

SOUS un teint de lis & de roses
Théron découvre mille appas.
Quand je le vois, je crois voir toutes choses ;
Et ne rien voir, quand je ne le vois pas.

La même Pensée se trouve dans ces quatre Vers de Marot.

Mes ieux sont bons, GRELIERE, & ne vois rien,
Car je n'ai plus la présence de celle,
Voïant laquelle au monde vois tout bien ;
Et voïant tout, je ne vois rien sans elle.

XX. AVANT 1609. SONNET *sur le même sujet & fait sans doute au même lieu.* p. 148.

P 1620.

V. 9. Il m'a fait croire que ce Sonnet avoit été fait à Fontainebleau.

XXI. AVANT 1609. SONNET *à Madame la Vicomtesse d'Auchy.* p. 149.

H 1609. K 1609. N 1615. P 1620. R 1627.

V. 1. Ménage aurcit souhaité que Malherbe eût mis : CALISTE, *c'en est fait.*

* *V.* 2 & 3 K 1609, N 1615, P 1620, offrent cette leçon rejetée en 1627 à cause de l'Enjambement.

La fâcheuse rigueur des loix de votre empire
Etone mon courage, & fait que je soûpire.

* *V.* 12. Les mêmes Recueils : *Aussi cher que ma vie.*

XXII. AVANT 1609. STANCES *à Madame la Princesse de Conti pour M. le Duc de Bellegarde.* p. 150.

H 1609. K 1609. N 1615. P 1620. R 1627.

J'AI *appris de M. de Racan, que Malherbe fit ces Stances pour la Vicomtesse d'Auchy : mais qu'elles servirent à M. de Bellegarde pour la Princesse de Conti. . . . Cette Princesse de Conti étoit une Persone d'un grand mérite, qui aimoit les Beaux-Esprits, & particulièrement Malherbe. Elle étoit Fille du Balafré. Notre Poëte lui a écrit une Lètre de consolation sur la mort du Chevalier de Guise son Frère, qui est le chef-d'œuvre de ses Lètres.* MEN.

Cette Lètre est la III du Liv. I.

XXIII. 1609. SONNET *à l'occasion de la Goute, dont Henri le Grand fut attaqué au mois de Janvier* 1609. p. 154.

N 1615. P 1620. R 1627.

CE Sonnet, dont les Recueils ci-dessus n'annoncent point l'occasion, est joint ici pour la première fois aux Poësies de Malherbe. Le Maréchal de Bassompierre dit dans son Journal : *Le soir du même jour* (16 de Janvier 1609) *le Roi fut atteint de la Goute, qui le tint plus de quinze jours au lit.* Il m'a paru que ce ne pouvoit être qu'à cette occasion que Malherbe avoit composé ce Sonnet, l'un des meilleurs qu'il ait faits. Il me paroit d'autant meilleur, qu'il est tout entier au ton du Sentiment & ce ton, come l'on sait, n'étoit pas le plus familier à notre Poëte.

XXIV. 1609. STANCES *de la Renommée au Roi Henri le Grand, dans le Ballet de la Reine, dansé au mois de Février* 1609. p. 155.

P 1620. Q 1620. R 1627.

LE *Ballet de la Reine*, dit le Maréchal de Bassompierre, *se dansa le premier Dimanche de Carême* (1609), *qui fut le plus beau, & le dernier aussi qu'elle dansa.* Je ne suis pas trop sur que ce premier Dimanche fût en Février.

XXV. 1609. *STANCES pour Henri le Grand sous le nom d'Alcandre, au sujet de l'absence de la Princesse de Condé, sous le nom d'Oranthe.* p. 159.

L 1611. N 1615. P 1620. R 1627.

CES *Stances sont parfaitement belles depuis le commencement jusqu'à la fin, elles ont été faites, come les suivantes* (XXXVI, XXXVII, XXXVIII & XXXIX), *pour le Roi Henri IV, amoureux de Madame la Princesse, Charlote-Marguerite de Montmorenci, Femme de Henri de Bourbon, Premier Prince du Sang, Fille du dernier Conétable de Montmorenci.* MEN.

On apprend du Journal de Bassompierre qu'avant le 15 de Novembre 1609. M. le Prince avoit quitté la Cour qui se tenoit alors à Fontainebleau, pour se retirer à Moret avec Madame la Princesse. Ce fut apparemment à cette occasion que cette Pièce & les deux suivantes furent faites. Il paroit que le Roi se servit des différens Poëtes, qui se trouvoient à Fontainebleau pour leur faire chanter la passion qu'il nourissoit dans son cœur pour la Princesse de Condé. J'ai vu dans les Recueils de ce tems-là des Poësies de plusieurs Auteurs sur ce sujet, entre autres, des Stances de Desyveteaux, qui ne sont guère au dessous de celles de Malherbe. Henri IV y porte le nom d'Adraste.

* ST. I, *V.* 2. Edit. des Poësies de Malherbe avec L 1611, N 1615 & R 1627 : *Pour ce qu'elle* &c. J'ai suivi P 1620.

* ST. II, *V.* 4 & 5. Je les ai mis d'après N 1615 & P 1620. Par tout ailleurs on lit : *que les rechercher de me permètre ce* &c. Cette Phrase & celle que j'ai fait imprimer dans le Texte, sont aujourd'hui peu Françoises l'une & l'autre. Celle que j'ai préférée, autorisée par le Recueil de 1620, m'a paru plus coulante. Chevreau dit de l'autre : JE recherche un home de me permètre une chose, *est sans doute une étrange manière de parler.*

* *P.* 160. ST. I, *V.* 6. J'ai suivi P 1620. Partout ailleurs, *A l'effort de quelque*, &c.

* ST. II, *V.* 4. D'après P 1620. Ailleurs ; *Garderoit que jusqu'aux*, &c.

ST. III, *V.* 4 & 6. *M. de Vaugelas a remarqué que notre Poëte a fait ici rimer le Prétérit parfait* Couvri *avec* Ivry, *contre l'usage de notre Langue, qui veut qu'on dise*, je couvris, *come on dit*, je crois, je dis ; *& qu'en cela il ne faut pas suivre son exemple. M. de Vaugelas se trompe manifestement. On dit fort bien* je couvri, je croi, je di ; *& ce que l'on a ajouté une* S *à ces premières Persones, n'a été que par licence & en faveur des Poëtes. Muret sur ces Vers du* Sonnet LXXII *du Liv. I des Amours* de Ronsard,

Plus haut encor que Pindare & qu'Horace
J'appenderois à la Divinité, &c.

J'appenderois, pour *j'appenderoi. La Lètre s y est ajoutée à cause de la Voïèle qui s'ensuit. Ronsard dans son* ART POETIQUE : Tu pouras avec licence user de la seconde Persone pour la première, pourvu que la Persone se finisse par une Voïèle ou Diphtongue, & que le mot suivant s'y commence, afin d'éviter un mauvais son qui te pouroit offenser ; come *J'allois à Tours*, pour dire *J'alloi à Tours ; Je parlois à Madame*, pour *Je parloi à Madame*, & mille autres semblables, qui te viendront à la plume en composant. *Il est pourtant vrai qu'on ajoute pour l'ordinaire une s à ces premières Persones des Verbes ; & qu'il y en a beaucoup qui ne s'écrivent & ne se prononcent plus autrement, come* je fais, je dois, &c. *& généralement tous les Prétérits imparfaits ; car nous ne dirions plus aujourd'hui*, Je faisoi, Je disoi *&* J'appendroi : *mais* Je faisois, Je disois *&* J'appendrois. *C'est ainsi qu'il faut dire, & non pas* J'appenderoi, come *a dit Muret.* MEN.

* *P.* 161. ST. I, *V.* 2. Dans les Recueils & dans toutes les Edit. des Poësies de Malherbe on lit, *Tiennent*, qui fait un Solécisme avec le Nominatif *la rigueur*, qui termine le Vers précèdent. *Retient*, que j'ai mis, est une conjecture de Ménage, qu'il n'avoit osé faire passer dans le Texte.

* *V.* 6. N 1615. *C'est bien peu que*, &c.

* *P.* 161. ST. II. ; & *P.* 162. ST. I. Elles ne sont point dans L 1611, N 1615 & P 1620.

* *P.* 162. ST. II, *V.* 5. P 1620. *Faisoit paroître*, &c.

* ST. III. *V.* 6. P 1620, *Elle mourroit aussi pour lui*, que j'aimerois mieux.

XXVI. 1609. STANCES *pour Alcandre, sur le même sujet.* p. 163.

† ST. II. *V.* 5 & 6. Pétrarque, *Sonnet* CXLVIII.

Chi può dir com' egli arde, è'n picciol fuoco

Bertaut, *Elégie I :*

Le mal n'est guère grand, qui se peut bien dépeindre;
Et je sais mieux souffrir que je ne sais me plaindre.

XXVII. 1609. STANCES. *Alcandre plaint la captivité de sa Maîtresse.* p. 168.

N 1615. P 1620. R 1617.

PENDANT le petit nombre de jours que le Prince de Condé fut a Moret, il y tint Madame la Princesse dans une espèce de captivité.

† ST. II, *V.* 2 & 3. Brutus dans une Lètre à Ciceron, dit : *Labeo Segulius, homo sui simillimus.* Pétrarque, *Sonnet* CXXVII :

Che sòl se stessa, e nulla altra simiglia.

Le Tasse, *Jérus. dél.* Ch. IV. ST. XLVI.

Ruvido in atti, e in costume è tale
Ch'è sol né vitii à se medesmo eguale.

P. 169. ST. I, *V.* 2. Par les *Oiseaux de Phinée* le Poète entend les *Harpies.* PHINE'E, *Roi de Bithinie & de Paphlagonie, pour avoir révéle aux homes les secrets des Dieux, fut aveuglé par Jupiter; qui outre cela le fit tourmenter par les Harpies.* MEN.

† *P.* 170. ST. I. Virgile, Enéide, Liv. IV, V. 522 :

Nox erat, & placidum carpebant fessa soporem
Corpora per terras, sylvæque & sæva quierant
Æquora : cum medio volvuntur sydera lapsu;
Cum tacet omnis ager, pecudes, pictæque volucres :
Quæque lacus late liquidos, quæque aspera dumis
Rura tenent, somno positæ sub nocte silenti
Lenibant curas, & corda oblita laborum.
At non infelix animi Phœnissa : nec unquam
Solvitur in somnos, oculisve aut pectore noctem
Accipit.

Silius Italicus, Liv. VII, V. 282 :

Cuncta per & terras, & lati stagna profundi
Condiderat somnus, positoque labore dierum
Pacem nocte datam mortalibus orbis agebat.
At non Sidonium curis flagrantia corda
Ductorem vigilesque metus haurire sinebant
Dona soporiferæ noctis.

Le Tasse, *Jérus. dél.* Ch. II, ST. XCVI.

ERA *la notte all'hor, ch'alto riposo*
Han l'onde, e i venti, e parea muto il mondo;
Gli animai lassi, e quei che'l mare ondoso
O de liquidi laghi alberga il fondo,
E chi si giace in tana, e mandra ascoso,
E i pinti augelli ne l'oblio profondo
Sotto il silentio de secreti horrori
Sopian gli affanni, e raddolciano i cuori.

MA n'el campo fedel, ne'l Franco Duca
Si discioglie nel sonno.

* *P.* 171. ST. III, *V.* 4. J'ai mis *restraindre* avec N 1615 & R 1627, au lieu de *rétraindre* que l'on lit par tout ailleurs.

XXVIII. 1609. *STANCES pour Alcandre, au retour d'Oranthe à Fontainebleau.* p. 173.

P 1620. Q 1620, *Titre :* ODE. R 1627.

LE Prince de Condé, cédant aux conseils qu'on lui donoit de craindre les effets de la colère du Roi, quita Moret au bout de quelques jours, & ramena la Princeſſe à Fontainebleau.

* ST. II, *V.* 2. Q 1620. *Qui font de mes humeurs le flus*, &c.

† ST. II, *V.* 1 & 2. Voïés ci-deſſus, Liv. I, IX ; la note ST. I, *V.* 1 & 2.

† *P.* 174. ST. II. & III. Voïés Liv. II, III : † *V.* 9 & 10.

† ST. III. *V.* 1. Desportes, *Sonnet* V, à Diane :

Les Forêts ont repris leur verd accoûtrement.

P. 175. ST. I. Cette Stance & la ſuivante ont rapport apparemment à ce que la Princeſſe devoit aller à Chantilli chés le Conétable ſon Père. Je n'ai point trouvé cette circonſtance dans le Journal de Baſſompierre. Si cette conjecture eſt fauſſe, on peut croire que Malherbe n'acheva ces Stances qu'après que le Prince ſe fut enfui de Fontainebleau pour ſe retirer en Flandre ; & que c'eſt pour cette raiſon qu'il prête en cet endroit à ſon Alcandre, le preſſentiment d'un nouveau malheur.

XXIX. 1609. *CHANSON pour Henri le Grand, ſur la dernière abſence de la Princeſſe de Condé.* p. 175.

N 1615. P 1620, *Il pleure la captivité de ſa Maîtreſſe.* R 1627.

CETTE Pièce a par tout le nom de Stances : mais *ces Stances ſe chantoient*, dit Ménage. C'eſt ce qui m'a fait leur doner le titre de CHANSON. *Le dernier de Novembre* (1609), dit le Maréchal de Baſſompierre, *M. le Prince partit de la Cour, pour s'en aller à Moret, d'où il partit avec. . . un valet qui portoit en croupe Madame la Princeſſe, & s'en alla à Landrecies.* Ils furent un peu de tems à Bruxelles ; & ſe retirèrent enſuite à Milan. Ils n'en revinrent qu'en 1610, quelque tems après les obsèques d'Henri IV. On verra plus bas que le Titre du Rec. de 1620 eſt faux.

* ST. I, *V.* 6. N 1615 & R 1627 : *Contre ſa*, &c. ce qui pourroit bien être la véritable leçon.

* *P.* 176. ST. II, *V.* 6. Les mêmes : *S'il m'envoïoit.*

ST. III, *V.* 5 & 6. Ce *cercueil étranger*, dont Alcandre craint que les cendres d'Oranthe ne ſoient menacées, prouve que cette Chanſon fut faite après qu'on eut appris que le Prince & la Princeſſe étoient en Flandres.

† *P.* 177. ST. II. Il faut rapprocher d'ici la STANCE II de la page 192 & le Quatrain II du Sonnet de la pag. 238. Catulle, *Epigramme* XI :

NEC meum reſpectet, ut ante, amorem,
Qui illius culpa cecidit, velut prati
Ultimi flos, prætereunte poſtquam
Tactus aratro eſt.

Virgile, *Enéide*, Liv. IX, V. 435.

Purpureus veluti cum flos ſucciſus aratro
Langueſcit moriens, laſſove papavera collo
Demiſere caput, pluvia cum forte gravantur.

Stace, *Larmes d'Hetruſcus*, Liv. III des *Silves* :

Felix ô ! ſi longa dies, ſi cernere vultus
Natorum virideſque genas tibi juſta dediſſent

Stamina ! Sed media cecidere abrupta juventa
Gaudia, florentesque manu scidit Atropos annos :
Qualia pallentes declinant lilia culmos,
Pubentesque rosæ primos moriuntur ad austros,
Aut ubi verna novis expirat purpura pratis.

Le Tasse, *Jérus. dél.* Ch. IX, St. LXXXV.

Perche vede (ahi dolor) giacerne uccisa
Il suo Lesbin quasi bel fior succiso.

Et Ch. XX, St. CXXVIII.

Ella cadea quasi fior mezzo incisa
Piegando il lento collo.

L'Arioste, *Orl. Fur.* Ch. XVIII, St. CLIII.

COME *purpureo fior languendo more*
Che'l vomere al passar tagliato lassa,
O come carcho di superchio humore
Il papaver ne l'orto il capo abbassa ;
Cosi, giù de la faccia ogni colore
Cadendo, Dardinel di vita passa.

L'original de ces Images est dans l'Iliade, Liv. VIII.

XXX. AVANT 1610. *SONNET à Monseigneur le Dauphin, depuis Roi Louis XIII.* p. 179.

N 1615. P 1620. R 1627.

Rien ne m'aiant appris de quelle année est ce Sonnet, je n'ai du le dater qu'avant l'année de la mort d'Henri IV.

XXXI. AVANT 1610. *STANCES composées en Bourgogne.* p. 180.

N 1615. P 1620. R 1627.

MALHERBE *fit ces Stances en Bourgogne pour lui-même*, dit Ménage, qui n'avoit pu savoir cette petite circonstance que de Racan. Il en avoit sans doute appris aussi dans quelle année Malherbe fit ce voïage de Bourgogne : mais il a négligé de nous en instruire. Ainsi pour dater cette Pièce je n'avois pas d'autre secours, que l'éloge que le Poète y fait d'Henri IV, p. 182 ST. III. Au reste la ST. II. de la même page semble indiquer que cette Pièce fut faite pour la Vicomtesse d'Auchy.

ST. I, *V*, 3. *Le mot de* Secretaire *pour une persone qui a la confidence & le secret d'une autre, come il est ici emploïé, se trouve souvent dans nos anciens Poètes François. . . . Nos Poètes Modernes l'ont aussi emploïé de la sorte ; Gombaud, dans son* Amarante, *Act. V, Sc. I. . . Corneille, dans son* Menteur, *Act. II, Sc. VI. . . . Cependant j'apprens de M. de Racan que, quand Malherbe publia ces Stances, on se moqua de cet endroit.* MEN.

* *P.* 181. ST. II, *V*. 4. N 1615, R 1627 : *N'est-ce pas un objet.*

* *P.* 182. ST. I, *V*. 6. C'est par une faute d'impression qu'on y lit, *D'où n'échappe*, pour *D'où n'échappa*, qui se trouve dans P 1620 & dans toutes les Edit. des Poësies de Malherbe Au reste *D'où n'échappe* peut-être de notre Auteur. On le trouve dans N 1615 & dans R 1627.

P. 183. ST. III, *V*. 6. *J'approuve la conjecture de M. de Vaugelas ; qui est que Malherbe a ici préféré le mot de* contemptible *à celui de* méprisable, *plus beau, plus François & plus en usage, à cause qu'il est rimé avec le mot* agréable *qui finit le Vers précédent.* MEN.

XXXII. 1610. EPIGRAMME *sur Mademoiselle Marie de Bourbon, Fille de François de-Bourbon, Prince de Conti, & de Louise-Marguerite de Lorraine, Fille d'Henri I, Duc de Guise.* p. 185.

R 1627.

XXXIII. 1610. SONNET. *Epitaphe de la même Mademoiselle de Conti, morte douze ou quatorze jours après sa naissance.* p. 186.

R 1627.

* *V.* 5-11. R 1627.

L'EXPERTE main de Nature
Et le soin propice des Cieux
Jamais ne s'accordèrent mieux
A former une Créature.
ON doute pourquoi les Destins
Au bout de quatorze matins
De ce monde l'ont appellée.

Cette première manière de notre Poète semble devoir fixer la vie de cette petite Princesse à quatorze jours; & c'est la durée que Ménage lui done. Le Maréchal de Bassompierre dit douze jours.

XXXIV. 1610. SONNET *au Roi Henri le Grand, pour le premier Ballet de Monseigneur le Dauphin, dansé au mois de Janvier* 1610. p. 187.

J'AI peur de m'être trompé, lorsque j'ai placé ce Ballet en Janvier. Le Maréchal de Bassompierre qui n'en done point la date, paroît le mètre en Février: mais il ne le dit pas précisément.

XXXV. 1610. STANCES *au Roi Henri le Grand, pour de petites Nymphes, menant l'Amour prisonier,* p. 188.

P 1620. Q 1620. R 1627.

DANS les Editions des Poësies de Malherbe cette Pièce a pour titre; BALET DE MADAME. *De petites Nymphes, qui mènent l'Amour prisonier* AU ROI. Cette MADAME, est Madame Elizabeth de France, qui fut depuis Reine d'Espagne; & son Ballet dut être dansé durant les divertissemens de l'hiver de 1610: mais je n'en ai pas trouvé la date.

J'ai appris de M. de Racan, dit Ménage, *que Malherbe fit ces Vers en un jour.*

† *P.* 189. ST. III, *V.* 2. Horace: *Mista senum & juvenum densantur funera.*

XXXVI. 1610. STANCES *sur la mort d'Henri le Grand, au nom de M. le Duc de Bellegarde,* p. 190.

CETTE Pièce n'est point dans le *Recueil de Vers sur le trépas d'Henri le Grand*, doné par G. du Peyrat en 1610. Elle fut imprimée pour la première fois dans l'Edition de 1630; & la raison en doit être dans ces paroles de Ménage: *J'ai appris de Monsieur de Racan que Malherbe n'avoit pas mis la dernière main à ces Vers.*

P. 192. ST. I. *Le Pere Bouhours dans sa* Manière de bien penser, *a repris cet endroit.* Malherbe, *dit-il*, qui vous semble & si sensé & si juste, ne l'est pas toujours. Il est empoullé en de certaines rencontres ; ou pour m'exprimer plus figurément, ce fleuve égal & paisible dans sa course, devient tout à coup un torrent impétueux, qui fait du fracas & qui tombe dans des précipices. Ne compare-t-il pas les pleurs de la Reine Mère après la mort de Henri le Grand, au débordement de la Seine ? *Et en cela je suis de son avis ; car quoiqu'on dise* des fleuves, des torrens *&* des déluges de larmes, *il ne faut pas décendre dans le particulier de ces fleuves, de ces torrens & de ces déluges.* MEN.

† ST. II, *V.* 2-4. Voïés ci-devant XXIX, † P. 177, ST. II.

P. 193. ST. IV, *V.* 3 *&* 4. *Il est constant parmi les Géographes que* Sipile *est une Montagne : mais il n'est pas bien constant parmi eux en quel païs est cette Montagne.* MEN.

Il faut plaindre Malherbe de ce que la Rime l'a fait ici paroitre assés mal à propos savant en Géographie.

P. 194. ST. III. *J'ai appris de M. Racan que cet Alcippe, dont parle ici notre Poëte, & qu'il appelle* l'honeur & la merveille de la Cour, *étoit M. de Bellegarde.* MEN.

LIVRE TROISIEME,

Contenant les Pièces composées depuis la mort d'HENRI IV en 1610, jusqu'à celle de l'Auteur en 1628.

I. *ODE à la Reine Marie de Médicis, sur les heureux succès de sa Régence.* p. 195.

L 1611. N 1615. P 1620. R 1627.

J'AVERTIS qu'entre le chiffre I, & le mot ODE qui se lit au dessous, Il devroit y avoir 1610. Je ne sais pourquoi cette date ne s'y trouve pas. Elle est indubitable. P. 197. ST. I, Malherbe date lui-même cette Pièce quatre mois après la mort d'Henri IV.

J'ai appris de M. de Racan, que cette Ode fit avoir à Malherbe une Pension de la Reine Marie de Médicis, laquelle il n'avoit pu obtenir du Roi... (Cette Pension) *étoit de quinze cens livres ; & en ce tems-là cette somme étoit considérable.* MEN.

ST. I, *V.* 7. Nos Ecrivains ont dit longtems indifféremment *Calis* ou *Cadis*. Nous ne disons plus que le dernier.

† *P.* 196. ST. I, *V.* 1-4. Horace :

Quos inter Augustus recumbens
Purpureo bibit ore nectar.

P. 198. ST. I, *V.* 8. J'ai suivi N 1615 & P 1620. Par tout ailleurs, on lit : *Dont ta vertu* ; C'est une faute d'impression.

† *P.* 199. ST. II. *P.* 200. ST. I. Virgile, *Enéide*, Liv. I, V. 248 :

Furor impius intus
Sæva sedens super arma, & centum vinctus ahenis
Post tergum nodis, fremet horridus ore cruento.

Liv. VI, V. 280 :

Discordia demens
Vipereum crinem vittis innexa cruentis.

Horace, *Epodes*, *Ode*, VII : V. 9.

Sed ut, secundum vota Parthorum, sua
Urbs hæc periret dextera.

Ibid. *Ode* XVI, V. 2 :

Suis & ipsa Roma viribus ruit.

Lucain, *Pharsale*, Liv. I, V. 1.

Bella per Æmathios plusquam civilia campos :

Jusque datum sceleri canimus, populumque potentem
In sua victrici conversum viscera dextra.

Pétrone, *Poëme de la Guerre Civile:*

Discordia demens
Extulit ad superos stygium caput: hujus in ore
Concretus sanguis, contusaque lumina flebant;
Tabo lingua fluens, obsessa draconibus ora.

P. 200. St. I, *V.* 5 & 6. Il parle de la Guerre de Troie. *V.* 7-10. Il parle de la Guerre de Thèbes & des deux Fils d'Edipe, Ethéocle & Polinice.

P. 202. St. I, *V.* 3. *Pise étoit une ville d'Elide, dans le Péloponèse, près du fleuve Alphée; où de cinq ans en cinq ans on célébroit les Jeux Olimpiques.* Men.

* *V.* 5-10. *Malherbe avoit fait ces Vers d'une autre façon. La voici.*

Et quand j'aurai peint ton image,
Comme j'en prépare l'ouvrage,
Sans doute on dira quelque jour,
Quoi que d'Apelle on nous raconte,
Malherbe pouvoit, à sa honte,
Achever la Mère d'Amour.

Et cette façon, que j'ai trouvée dans les Fragmens, me semble bien aussi bone que celle de notre Ode. Cependant j'aprens de M. de Racan que Malherbe a préféré les Vers de l'Ode à ceux des Fragmens. Ne seroit-ce point à cause de ces mots, à sa honte, *qui sont équivoques, se pouvant rapporter à Malherbe aussi-bien qu'à Apelle? Quoi qu'il en soit, les secondes pensées des Poëtes ne valent pas souvent les premières.* Men.

On peut voir ce Fragment, ci p. 328. C'est par inattention de ma part qu'il ne se trouve pas à la suite de cette Ode avec la date de 1610.

St. II. *V.* 1. Un Proverbe Grec dit que *les portes des Muses sont ouvertes à tout le monde.*

* *V.* 5. J'ai suivi, peut-être à tort, N 1615, P 1620 & l'Edit. des Poës. de Malherbe de 1638. La leçon ordinaire est, *d'en faire des courones;* & toute réflexion faite, je crois en ce moment que le mieux est de s'y tenir.

V. 6. *M. de Segrais trouve ce Vers prosaïque, & croit qu'il seroit mieux de la sorte:* Est connu de peu de persones. Men.

II. 1611. SONNET *à la Reine Marie de Médicis, sur la mort de Monseigneur le Duc d'Orléans, son second fils*, p. 203.

N. de France, Duc d'Orléans, étoit le Second Fils d'Henri IV & de Marie de Médicis. Il étoit né le 16 d'Avril de l'an 1607; & mourut en 1611, le 17 de Novembre, sans avoir été nomé.

III. 1611. SONNET. *Epitaphe du même Duc d'Orléans.* p. 204.

P 1620. R 1627.

M. de Segrais *m'a dit qu'il avoit oui dire à feu M. le Duc d'Orléans Gaston de France, que les Religieux de S. Denis en France avoient refusé de mètre dans leur Eglise, où ce petit Duc d'Orléans est enterré, ce Sonnet de Malherbe, ... à cause du Vers où il est parlé de Mars, & de celui où il est parlé de la Parque, qui sont des Divinités païenes.* Men.

† *V.* 1. Voïés, Liv. II: VI: † *V.* 9 & 10.

† *V.* 9-14. Jean Second termine l'*Epitaphe de Marguerite d'Autriche*, Gouvernante des Païs-Bas, par ces trois Vers:

At vos plebeio geniti de sanguine, quando
Ferrea nec nobis didicerunt Fata, nec ullis
Parcere nominibus, patientius ite sub umbras.

IV. 1611. STANCES *à la Reine Marie de Médicis, pendant sa Regence.* p. 205.

P 1620. R 1627.

Il est à remarquer que tous les Vers de ces Stances sont Masculins. Malherbe les fit sur l'Air de cette Chanson qui couroit de son tems.

BELLE qui m'avés blessé d'un trait si doux,
Hélas ! pourquoi me laissés-vous ?
Moi, qui languis d'un cruel désespoir
Quand je suis sans vous voir !

Mais elles ne purent être chantées, le premier Vers étant trop court d'une Sillabe. J'ai appris cette particularité de M. de Racan, de qui j'ai appris aussi que Malherbe n'avoit point d'oreille pour la Musique, & qu'il n'a jamais pu faire de Vers sur les Airs que les Musiciens lui donoient. MEN.

* *P.* 206. ST. I, *V.* 3 & 4. C'est une correction de Ménage, qu'il n'a pas osé mètre dans le Texte. Toutes les Editions, & même les siènes portent *les Destins amis sous ta main les a mis.* Ce ne peut être originairement qu'une faute d'impression, qui devoit être corrigée dès qu'on s'en est apperçu.

ST. II. C'est cette Stance qui m'a fourni la date de cette Pièce. Ce que l'Auteur y dit de l'Espagne appartient à l'année 1611, que l'on commença le Traité du double mariage, qui fut conclu l'Année suivante, entre Louis XIII & l'Infante d'Espagne, le Prince d'Espagne & Madame Elizabeth.

V. 1611. SONNET *à Monsieur du Maine, sur ses Œuvres spirituelles.* p. 208.

CE *M. du Maine, qu'on appelloit autrement le Baron de Chabans, étoit un soldat de fortune. Après avoir servi d'Ingénieur & d'Aide de Camp dans les Armées du Roi, il servit de Lieutenant d'Artillerie dans celle des Vénitiens. Etant de retour en France, il fut tué près des Minimes de la Place Roïale par M. de l'Enclos.* MEN.

Ce M. de l'Enclos étoit le Père de la célèbre Ninon l'Enclos.

Le Pere le Long & d'autres noment l'Auteur dont il s'agit ici *Louis Chabans S. du Maine.* Je crois qu'ils se trompent. L'Epître Dédicatoire de ses Œuvres spirituelles, & d'autres Vers de lui que j'ai vus, sont signés *Le Maine.* Je crois donc qu'il le faut nomer *Louis Le Maine sieur de Chabans.* Ce doit être le même Ingénieur qui dans quelques Editions des Mémoires de Bassompière se trouve appellé *Le Maine - Chabaud.* Les Œuvres Spirituelles de ce Poëte furent imprimées en 1611, & les Vers de Malherbe se lisent à la tête.

V. 8. Remarqués *orra*, troisième Persone du Futur du Verbe *Ouir.*

VI. 1612. STANCES *chantées par les Sibilles, le premier jour des Fêtes du Camp de la Place Roïale, donées les 5, 6 & 7 d'Avril 1612, pour la publication des Mariages arrêtés du Roi Louis XIII avec l'Infante d'Espagne Anne d'Autriche, & de Madame Elizabeth, Sœur de ce Roi avec le Prince, depuis Roi d'Espagne Philippe IV.* p. 209.

N 1615. P. 1620. R 1627.

NOUS avons la Relation de ces Fêtes imprimée sous ce titre : LE CAMP DE LA PLACE ROYALE, *ou* RELATION *de ce qui s'est passé les 5e, 6e & 7e jours d'Avril 1612, pour la publication des mariages du Roy & de Madame avecques l'Infante & le Prince d'Espagne. Le tout recueilly par Honoré Laugier sieur de Porcheres, par le commandement de Sa Majesté. Paris* in-4°. *Jean Micard & Toussainct du Bray*, 1612. Gombaud, Malherbe, Charles Biard sieur de Touvant & d'Infrainville, Louis Le Maine Baron de Chabans, de Lingendes, Colomby, Maynard, Mottin, de Rosset & Laugier

de Porchères firent les Vers qui sont joints à cette Relation. L'ouverture des Fêtes se fit par la Gloire montée sur un char avec les Sibilles rangées au-dessus d'elle. Les Vers que la Gloire chanta, sont de Gombaud. Les Sibilles chantèrent ensuite les trois Pièces, que je done ici telles qu'elles sont dans la Relation. Ces Pièces de Malherbe avoient été mises en Musique par Boisset.

P. 212. ST. I. L'allusion du Phisique au Moral n'en fait qu'une mauvaise pointe.

† ST. II, *V.* 4. Edit. de Malherbe *répandre* au lieu d'*épandre*.

VII. 1612. STANCES *chantées à la suite des précèdentes, au nom de tous les François.* p. 215.

N 1615. P 1620. R 1627.

LA Relation, indiquée ci-dessus, m'a fourni en ce titre. Ménage n'avoit pas cette Relation présente, quand il a dit que *ces Stances furent faites pour le Carrousel.*

* *P.* 217. ST. II. Cette Stance s'adresse à la Reine. N 1615 & P 1620 semblent la rapporter aux *Fleurs de Lis* de la ST. I. de la Pièce, en ce qu'ils mètent *Fleurs de Beautés*, &c. C'est peut-être une faute d'impression.

V. 2 & 3. *Malheurs abbatus d'une victoire*, Expression que Ménage a raison de trouver bizare.

* *P.* 218. ST. I, *V.* 5. N 1615 & P 1620 : *Du miracle que fait*, &c.

VIII. 1612. COUPLET *chanté par toutes les Sibilles, à la suite des deux Pièces précèdentes.* p. 218.

CE Couplet est joint ici pour la première fois aux Poësies de Malherbe.

V. 2. Remarqués *fatalement* pris en bone part.

IX. 1612. SONNET *à la Reine Marie de Médicis, pour Monsieur de la Ceppede, premier President de la Chambre des Comptes de Provence, au sujet de ses Théorêmes spirituels, sur la Vie & la Passion de Notre Seigneur*, &c. p. 219.

Jean de la Ceppède naquit à Marseille au milieu du XVI Siècle de Jean de la Ceppède & de Claude de Bompar. Il fut reçu Conseiller au Parlement d'Aix le 28 d'Octobre 1578; & le 28 d'Avril 1586 il fut fait Président en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Provence. Il fut élevé à la première Présidence de la même Cour le 14 Juillet 1608. En 1622 il harangua Louis XIII à Aix; & mourut à Avignon au mois de Juillet 1623. Je dois ce petit détail, que l'on doit croire exact, au feu R. P. Bougerel de l'Oratoire. L'Ouvrage de ce Président, à la tête duquel on lit le Sonnet de Malherbe, parut à Toulouse en 1613 *in*-4°: mais, le Privilége étant de 1612, j'ai pu supposer que Malherbe avoit fait ce Sonnet à peu près dans le tems de l'expédition du Privilége.

X. 1613. EPIGRAMME *sur la Pucelle d'Orléans, brûlée par les Anglois.* p. 220.

CETTE Epigramme se trouve au Chapitre VI du Livre intitulé; RECUEIL *de diverses Inscriptions proposées pour remplir les Tables d'attente estans sous les Statues du Roi Charles VII & de la Pucelle d'Orléans, qui sont élevées également armées, & à genoux, aux deux costés d'une Croix, & de l'Image de la Vierge Marie estant au pied d'icelle, sur le Pont de la Ville d'Orléans, dès l'an 1458. Et de diverses Poësies faites à la louange de la mesme Pucelle, de ses Frères & leur postérité, &c: Paris, Edme Martin,* 1613. in-4°. Ibid 1628 avec des augmentations. Ce Recueil contient des Poësies Grecques, Latines, Françoises, Italiènes & Espagnoles à la louange de la Pucelle, & d'autres Pièces curieuses. L'Epigramme de Malherbe est suivie de deux Traductions en Vers Latins.

XI. 1613. EPIGRAMME *sur ce que la Statue érigée en l'honeur de la Pucelle, sur le Pont de la Ville d'Orléans, étoit sans Inscription.* p. 221.

CETTE Epigramme, qui ne s'étoit point trouvée jusqu'ici parmi les Poésies de Malherbe, est tirée du Chap. III du même Recueil.

XII. 1614. ODE *à la Reine Marie de Médicis, pendant sa Régence, sans doute après la guerre des Princes en* 1614. p. 222.

J'AI *appris de M. de Racan que cette Ode n'avoit ni commencement ni fin, & que ce n'étoit qu'un Fragment.* MEN.

La Guerre des Princes en 1614 fut un feu de paille aussi-tôt éteint qu'allumé. Les quatre Pièces suivantes furent faites à la même occasion & peut-être avant celle-ci, que le Poète n'acheva pas & qu'apparemment il ne présenta point à la Reine, puisqu'elle ne fut imprimée pour la première fois qu'en 1630 avec ses autres Œuvres.

ST. I, V. 3. Ce Vers, dont l'expression a quelque chose d'indécent, s'est attiré la censure de Chevreau. Ménage a voulu d'abord le justifier : mais ensuite il est convenu qu'il étoit condamnable. Quelque utile que soit ce qu'ils ont dit l'un & l'autre, je n'en grossirai point cette Table. Je renvoie aux Remarques de Chevreau pages 278, 368 & 408 du T. I. de l'Edit. de 1723 & aux Observations de Ménage, T. II de la même Edit. p. 175.

* *V.* 8. J'ai mis *du Caïstre*, en conséquence de cette Remarque de Ménage. *Caïstre est un Fleuve de Lidie, fort fréquenté, selon les Poëtes, par les cignes.... Mais, come ce nom de Fleuve est de masculin genre, il faut dire* des rives du Caïstre, *&, non pas* des rives de Caïstre ; *& je ne doute pas que notre Poëte ne l'ait dit de la sorte : quoique dans toutes les Editions de ses Poësies il y ait* des rives de Caïstre.

P. 223, ST. I. Elle s'adresse aux Muses qui n'ont point encore été nommées ; & le *donc* du premier Vers fait voir que la Stance, qui commence la Pièce devoit être précédée d'une ou de plusieurs Stances où le Poète parloit aux Muses.

† *V.* 5-10. Le fond de la Pensée est à Tibulle qui dit, Liv. II, *Eleg.* v :

Phœbe, fave ; novus ingreditur tua templa Sacerdos.
Huc, age, cum cythara carminibusque veni. . .
Ipse triumphali devinctus tempora lauro,
Dum cumulant aras, ad tua sacra veni :
Sed nitidus, pulcherque veni ; nunc indue vestem
Sepositam ; longas nunc bene necte comas.

† ST. II, *V.* 7-10. Tibulle :

Interea dum fata sinunt, jungamus amores ;
Jam veniet tenebris mox adoperta caput.
Jam subrepet iners ætas, nec amare decebit,
Dicere nec cano blanditias capite.

Ovide.

Turpe senex miles, turpe senilis amor.

V. 10. Chevreau a lu dans ce Vers : *aux Cheveux gris ;* & Ménage dit qu'il l'aimeroit mieux. Nous dirions plustôt : *Un amoureux à cheveux gris :* mais je crois qu'*en cheveux gris*, passeroit encore fort bien dans les Vers.

† *P.* 224. ST. II, *V.* 3 & 4. Il faut se rappeller ici les *V.* 5 & 6 de la ST. II de la p. 68. Le Poète paroit avoir songé dans ces deux endroits au Proverbe Grec, qui dit : *Vous comparés la teste au pavot.*

P. 225. ST. II, *V.* 6. *Malée, aujourd'hui* Capo Mallo di Sant'Angelo, *est un Promontoire de Laconie fameux par plusieurs naufrages, & dont Stace a dit,* Theb. *Liv.* IV : Raucæ circumsonat ira Maleæ. CHEV.

V. 7 & 8 : Sept étoiles de la Constellation du Taureau, portent les noms de Pléïades, d'Atlantides ou d'Hespérides ; & chacune a son nom particulier ; Stérope, Célène, Mérope, Electre, Halcione, Taigète & Méa.

† *V.* 1-10. Stace, *Theb.* Liv. III.

Non secus ac longo ventorum pace solutum
Æquor, & imbelli recubant ubi littora somno.

Le même Liv. V.

Tacet omne pecus, volucresque, feræque,
Et simulant fessos curvata cacumina somnos.
Nec trucibus fluviis idem sonus. Occidit horror
Æquoris, & terris maria acclinata quiescunt.

Horace, Liv. IV, *Ode* XIV.

Indomitas prope qualis undas
Exercet Auster, Pleiadum choro
Scindente nubes;

Senèque, Herc. Fur. Act. I.

Hinc qua tepenti vere laxatur dies
Tyriæque per undas vector Europæ nitet;
Hinc & timendum ratibus ac ponto gregem
Passim vagantes exerunt Atlantides.

Ovide, *Tristes*, Liv. I. *Eleg.* X.

Sæpe ego nimbosis dubius jactabar ab Hædis;
Sæpe minax Steropes sydere pontus erat.

Sénèque, *Let.* LVIII, dit: *Tranquillo, ut aiunt quilibet Gubernator est;* Liv. *de la Providence.* Ch. IV: *Gubernatorem in tempestate, in acie militem intelligas;* & *Consolat. à Marciam*, Ch. VI: *Nec Gubernatoris quidem artem tranquillum & obsequens mare ostendit. Adversi aliquid incurrat oportet, quod animum probet.* Pline Liv. IX, *Let.* XXVI dit: *Sunt enim maxime mirabilia, quæ maxime inspetata; . . . . . adeo nequaquam par Gubernatoris est virtus, cum placido & cum turbato mari vehitur: tunc admirante nullo illaudatus, inglorius subit portum: at cum stridunt funes, curvatur arbor, gubernacula gemunt, tunc ille clarus & Diis maris proximus.*

P. 226. ST. I, *V.* 2. *Le mol Anaure.* L'Anaure est un Fleuve de Thessalie, ainsi nomé de deux mots Grecs qui veulent dire *sans vent.* En effet on a dit de ce Fleuve, come du Nil, qu'il ne s'élevoit jamais ni nuage ni vent sur ses eaux. Lucain, *Phars.* Liv. VI.

Quippe nec humentes nebulas, nec rore madentem
Aëra, nec tenues ventos suspirat Anaurus.

V. 4. Valerius Flaccus a dit du Navire des Argonautes:

Venturos canit errores; canit & Jovis iras
Vocibus humanis, stellati conscia fati.

Les Poëtes ont feint que ce Navire parloit, parce qu'on l'avoit construit de chênes de la Forêt de Dodone, qui rendoient des Oracles.

V. 5. Les Cianées, que les Anciens appelloient aussi *Simplégades* & *Sincromades*, & que nous nomons aujourd'hui les *Pavonares*, sont deux écueils très dangereux & voisins du Bosphore de Thrace, l'un en Europe, & l'autre en Asie. Les Cianées ou Pavonares d'Europe ne sont qu'un Ilot ou plustôt un Rocher hérissé de cinq pointes, qui paroissent autant de petits écueils séparés, lorsque la mer est agitée. Entre ce Rocher & le *Cap du Fanal d'Europe* est un petit bras de mer, qui reste à sec dans le tems de calme. Les Cianées ou Pavonares d'Asie sont auprès du *Cap Ceraca*, c'est-à-dire, *Cap des Corbeaux*, qui n'en est séparé que par un petit bras de mer que le calme laisse à sec. Ce sont les pointes d'un Rocher, qui ne se font voir toutes que quand la mer est calme. Dès que les Flots sont émus, on ne voit que la plus grosse de ces pointes; ce qui rend cet écueil beaucoup plus dangereux que celui d'Europe.

P. 228. ST. I, *V.* 7. *Tare*, terme trop bas pour l'Ode sublime.

ST. II, *V.* 10. Phrase assés familière à Malherbe, & que sa dureté devoit banir des Vers.

P. 229. ST. II. *Les six derniers Vers de cette Stance sont merveilleux; & M. le Duc du Maine, qui en peut juger, les appelloit* un beau Paisage. CHEV.

P. 230. ST. I, *V.* 1-4. Métaphore,

qui n'a de justesse qu'à la faveur d'une explication extrêmement forcée, & dont même alors le sens ne peut être que ridicule.

ST. II, *V.* 3 & 4. 1°. Phrase peu correcte. 2°. La Propontide est un grand Golphe entre l'Hellespont & le Pont-Euxin, communiquant à ces deux Mers par deux Détroits apellés l'un le détroit de l'Hellespont, & l'autre le Bosphore de Thrace. On la nome aujourd'hui la Mer blanche ou la Mer de Marmara. Le mot de Propontide est un de ces Termes savans & peu connus, qui ne devroient point entrer dans nos Vers.

P. 231. ST. I, *V.* 2 - 7. La Phrâse est dure, paroit imparfaite & présente assés difficilement son sens ; ce qui ne seroit pas si, come Ménage le souhaitoit, on lisoit au *V.* 4 : *A moins d'une immortelle main.*

† *P.* 232. ST. I, *V.* 8. Malherbe, qui se servoit volontiers de Pluriels, a dit *nos Absinthes*, à l'imitation des Anciens qui donent un Pluriel à ce mot. On lit dans Lucrèce *Absinthia tetra.* Remarqués qu'ici notre Poète fait *Absinthes* du féminin, & qu'ailleurs il l'emploie come Masculin.

ST. II. *V.* 9. Les Nomades étoient des Peuples d'Afrique, ainsi només d'un mot Grec qui signifie *pâturage ;* parce que ces Peuples, qui n'avoient point d'habitations fixes, campoient dans leurs pâturages avec leurs troupeaux.

XIII. 1614. FRAGMENT *au sujet de la même Guerre des Princes.* p. 233.

CE *Fragment est sur la révolte des Princes.* MENAGE, Edition 1723. Tome II, page 240. Voiés ci-après XXIX.

XIV. 1614. STANCES. *Paraphrase du Pseaume CXXVIII, au nom du Roi Louis XIII, à l'occasion de la premiere Guerre des Princes.* p. 234.

N 1615. P 16[illegible] R 1627.

J'AI *appris de M. de Racan, l'ami particulier & le disciple favori de Malherbe, que ces Vers avoient été faits au sujet de la première Guerre des Princes en* 1614. MEN.

† *P.* 235. ST. II. La Pensée de cette Stance se trouve dans le *Pseudolus* de Plaute : *Quasi solstitialis herba, paulisper fui.* Ausone a dit aussi dans ses Professeurs :

Solstitialis velut herba solet,
Ostentatus, raptusque simul :

V. 1 & 2. *Une Javelle est une poignée d'Epis ; une Gerbe, ce sont plusieurs Javelles liées ensemble. Ainsi une herbe qui* ne porte jamais ni gerbe ni javelle *est une herbe dont on ne fait jamais ni de gerbes ni de javelles ; &, pour user des paroles de David,* De quo non implevit manum suam qui metit, & sinum suam qui manipulos colligit. *Ce que M. Costar ne croit pas qu'on puisse dire d'une herbe, come on le pouvoit dire de la terre. Je demeure d'accord que la façon de parler est hardie : mais elle n'est pas sans exemple.* MEN.

Je la crois un peu trop hardie.

XV. 1614. FRAGMENT *au sujet de la même Guerre.* p. 236.

C'EST uniquement par conjecture que je rapporte ce Fragment à la Guerre des Princes de 1614. Tout bien examiné, je n'ai point trouvé d'autre évènement, auquel il pût convenir. Malherbe pour témoigner sa reconnoissance à la Reine dont il tenoit une Pension, conçut à l'occasion de la révolte des Princes plusieurs projets de Pièces qu'il n'exécuta point. Il ne mit la dernière main qu'à la Paraphrase du Pseaume CXXVIII, & laissa les autres imparfaites.

ST. II, *V.* 4. *J'aurois dit* (*& je ne puis comprendre pourquoi Malherbe ne l'a pas dit*) :

Ou sont ses alliés, ou recherchent de l'être.

Malherbe peut être excusé par l'exemple de plusieurs Ecrivains de son tems qui ont parlé de la sorte qu'il s'est ici exprimé. MEN

XVI. 1614. FRAGMENT *sur le même sujet.* p. 237.

LA lecture de la seconde Stance suffit pour fixer le tems de la composition de ce Fragment.

ST. I, *V.* 5. Briare (*ou plustôt* Briarée, *car c'est ainsi qu'il faut parler pour parler régulièrement*) *avoit cent mains. Homère* (le dit) *au premier de* l'Illade... *Apollodore dit qu'outre ses cent mains, Briarée avoit cinquante têtes. Pour Tiphon, il n'avoit qu'une tête, dont il touchoit les cieux, tant sa taille étoit prodigieuse : mais au bout de ces deux mains, dont l'une pouvoit atteindre à l'Orient, & l'autre à l'Occident, il avoit cent têtes de Dragon, come nous l'apprenons d'Apollodore ; & on prétend que c'est ce que notre Poète a voulu dire, en disant qu'il avoit cent têtes. Je ne le crois pas.* MEN.

XVII. AVANT 1615. SONNET. *Epitaphe de la Femme de M. Puget, qui fut dans la suite Evêque de Marseille. Le Mari parle.*

N 1615. P 1620. R 1627.

PLUSIEURS *croient, à cause des* (*deux premiers*) *Vers, que Malherbe a fait ce Sonnet pour sa Femme, en quoi ils se trompent ; car la Femme de Malherbe l'a survêcu. Il l'a fait &* l'Epigramme *suivante, pour la Femme de M. Puget, Fils de M. de Pommeuse-Puget, Trésorier de l'Epargne ; & il l'a fait sous le nom de ce M. Puget, qui est aujourd'hui* (1666) *Evêque de Marseille. Cette Femme étoit Fille de M. Hallé, Doïen des Maîtres des Comptes de Paris.* MEN.

V. 2. J'aï suivi les Recueils. On lit dans les Edit. de Malherbe, *ce que j'aimois.*

† *V.* 5-8. Voïés ci-dessus, Liv. II, XXIX : † P. 177, ST. II.

† *V.* 12 & 14. La Pensée est prise de Martial : mais au jugement de Balzac (*Entret.* XXXI.) elle est beaucoup plus belle ici que dans l'Original :

Qui fles talia, nil fleas, Viator.

XVIII. AVANT 1615. EPIGRAMME, *au nom de M. Puget, pour servir de dédicace à l'Epitaphe précédente.* p. 239.

N 1615. P 1620. R 1627.

CE que Ménage dit de la Pièce précèdente, rend raison du titre que je done à celle-ci, qui n'en a point dans toutes les Editions que j'en aï vues.

XIX. AVANT 1615. EPIGRAMME *pour mètre au devant des Heures de Madame la Vicomtesse d'Auchy.* p. 240.

N 1615. P 1620. R 1627.

LE Titre dans les Editions est : *Pour mètre au devant des heures de Caliste ;* & Caliste est la Vicomtesse d'Auchy.

XX. AVANT 1615. EPIGRAMME *sur le même sujet.* p. 240.

N 1615. P 1620. R 1627.

XXI. AVANT 1615. CHANSON. p. 241.

N 1615. S 1630.

CETTE *Chanson* ne se trouve que dans ces deux Recueils. Elle est signée

MALHERBE. C'en est assés pour que j'aie du la joindre à ses Poësies; & si la Pièce est de lui, come les Vers & le Stile semblent l'annoncer, c'est peut-être ce qu'il a fait de plus gracieux dans le genre galant.

XXII. 1615. STANCES. *Récit d'un Berger au Balet du Triomphe de Pallas, où Madame Elizabeth, Princesse d'Espagne répréſentoit Pallas. Ce Ballet fut exécuté le 19 Mars 1615, dans la grande Sale de Bourbon, lorsque Louis XIII & la Reine sa Mère se disposoient à partir pour aller conduire cette Princesse & recevoir en même tems l'Infante Anne d'Autriche, que le Roi devoit épouser.* p. 244.

P 1620. Q 1620. R 1627.

J'AI *oui dire à M. de Racan que Malherbe, sur la fin de ses jours, préféroit cette Pièce à toutes ses autres.* MEN.

Outre les Recueils que j'ai cités, j'ai consulté la Description de ce Balet qui fut imprimée dans le tems; où la Pièce est telle que dans les Edit. de Malherbe. Mais par un hazard assés heureux M. de Bombarde a dans son Cabinet la même Pièce imprimée en Feuille volante. On va voir l'usage que j'en ai fait.

* P. 245. ST. I. *V.* 1-3. Je done ces Vers tels qu'ils sont dans cette Feuille volante. Voici come ils sont dans la Relation du Balet, dans les Recueils & dans les Edit. de Malherbe.

Vos pénibles travaux, sans qui nos pâturages,
Batus depuis cinq ans de grêles & d'orages,
S'en alloient désolés.

J'ai du croire que Malherbe, peu content de ces trois Vers, ne les changea qu'après l'impression de la Relation du Ballet; & que ne voulant pas les laisser subsister, il prit le parti de faire imprimer la Pièce à part avec la correction.

ST. II, *V.* 2 & 3. Ils désignent la Provence.

P. 246. ST. II, *V.* 5. *Elise* est la Princesse Elizabeth.

ST. III, *V.* 1. Ce *jeune Demi-Dieu* est le Prince d'Espagne.

P. 247. ST. I, *V.* 4. Allusion au sujet du Balet.

ST. II, *V.* 2. La Pièce est composée dans le Sistême Païen; & ce Sistême ne connoit point les Anges. *V.* 4. Le Poète y done *Pan* pour Conseiller à la Reine. Ménage pense que le Poète a voulu désigner le Maréchal d'Ancre, alors tout-puissant. Je n'en crois rien. C'est un Berger qui parle & qui, voulant dire que le Ciel inspirant à la Reine tous les desseins qu'elle exécute, on ne doit pas s'étoner de leurs heureux succès, lui done Pan pour Conseiller, parce que Pan est le Dieu des Bergers.

ST. III, *V.* 1-3. Ces trois Vers déparent un peu cette excellente Pièce. L'Expression n'en est pas correcte: & le tour en est assés plat. *V.* 5. Par les *chênes d'Epire*, le Poète entend les Chenes de la Forêt de Dodone.

* *V.* 6. J'ai suivi la Feuille volante & P 1620. Par tout ailleurs on lit *les choses à venir*.

† P. 248. ST. I, *V.* 4. Virgile, *Eglog.* V,

Occidet & serpens, & fallax herba veneni
Occidet.

‡ ST. II, *V.* 1. Virgile dit dans la même Eglogue: *Omnis feret omnia tellus.*

XXIII. 1615. CHANSON, *qui fut chantée dans le même Ballet que les Stances précèdentes, & dont l'Auteur faisoit très peu de cas.* p. 249.

J'AI *oui dire à M. de Racan que Malherbe fit ces Vers à la prière de Marais, Portemanteau du feu Roi* (Louis XIII), *sur un Air qui couroit, & qu'il les fit en moins d'un quart-d'heure: Ils ne furent point estimés... Malherbe lui-même ne les estimoit pas.* MEN.

XXIV.

XXIV. 1615. *STANCES sur le Mariage du Roi Louis XIII avec Anne d'Autriche, Infante d'Espagne.* p. 250.

P 1620. *Titre* : EPITHALAME. Q 1620 : *même Titre.* R 1627.

* ST. I. *V.* 1. J'ai suivi, come Ménage, la leçon de Q 1620. Par tout ailleurs : *l'Appollon de notre âge.*

P. 251. ST. I, *V.* 1 & 2. On conçoit qu'*une avanture contre le sens*, veut dire *une avanture qui choque la raison* : mais *une avanture contre le discours*, est quelque chose qui ne s'entend pas, & ne peut rien signifier. *V.* 3 & 4. Mauvaise Pointe & froide allusion du Phisique au Moral. On a vu la meme Pensée censurée ci-dessus, VI. Voiés-y *P.* 212. ST. I, &c.

ST. IV. Excellente : mais ne tenant point à celle qui précède.

* *P.* 252. ST. II, *V.* 1. P. 1620 : *Faites-les, Beaux Esprits*, &c.

ST. III. Elle n'a pas coulé de source.

ST. IV, *V.* 4. La remarque grammaticale de Chevreau sur ce Vers est fausse. Dans ces mots, *à qui passe midi*, la Préposition *à* n'est point le Régime de *proche* qui la précède. Cet Adverbe est emploié d'une manière absolue ; & la Préposition *à* qui le suit, tient ici lieu de *pour*. La Phrase de Malherbe seroit à peu près regulière en disant : *A qui passe midi, la nuit est déja proche* ; & seroit de cette autre manière à l'abri de toute censure : *Pour qui passe midi, la nuit est déja proche.* Au reste, il s'agit ici d'un Vers de génie, à qui l'on ne doit pas reprocher une légère irrégularité.

† ST. IV, *V.* 4. Voiés ci-dessus, Liv. I, VIII : † *P.* 43. ST. III.

XXV. AVANT 1617. *CHANSON pour Monsieur le Duc de Bellegarde, amoureux d'une Dame de la plus haute condition qui fût en France & même en Europe.* p. 253.

' MALHERBE *fit cette* CHANSON & *la suivante pour M. de Bellegarde, qui étoit amoureux d'une Dame de la plus haute condition qui fût en France & même dans l'Europe.* Ces paroles de Ménage justifient le titre, que je done à cette Pièce : mais elles n'en fixent point la date. Je l'ai crue, ainsi que les deux suivantes, antérieure à 1617, parce que je me suis souvenu d'avoir lu quelque part qu'en 1615 & 1616 le Duc de Bellegarde avoit été quelque tems absent de la Cour. Le Refrain de cette *Chanson* m'a fait imaginer qu'elle pouvoit avoir été faite pendant l'une ou l'autre de ces deux absences. La manière mistérieuse, dont Ménage parle de la Dame pour qui cette Pièce & la suivante ont été composées, ne sauroit convenir à la Princesse de Conti. Nous avons vu plus haut (Liv. II, XXII.) des *Stances* qui lui sont adressées par le Duc de Bellegarde. Ménage, qui nous dit de ces Stances, antérieures à 1609, que Malherbe les avoit faites pour luimême : mais qu'elle servirent au Duc pour la Princesse de Conti ; n'eût pas fait difficulté de la nomer ici, s'il se fût encore agi d'elle. *Une persone de la plus haute condition qui fût en France : & même dans l'Europe*, ne peut être qu'une des deux Reines, ou la Mère, ou l'Epouse de Louis XIII. On a tout lieu de soupçoner que, du vivant d'Henri IV, le Duc de Bellegarde, qui n'avoit pas craint d'en être le Rival auprès de la belle Gabrièle, avoit osé lever aussi les ieux sur la Reine Marie de Médicis. Mais le Stile des Pièces, dont il est question, me les a fait croire postérieures à la mort d'Henri IV. Je n'ai point trouvé d'ailleurs que, pendant la Régence, le Duc de Bellegarde ait rendu d'autres soins à cette Reine, que ceux d'un Courtisan assidu. Je puis donc penser que ce Favori de ses Maîtres, qui s'étoit toujours maintenu dans la faveur par une conduite capable de perdre tout autre que lui, ne vit point impunément les charmes de la jeune Reine Anne d'Autriche ; & que c'est pour elle que ces Pièces ont été faites vers la fin de 1615 ou dans le courant de 1616.

P. 254. ST. II & III. L'excès de respect, exprimé dans ces deux Stances, fait voir qu'il s'agit d'une persone du plus haut rang.

XXVI. AVANT 1617. CHANSON *pour Monsieur le Duc de Bellegarde, amoureux de la même Dame.* p. 255.

ST. I. Elle annonce clairement la qualité de la persone, pour qui la Pièce est faite.

P. 256. ST. I, *V.* 4. La Comparaison d'Ixion confirme de plus en plus ma conjecture.

P. 257. ST. I, *V.* 1. Le Poète fait *Poison* feminin, come il l'étoit de son tems. Il l'est encore au figuré dans le langage du Peuple.

* ST. II, *V.* 6. *Malherbe avoit mis premièrement*, en si noble danger; *& M. de Bellegarde lui fit mètre*, En un si beau danger. MEN.

XXVII. AVANT 1617. STANCES *pour Monsieur le Duc de Bellegarde, sur la guérison de Chrisante, c'est-à-dire, de la même Dame a qui les deux Pièces précèdentes sont adressées.* p. 258.

DANS la Pièce précèdente la Dame, objet des vœux téméraires du Duc de Bellegarde, est appellée *Chrisante*. C'est ce nom qui m'a fait croire que ces *Stances* avoient encore été faites au nom de ce Duc pour la même Dame. Je leur done à tout hazard la même date qu'aux Pièces XXV & XXVI, parce qu'il est assés probable qu'elles sont à peu près du même tems.

ST. I, *V.* 1. Ménage, a qui *le flus de mes larmes* ne plaisoit pas, auroit mieux aimé, *les torrens de mes larmes*. Chevreau condamne aussi *le flus*. Il faut laisser ce nom aux Maladies, auxquelles la Médecine l'applique.

† *V.* 4. Ovide a dit à propos d'une jouissance, Liv. II, *Eleg.* XII.

Ite triumphales circum mea tempora lauri.

ST. III, *V.* 1. On y sent le besoin de la Rime.

V. 4. La double Négation supprimée mal à propos. C'est une faute, dont Malherbe a souvent repris Desportes.

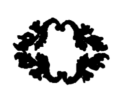
P. 259. ST. II, *V.* 3. La suite de la Phrase demandoit; *avoir eu tant*, &c.

P. 260. ST. III, *V.* 3. Le second Hemistiche est d'une simplicité qui peut paroître plate.

XXVIII. 1617. EPIGRAMME *pour mètre au devant des Poèmes divers du sieur de Lortigue Provençal.* p. 261.

CE *sieur de Lortigues, qui avoit nom Annibal, étoit un soldat qui se mêloit de versifier. Ses Poësies, intitulées,* LES POEMES *du sieur* DE LORTIGUES, Provençal, *sont imprimées à Paris chés Jean Gesselin*, 1617. *Il y a au devant plusieurs Vers à sa louange; & entre autres ceux-ci de Malherbe. Il étoit de la Ville d'Apt, come il le témoigne lui-même dans le XLIIIe de ses Sonnets. . . . . M. Colletet a fait la vie de ce sieur de Lortigues dans ses* Vies des Poètes François, *qui est un Ouvrage curieux pour les amateurs de nôtre Poësie; & je convie ici M. son Fils de le doner au Public.* MEN.

François, Fils de Guillaume Colletet, ne se rendit point à cette invitation de Ménage. Depuis sa mort, le manuscrit de son Père a passé dans les mains d'un célèbre Libraire de Paris, qui jusqu'à présent n'a pas cru devoir en faire part au Public; & qui n'en a même jamais voulu rien communiquer aux Gens de Lètres, qui se sont trouvés dans le cas d'avoir besoin de le consulter.



XXIX. 1617. FRAGMENT *d'une Prophétie du Dieu de Seine contre le Marêchal d'Ancre*. p. 261.

CES *Vers ne sont qu'un Fragment. Malherbe les fit sur le Marêchal d'Ancre après la mort de ce Marêchal, à l'imitation de ceux-ci qui sont de Ronsard:*

Quand la Garonne errante
Arma contre son Roi,
Le Fleuve de Charante,
Arrêta son flot coi;

& qu'il a encore imités dans le Fragment sur la révolte des Princes (ci-dessus XIII) MEN.

C'est sur la parole de Ménage, que j'ai daté ce Fragment de 1617, le Marêchal d'Ancre aiant été tué le 24 d'Avril de cette année. J'avois d'abord eu dessein de le placer sous l'année 1615, parce que Malherbe dit dans la seconde Stance que l'*audace effrontée* de ce Favori duroit depuis cinq ans; & que le Marêchal d'Ancre commença peu de tems après la mort d'Henri IV, à jouir, sans aucun titre, du pouvoir d'un premier Ministre. Balzac dans son *Socrate Chretien*, semble dire que cette Pièce fut faite du vivant de celui qu'elle a pour objet. Il rapporte une Pensée de Claudien, que l'on verra plus bas, & dit ensuite: *Un de nos Poëtes a dit je ne sais quoi de semblable, mais d'une excellente manière; & sa copie passe tous ses originaux. Je vous la propose come un chef d'œuvre dans cette Ode, qu'on peut opposer aux plus belles & aux plus achevées de l'Anquité. Le Dieu de Seine parle à un Favori qui passoit sur le Pont-neuf.* Va-ten à la malheure, &c.

ST. I. *V.* 1. Je crois que Balzac (*loc. cit*) y blâmoit à tort le terme d'*excrément*. *Engeance*, qu'il propose de mètre à la place, ne rendroit pas le meme sentiment de mépris & d'indignation.

ST. II. *V.* 5. Balzac, en citant cette Pièce, a mis *soûtenir* au lieu de *supporter tes crimes*. Chapelain corrigeoit le Vers en mètant *d'autoriser tes crimes*. Je crois que Malherbe a le mieux rencontré. *Supporter* est ici dans toute l'étendue de signification qu'il doit avoir.

† Malherbe doit cette *Stance* si belle à Claudien, qui commence ainsi son Poème contre Rufin, Premier Ministre de l'Empereur Arcadius.

Sæpe mihi dubiam traxit sententia mentem,
Curarent superi terras, an nullus inesset
Rector & incerto fluerent mortalia casu,....
Sed cum res hominum tanta caligine volvi
Adspicerem, lætosque diu florere nocentes,
Vexarique pios: rursus labefacta cadebat
Relligio,...
Abstulit hunc tandem Rufini pœna tumultum,
Absolvitque Deos.

Balzac dit que la copie de Malherbe passe tous ses Originaux, parce que Claudien n'est ni le seul ni le premier, à qui cette pensée soit venue.

Sénèque dit quelque part: *Deorum crimen, Sylla tam felix.*

Après lui, Martial a dit, dans une *Epigramme.*

Nullos esse Deos, inane cælum
Affirmat Selius probatque, quod se
Factum, dum negat hæc, videt beatum.

Avant eux, Diogène avoit eu la même idée. C'est Cicéron, qui nous l'apprend dans le Liv. II de son Traité *de la Nature des Dieux*. Il y dit: *Diogenes quidem Cynicus dicere solebat, Harpalum, qui temporibus illis prædo felix habebatur, contra Deos testimonium dicere, quod in illa fortuna tamdiu viveret.* Il dit encore dans un autre endroit du même Livre: *Improborum igitur prosperitates, secundæque res redarguunt, ut Diogenes dicebat, vim omnem Deorum ac potestatem.*

XXX. 1619. *STANCES pour le Comte de Charny, qui recherchoit en mariage Mademoiselle de Castille, qu'il épousa en 1620.* p. 262.

P 1620. R 1627.

J'AI appris de M. de Racan que Malherbe avoit fait ces Stances pour le Comte de Charny, amoureux de Mademoiselle de Castille, qu'il épousa. Ce Comte de Charny étoit Charles Chabot, Fils du Marquis de Mirebeau; & cette Mademoiselle de Castille étoit Charlote de Castille, Fille de Pierre de Castille, Controlleur Général des Finances en 1629, & de Charlote Jeannin, Fille du célèbre Pierre Jeannin, Surintendant des Finances, & d'Anne Guéniot. Cette Mademoiselle de Castille après la mort du Comte de Charny arrivée en 1621, duquel elle n'eut point d'enfans, épousa en secondes noces Henri Taylerand Comte de Chalais, qui fut décapité à Nantes. MEN.

J'ignore la date précise du mariage du Comte de Charni. S'il est du commencement de 1620, il me semble que j'ai pu dire ces Stances de 1619. Leur lecture fait voir qu'elles ont été faites, lorsque ce mariage étoit conclu.

P. 263. ST. II, *V.* 3. Cette Expression familière *faire la sourde oreille*, a là quelque chose de bas.

ST. III, *V.* 5. Il parle ici d'un Ange, & dans la Stance précédente il parle de Neptune.

P. 264. ST. I, *V.* 2. Les Recueils mètent *Impuzans*. Il est mieux qu'*Imputans*, que j'ai conservé mal-à-propos d'après toutes les Editions de Malherbe.

XXXI. AVANT 1620. *Epigramme sur une Image de Sainte Catherine.* p. 265.

P 1620. R 1627.

V. 1 & 2. M. COSTAR *remarque fort subtilement que ces mots* aussi-bien *font une équivoque, qui ne se peut excuser; car il semble qu'ils veuillent dire que* l'Art eût fait plaindre cette peinture aussi bien que la Nature la faisoit plaindre, *au lieu que le sens est*, l'Art du Peintre étoit assés merveilleux pour faire plaindre cette Peinture, come la nature fait plaindre les persones qui souffrent & qui endurent quelque tourment. MEN.

XXXII. AVANT 1620. *Epigramme imitée de la quarantième du quatrième Livre de Martial.*

Q 1620.

* *V.* 5 & 6. A l'imitation de Ménage, j'ai suivi la leçon du Recueil. On lit dans les Editions de Malherbe avant 1666.

Come à toi les ans lui mètront
Quelque jour les rides au front.

V. 10. Je suis encore la leçon du Recueil. Toutes les Edit. même celles de Menage ont *Je t'ai voulue.*

† Voici l'Epigramme de Martial, que Marot & M. de La Monnoie ont aussi mise en François.

FOEMINA *proferri potuit tibi nulla*, LYCORI:
Præferri Glyceræ fœmina nulla potest.
Hæc erit quod tu. Tu non potes esse quod hæc est.
Tempora quid faciunt? Hanc volo, te volui.

XXXIII. AVANT 1620. SONNET *à Madame la Princesse de Conti.* p. 267.

P 1620. Q 1620. R 1627.

Voïés *Mém. de Racan*, LV, *n.* 2.
V. 10 & 11. Métaphore mal soutenue. La pesanteur accable & ne refroidit point.

XXXIV. AVANT 1620. STANCES SPIRITUELLES. p. 268.

P 1620. R 1627.

* ST. I, *V.* 6. J'ai suivi P 1620 & les anciènes Edit. de Malherbe. On lit dans les dernières & dans R 1627 : *Sans les ouvrages*, &c.

XXXV. 1620. EPIGRAMME *mise au devant du Livre intitulé : Le Pourtraict de l'Eloquence Françoise, avec dix Actions Oratoires de Jean du Pré, Ecuyer Seigneur de la Porte, Conseiller du Roy & Général en sa Cour de Normandie.* p. 270.

CE sont les qualités que cet Auteur prend dans le titre de son Livre imprimé à Paris *in-8°* chés Jean l'Evesque, sans date : mais celle du Privilège est du 6 d'Octobre 1620.

Les *dix Actions Oratoires* sont des Plaidoïers.

On trouve à la tête du Livre des Vers de plusieurs Auteurs ; & ceux de Malherbe sont les premiers.

V. 1. *Tu faus*, Tems inusité du Verbe *faillir*.

XXXVI. 1621. EPIGRAMME *pour servir d'Epitaphe d'un Grand.* p. 270.

V. 1. CET Absinthe au nés de Barbet, *c'est le Connétable de Luines, qu'il appelle* Absinthe *par une froide allusion à son nom de* Luines, *à cause du mot* Aluine, *qui signifie* Absinthe ; *&* au nés de Barbet, *parce qu'il avoit en effet un nés de Barbet. Malherbe est d'autant plus blâmable d'avoir fait cette Epigramme contre le Connétable de Luines, qu'il l'avoit extraordinairement loué pendant sa vie, come il paroît par la Lètre qu'il lui a écrite pour lui dédier sa Traduction* (du XXXIIIe Livre) *de Tite-Live. Mais le Connétable de Luines est aussi de son côté extrêmement blâmable de n'avoir pas considéré un home aussi considérable que Malherbe, & qui lui avoit doné de si grandes louanges.* MEN.

Le Connétable de Luines mourut le 15 de Décembre 1621.

XXXVII. 1621. SONNET *à Monseigneur le Duc d'Orléans.* p. 271.

R 1627.

MALHERBE *fit ce Sonnet sur la fin de ses jours ; c'est-à-dire en l'année 1628. Il n'est pas fort bon, ou plutôt il est fort mauvais.* MEN.

Ma date ne s'accorde point avec celle de Ménage, qui devoit être mieux informé que moi. Voici pourtant mes raisons. 1°. Ce Sonnet, étant dans le Recueil de 1627, ne peut pas être de 1628. 2°. Come il n'est point dans ceux de 1620, il est sans doute postérieur à cette année. 3°. *Gaston-Jean-Baptiste* Duc d'Orléans, troisième Fils d'Henri IV & de Marie de Médicis, naquit le 25 d'Avril 1608. Il auroit eu vingt ans en 1628 ; & le Poète dit nètement que ce Prince ne les avoit pas. Il le trouve même en un âge bas relativement à celui de vingt ans. En fixant à tout hazard la date du Sonnet à 1621, je done à ce Prince treize ans. C'est un âge, où les qualités de l'esprit & du cœur peuvant commencer à s'annoncer. En

peut croire la Pièce de 1622 ou de 1623, si l'on veut. Il n'importe, pourvu qu'on laisse entre le tems de sa composition & l'année où le Prince devoit avoir vingt ans, assés d'intervalle pour que la Pensée du Poète ait la sorte de justesse, que ce genre de flaterie peut avoir.

XXXVIII. 1621 ou 1622. *STANCES à Monseigneur le Premier Président de Verdun, pour le consoler de la mort de sa première Femme.* p. 272.

R 1627 : *Titre* ODE.

MALHERBE *fut près de trois ans à faire ces* Stances *sur la mort de la Femme du premier Présidens de Verdun ; & , quand il les publia, le premier Président de Verdun étoit marié en secondes noces avec Charlote de Fondebon, Veuve de M. de Barbesiers de Chémeraut ; ce qui leur fit perdre beaucoup de leur grace. Je tiens toutes ces particularités de M. de Racan ; de qui j'ai appris aussi que cette première Femme du Président de Verdun s'appelloit Charlote du Gué.* MEN.

Cette première Femme du Premier Président de Verdun est nomée *Le Gay* dans le *Journal de Lestoille*, qui la dit de Paris & Fille d'un Marchand de Draps de Soie. Les dates, que l'on voit ici, sont de pures conjectures. J. B. L'Hermite de Souliers dans ses *Eloges des premiers Présidens du Parlement de Paris*, dit que le Premier Président de Verdun mourut le 16 de Mars 1627, & ne marque point son âge. Il avoit dit auparavant que, *se trouvant veuf & déja bien avancé en l'age, il se remaria* ; ce que je suppose qu'il peut avoir fait six ou sept ans avant sa mort. Au reste le tems, que Malherbe mit à composer cette Pièce, nous est fort indifférent. Il suffit pour nous que ce soit une de ses meilleures.

† *P.* 272. ST. II. *P.* 273. ST. I. *P.* 274. ST. I. Voïés ci-dessus Liv. I, VIII : † *Il faut lire*, &c.

P. 273. ST. I, *V.* 4. L'Expression du premier Hémistiche est basse, & peut-être indécente.

P. 274. ST. II, *V.* 4. On est fâché d'y voir *couleur* dans le sens de *raison*. Au reste la Pensée, que ce Vers & les deux suivans expriment, se trouve encore, Liv. IV, XIV.

P. 275. ST. III, & IV. Les circonstances énoncées dans ces deux Stances, semblent avoir rapport au commencement de la Guerre des Huguenots en 1621. C'est ce qui m'a déterminé pour la date de cette Pièce.

† ST. IV, *V.* 6. Sénèque, *Epist.* LXX, parlant de la fin de la vie : *Scopulum esse illum putamus, dementissimi : portus est, aliquando petendus, nunquam recusandus.* Le même, *Consolation à Polybius*, Ch. XXVIII : *In hoc tam procelloso & in omnes tempestates exposito mari navigantibus, nullus portus nisi mortis est.*

P. 276. ST. III. *P.* 277. ST. I. Ces deux Stances semblent prouver encore que cette Pièce fut achevée, pendant que Louis XIII faisoit la guerre aux Réformés.

XXXIX. 1622. *INSCRIPTION pour le Portrait de Cassandre, Maîtresse de Ronsard.* p. 277.

CETTE Epigramme, *qui se trouve imprimée sans nom d'Auteur sous le Portrait de Cassandre dans la dernière édition de Ronsard, est constamment de Malherbe. Cette Cassandre, Maîtresse de Ronsard, étoit une Fille de Blois, de petite condition. On ne sait point son nom de famille. J'ai appris de M. Colletet dans la* Vie de Ronsard, *qu'elle avoit aussi été la Maîtresse de Saint-Gelais.* MEN.

La dernière Edition de Ronsard, est celle qui parut à Paris en 2 Vol. *in-fol.* chés Nic. Buon en 1622. Au commencement du Tome I, après la Préface de Muret, on trouve une Estampe de *Mélan*, où Ronsard & Cassandre sont gravés en regard dans un même Cartouche. Au dessous du Portrait de Ronsard, on lit cette Epigramme, dont je ne connois point l'Auteur.

TEL fut RONSARD, Auteur de cet Ouvrage ;
Tel fut son œil, sa bouche & son visage,
Portrait au vif de deux craïons divers ;
Ici le corps & l'esprit en ses Vers.

Le Quatrain de Malherbe est au dessous du Portrait de Cassandre. Au dessous des deux Inscriptions est un Sonnet assés passable de Claude Garnier.

XL. 1622. STANCES *pour Monseigneur le Comte de Soissons, à qui l'on faisoit espérer qu'il épouseroit Madame Henriète Marie de France, depuis Reine d'Angleterre.*

N 1627.

MALHERBE *fit ces* Stances *à la prière de M. le Comte de Soissons, sur la passion qu'il avoit pour Madame Henriète de France, qui est aujourd'hui la Reine Mère d'Angleterre, qu'on lui faisoit espérer en mariage. Boisset, le Pere, fit sur ces Vers un parfaitement bel Air, & qui est un chef-d'œuvre : mais il ne le fit qu'après la mort de Malherbe ; lequel pendant sa vie a eu cette mortification de ne point voir de beaux Airs sur ses belles Chansons.* MEN.

Ménage devoit excepter le *Récit d'un Berger*, (ci p. 244) lequel fut mis en Musique par le même Boisset, aussi bien que la Chanson, *Ils s'en vont ces Rois de ma vie* (ci p. 121).

Le Comte de Soissons, pour qui Malherbe fit ces Stances, est le Fils de celui dont il est parlé plus haut ; auquel Henri IV refusa de doner en mariage Madame Catherine Sœur de ce Roi. Ce dernier Comte de Soissons n'avoit pas moins de courage que son Père, & n'étoit guères moins remuant. C'étoit pour le contenir & pour flater son ambition, qu'on lui faisoit espérer la main de Madame Henriète, que l'on n'avoit pas dessein de lui doner. La Lecture de ces Stances, où le Prince se plaint de ce qu'un absolu pouvoir l'avoit forcé de s'éloigner de Madame, done lieu de croire qu'elles furent faites en 1622, tems de Guerre où le Comte de Soissons eut quelque commandement.

* *P.* 279. ST. II, *V.* 5. Q 1627. *A quoi votre espérance.* Ces mots *votre espérance* étoient-là dans un sens actif, pour dire *l'espérance de vous posséder* ; ce qui faisoit avec le Vers précèdent & le suivant un jeu de Pensées assés bon : mais l'expression n'étoit pas assés nète ; & *votre présence* est beaucoup mieux.

XLI. 1622 OU 1623. CHANSON *à Madame la Marquise de Rambouillet, sous le nom de Rodante.* p. 281.

P 1620. R 1627.

RACAN (*Mém.* LIX.) nous aprend que cette *Chanson* fut faite pour Madame de Rambouillet. Le premier Recueil cité ci dessus est la preuve que je done à cette Pièce une fausse date ; & par une suite de cette première erreur, la Pièce XLVII va se trouver mal datée. Ce n'est qu'en ce moment même que je m'apperçois que je me suis trompé, comtant trop sur une conjecture, tirée de quelques Lètres de Malherbe, que j'ai sans doute mal entendues. Il est inutile de détailler cette conjecture, puisqu'elle est fausse. Je dois convenir de ma faute. J'avois arrêté cette date, lorsque je n'avois pas encore vu le Recueil de 1620, qui m'en a fait changer plusieurs autres. Celle-ci m'est échapée. J'en avertis & j'en fais mes excuses. Cette Pièce devoit être datée AVANT 1620, & placée ci-dessus sous le N° XXXV.

Malherbe fit cette Chanson *sur un Air qu'on lui avoit doné, d'où vient que le dernier Vers de chaque Couplet est irrégulier.* MEN.

Le second Vers ne l'est pas moins. Il est de neuf sillabes, sans repos ; & la sixième sillabe finit un mot par un *è* muet, qui n'est point élidé. Le dernier Vers est de onze sillabes, sans repos régulier ; & sa sixième sillabe termine de même un mot par un *è* muet, dont il ne se fait point d'élision. D'ailleurs le cinquième & le sixième Vers Masculins, qui riment ensemble, suivent un autre Vers Masculin de rime différente. Ce sont toutes défectuosités, qu'il étoit aisé d'éviter. Des six Vers qui composent le Couplet, il en faloit faire huit. Le second eût doné deux Vers de quatre sillabes, le premier Feminin & le second Masculin. Le sixième en eût doné de même deux de cinq sillabes, le premier Féminin & le second Masculin. Dans cet arrangement, on eût fait rimer ensemble le premier Vers de la Pièce & le Vers feminin de quatre sillabes. Le Masculin de même mesure eut rimé avec le cinquième, le sixième & le huitième ; & le quatrième & le septième eussent été d'une rime féminine différente des deux premiers. Mais il ne faut faire aucun reproche à Malherbe. Avant Benserade, on n'avoit encore fait presque aucune attention au mécanisme des Vers

chantans ; & Quinaut devoit en fixer l'art.

* COUPL. I. *V.* 6. P 1620 : *moins j'ai de merci.*

* *P.* 283. COUP. I, *V.* 1. Ibid. *Loin de mon feu soient*, &c. C'est peut-être une faute d'impression.

† *P.* 282. COUP. III ; & *P.* 283. COUP. I. Voiés ci-dessus, Liv. I, VII : † ST. IV.

XLII. 1623. SONNET *au Roi Louis XIII, après la guerre de 1621 & 1622 contre les Huguenots.* p. 284.

R 1627.

LA date se trouve dans le *Sonnet* même. Louis XIII, né le 7 de Septembre 1601, eut vingt ans le 7 de Septembre 1621.

† *V.* 6. Au sujet de l'expression, voiés ci-dessus Liv. II, 1 † ST. I, *V.* 4.

† *V.* 13 & 14. Sannazar, dans ses *Epigrammes.*

Hic Amaranta jacet, quæ, si fas vera fateri,
Aut Veneri similis, vel Venus ipsa fuit.

Dans une ancienne *Histoire du Chevalier Bayard*, on lit ch. L : *Après la belle & glorieuse prise de la Ville de Bresse par les François, & que la fureur fut passée, se logea le victorieux Duc de Nemours, qui n'étoit pas l'effigie du Dieu Mars, mais lui-même.*

XLIII. 1623 OU 1624. FRAGMENT *d'une Ode à Monseigneur le Cardinal de Richelieu, Ministre & Sécrétaire d'Etat.* p. 285.

J'AI *su de M. de Racan, que Malherbe avoit fait ces deux Stances plus de trente ans avant que le Cardinal de Richelieu, auquel il les adresse, fût Cardinal, & qu'il en changea seulement les quatre premiers Vers de la première Stance, pour les accommoder à son sujet. J'ai su aussi de M. de Racan que le Cardinal de Richelieu, qui avoit connoissance que ces Vers n'avoient pas été faits pour lui, ne les reçut pas agréablement quand Malherbe les lui fit présenter ; ce qui fit que Malherbe ne les continua pas.* MEN.

Come le Cardinal de Richelieu fut fait Ministre d'Etat en 1623, j'ai pu supposer que ce fut cette année ou la suivante que Malherbe fit présenter ces Vers ; & come il les retoucha pour cet effet, j'ai pris une date qui pût s'accorder avec le titre de la Pièce. Au reste je soupçone que ces deux Stances avoient originairement été faites au commencement du Regne d'Henri IV, pour le Duc de Sully, qui n'aimoit point Malherbe ni le Poëte La Roque, pour les raisons que dit Racan (*Mém.* III.) Je soupçone encore que Malherbe aiant fait pressentir ce Ministre sur l'Ode qu'il lui vouloit adresser, & sachant qu'elle ne seroit pas favorablement reçue, il en abandona le projet, qu'il eut ensuite dessein de reprendre pour le Cardinal de Richelieu. C'est à cette tentative inutile que Malherbe fit faire auprès du Duc de Sully, qu'on peut attribuer le silence qu'il a gardé dans ses Poësies sur ce grand Ministre. La Roque fit plus d'efforts que Malherbe, pour regagner les bones graces du Duc, auquel il adressa plusieurs Pièces, Odes, Sonnets, Stances, qui ne sont pas ce qu'il a fait de moins bon : mais la lecture de ses Ouvrages m'a fait voir qu'il n'avoit pas mieux réussi que son compagnon d'infortune. Il n'y a pas lieu de penser que le Duc ait jamais rien fait pour La Roque, non plus que pour Malherbe.

XLIV. 1624. SONNET *à Monseigneur le Cardinal de Richelieu, Premier Ministre d'Etat.* p. 287.

CE *Sonnet* m'aiant paru convenir au tems où le Cardinal de Richelieu fut mis à la tête des affaires, j'ai cru devoir le dater de 1624.

V. 2. Ce même Vers, avec quelques legers changemens, commence le Sonnet de la page 227.

V. 6. Malherbe fait ici de la France *une Princesse.* *P.* 52. ST. I, *V.* 10, il en fait une *Nimphe* ou, si l'on veut, une *Déesse*, en l'appellant *l'éternelle Fleur de Lis.* Ce sont des hardiesses liriques, qui ne sont en elles-même ni bones ni mauvaises.

XLV. 1624. SONNET *au Roi Louis XIII.* p. 288.

R 1627.

CE Sonnet *fut fait par Malherbe en 1624, come je l'ai appris de M. de Racan.* MEN.

C'est principalement dans cette Pièce, que notre Poète étale cette vanité poëtique, dont on l'a tant blâmé.

XLVI. 1624. SONNET *à Monsieur le Marquis de la Vieuville surintendant des Finances.* p. 289.

R 1627.

DANS les Editions antérieures à celles de Ménage, il y avoit *Superintendant des Finances*; ce qui fait voir qu'on parloit ainsi du tems de Malherbe. Il emploie le méme mot dans la *Lettre* XIII du Liv. II. Le Marquis de La Vieuville fut fait Surintendant des Finances en 1623, & ne le fut pas deux ans. C'est peut-être à l'occasion de cette Pièce, que Desyveteaux disoit que *Malherbe demandoit l'aumône le Sonnet à la main.* Je la date de 1624, parce qu'elle suppose que le Marquis de La Vieuville avoit déja commencé de mètre quelque ordre dans les Finances.

V. 2. *Le bon goût* est dans cet endroit une expression très bizare.

XLVII. 1624 ou 1625. FRAGMENT *pour Madame la Marquise de Rambouillet.* p. 290.

J'AI dit ci-dessus, XLI, que cette Pièce se trouveroit mal datée : mais elle ne l'est pas aussi mal que je le croiois d'abord. Ces Vers sont les seuls que nous aions de Malherbe à rimes suivies, & furent joints à ses Poësies en 1666 par Ménage, qui les tira de la Lettre XXX du Liv. I. Je viens de lire cette Lètre. Elle est écrite à Racan avant son mariage ; & doit être de la fin de 1623 ou du commencement de 1624. Malherbe y dit : *Le Roi se porte bien, & use toujours des conseils de M. le Cardinal de Richelieu ; cela se voit assés au bon état où sont les Affaires.* Ce Fragment devoit donc être daté de 1623 ou 1624 & se placer sous le N°. XLIV.

* *V.* 3-6. Dans la quatorzième *Lettre* du second Livre, que Malherbe écrit à Racan, il cite les quatre Vers que j'indique : mais il en supprime le second. J'imagine qu'il lui déplaisoit, parce qu'il a dans son Expression quelque chose d'indécent. Il change ensuite ainsi le troisième.

Pleine autant que jamais de charmes & d'appas.

J'avois eu quelque dessein de faire passer ce Vers dans le Texte, parce que c'est une seconde manière, qu'il paroit que le Poète vouloit substituer à la première. Mais la distinction de *charmes & d'appas*, quoique très réelle, est peut-être un peu trop subtile pour la Poësie ; & si Malherbe eût achevé la Pièce, où ce Fragment devoit entrer, je ne doute pas qu'il n'eût conservé le Vers, qu'il avoit inutilement voulu changer.

XLVIII. 1625 ou 1626. SONNET *pour Monseigneur le Cardinal de Richelieu, Premier Ministre d'Etat.* p. 292.

CE *Sonnet*, assés médiocre, n'avoit point encore paru parmi les Poësies de Malherbe. Je l'ai pris dans LE SACRIFICE DES MUSES, *au grand Cardinal de Richelieu ; Paris Seb. Cramoisy,* 1635 *in*-4°. C'est un Recueil de Vers de diffèrens Auteurs, à la louange de ce Ministre, rassemblés par l'Abbé de Boisrobert. La date, que je done à la Pièce, est fondée sur ce que dès 1625 les Huguenots commencèrent à remuer ; & que c'est à quoi le Poète semble faire allusion dans les Vers 7 & 8.

XLIX. 1625 ou 1626. INSCRIPTION *pour la Fontaine de l'Hôtel de Rambouillet.* p. 293.

R 1627.

On trouvera la raison de cette date, qui n'est que de conjecture, dans ces paroles de Ménage. *J'ai oui dire à M. du Caße, Lieutenant Général de Lectoure, qu'il y a auprès de Lectoure une Maison de Campagne, où ces Vers sont gravés d'un caractère qui paroît ancien ; & que la commune créance du païs est qu'ils sont de du Bartas, & que du Bartas les fit en faveur de sa Sœur à qui cette Maison appartenoit. Mais j'ai oui dire aussi à Madame la Marquise de Rambouillet, que Malherbe les avoit faits à sa prière, pour la Fontaine de l'Hôtel de Rambouillet, où ils furent gravés, lorsque cette Fontaine fut revêtue de pierre la premiere fois. Malherbe étoit l'home du monde le moins plagiaire ; & d'un autre côté ces Vers sont plus élégans que ni le siècle ni le stile de du Bartas ne le comportent. Il ne faut donc point douter que ces Vers ne soient de Malherbe ; & puisqu'ils se trouvent gravés au pied de la Fontaine de cette Maison de Campagne dont nous venons de parler, il faut croire que quelqu'un les y a fait graver depuis que Malherbe les fit il y a plus de soixante ans (1680) pour la Fontaine de l'Hôtel de Rambouillet ; come on les a fait graver depuis peu au pied d'une Fontaine du Couvent des Capucins de la ville d'Angers.*

Malherbe aiant consenti lui-même que ces Vers fussent imprimés sous son nom, dans le Recueil de 1627, je ne crois pas que l'on puisse douter qu'il en soit l'Auteur.

L 1627. ODE *au Roi Louis XIII, allant châtier la rebellion des Rochelois, & chasser les Anglois, qui en leur faveur étoient décendus en l'Isle de Ré.* p. 294.

CETTE Ode *est la dernière que Malherbe ait faite ; & c'est pourquoi il y a moins d'archaïsmes* (de vieux mots & de vieux tours) *que dans les autres.* MEN.

Ménage ne connoissoit pas l'Ode, qui termine ce troisième Livre. Je date celle-ci de 1627, quoiqu'il soit très probable qu'elle ne fut achevée que dans les premiers jours de 1628. Malherbe en parle dans une *Lettre* du 22 de Décembre 1627 à son Cousin M. de Bouillon-Malherbe, Grand-Père de M. l'Abbé de Malherbe, Chanoine de Notre-Dame, à qui cette Edition doit beaucoup, & principalement le beau Portrait qui se voit à la tête & dont il a fait la dépense. Voici ce que notre Poète dit à M. de Bouillon-Malherbe : *Vous aurés dans quinze ou vingt jours, Dieu aidant, cent ou six vingt vers que je vais envoier au Roi. Ils lui seront présentés par Monsieur le Cardinal de Richelieu, que vous croiés bien qui n'y sera pas oublié.* J'ai conclu de ces paroles que l'on imprimoit alors cette Ode, avec la Lettre au Roi & le Sonnet sur la mort de son Fils, qui l'accompagnent, come je l'ai dit dans les Notes sur le N°. XIV des *Mém. de Racan.* La Pièce se trouve plus longue, parce qu'apparemment il fit quelques additions pendant que l'on imprimoit la Lettre. Mon dessein étoit de doner ici cette Lètre, qui ne se trouve point dans les Editions des Œuvres de Malherbe : mais le peu d'espace, qui me reste ne me le permet pas.

ST. I, *V.* 2-4. Métaphore mal soutenue.

ST. II, *V.* 1 & 2. *Encore que ces deux Vers soient dans le sens figuré, je doute qu'on puisse dire* faire choir un front *&* le front d'une ame. CHEV. Le doute est très légitime.

† *P.* 295. ST. II, *V.* 1 & 2. *Les Poètes se servent volontiers de ce mot pour marquer les années. Horace dans ses* Epodes :

Hic tertius December, ex quo destiti
Inachia furere, sylvis honorem decutit ;

Et dans ses *Epîtres.*

Forte meum si quis te percontabitur ævum,
Me quater undenos sciat implevisse decembres . . .

Mais je ferois difficulté de dire, ou plustôt je ne dirois point du tout, le vingtième *ou* le trentième Décembre, *pour dire,* la vingtième *ou* la trentième année, *à cause de l'équivoque au* 20e *&* du 30e *jour de Décembre.* MEN.

P. 295. ST. IV, *V.* 4. Ménage le trouve bas & prosaïque. Je n'y vois que son énergie.

P. 296. ST. I, *V.* 2. Remarqués *eux-même*, sans *s* à la fin. On en trouve des exemples dans presque tous les Poètes du tems de Malherbe & dans ceux qui l'ont précédé. *Même*, emploïé come Particule explétive, (car quoi qu'en disent nos Grammairiens, il n'est pas autre chose à la suite des Noms & des Pronoms) est indéclinable de sa nature; & ne se trouve chés nos Anciens avec une *s* à la fin, que par la coûtume qu'ils avoient d'en ajoûter une à certains mots, lorsque cela leur étoit commode. Ils disoient donc *encore* & *encores*, *donc*, *doncque* & *doncques*; *avec*, *avecque* & *avecques*; *jusque* & *jusques*; *guère* & *guères*. *V.* 4. Il faudroit: *Font le plus*: mais la mesure ne le permètoit pas.

ST. III, *V.* 1. *Accroître*, pour *élever*.

P. 297. ST. II, *V.* 3. *Ce Lincée étoit un des Argonautes. Il avoit la vue si excellente, qu'elle pénètroit les choses les plus solides, come les Arbres, les Murs, la Terre.* MEN.

P. 298. ST. I, *V.* 3. *Tiphis* étoit le Pilote du Navire des Argonautes. Les *Sirtes*, dont le nom vient d'un Mot Grec qui signifie *attirer*, sont deux Golphes de la Méditerranée sur les côtes de Barbarie, où les Vaisseaux sont entraînés par la rapidité des Courans. A l'égard des *Cianées*, voïés ci-dessus, Liv. III, XII: *V.* 5. Les Cianées, &c.

† ST. III. Dans Valerius Flaccus, la Gloire appelle Jason sur les bords du Phase.

Tu sola animos, mentesque peruris,
Gloria; Te viridem videt, immunemque senectæ
Phasidis in ripa stantem, juvenesque vocantem.

P. 299. ST. I, *V.* 3. Je suis de l'avis de Chevreau. *Lança* vaudroit mieux que *rua*.

ST. IV, *V.* 4. Quoiqu'ici *touchés* soit dit à l'imitation des Latins; il affoiblit l'Image. Il faloit *frapés*: mais la Rime ne le vouloit pas.

P. 300. ST. I, *V.* 2. Transposition dure.

P. 302. ST. II, *V.* 1. Besoin de la Rime.

† ST. IV, *V.* 3 & 4. Ovide a dit dans une *Elégie* du Livre I des *Amours*:

Quæ bello est habilis, Veneri quoque convenit ætas.

LI. 1628. FRAGMENT *sur la prise prochaine de la Rochelle.* p. 305.

J'AUROIS pu dater ces Vers de 1627. Ils sont tirés de cette Lètre de Malherbe au Roi, laquelle, come je l'ai dit, accompagnoit l'Ode précèdente & le Sonnet sur la mort de son Fils, dont je vais parler.

LII. 1628. SONNET *sur la mort de son Fils.* p. 306.

VOÏE'S *Mémoires de Racan*, *XIV*, *Not.* 1. On peut dater ce *Sonnet* de 1627, parce que Malherbe le fit imprimer avec sa Lètre au Roi Louis XIII & son Ode sur le Siège de la Rochelle.

LIII. 1628. ODE *à Monsieur de la Garde, au sujet de son Histoire Sainte.* p. 307.

CETTE *Ode* a vu le jour pour la première fois dans le T. I, P. I, pag. 164 de la *Continuation des Mémoires de Littérature & d'Histoire de M. de Sallengre*, à Paris chés Simart en 1726. On en est redevable au feu P. Bougerel de l'Oratoire, qui l'avoit fait tenir au R. P. Desmolets Bibliothéquaire de la Maison de l'Oratoire de la rue Saint Honoré, par une Lètre écrite de Marseille le 21 de Février 1724. L'Ode est accompagnée d'une *Lètre de Malherbe* à ce même M. de la Garde. Le P. Bougerel avoit tiré ces deux Pièces des Manuscrits du célèbre Peiresc, qu'avoit alors en sa possession Monsieur de Thomassin-Mazaugues, Président aux Enquêtes au Parlement de Provence. Je voulois insérer ici la Lètre du P. Bougerel & celle de Malherbe: mais je manque d'espace. Il suffit que je puisse dire avec le premier au sujet de cette Ode de Malherbe; *Vous y remarquerés des* Hyatus (& de fausses Rimes), *preuve qu'il n'avoit pas eu le tems d'y mètre la dernière main. Je crois que c'est ici le dernier ou-*

vrage de ce grand home, & le dernier effort de sa Muse expirante. On ne sauroit douter de cette conjecture. La ST. II de la pag. 308 nous apprend que Malherbe composa cette Ode, lorsqu'il pleuroit la perte de son Fils ; & que l'ingratitude des Grands, qui le servoient mal au besoin, l'accabloit de doulcur. Il nous indique assés par-là qu'il ne fit cette Pièce qu'après son retour du voiage, qu'il avoit fait au Siége de la Rochelle pour demander justice de la mort de son Fils ; & ce voiage est du Printems 1628. Je crois que l'on peut fixer le tems de la composition de l'Ode & de la Lètre au commencement de la maladie dont Malherbe mourut. Il dit lui-même *P*. 312. ST. I. qu'*il voit approcher Atropos*, & quoiqu'il se réjouisse dans sa Lètre de l'arrivée prochaine de M. de la Garde à Paris, come devant reculer son soleil pour dix ans, il y a lieu de présumer, que se sentant plus près de sa fin qu'il ne le disoit, il se hâta d'envoier à M. de la Garde son *Ode* avec les fautes qui s'y trouvent, & qu'il n'étoit pas alors en état de corriger. Il ne vouloit pas priver un ami de quarante ans du dernier témoignage d'amitié qu'il lui pouvoit doner. Si Malherbe fût revenu de sa maladie, on doit comter qu'il eût retouché son Ode, & qu'il l'eût du moins purgée d'*Hyatus* & de fausses Rimes.

N. de Villeneuve, Seigneur de la Garde du Freinet & de la Motte, un des plus savans Gentilhommes qu'il y eut alors en Provence, et it Frère Cadet d'Arnauld de Villeneuve, Gentilhomme ordinaire d'Henri III, ensuite Capitaine de cinquante Homes d'Armes des Ordonnances & Gouverneur de la Ville de Draguignan. Louis XIII érigea pour lui la Terre des Arcs au Diocèse de Fréjus, en Marquisat. Ces deux Frères étoient de la Maison de Villeneuve, l'une des plus illustres de Provence & de laquelle sont les Marquis de Vence. M. de la Garde, outre son *Histoire sainte* avoit fait un autre ouvrage sous le titre de *Petit Carnaval des honnêtes gens*. Malherbe en parle dans sa Lètre : mais le Pere Bougerel ignoroit si l'un ou l'autre avoit jamais vu le jour.

*. ST. I, V. 3. Ci-devant *toutes belles choses*. Les différences qui se trouvent entre mon texte & celui de la continuation des *Mémoires d'Histoire* &c. viènent d'une copie Manuscrite que le Pere Bourgerel avoit de cette Pièce, & qu'il croioit plus exacte que celle qu'il avoit envoiée au P. Desmolets.

* ST. III, V. 3. Ci-devant : *D'avoir bien vécu dans*, &c.

P. 309. ST. I, V. 4. Ces mots *d'un jour* font un Pleonasme ; parce qu'*Hemerocalle* en soi-même signifie *beauté d'un jour*.

ST. II, *V*. 2. Ci-devant, *Et de biens*, qui sans doute est mieux.

* *P*. 310. ST. II, *V*. 6. Ci-devant: *Il tiens*. Dans notre Texte *Y*, mis à la place d'*Il* se rapporte à obéir qui précède.

* ST. III, *V*. 3. Ci-devant *remis* ; ce qui ne peut pas avoir lieu, ce mot finissant le *V*. 6.

V. 5. Ce Vers est ainsi dans la Copie de même que dans l'Imprimé. Je crois pourtant qu'il y faut effacer *se* qui fait une sillabe de trop. Malherbe sans doute n'a pas hazardé *damnation* de trois sillabes, sur tout après avoir fait dans la ST. II de la p. 307, *actions* de trois sillabes & *affections* de quatre.

P. 311. ST. II, *V*. 1 & 2. Fausse Rime.

P. 313. ST. II, *V*. 1 & 2. Fausse Rime.

LIVRE QUATRIÉME,

Contenant les Pièces que l'on n'a pu ranger sous aucune date.

I. STANCES *pour une Masquarade*, p. 315.

P. 317. S. I, *V*. 1. Fertile de peines ; *c'est un Latinisme*, fertilis poenarum. MEN. Notre Langue n'a point adopté ce *Latinisme*

II. FRAGMENT. p. 317.

CHEVREAU trouve de l'indécence dans le premier Vers.

III. CHANSON. p. 318.

MALHERBE *disoit que la Poësie Françoise n'étoit propre que pour des Chansons & des Vaudevilles. C'est une particularité que j'ai sue de Monsieur*

Cuyet. MEN.

P. 319. COUPL. IV, *V.* 4. Faute de Sintaxe. Il faloit dire : *Elle la soit.*

IV. *EPIGRAMME.* p. 320.

ELLE est peu digne de Malherbe. La Pensée en est fausse.

V. *CHANSON.* p. 321.

† COUPL. III, *V.* 3 & 4. Virgile, *Enéide*, Liv. II, V. 354.

Una salus victis nullam sperare salutem.

P. 322. COUPL. III, *V.* 3. Pensée fausse. On ne sauroit dire de l'espace de tems, que l'on peut figurément appeller *sa nuit*, ce qui se peut dire de la *Nuit*, prise en général & personifiée.

VI. *FRAGMENT.* p. 325.

V. 1 & 2. Expression ridicule ; *brave de la dépouille*, &c.

VII. *STANCES.* p. 324.

† *P.* 325. ST. I. *V.* 3 & 4. Voïés la même Pensée, *P.* 152. ST. II.

ST. II, *V.* 4. Malherbe s'ést trompé, lorsqu'il a cru qu'Achille avoit resté neuf ans dans ses Vaisseaux, sans se méler du siège de Troie. Il n'y resta que quelques mois.

† *P.* 326. ST. II, *V.* 3 & 4. Properce :

Durius in terris nihil est quod vivat amante ;
Nec, modo si sapias, quod minus esse velis.

VIII. *SONNET sur la mort d'un Gentilhome qui fut assassiné.* p. 327.

† *V.* 1. Voïés *P.* 287. V. 2.

* *V.* 8. Anciènes Editions, *adoucir la douleur* ; Faute corrigée par Ménage en 1666.

IX. *FRAGMENT.* p. 328.

Voïés ci-dessus, Liv. III, 1 : * *V.* 1-10.

X. *EPITAPHE d'un Gentilhomme de ses amis, qui mourut âgé de cent ans.* p. 328.

LA Pensée en est très naturelle & très bien rendue.

XI. *Fin d'une Ode pour le Roi.* p. 329.

V. 7 & 8. Expression bizarre : *La hauteur de l'himne de ta victoire.*

XII. *FRAGMENT D'UNE ODE. Invective contre les Mignons d'Henri III.* p. 330.

CES *vers ont été faits par Malherbe contre les Mignons de Henri troisième ; ce que j'ai appris de M. de Racan, qui l'a appris de Malherbe.* MEN.

P. 331. ST. I. *Après avoir commencé par la Discorde qui sort des Enfers, par la Justice banie, par toutes les Loix violées, & non pas chassées ; c'est mal finir que de finir par* une mouche. *L'Image de ce* Taon, *&* le Taon des Guerres civiles, *est trop petite pour celles qui la précèdent, & l'est encore trop pour cette autre qui suit, & qui nous représente les Villes aussi désertes que la Campagne.* CHEV.

Cette Critique est très juste.

XIII. EPITAPHE *de Monsieur d'Is, Parent de l'Auteur.* p. 331.

MENAGE, qui le premier a joint cette *Epitaphe* aux Poësies de Malherbe, ajoute au Titre : *& de qui l'Auteur étoit héritier.* Cette petite Piéce est un pur Jeu d'esprit, & l'on n'en doit rien conclure contre la bonté du cœur de Malherbe. On sait combien il aimoit ce qu'il devoit aimer.

XIV. EPIGRAMME *à M. Colletet, sur la mort de sa Sœur.* p. 332.

MENAGE joignit encore en 1666 cette *Epigramme* aux Poësies de notre Auteur.

† Voiés ci-dessus, Liv. III, XXXVIII: *P.* 274. ST. II, *V.* 5. On est fâché, &c.

XV. STANCES. *Paraphrase d'une partie du Pseaume CXLV.* p. 333.

CES *quatre* Stances *ne comprènent pas tout le Pseaume, dont notre Poète n'a point paraphrasé la fin, ne la pouvant rendre en notre Langue avec la même grace qu'il avoit fait le commencement; come il l'a souvent dit lui-même à plusieurs persones qui me l'ont redit.* MEN.

* ST. I, *V.* 2 & 3. *Le dernier ne peut être rapporté qu'à* onde. *Ainsi il n'y a rien qui réponde à* Verre. *Après avoir dit que* la lumière du monde étoit un verre, *il faloit ajouter*, qui se brise tout aussi-tôt. *C'est la pensée de Publius Syrus :* Fortuna vitrea est; tum cum splendet, frangitur... *J'ai ouï dire à M. de Racan qu'aiant fait cette objection à Malherbe, & lui aiant conseillé de changer cet endroit, il approuva son objection ; & que sur l'heure même, & en sa présence il changea cet endroit de cette façon.*

Son état le plus ferme est l'Image de l'onde,
Que toujours quelque vent empêche de calmer.

MEN. Come ces Stances sont extrêmement connues & que beaucoup de gens les savent par cœur, je me suis fait un scrupule de faire passer la correction dans le Texte ; & c'est un scrupule, dont je me blâme en ce moment.

P. 334. ST. I. Il faut lire l'*Observation* de Ménage sur cette Stance dans l'Edition de 1689 ou de 1723. Il y rapporte ce que le P. Bouhours avoit dit dans sa *Manière de bien penser* pour le réfuter, & tâche d'y répondre. C'est au sentiment du P. Bouhours, qu'il faut s'en tenir. Quoi que Ménage ait pu dire, il y a du faux dans cette Stance. Une Pièce, où l'on suit le Sistème Chretien, ne sauroit admètre que les Ames des morts habitent dans leurs tombeaux.

VOILA tout ce que les bornes de ce Volume m'ont permis de dire sur les Poësies de Malherbe. J'ai fait usage de ce qu'il y avoit de plus important dans les *Observations de Ménage*, & j'espère que l'on m'en saura quelque gré.

Je ne puis finir, sans faire aux Lecteurs des excuses sur la variété d'Ortographe qui doit les choquer dans ce Volume. Mon intention étoit que l'on suivit par tout celle que j'avois adoptée pour les Poësies : mais, come on en finissoit l'impression, il y a plus de dix-huit mois, je suis tombé dans une longue & cruelle maladie, dont la convalescence ne m'a laissé jusqu'ici capable que d'une très petite mesure d'attention. Me sentant donc hors d'état de pouvoir en doner assés aux Epreuves pour que l'Ortographe fût partout la même que celle des Poësies, je me suis vu forcé de faire suivre celle qui m'est familière.

Je me crois obligé d'avertir aussi que, si jamais on vouloit réimprimer toutes les Œuvres de Malherbe, il ne faudroit pas s'en tenir pour les Ouvrages en Prose à l'Edition *in*-4° de 1630 ; mais les réimprimer sur celle de 1631, plus correcte & plus ample ; & ne pas oublier de consulter une petite Edition *in*-12 de la Traduction du *Traité des Bienfaits*, qui parut à Paris en 1643 chés Sommaville. On y trouvera quelques Chapitres de ce Traité, qui manquent dans les Editions antérieures.

FIN.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

AVANT que d'indiquer quelques corrections nécessaires, il est bon d'avertir qu'en se rapprochant, dans l'impression des Poësies de Malherbe, de l'Ortographe aujourd'hui la plus commune, on a cru devoir suivre en quelque chose celle de ce Poète même, ou du moins des premières éditions de ses Œuvres.

1°. C'est pour s'y conformer, qu'on n'a point mis d'*s* à la fin de la première persone du singulier du Présent & du second Parfait des Verbes Actifs, come *je li*, *je lû*, pour *je lis*, *je lûs*; & quelquefois à l'Imparfait, come *j'aimoi* pour *j'aimois*. Ce n'est que depuis Malherbe que l'on a fini communément ces premières persones par une *s*, que nos Poètes suppriment encore au Présent dans quelques Verbes, quand cela leur est commode.

2°. Les premières éditions des Œuvres de Malherbe & toutes les Poësies imprimées du même tems font voir que l'on vouloit alors rimer pour les ieux aussi-bien que pour l'oreille; ce qui fait que l'Ortographe ordinaire de quelques mots s'y trouve de tems en tems altérée. On a conservé quelques-uns de ces mots ortographiés pour la rime, come une preuve de l'ancien usage: mais on en a conservé très peu, parce que l'on a craint que la multitude n'en fût choquante. On trouvera donc *empraintes* rimant avec *saintes*; *civille* ou *serville* rimant avec *ville*; *fidelle* avec *immortelle* ou *éternelle*, & quelques autres.

3°. Malherbe écrivoit indifféremment *trouver*, *éprouver* & *treuver*, *épreuver*: mais il n'emploie jamais à la rime qu'*épreuver* & *treuver*. C'est pourquoi l'on les a fait imprimer ici beaucoup plus souvent qu'*éprouver* & *trouver*.

Passons aux corrections.

DANS LES POESIES.

PAGE 39, STANCE I, *Vers* 4; N'est jamais, *lisés*: jamais n'est.

P. 70, ST. II, *V.* 3; Que l'on, *lisés*: Qu'on.

P. 116, ST. II, *V.* 2; M'emporte, *lisés*: me porte.

P. 165, ST. II, *V.* 5; leur; *lisés*: leurs.

P. 173, ST. I, *V.* 2; fais; *lisés*: faits.

P. 180, ST. II, *V.* 5; A la foi, *lisés*: en la foi.

P. 200, ST. I, *V.* 8; La terre, *lisés*: Leur terre.

P. 217, St. II, *V.* 1; de beautez & de vertus, *lisés :* des beautez & des vertus.
P. 228, St. I, *V.* 7; pour, *lisés :* par.
P. 245, St. I, *V.* 1; sans, *lisés :* par.

DANS LE DISCOURS, &c.

Nota. Come dans ce *Discours* & dans la *Table raisonée* les pages sont entremêlées de Prose & de Vers, on comte ici les lignes de Prose & les Vers séparément.
P. 345, Notes, Colone I, *ligne* 14; con raires; *lisés :* contraires.
P. 370, N. Col. I, *l.* 3; omme il le; *lisés :* somme il ne.
P. 374, Texte, *l. dernière;* ce n'est la; *lisés :* si ce n'est la.
P. 382, Tex. *l.* 11; il n'y a donc; *lisés :* il n'y done.

DANS LA TABLE RAISONE'E.

P. 429, *V.* 16; Esfluere; *lisés :* Effluere.
P. 431, Col. I, *l.* 32; de feu; *lisés :* du feu :
P. 434, *V.* 15; procedit; *lisés :* præcedit.
P. 439, Titre I, *l.* 1; 1664; *lisés :* 1604.
P. 454, Col. I, *l.* 4 & 5; *effacés ces mots :* V. 2. Me porte, &c.
P. 460, St. XXIV, *V.* 3; Au, *lisés :* A. *V.* 5; A, *lisés :* Au.
P. 464, Tit. IV, Col. II, *l.* 4; Il me paroît; *lisés :* Je le trouve.
P. 473, Col. II, *l.* 3; *ajoutés :* Les doubles Titres, qui sont à chaque Stance de la première, m'ont èté fournis par la *Relation* dont je viens de parler.
Ibid. Tit. I, Col. I, *l.* 2; *effacés :* en.
P. 476, Tit. II, Col. II, *l.* 6; suam; *lisés :* suum.
P. 482, Tit. III, *V.* 3; proferri; *lisés :* præferri.
P. 489, Col. I, *l.* 21; *après* guères; *ajoutés :* Malherbe a fait usage de cette liberté dans le mot *même* emploïé come Adverbe & signifiant *etiam* en latin; lequel étant alors indéclinable ne devroit jamais avoir d'*s* à la fin. Nos anciens cependant y en mètoient une ordinairement. On lit ici : P. 71. St. I, *V.* 4; *Dont mêmes au berceau les enfans*, &c. Dans d'autres endroits des *Poësies* on trouvera *mêmes* Adverbe, sans que la nécessité de la mesure obligeât d'y mètre une *s* pour éviter l'élision. Je l'ai conservé parce qu'il est ainsi dans toutes les éditions de Malherbe.



APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Chancelier, la nouvelle Edition des POESIES DE MALHERBE, rangées par ordre chronologique, &c ; & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce 20 Juillet 1754.

COQUELEY DE CHAUSSEPIERRE.

PRIVILEGE DU ROI.

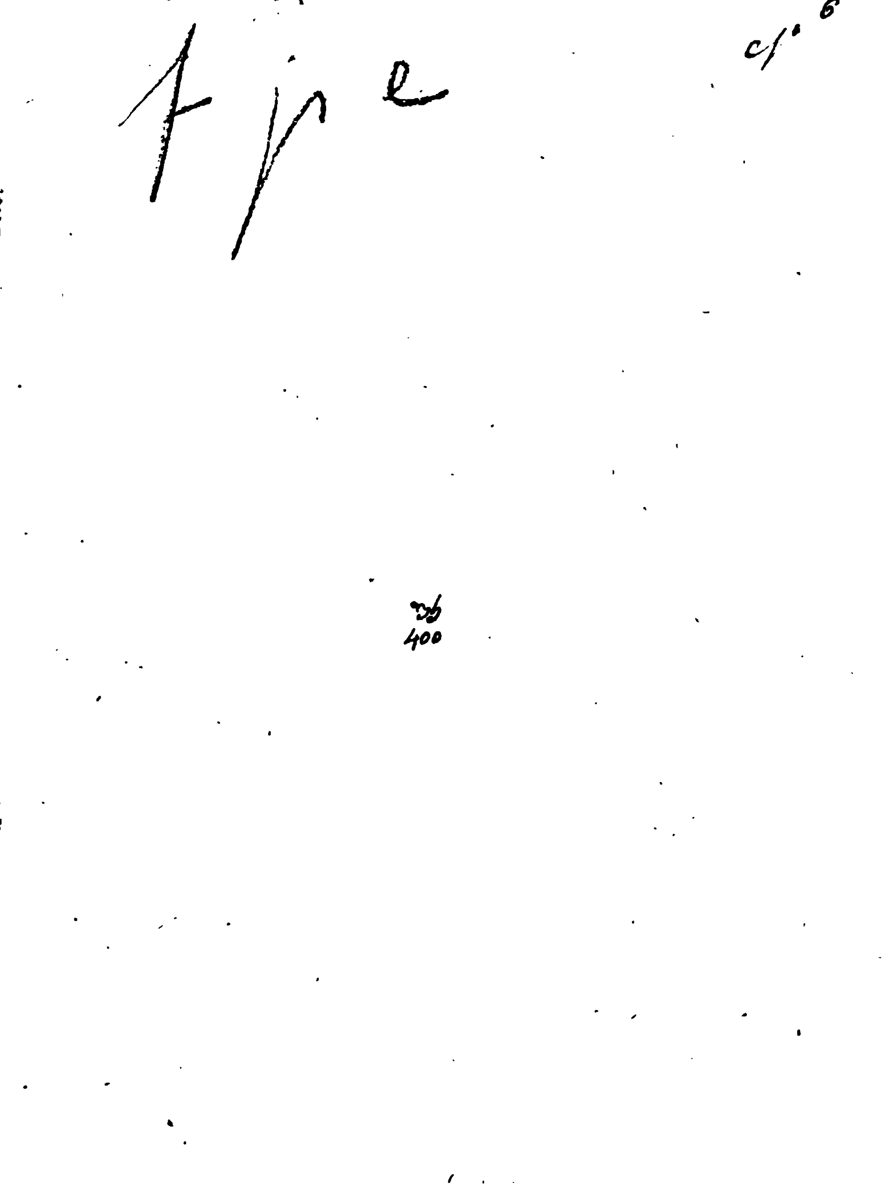
LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé JOSEPH-GERARD BARBOU, Imprimeur-Libraire à Paris, nous a fait expoſer qu'il déſireroit imprimer & donner au Public des Ouvrages qui ont pour titre, *Œuvres de Malherbe. Les Commentaires de Céſar, Traduction nouvelle. Indiculus Univerſalis du Pere Pomey, augmenté & corrigé par M. l'Abbé Dinouart. Traité de la Poëſie du P. Mourgues, de la Compagnie de Jeſus*, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, d'imprimer leſdits Ouvrages autant de fois que bon lui ſemblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de *dix années* conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes ; Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; Comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire leſdits Ouvrages, ni d'en faire aucuns extraits ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exem-

plaires contrefaits ; de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes ; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725 ; qu'avant de les exposer en vente, les Manuscrits, qui auront servi de copie à l'impression desdits Ouvrages, seront remis dans le même état, où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur de Lamoignon, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le sieur de Lamoignon, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le sieur de Machault, Commandeur de nos Ordres ; le tout à peine de nullité des Présentes ; Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. voulons qu'à la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux Copies collationnés par l'un de nos amés & féaux Conseillers & Sécrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original : Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, charte Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. Donné à Versailles le quatriéme jour du mois de Septembre, l'An de grace mil sept cens cinquante-quatre, & de notre régne le quarantiéme. PAR LE ROI EN SON CONSEIL.

Signé PERRIN.

Régistré sur le Régistre XIII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 416. fol. 324. conformément aux Réglemens confirmés par celui du 28 Février 1723, à Paris, le 24 Septembre 1754.

Signé B. BRUNET, *Adjoint.*



9





